

GOVERNMENT OF INDIA

DEPARTMENT OF ARCHAEOLOGY

**CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY**

CALL No. 059.095/J.A.
26132

D.G A. 79.





2

JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME XIII.



JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES, D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

BIANCHI, ÉD. BIOT, BORE, BURNQUE, CAUSSÉ, DE PERCEVAL,
LOUIS DURANT, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE,
DE HAMMER, HASE, SAUBERT, STAN. JULIEN, DE C. GUCKIN DE SLANE,
J. J. MARCEL, J. MOHL, S. MUNK, G. PAUTHIER,
REINAUD, GUILLAUME DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, STAHL,
ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

26132

TROISIÈME SÉRIE.

TOME XIII.



059.095

J. A.

PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI
À L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XLII.

A450

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.

Acc. No. 26.132

Class. No. 28.2.57

Call. No. 259.095

J.A.

• 02PA •



JOURNAL ASIATIQUE.

JANVIER 1842.

STRIPARVA,

LE DON DE L'EAU (*DJALAPRADANIKA*)¹, traduit du sanscrit
par M. Éd. FOUCAUX.

I.

Djanadmédjaya dit :

Douryôdhana ayant été tué et l'armée détruite tout entière², et le grand roi Dhritarâchtra l'ayant appris, que fit-il, ô sage! ainsi que le magnanime descendant de Kourou, le roi Youdichtira? Kripa et ses compagnons, que firent-ils tous trois? Nous avons appris l'exploit d'Açwatthaman, accompli à cause d'un serment mutuel; à présent, dis l'excellente histoire que raconta Sandjaya.

¹ *Mahâbhârata*, tom. III, pag. 336.

² Voyez le *Saôptika parva*, trad. de M. Théod. Pavie (*Journal asiatique*, novembre 1840 et janvier 1841).

Vayçampâyana dit :

Ses cent fils ayant été tués, abattu comme un arbre dont les rameaux sont coupés, dévoré du chagrin de la mort de son fils, Dhritarâchtra, le seigneur de la terre, livré à une méditation profonde, absorbé par sa pensée, fut abordé par Sandjaya, qui lui dit ces paroles : « Pourquoi te désolés-tu, grand roi? Tu n'as point de compagnons dans ta douleur. Tes dix-huit armées sont détruites, « roi de Viça. Cette terre tout entière est déserte et « vide à présent. Après s'être rassemblés de divers « côtés, les rois des diverses nations, en même temps « que ton fils, sont tous allés à la mort. Il faut faire, « par ordre de succession, les funérailles des pères, « des fils, des petits-fils et des gourous. »

Vayçampâyana dit :

En écoutant ce triste discours, désolé du massacre de ses fils et de leurs enfants, et tombant à terre comme un arbre superbe frappé par le vent,

Dhritarâchtra dit :

Mes fils étant tués, mes ministres tués, tous mes alliés tués, certes je serai désolé en parcourant cette contrée! Qu'ai-je à faire avec la vie aujourd'hui, privé de mes parents, comme un oiseau aux ailes coupées et, comme moi, accablé de vieillesse? Mon royaume détruit, mes parents tués; et, de plus, privé

de mes yeux, je ne brillerai plus, ô sage! pareil à un soleil aux rayons éteints. N'était-ce pas un discours d'ami que celui de Djamadagni, de Nârada et du divin richi Vyâsa, quand, au milieu de l'assemblée, cette excellente parole m'a été dite par Krichna: « Assez d'hostilités, ô roi! Contenez-vous, toi et « ton fils. » Et, pour n'avoir pas fait ce qui a été dit, je suis cruellement puni, insensé que je suis! Et n'écouterai-je donc pas le discours plein de justice de Bichma, à présent que j'ai appris le meurtre de Douryôdhana vaillant et terrible, celui de Douçâsana et la ruine de Karna? Mon cœur est déchiré par l'éclipse du soleil de Drôna. Je ne me rappelle rien de mal, ô Sandjaya! fait par moi autrefois, dont ceci soit le fruit que je recueille, insensé que je suis! Dans mes naissances antérieures, certainement j'ai commis quelque faute pour laquelle Brâhma m'a jeté dans des actes qui produisent les douleurs; puis le changement du temps m'a amené la destruction de tous mes parents, la mort de mes alliés et de mes amis par l'enchaînement de la destinée. Quel autre homme est plus affligé, plus troublé sur la terre? Que les Pândavas, fidèles à leur promesse, me regardent aujourd'hui, debout sur la route large et longue du monde de Brâhma!

Vayçampâyana dit :

Pendant que le roi gémissait et répandait sa grande douleur, Sandjaya prononça ces paroles propres à calmer son chagrin : « Éloigne la douleur,

« ô roi ! L'authenticité des Védas t'a été enseignée
 « par les sages, ainsi que celle des divers Çâstras et
 « Agamas¹, ô le meilleur des hommes ! Tu es aban-
 « donné et tu pleures ton fils, comme te le prédirent
 « les mounis autrefois, alors qu'il s'obstinait dans
 « son orgueil juvénile, ô prince ! Tu n'as pas com-
 « pris les discours de tes amis ; le sens de leurs pa-
 « roles n'a pas été appliqué par toi, empressé de
 « saisir le fruit. Tu as décidé avec ton intelligence
 « comme avec une épée avec un seul tranchant. Ceux
 « dont la conduite est toujours bonne sont honorés².
 « Les conseillers de ton fils étaient Douçâsana et
 « Karna à l'esprit mauvais, et Çakouni à l'âme mé-
 « chante, et le pervers Kchitraséna, et Çalia, qui
 « s'était emparé de toute la terre du plus ancien des
 « Kourous et de Bichma, de Gandhârî et de Vidou-
 « ra, de Drôna, de Kripa, de Çaradvata, de Krichna,
 « du savant Nârada, ainsi que des autres richis et
 « de Vyâsa à la gloire immense. Ce qui fut dit n'a
 « pas été exécuté par ton fils, ô Bhârata ! ce jeune
 « fou, hautain, toujours parlant de guerre, cruel,
 « impatient et jamais satisfait. Tu as appris, ô sage
 « toujours véridique ! et les sages vertueux tels que
 « toi ne se trompent pas, qu'aucune loi n'a été res-
 « pectée et qu'il disait toujours « la guerre ! » Tous les
 « Kchattriyas ayant été détruits, la splendeur des

¹ Çâstra, ou traité de théologie philosophique ; Agama, traité mystique sur le culte de Çiva et de Çakti.

² Je supprime dans le texte une apostrophe qui ferait un mauvais sens.

« ennemis s'est accrue. Et toi, qui es médiateur, tu
 « n'as cependant pas dit tout ce qui convenait. Ton
 « avis n'a pas été pesé par toi dans une balance
 « égale. Dès le commencement, l'homme doit agir
 « comme il convient. Et, comme une chose non
 « accomplie est suivie du regret, ton fils ambitieux
 « et toi, qui cédaï à son désir, avez vous-mêmes
 « éprouvé des regrets. Tu ne dois donc pas te
 « plaindre. Celui qui, ayant vu une eau solitaire,
 « n'aperçoit pas le gouffre au-dessous, celui-là, en-
 « traîné par l'attrait de l'eau, se désole ensuite comme
 « toi. Mais l'affligé n'atteint pas le but, l'affligé ne
 « recueille pas de fruit, l'affligé n'obtient pas ce qu'il
 « désire, l'affligé n'arrive pas à la béatitude finale.
 « En allumant lui-même le feu et en s'enveloppant de
 « son vêtement, celui qui brûle obtient la détresse
 « de l'esprit sans être instruit. C'est ainsi qu'allumé
 « par le vent de tes paroles et de celles de ton fils,
 « et ranimé par l'âdjya¹ de l'ambition, a rayonné le
 « feu du prince. Tes fils sont tombés dans cette
 « flamme comme des papillons. Eux qui ont été
 « consumés par le feu des flèches, tu ne dois pas les
 « pleurer. Ce triste visage que tu inondes d'un ruis-
 « seau de larmes, ô prince ! en le voyant ainsi,
 « contre la loi de Çâstras, les sages ne te louent
 « pas. Comme des étincelles, tes larmes brûlent en
 « vérité ces hommes. Éloigne donc le chagrin par
 « la science ; appuie-toi sur toi-même. »

¹ Beurre clarifié qu'on jette dans le feu du sacrifice.

Vayçampâyana dit :

Après que le magnanime Sandjaya l'eut ainsi consolé, Vidoura dit beaucoup de choses pleines de science, lui qui dompte les ennemis.

II.

Vayçampâyana dit :

Alors, au prince aux exploits variés, réjoui par ces paroles semblables à l'ambrosie, Vidoura dit ceci; écoute-le :

« Lève-toi, ô roi! Pourquoi tardes-tu? Appuie-toi
 « sur toi-même! C'est là, ô prince! la route suprême
 « des êtres. Tous ceux qui sont rassemblés sont sé-
 « parés; ceux qui sont séparés sont rassemblés; ceux
 « qui sont unis sont désunis; et cette vie vient des
 « morts. Parce que Yama saisit et le brave et le
 « lâche, tes Kchattryas ne combattront-ils pas à
 « cause de cela, ô prince des Kchattryas? Celui qui
 « ne combat pas meurt, et celui qui combat vit.
 « Quand le temps est venu, grand roi, personne ne
 « le dépasse. Les êtres commencent par le néant ¹,
 « puis ils viennent au milieu des êtres, et ils cessent
 « d'exister par la mort : qu'y a-t-il là à se lamenter?
 « L'affligé ne ramène pas un mort; l'affligé ne meurt
 « pas! Ainsi, dans ce monde de la nature, pourquoi

¹ Conf. *Bhagavadgita* (Mah. II, 363, sloc. 906) :

अव्यक्तादीनि भूतानि व्यक्तमध्यानि भारत । अव्यक्तनिधनान्येव तत्र का
 परिदेवना ॥

« donc te lamentes-tu? Le temps entraîne tous les
 « êtres divers; personne n'est aimé ni haï du temps,
 « ô le meilleur des Kourous! De même que le vent
 « renouvelle de tout côté les touffes de gazon, de
 « même les êtres obéissent à l'empire du temps, ô
 « prince de Bhârata! Le but est unique pour tous
 « ceux qui vont dans cette voie, et c'est le temps
 « qui marche à la tête: pourquoi donc ces lamenta-
 « tions? Tu ne dois donc pas, ô roi! regretter ceux
 « qui sont tombés dans le combat. Si les Çâstras sont
 « une autorité, ils sont allés dans la meilleure voie.
 « Tous étudiaient le Véda; tous se livraient à la
 « pénitence; tous faisaient face à l'ennemi: pourquoi
 « donc ces tristes lamentations? Tombés du néant,
 « ils sont retournés dans le néant. Ils ne sont plus à
 « toi et tu n'es plus à eux: pourquoi donc ces la-
 « mentations?

Celui qui est tué obtient le ciel; celui qui tue,
 « la gloire: l'un et l'autre est plein de fruits pour
 « nous; il n'y a rien de stérile dans le combat.
 « Indra leur fera obtenir des mondes pareils à la
 « vache d'abondance; ils sont donc les hôtes d'In-
 « dra, ô prince de Bhârata! Ce n'est ni par des sacri-
 « fices accompagnés d'offrandes, ni par la science,
 « qu'ils vont dans le ciel en qualité de mortels, mais
 « comme des héros immolés dans le combat. Dans
 « les feux du corps des héros ils ont fait une offrande
 « de flèches, et les flèches des victimes ont à leur
 « tour atteint ces excellents guerriers. Ainsi, ô roi!
 « à ta connaissance, le meilleur chemin du ciel,

« c'est le combat; rien au-dessus n'est connu ici-bas
 « pour les Kchattriyas. Tes Kchattriyas magnanimes,
 « brillants dans le combat, ayant obtenu la plus
 « grande faveur, ne sont donc tous pas à regretter.
 « Consolé par toi-même, ne gémis plus, ô prince!
 « Abattu aujourd'hui par le chagrin, tu ne dois pas
 « négliger ce qu'il faut faire. Les pères et les mères, au
 « nombre de mille, les épouses des fils, au nombre
 « de cent, sont restés dans le monde: d'où viennent-
 « ils; d'où venons-nous? Mille sujets de chagrin,
 « cent causes de crainte n'instruisent-ils pas de jour
 « en jour l'ignorant écolier? Personne n'est aimé ni
 « haï du temps, ô le meilleur des Kourous! Le temps¹
 « n'a pas de milieu; le temps entraîne tout; le temps
 « mûrit les êtres; le temps entraîne les générations;
 « le temps est donc difficile à traverser. Passagère

¹ Ces vers, qui se trouvent déjà au commencement de cette seconde lecture, seront répétés dans la neuvième. Cette image du temps semble très-familière aux Hindous, car on lit aussi dans l'*Adiparva* (*Mah. t. I, p. 9, sl. 240*): « Le temps, cette racine universelle de ce qui est et de ce qui n'est pas, du bonheur et du malheur; le temps crée les êtres, le temps emporte ceux qui sont créés, le temps consume les créatures et les restitue; le temps rend les êtres heureux et malheureux dans le monde entier, le temps réunit toutes les créatures et les disperse de nouveau, le temps veille quand tout dort: il est donc difficile de traverser le temps. Le temps avance également dans tous les êtres sans qu'on puisse s'y opposer. »

Et dans le commentaire de la *Sankyakârikâ* (trad. de M. Wilson, p. 173; du texte, 44): « Time destroys the world; time watches, when all things sleep; time is not to be surpassed. »

Dans les Lois de Manou, au contraire (liv. VII, sl. 18), c'est le châtement qui veille: « Le châtement gouverne le genre humain, le châtement le protégé; le châtement veille quand tout dort. »

« est la jeunesse, la beauté, la vie, la richesse, la
 « santé; que le sage ne mette pas son désir en elles,
 « attaché à sa demeure (terrestre). Ne te livre pas
 « seul à une douleur vulgaire, mais que le néant
 « s'en empare, et qu'elle n'en revienne pas. L'affligé
 « ne se rétablit pas quand il se laisse abattre par une
 « force supérieure: le remède de la douleur, c'est
 « de ne pas y penser; car elle ne quitte pas celui
 « qui y pense, mais s'augmente beaucoup, au con-
 « traire.

« C'est par l'union avec ce qu'on n'aime pas et
 « la séparation d'avec ce qu'on aime, que les hom-
 « mes de peu de sens sont consumés par des dou-
 « leurs mentales. Il n'y a ni but, ni vertu, ni plaisir
 « dans ce chagrin auquel tu te livres, et non-seule-
 « ment il ne s'en va pas, mais il est privé d'ob-
 « jet d'action et n'est pas un des trois objets de
 « poursuite¹. Après avoir atteint telle ou telle con-
 « dition de richesse qui les distingue, les hommes
 « qu'elle ne satisfait pas sont troublés, tandis que les
 « sages arrivent au bonheur. Qu'on détruise la dou-
 « leur de l'esprit par la sagesse, la douleur du corps
 « par des remèdes, c'est là le pouvoir de la science;
 « ce n'est pas par d'autres moyens qu'on arrive à
 « rien de semblable.

« Qu'on s'endorme avec celui qui s'endort; qu'on
 « se lève avec celui qui se lève; qu'on coure avec
 « l'homme qui court après avoir accompli son œuvre

¹ L'amour, la vertu, les richesses.

« dans une naissance antérieure; que ce soit en telle
 « ou telle condition, on la fait heureuse ou malheu-
 « reuse; dans telle ou telle position, on en recueille
 « le fruit. Avec tel ou tel corps, on fait telle ou telle
 « chose; avec tel ou tel corps, on en recueille le
 « fruit. L'esprit est donc l'ami de l'esprit, l'esprit
 « est donc l'ennemi de l'esprit¹; l'esprit est donc le
 « témoin de l'esprit actif et inactif. D'une bonne
 « œuvre vient le bonheur; le malheur, d'une œuvre
 « mauvaise. Une action porte fruit partout. Ce qui
 « n'est pas fait se retrouve, quoi que ce soit. Ce
 « n'est donc pas à des connaissances opposées, à des
 « actions très-coupables et détruisant la racine que
 « s'adonnent des sages tels que toi. »

III.

Dhritarâchtra dit :

Par tes belles paroles, ô grand sage ! le chagrin s'est évanoui en moi. Je désire encore entendre plusieurs de tes discours sur la nature, sur l'union avec ce qu'on n'aime pas et la séparation d'avec ce qu'on aime, et comment les sages sont délivrés des douleurs mentales.

Vidoura dit :

Le sage est par cela même délivré de la peine

¹ Conf. le *Bhagavadgîta* (*Mah. t. II, p. 369, sl. 1069 et 1070*) :
 « Il est (le sannyasi et le yogui) lui-même son propre ami, comme il
 « est aussi son propre ennemi; il est l'ami de celui qui se dompte lui-
 « même, et, comme un ennemi, il demeure dans la haine de celui
 « qui n'a pas d'âme. »

ou du plaisir de l'esprit, qu'ayant dompté ses sens, il acquiert la tranquillité. Toutes les pensées sont passagères, ô prince ! Le monde est semblable à la plante kadali¹ ; sa sève n'est pas connue. Alors que sages et fous, riches et pauvres, tous, après avoir atteint la tombe de leurs pères, dorment délivrés de la fièvre (de l'existence), à ces corps sans chair qui ne sont plus que des os liés par des nerfs², les autres hommes verront-ils en eux la différence par laquelle ils distinguèrent la noblesse et la beauté, pour lesquelles se recherchent l'un l'autre les héros trompés dans leur intelligence ? Les sages ont dit, à cause de cela, que les corps des mortels étaient comme des maisons ; elles sont disjointes par le temps ; l'âme seule est éternelle. Et de même qu'un homme, après avoir quitté un vêtement usé ou non, se pare d'un autre, de même le corps des êtres animés est un vêtement³. Les êtres obtiennent donc ici-bas l'accomplissement d'une douleur ou d'un plaisir, proportionné à l'action qu'ils ont faite. Par l'action s'obtiennent le ciel, le plaisir, la douleur, ô Bhârata ! De là vient qu'on porte ce fardeau sans être esclave, si ce n'est de soi-même. Et de même

¹ *Musa sapientum* ou *Pistia stratiotes*.

² *Lois de Manou*, VI, 76 : « Cette demeure, dont les os forment la charpente, à laquelle les muscles servent d'attaches, enduite de sang et de chair, etc. »

³ Conf. *Bhagavadgita* (*Mah.* II, 363, sl. 900) : « De même qu'après avoir laissé de vieux vêtements, un homme en revêt de neufs, de même, après avoir quitté son vieux corps, l'âme entre dans un nouveau. »

qu'un vase de terre posé sur la roue est mis en mouvement, qu'il soit en train de se faire ou achevé, fendu ou déformé, ou descendu (de la roue) sec ou humide; à cuire ou retiré du four, ou mis à part, ô Bhârata! ou mis en usage, il en est de même du corps des êtres¹. Conçu, enfanté et mis au jour, qu'il soit arrivé à la moitié d'un mois ou qu'il l'ait parcouru tout entier, qu'il ait vécu un an, deux ans même, qu'il soit dans la jeunesse, l'âge mûr ou la vieillesse, il est mis en mouvement. C'est donc par les œuvres antérieures que les êtres sont et ne sont pas. Aussi, dans ce monde de la nature, pourquoi donc te désoles-tu? Et de même qu'un être, quel qu'il soit, ô roi! suivant, en se jouant, le cours de l'eau, se plonge, puis surnage, de même, dans la misère du monde, submergés ou surnageants, c'est par l'accomplissement des actes que sont détruits ou que souffrent les hommes de peu de science; mais les sages qui, fermes dans une vie pure, y désirent la justice et ne reconnaissent pas de liens, ceux-là vont dans la meilleure route des êtres.

¹ Le sloka 67 de la *Sankyakârikâ* contient une idée analogue. « By attainment of perfect knowledge virtue and rest become causeless; yet soul remains awhile invested with body, as the potter's wheel continues whirling from the effect of the impulse previously given to it. » Et dans le commentaire de ce même sloka : « As a potter, having set his wheel whirling, puts on it a lump of clay, fabricates a vessel, and takes it off, and leaves the wheel continuing to turn round. » Trad. par Colebrooke; le comment. par M. Wilson.

IV.

Dhritarâchtra, dit :

Comment connaître la misère de l'existence, ô le plus éloquent des hommes? Je désire l'apprendre. Réponds à cette question sur la nature.

Vidoura dit :

A partir de la naissance des êtres, toute action est observée, et même tout ce qui auparavant a eu lieu dans la demeure cachée, alors que, le cinquième mois étant passé, il a revêtu sa forme, et que, embryon doué de tous ses membres, il est vraiment engendré au milieu des excréments¹ et demeure dans la chair, le sang et la souillure²; alors aussi, par la

¹ Ces retours sur les misères de la naissance sont communs aux deux cultes rivaux du brahmanisme et du bouddhisme. C'est ainsi que, dans le *Lalita vistara* (le plaisir répandu) ou vie de Bouddha, nous trouvons ces mots que Çakya Mouni met dans la bouche des incrédules, qu'il prédit pour l'avenir :

तेऽ न्योन्यमेकान्ते सन्निपत्यैवं वक्ष्यन्ति । पश्यत यूयमेतदपूज्यमाने बोधि-
सत्त्वस्य किल मातुः कुक्षिगतस्योच्चारप्रश्चावमणउपरिमिश्रस्य इदंश्री विभू-
तिरासीत् । स च किलाग्निनिष्क्रामं मातुर्दक्षिणाया कुक्षेरनुपलिप्तो गर्भमले-
नाभूदिति । (Ms. de la Soc. As. fol. 48 a, et ms. de M. E. Burnouf, fol. 51 a.)

Ceux-ci, s'étant rassemblés d'un seul côté, se diront l'un à l'autre. Voyez donc cette chose indigne de respect ! Bodhisatva, vraiment entré dans le sein d'une mère, au milieu des excréments, est apparu avec une pareille gloire ! Il est vraiment sorti du flanc droit de sa mère, sans être souillé par ce contact, et pur de la tache originelle ! (*Lalita vistara*, chap. vii.)

² Conf. *Bhâgavata pourâna*, livre III, chap. xxi.

force du souffle, les pieds en haut, la tête en bas, arrivé aux portes de la vie plein d'angoisse il se meurt, et qu'il est aux douleurs de la naissance par des œuvres antérieures.

Délivré de cela, il voit d'autres tourments venant du monde; des grâs¹ l'entourent, comme des chiens leur pâture; puis, un meilleur temps étant venu, il tombe malade et quitte une vie tourmentée par ses propres œuvres, entravée par les chaînes des sens, semée de liaisons agréables, quoique bien des infortunes s'y mêlent, ô roi des hommes! Et, rudement tourmenté par elles, il n'arrive jamais au contentement, et ne comprend pas même, en agissant, le bien ou le mal. Cependant ils sont préservés ceux qui se livrent à la méditation. Celui-ci n'est pas réveillé, jusqu'à ce qu'il soit arrivé au monde de Yama, et qu'entraîné par ses messagers il aille à la mort par le temps. Privé de la parole, il a seulement alors devant lui ce qu'il a fait de bien ou de mal; il se voit ainsi rudement lui-même condamné par lui-même. Pauvre monde, hélas! subjugué par la cupidité, égaré par l'ambition, la passion et la crainte, il ne se comprend pas lui-même. Celui-là se réjouit de la noblesse de sa race; ceux d'une basse naissance, il les méprise; fier par orgueil de sa fortune, il dédaigne les pauvres, et dit à d'autres fous: « Personne n'est comparable à moi. » Il censure les fautes des autres et ne désire pas

¹ Êtres fantastiques d'une classe particulière, qui tourmentent les petits enfants et leur donnent des convulsions. (*Wils. Dict.*)

se corriger lui-même. Mais, quand sages et fous, riches et pauvres, nobles et plébéiens, orgueilleux et humbles, ont atteint la tombe de leurs pères, tous dorment, et leur fièvre est apaisée. A ces corps décharnés, qui ne sont que plusieurs ossements liés par des nerfs, les autres hommes ne verront plus la différence par laquelle ils distinguaient la noblesse et la beauté, maintenant que tous ensemble dorment déposés au sein de la terre. Pourquoi donc les méchants désirent-ils se tromper l'un l'autre ici-bas ? Celui qui, en public ou sans témoin, a suivi l'écriture, à partir de sa naissance, obtiendra de suivre la meilleure route, et c'est ainsi qu'après avoir tout connu, celui qui s'attache à la vérité est, par le maître des mortels, délivré dans tous les chemins.

V.

Dhritarâchtra dit :

Cette difficulté du devoir étant connue, on s'y conforme. Dis-moi donc, en détail, quelle est cette route de la sagesse ?

Vidoura dit :

Je te dirai comment, après avoir adoré l'être existant par lui-même, les grands riches expliquent la misère du monde. Chaque Dwidja est, sans exception, engagé dans une grande misère. Après avoir atteint une forêt d'un accès très-difficile, remplies

de bêtes fauves, habitée par les lions, les tigres, les éléphants, et effrayante par de grands bruits; après s'être assuré qu'elle est ainsi partout, il s'arrête effrayé. A cette vue, son cœur est saisi de la plus grande crainte, ses cheveux se dressent, ses idées changent, ô vainqueur de l'ennemi! Il parcourt cette forêt, il la visite de tous côtés, il considère tous les horizons et dit: Où trouver un asile? Impatient d'en trouver l'issue, effaré, talonné par la crainte, il n'en sort pas et ne peut s'en délivrer par l'éloignement. Cependant il a visité cette forêt terrible, de tous côtés semée de pièges, entourée des bras d'une femme redoutable, cette grande forêt, pleine de serpents à cinq têtes, hautes comme des collines, et glaçant de frayeur. Et là, au milieu de la forêt, s'est trouvé un puits caché par des plantes rampantes et des touffes de gazon épais, dont il est comme enveloppé. Le Dwidja est tombé dans ce profond réceptacle d'eau, embarrassé dans les rameaux multipliés de ces générations de plantes. De même que le gros fruit du panasa¹ naît suspendu à son pédoncule, il est attaché là les pieds en haut, la tête en bas, et là encore naissent, pour lui, de nouvelles souffrances. Au milieu du puits, il a vu un grand serpent d'une grande force; sur la margelle du puits, il aperçoit un grand éléphant à six bouches et de couleur noire, marchant sur douze pieds, se glissant, dans sa marche, enveloppé de lianes, et, dans ses mouvements, faisant tomber les branches des

¹ *Atracarpus integrifolia.*

arbres. Des abeilles de diverses formes, terribles, effrayantes, sont là qui ont produit du miel, depuis longtemps nées dans cette demeure. Elles désirent ardemment, ô Bhârata ! ce miel, la plus douce nourriture des êtres, par laquelle se perd la force des êtres. Le mâle, dépositaire de cette liqueur, boit sans cesse, et sa soif n'est pas apaisée en buvant; au sein du trouble, il désire ardemment, maintenant et toujours, de plus en plus altéré. Mais, pendant sa vie, ô roi ! il n'est pas devenu indifférent, et c'est en cela que réside l'amour de l'homme pour la vie. Des souris blanches et noires rongent le pied de l'arbre. A cause des bêtes féroces dans les défilés de la forêt, de cette femme effrayante au dernier point, du serpent sous le puits, de l'éléphant qui est au bord; à cause de la chute des arbres, des souris, qui font la sixième crainte, et des abeilles avides de miel, on a dit qu'une grande crainte était composée de ces six autres. Le Dwidja demeure là ainsi jeté dans la misère du monde, et, dans son amour pour la vie, il n'arrive jamais à l'indifférence.

VI.

Dhritarâchtra dit :

Hélas ! c'est certainement une grande douleur pour celui-ci que son séjour dans la misère ; et dis-moi, ô excellent ! comment il y trouve du plaisir ou du bonheur. Quel est donc ce lieu où il demeure dans

le trouble de la vertu, et comment l'homme est-il délivré de cette grande crainte? Dis-moi tout cela, ô sage! Nous agirons ensuite. Une grande pitié m'est venue au sujet de la délivrance de celui-ci.

Vidoura dit :

Cette comparaison, ô roi! est faite par ceux qui connaissent la délivrance, et qui savent comment l'homme obtient le bonheur dans les autres mondes. Cette route épineuse est, dit-on, la grande demeure terrestre; la forêt difficile est donc la misère du monde; les bêtes dont on a parlé sont, dit-on, les méchants. Cette femme gigantesque qui y domine, les sages ont dit que c'était la vieillesse, qui détruit la couleur et la forme. Le puits, ô prince! c'est le corps des êtres animés; le grand serpent qui demeure au-dessous, c'est le temps, le destructeur de tous les êtres, le ravisseur de tous les corps; la plante rampante née au milieu du puits, c'est l'homme, enchaîné à sa course rampante par l'amour des êtres pour la vie; et cet éléphant à six bouches, qui, à l'embouchure du puits, tourne autour de l'arbre, ô roi! c'est, a-t-on dit, l'année: les six bouches sont les saisons¹, les mois sont les douze pieds qu'on a dits. Les souris qui rongent l'arbre en même temps que les serpents, ce sont, dit-on, les nuits et les jours accumulés des êtres²; et enfin les abeilles sont

¹ On sait que les Indous comptent six saisons.

² Cette allégorie rappelle l'énigme proposée à Esope par les savants

les désirs; celles qui répandent abondamment des ruisseaux de miel, ce sont les accomplissements des désirs, où les hommes se plongent par la connaissance. Les sages disent que c'est par cette révolution de la roue du monde que les sages brisent les chaînes du cercle de la vie (émigrante).

VII.

Dhritarâchtra dit :

Certes, ce récit fait par toi, qui vois la vérité, a été pour moi un grand plaisir. Ton discours est de ceux qu'on n'oublie pas.

Vidura dit :

Ecoute! je te dirai en détail l'étendue de cette route; les sages qui la connaissent sont délivrés de l'existence mortelle. Ainsi qu'un homme, ô roi! faisant une halte dans un long voyage, en quelque lieu qu'il soit, s'il est accablé de fatigue, se fait une demeure, il en est de même pour les demeures de la naissance, ô Bhârata! les fous établissent une demeure où les sages sont délivrés. C'est pourquoi les gens instruits dans la loi ont dit que c'était une route, et cette misère du monde, les sages l'ont

d'Héliopolis: « Il y a un grand temple appuyé sur une colonne entourée de douze villes; chacune desquelles a trente arcs-boutants, et, autour de ces arcs-boutants, se promènent, l'une après l'autre, deux femmes, l'une blanche, l'autre noire. » (La Fontaine, *Vie d'Esop.*)

appelée forêt. Tel est, dans ce monde, le retour des mortels, ô Bhârata!

Que le sage ne soit pas comme ceux qui marchent ou ceux qui restent immobiles. Les infirmités corporelles ou mentales des hommes, ce sont les bêtes fauves visibles ou invisibles sur la terre. Fatigués sans cesse, et entravés par leurs propres œuvres, qui sont ces bêtes terribles, les insensés n'en sont pas effrayés. Cependant l'homme est délivré par ces infirmités mêmes, ô prince! lorsque ensuite l'enveloppe la vieillesse destructive de la forme, de l'ouïe, de la vue, du goût, du toucher et des autres sens, par une grande corruption des os et de la chair, inévitable et complète. Années, mois, quinzaines, jours et nuits qui s'enchaînent, s'emparent successivement de sa forme et de sa durée. Ces trésors du temps, les insensés ne les connaissent pas; ils disent que tous les êtres sont inscrits, par Brâhma, d'après leurs actions. Le corps des êtres est un char; l'âme, le cocher, disent-ils; les sens sont les chevaux, la conscience est la bride. Celui qui suit la course précipitée de ces chevaux rapides, celui-là roule dans le cercle du monde, comme une roue; celui qui les contient, contenu lui-même par la science, n'est pas cependant immobile; il roule aussi dans le tourbillon du monde; mais, en tournant, il n'est ni ébloui ni entraîné par la misère humaine. C'est donc seulement pour ceux livrés à cette misère, ô roi! que la douleur est produite. Que le sage fasse donc un effort dans le but

de s'en délivrer. Le trompeur s'engage dans des fraudes qui ne doivent pas être pratiquées ici-bas; l'homme aux sens domptés, ô roi! exempt de colère et d'ambition, calme, véridique, va droit au repos.

On a donc dit que ce char appartenait à Yama, par lequel sont troublés les hommes de peu de science. Quelqu'un a-t-il éprouvé ce que tu viens d'éprouver, ô roi! Destruction de ton royaume, destruction de tes amis, destruction de tes fils, ô Bhârata! sa douleur sera mêlée de repentir. Mais que le sage emploie la science, remède des plus grandes douleurs, ce remède qui s'étend au loin. Qu'il brise sa douleur, le héros cruellement affligé qui a dompté son esprit; plus de pouvoir, plus de richesses, plus d'amitié, plus d'amour! Et, affermi dans l'abnégation, il est délivré de la douleur, ainsi que son âme. C'est pourquoi, cultivant l'amitié et pratiquant la vertu, ô Bhârata! maître de ses pensées, sans folie, pour lui les trois Védas sont les chevaux. Muni des rênes de la vertu, ferme dans le char de sa pensée, ayant mis de côté la crainte de la mort, il va, ô roi! dans le monde de Brâhma, qui donne la sécurité à tous les êtres; il va dans la première des demeures de Vichnou, celle où la santé est le plus florissante. Ce n'est pas par mille sacrifices ni par des jeûnes continuels, mais par des dons, que l'homme obtiendra ce fruit de la sécurité. Il n'y a rien de plus désirable, pour l'âme, que la certitude de sa présence chez les êtres; car ce qui est désagréable à tous les êtres,

c'est la mort, ô Bhârata! Aussi les sages doivent-ils devenir compatissants pour tous les êtres. Environnés de troubles divers, enveloppés des erreurs de la science, les sages, sans voir les petites choses, errent çà et là, ceux qui voient les choses les plus déliées, ô sages, sont dans le ciel de Brâhma.

VIII.

Vayampâyana dit :

Après avoir entendu ce discours de Vidoura, ô le conseiller des Kourous, Dhritarâchtra, dévoré par le chagrin de la mort de son fils, tomba à terre, sans mouvement. En le voyant ainsi tombé sur le sol sans connaissance, Vyâsa, Krichna, Vidoura, Sandjaya, ses autres amis et ses gardes rassemblés, arrosèrent de l'eau fraîche et des éventails, en frottant son corps avec les mains, et en l'éventant avec force. Le prince revint après un long accablement. Mais, longtemps après avoir recouvré ses sens, le prince se lamenta, enfoncé dans les regrets que lui causa son fils. — « Oh ! malheur à l'homme lié aux autres hommes, car de là des racines de douleur et tantôt avec lui sans relâche ! Par la perte de mes fils, par la perte de mes richesses, m'est venue une douleur pareille au poison et au feu, ô malheureux ! Mes membres en sont brûlés, mon esprit en est anéanti ; mon âme, qui en est opprimée, songe avec force à la mort. Cette ruine que j'ai

« éprouvée par les vicissitudes de la destinée, je n'irai pas jusqu'à son terme, si ce n'est en perdant le souffle de vie, et c'est sans doute ce qui m'arrivera aujourd'hui même, ô le meilleur des Dwidjas ! »

Après avoir parlé ainsi à son père magnanime, le plus savant des brahmanes, Dhritarâchtra resta immobile, livré au plus profond chagrin et plongé dans la méditation, ô roi ! Vyâsa, après avoir écouté ses paroles, dit à son fils, dévoré de chagrin à cause de son fils :

Vyâsa dit :

Dhritarâchtra, écoute ce que je vais te dire : Tu as appris, ô sage, quel bien-être suit la connaissance de la loi. Rien n'est inconnu pour toi de ce qu'il faut connaître. Tu sais donc des mortels qu'ils sont périssables, soit dans le monde passager de cette vie, soit dans la demeure éternelle, ô excellent ! Dans une vie dont la mort est le terme, pourquoi te désoles-tu, ô Bhârata ! C'est en ta présence que cette inimitié a pris sa source, ô roi ! Ton fils en a été fait l'instrument, et elle a eu son cours par l'enchaînement du temps ; rien ne pouvait être changé dans la destruction qui attendait les Kourous : pourquoi pleures-tu donc ces héros qui sont allés dans la meilleure route ? Le savant et magnanime Vidoura avait tendu de tous ses efforts vers la paix, ô prince ! mais nulle route tracée par le destin ne peut être évitée : tel est mon avis. C'est donc là l'œuvre des dieux, comme je l'ai appris moi-même, et comme

je le répéterai pour te rendre le courrage. Autrefois, plein d'ardeur et domptant la fatigue, je parvins à la demeure d'Indra où je vis les divinités rassemblées, et Nārada à la tête de tous les Dévarchis, ô sans péché ! Il y vit aussi la Terre, ô prince ! venue là, auprès des dieux, dans quelque dessein, et, s'étant assise alors, elle dit aux divinités rassemblées : « Le qui devait être fait pour moi, ce qui me fut autrefois promis par vous dans la demeure de Brahma, ô bienheureux ! que promptement cela soit accompli ! » Après avoir entendu ces paroles de la Terre, Vichnou, qu'adore le monde, lui dit en souriant, au milieu de l'assemblée des dieux : « Des ceint fils de Dhritarâchtra, celui qui est l'aîné, Douryodhana, tel est son nom, fera ce que tu demandes, et, l'ayant obtenu pour roi, tu seras satisfaite. C'est à cause de cela que les protecteurs de la terre se sont rassemblés à Kouroukchétra. Ils extermineront les uns les autres avec des armes redoutables, pleins de fureur, et tu verras alors la ruine de Vichnou dans le combat, ô déesse ! Va vite dans ta demeure, soutiens les mondes, ô toi qui es belle ! » Or, c'est ton fils, ô roi ! qui, pour cette œuvre de destruction, a été, par celle du temps, engendré dans le sein de Gandhâri ; guerrier parfait, emporté, irascible et difficile à conduire. Par ordre du destin sont nés des frères pareils à lui, de même que Çakoum, Matoula, Karna et ses meilleurs amis, nés au même temps, sur la terre, dans le but de la destruction. Tel naît un roi, telle sera sa nation.

L'injuste se conduit justement si le souverain est juste, les sujets seront suivant les qualités ou les défauts du maître; il n'y a là nul doute. Ceux-là, ayant rencontré un roi mauvais dans ton fils, ont agi par lui. Cette conséquence, le puissant Nârada l'avait prévue. Lui qui sait la vérité, C'est par ta propre faute que tes fils ont été anéantis, ô prince de la terre! il n'y a pas là de cause de chagrin. Ce n'est donc qu'une très-petite offense que celle qu'ont commise les Pândavas à ton égard, ô Bhârata! C'est par tes fils à l'âme mauvaise que cette terre a été ravagée. Cela t'avait été annoncé justement autrefois par Nârada, dans le sacrifice général de Youdichtira : « Les Pândavas et les Kourous, après s'être tous attaqués mutuellement, cessent d'exister, ô fils de Kounti! Ce que tu as à faire, accomplis-le! » Quand ils eurent entendu ces paroles de Nârada, les Pândavas furent affligés. Ainsi s'est révélé tout entier ce secret éternel et divin, afin d'amener la fin de ton chagrin, le calme dans ton esprit, et la bienveillance pour les fils de Pandou, à présent que tu sais que c'est l'accomplissement d'un décret divin. Quand cette prédiction fut ainsi entendue autrefois par moi, proclamée dans le sacrifice du Râdjasouya de Youdichtira, le meilleur des sacrifices, un effort fut fait par Youdichtira et par moi, pendant que ce décret était proclamé sans qu'on vît de corps, cet arrêt du destin, plus puissant que les fils de Kourou. Aucun décret, quel qu'il soit, ne peut être éludé, à cause de l'effet régulier ou inconstant de la destinée. La meilleure intelligence,

ô Bhârata ! est troublé quand elle connaît la marche ou l'immobilité des choses humaines. En voyant que tu es consumé par le chagrin et troublé de plus en plus, que le bon Bhândichira abandonne donc aussi la vie ! Tendu, constant, ferme, même dans ses naissances parais les bêtes, comment, ô roi ! ne serait-il pas terrible envers toi ? Par mon ordre même, et par le des retours de la destinée, et aussi par mon plan pour les Pândavas, supporte la vie, ô Bhârata ! C'est ainsi que la gloire te viendra en restant dans le monde. Le sens de la loi est très-étendu, ô excellent ! et la pénitence doit être pratiquée longtemps. Ce feu, né de la douleur que te cause ton fils, et qui rayonne pour ainsi dire, ô bienheureux ! éteins-le toujours avec l'eau de ma science.

Vyâsa dit :

Après avoir entendu ce discours de Vyâsa à la gloire sans bornes, et avoir réfléchi un instant, Dhritârachtra dit : « Par un grand excès de chagrin, je suis tremblant, ô le meilleur des Dwidjas ! et ne me reconnais pas moi-même, troublé de plus en plus. Après avoir écouté les paroles inspirées par l'enchaînement de la destinée, je supporterai l'existence et m'efforcerai de ne plus m'affliger. » Après avoir entendu ces mots de Dhritârachtra, Vyâsa, fils de Satyawati, disparut en ce lieu même.

IX.

Djanamédjaya dit :

Le bienheureux Vyāsa étant parti, que fit le roi Dhritarāchtra, ô excellent ? dis-le moi, je te prie ; et le roi des Kourous, Youdichtira le magnanime, et Kripa et ses compagnons, que firent-ils tous trois ? Je connais la mauvaise action d'Açwaththaman, et la faute commise par suite d'un serment mutuel. Dis à présent l'excellente histoire que raconta Sandjaya.

Vaycampāyana dit :

Douryōdhana ayant été tué et son armée détruite tout entière, Sandjaya, l'esprit égare, se tenant devant Dhritarāchtra, lui dit : « Partis par des chemins « divers, les divers chefs des hommes sont tous allés, « ô roi ! dans la demeure des mânes avec tes fils. « C'est par ton fils aimé, sans cesse sollicité, ô Bhārata ! « qu'a été ravagée toute cette terre, dans son désir de « mettre fin à la guerre. Fais faire, par ordre de suc- « cession, les funérailles de tous, fils, petits-fils et « père, ô prince de la terre ! »

Vaycampāyana dit :

A ces paroles de Sandjaya, le roi, épuisé et comme sans vie, tomba sur le sol. S'étant approché de lui pendant qu'il gisait sur cette terre qu'il avait gouvernée, Vidoura, qui connaît toute la loi, lui dit ces paroles : « Lève-toi, ô roi ! pourquoi t'endors-tu ?

« Ne te désole pas, prince de Bhârata ! Telle est, ô
 « maître des hommes ! la route suprême de tous les
 « êtres. Ils commencent par le néant, puis viennent
 « au milieu des êtres ; ceux qui sont anéantis sont
 « comme s'ils n'avaient pas été : pourquoi donc ces
 « gémissements ? L'affligé ne ranime pas un mort ;
 « l'affligé ne meurt pas : ainsi donc, dans ce monde
 « de la nature, pourquoi t'affliges-tu ? Celui qui ne
 « combat pas meurt, celui qui combat vit. Le temps
 « venu, ô grand roi ! nul ne le dépasse. Le temps
 « entraîne tous les êtres divers ; personne n'est aimé
 « ni haï du temps, ô le meilleur des Kourous ! De
 « même que le vent renouvelle de tous côtés les
 « touffes de gazon, de même les êtres obéissent au
 « temps, ô prince de Bhârata ! Le but de tous ceux
 « qui marchent dans cette voie est le même, et le
 « temps marche à la tête : pourquoi donc ces lamenta-
 « tions ? Et ceux tués dans le combat et que tu
 « pleures, ô roi ! ne sont donc pas à regretter, ces
 « héros magnanimes qui tous sont allés dans le ciel ?
 « Ce n'est ni par des sacrifices, ni par des offrandes,
 « ni par des mortifications, ni par la science, qu'ils
 « vont au ciel ; mais comme des héros abandonnant
 « leur corps. Tous connaissaient le Vêda, tous pra-
 « tiquaient des austérités, tous ont fait face à l'en-
 « nemi : pourquoi donc ces tristes lamentations ?
 « Dans les fers du corps des héros, ils ont fait une
 « offrande de flèches, et les flèches de ceux qu'on
 « immolait ont aussi atteint ces excellents guerriers.
 « Et puisqu'à tes yeux, ô roi ! la route du ciel est la

« meilleure, que rien de supérieur au combat n'est
 « ici-bas connu pour les Kchattriyas, tes Kchattriyas,
 « magnanimes héros, brillants dans le combat, ayant
 « obtenu la plus grande faveur, ne sont donc tous
 « pas à regretter. Rappelé à toi par toi-même, ne
 « te désole plus, ô prince de Bhârata ! Tu ne dois
 « pas aujourd'hui, abattu par le chagrin, négliger ce
 « qu'il faut faire. »

X.

Vayçampâyana dit :

Après avoir entendu ces paroles de Vidoura, et avoir dit : « Attelez le char ! » Dhritarâchtra ajouta « Amenez promptement Gandharî et toutes les femmes de Bhârata ; amenez aussi Kountî et toutes les femmes qui se trouvent ici. » Après avoir parlé ainsi à Vidoura, le plus savant dans la loi, le prince pieux, l'esprit anéanti par la douleur, monta dans le char. Gandhârî, désolée de la mort de son fils, informée des paroles de son époux, se hâta de venir avec Kountî et les autres femmes à l'endroit où était le roi. S'étant approchées de lui, cruellement tourmentées par le chagrin, elles vont s'appelant l'une l'autre en poussant de grands cris. Dhritarâchtra les consola, lui-même plus affligé qu'elles. Il fit rentrer ces femmes éplorées, et sortit alors de la ville. En ce moment, un grand bruit fut entendu dans toutes les demeures des Kourous, et toute cette jeunesse se livra à la douleur. Ces femmes, que n'avaient pas

vues auparavant les dieux eux-mêmes, sont vues par les moins nobles, aujourd'hui que leurs époux sont tués. Leurs belles chevelures déroulées et sans aucun ornement, ces femmes, couvertes d'un seul vêtement, s'approchèrent, priées de guide. De leurs maisons pareilles à des collines blanches, elles sortent, comme, des grottes de la montagne, un troupeau de biches dont le chef est tué. Ces groupes charmants de femmes nombreuses couraient çà et là, ô roi! comme des cavales dans un pâturage. Éplorées, et ayant recueilli les restes de leurs fils, de leurs pères, de leurs frères, elles présentaient le triste spectacle de la ruine du monde à la fin d'un Youga. Gémissantes, éplorées, errant çà et là, l'esprit troublé par la douleur, elles ne savaient plus ce qu'il fallait faire. Ces femmes, honteuses autrefois devant leurs amies avec un seul vêtement, paraissent ainsi sans honte devant leurs belles-mères; elles se consolent dans leur chagrin naïf en se voyant mutuellement troublées par la douleur. Entouré de cette foule de femmes qui pleuraient, le roi sortit de la ville, triste et se hâtant vers le champ de bataille. Artisans, marchands, Vaïçyas, tous ceux qui vivent de leur travail, ayant salué le roi, sortirent de la ville. Le bruit des sanglots de ces femmes affligées, au milieu du désastre des Kourous, jetait l'affliction parmi les créatures, tellement que cette conjoncture où l'on se trouvait, les hommes crurent que c'était l'anéantissement des êtres, consumés au temps où arrive la fin d'un âge. Le cœur cruellement affligé de la ruine des Kourous,

ces citoyens se lamentaient, ô grand roi ! pleins de compassion.

XI.

Vayçampâyana dit :

Parvenus à la distance d'un kroça ¹, ils aperçurent les grands guerriers Çâradvata, Kripa, Açwâtthaman et Kritavarman. Ces derniers aussi ayant vu le roi qui a les yeux de la sagesse, ils le consolèrent en soupirant, et lui dirent, pendant qu'il pleurait : « Ton fils, ô grand roi ! après avoir fait une action « très-mauvaise, est allé, inconstant comme le vent, « dans le monde d'Indra, ô prince de la terre ! C'est « par l'énergie de Douryôdhana que nous avons été « sauvés nous trois, et tout ce qui reste de ton armée, « ô prince de Bhârata ! » Après que Kripa eut parlé ainsi au roi, Çâradvata dit à Gandhârî, désolée de la mort de son fils : « Combattant sans peur, tes fils « ont tué de grandes troupes d'ennemis ; ils ont accompli des actions héroïques, puis ils sont allés « dans le néant. Certes, ils ont obtenu les mondes « purs qui sont le prix des armes ; revêtus d'un corps « radieux, ils marchent semblables à des dieux. Nul « de ces guerriers n'a, en combattant, tourné le dos ; « ils ont reçu la mort par les armes dans le combat, « et aucun n'a demandé merci. Les Pourânas disent « que c'est la plus belle voie des Kçattriyas que la « mort par les armes dans le combat ; ne t'en afflige

¹ 4,000 coudées, et, selon d'autres, 8,000.

« donc pas. D'ailleurs leurs ennemis, les Pândavas,
 « ne fleurissent pas dans le royaume. Écoute ce qui
 « a été fait par nous, conduits par Açwatthaman :
 « Quand nous eûmes appris que ton fils avait été
 « frappé injustement par Bhimaséna, après avoir pé-
 « nêtré dans le camp endormi, nous avons accompli
 « la destruction des Pandous. Ils sont tous tués, les
 « Pânchâliens que Dhrichtadyoumna conduisait, de
 « même que les fils de Droupada et ceux de Draôpadî
 « sont anéantis. Et maintenant, ayant accompli la
 « destruction d'une foule d'ennemis de ton fils, nous
 « courions au combat; mais nous ne le pouvons,
 « n'étant que trois. Guerriers habiles, les Pândavas
 « s'approcheront bientôt, possédés d'un désir impa-
 « tient, empressés de reprendre les hostilités; en ap-
 « prenant que leurs fils sont tués, ils seront désireux
 « de revenir en ce lieu sans retard, ô excellente!
 « Après le carnage que nous avons fait de ceux-ci,
 « nous n'avons pas la patience de rester inactifs :
 « commande-nous, ô reine, ne laisse pas ton esprit
 « céder à la douleur. Et toi, ô roi ! donne des ordres,
 « reprends ta force. La meilleure chose subsiste, tu
 « le vois : c'est la loi des Kchattryas qui est une. »
 Après avoir parlé ainsi et avoir salué le roi, Kripa,
 Kritavarman et le fils de Drôna, ô Bhârata ! se tour-
 nèrent vers le sage Dhritarâchtra, et le magnanime
 Gangâmanou fit partir promptement les chevaux.
 Partis tous en même temps, ces grands guerriers,
 s'étant salués l'un l'autre tristement, s'avancèrent
 par trois chemins. Kripa alla à Hastinapour, Çaradvata

dans son pays; le fils de Drôna alla dans l'ermitage de Vyâsa. Ainsi se séparèrent ces héros après s'être vus talonnés par la crainte, après le crime commis sur les magnanimes fils de Pandou. D'autres guerriers s'étaient approchés du roi au moment où le soleil se couchait, les vainqueurs de l'ennemi, ô grand prince! s'en allèrent où ils voulurent. Cependant les grands guerriers, fils de Pandou, qui poursuivaient le fils de Drôna, restèrent maîtres du champ de bataille, près duquel ils s'arrêtèrent.

XII.

Vayçampâyana dit :

Les armées ainsi détruites, le prince de la justice, Youdichtira, écouta le vieux père, qui s'était éloigné de cette bataille de Nâgas. Il alla, environné de ses frères et pleurant son fils, trouver cet autre affligé, plongé aussi dans le deuil de son fils. Il était suivi de l'héroïque et magnanime Krichna, de Youyou-dhâna et de Youyoutsou. Désespérée de la mort de son fils, Draôpadî, abattue par la douleur, le suivit avec les femmes de Pâncâla qui étaient rassemblées en cet endroit. Le héros aperçut la troupe des femmes de Gangâmanou, pareille à une volée de kouraris¹ inquiètes et plaintives. Il fut entouré de cette foule de femmes en pleurs, levant les bras, désolées, belles ou sans beauté. « Où donc est main-

¹ Espèce d'orfraie.

« tenant (disaient-elles) la connaissance du devoir
 « d'un roi ? Où est aujourd'hui la vertu qui évite le
 « meurtre, que celui-ci a tué ses parents, ses frères,
 « les fils de son gourou et ses amis ? Après avoir fait
 « tuer Drona, Bichma et son aïeul, comment était
 « donc ton cœur, ô grand roi ! que tu as tué aussi
 « Djayadratha ? Qu'as-tu à faire avec un royaume où
 « tu ne verras plus tes parents et tes frères, Abhi-
 « maniou difficile à vaincre et les fils de Draôpadi,
 « ô Bhârata ? » Après être passé au milieu des femmes
 éplorées, Youdichtira s'adressa à Dhritarâchtra, et,
 après qu'il l'eut salué comme il convient, les Pân-
 davas proclamèrent leurs noms de toutes parts. Un
 père accablé de la mort de son fils consola le Pân-
 dava qu'il voyait avec peine et qui était cause de la
 mort de ce même fils. Après avoir consolé You-
 dichtira et l'avoir calmé, ô Bhârata ! le prince irrité
 regardait Bhima, semblable à un feu avide de le
 consumer. Ce feu de sa colère, animé par le vent
 du chagrin, semble menacer Bhima, comme la
 flamme (menace) une forêt embrasée. Krichna,
 ayant connu son dessein cruel et coupable, et atti-
 rant Bhima par les mains, fit avancer un Bhima de
 fer. Ayant connu d'avance, par sa science, le dessein
 du prince, Krichna à la grande science accomplit
 au même instant le rite. Alors, attirant par les
 mains le Bhimaséna de fer, le roi puissant le broya,
 pensant que c'était Bhima lui-même. Le roi soufflait
 comme un serpent dont le corps est disjoint, après
 avoir brisé le Bhimaséna de fer, qui, la poitrine

broyée, rendant le sang par la bouche, était tombé à terre comme l'arbre pâridjâta¹ aux tiges fleuries. L'habile cocher Gavalgâni le releva. « Ne faites pas « ainsi, » dit-il au roi, et il cherchait à l'apaiser; et, ayant déposé sa colère, le prince magnanime, dont la fureur était passée, s'écria, accablé de douleur : « Ah ! ah ! Bhima ! » Voyant que sa colère était passée et qu'il était désolé du meurtre de Bhimaséna, l'illustre Krichna dit au roi : « Ne te désole pas, Dhri-
« tarâchtra, Bhimaséna n'a pas été tué par toi ; ce
« n'est que ce simulacre d'armure qui a été renversé
« par toi. M'étant aperçu que tu étais possédé du
« désir de la colère, ô prince de Bhârata ! j'ai éloigné
« le fils de Kounti, qui allait sous la dent de la
« mort. Il n'y a pas, ô roi des rois ! un homme qui
« t'égale en force. Qui supporterait, ô puissant !
« l'étreinte de tes bras ? C'est pourquoi, à cause de
« ton fils, ce simulacre d'armure a été fait, tandis
« que celle de Bhima a été éloignée de toi par moi.
« L'esprit dévoré de chagrin à cause de ton fils et
« tourmenté par le devoir, c'est ce qui te fait désirer
« de tuer Bhimaséna ; mais il ne convient pas, ô
« roi ! que tu immoles Vrikôdara. Que tes fils soient
« pour toi comme s'ils n'avaient pas vécu, ô grand
« prince ! C'est pourquoi tout ce qui est fait par nous
« dans le but de la paix, accepte-le et ne laisse pas
« aller ton âme au chagrin. »

¹ Arbre au corail (*erythrina fulgens*).

XIII.

Vayçampâyana dit :

Alors ses serviteurs l'entourèrent pour la purification. Krichna lui dit de nouveau, quand il fut purifié. : « O roi ! tu es imbu des Védas et des divers
 « Çâstras; tu connais les Pourânas et tous les de-
 « voirs des rois. Sage à la grande science, puissant,
 « bon, fort et faible, pourquoi, par ta propre faute,
 « te causes-tu une irritation semblable? Bhima et
 « Drôna t'ont parlé comme moi, ô Bhârata! de
 « même que Vidoura et Sandjaya; mais tu n'as pas
 « fait ce qu'ils disaient. Tu as été empêché et tu
 « n'as pas accompli notre parole, toi qui surpasses
 « les Pândavas en force et en valeur, ô fils de Kou-
 « rou! Le roi, ferme dans sa science, voit donc sa
 « propre faute, et la meilleure part du temps et de
 « l'espace, lui qui est excellent, il l'obtient. Par ses
 « paroles, il nous entraîne dans la bonne et la mau-
 « vaise fortune. Tombé dans le malheur, il se désole
 « au milieu de sa détresse. Maintenant que tu es
 « isolé, regarde-toi, ô Bhârata! toi qu'on disait sub-
 « jugué par l'empire de Douryôdhana. Infortuné
 « par ta propre faute, pourquoi, à cause de cela,
 « désires-tu tuer Bhima? Au contraire, réprime ta
 « colère, oublie sa mauvaise action. Celui qui, cruel
 « par rivalité, enleva la femme pânchâlienne, a été
 « tué par Blimaséna dans son désir d'une action
 « héroïque. De toi et de ton fils à l'esprit mauvais,

« regarde le vainqueur. Son action, au milieu du
 « bon droit des Pândavas, est la seule exception,
 « vainqueur de l'ennemi ! »

Vayçampâyana dit :

Krichna lui ayant dit ainsi toute la vérité, ô prince ! le roi Dhritarâchtra répondit au fils de Dévaki : « Ainsi que tu le dis, ô puissant Madhava ! mon affection pour mon fils ébranla ma fermeté. Heureusement donc, le tigre des hommes, Bhima fort et véridique, protégé par toi, n'est pas venu, ô Krichna ! à la portée de mes bras. Maintenant aussi, occupé d'une seule chose, ma colère étant passée, ma fièvre apaisée, je désire interroger le vaillant Pândava qui tient le milieu entre ses frères¹, ô Kéçava ! Les chefs des princes étant tués, mes fils étant tués, les fils de Pandou étant tués, y a-t-il encore du bonheur et de la joie ? » Puis il toucha avec ses mains Bhima et Ardjouna, et les deux vaillants jumeaux fils de Mâdrî ; et, après avoir caressé leur beau corps, il leur souhaita une heureuse fortune.

XIV.

Vayçampâyana dit :

Alors, sur l'ordre de Dhritarâchtra, les Kourous et les Pândavas s'en allèrent, tous en frères et accompagnés de Krichna, trouver Gandhârî. En re-

¹ Ardjouna, le troisième des cinq frères.

connaissant Youdichtira vainqueur des ennemis, Gandhârî, irritée par le regret de son fils, voulut le maudire. S'apercevant aussitôt de la malédiction qu'elle méditait contre les Pândavas, le richi fils de Satyavati (Vyâsa) la connut d'avance. Ayant puisé dans le Gângâ une eau pure à odeur pure, il offrit le rivage en oblation, lui le prince des richis à l'esprit rapide. Voyant avec un œil divin, il connut en cet instant, par leur pensée ou leur murmure, le sentiment de tous les êtres. Il dit à sa belle-fille, le grand pénitent, prononçant en temps convenable des paroles de paix pour éloigner le temps de la colère et proclamer le temps de la patience : « La « colère ne doit pas s'exercer sur le Pândava, ô « Gandhârî ! Reprends ton calme ; que cette parole « soit retirée, et écoute-moi. Pendant dix-huit jours « ton fils a dit, désireux de la victoire : « Tu désires, « ô ma mère ! le bonheur de celui qui combat les « ennemis. » Et toi, engagée de temps en temps à « parler par cet ambitieux, tu as dit, ô Gandhârî « Où est le droit sera la victoire. » Et cette parole, « que tu as dite et que je me rappelle, n'est pas « fausse. Tu étais heureuse alors ; tu nous es donc « favorable. Après être allé au combat tumultueux « des rois, le but, il n'y a pas de doute, a été atteint « dans la bataille par les fils de Pandou, et c'est le « droit qui a certainement triomphé. Douce et pa- « tiente que tu étais autrefois, pourquoi ne t'apaises- « tu pas aujourd'hui ? Mets-toi au-dessus de l'injus- « tice, toi qui connais la loi. Où est le droit est la

« victoire; et, te rappelant ton devoir et la parole
 « que tu as dite, ô excellente! réprime ta colère,
 « Gandhârî; ne sois pas ainsi, toi qui dis la vérité. »

Gandhârî dit :

O bienheureux ! je ne les maudis pas et ne désire pas qu'ils périssent. Par la violence du regret de mon fils, mon esprit est comme ébranlé. De même que les fils de Kountî doivent être protégés par elle, ils doivent l'être par moi; ils doivent l'être par Dhritarâchtra, aussi bien que par moi. C'est par la faute de Douryôdhana, de Çakouni et de Saobala, que cette destruction des Kourous a été accomplie par Karṇa et par Douçâsana; Bhimaséna n'est ni en faute ni à blâmer, non plus que Sahadéva, Nakoula et Youdichtira. Qu'en combattant donc les fils de Kourou, se blessant mutuellement, aient été ici tués et entassés par les autres, il n'y a rien là d'injuste pour moi; bien plus, Bhima a agi en présence de Krichna quand il a immolé Douryôdhana dans le combat à la massue. Mais d'avoir appris par l'exercice ce qui fait vaincre quand on le fait plusieurs fois dans le combat, c'est-à-dire saisir par les reins et le ventre, c'est là ce qui a augmenté ma colère. Comment donc, la loi proclamée par les sages savants dans la loi, les héros l'ont-ils abandonnée dans le combat, tous à la fois, par amour de la vie?

XV.

Vayçampâyana dit :

Après avoir entendu les paroles de celle-ci, Bhi-
 maséna, effrayé, répondit à Gandhârî par ces mots
 pleins de douceur : « Que ce qui est juste ou in-
 « juste ait été fait par moi dans le désir de ma con-
 « servation, sois assez bonne pour me le pardonner.
 « Ce n'est donc pas justement que ton vaillant fils a
 « été terrassé, et il ne pouvait l'être par qui que ce
 « soit ; de là le malheur arrivé. Resté seul de son ar-
 « mée, redoutable au combat de la massue, quand
 « même il m'eût tué, il ne se serait pas pour cela
 « emparé du royaume, ainsi qu'en effet cela a été fait
 « par moi : Youdichtira avait été autrefois vaincu in-
 « justement par lui : les méchants sont toujours cause
 « de malheur. Tout ce que ton fils dit à la Pâncâ-
 « lienne fille de roi, au temps de son indisposition,
 « est connu de toi. Sans la prise de Douryôdhana, la
 « terre et l'Océan tout entiers ne pouvaient être notre
 « partage ; aussi a-t-il été saisi par moi. Ton fils avait
 « fait une action désagréable, quand il regarda au mi-
 « lieu de l'assemblée la cuisse gauche de Draôpadî :
 « alors fut voué à la mort ton fils qui nous offensait
 « ainsi ; et, par l'ordre de Youdichtira, nous en fîmes
 « aussitôt le serment. Un grand exploit fut fait par ton
 « fils, et nous fûmes exilés dans la forêt ; c'est là la
 « cause de ce qui a été fait par moi. J'ai surpassé cet
 « exploit en tuant Douryôdhana dans le combat ;

« Youdichtira a obtenu la royauté, et notre colère à nous s'est évanouie. »

Gandhârî dit :

Ce n'est pas seulement parce que tu l'as tué que tu loues mon fils; tu as fait quelque chose de plus que ce que tu viens de me dire. Quand Nakoula eut son cheval tué par Vrichaséna, ô Bhârata, tu as bu dans le combat le sang qui coulait des veines de Douçâsana. Tu as fait une action cruelle, blâmée par les sages et pratiquée par les gens vils: c'est pourquoi elle est indigne de toi, Vrikôdara.

Bhimaséna dit :

Si le sang d'un autre ne doit pas être bu, comment au contraire peut-on boire le sien? Tel je suis moi-même, tel est mon frère: il n'y a nulle distinction. Le sang n'a pas dépassé mes lèvres et mes dents; ne te plains donc pas. Vaïvaswata aussi, tu le sais, a eu les mains teintes de mon sang. Quand je vis Nakoula, son cheval tué par Vrichaséna dans le combat, j'excitai la crainte des frères pleins de joie de ce dernier. Ce que je dis par colère, en reconnaissant la riche chevelure de Draôpadî mise pour enjeu, cela m'est resté dans la mémoire. Mis hors la loi des Kchattryas, que je vive des années sans fin si le manque de réponse de ceux qui avaient promis n'est pas la cause de ce que je fis alors. Ne me blâme donc pas, ô Gandhârî, à propos de cette faute. Toi qui n'as pas retenu autrefois tes fils contre

nous qui étions innocents, pourquoi aujourd'hui m'accuses-tu de cette faute ?

Gandhârî dit :

Toi qui as tué les cent fils de ce vieillard, ô invincible ! pourquoi laisses-tu subsister quiconque te fait un léger reproche, quand, à nous deux, vieillards privés de notre royaume, vieux couple aveugle, un bâton est la seule chose qu'on ne nous ait pas enlevée ? Un fils est donc survivant en toi, meurtrier de mes fils ? Pour que tout cela ne soit pas pour moi une cause de douleur, puisses-tu suivre la loi !

Vayçampâyana dit :

Après avoir parlé ainsi, Gandhârî interrogea Youdichtira : « Où donc, ô roi ! dit-elle, sont ceux qui ont demandé le meurtre de mes fils et de mes petits-fils ? » Le prince s'approcha d'elle en tremblant, et, joignant les mains, lui dit ces paroles pleines de douceur : « Moi, Youdichtira, je suis le pervers meurtrier de tes fils, ô reine ! auteur de la malédiction, et cause de la dévastation de cette terre, maudis-moi ! Je n'ai rien à faire avec la vie, avec la royauté et la richesse, après avoir tué de pareils amis, moi, fils de l'ami de cet infortuné ! » Pendant qu'il parlait ainsi, plein de crainte et en s'approchant d'elle, Gandhârî ne dit pas un mot et soupira profondément. Pendant qu'il était ainsi prosterné à ses pieds, Gandhârî, savante et à la vue

pénétrante, vit le bout des doigts de Youdichtira, par l'ouverture de son vêtement; il avait alors les ongles déformés, le prince aux beaux ongles. Ardjourna s'en aperçut et s'approcha derrière Krichna. Pendant qu'ils étaient ainsi dispersés, l'esprit troublé, ô Bhârata, Gandhârî, sa colère étant passée, les consola comme une mère. Commandés par elle, ils vont trouver ensemble Kountî à la large poitrine. Après avoir longtemps considéré ses fils inquiets, dont elle était environnée, la reine essuya une larme et se couvrit le visage de son vêtement. Après avoir versé des larmes, Kountî vit, avec son fils, les nombreux blessés. Elle caressa ses fils l'un après l'autre et à plusieurs reprises, et plaignit Draôpadî, privée de son fils, la Pâncâlienne, qu'elle aperçut éplorée et tombée sur la terre.

Draôpadî dit :

Accompagnés du fils de Soubhadrà, où sont allés tous tes nobles fils? Ils ne viennent pas aujourd'hui te trouver, toi qu'ils ont vue longtemps livrée à la pénitence. Qu'ai-je à faire avec la royauté, abandonnée par mes fils? — Kountî aux longs yeux la consola et la releva éplorée et accablée de chagrin; puis, accompagnée par elle, que suivaient ses fils, ô prince! elle alla trouver la triste Gandhârî, plus triste elle-même. Gandhârî lui dit en l'embrassant : « Tu n'es pas la seule affligée, ô ma fille ! Regarde-moi, affligée aussi. Je crois que cette destruction d'hommes est la suite d'un désordre du temps. Un

« avenir inévitable a été atteint, existant par lui-
« même, et faisant dresser les cheveux. Cette grande
« parole de Vidoura est accomplie, que ce grand
« sa gedit à Krichna qui avait été sans succès dans sa
« négociation. Maintenant que ce but inévitable est
« dépassé, ne pleure pas ! Ceux qui ont succombé
« dans le combat ne doivent pas être regrettés.
« Comme tu es, je le suis : qui nous consolera toutes
« deux ? Et c'est par ma faute que la tige de ma fa-
« mille est détruite ! »

Ph. Édouard FOUCAUX.

(La fin à un prochain numéro.)



HISTOIRE

De la province d'Afrique et du Maghrib, traduite de l'arabe
d'En-Noweiri, par M. le baron MAC GUCKIN DE SLANE.

(Suite et fin.)

GOUVERNEMENT DE DAWOUD, FILS DE YEZÏD IBN HATIM.

Dans sa dernière maladie, dit l'historien, Yezîd nomma pour son successeur son fils Dawoud, qui prit le commandement à la mort de son père. Une révolte éclata aussitôt parmi les Berbers des montagnes de Badja; elle fut suivie d'une autre des Ibādites à la tête desquels figurait Salih ibn Noseir, de la tribu berbère de *Nifzawa* النفرى. El-Mohelleb, fils de Yezîd, attaqua ce dernier à Badja; mais il fut défait et perdit un grand nombre de ses compagnons. Alors Dawoud envoya contre les Berbers Soleïman ibn *As-samma* الصمة ibn *Yezîd* ibn Habîb ibn el-Mohelleb, à la tête de dix mille cavaliers. Celui-ci livra bataille aux Berbers, les mit en déroute, les poursuivit et en tua plus de dix mille, sans que les milices sous ses ordres eussent éprouvé aucune perte. L'historien dit ensuite : Un grand nombre des chefs des Berbers se joignirent à Salih ibn Noseir; mais Soleïman marcha contre eux, et, les principaux étant tombés sous ses coups, il revint

à Kairewan. Dawoud continua à gouverner la province d'Afrique jusqu'à ce que son oncle Rouh ibn Hatim y arrivât pour en prendre le commandement. Après avoir administré pendant neuf mois et quinze jours, Dawoud se rendit en Orient, où le khalife er-Reschid le reçut avec distinction et mit entre ses mains le commandement de l'Égypte; et plus tard le gouvernement de Sind, où il mourut.

GOVERNEMENT DE ROUH IBN HATIM IBN KABISA IBN
EL-MOHELLEB IBN ABI SOFRA.

L'historien dit qu'après avoir appris la mort de Yeïd ibn Hatim, er-Reschid nomma au gouvernement du Maghrib Rouh ibn Hatim, le frère aîné de Yeïd. Il arriva à Kairewan au mois de redjeb de l'an 171 (décembre ou janvier de l'an 788 de J. C.), à la tête de cinq cents cavaliers de milice, et il y fut bientôt rejoint par son fils Kabisa ayant sous ses ordres quinze cents cavaliers. Pendant tout le temps de son administration il y régna une paix parfaite; les routes furent toujours sûres, et il sut inspirer aux Berbers une crainte salutaire; il désira aussi très vivement de faire la paix avec Abd el-Wahhab ibn Bostem l'Ibadite, prince de Taïhort *تايورت*, de même dont les Webbités tirent leur nom (et la paix fut faite). Les affaires ne cessèrent pas, pendant toute son administration, d'être dans un état très satisfaisant. Il gouverna l'Afrique sans interruption jusqu'à sa mort, qui arriva le 19 ramadan, l'an 174 (fin de janvier 791 de J. C.).

GOUVERNEMENT DE NOSEÏR IBN HABÏB EL-MOHELLEBÏ.

L'historien rapporte qu'à cause de sa vieillesse et de sa décrépitude, Rouh ibn Hatim avait l'habitude de s'abandonner au sommeil pendant les audiences publiques qu'il donnait. En conséquence, le maître de la poste aux chevaux¹ et le kaïd Abou'l-Anber écrivirent à Er-Reschîd pour l'informer de l'état du gouverneur, lui exprimant la crainte que leur inspirait l'éventualité de sa mort, qui pouvait arriver d'un jour à l'autre; et que, la province se trouvant dans le voisinage de l'ennemi, le gouvernement ne saurait se maintenir sans un chef d'une grande énergie. Dans la même lettre, ils nommèrent Noseïr ibn Habîb; ils vantèrent sa sagesse et sa capacité administrative; ils parlèrent de sa popularité et proposèrent au chef des croyants de le nommer secrètement à la place de Rouh, en cas que quelque malheur atteignît celui-ci, et cela provisoirement. Cette recommandation décida Er-Reschîd à lui envoyer en secret sa nomination. A la mort de Rouh, la grande mosquée fut tendue de tapisseries pour l'inauguration de son fils Kabîsa, qui, s'étant assis, reçut du peuple assemblé serment de fidélité. Pendant que ces choses se passaient, le maître de poste et Abou'l-Anber montèrent à cheval et allèrent trouver Noseïr auquel ils communiquèrent la lettre qui

¹ J'ai déjà fait observer ailleurs que le maître de poste correspondait directement avec le khalife, et qu'il le tenait au courant de la conduite du gouverneur provincial.

le nommant au gouvernement de la province d'Afrique; ils le saluèrent du titre d'emir, ils l'amènèrent à cheval, au milieu d'une escorte, à la grande mosquée. Là ils firent lever Kabisa et mirent Noseïr à sa place; ils donnèrent lecture au public de la lettre du khalife qui nommait Noseïr gouverneur, à l'autorité duquel tout le peuple s'empressa de se soumettre. Noseïr fit fleurir la justice, il gouverna le peuple avec bonté, et son administration dura deux ans et trois mois. Lors de la mort de Rouh, son fils al-Fadl était amir de la province du Zab, et lorsque la lettre d'Er-Reschid, qui nommait Noseïr gouverneur, fut rendue publique, il alla trouver le khalife, et il ne cessa de lui faire la cour jusqu'à ce qu'il eût lui-même obtenu sa nomination pour la province d'Afrique.

GOUVERNEMENT D'EL-FADL IBN ROUH.

L'historien dit que, lorsqu'Er-Reschid eut nommé El-Fadl, il envoya des ordres écrits dans la province d'Afrique, dans le but de déposer Noseïr et de le remplacer par El-Mohelleb ibn Yezîd, en attendant l'arrivée d'El-Fadl. Celui-ci arriva à sa destination au mois de moharrem 177 (avril ou mai 793 de J. C.). Il donna aussitôt le commandement de Fâris à son neveu El-Mogheira ibn Bosr بن بوسر ibn Rouh. Ce dernier était d'une grande légèreté de caractère et avait l'habitude de montrer peu d'égards pour la milice, qu'il traitait d'une manière tout opposée à celle de

ses devanciers, pensant que son oncle ne voudrait pas le destituer. Les milices, s'étant alors assemblées, écrivirent à El-Fadl pour l'instruire des mauvais procédés d'El-Mogheira à leur égard, ainsi que de la tyrannie de son administration; mais, El-Fadl tardant à leur répondre, elles regardèrent cette négligence comme un nouveau grief à ajouter à ceux dont elles avaient à se plaindre de la part d'el-Fadl, qui ne les consultait pas et faisait tout de sa propre autorité. S'étant enfin réunies, elles se choisirent pour chef Abd Allah ibn el-Djaroud الجارود, surnommé *Abdaweih* عبدويه, auquel elles prêtèrent serment de fidélité, après avoir exigé de lui certains engagements¹. Elles cernèrent ensuite la maison d'El-Mogheira, qui leur fit demander ce qu'elles voulaient. Elles répondirent: « Il faut que tu partes « d'ici, toi et les tiens, pour aller rejoindre ton « maître. » Ibn el-Djaroud écrivit en même temps au gouverneur de la province: « A l'émir El-Fadl, « de la part d'Abd Allah ibn el-Djaroud. Ce n'est « point par esprit de révolte que nous avons chassé « El-Mogheira, mais seulement à cause de certains « de ses actes qui auraient amené la ruine de l'État. « Mettez donc à notre tête celui qui vous plaira; « ou bien nous y aviserons nous-mêmes, et alors « vous n'aurez plus de droits à notre obéissance. « Adieu. » El-Fadl leur répondit en ces termes: « De « la part d'El-Fadl ibn Rouh à Abd Allah ibn el-Dja-

¹ بعد ان استوثقوا مني، بعد ان استوثق منهم.

« **rond. Le Dieu tout-puissant rend les jugements qui**
 « **lui conviennent; et ce que les hommes veulent ou**
 « **ne veulent pas lui est indifférent. Ainsi, que vous**
 « **ayez un gouverneur de mon choix ou du vôtre, les**
 « **volontés du ciel ne s'en accompliront pas moins à**
 « **votre égard. Je vous donne maintenant un autre**
 « **gouverneur; si vous le repoussez, ce sera de votre**
 « **part une marque de rébellion. Adieu. »** En même
 temps il envoya à Tunis, pour gouverneur, Abd
 Allah ibn Yezid el-Mohellebi, accompagné d'En-
 Nodar النضر ibn Hafs, d'Abou'l-Anber et d'El-Djoneid
 ibn Seiyar سيار. Lorsqu'ils furent arrivés aux portes
 de Tunis, les partisans d'Ibn el-Djaroud lui conseil-
 lèrent de les faire tous arrêter et emprisonner. Ils
 allèrent donc à la rencontre d'Ibn Yezid, fondirent
 sur lui, le mirent à mort et se saisirent de ses com-
 pagnons. Ibn el-Djaroud, ayant appris cet événe-
 ment, leur dit : « **Ce n'était point pour cela que je**
 « **vous avais envoyés à leur rencontre; mais, puis-**
 « **que ce fait est accompli, je vous demande ce qu'il**
 « **faut que nous fassions. »** Ils furent tous d'avis de
 répudier l'autorité légitime. Ils se livrèrent alors à
 des intrigues, et Mohammed ibn el-Farisi, le moteur
 principal des troubles, prit la direction des affaires
 d'Ibn el-Djaroud, et il écrivit aux chefs (qui se trou-
 vaient sous les ordres d'El-Fadl) pour les séduire,
 promettant à chacun en particulier de lui conférer
 l'autorité supérieure. Ces sourdes menées compro-
 mirent la situation d'El-Fadl. Il en résulta des évé-
 nements qu'il serait trop long de raconter, et une

guerre qui eut pour résultat d'amener Ibn el-Djaroud et ses partisans à marcher contre Kairewan. Il attaqua El-Fadl, le chassa de la ville, et s'en rendit maître. Bientôt après, El-Fadl tomba au pouvoir d'Ibn el-Djaroud, qui voulait le retenir prisonnier; mais les partisans de ce dernier lui firent observer que la guerre n'aurait pas de terme tant qu'El-Fadl vivrait (et qu'il fallait le mettre à mort). Mohammed ibn el-Farisi essaya, par ses conseils, de sauver la vie du prisonnier; mais les autres révoltés se précipitèrent sur lui et le tuèrent. Ensuite Ibn el-Djaroud renvoya de l'Afrique El Mohelleb ibn Yezîd, Nasr ibn Habîb, et les deux fils de Yezîd, Khalid et Abd Allah.

SUITE DE L'HISTOIRE D'IBN EL-DJAROUD.

Après la mort d'El-Fadl et la prise de Kairewan par Ibn el-Djaroud, dit l'historien, un des généraux, nommé *Schemdoun* شمدون, ayant appris le sort qui avait atteint El-Fadl, se proclama le vengeur de sa mort. Il se rendit à *El-Orbos* الاريس, où le général (*alkaïd*) *Felâh* ibn Abd er-Rahman el-Kilai الكلاعي se joignit à lui ainsi qu'El-Mogheira et d'autres; il fut aussi rejoint par Abou Abd Allah Malik ibn el-Mondir, de la tribu de *Kelb* كلبى, gouverneur de *Mila* ميله, qui arriva de cette ville à la tête d'un corps nombreux. Ils choisirent celui-ci pour les commander, et, beaucoup de monde s'étant réuni à eux, ils allèrent livrer bataille à Ibn el-Djaroud. Malik ibn

el-Mendir périt dans ce combat, et ses partisans furent mis en déroute et poursuivis jusqu'aux portes d'el-Orbos. Pendant ces entrefaites, Schemdoun écrivit à el-Alâ ibn Saïd, qui était dans la province du Zab, de venir le rejoindre. Il vint en effet à El-Orbos se joindre à El-Mogheïra, Schemdoun, Felah et les autres, et de là il marcha sur Kairewan; mais, pendant qu'il se dirigeait vers cette ville, il rencontra Ibn el-Djaroud qui en était sorti pour aller au devant de Yabia ibn Mousa; lieutenant de Herthema ibn Oaïn هرثمة بن اعين. Voici ce qui motiva l'arrivée de ce dernier : le khalife Er-Reschîd, ayant appris la révolte d'Ibn el-Djaroud contre El-Fadl et la ruine des affaires en Afrique, y envoya Yektin يكتين ibn Mousa, qu'il avait choisi d'abord cause de ses éminents services rendus aux Abbasides, du rang élevé qu'il occupait à la cour; ensuite en raison de son grand âge et de la haute estime dont il était l'objet parmi les Khorasanites. Il lui conseilla d'employer la modération et l'adresse pour déterminer Ibn el-Djaroud à quitter le pays. Le khalife le fit accompagner par El-Mohelleb ibn Rafi رافع, et y envoya plus tard Mensour ibn Ziad et Herthema ibn Oaïn; celui-ci devait être gouverneur du Maghrib; mais il s'arrêta à Barca. Quant à Yektin, il s'avança jusqu'à Kairewan, où il eut une longue entrevue avec Ibn el-Djaroud, auquel il communiqua les lettres du khalife. Après en avoir pris lecture, Ibn el-Djaroud parla ainsi : « Je suis entièrement soumis au chef des croyants, et ce papier m'informe qu'il a nommé

« Herthema ibn Oaïn gouverneur de la province ;
 « il est maintenant à Barca , et il va bientôt arri-
 « ver. (*Je dois cependant vous faire observer qu'*) El-
 « Alâ est à la tête des Berbers , et que , si je quitte la
 « forteresse de Kairewan , ils en prendront posses-
 « sion , et plus tard ils mettront à mort El-Alâ. Alors
 « jamais aucun gouverneur du khalife n'y mettra le
 « pied ; de sorte que je me trouverai , moi , avoir
 « frappé la ville de la plus grande calamité qui pût
 « l'atteindre ; je vous propose donc d'aller à la ren-
 « contre d'El-Alâ , et si je succombe , la forteresse
 « vous restera ; si , au contraire , je gagne la bataille ,
 « j'attendrai l'arrivée de Herthéma , et me rendrai
 « ensuite auprès du chef des croyants. » Alors Yek-
 « tîn (*désespérant de l'amener à un accommodement*)
 eut une entrevue avec son partisan Mohammed
 ibn Yezîd el-Farisi , et lui promit un poste émi-
 nent , le commandement de mille cavaliers , de
 riches présents et un apanage dans tel lieu qu'il
 préférerait , à condition qu'il porterait la désorgani-
 sation dans les affaires d'Ibn el-Djaroud. Mohammed
 accepta cette proposition , et se mit sur-le-champ à
 indisposer , par ses trames , les esprits contre Ibn el-
 Djaroud et à engager les troupes à se remettre sous
 l'autorité du khalife. Ayant , en effet , cédé à ses
 exhortations , elles se joignirent à lui et se mirent
 en révolte contre Ibn el-Djaroud. Celui-ci marcha
 contre elles pour les combattre , et , lorsque les
 deux armées se trouvèrent en présence , il dit à
 Mohammed ibn Yezîd : « Venez me parler , et

« soyons seuls afin que personne ne nous entende. » Mohammed s'avança, et, pendant qu'il était absorbé par le sujet de la conversation, un nommé Abou Talib, qui avait été posté par Ibn el-Djaroud pour l'assassiner, fondit sur lui et lui porta, par derrière, un coup mortel dans les reins, au moment où il s'y attendait le moins. Saisis de terreur, ses compagnons prirent la fuite. Yahya ibn Mousa, lieutenant de Herthema, étant arrivé à Tripoli pendant ces entrefaites, présida à la prière de la fête des victimes et prononça le prône (*khôta*). Un grand nombre de chefs se rangèrent sous son autorité, qui s'en accrut considérablement. El-Alâ se porta alors sur Kairewan, et Ibn el-Djaroud, se voyant dans l'impuissance de lui résister, écrivit à Yahya de venir prendre possession de la ville, et il lui annonça, en même temps, qu'il était disposé à se soumettre à l'autorité du khalife. Yahya partit de Tripoli avec ses troupes au mois de moharrem de l'an 179 (avril 795 de J. G.), pour se rendre à Kairewan, et presque tous les miliciens de cette ville vinrent se joindre à lui lorsqu'il fut arrivée à Cabès. Ibn el-Djaroud, après avoir gouverné Kairewan sept mois, en sortit au commencement du mois de safer (mai), y laissant pour commandant Abd el-Melek ibn Abbas. En même temps, El-Alâ ibn Saïd et Yahya ibn Mousa tâchèrent de se devancer pour y arriver. Mais El-Alâ, y étant entré le premier, fit massacrer un grand nombre de partisans d'Ibn el-Djaroud. Alors Yahya lui fit dire que s'il reconnaissait

l'autorité du khalife, il devait congédier ses troupes. Il les renvoya, en effet, et, à la tête de trois cents de ses partisans dévoués, il partit pour Tripoli, où déjà l'avait devancé Ibn el-Djaroud. Alors celui-ci partit pour l'Orient, accompagné de Yektin ibn Mousa, dans l'intention de se présenter devant Haroun er-Reschîd. L'historien ajoute que El-Alâ écrivit à Mensour et à Herthema pour s'attribuer l'honneur d'avoir expulsé de la province d'Afrique Ibn el-Djaroud. Herthema, dans sa réponse, l'invita, à se rendre auprès de lui, et lui donna une riche récompense; et Haroun, ayant entendu parler de ses services, lui adressa un écrit au moyen duquel il toucherait cent mille dirhims, et cela indépendamment des robes d'honneur qui lui étaient destinées. Il mourut peu de temps après en Égypte.

GOUVERNEMENT DE HERTHEMA IBN OAIN.

Au commencement du mois de rebî-second 179 (juin 795 de J. C.), dit l'historien, Herthema arriva à Kairewan, où il proclama une amnistie générale, et traita le peuple avec une grande douceur. Il bâtit, en l'année 180, le grand château de la ville de Monastîr; il éleva aussi la muraille de Tripoli du côté de la mer. Cependant, à la vue de l'esprit d'opposition et de l'insoumission qui se manifestaient dans la province, il écrivit à Er-Reschîd pour lui demander un successeur, et il reçut son rappel en Orient, où il retourna au mois de ramadan 181 (novembre 797 de J. C.).

GOUVERNEMENT DE MOHAMMED IBN MOKATIL IBN HAKIM
 EL-AKKI **أبي مقاتل ابن حكيم العكي**.

L'historien nous apprend que lorsque Herthema eut sollicité son rappel, le khalife Haroun nomma pour gouverner le Magreb son propre frère de lait Mohammed ibn Mokatil, qui arriva à Kairewan au mois de ramadan 181 (novembre 797 de J. C.). Par sa mauvaise administration, il jeta la perturbation dans les affaires, et il indisposa les milices contre lui en faisant des retenues sur leur paye **اقتطع من اوراق الجند**, et en les tyrannisant ainsi que le peuple lui-même. Il en résulta que le général Felah se mit en révolte avec les troupes syriennes et khorasanites, et ils résolurent unanimement de se donner pour chef Morra ibn Makhled **محمد**, de la tribu d'Azd. En même temps, le propre lieutenant d'Ibn Mokatil, Temmam ibn Temim el-Temimi, se révolta à Tunis contre lui; et plusieurs des chefs et des soldats syriens et khorasanites lui prêtèrent serment d'obéissance. Puis vers le milieu du mois de ramadan de l'an 183 (octobre 799 de J. C.), il marcha sur Kairewan, et Ibn Mokatil vint avec ses troupes lui livrer bataille dans les environs de Moniet el-Kheil **منية الخيل**. Après un combat acharné, Ibn Mokatil fut défait et rentra à Kairewan le mercredi 25 ramadan, et il obtint de Temmam la promesse que sa vie et ses biens seraient respectés, à condition qu'il quitterait le pays. Il partit cette nuit même pour Tri-

poli, d'où il se rendit à Sort *سورت*; mais il revint plus tard à Tripoli sur l'invitation écrite de quelques Khorasanites. En même temps, Ibrahim ibn el-Aghleb, indigné de la conduite de Temmam envers Ibn Mokatil, partit du Zab pour aller le combattre. A la nouvelle de son approche, Temmam évacua Kairewan, et Ibrahim y fit son entrée, et dans la *khotba* d'usage, qu'il prononça dans la grande mosquée, il informa le peuple qu'Ibn Mokatil était encore leur maître. Il écrivit ensuite à Ibn Mokatil de revenir, et il revint. Temmam se mit alors à entretenir des correspondances avec les gens (de guerre), afin de les indisposer contre Ibn Mokatil; et ils ne se montrèrent pas indifférents à ses menées; de sorte que, ayant réuni une troupe nombreuse, il se flatta de pouvoir attaquer son adversaire Ibn Mokatil, auquel il adressa la lettre suivante : « Ibrahim ibn el-Aghleb ne t'a pas rétabli
 « dans le pouvoir par reconnaissance pour les hon-
 « neurs que vous lui avez accordés, ni pour cette
 « soumission dont il fait parade; mais bien dans la
 « crainte qu'en apprenant qu'il est maître du pays, tu
 « ne viennes le lui demander et le mettre ainsi dans
 « la nécessité, soit de te le refuser, ce qui serait un
 « acte de rébellion, soit de le livrer, ce qu'il fe-
 « rait alors contre son gré. (*Il a donc choisi un au-
 « tre moyen.*) c'est de t'inviter à venir, dans l'inten-
 « tion de t'exposer à des périls où tu dois trouver la
 « mort; car demain tu recevras de nouveau une le-
 « çon semblable à celle que tu as déjà reçue hier en

« te mesurant avec nous. » Sa lettre était terminée par ces deux vers :

En te rendant la forteresse, Ibrahim n'agissait pas par esprit de dévouement, mais bien dans le but de te faire périr ;

Et si tu as assez d'intelligence pour pénétrer ses perfides desseins, ô Ibn Mokatil ! tu n'accepteras pas¹.

Après avoir lu cette lettre, Ibn Mokatil la communiqua à Ibn el-Aghleb, qui dit en riant : « Dieu est donc maudit ! car c'est la seule faiblesse de son esprit qui a pu l'amener à écrire de pareilles choses. » Ibn Mokatil répondit en ces termes à sa lettre : « De la part d'Ibn Mokatil au traître Temmam. J'ai reçu ta lettre, et son contenu m'a prouvé ton peu de jugement ; j'ai compris ce que tu as dit d'Ibn el-Aghleb. Dans le cas même où ton avertissement serait sincère (je ne puis en tirer profit), car celui qui a trahi Dieu et son prophète, et qui est du nombre des réprouvés, n'est pas de ceux que l'on prend pour conseillers ; et si ce que tu me dis est une ruse, sache que c'est une bien mauvaise ruse que celle dont on s'aperçoit. Quant à tes insinuations au sujet des intentions secrètes qui ont porté Ibrahim à reconnaître mon autorité lorsque nous nous som-

وما كان إبراهيم من فضل طاعة
يرد عليك الثغر الا لتقتل
فلو كنت ذا عقل وعلم بكيد
لما كنت منه يا ابن عك لتقتل

« mes rencontrés, je jure par l'âme de mon père
 « que tu les connaîtras! car c'est à Ibrahim lui-
 « même que tu auras affaire. Tu me dis que j'é-
 « prouverai demain, en te rencontrant, ce que j'ai
 « éprouvé hier; mais sache que la guerre est un
 « véritable jeu de bascule, الحرب سجال, et qu'avec
 « l'aide de Dieu ce sera demain mon tour de rem-
 « porter la victoire.» Cette lettre finissait par les
 deux vers suivants :

Lorsque tu rencontreras Ibn el-Aghleb au jour du carnage,
 tu seras inévitablement défait, et tu périras.

C'est alors que tu auras rencontré un brave qui, dans le
 fort de la mêlée, marche précédé de la mort, et qui soutient
 avec sa lance une gloire héréditaire.

Dans ces circonstances, Temmam sortit de
 Tunis à la tête d'une armée innombrable, et Ibn
 Mokatil ordonna à tous ceux qui lui étaient dé-
 voués, de marcher à sa rencontre pour lui présen-
 ter la bataille, et il les mit sous le commandement
 d'Ibrahim ibn el-Aghleb. Un combat s'engagea,
 Temmam fut poursuivi jusqu'à Tunis, et il perdit,
 dans cette affaire, un grand nombre de ses partisans.

وإني لأرجو أن لقيت ابن اغلب
 غداة المنيا إن تفك وتقتل
 تلاقى فتى يستعجب الموت في الرغي
 ويحيى بصدر الرمح مجداً موثلاً

C'est ainsi qu'il faut lire ces deux vers; ils sont altérés dans les ma-
 nuscripts.

Ibn el-Aghleb retourna ensuite à Kairewan; mais il fut obligé de revenir à Tunis pour combattre Temmam. Cet événement se passa dans le mois de moharrem 108 (février 800 de J. C.). En apprenant qu'il s'approchait, Temmam lui écrivit pour lui demander grâce, et il l'obtint. Ibn el-Aghleb arriva à Kairewan avec Temmam le vendredi 8 du même mois; et lorsqu'il eut le pouvoir en main, il envoya Temmam à Bagdad avec d'autres chefs des tribus dont le métier était de se révolter contre l'autorité établie; et là ils furent tous jetés dans la prison d'état (*mât bek*). L'historien nous apprend plus loin qu'Ibn Mokauil conserva l'autorité à Kairewan jusqu'à ce que, ayant été déposé par le khalife er-Reschid, il fut remplacé par Ibrahim ibn el-Aghleb, comme nous l'allons dire dans l'histoire de la

ceux ministres par Ibn el-Sall, ce qui fait un contre-sens.

Cet extrait de l'ouvrage d'En-Noweiri, ainsi que l'histoire des Ezzéides, Aghlebites, Zirides et Fatimites, sera réimprimé avec les éclaircissemens nécessaires, dans la partie supplémentaire de l'histoire des Berbers, d'Ibn Khaldoun. Le texte arabe de ce dernier ouvrage est actuellement sous presse, et la traduction qui doit l'accompagner se prépare au ce moment. M. le ministre de la guerre, ayant le plus grand plaisir d'être chargé de ce travail, m'a autorisé à joindre quelques chapitres supplémentaires relativement aux événemens qui se passèrent en la province d'Afrique pendant les trois premiers siècles de l'occupation musulmane. En profitant de cette permission, j'aurai la satisfaction de publier, pour la première fois, plusieurs passages importants tirés des ouvrages d'En-Noweiri, d'Ibn el-Aghleb, d'Ibn el-Khatib et d'autres historiens arabes.

(M. G. DE S.)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 10 décembre 1841.

M. David Thom écrit au conseil pour lui adresser deux ouvrages publiés par M. Robert Tom, son frère, et intitulés, l'un *The lasting Resentment of Miss Keou-lwang-wang*, conte chinois traduit en anglais, Canton, 1839, et le second, *Esop's Fables*, écrites en chinois par le savant Chinois Munmooy-seen-shang, Canton, 1840. Le conseil arrête que les remerciements de la Société seront adressés à M. Thom, par l'entremise de son frère.

M. S. Cahen écrit au conseil pour lui adresser le tome XI de sa traduction de la Bible. Les remerciements du conseil seront adressés à M. Cahen.

M. le Président entretient le conseil du désir qu'ont manifesté plusieurs membres de la Société de voir exécuter une table de la seconde série du Journal asiatique. Le conseil, prenant en considération les observations de M. le Président, charge MM. Mohl, Landresse et Burnouf de lui présenter un rapport sur le plan qu'il serait nécessaire de suivre pour l'exécution d'une table de ce genre.

M. de Paravey communique au conseil un Mémoire intitulé : *Essai sur l'origine græco-phénicienne et assyrienne des antiques Alphabets indiens, base du devanâgari, découverts par M. Prinsep*; mémoire accompagné de planches.

M. Ed. Biot communique au conseil un Mémoire sur le chapitre Yu-koung du Chou-king et sur la géographie de la Chine ancienne.

BIBLIOGRAPHIE.

CHRESTOMATHIES ORIENTALES

PUBLIÉES PAR MM. LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE SPÉCIALE
DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

L'Orient, depuis longtemps l'objet des studieuses investigations des savants, ne semble pas, de nos jours, être étudié avec moins de zèle et inspirer moins d'intérêt qu'autrefois. Tandis que, d'un côté, il est soumis aux recherches scrupuleuses des commissions scientifiques, de l'autre, de hardis voyageurs vont, au milieu de dangers innombrables, explorer cette terre si riche en souvenirs et chercher dans son sein les monuments destinés à éclairer la religion, l'histoire et la géographie de ces contrées. L'Orient, ce berceau à la fois des sciences religieuses et profanes, offre une mine inépuisable à exploiter; car déjà, pendant que le reste du globe était plongé dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, l'Asie donnait naissance aux sciences et aux arts, et semblait devoir à jamais concentrer en elle-même les lumières de la civilisation. Toutefois, après avoir occupé le plus haut rang dans l'échelle sociale, l'Asie retomba, à différentes époques, dans l'ignorance, ou plutôt l'inertie et la mollesse, amenées, soit par l'excès des douceurs de la prospérité, soit par l'effet de ces grandes catastrophes qui bouleversent les empires et changent totalement la face du globe. C'est ainsi que le sceptre de la force intellectuelle sur la force matérielle passa successivement des Égyptiens aux Perses, aux Grecs et aux Romains. Enfin, après avoir longtemps languï dans l'esclavage et changé souvent de maîtres, l'Orient semble vouloir renaître de ses ruines et ressaisir le sceptre qu'il

tenait autrefois. Une religion nouvelle paraît à l'horizon ; un homme , s'arrogeant la mission de l'apostolat , rallie autour de lui quelques partisans dévoués , et , par la puissance de son glaive , s'établit comme souverain dans sa patrie , et lui impose le culte d'un seul Dieu créateur du ciel et de la terre. Dès lors une ère nouvelle commence pour l'Orient ; il brille d'un nouvel éclat , et redevient la patrie des sciences et des arts sous l'empire des successeurs du prophète législateur de l'Arabie.

Un grand nombre d'auteurs orientaux , philosophes , moralistes , historiens , poètes , géographes , ont déjà été traduits dans les différentes langues de l'Europe ; mais les matériaux ne sont pas entièrement épuisés ; l'Orient offre encore un vaste champ et d'abondantes récoltes aux hommes studieux qui lui consacreront leurs travaux et leurs veilles.

On a vu , dans le Rapport sur l'état de la littérature orientale , lu à la Société asiatique dans sa dernière séance générale , que d'importants ouvrages avaient été publiés dans le courant de l'année dernière , et que d'autres non moins intéressants étaient livrés à l'impression. Parmi ces derniers doivent être comptées les Chrestomathies publiées par MM. les professeurs de l'École spéciale des langues orientales vivantes. Divers fragments , qui doivent entrer dans la composition des Chrestomathies turque orientale , turque occidentale , persane et arabe , ont même déjà paru , et d'autres , sous presse en ce moment , seront livrés prochainement au public. Ces nouvelles publications , consacrées spécialement à l'enseignement des langues orientales vivantes , sont appelées à exercer de l'influence sur nos relations avec les Orientaux , et en particulier avec les Arabes de l'Algérie ; car , pouvant se procurer facilement des textes , le nombre des élèves qui suivent les cours s'augmentera certainement , et mettra à la disposition du gouvernement des agents qui le serviront avec zèle et seconderont ses efforts. Au reste , les lettres orientales conserveront une parfaite reconnaissance pour le ministre éclairé qui leur aura accordé une si éclatante protection , en

prenant sous son patronage les importantes publications qui nous occupent.

Nous allons entrer dans quelques détails sur ces Chrestomathies, dont le besoin était vivement senti depuis longtemps, et faire succinctement connaître les fascicules publiés jusqu'à ce jour.

I. *Chrestomathie turque orientale*. — Parmi les langues professées à l'École royale des langues orientales, le turc oriental, l'un des idiomes tartares, est celle de ces langues dont l'enseignement éprouve le plus d'obstacles par le manque absolu de livres élémentaires. Cette langue, à la vérité, n'est pas répandue sur une aussi grande échelle que l'arabe, le persan et le turc occidental, et par cela, peut-être, n'aurait pas droit à des études aussi sérieuses; cependant elle est encore parlée par la plus grande partie des peuplades de l'Asie septentrionale, et même des bords de la mer Caspienne; et elle seule, ou, pour parler plus justement, la connaissance des langues tartares seule peut offrir des secours suffisants pour entendre une foule de passages relatifs à l'histoire et aux mœurs des anciens habitants de l'Asie.

La Russie, pour ainsi dire forcée par sa position géographique, a donné aux langues tartares une impulsion plus vive qu'aucune autre nation de l'Europe, et déjà elle a publié de nombreux ouvrages en turc oriental sur l'histoire, la philologie, etc. tels que la Grammaire tartare (1801) et le Dictionnaire tartare de M. Tiganof (1804), le texte turc de l'Aboulgazi, par M. Fraehn (1825), etc. Enfin cette branche de la littérature orientale, enrichie successivement des ouvrages des savants russes et allemands, va être dotée d'une chrestomathie et d'un dictionnaire turc oriental, fruit des longues veilles et de la profonde érudition de M. Quatremère. Cette chrestomathie, formant plusieurs volumes in-8°, contiendra un choix de morceaux en prose et en vers tirés des meilleurs auteurs, accompagnés de traductions et de notes.

Les trésors de la Bibliothèque royale et de celle d'Oxford

sont les sources où M. Quatremère est venu puiser, et, au nombre des morceaux qui composeront ce recueil, nous citerons : 1° le *Mouhakamat alloghataïn* (la Dispute des deux langues); 2° le *Tarikhi-Adjem* (Histoire des anciens rois de Perse); 3° les traités les plus importants d'Ali-Chir tels que le *Mizan ul-avzan* ميزان الاوزان (Traité de la versification turque), le *Medjalis-al-nefaïs* مجالس النفايس (les Séances précieuses), la Vie de Djami, etc.; 4° une partie des mémoires du sultan Baber; 5° des extraits du *Tezkiret el-avlia*, et du *Bakhtiar-namè*, accompagnés d'une traduction française, d'un mémoire sur la vie d'Ali-Schir, et de notes grammaticales, philologiques et autres.

Ainsi que nous venons de le voir par le titre de ces divers morceaux, le savant auteur de la Chrestomathie a mis le soin le plus scrupuleux dans le choix des différentes parties de ce recueil, et chacune d'elles excitera l'intérêt du lecteur et piquera sa curiosité. Le morceau sur la prosodie turque, entre autres, est le premier traité de versification qui ait paru en cette langue.

Les extraits d'Ali-Schir sont tirés d'un très-beau manuscrit de la Bibliothèque royale. Ce manuscrit, en deux volumes in-folio d'une belle écriture et ornés de dessins de la plus parfaite exécution, contient les œuvres complètes, tant en prose qu'en vers, de l'illustre écrivain turc. Ce manuscrit fut soumis, il y a déjà longtemps, à l'examen de M. Quatremère, qui le premier fit connaître le contenu de l'ouvrage et le nom de l'auteur qui l'avait composé: c'est d'après ces indications qu'a été rédigée la note insérée au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale.

M. Quatremère se propose de placer en tête de sa Chrestomathie une biographie complète de Mir Ali-Schir; cela nous dispense, sans aucun doute, d'entrer dans aucun détail sur la vie de ce protecteur des lettres orientales; cependant nous espérons qu'un sommaire de la vie de cet écrivain ne sera pas tout à fait déplacé dans cette notice, et nous prions toutefois nos lecteurs de vouloir bien recourir à la Chrestoma-

thie pour suppléer à l'extrême insuffisance de nos renseignements.

Mir Ali-Schir était d'une des familles les plus illustres du Khorāçan. Son père, Behadur, avait occupé l'une des premières places du gouvernement sous le règne de Sultan-Aboulqacem-Bābour-Behadur, arrière-petit-fils de Timour; et il fut lui-même employé à la cour de ce prince, qu'il s'était attaché par ses connaissances et son mérite littéraire. Ce prince étant mort, Ali-Schir se retira à Mechhed, et de là à Samarcand. Plus tard, Sultan-Husseïn-Behadur-khan, s'étant rendu maître du Khorāçan, appela auprès de lui Ali-Schir, avec lequel il avait été élevé et pour lequel il avait conservé la plus grande affection, afin de lui confier l'administration de ses états.

Après avoir gouverné l'empire pendant quelque temps, l'amour de l'étude porta Ali-Schir à se démettre de ses charges, et il passa le reste de sa vie à composer plusieurs ouvrages en langues turque et persane. Il accordait la protection la plus éclatante aux gens de lettres, et Mirkhond et Khondémir composèrent pour lui, l'un le *Rāoutzat essafa* روضة الصفا, l'autre le *Habib assīar* حبيب السير. Mir-Ali-Schir favorisait également les arts : la sculpture et la musique ont été cultivées par lui avec succès, et il nous a laissé même plusieurs excellents morceaux de musique. Il mourut au mois de djemadi ul-evvel de l'an 906 (1500 de J. C. ¹). Le manuscrit de Baber d'où sont tirés les morceaux précités, est un volume de format in-8°, d'une jolie écriture; mais la plupart des points diacritiques étant omis, rendent la lecture très-difficile, pour ne pas dire impossible; un grand nombre de feuillets sont rongés par les vers; enfin, pour dernière difficulté, les feuillets ont été tellement bouleversés, que pas un seul ne se trouve à la place où il doit être, de telle façon qu'on trouve à la fin du volume ce qui devrait

¹ Voyez *Mémoires sur les antiquités de la Perse*, par M. de Sacy, et *Notices et Extraits des Manuscrits*, tome IX, Notice sur le *Raouzat-essafa*

être au commencement, et au milieu ce qui devrait être à la fin, *et vice versa*. M. Erskine, à qui appartient ce manuscrit, a eu l'obligeance de le confier à M. Quatremère, qui a réintégré chaque feuillet dans l'ordre qu'il doit occuper.

Les Mémoires de Baber (توزک بابری *Touzoaki Baberi*) faisaient partie de la bibliothèque de l'infortuné Tippoo-Saib, tué au siège de Seringapatnam par les Anglais, le 4 mai 1799. Après la chute de l'ennemi invétéré de l'Angleterre, suivant les expressions de M. Stewart, la bibliothèque entière du défunt sultan fut offerte à l'*East India Company*, à l'exception de quelques manuscrits réservés pour la Société asiatique de Londres et les universités d'Oxford et de Cambridge. Le marquis de Wellesley, gouverneur général des possessions anglaises dans l'Inde, sentant toute l'importance d'une telle acquisition, fit transporter les manuscrits maïsouriens à Fort-William, pour être déposés dans le Collège royal. C'est maintenant dans cette bibliothèque, ainsi que nous le lisons dans la Grammaire turque de David, que se trouve l'original des Mémoires de Baber.

Sultan-Zahir-eddin-Baber était fils d'Omar-cheïkh, l'un des descendants de Timour. En 1525 de notre ère, il s'enfuit du royaume de ses pères, chassé par Chaïbek-khan, et vint faire la conquête de l'Indoustan. Sa postérité, soutenue par l'Angleterre, occupa encore le trône de Dehli. Ces mémoires ont été écrits par le sultan lui-même, en langue turque; ils ont été traduits en persan, pendant le règne de son petit-fils Akbar, par Abdur-rabman, *khāni-khānan*¹, et le texte original est devenu fort rare. Sultan-Baber occupa le trône trente-huit ans, mais il en régna cinq seulement dans l'Inde. Il mourut à Agra, en 1530 de J. C. et fut enterré à Caboul, ainsi qu'il l'avait demandé. Son successeur sur le trône des grands mogols fut Mirza-Humaïoun-Mohammed, son fils².

¹ Voyez *Histoire des Mongols*, page 87, sur les titres honorifiques en usage à la cour des grands mogols.

² Voyez *Catalogue of the library of the late Tippoo sultan of Mysore*. Je

Le *Baber-namè*, nommé aussi *واقعات بابری* *Vaqiâti-Baber*, est regardé comme le fleuron de la littérature djagataïenne, dont l'époque la plus brillante fut depuis le règne de Timour jusqu'à celui de Sultan Aboul-Qacem-Babour-Mirza, petit-fils de Schah-Rokh.

Un morceau du *Baber-namè* se trouve inséré dans la Grammaire turque de David, où l'on trouve aussi une notice détaillée sur cet ouvrage important (p. xxxix).

Plusieurs morceaux de la Chrestomathie devant être imprimés en caractères originaux; on s'occupe en ce moment de la fonte d'un caractère ouïgour. Ce ne sera pas cependant la première fois que des caractères de cette langue auront été employés en France, car on en trouve une fonte dans la belle et riche collection de types orientaux dont M. Marcel dota l'Imprimerie royale pendant son administration. L'élégance et la parfaite exécution du nouveau caractère ouïgour nous sont suffisamment garanties par le nom de MM. Firmin Didot, qui se sont chargés de la direction de cette fonte. Il serait à désirer, toutefois, que l'on prît pour guide dans ce travail, le beau caractère mongol employé pour les évangiles de S. Matthieu et de S. Jean publiés à Saint-Petersbourg il y a quelques années.

Chrestomathie turque-occidentale. — Les morceaux actuellement sous presse sont les relations de deux ambassades envoyées par la sublime Porte à la cour de France, l'une en 1720, sous la régence, l'autre en 1807.

I. Mehemet-efendi, l'auteur de la première relation, était fils de Suleïman-aga; il avait d'abord rempli dans l'armée ottomane les fonctions d'instructeur des janissaires, puis il avait passé au grade d'inspecteur. Enfin, élevé à la dignité de troisième *defterdar* (grand trésorier), lors de la paix de Pas-

dois la communication de ce livre à M. Marcel, et je suis heureux de pouvoir lui offrir ici un hommage public de ma reconnaissance, pour la bonté avec laquelle il veut bien mettre à ma disposition les livres qui composent sa belle et précieuse bibliothèque.

sarowitz¹, conclue en 1718 entre l'empereur d'Autriche, la Porte et Venise, il fut adjoint à Damad-Ibrahim, alors second defterdar, comme plénipotentiaire de la Porte auprès des puissances signataires du traité².

Après la conclusion de cet acte diplomatique, la Porte, voulant donner un témoignage de sa faveur particulière à la France, à laquelle, pendant la mission de M. de Châteauneuf, elle avait déjà promis d'accorder la possession du saint sépulcre, la Porte, dis-je, autorisa le roi de France à réparer les édifices consacrés au culte catholique, à Jérusalem. On prétend que la Porte, craignant que pareilles demandes ne lui fussent adressées par l'Autriche et la Russie, accorda ce privilège à la France, afin d'éloigner tout motif de contestation avec les puissances limitrophes. La France, reconnaissante de ce procédé, s'engagea à restituer à l'empereur turc cent cinquante prisonniers³, et le marquis de Bonnac, fidèle à la promesse qu'il avait faite au nom de sa cour, ramena les prisonniers musulmans à Constantinople. Ibrahim profita de cette circonstance pour envoyer un ambassadeur à la cour de France : ce fut le second plénipotentiaire signataire du

¹ Les *defterdar* (teneurs de livres au ministère des finances) sont, suivant la dénomination turque, la troisième colonne de l'empire. Du temps de Mahomet II, il n'y avait qu'un *defterdar* ; on le nommait *defterdar de Romélie*. Plus tard il y en eut quatre. Les vingt-sept chambres actuelles entre lesquelles est répartie l'administration des finances sont de création récente. Les *defterdar* étaient admis tous les mardis avec le vizir à l'audience du sultan, mais ils ne pouvaient faire que les rapports revus et consentis par le grand vizir. (*Histoire de l'Empire ottoman*, par M. de Hammer, tom. III, pag. 313.)

² Ibrahim avait successivement occupé le poste de *nichandji*, puis celui de *silihdar*, et ce ne fut qu'à l'époque de sa désignation comme plénipotentiaire de la Porte, qu'il fut élevé à la dignité de second *defterdar*.

³ Ce fut aux efforts multipliés du marquis de Bonnac et à la considération dont il jouit pendant le temps de son ambassade, que cette faveur fut accordée, malgré la répugnance des Turcs à réparer les églises des Chrétiens, et malgré les intrigues des schismatiques grecs, qui s'y opposaient et faisaient des présents considérables aux grands de la Porte pour empêcher cette restauration.

traité de Passarowitz, Mehemet-efendi. Il partit de Constantinople le 7 octobre 1720 (4 zil-hidjè 1132).

Si cette ambassade flatta l'envoyé français comme un moyen de rehausser l'éclat de la régence du duc d'Orléans, elle ne fut pas moins agréable au grand-vizir, qui crut ainsi pouvoir mieux pénétrer la véritable situation des affaires en Europe et la politique des puissances chrétiennes. De retour à Constantinople, en 1721, Mehemet-efendi, encore tout rempli d'admiration pour les choses qu'il avait vues en France, et charmé du bon accueil qu'il y avait reçu, se hâta de rédiger une relation de son ambassade. Il la présenta au grand-seigneur Ahmed III, qui la reçut avec le plus grand empressement¹.

Il est intéressant de voir de quelle manière furent considérés, au xviii^e siècle, par un Turc aussi distingué que l'était Mehemet, les progrès de la civilisation de notre vieille Europe, et de le suivre dans son admiration et son étonnement pour tout ce qu'il vit en France. Le passage des caraux à travers les villes et les campagnes, l'état florissant des contrées qu'il traversa, la pompe avec laquelle il fut reçu dans toutes les stations de sa route, le flux et le reflux de la mer; et enfin l'art de faire épanouir en hiver les fleurs que, seulement en été, il voyait à Constantinople, sont pour lui autant de prodiges qui excitent sa joie et son enthousiasme. « Une des choses les plus dignes de remarque en France, dit-il (pag. 11), sont le respect et la considération dont les femmes sont entourées, et, en vérité, la France est le paradis des femmes, فرانسہ عورتلرک جنتیدر. » Il rend compte ensuite, peut-être un peu trop longuement, du cérémonial

¹ Saïd-pacha, fils de Mehemet-efendi, et qui avait rempli auprès de son père les fonctions de secrétaire d'ambassade, fut aussi envoyé en 1741 auprès de la cour de France. Pendant son premier séjour, il s'était livré à l'étude de la langue française, et il devint assez habile pour pouvoir se passer d'interprète dans ses relations avec les Français. Il entreprit même de traduire du turc en français la relation de l'ambassade de son père. Cette relation a été publiée dans le Mercure de France du mois de décembre 1743.

observé à Paris lors de son entrée, qui fut, à en croire les relations du temps, une des plus magnifiques que l'on ait jamais vues¹ à Paris. Mehemet nous parle ensuite des audiences qu'il reçut du roi et du régent, et enfin du plaisir qu'il éprouva en assistant au spectacle tout nouveau pour lui d'une représentation à l'Opéra. Il passe successivement en revue les principaux monuments de Paris : le Jardin des plantes, la manufacture des Gobelins, l'Observatoire sont décrits chacun séparément et dans des termes qui supposent un véritable esprit d'observation.

Le château de Versailles et la machine de Marly sont aussi visités par l'ambassadeur ; il en parle comme de monuments merveilleux, en donne une description très-détaillée et faite avec soin, mais il blâme toutefois les dépenses considérables que le roi de France a faites pour l'embellissement de son palais, dépenses tout à fait inutiles, dit-il, et de pure vanité.

Mehemet-efendi, ayant pris congé du roi, se mit en route pour Toulon. Son passage dans les différentes villes fut célébré par des fêtes magnifiques, et surtout à Lyon. En passant par Nîmes, il alla visiter l'Amphithéâtre, et, à ce sujet, il raconte qu'avant la venue de Jésus le paganisme s'étant fort étendu, on saisissait les sectateurs de Moïse, lorsqu'ils reprochaient aux infidèles leur idolâtrie ; puis on les dépouillait de leurs habits et on les faisait dévorer par les lions dans cet amphithéâtre, autour duquel la population était assemblée comme spectatrice. C'est, comme on le voit, une fausse relation du supplice des bêtes, supplice que souffrirent les premiers martyrs chrétiens dans le trop fameux amphithéâtre de Nîmes.

Ce fut à Cette que Mehemet s'embarqua. Deux vaisseaux, l'un de soixante-quatre canons, l'autre de cinquante-deux, l'attendaient pour le reconduire à Constantinople.

¹ On peut voir au Musée de Versailles les tableaux représentant l'entrée solennelle de l'ambassadeur dans Paris. Ils furent exécutés par l'ordre du roi Louis XV, afin de conserver la mémoire de l'ambassade de Mehemet-efendi en France.

Mehemet-effendi, honoré de l'affection de Damad-Ibrahim le grand vizir, fut élevé au grade de capitán-pacha. Il était en possession de cette dignité en 1723, lors du départ du marquis de Bonnac pour la France, lorsque celui-ci fut remplacé par M. le vicomte d'Andrezel. Sultan-Ahmed ayant été déposé en 1730, à la suite de la révolte des janissaires soulevés par Muslih et Patrona, janissaires eux-mêmes, le grand-vizir Ibrahim fut abandonné à la fureur des rebelles qui lui arrachèrent la vie. Mehemet-efendi, ayant perdu son protecteur, fut relégué dans l'île de Chypre, dont on lui donna le gouvernement. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il mourut.

La relation de l'ambassade de Mehemet-efendi a été jugée digne de trouver place dans les annales ottomanes, et nous la trouvons insérée dans le *Tarikhi-Rechidi*¹. Deux traductions françaises, à ma connaissance, en ont été données : l'une imprimée, je crois, par M. de Fienne, secrétaire-interprète du roi, en 1757, en un volume in-12 ; l'autre insérée dans le *Mercure de France* en décembre 1743, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Cette dernière relation est très-abrégée, tandis que la première est une traduction fidèle.

Enfin on en trouve aussi une traduction, encore plus abrégée que celle que nous venons de citer, dans une Nouvelle description de la ville de Constantinople. Cet ouvrage, encore inédit, est un manuscrit de M. Fagnon, secrétaire-interprète du roi à Constantinople, qui l'a écrite en 1724. Ce manuscrit appartient à M. Marcel qui a eu la bonté de me le communiquer.

II. La seconde ambassade dont nous avons parlé comme devant faire partie de la Chrestomathie turque, est celle de Seïd-Wahid-efendi. A cette époque (1806), la question de l'intégrité de l'empire ottoman était déjà en litige, et l'in-

¹ Rechid a terminé son Histoire ottomane à l'année 1134; c'est à l'année 1133 qu'il a placé la relation de l'ambassade de Mehemet-efendi. Tchelebi-zadé, le continuateur de Rechid, a terminé son ouvrage à l'année 1141 (de l'hégire).

fluence des grands événements qui se passaient en Europe se faisait ressentir jusqu'en Turquie; aussi, après avoir reçu la nouvelle de l'issue de la bataille d'Austerlitz, l'envoi d'une ambassade auprès de l'empereur fut résolu à Constantinople. Napoléon était alors au fond de la Pologne; c'est là que l'ambassadeur dut aller le rejoindre.

Seïd-Wahid, l'un des principaux officiers de la chancellerie ottomane, fut le plénipotentiaire que la Porte envoya auprès de l'empereur. Il partit de Constantinople le 18 chawal 1221 (17 décembre 1806), décoré du titre de *nichandji*¹. Le nouvel ambassadeur était un personnage distingué par ses lumières et par son érudition. Doué d'un esprit juste et observateur ainsi que d'un jugement droit et sain, il avait cependant une grande irrésolution dans le caractère, et un manque de fermeté et de fixité dans ses actes, qui lui firent manquer le but de sa mission. Il était versé dans les langues arabe et persane, écrivait sa langue maternelle avec quelque élégance, et n'était pas même étranger à la poésie; car, lorsqu'il accompagna Napoléon à Dantzick, Seïd-Wahid lui présenta, sur la prise de cette ville par l'armée française, le quatrain suivant, dont le dernier vers forme le chronogramme de cet événement :

بن آندة ایدم هزار و هفت و هشتصد سال عیسا ده
دانستقد بی بیوک ناپولیون اخذ ایتدی اعدادن

¹ Les *nichandjis* (secrétaires chargés de tracer le chiffre (*toghra*) du sultan) forment le quatrième appui de l'édifice politique des Ottomans. Ils étaient dans l'origine, à proprement parler, secrétaires d'état, et, comme tels, membres du divan. Le *nichandji* était autrefois dans l'obligation d'apposer lui-même le *toghra* à la tête des firmans et diplômes; aujourd'hui ses secrétaires sont chargés de ce soin. Conformément au premier *Kanoun* ottoman, il avait dans ses attributions la révision et la sanction des projets d'ordonnances et de diplômes présentés par le *reis*; aujourd'hui, au contraire, il fait seulement apposer le chiffre du sultan après que l'examineur des écrits d'état, le grand référendaire (*beiliktchi*) et le grand chancelier (*reis*) y ont mis leur visa (*sahh*). (*Histoire de l'empire ottoman*, tom. III, pag. 313.)

اکا تاریخ اولور برجسته بو مضراع و حیداد
دانسقا شهرینی آلدی فرانسوزلی پروسیادان

J'étais présent, dans l'année 1807, lorsque le grand Napoléon prit Dantzick sur ses ennemis;

Ce misra, ô Wahid, servira comme monument (de chronogramme) à ce haut fait : les Français ont pris Dantzick sur les Prussiens.

Les lettres du dernier hémistiche additionnées suivant leur valeur numérique donnent 1807, époque de la prise de Dantzick.

-Le 8 juillet 1807, la paix de Tilsitt fut conclue entre Napoléon et Alexandre. Par le fait, à l'instant même, la mission de l'ambassadeur turc était terminée; cependant, au lieu de retourner à Constantinople, il visita toute l'Allemagne et la France, et ce ne fut qu'après avoir reçu une audience de congé à Fontainebleau, qu'il reprit la route de son pays.

De retour à Constantinople, il rédigea une relation de son voyage.

Seïd-Wahid, ainsi que nous l'avons déjà dit, était un homme de mérite, doué de connaissances variées, et en état de mettre à profit le temps qu'il passa dans les différentes contrées de l'Europe. Aussi le récit de son voyage est-il à la fois curieux sous le point de vue historique et géographique. On y trouve une narration circonstanciée des événements de cette époque accompagnée des réflexions particulières de l'ambassadeur, où celui-ci expose, suivant lui, le véritable état des choses et les causes réelles qui ont fait agir les souverains de l'Europe. Toutefois, à côté de ces graves réflexions viennent parfois se mêler des remarques bien futiles, tant sur les usages européens que sur l'ambassadeur persan avec lequel Seïd-Wahid se rencontrait fréquemment. Seïd-Wahid se plaisait à le mystifier, et plus d'une fois ce pauvre persan, qui, d'ailleurs, était un personnage distingué par ses connaissances, fut l'objet de sa jalousie à cause des honneurs qui lui étaient rendus.

En somme, Seïd-Wahid a décrit avec soin les villes les plus remarquables qui se sont trouvées sur son passage, et il a même indiqué toutes les stations *قوناقلر* auxquelles il s'est arrêté : Viddin, Temeswar, Pesth, Bude, Raab, Vienne enfin, toutes ces villes si célèbres dans les annales chrétiennes et musulmanes, sont l'objet d'une notice particulière. S'arrêtant davantage sur Vienne, il donne aussi une description de la bibliothèque, de l'arsenal et de l'école de médecine de cette ville. Retenu plusieurs semaines à Varsovie, jusqu'à l'arrivée de l'empereur, il employa ce temps à recueillir des informations de toute nature sur le royaume de Pologne, et le résultat de ses recherches offre à la fois un tableau curieux et intéressant de l'état politique et militaire de ce pays, et une description géographique et statistique de ces contrées.

Ce fut à Finkeinschteïn que Seïd-Wahid fut présenté à Napoléon par M. le chevalier Amédée Jaubert, qui servit d'intermédiaire entre Napoléon et l'ambassadeur pendant le cours de ces négociations. Il est à désirer que M. A. Jaubert, après la publication du texte de cette ambassade, veuille bien la faire suivre d'une traduction française. Il est hors de doute que les notes dont il l'enrichirait ajouteraient le plus haut intérêt à la publication du texte, et que, par suite de ses rapports immédiats dans cette affaire avec l'ambassadeur, les renseignements qu'il nous donnerait seraient, si j'ose le dire, plus curieux que le texte lui-même.

Pour terminer l'aperçu des sujets traités dans la relation de cette ambassade, nous ajouterons que Seïd-Wahid, après avoir rendu compte des diverses audiences qu'il reçut de Napoléon, a inséré un exposé très-concis, mais cependant assez curieux, de la vie de l'empereur. A la suite de ce morceau historique, il reprend le style descriptif, et trace des aperçus rapides sur Dantzick, la Bavière, le Wurtemberg, le duché de Bade et la France. Ce fut à Fontainebleau qu'il reçut son audience de congé, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et, le 17 chaaban, il quitta Paris pour

retourner à Constantinople. Le manuscrit d'après lequel la relation de cette ambassade a été publiée est joli, d'une belle écriture, quoique européenne cependant, de la main de M. Annibal Dantan, secrétaire-interprète du roi à Constantinople.

Chrestomathie persane. — La vie de Tchinghiz-khan a été choisie par M. A. Jaubert comme devant former la première partie de ce recueil. Il était difficile de trouver un sujet plus capable d'exciter l'intérêt que le récit de la vie et des actions de cet homme extraordinaire, qui, de simple chef de horde, s'éleva par son génie au point le plus élevé de l'autorité suprême, et fut un des plus puissants princes qui aient jamais existé. Tchinghiz-khan fit pour les Tatars ce que Mahomet avait fait pour les Arabes : il en forma une nation, réunit sous un seul chef toutes ces tribus éparses sur les vastes steppes de la haute Asie, leur fit exécuter des prodiges, et enfin leur donna un code de lois dont la stricte observation fut rigoureusement enjointe.

Telles furent les bases sur lesquelles Tchinghiz établit l'édifice de la puissance mongole, et, par suite de la discipline admirable établie dans ses armées, de l'entier dévouement du soldat aux ordres de ses chefs¹, et surtout par la simplicité de mœurs de ces peuples, Tchinghiz, en qui le génie de la guerre était inné, créa ce fameux empire mongol, qui embrassait à la fois et l'Asie et l'Europe. Mais, si nous accordons des éloges au grand homme qui sut effectuer des choses si merveilleuses, quelle horreur doivent nous inspirer les excès auxquels il se porta ! Toute l'Asie fut remplie des traces déplorables de son passage, et, de tous côtés, ces plaines quelque temps avant encore si fertiles, ces villes si florissantes, tout cela, après l'irruption des Tatars, fut changé

¹ Les historiens arabes et persans, Mirkhond et Fakhreddin-Razi entre autres, s'accordent à dire que les armées tatares furent celles où la discipline fut le mieux observée, et qu'aucune autre ne peut leur être comparée sous ce rapport.

en de vastes cimetières couverts de morts, et en des monceaux de cendres et de ruines. L'Asie seule ne fut pas abandonnée au bras terrible de ce devastateur impitoyable, l'Europe aussi fut livrée par la Providence aux fureurs de ce nouvel Attila, qui se nommait lui-même l'instrument de la vengeance divine, *مینی که از بلاهای درگاه آنحضرت*. Une partie de la Russie méridionale fut ravagée par ses généraux, et, quelques années après la mort de Tchinghiz, et à la faveur des divisions intestines qu'ils semèrent ou excitèrent entre les différents peuples slaves, les Mongols poussèrent leurs courses jusque dans la Russie septentrionale, en Pologne et en Silésie (bataille de Lignitz, 1345) et réduisirent presque tout le pays sous leur obéissance.

Les peines, les fatigues, les privations, rien ne coûtait à ces hordes, en qui le goût du carnage et de la destruction était, pour ainsi dire, un instinct naturel; les distances les plus grandes étaient franchies par elles avec une rapidité incroyable, et il n'était pas rare de trouver sur les bords de la mer Caspienne, et même en Europe, les troupes qui quelques mois auparavant campaient sous les murs de Pékin. Tchinghiz-khan savait combien il importe de tenir le soldat continuellement en haleine; aussi fut-ce dans le but de former des troupes aguerries et soumises à la discipline, qu'il institua ces grandes chasses dont l'enceinte embrassait un espace immense de terrain. Ces chasses, comme on le sait, duraient plusieurs mois. L'armée, à une certaine époque, était disposée de manière que les soldats, rangés dans une forme circulaire, et cependant fort éloignés les uns des autres, poursuivaient le gibier devant eux en se rapprochant du centre, et venaient le jeter en quantité prodigieuse aux pieds de leur khan, après une marche quelquefois de trois mois¹.

¹ Tchinghiz revenant à Samarcande en 620 envoya un courrier à son fils Djoudji-khan, qui faisait son séjour dans le Decht-kiptchak, pour lui porter le message suivant : « Mon cher fils, monte à cheval avec toutes tes troupes, puis viens nous rejoindre en chassant devant toi les bêtes fauves

L'auteur persan, Mirkhond, nous offre (p. 107) lui-même un tableau curieux des mœurs et usages des Mongols; nous avons cru devoir joindre ici la traduction de ce tableau.

Tchinghiz s'étant mis en marche, à la tête de ses armées, pour renverser la puissance de Sultan-Mehemmed-Khiarezmshah, celui-ci, résolu à opposer la plus ferme résistance et à défendre sa couronne jusqu'au dernier soupir, envoya un émissaire auprès des Mongols pour prendre des informations sur le caractère et les habitudes des soldats qu'il allait avoir à combattre. Cet envoyé, de retour de sa mission, s'exprima en ces termes : « Les armées de Tchinghiz sont aussi innombrables que les fourmis et les sauterelles. Ses soldats sont tous braves et prêts à résister à tout événement. Ils restent dans le lacet de la douleur le cou du lion du firmament et percent de leur lance l'arbalétrier céleste (Arc-tarus). Le visage riant dans le festin et terrible dans le combat, ils ne forment que les doigts d'une seule main et se prêtent, comme les deux mains, un mutuel secours. Ils agissent d'un commun accord, et sont tellement soumis et obéissants aux ordres de leur prince, que pour son bon plaisir ils préfèrent l'arc et le carquois aux vêtements de brocart, le glaive et le poignard à l'or et aux diamants. Ils supportent mieux que tout autre peuple les fatigues de la guerre, et ne connaissent point les plaisirs et le repos, non plus que la fuite et la retraite. Ils font leurs armes de leurs propres mains, et préparent eux-mêmes leurs boissons et leurs vêtements. En campagne comme dans leurs foyers, ils n'ont aucunement besoin de tirer rien du dehors; car ils trouvent chez eux moutons, bœufs, chevaux et chameaux. Ils se contentent de lait (*chir*), de lait aigre (*dough*) et de fromage sec (*gourous*). Leurs bestiaux creusent la terre à coups de pieds; en arrachent les racines dont ils font leur nourriture, et se passent tout à fait d'orge et de paille.

« du Decht-kiptchak, afin que nous fassions une chasse. » (Abou'gazi, p. 75.
— Vie de Tchinghiz, pag. 169.)

« Ces hommes se prosternent au lever et au coucher du soleil
 « et de la lune. Ils ne s'attachent point à la distinction des
 « choses permises et défendues, et mangent la chair de tous
 « les animaux, même celle du chien, du porc et du coq, sans
 « aucune répugnance. Ils ouvrent les veines de leurs bes-
 « tiaux, reçoivent leur sang dans des outres, et le boivent.
 « Les nœuds du mariage ne sont pas observés et respectés
 « chez ces peuples; ils prennent autant de femmes qu'ils en
 « peuvent nourrir, et prennent même les femmes de leurs
 « pères, dont ils font leurs épouses¹. Lorsqu'ils ont remporté
 « la victoire sur leurs ennemis, ils ne laissent la vie à aucun
 « de leurs adversaires; ils ouvrent même le ventre des femmes
 « enceintes pour décapiter les enfants qu'elles portent dans
 « leur sein. Lorsqu'ils doivent passer une large rivière,
 « comme ils ne connaissent pas l'usage des bateaux, ils
 « cousent ensemble les peaux de plusieurs animaux sauvages
 « pour en former des sacs, dans lesquels ils placent tous leurs
 « bagages; puis, en ayant lié fortement l'ouverture, ils atta-
 « chent ces sacs à la queue de leurs chevaux et traversent le
 « fleuve en se tenant attachés à la crinière de leurs mon-
 « tures². Dieu puisse-t-il nous préserver jamais de rencontrer
 « ces peuples ! »

Tchinghiz-khan légua à ses fils l'empire le plus vaste qui fut jamais : son territoire, de douze cents lieues de largeur, était baigné, d'un côté, par les mers de la Chine, de l'autre,

¹ M. d'Ohsson (*Histoire des Mongols*) ajoute qu'ils font leurs épouses des femmes de leur père, à l'exception toutefois de celle qui leur a donné le jour.

² Les Tatars font aussi des fascines de roseaux liées à la queue du cheval, sur lesquelles ils mettent leurs armes et leurs habits, qu'ils empêchent par là de se rouiller (Marsigli, *État militaire de l'Empire Ottoman*, pag. 49). Ces espèces de radeaux sont nommés *tcheleki* (چلك). Toutefois on désigne plus particulièrement par ce nom les radeaux qui naviguent sur le Tigre et qui sont formés d'outres attachées les unes aux autres. Les *Tcheleki* sont le nom d'une île dont les Turcomans retirent une grande quantité de naphte, qu'ils mettent en tonneaux. Chez ces peuples, le mot *tchelek* désigne un tonneau. (*Voyage en Turcomanie*, pag. 38.)

par les rives occidentales de la mer Caspienne. Tant que les lois établies par Tchinghiz furent observées avec une religieuse ponctualité par ses descendants, tant qu'ils reconnurent l'autorité d'un chef suprême, commandant à toutes les nations tatares¹, l'empire ne cessa de prospérer et d'être florissant. Les armes mongoles, partout accompagnées de la victoire, renversaient en 655 (1251) la trop célèbre puissance des Ismaéliens, dans la personne de Rokn-éddin, leur dernier chef, égorgé à Caracorom par les ordres de Mangoukhan. En 656 (1258), la dynastie des Abbassides, qui occupait le trône de Bagdad depuis près de six cents ans, tombait devant les armées de Houlagou, et le malheureux et faible khalife fut massacré, ainsi que sa famille, sous les yeux du conquérant mongol².

Le cours de ces victoires vint s'arrêter en Orient devant le courage de Melik-Modaffer-Koutouz, sultan mamlouk baharite, et les armées mongoles éprouvèrent une déroute complète près de Ain-Djalout, en Syrie, dans l'année 658 (1260)³. Plus tard, Bibars-Bondoedari, meurtrier et successeur de Koutouz, reçut à sa cour un des derniers rejetons de la famille abbasside, et lui rendit un fantôme d'autorité, que ses

¹ On lit dans Abou'lgazi que Tchinghiz, après avoir distribué à ses fils les différentes parties de l'administration de son empire, les réunit un jour auprès de lui; il leur recommanda de conserver l'union entre eux, et d'éloigner tout sujet de contestation et de querelle; puis, tirant une flèche d'un carquois, il la brisa en morceaux. Prenant une seconde fois plusieurs autres flèches, il les réunit ensemble, et demanda aux personnes présentes s'il y avait parmi elles quelqu'un qui pût briser ce faisceau. Personne ne put y parvenir. Alors Tchinghiz s'adressant à ses fils, leur dit : « Ces flèches sont votre image : si vous vous réunissez les uns aux autres, si vous choisissez un souverain parmi vous et si vous ne transgressez pas ses ordres, personne ne pourra vous détruire. Mais aussi, si vous n'êtes point unis, si la discorde se mêle entre vous, de la même manière dont cette flèche a été brisée, de la même manière vous serez détruits. » (Texte turc, p. 54.) Notre bon Lafontaine a reproduit ce fait historique dans une de ses fables intitulée *Le vieillard et ses enfants* (fable 18, livre IV).

² Fakhr-éddin-Razi. — *Chrestomathie arabe*, tom. I, pag. 41.

³ *Histoire des Mamlouks*, première partie, pag. 104.

descendants conservèrent jusqu'à la conquête de l'Égypte par Sultan-Sélim I^{er}, en 923 (1517)¹.

Pendant, après avoir dicté des lois à l'univers presque entier, les descendants de Tchinghiz durent subir le sort réservé par l'Être suprême à tous les grands conquérants, c'est-à-dire que la dureté de leurs mœurs fut adoucie par la mollesse et les plaisirs des peuples qu'ils avaient vaincus, et bientôt l'indiscipline et l'oubli des institutions de leur fondateur, se glissant parmi eux, furent la cause de la décadence de leur empire. Timour vint relever l'empire mongol de son abaissement; il lui donna un nouveau lustre, réunit encore une fois sous le même sceptre toutes les nations tatares, et parvint à placer sous ses lois des états presque aussi vastes que ceux de Tchinghiz-khan. L'Europe, à cette époque, dut son salut aux Mongols, et, grâce à la victoire remportée par Timour sur Bayezid-ildirim, dans la plaine d'Angora, en 805 (1403), la conquête de Constantinople fut reculée de cinquante années.

Quant aux descendants de la famille tchinghiz-khanienne, ils vinrent, sous les ordres de Hadji-Guerai, en 1441, déposséder les Génois de la Crimée, à la suite des guerres civiles qui firent crouler l'empire mongol du Kaptchak. Longtemps possesseurs absolus de ce petit état, ils furent déposés eux-mêmes de l'autorité souveraine et mis au rang de pachas (vice-rois) de l'empire turc, en 1475². Enfin, cédée

¹ Ce prince était l'emir Abou-Iqacem Ahmed, fils du khalife abbasside Daher-abou-Nasr-Mohammed. Il fut revêtu au Kaire de la dignité khalifale, sous le titre de Mostanser-béah, en 659 (1261). (*Histoire des Mamlouks*, première partie, pag. 146.)

² Mahomet II, après la prise de Constantinople, songea à s'emparer de la Crimée; à cet effet il envoya une flotte sous les ordres de Guedik-Ahmed pacha pour chasser à la fois les Génois qui avaient conservé quelques places en Crimée, et détrôner les khans eux-mêmes. Quelques jours suffirent au capitain-pacha pour exécuter les ordres de son maître: le 4 juin 1475 (880) les troupes turques prirent possession de la Crimée, et Mengheli-gheraï fut élevé à la dignité de khan, sous la suzeraineté de la Porte. (*Histoire de l'empire ottoman*, par M. de Hammer, tom III, pag. 196.)

en 1783 par la Turquie aux Russes, la Crimée est devenue maintenant une province européenne, et l'on retrouve les princes tchinghiz-khaniens dans les rangs inférieurs de l'armée russe.

La vie de Tchinghiz-khan offerte au public est tirée de l'Histoire universelle de Mirkhond, intitulée *روضة الصفا* *Raouzat-essafa* (le Jardin de la pureté). Cet ouvrage, comme on le sait, est divisé en huit parties; c'est la cinquième qui est consacrée à l'histoire du conquérant mongol et de ses successeurs. L'ouvrage de Mirkhond est suffisamment connu, et la notice qu'en a donnée feu M. Jourdain dans les Notices et extraits des Manuscrits est trop complète pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de nouveaux détails à ce sujet. Nous nous bornerons à rendre compte des manuscrits qui ont servi à la correction du texte. Ils sont au nombre de quatre. Le premier, le plus beau de tous et le plus correct, est celui d'Otter, portant le n° 115. Il est écrit en caractère *neskhi* fort lisible. Le second, en caractère *talik* d'un assez bonne écriture, mais incomplet, porte le n° 120 de Saint-Germain; il se termine à la régence de Tourakina-Khatoun, femme d'Oktai-khan, fils de Tchinghiz. Le troisième est un manuscrit de deux cent vingt-six pages en caractère *neskhi*, contenant la cinquième partie tout entière; il porte le n° 20. Enfin le quatrième est un manuscrit in-folio fort bien écrit, mais par deux mains différentes, en caractère *neskhi*; chaque page est ornée d'un entourage colorié; mais la première partie est très-incorrecte, surtout pour les mots mongols ou turcs cités dans le cours de l'ouvrage.

Les auteurs arabes, persans et turcs font remonter la généalogie de Tchinghiz-khan jusqu'à Japhet, fils de Noé¹.

¹ On sait que ce fut à Japhet que Noé donna la fameuse pierre nommée *hadjar-almathar* (la pierre de la pluie), ou bien *seng ieddé* *سنگ یهدی* (la pierre de jade), qui avait la puissance de faire tomber de la pluie toutes les fois que Japhet en désirait. Mirkhond rapporte ce fait en détail, et le géographe Bakoui en fait aussi mention. (Voy. sur cette pierre, *Recherches sur la pierre de ju ou le jaspé des anciens*, par M. de Rémusat, 1820. — Voy. aussi

C'est par le récit de la vie du fils de ce patriarche, Japhet, que Mirkhond a commencé son travail, et c'est aussi à cet endroit que commence le morceau historique publié par M. A. Jaubert. Avant d'entrer en matière, l'auteur persan donne un préambule écrit dans le style ampoulé des auteurs orientaux, dans lequel il exprime sa reconnaissance pour l'émir Ali-Schir, et forme les vœux les plus ardents pour son bienfaiteur. Voici la traduction de ce préambule :

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux !

« L'ornement de la préface des hauts faits et actions remarquables des sultans magnifiques, ainsi que la parure gracieuse du récit circonstancié des qualités et actions glorieuses des khakans aussi puissants que le destin, doit « consister à louer et à célébrer un roi dont l'étendue de la « gloire est pure de tout soupçon de faiblesse, et l'ère de sa « glorieuse éternité exempte de l'atteinte des vicissitudes du « temps, souverain qui place sur la tête de qui il lui plaît la « couronne du khalifat et le diadème de la puissance, et qui « dépouille du rang de l'autorité et du coussin de la souveraineté ceux que sa volonté a désignés. Tu donnes les empires et tu les ôtes à ton gré; tu élèves et tu abaisces ceux que tu veux élever ou abaisser. Le bien est dans ta main; certes tu es puissant sur toutes choses. (*Coran*, surate III, v. 25).

Vers. — « La royauté et l'esclavage sont répartis par toi; tu donnes le bonheur à qui il te convient.

« Que les hommages des salutations aux exhalaisons embaumées, que les prières aux émanations parfumées soient répandus sur le saint tombeau et le sépulcre; respirant

les renseignements curieux que M. Quatremère a donnés sur ce fameux سنگ جاد dans l'appendice de l'Histoire des Mongols.) De là dérive le mot جادج, au pluriel جادجيان *djededjân*, qui signifie : ceux qui possèdent la pierre de jade جاد, ou, plutôt, qui opèrent des prodiges semblables à ceux produits par cette pierre; en un mot, *enchanteurs, magiciens*.

« l'ambre, de cette fleur du jardin de la gloire, de ce bouquet du parterre de roses de l'apostolat, le prince de la cour de la pureté, le chef de la cohorte des prophètes et des saints, l'ami de Dieu, Aboul-Qacem-Mohammed-el-Moustafa (l'élu de Dieu) ! Que sur lui et sur sa famille reposent les bénédictions et le salut !

Vers. — « (Lui qui est) le chef de la caravane des hommes clairvoyants, la prunelle de l'œil de l'essence de la vérité. La fontaine « *Selsebil*¹ prend sa source au milieu de ses lèvres, l'ange Gabriel « tire son salaire du sucre qui découle de sa bouche.

« Que les bienfaits de la miséricorde et de la bienveillance divine reposent continuellement sur les âmes immortelles de cette famille « de saints et sur ses compagnons, les piliers de la foi², les champions des liccs de la religion, la forteresse défendant les contrées « de l'islamisme !

« L'esprit éclairé des gens intelligents ne doit pas ignorer « que l'écrivain de ces lignes, Mohammed-ben-Khavendchah, « a mis tous ses soins à disposer et achever, autant qu'il était « en son pouvoir, l'histoire des rois et des sultans, pour le bon « plaisir et l'agrément de sa grandeur (Mir-Ali-Schir), au rang « élevé, celui qui exerce le commandement, le lieutenant de « l'autorité royale, le refuge des émirs des deux Orients, le « pôle des empires des deux horizons, l'asile et l'appui des « peuples, le héros du sabre et du *calem*, l'édificateur des « fondements de la loi et de la religion, qui étend par sa « sollicitude le tapis du repos et du bonheur ;

Vers. — « Grand de dignité, noble de race, vertueux de réputation, « heureux d'horoscope, favorisé du destin et des augures ; c'est un « monde de libéralité, un océan de générosités tellement continues, que devant ses bienfaits l'or et l'argent sont comme de la

¹ Voyez, sur cette fontaine du paradis, la note de M. Garcin de Tassy (Oiseaux et fleurs, p. 227.)

² *آواناد*. Voyez sur le mot *avlad*, le quatrième grade dans l'ordre des sohs, (Pend-namé, pag. 59.)

« pierre et de la boue. Lorsque le *houmaï*¹ de sa sollicitude étend
« ses ailes, il embrasse un cercle plus grand que celui de tous les
« êtres.

« Le pilier de la puissance impériale, le familier de la ma-
« jesté royale, doué d'un esprit fort et pénétrant, d'un cœur
« pur et éclairé, le régulateur de l'empire et de la religion,
« l'émir Ali-Chir. Que le Dieu très-haut puisse éterniser son
« bonheur et sa prospérité!

« Ainsi donc, après avoir terminé le quatrième volume, et
« sans mettre le retard et le délai qui sont ordinairement la
« coutume des savants, le *calem*, semblable à un coursier à la
« marche gracieuse, commença à caracoler dans l'hippodrome
« de l'explication des événements qui n'ont pas encore été con-
« signés par la plume de l'exposition, et à s'élancer dans la
« carrière des hauts faits qui ont illustré les souverains des
« contrées de l'Orient et du Turkistan. J'ai la ferme con-
« fiance et la certitude la plus grande que ce volume sera
« prochainement terminé, comme les autres volumes, par
« suite de l'embellissement et de la parure qu'il aura reçus
« avec les nom et surnoms augustes de cet émir puissant,
« emblème de la justice. »

A la suite de ce morceau préliminaire, Mirkhond nous donne une histoire abrégée, que l'on pourrait plus justement nommer une nomenclature généalogique des souverains tatars et mongols. Voici d'abord la filiation des enfants de Japhet, jusqu'à la séparation des Mongols et des Tatars :

Japhet, Turk, Ilmindjè-khan, Dibbakoui-khan, Gaïouk-khan, Alindjè-khan.

Alindjè eut deux fils jumeaux, Tatar et Mogoul, entre lesquels il partagea ses états. Ces deux princes devinrent

¹ هُمای le *houmaï*, appelé ainsi par le Persan بادخوور est à leurs yeux le plus noble des oiseaux. Les auteurs arabes et persans assurent que le *houmaï* est une espèce d'aigle royal qui ne mange point les autres oiseaux, et se nourrit seulement des os qu'il trouve. Les auteurs persans disent que l'ombre de cet oiseau, dans son vol, est pour la personne sur la tête de laquelle elle vient se reposer, un présage de grandeur et même de souveraineté.

chaçon la souche de deux grandes nations, qui prirent de leurs chefs, le nom de tatar et de mongole.

Les princes de la dynastie tatar sont au nombre de huit, savoir : Tatar-khan, Bouca-khan, Yelindjé-khan, Issefi-khan, Aqsiz-khan, Ordou-khan, Baïdou-khan et Sioundj-khan.

La dynastie des princes mongols se compose de neuf personnages, qui sont : Mogol-khan, Qara-khan, Oghouz-khan, Gun-khan, Ai-khan, Yelduz-khan, Mengheli-khan, Tinghiz-khan et Il-khan¹,

Les auteurs turcs regardent Oghouz-khan comme le héros de leur ancienne histoire. Il vint au monde musulman, disent-ils, et força sa mère et sa femme à croire à l'islamisme; enfin, ayant, pour ainsi dire, répudié ses deux premières femmes, à cause de leur refus d'entrer dans la vraie religion, celles-ci, animées par la jalousie, excitèrent le père à marcher contre le fils afin de le faire périr. Oghouz soutint l'attaque de Qara-khan, son père, le mit en déroute, et, par là, devint souverain des nations mongoles, dont un grand nombre, suivant Mirkhond, embrassa l'islamisme. C'est à ce prince que remonte l'origine des diverses tribus turques, telles que les Ouighours, les Qanqlis, les Qaptchaqs, les Qarliqs, les Qalatch, etc. auxquelles Oghouz donna ces noms en faisant allusion à leurs diverses situations lors de la lutte qu'il eut à soutenir contre son père Qara-khan.

Sous Il-khan, le dernier prince mongol, les tribus tatar et mongoles en vinrent aux mains, et ces dernières furent tellement détruites que deux hommes, Qayan et Nagos, et deux femmes seulement purent échapper au carnage. Dans leur fuite, ils trouvèrent un endroit agréable, entouré de montagnes de tous côtés, et s'y arrêlèrent, espérant être, en ce lieu, à l'abri des poursuites et de la fureur de leurs ennemis. Qayan donna à ses descendants, qui étaient les

¹ Voyez, sur le caractère sacré des nombre sept et neuf chez les Orientaux, Strahlenberg, *Description of the north and eastern parts of Europe and Asia*, pag. 82; le système d'arithmétique arabe inséré dans le Dictionnaire de mathématiques de Monfort, pag. 141, et le *Tarikhi-Timour*, pag. 32 r.

plus nombreux, le nom de *Qayanlar*; Nagos nomma une partie des siens *Nagoslar*, et l'autre *Dirliguin*. Après avoir passé quatre cents ans, suivant Aboulgazi, dans l'intérieur de la montagne d'Irgouna-goun, la nation mongole s'était accrue à un tel point qu'il ne lui fut plus possible de rester dans un espace aussi resserré, et qu'il devint nécessaire de chercher un autre lieu de séjour. On sait de quelle manière les Mongols sortirent de cette prison naturelle, et quel fut le moyen qu'ils employèrent pour se frayer un passage à travers ces remparts de rochers ferrugineux; nous n'entrerons dans aucun détail sur ce sujet.

Le dernier chef mongol, dans Irgouna-goun, avait été Yeldouz-khan. Ce prince eut deux fils qui moururent avant lui; mais l'un d'eux avait laissé un fils et une fille: Yeldouz-khan les maria l'un à l'autre. Cette femme est la fameuse Alancou, de qui descend Tchinghiz-khan. Voici, en résumé, ce que les Mongols, amateurs du merveilleux, racontent d'Alancou pour relever encore plus la noblesse de la race de leurs princes. Alancou fut déclarée souveraine des tribus mongoles après la mort de son mari dont elle n'avait pas eu d'enfant. Quelque temps après cet événement, on vit descendre du haut de sa tente¹ une forme fantastique aussi

¹ Les Tatars, et en général tous les peuples de la Sibérie, ont encore conservé les mêmes usages dans la construction de leurs tentes. Soit qu'ils habitent dans des huttes ou dans des demeures fixes, ils ne manquent pas de laisser toujours au milieu du toit une ouverture qui leur sert en même temps de fenêtre et de cheminée. Les huttes des Calmouks et des Mongols sont formées en rond d'un assemblage de plusieurs grosses planches d'un bois léger, de la hauteur de la hutte, jointes ensemble par des bandes de cuir, afin de les pouvoir dresser et transporter avec facilité; ils les couvrent en dehors d'un feutre épais, pour pouvoir être à l'abri du froid et d'un mauvais temps. La place du feu est au milieu de la hutte, directement au dessous du trou nommé *تونكليك*, qu'ils laissent au milieu du comble; les lits sont autour de la hutte contre la clôture. Toutes les habitations des Tatars, soit fixes, soit mouvantes, ont leur porte tournée vers le midi, pour être à l'abri des vents du nord, qui sont très-violents dans toute la Grande-Tartarie. (*Histoire générale des Tartares*, pag. 145. — *Voyage chez les Kalmuks*, par Bergman, p. 17.)

lumineuse que le soleil. Cet esprit s'introduisit dans le corps d'Alancou et la rendit enceinte. Après avoir prouvé son innocence à ses sujets, aux yeux desquels elle paraissait coupable, Alancou mit au monde trois jumeaux. C'est du troisième, nommé Bouzendjir, que descend Tchinghiz-khan, à la neuvième génération. Les descendants de Bouzendjir sont rangés dans l'ordre suivant : Bouzendjir, Toca, Doutoumin, Kaidou, Baisanghar, Toumena, Caboul, Bortan-Behadur et enfin Pysouka-Behadur, père de Tchinghiz-khan.

Tchinghiz-khan vint au monde l'an 559 de l'hégire (1163-1164 de J. C.)

Il est complètement inutile d'entrer dans aucun détail sur la vie de ce conquérant, l'Histoire du grand Gengis-khan, par M. Petis de la Croix, et une foule d'autres nous l'ont fait connaître suffisamment. Nous insérons seulement ici une traduction de ces lois célèbres de Tchinghiz, connues sous le nom de *yaca*¹. Il paraîtra peut-être superflu d'en donner une nouvelle traduction, puisque M. Langlès (*Notices et Extraits des Manuscrits*, tom. V, p. 192), M. Petis de la Croix (*Histoire du grand Gengis-khan*) et enfin M. de Sacy (*Chrestomathie arabe*, tom. II, p. 160), etc. ont fait connaître le contenu de ces lois. Cependant, aucune de ces versions n'est conforme au texte de Mirkhond. M. Langlès l'a beaucoup augmenté, ainsi que M. Petis; M. de Sacy ne le donne que d'après un auteur arabe, et enfin M. Mouradgea d'Ohsson n'entre pas dans de grands détails; c'est ce qui nous a décidé à offrir au public une nouvelle traduction, faite seulement sur le texte de l'historien persan.

¹ **باب**. Voyez sur ce mot, *Histoire des Mongols* de Rachid-eddin, traduite et annotée par M. Quatremère, pag. CLX de l'introduction, et 35 de la préface.

RÉCIT DE QUELQUES ACTIONS DE TCHINGHIZ-KHAN, ET EXPOSÉ DE QUELQUES LOIS ET USAGES CONNUS DANS L'IRAN ET DANS LE TOURAN SOUS LES NOMS DE *YOUÇOUN* ET *YAÇA*¹.

« Le Dieu très-haut, qu'il soit glorifié et exalté, avait accordé à Tchinghiz-khan une intelligence, une sagacité, une raison et un jugement parfaits dans les affaires de ce monde. Lorsqu'il fut délivré des embarras que lui suscitaient Ong-khan et Tayang-khan, et que toutes les tribus et les hordes qui prétendaient se révolter furent venues dans le lieu de l'obéissance et de la soumission, il établit quelques lois et réglemens pour l'administration du pays, l'arrangement des affaires, l'organisation des armées et le bonheur des peuples. D'après sa sagesse et son jugement, il établit une loi pour chaque affaire et une peine pour chaque délit.

« Comme dans le commencement de sa puissance il avait du penchant pour les musulmans, il arrêta que l'on payerait quarante *balisch*² pour le prix du sang d'un musulman, tandis que, pour celui d'un Chinois, on ne donnerait qu'un ane.

« Les Mongols ignoraient complètement l'écriture; Tchinghiz rendit cet ordre : « Un certain nombre d'enfants mongols apprendront l'écriture ouïghoure, et consigneront ces pré-sens réglemens et ces lois dans des registres qui seront dé-posés ensuite dans le trésor pour y être conservés. Toutes les fois qu'un nouveau khan montera sur le trône, ou bien qu'un grand événement se manifesterà, les princes du sang se réuniront, feront apporter le livre des lois, et décideront l'affaire d'après les réglemens qu'il contient.

¹ *يوسون*, « coutume, usage. » *ياساق*, « loi, ordre émané du prince. » Voyez *Histoire des Mongols*, pag. 34 et 35.

² Le *balisch* est une monnaie mongole, ainsi que nous l'apprend M. Quatremère, *Histoire des Mongols*, pag. 321. On distinguait deux espèces de *balisch*; le *balisch* d'or et le *balisch* d'argent. Le *balisch* d'or valait 8 mithqal ou dinars et 8 danegs, et le *balisch* d'argent 8 dirhems et 2 danegs.

« L'organisation des armées, le siège des places, étaient exécutés d'après ces lois; s'il arrivait qu'on y contrevint quelquefois, on avait lieu de s'en repentir. Voici un fait qui confirme ces paroles. Lorsque le roi de l'islamisme, Gazan-khan, se fut emparé de la Syrie, Qoutlouq-chah-Noïan¹ lui dit : « D'après les anciens yaças, il faut tout saccager et tout détruire en Syrie. » Gazan ne consentit pas à donner cet ordre; mais, lorsqu'il eut quitté ces contrées, les habitants se révoltèrent. Alors le chah se repentit de sa clémence, mais il n'y avait plus aucune utilité à retirer de ce repentir.

« En somme, Tchinghiz, dans les premiers temps de la soumission des hordes et des tribus mongoles, fit disparaître du milieu d'elles un grand nombre de coutumes déplorables, comme le vol et l'adultère; il embellit toutes les parties de son empire par la parure de la justice, de la bonté, des bienfaits et de l'équité. Il rendit les voies de communication par les fleuves, les plaines, les villes et les cantons tellement libres pour les voyageurs, les allants et venants, les marchands et autres qui recherchent la fortune, qu'un seul cavalier, avec un plateau d'or sur la tête, parcourait sain et sauf, recevant l'hospitalité, ces contrées aussi sûres que les cieux, et allait et venait des extrémités de l'Orient à celles de l'Occident sans concevoir aucune inquiétude*.

« Tchinghiz-khan n'épouvantait pas par de nombreuses armées et par de grands préparatifs ceux auxquels il envoyait déclarer la guerre et qu'il invitait à la soumission; il leur écrivait seulement ces mots : « Si vous vous soumettez et si vous obéissez à nos ordres, vous trouverez grâce de la vie; mais si vous faites le contraire, nous ne savons ce qui arrivera : Dieu seul le sait! *اگر ایمل و منقاد ما شوید بجان امان* »

¹ *نویان* et *نویین* signifient « un chef de touman, (chef de dix mille hommes). Ce surnom, encore aujourd'hui, est donné chez les nations mongoles, aux princes de la famille régnante. (*Histoire des Mongols*, pag. 76.)

* *Abou'lghani* (pag. 56) s'exprime dans les mêmes termes sur la sûreté des routes dans l'empire de Tchinghiz-khan.

یابید و اگر خلاق این باشد ما چه دائم خدای قدیم
 داند. Ce langage, certes, est d'un homme qui a une entière
 confiance en Dieu ; aussi, tous les états qui sont en son pou-
 voir, il les a acquis par cette croyance.

« Une des coutumes de Tchinghiz et de ses descendants
 était de ne pas rechercher l'emphase des qualités et des titres.
 Cela était expressément défendu à leurs secrétaires, et chaque
 prince qui montait sur le trône prenait seulement un surnom
 comme celui de *khan* ou *qaân*¹. On ne leur donnait pas
 d'autre titre, ni en leur écrivant ni en leur adressant la pa-
 role, car ils repoussaient la surabondance des épithètes. On
 raconte que, lors de la conquête du Mawar-el-nahar, un *man-
 chi* de Kharezmhah vint au camp de Tchinghiz pour lui
 offrir ses services. Tchinghiz le remit entre les mains d'un
 émir en lui disant : « Il me faut un homme pour correspondre
 « avec les nations soumises et rebelles. » Quelque temps après,
 lorsque Houbè-noyan eut conquis tout le pays qui s'étend
 du Djihoun jusqu'aux frontières de l'Azerbaïdjan, il envoya
 une dépêche à Tchinghiz, conçue en ces termes : « Le désir
 « de notre cœur est de nous diriger vers la Syrie, mais nous
 « sommes forcé de nous en abstenir par suite de l'opposition
 « de Bedr-eddin-Loulou, souverain de Moussoul. » Tchinghiz
 ordonna alors au *manchi* d'écrire à Bedr-eddin une lettre
 ainsi conçue : « En considération de ce que le Dieu très-haut
 « m'a concédé, ainsi qu'à ma famille, l'empire de toute la
 « terre, quiconque se soumettra et livrera passage à mes
 « troupes s'en trouvera bien, et sa tête, ses biens, ses états
 « et sa famille lui seront conservés ; tandis que ceux qui mon-
 « treront l'arrogance et la rébellion, l'Éternel seul sait ce qui
 « leur arrivera ! Si Bedr-eddin fait sa soumission et nous obéit,
 « il n'éprouvera que bons procédés de notre part, tandis que,
 « s'il veut nous tenir tête, que deviendront le royaume et les
 « richesses de Mossoul, lorsque nos troupes seront arrivées

¹ قَاآن, « grand roi, khan suprême. » (Voyez sur ce mot *Histoire des
 Mongols*, pag. 10).

خدای بزرگ منک روی زمین را بمن
 و اورغ من ارزان داشته هرکه ایل شود و لشکرهای ما را
 راه دهد. اورا نیکو باشد و سر و مال و ملک و فرزندان
 باو نماید و هرکه شمرد و عصیان نماید آنرا خدای
 جاوید داند که اگر بدرالدین ایل شود و متابعت
 نماید از جانب ما موافقت بیند و اگر خلاف کند چون
 لشکرهای بزرگ ما آجا رسند ملک و مال موصل کجا رود

Le *manchi*, suivant la coutume des kâtebs, écrivit une lettre d'un style fleuri, d'une élocution distinguée, langage que l'on emploie envers les rois. Danischmend Hadjib ayant traduit cette lettre en mongol, la lut à Tchinghiz. Celui-ci, trouvant la lettre en opposition avec ses habitudes, adressa de vifs reproches et de sévères réprimandes au *manchi*, en lui disant : « O homme ! ce que je t'ai dit se trouve-t-il dans cette lettre ? — C'est de cette manière qu'on doit écrire une lettre, répondit le *manchi*. — Très-irrité de cette réponse, Tchinghiz reprit : Ton cœur est d'accord avec l'ennemi, car tu as écrit une lettre qui, lorsqu'il l'aura lue, le fera persister avec plus de force dans sa rébellion. » Puis il ordonna que le malheureux secrétaire fût mis à mort.

Tchinghiz ne suivait aucun culte ni aucune croyance religieuse ; et, pour cette raison, il se gardait soigneusement de protéger et d'appuyer une religion plus qu'une autre ; seulement il comblait d'honneurs et d'égards les savants, les hommes vertueux, les religieux et les gens de bien de toute religion, car il savait par là être agréable à Dieu.

Depuis Adam jusqu'à Tchinghiz-khan, aucun souverain ne montra autant de zèle et de soins pour l'art militaire et l'organisation des troupes que le conquérant mongol¹, de

¹ یاسامیش, action de gouverner, de régler, mettre en ordre. (Histoire des Mongols, pag. 35.)

telle sorte que les troupes mongoles, par suite des lois sévères de Tchinghiz, et par la crainte qu'il leur inspirait, supportaient les fatigues les plus grandes, et lui témoignaient même de la reconnaissance pour les corvées qu'il leur imposait. La plupart du temps, ces troupes étaient pauvres et dans le besoin, car, tant que le lion n'est pas affamé, il ne chasse ni ne poursuit aucun animal : شیران تا کرسنه نباشند شکار نکنند و قصد هیچ جانور نمایند. Ce proverbe est même resté au nombre des adages persans : « Tu ne chas-
 « seras pas avec un chien rassasié : از سگ سیرشکار نباید ; »
 et les Arabes disent encore dans le même sens : « Affame ton
 « chien pour qu'il te suive : جوع کلبك حتى يتبعك . »

« La situation la plus pénible pour un roi est lorsque ses soldats sont devenus arrogants et ses sujets insoumis. Quelles sont les troupes qui, comme celles des Mongols, vivent, en temps de paix et de repos, à la manière des autres sujets, supportent toutes les corvées et les peines, et, pour obéir entièrement aux ordres qui leur sont donnés, ne se refusent point à payer le *qoubdjour*¹, les contributions établies et accidentelles, ainsi que celle de la remonte des postes, et autres² ?

« Elles contribuent au bien-être des sujets par la chair, la laine, le lait et le beurre de leurs troupeaux, et, en temps de guerre, tous, grands et petits, princes de la famille souveraine³, seigneurs et sujets, tous prennent le sabre et lancent la flèche et le javelot.

¹ فوجور signifiait, dans l'origine, « un pâturage destiné aux chevaux et « aux troupeaux. » Mangou-kaan avait réglé que tout homme qui possédait cent pièces de chaque genre d'animaux en donnerait une par forme de contribution, et cet impôt prit de là le nom de *qoubdjour* فوجور. (*Histoire des Mongols*, page 256.)

² بامر. Un service de poste fut établi par Tchinghiz dans son empire. (*Histoire des Mongols*, pag. LXXIV et LXXXVIII.)

³ آفا و آبنی signifie littéralement « les frères aînés et cadets ; » le mot آفا signifie aussi « un chef de tribu, l'aîné d'une famille. » Enfin ces deux mots réunis signifient « les parents, » et, par suite, « la famille royale. »

همه ترکان سزای آفرینند
 همه مه پیکر وزهره جبینند
 عروسانند چون در جامه خوانند
 هنر برانند چون بر پشت زینند

Les Turcs sont tous de belles formes; ils ont tous un visage de lune et le front de Vénus. Dans le vêtement du sommeil, ils sont semblables à de jeunes fiancées, et ressemblent à des tigres lorsqu'ils sont sur la selle de leurs montures ¹.

« Ils étaient soumis à leurs chefs dans le bonheur comme dans l'adversité, dans la détresse comme dans l'abondance, et cela sans aucune espérance de dignités ou de concessions territoriales, et sans attendre des gratifications ou de l'avancement. Toutes les fois que le besoin le requérait, ils se présentaient à l'instant. Lorsqu'on songeait à aller combattre l'ennemi, les soldats, d'après les yaça de Tchinghiz-khan, devaient emporter avec eux toutes sortes d'armes et d'ustensiles, jusqu'à l'alène et l'aiguille. On faisait fréquemment l'inspection de ces armes dans les jours de revue, et, s'il manquait quelque chose à un soldat, on lui faisait subir une punition sévère.

« Un autre yaça portait : Lorsque les troupes seront réunies et sur le point de se mettre en marche, les soldats (*ehli yaçaq*) prépareront pour l'expédition tout ce qui sera nécessaire. Les femmes également s'occuperont de tous ces pré-

¹ Ces deux vers rappellent à la mémoire ceux de Saadi, où le poète, faisant le récit des peines que lui ont causées les Turcs et les Tatars, s'exprime en ces termes :

J'ai fui l'oppression des Turcs, car j'ai vu le monde bouleversé comme les cheveux d'un Éthiopien.

Ils étaient tous fils d'Adam, mais semblables à des loups aux griffes acérées, par leur avidité du sang.

Dans l'intérieur, c'était une troupe d'hommes semblables à des anges à l'aspect plein de bonté, tandis qu'au dehors c'était une armée de lions belliqueux.

(Préface du *Gulistan*.)

paratifs aussi bien que leurs maris : de telle façon que, s'il arrivait qu'un homme, par condescendance pour sa femme, commît une lâcheté, on se saisira d'abord de la femme, et on ne la laissera pas en liberté. On la gardera avec soin, afin que, si l'homme ne se présente pas au jour où l'impôt royal sera levé, cet impôt puisse être prélevé sur sa femme qui, elle-même, accomplira les ordres qui seront donnés pour son mari.

« S'il survient une affaire importante, et si un cas majeur se présente, les inspecteurs des hordes en aviseront les chefs de *touman*, qui en donneront connaissance aux chefs de mille; ceux-ci, à leur tour, instruiront de cette affaire les chefs de cent, qui la feront connaître aux chefs de dix. Tous seront chargés de la solution de cette affaire, et quiconque ne remplira pas son devoir sera exposé aux effets de la colère et de l'indignation du souverain. Si l'on a besoin de troupes et que le khan ordonne à plusieurs milliers d'hommes de se réunir en tel endroit, personne ne pourra apporter la moindre contravention à cet ordre.

« Si une distance considérable se trouve entre le khan et son armée, et s'il envoie au général l'ordre de lier sur ses reins la ceinture de la précipitation, et de venir en toute hâte pour exécuter les mouvements qui lui seront commandés; si quelqu'un, un chef de cent mille hommes, par exemple, blâme les ordres du khan et met de la négligence et du retard à les exécuter, on enverra un seul cavalier pour le punir, et on agira conformément aux ordres du prince. Si l'ordre, qui doit recevoir son exécution aussi bien que les arrêts du destin, porte de décapiter ce général, cet officier supérieur ne détournera point la tête, et, de bon gré, raccourcira un pied de ce monde pour allonger l'autre vers l'éternité. C'est le contraire de ce qui a lieu chez les autres souverains; car il leur faut discuter, pour une simple requête, avec chaque esclave acheté par eux et qui est parvenu à posséder dix chevaux; qu'arrivera-t-il, à plus forte raison, lorsqu'il s'agira de commander à une armée!

« Un autre yaça de Tchinghiz-khan était ainsi conçu : Tout émir de mille, de cent ou de dix, placé dans un poste déterminé par le khan, ne pourra sortir de sa position pour aller au secours d'un autre émir, et personne de sa propre autorité, ne le laissera passer. Si un officier ose contrevenir à ces ordres, on le fera périr en présence des soldats, et l'on punira sévèrement celui qui lui aura livré passage.

« Comme l'étendue de l'empire s'était considérablement accrue et qu'il survenait des événements que l'on n'avait aucun moyen de faire connaître au prince, on établit des relais de poste, conformément aux ordres de Tchinghiz, dans les diverses stations de ses états. On fixa le taux des dépenses de chaque relai, en se basant sur la nourriture des gardiens, le prix du fourrage des chevaux et autres frais. Puis ces dépenses furent assignées sur les *toumans*¹, qui payaient le

¹ Le *touman*, comme l'on sait, est un corps composé de dix mille hommes, dont le chef est nommé *أمير تومان*, « chef de dix mille hommes. »

Voici l'organisation actuelle de l'armée persane. Je dois ces renseignements à la bienveillance de M. Jouannin, premier secrétaire interprète du roi, qui a bien voulu me les communiquer.

L'armée tout entière, infanterie, cavalerie, artillerie, *kourkhané*, est sous les ordres de deux officiers généraux, savoir :

1° L'*émiri-nizam* *امير نظام* ;

2° L'*adjoudan-bachi* *اجودان باشي*.

Un corps de dix mille hommes est placé sous les ordres d'un chef désigné par le titre d'*émiri-touman* *امير تومان*.

L'*émiri-khamis* *امير خميس* commande cinq mille hommes.

Le régiment, *tip* *تيپي*, est commandé par un *seri-tip* *سر تپي*, et se compose de deux mille hommes.

Le bataillon, *fevdj* *فوج*, a dix compagnies, *desté* *دسته*, chacune de cent hommes. Le chef de bataillon porte le titre de *serheng* *سر هنگ*.

Chaque *fevdj* a deux *yaver* *ياور*, majors, ou lieutenants du *serheng* : le *yaver* en premier commande les cinq *desté* de l'aile droite, *desti-rast* *دست راست* ; le *yaver* en second commande les cinq *desté* de l'aile gauche, *desti-tchep* *دست چپ*.

Une compagnie, *desté* *دسته*, compte cent soldats ; celui qui la commande est nommé *soulthan* *سلطان*.

Chaque bataillon ou *fevdj* a en outre un *adjoudan* *اجودان* et un *alem-*

montant de cette somme. D'après cette organisation, les commissaires du prince lui transmettaient promptement les nouvelles, sans que les soldats et les sujets en éprouvassent aucune peine. Tchinghiz enjoignit sévèrement à ses agents de ménager les chevaux, dont chaque année on faisait l'inspection ; s'il en manquait quelques-uns, les *raias* (sujets) devaient remplacer.

« Il défendit aussi qu'aucun individu s'appropriât une part grande ou petite des biens d'un mort, regardant cette possession comme de funeste influence ; et il défendit formellement que personne n'en laissât un seul *foulous* dans sa maison.

« Un des *yaça* de Tchinghiz enjoint aux Mongols et aux Tartares de mettre tous leurs soins et leurs efforts dans la chasse ; « car, dit-il, la chasse des bêtes féroces convient à un « général d'armée. » Aussi la chasse, pour ces peuples, est une de leurs occupations les plus importantes. Dans les premiers jours de l'automne, on commence les préparatifs d'une grande chasse, et l'on envoie des chasseurs en avant, pour savoir s'il y a peu ou beaucoup de gibier ; lorsqu'on a reconnu l'état des choses, on fait proclamer l'ordre qui enjoint aux soldats de sortir de leurs foyers et de former l'aile droite, l'aile gauche, le centre, l'avant-garde et l'arrière-garde, suivant la règle observée sur les champs de bataille. Cette mul-

dar علمدار, porte-drapeau, dont le rang est celui d'un *soulthan* سلطان capitaine.

Chaque compagnie a deux lieutenants, *naib* نائب, l'un en premier, l'autre en second ; cinq *vékil* وکیل, et en outre un *seri-djouqa* سر جوفه.

Un *tahwildar* تحویلدار, commissaire des guerres, et un *vékil-bachi* وکیل باشی sont en outre attachés à chaque compagnie. Chacun de ces officiers a rang de *naib* (lieutenant).

Dix *bezaulé* بیکزاده, jeunes gens de bonne famille, font aussi partie de la compagnie comme cornettes ou enseignes ; ils ont le rang de *naib*. Ils sont à cheval, et destinés à faire le service du bataillon comme aides de camp, et à remplacer le *naib* et le *soulthan*, lorsque ces officiers sont absents ou sont hors de combat.

titude considérable d'hommes embrasse quelquefois une étendue de déserts et de montagnes de l'espace d'un mois de chemin et même davantage.

« Le khan se rend au lieu de la chasse avec ses femmes et toutes les provisions nécessaires ; on fait avancer les chasseurs peu à peu et progressivement, en leur faisant prendre beaucoup de précautions pour que le gibier ne sorte pas du cercle de la chasse. Si, par hasard, un animal vient à s'échapper du cercle, on regarde comme obligatoire de rechercher avec soin la personne qui est la cause de cette négligence, et, à l'instant, les émirs de mille, de cent et de dix font donner la bastonnade au coupable ; quelquefois même il est puni de mort.

« Si le cercle de chasse, que les Mongols nomment *djerkè* چركه, n'est pas absolument parfait, et qu'il se trouve des soldats qui posent un pied trop en avant ou trop en arrière, on se hâte de les punir. Lorsque le cercle se resserre, et que les soldats se rapprochent les uns des autres, ils se donnent mutuellement la main ; lorsqu'ils sont encore plus près, ils se joignent épaule contre épaule, genou contre genou, et restent dans cette position, tandis que les bêtes fauves et les animaux féroces bondissent au milieu du cercle en rugissant et en faisant entendre des hurlements épouvantables. Le khan, alors, avec quelques-uns des grands de l'empire, s'avance le premier dans l'arène, lance des flèches pendant quelques instants, et abat quelques animaux. Lorsqu'il est fatigué, il monte sur un tertre au milieu de l'enceinte, et les princes, les généraux, les grands et la multitude entrent successivement dans le *djerkè* pour abattre du gibier. Ce spectacle divertit le khan ; lorsqu'il ne reste plus qu'un petit nombre d'animaux, les vieillards se présentent auprès du khan, et le supplient, en faisant des vœux pour le bonheur de son règne, d'accorder la vie aux animaux qui ne l'ont pas encore perdue, afin de leur livrer passage vers le lieu le plus proche où ils trouveront de l'eau et de la nourriture. Ensuite on ramasse tout le gibier abattu, et si on ne peut le

dénombrer en totalité, on se borne à prendre note du nombre des lions et des onagres.

« Le but qu'on se propose dans cet exercice n'est pas seulement la chasse elle-même; on a en vue d'habituer l'infanterie et la cavalerie à lancer la flèche et à monter à cheval, afin qu'au jour du combat et au moment d'acquérir de la gloire et de l'honneur, ces différents corps sachent agir avec habileté et avec adresse, et ne se permettent aucune négligence et aucune lâcheté. Cet usage a toujours existé depuis le commencement de la dynastie des Mongols, et il est resté en vigueur encore de nos jours. »

Ici s'arrêtent les renseignements que Mirkhond nous donne sur les yaça de Tchinghiz-khan, et là aussi nous terminerons cette notice, déjà peut-être un peu trop longue.

Chrestomathie arabe vulgaire. — Le fascicule que M. Causin de Perceval offre au public comme première partie de sa *Chrestomathie*, renferme des extraits du roman d'Antar. Ce roman, célèbre chez les Orientaux, contient l'histoire du personnage le plus fameux de l'Arabie avant l'islamisme, et est la source dans laquelle ont puisé les conteurs de l'Égypte et de la Syrie.

Antar, fils de Chiddad, prince de la tribu de Abs, et d'une femme noire que son père avait fait captive dans une de ses excursions, florissait, dit-on, vers le v^e ou vi^e siècle de notre ère. Par le courage qu'il montra dès sa première jeunesse, et par son génie extraordinaire pour la poésie, il s'éleva, de l'état d'esclave dans lequel il était né, à la confiance de son souverain, et à une prééminence marquée sur tous les chefs de l'Arabie.

Asmaï, l'auteur de cet ouvrage ¹, qui vivait sous le règne

¹ Asmaï, cité à tout instant par les auteurs arabes, est l'un des plus fameux compilateurs de l'Arabie. Très-versé dans la littérature et la jurisprudence religieuse, il fut le maître de Haroun-arrachid, et parcourut les différentes parties de l'empire arabe pour recueillir çà et là et rassembler en corps les poésies anciennes qui s'étaient perpétuées jusqu'alors par la tradi-

du khalife Haroun-arrachid, a peint au naturel, dans ce roman, les mœurs originales des Arabes du désert; le caractère des Bédouins est ici représenté dans sa simplicité primitive; on y voit le désir de piller leurs voisins, et la passion insurmontable pour les querelles et les combats, à côté d'une généreuse et prodigue hospitalité; une vive intelligence, une fourberie consommée, un grand courage, une susceptibilité sur le point d'honneur et un profond respect pour les femmes. Ce livre, goûté dans l'Orient par toutes les classes, par les nobles comme par la milice, est le sujet d'une admiration générale. Les uns, pensant que la noblesse doit tenir lieu de tout, approuvent les fourberies inventées pour faire triompher Amara; les autres font d'Antar un héros estimant la vertu et la bravoure partout où elles se trouvent.

« Les Mille et une nuits, disait un Arabe, amusent les femmes et les enfants: Antar est le livre des hommes; on y trouve des leçons d'éloquence, de grandeur d'âme, de générosité et de politique. » Au reste, il est inutile d'entrer dans de plus grands détails sur le roman d'Antar; M. Causin de Perceval l'a déjà fait connaître par des extraits insérés dans ce journal, et M. Cardin de Cardonne, auquel nous avons emprunté en partie les renseignements que nous venons de consigner, en a traduit aussi plusieurs morceaux, insérés dans le même recueil.

C'est aux soins et au zèle de M. Cardin que nous sommes redevables de la possession d'un manuscrit complet d'Antar, car, jusqu'à l'époque où il céda le manuscrit qu'il avait fait copier à son retour d'Alep, la Bibliothèque royale n'avait possédé que des fragments incomplets de cet ouvrage.

M. Terric Hamilton, secrétaire de l'ambassade anglaise à Constantinople, entreprit une traduction en anglais du roman d'Antar, et presque aussitôt une version française de cette traduction fut imprimée, à Paris, par M. Arthus Bertrand

(Paris, 1819, 3 vol. in-12). Enfin, M. de Hammer a également publié la traduction de divers fragments du romanier arabe, dans les Mines de l'Orient.

Nous terminons cette notice en instruisant le public que l'exécution typographique de ces divers ouvrages est confiée aux presses de MM. Firmin Didot: c'est assez dire que, sous le rapport de l'élégance des caractères et de la beauté du papier, comme sous celui de la pureté et de la correction des textes, la collection que nous annonçons laissera peu de chose à désirer.

A. BELIN.



Analytical Account of the Sindibad-namah, or book of Sindibad, a persian manuscript poem in the library of the East-India Company; by Forbes FALCONER, member of the Asiatic Society of Paris, and professor of oriental languages in University College, London. — London, in-8°. 1841.

Aucun sujet ne mérite plus, selon nous, de fixer l'attention du savant et du littérateur, que l'histoire des fables indiennes et des transformations qu'elles ont subies en passant dans nos langues européennes. L'origine orientale de la fable paraît maintenant démontrée. Et, en effet, l'apologue dut naître dans une contrée où, plus que partout ailleurs, les conseils de la morale ont besoin de se déguiser sous le voile de l'allégorie, pour ne pas blesser les souverains en voulant les instruire, et où aussi l'esprit de l'écrivain cherche toujours à revêtir ses idées de la forme la plus attrayante. L'Inde semble avoir été la patrie de la fable, de ce genre qui devait être l'une des gloires de plusieurs littératures modernes, et, en particulier, de la nôtre. Du moins l'imagination aime à placer le berceau de cette sorte de composition dans un pays où le dogme de la métempsycose est établi depuis la plus haute antiquité, et où, par conséquent, il était naturel d'at

tribuer aux animaux l'esprit et les passions de l'homme et de leur en prêter le langage.

Le moyen âge est l'époque où les fables indiennes, après avoir passé successivement par la filière des traductions persanes, arabes, hébraïques et grecques, s'introduisirent dans les recueils européens. L'histoire de ce travail de transition a été, dans les dernières années, l'objet de savantes recherches entre lesquelles on doit citer, au premier rang, celles de MM. Silvestre de Sacy et Loiseleur-Deslongchamps. Il s'en faut de beaucoup, néanmoins, que toutes les questions qui se rattachent à cet intéressant sujet aient été résolues. Ainsi, pour ne parler que du livre de Sindibad, on trouve, dans l'histoire de cet ouvrage, une lacune qui ne pourra être comblée que par la découverte à venir de traductions arabes et turques, autres que les recueils publiés par Jonathan Scott et Pétis de la Croix, et par celle des versions persanes qui doivent exister dans les bibliothèques de l'Orient.

C'est une de ces dernières traductions qui fait l'objet du mémoire de M. Falconer, sur lequel nous voulons appeler l'attention des lecteurs du Journal asiatique. Jusqu'ici on ne connaissait en Europe aucune rédaction persane du livre de Sindibad : la découverte que M. Falconer vient de faire de celle-ci, dans la bibliothèque de la Compagnie des Indes, mérite donc d'être signalée au monde savant. Ce n'est pas, du reste, le premier service de ce genre que le professeur de Londres ait rendu à la littérature orientale. Il y a quelques mois à peine, M. Falconer a découvert un manuscrit complet du *Djami attévarikh*, de Rachid-eddin¹; et, dans une des notes du présent mémoire, il cite, comme existant à la bibliothèque de l'East-India House, un nouvel exemplaire de l'*Atech Kedeh*, dont on ne connaissait, jusqu'à présent, que trois copies en Europe; la première, dans la bibliothèque de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, et

¹ Voyez le Journal asiatique, troisième série, août 1841, tom. XII, pag. 191.

les deux autres dans la collection d'un orientaliste distingué, M. N. Bland¹.

Si l'on s'en rapportait au témoignage de Masoudi, le livre de Sindibad remonterait à une très-haute antiquité et aurait été composé par un auteur de ce nom, lequel vivait sous le règne d'un prince indien appelé Kourous². Un passage du *Moudjmel attévarikh*³ et un autre de Hamza Isfahani⁴ semblent venir à l'appui de l'assertion de Masoudi. D'après ces deux auteurs, le livre de Sindibad a été composé sous la dynastie persane des Achkaniens ou Arsacides, c'est-à-dire entre les années 256 avant J. C. et 223 depuis l'ère chrétienne. Si l'on admettait ces divers témoignages, il s'ensuivrait que le livre de Sindibad aurait été mis en persan plusieurs siècles avant les fables de Bidpaï, mais également d'après un original sanscrit.

Quoi qu'il en soit, le passage de Masoudi indique clairement l'existence, au temps où vivait cet écrivain, d'une traduction arabe du livre de Sindibad, intitulée *Kitab essindibal*. C'est peut-être cette traduction, maintenant perdue selon toute apparence, qui a servi de prototype aux ouvrages arabes, persans et turcs, connus sous le nom d'*Histoire du prince Bakhtiar*, de *Bakhtiar-nameh* et de *Kerk vezir* (les quarante vizirs).

Le Sindibad-nameh a encore donné lieu à deux imitations

¹ Voyez Rousseau, *Second Catalogue*, pag. 14. — Charmoy, *Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes*, pag. 60, 61. — *Journal asiatique*, septembre 1840, pag. 271.

² Masoudi, *Moroudj eddeheb*, traduit par M. de Sacy (*Notices et extraits des manuscrits*, tom. IX, pag. 404). Ce passage se retrouve dans la traduction anglaise du *Moroudj*, publiée par M. Sprenger, avec cette différence toutefois que le nom du roi y est lu *Kourouch*. Le traducteur fait observer dans une note que telle est la manière dont Abou'lfaradj écrit le nom de Cyrus. (Voyez *El-Masoudi's Historical Encyclopædia*, translated by Aloys Sprenger, tom. I, pag. 175.)

³ Cité par Langlès, *Voyages de Sindbad le Marin*, pag. 139.

⁴ Cité par feu Loiseleur-Deslongchamps. *Essai sur les fables indiennes* pag. 81. note

beaucoup moins éloignées, le roman hébreu des *Paraboles de Sendabar* et le roman grec de *Syntipas*, publié par M. Boissonade.

Le livre de Sindibad paraît avoir excité de bonne heure la verve des poètes persans. Azraki, qui mourut l'année de l'hégire 527 (1132 de J. C.), écrivit un poème intitulé *Sindibad-nameh*. Cet ouvrage est mentionné par Daulet-chah, Sâdi¹ et l'auteur du *Borhani-kati*; mais il ne se rencontre dans aucune de nos bibliothèques d'Europe.

La traduction d'Azraki et celle dont M. Falconer nous a révélé l'existence ne sont probablement pas les seules qui aient été écrites en persan; du moins Hadji Khalfah indique, sous le titre de *Sindibad-nameh*, un ouvrage que M. de Sacy regardait comme une traduction persane du livre de Sindibad.

Le poème dont M. Falconer nous donne l'analyse appartient à la bibliothèque de l'East India House. C'est un manuscrit in-8°, en caractères *talik*, comprenant cent soixante-six feuillets et environ cinq mille vers. Il est orné de nombreuses peintures, dont quelques-unes ont été enlevées, et il présente çà et là plusieurs lacunes. L'année 776 est donnée, dans le corps de l'ouvrage, comme la date de sa composition; et si le chronogramme présente le chiffre 779, il ne faut sans doute regarder cette indication que comme approximative. Quant au nom de l'auteur, il ne se rencontre pas dans le poème.

Après l'introduction de rigueur, composée d'une invocation à Dieu, d'un chapitre à la louange du Prophète, de plaintes contre la fortune, d'exhortations au contentement et au détachement des biens de ce monde, l'auteur informe le lecteur des motifs qui ont déterminé la composition de son ouvrage. « Une nuit, raconte-t-il, sa majesté, ce monarque « dont la fortune est sur ses gardes et dont l'œil du temps « n'a jamais vu le pareil, même en songe, lui adressa la pa-

¹ *Bostan*, édit. de 1834, pag. 112.

« role, et, tout en le félicitant sur ses talents, se plaignit de
 « ce qu'il ne les exerçait pas autant qu'il le devrait. Il ob-
 « serva, continue le poète, que le rossignol ne doit pas rester
 « éternellement sans chanter, ni le perroquet garder un si-
 « lence continuel; que je possédais le don de l'éloquence et
 « des discours agréables, mais que j'étais paresseux à l'excès.
 « Accomplis, me dit-il, un tel exploit avec l'épée de la plume;
 « il vivra aussi longtemps que l'on portera des épées. Mets
 « en vers, pendant mon règne, quelque ouvrage en prose,
 « afin que mon souvenir se perpétue : que ce soit le conte de
 « Sindibad. Je répondis, les yeux baissés vers la terre : Si
 « Dieu m'accorde son assistance et s'il me prête vie, je met-
 « trai en vers ce livre renommé.

« J'ai entendu dire que la désobéissance aux commande-
 « ments du souverain est coupable, et, à l'époque indiquée par
 « les mots : l'ordre sublime du roi, فرمان اعلیٰ شاه, lorsque
 « soixante et seize ans se furent écoulés depuis l'année 700;
 « sous le règne du sultan semblable à Djemchid, du roi du
 « monde, du refuge du khalifat, du possesseur du trône, du
 « sceau et du diadème, de celui qui extirpe par leurs racines
 « la violence et l'oppression, de l'asile de l'Arabie, du dispen-
 « sateur de la couronne de Perse, du roi bienfaisant, hardi et
 « intrépide, devant les prouesses duquel le lion et le tigre
 « prennent la fuite, j'ai composé l'ouvrage suivant, et j'ai élevé
 « de cette manière un édifice à l'épreuve de tous les assauts du
 « temps, et une construction telle que personne ne pourra
 « la désigner comme *la maison de l'araignée* ¹. »

¹ La modestie n'est point d'ordinaire la vertu, ou si l'on aime mieux, la défaut des poètes. Aussi, sans répéter pour la mille et unième fois les fameux vers d'Horace et d'Ovide, nous nous contenterons de citer les suivants de Firdousi, qui sont moins connus, mais non plus modestes :

بناهای آبادگردد خراب
 زباران واز نابش آفتاب
 بی افکندم از نظم کاخ بلند

Le chapitre par lequel commence le roman renferme une autre allusion à l'auteur de l'ouvrage en prose, dont celui-ci est une paraphrase en vers. Il nous apprend que l'original du poëme était écrit en persan, mais que son auteur était d'extraction arabe. Ce renseignement pourrait nous induire à conjecturer, ainsi que l'observe M. Falconer, que cet Arabe trouva le conte de Sindibad écrit dans sa langue maternelle, et qu'il le traduisit de l'arabe en persan. Mais Loiseleur-Deslongchamps, qui, à la vérité, n'a point connu la présente version, pense que le roman de Sindibad fut d'abord traduit du sanscrit en persan¹, puis du persan en arabe.

Nous n'entreprendrons pas de suivre M. Falconer dans son savant précis du Sindibad-nameh, de peur de sortir des bornes d'un simple extrait, et de voir notre modeste compte rendu s'enfler outre mesure et se métamorphoser en un volumineux mémoire. Notre article y perdrait en brièveté sans y gagner en intérêt, et il est déjà, par lui-même, d'une trop grande sécheresse pour que nous songions à y ajouter celle

که از باد و باران نیابد گزند
 بدین نامه بر عمرها بگردد
 بخواند هر آنکس که دارد خرد

Les édifices florissants seront ruinés par les pluies et les ardeurs du soleil. J'ai jete dans mon poëme les fondements d'un palais élevé qui ne souffrira aucun dommage du vent et des pluies. Des siècles passeront sur ce livre, et quiconque aura de l'intelligence le lira. (Satire contre le sultan Mahmoud, *Chah-nameh*, éd. de Calcutta, t. I, p. 65.)

Quant à cette expression, « la maison de l'araignée, » sur laquelle M. Falconer ne nous donne aucun éclaircissement, elle me paraît contenir une allusion à un verset du Coran où se trouvent ces mots : **أَنَّ أَوْهَنَ الْبَيْتِ** **لِئِبْتِ الْعَنْكَبُوتِ**. *Coran*, chap. xxix, v. 40, ed. Flugel.

¹ Loiseleur-Deslongchamps voulait sans doute parler du pehlvi, car toutes les traductions persanes d'ouvrages écrits en pehlvi dont il est question dans les écrivains orientaux ont été faites sur l'arabe, comme il arriva pour les fables de Bidpai et pour le *Khodai-nameh* de Danischver, traduit d'abord en arabe, puis en persan.

qui résulterait de l'analyse d'une analyse. Nous préférons, d'ailleurs, employer l'espace qui nous reste à donner quelques détails sur les notes dont M. Falconer a enrichi son mémoire. Ces notes sont du plus grand intérêt, et il n'y a personne qui, après les avoir lues, ne soit tenté de regretter avec nous leur petit nombre et leur brièveté. Nous nous contenterons de citer celle des pages 8 et 9, dans laquelle le savant auteur donne de précieux détails sur cette expression, employée en parlant des éléphants, et qui paraît proverbiale :

یاد هندوستان کردن

D'autres notes établissent de curieux rapprochements entre des passages de l'auteur traduits par M. Falconer et des passages analogues de Sâdi, de Hafiz, de Mirkhond, etc. Telles sont celles des pages 4, 8, 16, etc.

Mais, ici encore, nous reprocherons à M. Falconer d'avoir été trop sobre d'éclaircissements. Nous avons cité plus haut des vers de Firdousi, qui ont échappé à son attention. Et maintenant, à propos de ce vers :

بگویم چه چیزست موی سفید

بشیر بلا بیک قطع امید

nous lui rappellerons les suivants, tirés de l'*Anvari-Soheili* :

نوبت پیری چو زند کوس درد

دل شود از خوشدلی وعیش سرد

موی سفید از اجل آرد پیام

بشت خم از مهرک رساند سلام

Lorsque le tambour de la douleur fait entendre le roulement de la vieillesse, le cœur est glacé par l'absence du contentement et du plaisir. Une chevelure blanche nous annonce une fin prochaine, un dos voûté nous apporte l'invitation de la mort ¹.

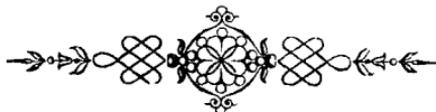
¹ *Anvari-soheili*, édit. de Calcutta, 1816, pag. 47. 48.

Nous pourrions aussi reprocher à M. Falconer d'avoir souvent négligé d'indiquer les différences qui existent entre la version grecque et la version persane. Ces différences étaient cependant assez importantes pour que le savant orientaliste prît la peine de les signaler. Nous citerons, entre autres, la fable des deux perdrix, qui n'offre presque aucun rapport avec la fable correspondante du Syntipas. M. Falconer aurait pu encore, à ce sujet, faire observer que l'apologue cité a passé dans l'Anvari-Soheili, mais sous une forme analogue à celle du Syntipas¹; enfin il n'aurait pas dû oublier de remarquer que la distribution des fables varie d'une manière notable dans les deux versions.

Nous ne poursuivrons pas ces observations critiques, qui nous feraient prendre pour un de ces *Harfquir* dont parle Sâdi. Et en effet, à quoi aboutirait une pareille recherche? à nous faire rencontrer une ou deux omissions du genre de celles que nous avons signalées plus haut. Un semblable résultat ne vaudrait pas la peine que nous prendrions pour l'obtenir. Nous aimons mieux reconnaître, dès à présent, ce que tout le monde aura déjà observé, à savoir que la brochure de M. Falconer est un des morceaux de littérature orientale les plus intéressants qui aient paru dans le courant de cette année.

Ch. DEFRÉMERY

¹ Édition citée, pag. 412.





JOURNAL ASIATIQUE.

FÉVRIER 1842.

LETTRES

Sur quelques points de la numismatique orientale.

VII.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut royal de France.

Monsieur,

Lorsqu'en 1836 M. de Fraehn fit paraître sa précieuse monographie des monnaies des souverains mongols de l'Iran¹, vous avez sincèrement applaudi à une publication qui avait le double avantage de

¹ *Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg*, 6^e série, section historique, t. II, p. 479-548.

faire connaître au monde savant une riche série de monuments inconnus jusqu'alors, et de résumer tous les travaux écrits déjà sur le même sujet, en fixant un véritable point de départ pour les explorations futures qui seraient tentées sur le même terrain. J'ose donc espérer que vous accueillerez avec votre bienveillance accoutumée l'humble hommage des épis perdus qu'il m'a été permis de glaner après une moisson si bien faite. Le catalogue des monnaies inédites que j'ai eu le bonheur de rencontrer, et qui appartiennent aux souverains tchingghisides de l'Iran, n'est pas bien considérable, il est vrai, mais quelques-unes de ces monnaies viennent combler des lacunes fâcheuses ou révéler des faits nouveaux, et, comme telles, elles sont dignes d'être étudiées avec intérêt.

KOULAGOU-KHAN (656 à 663).

Koulagou, chef de la dynastie des souverains tchingghisides de l'Iran, était fils de Touloui, dernier fils de Tchingghis-Khan. Pendant la durée de son règne, deux khagans se succédèrent sur le trône de Khan-Balikh, savoir : Monkké et Koubilay. M. de Fraehn a fait connaître un nombre assez considérable de monnaies frappées au nom de Koulagou; mais la suivante, qui existe au Cabinet du roi, lui a échappé.

1. Cuivre, moyen module. Dans le champ, on lit :

قان
 الاعظم
 موناكا قان (sic)
 حولاكو
 خان

Le Kaan
 auguste
 Monkké Kaan
 Koulagou
 Khan.

En légende marginale : ضرب الفليس و سقايه .

R. dans le champ :

لا اله الا
 الله محمد
 رسول الله

Au-dessus de la première ligne se voit un petit groupe de lettres mal caractérisées, qu'il faut peut-être lire الله .

La légende marginale, bien qu'en partie visible, demeure lettre close pour moi. En général, la fabrication de cette monnaie est assez grossière pour rendre toutes les légendes difficiles à saisir; je puis néanmoins affirmer que les parties transcrites l'ont été fidèlement.

Koubilay ayant succédé à Monkké dans l'année 658, la pièce que je viens de décrire n'a pu être frappée qu'en 656, 657 ou 658.

ARAGI-KHAN (663 à 681).

2. La pièce suivante, qui appartient au Cabinet du roi, se rapproche singulièrement de celle que M. de Fraehn a décrite sous le n° 41 de sa monographie; elle en diffère cependant en plusieurs points.

Cuivre, moyen module. A droite, on lit dans le champ :

قان
بادشاه
عالم ايلخان
الاعظم
ابا قا (خلد)

Le Khan
empereur
du monde l'Ikhan
très-auguste
Abaga Khan.

A droite et à gauche, paraissent deux mots que je suis tenté de lire الله ملكه.

De la légende marginale, il ne reste que : ضرب هذا :

الفلس
R. dans le champ :

لا اله الا الله
محمد
رسول الله
صلى الله عليه
وسلم

De la légende marginale, il ne reste que : لا اله الا الله وحده لا شريك له¹.

ARGOUN-KHAN (683 à 690).

3. M. de Fraehn (n° 75) nous a fait connaître, et je possède moi-même un dirhem bilingue d'Argoun, frappé à Bagdad en 684 de l'hégire, et sur lequel parait au revers le symbole sunnitique renfermé dans un carré. Sur les côtés de celui-ci est placée la phrase :

¹ Les portions de légende placées entre parenthèses sont restituées.

ne suis pas de force à trouver. D'ailleurs, le mot dont il importe de déterminer la valeur se lit assez malaisément quant à la syllabe finale, grâce aux formes peu caractérisées des deux derniers signes qui le composent. Ainsi, il peut également se transcrire *arebri*, ou *arebani*, ou *arebdchi*, et je laisse aux deux savants académiciens de Saint-Petersbourg le soin de donner le véritable sens et la véritable lecture de ce mot, que j'ai d'ailleurs vainement cherché dans le dictionnaire de M. Schmidt.

Une particularité assez remarquable que présente l'exemplaire que je possède, c'est que, dans le mot *khaganou* et dans la syllabe finale *san* du dernier mot de la légende, les points diacritiques de la lettre *n* n'ont pas été omis. J'ai lieu de croire que l'usage de ces points, dans les légendes monétaires mongoliques, est assez rare, et comme, d'ailleurs, je ne l'ai pas trouvé signalé dans la monographie de M. de Fraehn, j'ai pensé devoir en faire mention ici.

4. Je possède un autre dirhem d'Argoun, fortement rogné et percé, sur lequel on lit au droit, dans un carré divisé en trois compartiments : لا اله الا الله محمد رسول الله...; la troisième ligne est entièrement rognée. Il en est de même des lignes placées sur les côtés du carré, à l'exception de la ligne de gauche, qui se lit سنة سبع, et qui fixe à l'année 687 la date de cette pièce. Au revers, paraît la légende mongole du dirhem précédent, mais ac-

compagnée de la tamgha, que M. de Fraehn (*Re-censio*, p. 179) a regardée, avec raison, comme ayant été adoptée par le khagan Monké. Cette tamgha reparaissant sur une monnaie frappée au nom d'Argoun, qui n'a été souverain de la Perse que sous le khagan Koubilay, force est d'y voir un insigne conservé par plusieurs successeurs de Tchingghis-khan.

5. M. de Fraehn cite (n° 85), mais sans en donner la description, une monnaie bilingue de cuivre frappée, en 688, à Bagdad, au nom d'Argoun, et qui, suivant l'assertion de Forshal, existe au musée britannique. Le cabinet du Roi en possède deux exemplaires, à l'aide desquels il est facile de compléter les légendes de la monnaie.

Le type du droit est exactement celui du dirhem bilingue frappé, dans la même ville, en 684. (Voir plus haut, n° 3.)

Le revers présente le symbole sunnitique, ainsi disposé :

الله
لا اله الا الله
محمد رسول الله

et, au-dessous, un ornement ou fleuron. La pièce est munie d'une légende marginale ainsi conçue :

ضرب هذا الفلوس ببغداد سنة ثمان وثمانين وسقايه

KAİKATOU-KHAN (690 à 694).

M. de Fraehn s'exprime de la manière suivante au sujet des monnaies de ce prince :

« Jam hujus Chaïchatui ne unus quidem huc usque
 « mihi oblatus est numus, cujus rei caussa haud du-
 « bie querenda est in summa argenti penuria quam
 « eo regnante obtinuisse et qua eundem A. 693, ut
 « tesseras chartaceas loco pecuniæ signatas, etiam
 « in Persiam inducere conaretur, commotum esse
 « memoriae proditum est. »

Plus heureux que le savant auteur de la monographie numismatique des Koulagouïdes, j'ai pu étudier à loisir deux rarissimes monnaies d'or de Kaïkatou, qui reposent dans les tiroirs du Cabinet du roi ; mais, avant de donner la description de ces deux monument, il me paraît indispensable d'établir le plus brièvement possible la biographie du prince au règne duquel ils appartiennent.

L'ilkhan Argoun, fils d'Abaga, était mort le 7 de raby-elaoual 690 (7 mars 1291), dans sa résidence de Bagtché-Arran. Cinq jours après, les chefs de l'armée expédièrent des courriers aux trois princes que cet événement intéressait le plus vivement : c'étaient Gazan, fils d'Argoun et gouverneur du Khorasân; Baïdou, fils de Targaï et petit-fils de Koulagou, qui résidait à Bagdad, et, enfin, Kaïkatou, frère d'Argoun et gouverneur du pays de Roum. Les généraux offraient l'empire à Kaïkatou; mais, à peine leur missive fut-elle partie, qu'ils se

ravisèrent. Ils pensèrent que tous les postes importants de la cour appartiendraient inévitablement à l'entourage de Kaïkatou, et, pour ne pas se voir réduits à un rôle fort secondaire, ils proposèrent la couronne à Baïdou-khan. Celui-ci n'eut garde d'accepter le lourd fardeau dont on voulait le charger; il alléguait que c'était au frère ou au fils du souverain mort que revenait de droit l'empire, et il se hâta de faire sa soumission à Kaïkatou. Le nouvel ilkhan était fils d'Abaga-khan et de Toukdan-khatoun. Il ne tarda pas à faire célébrer les cérémonies de son intronisation, qui eurent lieu, près d'Akhlat, le dimanche 24 de redjeb 690 (22 juillet 1291). Des réjouissances publiques, qui durèrent près de deux mois, signalèrent l'avènement de Kaïkatou, qui, pour gagner l'affection de ses nouveaux sujets, répandit à pleines mains les trésors qu'Argoun avait amassés. En prenant possession de la couronne, Kaïkatou se soumit à l'usage des Mongols, et épousa Padichah-khatoun, veuve de son père Abaga; il lui donna en apanage la principauté de Kerman, qu'il fut obligé d'enlever à Djelal-eddyn Soyourgatmich, frère de la khatoun, pour en pouvoir disposer en faveur de celle-ci. La princesse vint dans le Kerman en 1292, et fit d'abord emprisonner son frère, qui, étant parvenu à s'échapper, fut bientôt repris, et mis à mort, le 27 de ramadhan (12 septembre 1292), par l'ordre de sa sœur. De son côté, Gazan, fils d'Argoun, s'empressa de se soumettre au nouveau souverain, auquel, néanmoins, il donna toujours

de l'ombrage. Lorsqu'en effet, dans le printemps de l'année 1293, il se mit en route pour venir à la cour de Kaïkatou, celui-ci lui fit signifier, à deux reprises, de rebrousser chemin et de retourner chez lui. Gazan dut obéir et regagna le Khorasân.

Les prodigalités du successeur d'Argoun avaient commencé dès le premier jour de sa puissance, et rien ne put le forcer à se départir du système désastreux qu'il avait adopté. Le 6 de dzou'l-hhedj 691 (19 novembre 1292), Kaïkatou choisit pour saheb-dionan ou vizir Sedr-eddyn-Ahmed-el-Khalidi, auquel il conféra le titre fastueux de sedr-djiban ou chef du monde. Ce ministre, pour faire entrer quelque argent dans les caisses de l'état, était obligé de contracter emprunts sur emprunts; il devait déjà 1500 toumans d'or, c'est-à-dire plus de 300 millions de notre monnaie, lorsqu'un receveur des domaines de Tebriz, ou Tauris, nommé Azzeddyn-Mozhaffer ben-Mohammed, vint proposer au vizir un remède qui était pire que le mal¹. « Il m'est venu dans l'esprit, lui dit-il, un projet dont l'exécution remédierait promptement au mal sans donner prise à la calomnie; c'est de mettre en circulation un

¹ Le curieux épisode qui va suivre a fourni à M. Langlès le sujet d'une notice pleine d'intérêt, et qui se trouve insérée dans le tome IV des Mémoires de la classe de littérature et des beaux-arts de l'Institut, p. 115 et suiv. Bien que M. Langlès ait donné en entier le texte et la traduction d'un long passage relatif au papier monnaie de Kaïkatou, passage qu'il avait tiré du livre de Khondémir intitulé *Hhabib essier*, je n'ai pu me dispenser de revenir sur les détails de ce fait historique.

« papier-monnaie, comme le tchao de Chine, lequel « servirait à toutes les transactions, et ferait refluer « tout le numéraire dans le trésor royal. » (D'Obsson, *Hist. des Mongols*, tom. IV, chap. III.) Sedr-Djihan accueillit avec joie le projet d'Azzeddyn-Mozhaffer, et ne perdit pas de temps pour le mettre à exécution. Un ambassadeur de la cour de Khan-Balikh, c'est-à-dire de l'empereur mongol de Péking, nommé Poulad-tching-sang¹, était alors auprès de l'ilkhan. Le vizir le chargea de vanter fortement à Kaïkatou l'excellence du tchao, ou papier monnaie chinois; l'ambassadeur le fit, et l'ilkhan se laissa facilement persuader que la mesure qu'on lui proposait engendrerait la prospérité universelle, en le rendant maître de disposer, à son gré, de tout l'or et de tout l'argent de son empire. Un prince mongol, Chinktour-nouyan, essaya vainement de faire comprendre à son maître le vice de ce système financier; ses conseils ne furent pas écoutés, et, dans le courant de djoumady el-akhar 693 (mai 1294), un édit créa le tchao, qui devait avoir cours dans toute l'étendue de l'empire ilkhanien. Le 3 juillet suivant, le vizir Sedr-Djihan partit pour Tebriz, où le papier-monnaie devait être fabriqué. Voici la description de cette monnaie fictive :

« Sur les côtés d'un morceau de papier carré long, « étaient tracés plusieurs mots en caractères chinois; « on lisait au haut de ce papier, sur ses deux faces,

¹ Khondémir écrit ainsi le nom de cet ambassadeur : پولاد چنگسانک.

« la profession de foi mahométane : *La Illahi ill' Allahi*,
 « *Mohammedun rassoul Oullahi*; Il n'y a d'autre Dieu
 « que Dieu, Mohammed est l'apôtre de Dieu, et,
 « plus bas, *Irentchin tourdji* (Vassaf. tom. III), nom
 « que les *bakhschis*¹ avaient imposé à Kaïkatou lors
 « de son avènement au trône (Rachid, Bar-Hebræus,
 « pag. 594). Dans un cercle, au centre de ce pa-
 « pier, était marquée la valeur, depuis une demi-
 « drachme jusqu'à dix dinars; suivaient quelques
 « lignes portant : « Le souverain du monde a émis
 « dans l'année 690, ce tchao propice; quiconque l'al-
 « tère sera puni de mort avec ses femmes et ses
 « enfants, et ses biens seront confisqués. » (D'Ohs-
 son, t. IV, p. 102.)

Cette description, tirée des chroniques de Ra-
 chyd-eddyn et d'Aboulfaradj, etc. est parfaitement
 d'accord avec celle qui est donnée dans le passage
 du Hhabib-essier, rapporté par M. Langlès. Seule-
 ment, dans le texte de Khondémir, le nom parti-
 culier porté par Kaïkatou est écrit *ايرنجادورجى*,² et
 l'auteur ajoute que c'est là le surnom que l'empereur
 de la Chine avait imposé au monarque. L'ordre fut
 donné de construire sur-le-champ des bureaux de
 tchao dans toutes les villes de l'Adzerbeïdjan, de
 l'Irak Araby et Adjemy, du Fars, du Khouzistan,
 du Diarbekr et du Khoraçan; des employés furent
 commissionnés partout pour présider à l'émission
 du papier-monnaie. L'usage du numéraire fut in-
 terdit dans tout le royaume, par un édit qui défen-

¹ Docteurs du lamisme.

dait, de plus, l'emploi de l'or et de l'argent pour la confection de toute espèce de bijoux ou d'objets précieux, à l'exception de ce qui était destiné au service de l'ilkhan et de ses grands officiers. Quant aux orfèvres, que cet édit réduisait à la mendicité, des pensions leur étaient assignées sur les produits des bureaux du tchao. Les préposés étaient chargés d'y échanger les billets usés contre des nouveaux, en percevant, comme droit du trésor, dix pour cent de leur valeur.

Une disposition de l'édit réservait aux marchands qui devaient sortir de l'empire, pour l'exercice de leur commerce, la faculté d'échanger au trésor même leur tchao contre de l'or; mais, jusqu'à ce qu'ils eussent franchi les frontières, leur conduite devait être activement surveillée, pour qu'ils ne pussent remettre en circulation aucune partie du numéraire qu'ils avaient touché. L'invention d'Azeddyn-Mozhaffer ne fut pas d'abord réprouvée universellement; et des poètes, gagnés sans doute par les largesses du vizir, chantèrent hautement les louanges du papier-monnaie.

La première émission eut lieu, à Tébrix, le 19 de schoual 693 (12 septembre 1294), et, en même temps, les crieurs publics proclamèrent, dans toutes les villes de l'empire, un nouvel édit portant que quiconque vendrait ou achèterait pour toute autre monnaie que le tchao, serait puni de mort, aussi bien que celui qui ne porterait pas aux banques du tchao l'argent dont il serait détenteur pour l'échan-

ger contre des billets. Une terreur profonde se répandit dans les populations, et, pendant une semaine à peu près, le tchao circula, grâce à l'intimidation générale. Bientôt, cependant, les marchands de Tébriç prirent le parti de désertir leurs boutiques et les marchés publics; chacun se hâta de fuir la capitale, et la populace affamée commença par se ruer sur les jardins qui entourent la ville pour y piller quelques fruits. Le hasard fit que Kaïkatou eut alors à traverser le bazar; il n'y vit personne, et, frappé de silence qui régnait dans ce lieu, d'ordinaire si bruyant, il interrogea son vizir, et lui ordonna d'expliquer un fait qu'il ne pouvait comprendre. Sedr Dîhan se garda de dévoiler la vérité à son maître. Il lui répondit qu'un des premiers magistrats de Tébriç venait de mourir, et que, suivant la coutume, tous les lieux publics restaient déserts en signe de deuil. L'ilkhan se contenta de cette explication et passa outre. Peu à peu des murmures ténébreux commencèrent à s'élever, et, le vendredi suivant, les musulmans, réunis dans les mosquées, ne craignirent plus d'adresser en commun leurs lamentations au ciel. Enfin, l'orage, trop longtemps comprimé, éclata violemment. Le peuple se répandit dans les carrefours, lançant d'horribles imprécations contre Sedr Dîhan et son conseiller Azeddyn Mossaffer. Khondemir rapporte que, suivant les assertions qu'il a recueillies, Azeddyn périt dans ce mouvement populaire. Ce qui est plus certain, c'est que les jours du vizir lui-même furent menacés, et qu'il

n'échappa qu'à très-grande peine; son frère, Cothbeddyn tomba entre les mains des insurgés, qui lui arrachèrent l'autorisation de vendre les denrées contre du numéraire. Le vizir essaya vainement d'étouffer la sédition : quelques-uns des chefs de l'émeute furent mis à mort; mais l'insurrection n'en devint que plus furieuse. Epouvanté, Sedr-Djihhan finit par supplier lui-même l'ilkhan de décréter que les comestibles pourraient être vendus contre du numéraire. Une fois cette ordonnance rendue, l'argent reparut partout; dans toutes les transactions, on stipula en numéraire, et force fut au gouvernement de supprimer définitivement le tchao, dont l'existence ne dura que deux mois, et dont l'abolition fut accueillie par des transports de joie universels. Cet essai fatal engloutit des sommes immenses, qui furent dépensées en pure perte pour construire les hôtels de fabrication et les banques du tchao, et pour servir les appointements des employés.

Gazan-khan se refusa formellement à accueillir le tchao dans les limites de sa principauté. Un officier de Kaïkatou s'était présenté avec des charges de ce papier-monnaie, destiné à être émis dans le Khoraçan, Gazan fit tout brûler, et écrivit à Kaïkatou que, dans son pays, surtout dans le Mazenderan, l'air était si humide, que les armes et les armures ne pouvaient s'y conserver une année; que ce serait bien pis encore pour un papier qui, en s'usant, devenait aussi mince qu'une toile d'araignée.

Kaïkatou était exécré de ses peuples, qui n'atten-

daient qu'une occasion pour le renverser, et cette occasion ne tarda pas à se présenter. Baidou-khan, étant venu à la cour dans le mois de redjeb 693 (juin 1294), fut insulté par l'ilkhan dans un moment d'ivresse. Baidou feignit de pardonner l'injure qu'il avait reçue; mais il se hâta de quitter Tébriz, et, une fois de retour dans ses états, il leva l'étendard de la révolte. Moussel, puis Bagdad, se rendirent d'abord à Baidou-khan. Kaïkatou se mit en marche, le 12 mars 1295, pour aller au-devant de Baidou, qu'il avait sommé de comparaître pour rendre compte de sa conduite. Presque aussitôt il se vit abandonné de tous les chefs qui l'entouraient, et fut contraint de prendre la fuite; mais, bientôt, ceux mêmes qui lui étaient restés le plus longtemps fidèles devinrent ses assassins. Ils se saisirent de lui, l'entraînèrent sous une tente et l'y étranglèrent, avec une corde d'arc, le jeudi 6 de djoumadi el-akher (23 avril 1295). Le 6 mai suivant, les généraux envoyèrent à Baidou-khan une députation chargée de l'inviter à venir prendre possession de l'empire, vacant par la mort de Kaïkatou.

Tous les faits que je viens d'énumérer sont rapportés par Rachid-eddyn, Abou'fhradj et Khondémir, que le baron d'Ohsson a constamment suivis en rédigeant son histoire des souverains mongols de l'Iran.

Le règne de Kaïkatou ayant duré quatre années, et l'existence du tchap deux mois seulement, il était évident *a priori* que des monnaies avaient été émises au nom de ce prince, avant et après la folle

Au-dessus de la première ligne mongole paraissent les extrémités inférieures des lettres composant le mot بغداد; au-dessous de la dernière ligne, on lit le nom religieux de Kaïkatou اریکچین تورجی.

Evidemment cette belle pièce a été frappée à Bagdad dans l'année 693, année même de l'émission du tchao.

7. Le deuxième exemplaire diffère du précédent en ce que le symbole sunnitique n'est pas accompagné d'une date, et surtout en ce que la légende mongolique est d'une autre forme; la voici :

Khakanou	du Khagan
arebdchi
Erintchin Dourdjy	Erintchin Dourdjy
delebaksan	• installé.

Au-dessous : اریکچین تورجی.

Le dernier mot de la légende doit, je pense, être traduit de la sorte; il n'est, en effet, que le participe du verbe *هوسو*, que M. Schmidt traduit par *hinlegen, hinstellen, entlassen, loslassen, in dienst anstellen, einen posten geben*, c'est-à-dire placer, poster, installer.

On voit que le deuxième mot, qui régit le cas oblique du mot *khagan* *عینن* sur les pièces d'Argoun, se retrouve sur les pièces de Kaïkatou. Il semble qu'il doive comporter un sens tel que le sui-

vant, par la faveur ou la permission du Khagan ¹, ou bien le serviteur du Khagan. Je ne doute pas que M. Schmidt, auquel les langues tartares sont si familières, ne trouve sur le champ la véritable signification de ce mot.

Le nom Erentchin Tourdjy est comme celui d'Argoun, écrit de telle sorte que l'elif initial est lié au ra qui le suit. Reste maintenant à faire connaître le sens de ce nom. Qu'il eût été imposé à Kaikatou par le khagan Koubilay ou par les Bakchis, peu importait; il était évident qu'il ne pouvait représenter que des mots de la langue sacrée des docteurs du lamisme, c'est-à-dire des mots tibétains. Dès lors, la solution de ce problème philologique revenait de droit à notre savant indianiste, M. Eugène Burnouf, dont la vaste érudition et l'infatigable obligeance ne sont jamais invoquées vainement. Dans ces deux mots, M. Burnouf a reconnu tout d'abord

¹ Ce ne peut être ni par la faveur ni par l'ordre du Khagan, car les mots consacrés dans ces deux cas sont parfaitement connus; ce sont *soon-tour* et *dzarlayar*, qui ne ressemblent en rien au mot indéterminé de la légende.

S'il m'était permis d'avoir une opinion lorsqu'il s'agit d'une langue dont le mécanisme m'est à peine connu, je serais tenté de lire constamment *erabitchi*, et de considérer ce mot comme composé de la préposition *erb*, *hinter*, derrière, à la suite de, et de la terminaison régulière *tchi*, à l'aide de laquelle le radical exprimant une action est transformé en substantif représentant celui qui exécute l'action; c'est ainsi que le mot *koulagats*, vol, devient *koulagatchi*, voleur. Nous aurions donc littéralement, dans la légende en question, celui qui marche à la suite du Khagan, c'est-à-dire son serviteur. Maintenant, cette supposition est-elle admissible? c'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider.

les deux mots tibétains རིན་པོ་ལོ་ རྩེ་རྩེ་ rin-
 tchhén rdó-rdjé, qui signifient précieux diamant.
 L'identité des deux mots توریجی tourdjy et rdó-rdjé
 est rendue manifeste par le texte de Khondemir,
 qui écrit en lettres arabes دورجی, au lieu de توریجی.
 Il n'est donc pas possible de conserver le moindre
 doute sur la valeur du nom imposé par les docteurs
 du lamisme à l'ilkhan Kaïkatou. Je suis heureux
 de pouvoir exprimer hautement ici à M. Burnouf
 toute ma reconnaissance pour le secours qu'il a
 bien voulu me prêter, et pour la gracieuseté avec
 laquelle il m'a laissé l'honneur de publier sa décou-
 verte.

Voici donc une lacune comblée, et quand les
 monnaies de Baïdou-Khan auront été retrouvées,
 la suite numismatique des souverains tchingghisides
 de l'Iran ne présentera plus d'interruptions.

Je ne puis me dispenser de signaler ici à l'atten-
 tion de M. de Fraehn les deux pièces portant les
 n° 80 et 89 de sa monographie; la deuxième me
 semble offrir le nom اریغین توریجی, dont je démêle
 les restes dans la seule ligne mongolique qui soit
 visible. Sur la figure n° 80, tout en lisant encore
 اریغین توریجی, je vois سندنمو Argounou, mais cela
 tient sans doute à un défaut de gravure. Je crois
 pouvoir espérer que M. de Fraehn reconnaîtra le
 nom religieux de Kaïkatou dans la légende mongo-
 lique elle-même, et si je ne me suis pas trompé,
 le règne de ce prince se trouvera représenté par

des monuments numismatiques des trois métaux.

Je vais actuellement continuer l'énumération des monnaies inédites de la dynastie des Koulagouides.

GAZAN-MAHMOUD-KHAN (694 à 703).

8. Ar. dans un pentagone curviligne :

الله
لا اله الا الله
محمد
رسول الله

Entre la première et la deuxième ligne, un pentagramme entrelacé.

Sur les côtés extérieurs du pentagone :

في سنة ... ثنى ... وسبعماية

La pièce a donc été frappée à Arzendjan, ville d'Arménie, située, suivant Ibn-Saïd et Abou'lféda, entre Siouas et Erzenerroum, et à quarante parasanges de chacune de ces deux villes.

Au revers, on voit dans le champ une inscription trilingue ainsi conçue :

غازان محمود
سلطان
مغول
و
تاجيك
و
هندوستان
و
هندوستان
و
هندوستان

Tegri-yn
kondjontour
Gazan Mahmoud (en arabe)
Gasan-ou
deledkehokok-
sa.

C'est-à-dire : « Par la puissance du ciel, monnaie

servé aux Archives du royaume, cette formule se retrouve identiquement. On y lit, en effet :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
 عَسَلَىٰ وَ يَمُو صَو
 سَلَلَمُ بَعْدًا بِيَلُو

Monkha tegri yn kondjontour
 Khakanou soontour
 Argoun aouka manou

Par la puissance du ciel (ou du Dieu éternel)
 par la grâce ou l'élection du Khagan
 Argoun, notre parole.

Chacun connaît les admirables recherches de notre illustre Abel Rémusat sur les langues tartares; il est certain qu'aucun des monuments de la langue mongole placés à sa portée n'avait échappé à ses savantes investigations. Ainsi, dans le deuxième mémoire qu'il publia sous le titre de : *Relations diplomatiques des princes chrétiens avec les rois de Perse de la race de Tchinggis, depuis Houlagou jusqu'au règne d'Abou-Saïd*, je trouve ce passage : « Tegryin Kod-
 « schoundour, par la force de Dieu, est une formule
 « qui sert aussi de légende à plusieurs monnaies tar-
 « tares frappées en Perse et dans le Keptchak. » Rémusat avait donc, avant 1824, expliqué déjà les deux premières lignes de la légende mongole des dirhems de Gazan-Khan. Quant aux trois caractères tibétains, cette fois encore j'ai eu recours aux lumières de M. Burnouf, qui adopte pleinement l'explication de M. Schmidt. Cette explication est donc incontestable, et les trois légendes de la précieuse

monnaie, frappée au nom de Gazan Mahmoud, sont aujourd'hui complètement interprétées.

9. Module plus petit. Même type et mêmes légendes, si ce n'est que la troisième ligne de l'inscription arabe se compose des mots ضرب نخبوان, «frappée à Nakhdjouan,» et que sur les côtés du pentagone, on ne lit que في سنة اربع; le reste n'existe plus sur la pièce qui est fortement rognée.

R. L'inscription trilingue du revers de la précédente se reproduit identiquement, sauf que la date de l'ère ilkhanienne n'y est pas ajoutée. Ma collection.

Nakhdjouan est une ville de la grande Arménie, placée dans la province d'Arran, et à six parasanges de Tébriç. Suivant Abou-Saïd (qui écrit son nom نخبوان), les Tatars la détruisirent, après avoir massacré tous ses habitants. Aboulféda, qui rapporte ce fait dans sa Géographie (p. ۳۴۹), donne à cette ville les deux noms de نشوى et de نخبوان. Cette orthographe est évidemment vicieuse, puisque, sur la monnaie frappée dans cette ville, son nom est écrit نخبوان. Quoi qu'il en soit, la pièce que je viens de décrire, et la monnaie d'Abou Saïd décrite sous le n° 186 de M. de Fraehn, sont les seules connues qui appartiennent à Nakhdjouan. Il est bon de remarquer que c'est précisément dans cette ville que Baidou-Khan, prédécesseur du souverain auquel appartient la monnaie en question, périt assassiné par l'émir Neurouz Gazi, après un règne de huit mois seulement.

OELDJAÏTOU-KHAN (703 à 716).

10. R. Dans un contour formé de quatre arcs de cercle :

ضرب في
ايام دوله المولى
السلطان الاعظم العادل
الامام وجايتو (sic) غياث
الدنيا خدا بنده محمد
خلد الله
ملكه

Frappée dans
les jours du règne du seigneur
le sulthan auguste et juste
l'imam Oeldjaïtou Gheïat
Ed-Dounia Khodabendé Mohammed,
que Dieu prolonge
son règne.

La légende extérieure étant perdue, il n'est pas possible de connaître le date et le lieu de fabrication de la monnaie.

R. Dans le champ, entouré d'un cercle :

الله
لا اله الا الله
محمد
رسول الله
على ولي الله

Au-dessus du mot الله, une petite roue à cinq rayons, recoupant le contour circulaire; en légende extérieure :

اللهم صل على وجعفر وموسى وعلى

« O Dieu, bénis.... et Djâfar, et Mousa, et Aly. »

Ma collection.

Dans l'année 707, Oeldjaïtou, suivant l'assertion

de Djennaby et de Hadji-Khalifa, adopta les idées des Schiïtes; puisque nous trouvons le symbole de ces sectaires sur la monnaie précédente, elle est postérieure à 707. Quant à la légende circulaire qui appelle la bénédiction de Dieu sur les douze imams, elle est bien connue déjà, et le sens qu'elle comporte a été fixé d'une manière définitive par M. de Fraehn.

11. Dans un carré :

السلطان الاعظم
غياث الدنيا والدين
خداينده محمد
... الله ملكه

Au-dessus, un fleuron; sur le côté gauche, سنه, le reste est rogné.

R. Dans un pentagone :

الله
لا اله الا
ضرب بامسون
محمد
رسول الله

Au côté gauche, أبو بكر; au bas de la pièce, un mot illisible précédé de la conjonction و. Ma collection.

La ville où cette pièce a été frappée est sans aucun doute Samsoun, ville de la province de Siouas, bien qu'il semble qu'on doive lire بامسون. M. de Fraehn

cite n^{os} 110, 119, 123 et 166 de sa monographie) des monnaies frappées dans la même localité.

Il est bon de remarquer que ce dirhem, frappé au nom d'Oeldjaïou, ne porte que le symbole sunnitique, accompagné des noms des quatre khalifes que les schiïtes excluent, comme usurpateurs, de la liste des successeurs légitimes du prophète. Il est donc antérieur à l'année 707, dans laquelle Oeldjaïou abandonna le sunnisme pour embrasser la secte des schiïtes. C'est également à cette première période de règne qu'appartient la pièce suivante.

12. Cuivre; moyen module; Cabinet du roi.
Dans un carré:

السلطان الاعظم
غياث الدنيا والدين
خداينده محمد
خلد الله ملكه

Sur les côtés extérieurs, à droite et à gauche :
سنة اربع — وسبعماية

Les portions de légende placées au-dessus et au-dessous du carré sont illisibles.

R. Dans un pentagone curviligne :

الله
لا اله الا الله
الله محمد
رسول الله

Sur les côtés extérieurs, on ne voit plus que :
عمر أبو بكر

ABOU-SAÏD-KHAN (716 à 736), SURNOMMÉ BEHADUR OU LE
HÉROS, À PARTIR DE LA DERNIÈRE MOITIÉ DE 719.

13. Cuivre jaune; petit module; Cabinet du roi.
Dans le champ, qui est fermé par un grenetis:

السلطان
أبو سعيد
خلد ملكه
٧٢١

Révers:

ن
لا اله الا
الله محمد
رسول الله
(عثمان) على

Cette pièce est remarquable par sa date écrite en chiffres; il est fâcheux que l'on ne puisse préciser le lieu où elle a été frappée. Abou-Saïd étant rentré dans la secte des sunnites, les noms des quatre khalifes successeurs immédiats du prophète accompagnent le symbole sunnitique.

14. Argent; ma collection. Dans un cercle:

ضرب
السلطان أبو سعيد
بهادر خان خلد ملكه
الزرور

En légende marginale: في سنة سنة وعشرين وسبعماية.

R. Dans un carré :

لا اله الا الله

محمد

رسول الله

Sur les côtés : ابو بكر — عمر — عثمان — على .

Le nom d'Erzenerroum, où cette pièce a été frappée en 726, est écrit simplement Erzeroum; et il est curieux de voir qu'à cette époque le nom régulier de cette ville avait déjà contracté la forme corrompue qu'il a conservée.

La monnaie que je viens de décrire est en tout semblable au n° 164 de M. de Fraehn, à la date près; la pièce déjà publiée étant de l'année 624.

15. Argent; ma collection. Dans un octogone :

ضرب

السلطان الأعظم

ابو سعيد بهادر خان

خلد الله ملكه

تبريز

Sur les côtés extérieurs :

ضرب — في — سنة — تسع — وعش — رين — و — سبع — مايد

R. Dans un octogone formé de huit arcs de cercle :

محمد

الله

لا اله الا

هـ

محمد

رسول الله

عثمان

Cette pièce a donc été frappée en 729 à Tébriç, capitale de l'empire.

16. Argent; ma collection.

Pièce exactement semblable à la précédente, sauf qu'elle est frappée à Arbele *اربيل*.

S'il s'agit bien de cette ville, il y a ici une variante dans l'orthographe de son nom, qui s'écrit constamment *اربل* dans les auteurs, et notamment dans la Géographie d'Abou'lféda.

17. Argent; module de moitié plus faible que celui des deux dirhems 15 et 16. Ma collection.

Dans un octogone :

ضرب
السلطان الاعظم
ابو سعيد بهادر خان
خلد الله ملكه
تبريز

Sur les côtés extérieurs, la date : ...تسع - وعشر -
بين وسبع - مائه

Revers :

ابو بكر
لا اله الا الله
محمد
رسول الله
عقان

Au-dessus du nom de Mohammed, deux pentagrammes entrelacés.

Cette monnaie a été frappée à Tébriç en 729 : aussi le type du droit est-il exactement le même que celui des deux dirhems 15 et 16.

Les pièces suivantes sont tout à fait les analogues de celles qu'a décrites M. de Fraehn sous les n^{os} 187, 190, et 190 a de sa monographie.

18. Argent; ma collection. Dans le champ :

ضرب
السلطان العالم العادل
ضرب
سنة ثلاث
بهدار خان خلد ملكه
تبريز

A droite et à gauche des deux mots *ضرب* et *تبريز*, des pentagrammes entrelacés.

Le nom de l'ilkhan est écrit Bousaïd en lettres mongoles, dans la quatrième ligne de l'inscription. Quant à la date, *année 33 ilkhanienne*, elle correspond à l'année 733 de l'hégire.

R. Dans le champ, le symbole sunnitique est écrit en lettres anguleuses et artistement contournées de manière à former une surface carrée dans laquelle on lit : لا اله الا الله محمد رسول الله صلى الله عليه.

Sur les côtés sont les noms des quatre khalifes, placés chacun entre deux étoiles.

18. M. de Fraehn, sous le n^o 156, mentionne d'une manière incomplète une monnaie d'Abou-

Saïd; dont il existe un bel exemplaire au cabinet du roi. En voici la description :

Cuivre, petit module.

Deux hexagones oblongs et superposés, contenant les deux portions de légende السلطان الاعظم - أبو سعيد خان. A droite et à gauche une étoile; au-dessus : ضرب بغداد; au-dessous : سنه احد ٧٣١, c'est-à-dire année 731.

R. Un losange, partagé en quatre petits losanges égaux, contient les mots محمد - رسول - الله - صلى عليه.

A l'extérieur on ne voit plus que le dernier des quatre noms des khalifes, على, et il est précédé de la conjonction و.

19. Argent; ma collection. Types et légendes de la pièce précédente, sauf que celle-ci porte ضرب اردبيل, frappée à Ardebyl, l'une des villes les plus importantes de l'Adzerbeïdjan.

20. Argent; Cabinet du roi. Mêmes types et mêmes légendes, mais avec ضرب سيواس, frappée à Siouas.

21. Cuivre; moyen module. Cabinet du roi.

Dans un contour polygonal formé de quatre arcs de cercle et de quatre angles opposés diamétralement, deux à deux :

السلطان
أبو سعيد
خالد ملكه

Dans les angles rentrants extérieurs, on lit :

ضرب - بغداد - اد سنه - ار - بع - ثلثين - وسبع - مائه

R. Dans un carré : لا اله الا - الله محمد - رسول الله
et sur les côtés externes : ابو بكر - وعمر - وعثمان -
نوعلي.

22. Cuivre; moyen module. Cabinet du roi.
Dans le champ :

السلطان
ابو سعيد

au-dessus d'un lion entre les pattes duquel on aperçoit une étoile.

R. Dans un carré on voit des vestiges du symbole sunnitique : لا اله الا - الله - و .. من .. A l'extérieur on lit encore, au-dessus et à gauche : ضرب
سنه اثنين و ختن ; le reste a disparu. Ce serait donc une monnaie frappée à Khotan, en 732.

23. Cuivre; module un peu au-dessous du moyen.
Cabinet du roi. Dans le champ : السلط ابو
pour السلطان ابو سعيد.

De la légende marginale, il ne reste que وسبع مائه...

R. Dans le champ :

محمد المصطفى
صلى الله عليه
ضرب .. راد

Extérieurement :(عثمان علي

Il est bien à regretter que cette curieuse monnaie

soit dans un état de conservation assez mauvais pour qu'il soit impossible d'en lire la date et le lieu de fabrication. Je ne connais pas d'autre exemple numismatique de l'emploi de l'épithète *المصطفى*, l'élu de Dieu, épithète qui, d'ailleurs, est fort en usage parmi les dévôts musulmans, lorsqu'il s'agit de désigner leur prophète.

M. de Fraehn (n° 217) a déjà rencontré un fait à peu près semblable sur une monnaie de la Khattoun Satibek, frappée à Tébriç, en 739; on y lit, en effet : محمد الأمين رسول الله.

24. Cuivre; petit module. Cabinet du roi. Un chien marchant à droite; au-dessus, le nom *أبو سعيد*, et, dans le champ, quelques fleurons et des mots ou fragments de mots semés sans ordre dans les places vides. Du reste, la pièce est assez détériorée pour qu'il soit impossible d'en compléter la lecture.

R. Dans le champ, le symbole sunnitique :

الله
لا اله الا
الله محمد
رسول الله

On est tenté de croire que sur les côtés devraient être inscrits les deux mots *صلى عليه*, qui n'y ont pourtant jamais existé.

Cette pièce se rapproche beaucoup de celle que M. de Fraehn (n° 158) a reproduite d'après Adler

(Mus. cuf. Borg. n° 53), et que le savant comte Castiglioni (p. 279) attribuait à tort au souldhan mamlouk Tcherkesse Abou-Saïd Barkok, en lisant ضرب اسکندریه au lieu de ضرب ارزنجان.

Le chien est l'emblème de la onzième année du cycle tartare; et comme il existe une pièce d'Abou Saïd présentant un lièvre (n° 204), emblème de la quatrième année de ce même cycle, je serais assez disposé à reconnaître dans la monnaie au cavalier restituée à Abou Saïd par M. de Fraehn, une monnaie frappée dans l'année du cheval, septième année du cycle tartare, et, par conséquent, à admettre *a priori* l'existence d'une série à retrouver de pièces frappées en Arménie, avec des types figurés servant de dates. Dans cette hypothèse, la monnaie au lièvre serait de 716 ou de 728; celle au cavalier de 719 ou de 731, et celle au chien de 723 ou 735. Je préfère les trois dernières dates.

25. Cuivre; moyen module. Cabinet du roi.

Au droit, dans un cercle : أبو سعید خلد ملک.
Autour, une légende marginale dont je ne puis démêler le sens.

R. Dans le champ, le symbole sunnitique :

لا اله الا

الله محمد

رسول الله

Au-dessus : — ضرب بغداد — ; à droite : وسبعماية
Le reste est effacé.

26. Cuivre; moyen module. Cabinet du roi.

Dans un polygone formé de quatre arcs de cercle et de quatre angles diamétralement opposés deux à deux :

السلطان
ابو سعيد بهادر
خان خلد ملكه
على

De la date, placée dans les angles extérieurs, il ne reste que des traces si faibles qu'il est impossible d'en rien lire.

R. Dans le pentagramme, ou sceau de Salomon : لا اله الا الله ; على ولي الله ; محمد رسول الله.

Cette monnaie est, sans aucun doute, une des plus curieuses de toutes celles qui sont décrites dans ce catalogue. Puisque le surnom بهادر est porté par Abou Saïd, la pièce n'a pu être frappée qu'après les six premiers mois de l'année 719 de l'hégire. Abou Saïd faisait hautement profession de sunnitisme; c'est là un fait sur lequel les contemporains n'ont laissé aucun doute, et pourtant voici un monument bien authentique qui prouve irréfragablement que ce prince a repris l'hérésie des schiïtes à une époque malheureusement indéterminée, mais postérieure aux trois premières années de son règne. C'est la seconde monnaie qui constate ce fait historique, et Reiske, dans son répertoire, a décrit une pièce d'argent du cabinet impérial de Vienne sur le revers de laquelle les noms des imams Mohammed, Aly, Has-

san et Husseyn sont répétés plusieurs fois. M. de Fraehn, qui rapporte cette même monnaie sous le n^o 206 a, s'étonne à juste titre de son existence, qu'il lui paraît difficile d'admettre. Voici ses propres expressions : « Et sanè quod maxime mireris, posticæ
 « partis inscriptio est, quæ si modo recte lecta, schiitismum prodit, quamquam Abusaïdum, abolitâ
 « hâc quam pater professus erat hæresi, schiitismum
 « publice recipi et coli voluisse auctores disertis ver-
 « bis tradunt. » Le témoignage de la pièce de cuivre du Cabinet du roi est beaucoup plus explicite encore, et je puis affirmer sans crainte que ma lecture n'est pas sujette à contestation.

TOGHA-TIMOUR-KHAN, EN 537, PUIS EN 539,
 ET À DJORDJANYÉ DE 539 À 554.

27. Argent; ma collection. Dans un contour formé de quatre arcs de cercle :

(sic) خورزم
 ضرب
 السلطان العالم العادل
 طغا تیمور خان خلد
 ملکه

Le nom Khouarezm est très-probablement mis

¹ Je suis porté à croire que Reiske s'est trompé, et qu'au lieu de quatre imams, dont les noms seraient répétés plusieurs fois, il s'agit des douze imams sur la médaille de Vienne. (Note de M. Reinaud).

icé, comme d'habitude, à la place de celui de Djordjanyé ou Korkandj.

Sur les côtés : ضرب - منه اثنين - اربعين - وسبعماية .
 R. Dans le champ, le symbole sunnitique accompagné des noms des quatre khalifes. Au-dessus et au-dessous du nom Mohammed, deux pentagrammes entrelacés.

La fabrication de cette pièce est extrêmement barbare.

SOLEÏMAN-KHAN, 739 à 745.

28. Argent; ma collection. Dans un hexagone :

ضرب (sic)

السلطان العلم

بصحيحين عمن

خلد الله ملكه

خاتم (?)

Le nom Soleïman-Khan est écrit en lettres mongoles.

Sur les côtés du polygone on lit : ضرب - في سنة -
 - خمس - وار - يعين و - سبعماية

R. Dans le champ :

الله

لا اله الا

محمد

رسول ا

الله

على

En légende extérieure la phrase suivante, que complète le nom d'Ali, placé au bas de l'inscription du champ :

ابوبكر صدق عظم عثمان عمر علم نصر على

c'est-à-dire : Abou-Bekr a dit la vérité ; Osman a été grand ; Omar a été savant ; Aly a été victorieux. C'est donc une formule pieuse dans laquelle chacun des quatre khalifes est cité comme étant en quelque sorte le type ou la personnification d'une vertu ou d'une qualité brillante. Quant au nom de la ville dans laquelle cette pièce a été frappée, je ne parviens pas à le lire avec certitude ; je crois pourtant y démêler ختن, Khotan, ville du Ma-oura-en-nahr, située entre Kachgar et Iouskend.

29. Argent ; ma collection. Dans un contour formé de huit arcs de cercle, quatre grands et quatre petits, on lit :

كش (؟)
السلطان العادل
سلطان خان خلد ملكه
ضرب

Sur les côtés on aperçoit quelques traces méconnaissables de la date.

R. Dans un carré le symbole sunnitique, et, sur les côtés extérieurs, les noms des quatre khalifes.

Kech est une ville du Ma-oura-en-nahr, voisine de Nakhchab.

30. Argent; ma collection. Dans le champ :

السلطان.....

ضرب
بمديرين عيسى

باران

خلد ملكه

Je ne puis saisir les faibles traces de la légende marginale.

R. Symbole sunnitique accompagné des noms des quatre khalifes.

Cette pièce porte le nom de province *Arran*, pour celui de la capitale, *Berdââ*. M. de Fraehn, n^{os} 200 et 205, cite deux monnaies d'Abou Saïd frappées dans la même ville et avec la même légende. D'un autre côté, sur les n^{os} 160, 180, 182 et 235, il croit devoir lire *Bazar*, mais avec toute réserve; pour ma part j'aime mieux adopter la leçon باران, *Biarran*, dans les tous cas.

Les trois monnaies de Soleïman-Khan que je viens de décrire sont du petit module.

• Veuillez agréer, etc.

F. DE SAULCY.

Paris, 30 novembre 1841.



DESCRIPTION DE L'AFRIQUE,

PAR IBN-HAUCAL;

Traduite de l'arabe par M. le baron MAC GUCKIN DE SLANE.

AVERTISSEMENT.

Lorsque le célèbre géographe Abou'l-Kaçim Mohammed Ibn Haucal visita les contrées de l'Afrique qui s'étendent depuis la frontière de l'Égypte jusqu'à l'océan Atlantique, il trouva plusieurs dynasties indépendantes qui régnaient sur différentes portions de ce pays. El-Moizz le khalife Fatimite, Ziri, fils de Menad le Sanhadjite; Haçen Ibn Kenoun et son frère Abou'l-Aisch, les Édrisites, es-Shakir Billah; de la famille de Midrar et de la tribu berbère de Miknasa, Ibn Abi'l-Afiya et les princes Omeiyides d'Espagne, faisaient sentir leur autorité dans les villes de l'intérieur et les provinces qui bordent la Méditerranée, pendant que les tribus indigènes occupaient les campagnes, les régions au midi de l'Atlas et presque toute la partie occidentale qui s'étend depuis la forteresse de Salé jusqu'à la rivière de Noul ou Noun.

Notre voyageur, conduit par ses entreprises mercantiles, parcourut une grande partie de ce pays; mais le marchand était en même temps un bon observateur, et les notes qu'il recueillit dans ses voyages décèlent à la fois le commerçant et le géographe. La situation politique de l'Afrique devait être aussi l'objet de son attention; et les allusions qu'il fait dans son ouvrage aux princes et aux événements contemporains sont une preuve des connaissances exactes qu'il avait acquises sur ce sujet. Il faut cependant avouer que ces traits,

jetés, pour ainsi dire, en passant, ne suffisent pas à former une simple ébauche, et qu'à moins de savoir d'avance la position et les intérêts des dynasties qui régnaient alors en Afrique, le lecteur ne saurait se faire une idée satisfaisante de l'état des choses dont Ibn Haucal avait été témoin. Il ne sera donc pas inutile de donner ici une esquisse, rapidement tracée, de l'origine de ces dynasties, de leur histoire et de leurs rapports mutuels.

Depuis plus de trois siècles, les Berbers des pays soumis supportaient avec impatience la domination des Arabes qui tenaient garnison dans les villes. Les gouverneurs arabes furent d'abord nommés par les khalifes, qui les révoquaient et les remplaçaient à leur gré; mais plus tard, l'autorité devint héréditaire chez les Aghlébites, dont l'aïeul el-Aghleb, s'était distingué par les services qu'il avait rendus aux Abbassides, d'abord dans le Khorasan, et puis dans l'Afrique. Son fils Ibrahim ne leur était pas moins dévoué; émir de la province du Zab, il s'y montra le ferme soutien de cette dynastie; il châtia les gouverneurs rebelles et courba l'audace toujours croissante des Berbers: nommé au gouvernement de la province d'Afrique, il servit toujours le khalife en sujet fidèle et eut pour successeur son fils Abd Allah. La suite de leur histoire est connue.

Pendant ces entrefaites, des guerres civiles presque incessantes avaient désolé le khalifat: des chefs ambitieux se disputaient l'autorité religieuse et politique, en fractionnant ainsi le corps de la nation. Mais un certain nombre de musulmans ne voulaient reconnaître aucun des rivaux; animés par l'amour de la liberté, ils se tinrent à l'écart, en déclarant que le droit de choisir le successeur de Mahomet appartenait au peuple entier des croyants. Ils prirent bientôt les armes pour le triomphe de ce principe; mais toujours défaits par leurs ennemis communs, ils eurent recours aux moyens les plus violents pour intimider leurs adversaires et rétempérer l'ardeur de leur propre parti. Ces *révoltés* ou *Kharijites*, comme on les appelle dans l'histoire, enseignèrent

que tout musulman qui n'admettait pas leurs croyances, méritait la mort, et que sa femme et ses enfants pouvaient être légalement réduits en servitude : un même sort était aussi réservé à celui qui ne répondait pas à l'appel pour la guerre sainte ; c'est-à-dire à tous ceux d'entre leurs propres partisans qui n'étaient pas assez fanatiques ou assez courageux pour faire valoir leurs prétentions par l'épée. Écrasé en Syrie, en Arabie et en Irak, ce parti se dispersa enfin, et ses faibles débris se répandirent dans les provinces les plus éloignées de l'empire. Quelques-uns atteignirent l'Afrique, où ils trouvèrent les Berbers d'autant mieux disposés à adopter leurs doctrines, qu'ils ne cherchaient que des prétextes pour secouer le joug de la domination arabe. Dans les premiers temps, ce peuple ne savait se révolter qu'en se jetant dans l'apostasie ; il apprit alors à être rebelle sans casser d'être musulman.

Bientôt de nouvelles guerres éclatent dans le sein même de l'islamisme ; une dynastie disparaît entièrement en Orient et une seconde lui succède pour disparaître elle-même devant une troisième plus habile et plus puissante : les descendants d'Ali, gendre de Mahomet, se laissent enlever le pouvoir par les Omeiyides, et ceux-ci succombent sous les coups des Abbasides. Mais un petit-fils d'Ali échappe à la fureur de ses ennemis et arrive jusqu'en Afrique. Accueilli avec empressement par les Berbers, qui habitaient la partie occidentale de ce pays, il y fonde la dynastie Édrisite. Plus tard un dernier rejeton de la famille de Moawia, fuyant à travers mille dangers, parvint à gagner l'Espagne, où il fit revivre avec plus d'éclat que précédemment la dynastie des Omeiyides.

Bientôt un ennemi dont l'existence était à peine soupçonnée, vient renverser les Aghlébités. Distinguée singulièrement des autres par son origine, ses doctrines et son apparition subite, la dynastie des Fatimites se révèle en Afrique, et la puissance des Aghlébités s'écroule à l'instant. Pour comprendre l'établissement de l'autorité fatimite, il

nous sera nécessaire de dire ici quelques mots de l'origine des schrites. Parmi les partisans d'Ali il s'en trouvait plusieurs qui reconnurent non-seulement ses droits comme *imam* ou chef religieux et civil des musulmans, mais qui enseignaient encore que ses descendants possédaient des prérogatives surnaturelles : empruntant l'opinion que les anciens Persans tenaient à l'égard de leurs rois, ils reconnurent la présence de la Divinité dans la personne de leur *imam*. Lors de la disparition mystérieuse du dixième descendant d'Ali, ses partisans se persuadaient qu'il reparaitrait un jour pour rétablir l'ordre dans l'empire et faire triompher l'islamisme. Cette secte se propagea dans tous les pays musulmans par le moyen d'émissaires qui établirent des sociétés chargées de leconder ce dessein. Les membres de ces sociétés n'arrivaient à la connaissance du grand secret qu'après avoir passé par plusieurs degrés d'initiation, bien cependant qu'il fût admis par eux tous qu'ils devaient prendre les armes pour l'*imam* dès son arrivée. Mais l'*imam attendu* n'arriva pas. Alors une autre affiliation dérive de celle-ci, et, pour hâter l'accomplissement de ces projets, elle enseigne que c'est le *Mehdi*, ou *imam dirigé* par la Divinité qui doit venir pour guérir les maux de l'islamisme. Ce *Mehdi* devait être aussi un descendant d'Ali, mais il n'était pas la même personne que l'*imam attendu* (*Montazir*).

Les semences de ces doctrines se répandirent jusque dans les provinces les plus reculées, et même la tribu Berbère de Kitama s'attendait à la venue du *Mehdi*, lorsqu'un missionnaire inconnu arrive parmi elle. Il se déclare le précurseur de l'*imam dirigé*, il appelle les initiés aux armes, renverse la dynastie aghlébite et porte sur le trône un descendant d'Ali et de Fatima, fille de Mahomet. Ainsi fut fondée la dynastie fatimite.

Le *Mehdi* eut pour successeur son fils El-Kaïm. Celui-ci rencontra bientôt un ennemi redoutable dans Abou Yezid, Berber de la tribu de Zenata. Ce fanatique avait été initié aux doctrines *kharijites* à Touzer, petite ville dans l'intérieur du

pays, à l'occident de Tripoli. Animé comme ses co-religionnaires, d'une haine invétérée contre les descendants d'Ali, il leva l'étendard de la révolte contre les Fatimites, et les Berbers, fatigués par l'oppression de cette dynastie et les exigences de ses doctrines religieuses, s'empressèrent de secourir leur compatriote. Après une suite de combats acharnés, El-Kaïm se trouva resserré dans sa capitale, El-Mehdiya, où il mourut, pendant que son fils El-Mensour se disposait à lui porter un secours efficace. En effet il attaqua Abou Yezîd, lui fit éprouver des défaites successives; il s'empara de lui, blessé à mort, et raffermir de nouveau l'autorité de sa famille. Il eut pour successeur son fils el-Moizz, qui étendit ses conquêtes en Afrique; celui-ci enleva Fez aux Édrisites, Sedjelmessa à Schakir Billah, prince de la famille de Midrar et partisan des Abbasides; il enleva encore la ville de Nekour à la petite dynastie himyarite des Benou Salih, et passa ensuite en Égypte où il établit son trône sur les débris de l'empire des Ikhschidites. Il laissa pour son lieutenant en Afrique Bologuïn fils de Zîri, fils de Menad, et chef de la tribu de Sanhadja.

Pendant qu'El-Kaïm, le second khalife fatimite, régnait sur la province d'Afrique, Zîri, fils de Menad, jette les fondemens d'une nouvelle dynastie. Parmi les tribus berbères, une des plus célèbres était celle de Sanhadja. Une ancienne tradition, conservée chez eux, la faisait descendre des Arabes de l'Yémen, et une prophétie qui avait été faite à leur aïeul en partant de l'Arabie, assurait à ses descendants un empire puissant dans un pays de l'Occident. Ce fut dans la personne de Zîri que s'accomplit la prédiction, et la tribu de Sanhadja se trouva élevée au rang de nation.

L'accroissement de la puissance de Zîri inspira des craintes et de la jalousie à la tribu de Zenata. Elle prit les armes contre lui; mais il sut non-seulement se défendre, mais encore prêter un appui efficace à El-Kaïm qui, lui-même, s'était trouvé réduit à la dernière extrémité par les attaques de cette même tribu. Zîri mourut en l'an 360, en com-

battant encore les Zenala, et eut pour successeur son fils Bologguin.

Quant à la dynastie Édrisite qui régna à Fez, elle se trouva menacée d'un côté par les Fatimites, et de l'autre par les Omeiyides d'Espagne. Dans une telle position, la politique des Édrisites les obligea à reconnaître toujours le plus fort. Mécontents d'une semblable manière d'agir, les Fatimites envoyèrent contre eux un de leurs plus puissants émirs, Messala Ibn Habbous de la tribu du Miknasa, prince de Téhert et gouverneur du Maghrib central. Il marcha sur Fez, l'enleva à Yahya, fils d'Édris, et le lui rendit de nouveau, mais en le faisant descendre à la dignité d'un simple émir, soumis à l'autorité des Fatimites. Yahya se révolte une seconde fois; Messala marche encore contre lui, le chasse de Fez et l'oblige à se réfugier dans une forteresse sur la Méditerranée, près de Centa. Messala eut pour successeur son cousin Mouça Ibn Abi 'l-Afiya: celui-ci marcha lui-même contre El-Haçen Ibn Mohammed, prince Édrisite, qui s'était emparé de Fez: El-Haçen, après quelques succès passagers, perdit la vie. Pendant ce temps, les autres princes de la même famille s'agitaient dans le nord-ouest de l'Afrique; mais leurs efforts devinrent inutiles; l'un d'eux, El-Haçen Ibn Abi 'l-Aisch se laissa enlever Telemtèn par Ibn Abi 'l-Afiya, pendant qu'une autre branche se maintenait à peine dans quelques forteresses près du détroit de Gibraltar. Le dernier prince de la dynastie, El-Haçen Ibn Kenoun suit la conduite de ses prédécesseurs: tantôt il reconnaît l'autorité des Fatimites, tantôt celle des Omeiyides; par cette politique vacillante il s'attire enfin la colère du prince d'Espagne, qui envoie contre lui le plus habile de ses généraux. Ibn Kenoun se rend prisonnier et est conduit en Espagne, où il est reçu d'une manière pleine de générosité par le vainqueur; il ne sut pas cependant reconnaître la magnanimité du prince Espagnol; il passa plus tard en Égypte, chez les Fatimites, et périt dans une expédition qu'il commandait contre les établissements Omeiyides en Afrique.

Telles furent les puissances qui gouvernaient l'Afrique, lorsqu'Ibn Haucal la visita. Les Zirites demeuraient à Aschir, dans la province de Titteri, et leur autorité s'étendait depuis les environs de Tripoli jusqu'à Fez; les Sanhadja, leur tribu, occupaient les pays qui forment la province actuelle d'Alger; les Zenata habitaient au midi des Sanhadja, et les Berghawata possédaient le pays qui borde l'Océan Atlantique, depuis la rivière Sebou jusqu'à Sous. On sait que les Arabes bedouins ne vinrent dans cette partie de l'Afrique que quelques années plus tard. Ces indications suffirent pour l'intelligence du chapitre suivant; des détails plus circonstanciés auraient trop allongé cette notice; leur place est du reste marquée dans une collection de documents originaux sur l'histoire d'Afrique qui doit accompagner ma traduction de l'histoire des Berbers d'Ibn Khaldoun, ouvrage dont le texte s'imprime en ce moment sous les auspices du ministre de la guerre.

Il nous resterait à parler d'Ibn Haucal, et de donner la liste des chapitres dont se compose sa géographie; mais l'excellent travail de M. Uylenbroek sur ce sujet nous en dispense.¹ Ce savant a déjà cité le passage remarquable qui se trouve dans la description de Kairewan, et par lequel on voit que notre auteur n'avait pas entièrement terminé son ouvrage en l'an 360 de l'hégire.

Le manuscrit d'après lequel la traduction suivante a été faite est une copie de celui de Leyde. M. Langlès, dont le zèle pour la littérature orientale ne se rallentit jamais, avait fait venir ce dernier manuscrit à Paris, avec quelques autres appartenant à la même bibliothèque, et il en fit transcrire des copies pour la Bibliothèque du roi. La copie d'Ibn Haucal paraît avoir été commencée par M. Langlès lui-même; c'est du moins ce qu'indiquerait l'écriture irrégulière des premiers feuillets: une main un peu plus habile termina

¹ L'ouvrage de M. Uylenbroek est intitulé: *Dissertatio de Ibn Haucalo geographo, nec non Iracæ Persicæ descriptio*. Lugd.-Bat. 1822.

son travail. Il y règne beaucoup de fautes, dont quelques-unes peuvent être attribuées aux derniers copistes. Ces incorrections rendent assez difficile l'intelligence de l'ouvrage d'Ibn Haucal, qui, du reste, avait un style très-irrégulier; tantôt s'élevant aux tournures recherchées de la prose rimée, mais se traînant le plus souvent dans les formes elliptiques et les locutions incorrectes de la langue vulgaire. On y trouve aussi un très-grand nombre de phrases tellement entortillées, qu'à peine peut-on les entendre.

La partie dont la traduction suit ici, forme vingt-quatre pages du manuscrit, qui en renferme cinq cent douze. Notre travail aurait pu être beaucoup moins imparfait qu'il ne l'est, si nous avions eu à notre disposition un meilleur manuscrit : ceux de Leyde et d'Oxford sont les seuls qu'un éditeur de la Géographie d'Ibn Haucal pourrait consulter; et, sans leur secours, il lui serait impossible de donner une édition supportable, soit du texte, soit de la traduction de cet important ouvrage.

M. G. DE SLANE.

DESCRIPTION DE L'AFRIQUE.

I. BARCA ٤٥٢.

Barca est une ville de moyenne grandeur, et le territoire qui en dépend est très-peuplé. Elle est située dans une plaine d'une journée d'étendue, tant en longueur qu'en largeur, et entourée de tous côtés par des montagnes. Le sol en est d'un rouge jaunâtre, et les vêtements des habitants en prennent

un teint de la même couleur, de sorte qu'à Fostat on distingue facilement un individu de cet endroit de tous les autres Arabes maghribins. Autour de Barca s'étendent des déserts habités par des peuplades berbères. C'est à la fois un pays maritime, un pays de montagnes et un pays de plaines.

Les sources de ses richesses et de sa prospérité sont très-abondantes ¹. C'est la première ville importante منير où les voyageurs s'arrêtent en se rendant d'Égypte à Kairewan. Dans toutes les saisons, une foule de marchands étrangers affluent dans cette ville, pour se rendre ensuite aux pays de l'orient et de l'occident. Ils y sont attirés par l'abondance des marchandises qui s'y trouvent. En effet, il y a peu de villes, dans le Maghrib, où l'on remarque une telle activité de commerce ²; on y apporte des peaux pour être tannées, on y expédie des dattes ³ d'Audjéla, et on fait dans les bazars une vente continuelle de laine, de poivre, de miel, de cire, d'huile et de denrées de l'orient et de l'occident. On y boit de l'eau de pluie, qu'on recueille dans des citernes. Toutes les espèces de vivres y sont presque toujours à un prix très-peu élevé.

¹ Je lis وجوه اموالها حجة.

² Le texte porte : وذلك انها تنفرد من التجارة التي ليس في كثير من المغرب مثلها. Ce passage paraît être altéré.

³ Le manuscrit porte والفور, mais je crois qu'il faut lire والقور.

II. ADJEDABIA *أجدابيا*.

Adjedabia, ville qui touche au pays de Barca, est située dans une plaine rocailleuse. Elle renferme quelques édifices en pierre, mais la plupart sont construits d'argile ou de briques; elle possède aussi une mosquée (*djami*) très-propre. Dans les environs se trouvent un grand nombre de campements (*احياء*) berbères. Leurs terrains cultivés ne sont pas arrosés¹, l'eau manquant tout à fait, comme à Barca: les dattiers y suffisent aux besoins de la population. L'émir qui préside à la prière publique² recueille les impôts, perçoit sur les Berbères qui habitent les environs de la ville la dîme aumônière, l'impôt territorial (*kharadj*) et les dîmes de leurs légumes et de leurs fruits³; il prélève aussi des droits sur les

¹ Le man. porte: *ولها زروع مباحس*. On lit dans le *Katibous*:

البحس..... ارض تَنْبِت من غير سقي.

² *Le chef de la prière* *صاحب الصلوة*. — Les attributions d'un gouverneur de province consistaient dans le droit de commander les troupes, de présider à la prière publique du vendredi, et de percevoir les revenus. De là ses titres d'*émir* *أمير*, de *chef de la prière* et de *chef du revenu* *صاحب الخراج*. Il arrivait assez souvent que le souverain confiait cette dernière charge à une autre personne que le gouverneur, excellent principe que les khalifes eurent tort de ne pas toujours mettre en pratique.

³ Le texte arabe de ce passage a besoin de quelques corrections pour le rendre intelligible. On y lit:

..... مقدار حاجتهم وواليها القائم (اليها والقائم) بما عليها من وجوه اموالها و صدقات بمرها و خراج زروعها

caravanes qui partent pour le pays des noirs et sur ceux qui en arrivent. Cette ville est située près de la mer; les navires y abordent avec des marchandises et en apportent d'autres. Ce qu'on exporte en plus grande quantité, ce sont des vêtements d'un prix peu élevé et des étoffes de laine en pièce¹. On y boit de l'eau de pluie.

III. AUDJÉLA أوجله.

Audjéla est située au sud-ouest d'Adjedabia, à une distance de quelques journées; c'est une petite ville (*beled*). Les dattiers y sont très-abondants, et on y récolte beaucoup d'autres denrées غلات. Celui qui commande dans cette ville est une personne députée à cet effet par le gouverneur de Barca. Les contributions qu'Audjéla payait en nature, et l'argent provenant de ses impôts étaient autrefois versés directement dans le trésor du souverain; mais, depuis qu'on l'a réunie à la province de Barca, et que ses impôts sont compris dans ceux de cette dernière ville, un grand accroissement a eu lieu dans tous ses produits. Une route, partant d'Audjéla, mène directement à Weddan.

وتعشير خضرها وبساتينها هو لانفيرها (أميرها) ومأحب
صلاتها وله من غير ذلك لوازم الحج

¹ On lit dans le texte arabe : الكسبية المقاربة وشقة الصوف.

IV. WEDDAN ودان.

Le pays et la ville de Weddan sont situés au midi de Sort, avec laquelle ils faisaient autrefois une seule province. C'est une île (dans les sables) qui ne le cède en rien à Audjéla pour l'abondance de ses produits, l'excellence de ses dattes et le bon marché des vivres. Il est vrai que le territoire d'Audjéla est plus étendu, et que les dattes et les produits de la terre y sont en plus grande quantité; mais ses dattes sont dures et sèches, tandis que celles de Weddan sont molles et douces, et que les productions غلات de cette dernière localité sont succulentes et bonnes.

V. SORT. سرت.

La ville de Sort a l'apparence d'une forteresse, étant entourée d'une bonne muraille d'argile. Plusieurs peuplades de Berbers habitent ses environs, et possèdent des terres où elles se rendent, au temps des pluies, pour les ensemercer. Elle l'emporte actuellement sur Adjedabia par ses richesses, ses produits territoriaux et les impôts qu'elle paye au gouvernement صدقات. Elle possède des dattiers dont les fruits parviennent à maturité, mais elle produit moins de cannes à sucre القصب qu'Audjéla, et moins

¹ Le texte arabe paraît altéré dans cet endroit. On y lit :

وان كانت اوجلة اكثر شمورا و اوسع ناحية و غلات
منها بالتسرب التي بها و القور للجافة لان غلات ودان الخ

de dattes que Weddan : ce qui s'y en récolte suffit à peine aux besoins des habitants. Ils ont des jujubes et d'autres fruits, et la vie y est à assez bon marché. Ses dîmes صدقات, impôts جبايات et autres revenus, sont administrés par le chef de la prière. Il a la direction de toutes les affaires de la ville, ainsi que l'inspection des marchandises qui arrivent de Kairewan et d'Égypte, et sur lesquelles il prélève un impôt ; il vérifie les papiers et les patentes السجلات والمناسير (qui accompagnent ces marchandises), et il saisit tous les objets que l'on cherche à passer frauduleusement. Pour ces raisons, la ville de Sort est plus riche et plus prospère qu'Adjédabia. Elle s'élève sur le bord de la mer, et un grand nombre de navires y arrivent et en partent. Par la quantité des étoffes de laine qu'elle produit, elle n'est nullement inférieure à Adjédabia et à Barca. On y mange plus de chair de chèvre que de mouton¹, et la première flatte le goût des habitants et des étrangers. On y boit l'eau du ciel que l'on recueille dans des citernes, les puits y étant fort rares. Les alentours sont habités par de nombreuses peuplades de Berbers; il y a même dans l'enceinte de la forteresse (Casaba) un quartier qui leur sert de demeure. De temps

¹ On lit de plus dans le texte arabe : ويقوم مقام المعز في

غيرها

Au lieu du mot المعز dans ce passage, il faut peut-être lire الضان et traduire ainsi : « Elle, c'est-à-dire la chair de chèvre, remplace celle de mouton, dont l'usage est plus commun dans les autres pays. »

en temps, des dissensions et des guerres éclatent parmi eux, mais ces guerres ne se prolongent pas comme celles du peuple de Sous et de Fez¹. Le gouverneur de Sort relève directement de notre seigneur le commandant des croyants².

VI. TRIPOLI, طرابلس TARABOLOS.

La ville de Tripoli faisait autrefois partie du gouvernement de la province d'Afrique³, et j'ai entendu rapporter, comme une chose certaine et bien connue, qu'à l'époque où Tripoli y était annexée, le siège du gouvernement de cette partie de la province était à Sabra⁴, ville située à une journée de Tripoli. Le gouverneur de Sabra prélevait des impôts sur les marchandises qui allaient de Tripoli à Kairewan, et de ce dernier lieu à l'autre, indépendamment du droit qu'on avait à payer au gouverneur de Tripoli pour chaque bête de

¹ Au lieu de Fez فاس, le manuscrit porte Faris فارس, erreur assez ordinaire. On voit dans l'histoire des Zirites, par en-Noweiri, les noms de Faris et de Haid فارس وهدى, mis à la place de ceux de Fez et de Habat فاس وهدى.

² Il s'agit ici du khalife Fatimite el-Moizz.

³ La ville de Tripoli fut réunie à la province d'Afrique en l'an 367 de l'hégire; le khalife Fatimite Nizar, qui régna en Égypte à cette époque, l'ayant accordée, ainsi que la ville de Sort, à Abou'l-Fotouh Bologguin, prince de la famille de Ziri et de la tribu de Sanhadja, qui gouvernait alors la province d'Afrique (Noweiri).

⁴ Il y avait deux villes dans la province d'Afrique qui portaient le nom de Sabra: l'une située entre Cabès et Tripoli, et l'autre près de Kairewan, sur le même emplacement où El-Mensour, père d'El-

somme¹, chaque ballot *كحل* et chaque chameau. C'est ainsi qu'aujourd'hui, à Lebda, les voyageurs sont obligés de payer un droit sur les ballots, les bêtes de somme, les chameaux, les mulets et les ânes, et dont le montant est envoyé au gouverneur de Tripoli. Le même usage a lieu entre cette ville et Sort. Le gouverneur de Tripoli perçoit la dîme aumônière *صدقات*, le kharadj et les droits que payent les châteaux d'Ibn-Kamou et celui d'Ibn-Matkoud².

Les Berbers de Hewara et des autres tribus qui habitent ces lieux lui payent aussi une taxe. Tripoli est bâtie en pierres blanches *البحر الأبيض*, et s'élève sur le bord de la mer. C'est une ville très-riche et très-forte; elle possède de vastes bazars, et j'ai remarqué que plusieurs de ceux qui étaient autrefois dans le faubourg avaient été transportés dans l'intérieur de la ville. Le territoire de Tripoli est d'une grande étendue; on y voit beaucoup de fermes *ضباع* et des terrains incultes. Le revenu *ارتفاع* (de la province) est aujourd'hui moins considérable que celui de Barca. Elle produit des fruits délicieux, tels qu'on en trouve rarement au Maghrib ou ailleurs: c'est-à-dire ses pêches et ses poires incomparables. Les marchandises y abondent ainsi que la laine du pays, les robes d'un beau

Moix, bâti, en l'an 346 de l'hégire (947 de J. C.), la ville d'El-Mençouriya.

¹ Au lieu de *عمل*, il faut lire *كحل*.

² *قصرى ابن مكو وابن مطكود*.

bleu et, de plus, les étoffes noires et fines d'un grand prix¹. On les embarque dans les navires qui leur arrivent à toute heure des contrées de l'Europe الروم et de celles qu'habitent les Arabes, avec des cargaisons de marchandises et de vivres. Les habitants se distinguent parmi leurs voisins par la dignité de leur caractère, et ils se font remarquer par la recherche de leurs vêtements et de leurs tables, par la beauté de leur figure et par l'élevation de leurs sentiments. Ils sont d'une société agréable et d'une charité sans bornes, toujours animés des meilleures intentions, et doués d'une rare lucidité de jugement. Leur conduite est digne de tout éloge, leur dévouement à l'autorité du souverain est absolu; leurs sentiments religieux les portent à fonder de nombreux *ribats*², et ils ont pour les étrangers une amitié particulière dont ils semblent s'être fait un des

تيقان الكساء الفاخرة الزرق النفوسية والسود الرفيعة
المدينة

¹ Les *ribats* étaient primitivement des casernes fortifiées qu'on construisait sur les frontières de l'empire. Outre les troupes qu'on y entretenait, des gens pieux s'y rendaient pour faire le service militaire et obtenir ainsi les mérites spirituels qui sont attachés à la guerre faite contre les infidèles : la pratique de la dévotion y occupait leurs moments de loisir, et bientôt les mœurs et les habitudes du couvent prenaient la place de celles de la caserne. Le mot *ribat* signifie un poste auquel on est attaché; la personne qui demeure dans un *ribat* se nomme *merabit* (attachée), d'où le mot *marabout*, que nous donnons aux hermitages et aux chapelles érigées sur les tombeaux des saints musulmans. On voit cependant que *marabit* ou *merbout* ne désigne pas, en réalité, le lieu où est enterré un saint personnage, mais bien le personnage lui-même.

voir, et par laquelle ils se distinguent des habitants des autres villes. La situation exposée du port en rend l'abordage difficile aux vaisseaux, le vent étant toujours contraire et la mer agitée; lorsqu'un navire paraît pour y mouiller, les habitants de la ville se jettent aussitôt dans des canots, avec des câbles, et l'ont bientôt amené dans le port, ce qu'ils font sans aucune rétribution, et par pur dévouement pour les étrangers.

VII. CABÈS OU TACAPIS, قابس CABIS OU TACABIS.

Cabès est une ville arrosée par des eaux courantes; elle possède une grande quantité d'arbres qui plient sous le poids de leurs fruits exquis. Il y demeure un grand nombre de Berbères qui cultivent les champs; leurs fermes surpassent toutes celles des environs par l'huile, les olives et les autres produits qu'elles fournissent. La ville est entourée d'un mur et d'un fossé; elle renferme plusieurs bazars et on y fabrique une grande quantité d'étoffes جهاز de laine et de soie; on y prépare aussi des cuirs, et les marchands y affluent. Les revenus de Cabès se composent des fonds provenant de la dîme aumônière صدقات و زكوات, des droits sur les marchandises, et de la capitation جوالى des Juifs qui y font leur résidence. On y voit de nombreux troupeaux. L'abondance règne ordinairement dans cette ville, qui se trouve sous l'autorité d'un gouverneur particulier. Les habitants ne se distinguent ni par leur propriété, ni par la beauté de leur figure; mais ils se

recommandent par la droiture de leur conduite; quant aux gens des campagnes voisines, ils sont enclins au mal et professent une religion corrompue par un mélange d'hérésie¹; ils attaquent les voyageurs et les dépouillent jusqu'aux moindres choses: malheur à celui qui passe la nuit chez eux! Ils sont constamment en guerre avec leurs voisins, et ils n'épargnent pas même ceux à qui ils ont accordé leur protection. Ils sont ordinairement en état de rébellion contre le souverain, et ils se cachent lorsqu'ils voient arriver ses troupes: tels ils furent de tous les temps. Un grand nombre d'entre eux osèrent même attaquer Cabès; ils en brûlèrent les faubourgs et pillèrent les marchands et les sujets tributaires; mais Dieu les livra aux Sanhadjites² qui venaient de marcher contre eux, et ils périrent tous³.

¹ Sans doute la doctrine hérétique des Ibadites. Voy. Journ. as. t. XII, p. 442. Voici le texte arabe de ce passage et du précédent:

واهلها قليلو الدمامة غير محظوظين من الجمال والنظافة
وفيه سلامة وفي باديتهم شر ثمرودين قدر وذلك انهم لا
يخلون من الشراية والقول بالوعد والوعيد

On remarquera dans ce passage plusieurs fautes de copiste. Quant aux derniers mots, ils doivent sans doute indiquer quelque opinion hétérodoxe relativement aux promesses et menaces de Dieu, point de la théologie musulmane dont la discussion a donné lieu à plusieurs hérésies. (Voyez Pococke, *Specimen Hist. arab.* p. 209).

² Nous avons déjà dit que Tripoli, Sort et lieux voisins, furent cédés par le khalife Fatimite Nizar à Abou'l-Foteuh Bologgaïn Ibn Ziri, prince Sanhadjite, en l'an 367 de l'hégire. Il est possible cependant que l'expédition dont Ibn Haucal parle ici ait eu lieu sous Ziri, le premier prince de cette dynastie, qui mourut en l'an 366.

³ On fit de plus dans le man. فجعلت عشرة من اهلها في كسا.

VIII. SFAX, سفاقس¹ SUFAKOS.

Les huiles et les olives sont les principales productions غلات de Sfax, qui l'emporte par là sur toutes les autres villes du pays, bien qu'elle ait été frappée dans sa prospérité par suite de la guerre. De nos jours encore on vend soixante ou soixante et dix boisseaux (*kafiz*) d'olives une pièce d'or (*dinar*). Sfax est située sur la mer et possède un port bien abrité²; elle est entourée d'une muraille de pierre qui a des portes de fer très-fortes, et elle renferme plusieurs bazars très-fréquentés et quelques bâtiments clos de murs et destinés à servir de *ribats*³. Le raisin y est rare, et on y fait venir de Cabès les fruits dont on a besoin. On y boit de l'eau de citerne مواجني. Dans les eaux dormantes du port on prend beaucoup de poissons au moyen d'un gord (ou *enceinte de perches*) زروب d'où ils peuvent difficile-

ce qui paraît signifier : et on en donnait une dizaine pour une robe. Il y a ici une inadvertence, soit de l'auteur, soit du copiste.

¹ Le nom de *Sfax* ou *Syphax* est aussi écrit صفاقس. C'est sans aucun fondement qu'on a avancé qu'il dérive d'un mot arabe qui signifie *concombre*. C'est Shaw qui le premier a donné cette dérivation; mais ce voyageur savait l'arabe fort imparfaitement, et ne se doutait pas que ce nom, par sa forme, ne pouvait appartenir à aucune racine arabe. Sir Grenville Temple, l'écrit اسفقس, mot dont l'orthographe est tout à fait fautive, et qui ne se trouve dans aucun auteur arabe. (Voyez *Excursions in the Mediterranean*, vol. I, p. 141.) Il a reproduit aussi la prétendue dérivation de nom mise en avant par Shaw.

² A la lettre : « Un port dont les eaux sont mortes : » مرسى ميت الماء.

³ محارس مبنية للرباط.

ment échapper (*une fois entrés*)¹. Les maisons de la ville sont bâties de pierre et de chaux². Sfax est à deux journées de Mehdiya; elle est sous les ordres d'un gouverneur particulier nommé par le souverain (*soltan*).

IX. MAHADIA, المهدية EL-MEHDIA.

Mehdiya, grande ville située sur le bord بحر de la mer, fut fondée par El-Mehdi Billah, celui qui fit son apparition dans le Maghrib (*du temps des derniers princes Aglélâtes*)³. Il quitta Rekkada, près de Kairewan, pour s'établir en l'an 308 (920-1 de J. C.) dans sa nouvelle ville, à laquelle il donna son nom. Elle est à deux journées de Kairewan, et comme son port fournit un débouché à tous les pays des environs, il y règne une grande activité commerciale. Elle est fortifiée d'un bon mur de pierre, et on y entre par deux portes qui surpassent, par la forme et la façon, toutes celles que j'ai vues ailleurs, à la seule exception des deux portes de Rafica⁴, sur le modèle desquelles elles ont été faites. Mehdiya contient de

¹ La pêche se fait encore de la même manière dans le voisinage de Gabès. (Voyez le voyage de sir Grenville Temple, vol. II, p. 139.)

² Je lis الجبير à la place d'الجزير. Cette première leçon se trouve dans la description de Tifasch. (Voy. ci-après, n° 77. Le mot جبر est employé par Abdallatif avec la signification que je lui donne ici.)

³ Il s'agit d'Obeid Allah el-Mehdi, le premier des khalifes Fatimites; voyez son histoire dans l'Exposé de la religion des Druzes, par M. de Sacy, tom. I.

⁴ Rafica رافقة est un autre nom pour la ville de Racca, en Mésopotamie. (Abou'l-Fedâ, Ibn Haucal.)

nombreux palais (*cosour*), de belles maisons, des habitations d'une propreté remarquable, des bains et des caravansérails (*khanat*). Elle abonde en fruits et en légumes غلات. Son intérieur est agréable et son extérieur charmant. Je la vis autrefois, avec ses rois belliqueux, ses soldats braves et ses marchés remplis de marchands qui y arrivaient à tout moment; mais sa prospérité a disparu, et son territoire est ruiné, depuis qu'El-Mensour (sur lequel soit la paix¹!) l'abandonna et en transporta les habitants à Mensouriya, ville qu'il avait bâtie pour sa résidence.

X. EL-MENSOURIYA المنصورية.

La ville de Mensouriya, derrière Kairewan, fut fondée par El-Mensour (*le Fatimite*), lors de sa victoire sur Abou Yazîd Makhled ibn Keidad². Cet homme avait osé s'insurger contre lui et dévaster le Maghrib à la tête de ses bandes, dans lesquelles il avait réuni tous les infidèles du pays, les traîtres التناق, les Ibadites³ et les Nekkarites⁴, ennemis de la religion. En suivant la carrière que le destin lui avait tracée, il s'empara de tout le Magh-

¹ Cette expression prouve que le khalife Fatimite El-Mensour ne vivait plus à l'époque où Ibn-Hatcal écrivait ce passage. El-Mensour mourut l'an 341 de l'hégire.

² Voyez ci-après, n° 140.

³ Voyez *Journal asiatique*, tom. XII, p. 442.

⁴ Ibn-Khaldoun dit que les Nekkarites étaient les mêmes hérétiques que les Sofrites : النكارية من الخوارج وهم الصفرية.

rib, mit le siège à Mâhdiya, et réduisit à la dernière extrémité les habitants de cette ville et notre maître (*el-Kaïm*), auquel soit la paix ! Il était encore dans la plénitude de son pouvoir, fier du nombre de ses partisans, et livré à la joie du succès, quand sa propre perversité le trahit, et son orgueil le conduisit à la perdition. Car Dieu permit enfin que notre souverain, le prince des croyants *El-Mensour* (sur lequel soient les bénédictions de Dieu !) marcha contre le rebelle à la tête d'une armée, dont les soldats se reconnaissaient par leur amour de la vraie foi *شعارها الایمان*, et à laquelle Dieu avait promis la victoire et des grâces abondantes. Cet ennemi de Dieu était alors entouré d'une multitude innombrable qui devait bientôt être anéantie¹; mais plus prompt que le regard, *El-Mensour* s'élança, et la victoire le suit; il les expulsa de leurs forteresses, les chassa du siège de leur puissance et les passa au fil de l'épée. Leur chef maudit prit la fuite à l'aspect de la mort qui l'attendait, et il chercha un asile contre le malheur dont il avait lui-même été la cause. Vaincu et frustré dans ses projets, il se réfugia dans *Kairewan*, d'où il n'était éloigné que d'une seule journée; et, séduit par les discours que lui tinrent les habitants, il se laissa amuser par de vaines espérances et resta parmi eux. Mais le prince des croyants *El-Mensour* (puissent les bénédictions

¹ Ici, dans le manuscrit, se trouve un blanc d'environ une demi-ligne.

de Dieu être sur lui!) se porta vers Kairewan et prit position à l'occident de la ville, dans un lieu où la fortune l'attendait et où des présages certains de la victoire l'avaient confirmé dans l'espoir du succès. Il en accepta l'augure favorable, et y établit son camp; alors Dieu lui tint la promesse qu'il lui avait faite, et combla tous ses souhaits : Abou Yezid fut obligé de prendre la fuite et d'abandonner ses partisans et ses alliés à la merci du vainqueur. El-Mensour pardonna aux habitants de Kairewan et se mit à la poursuite du fuyard. Il nous serait trop long de raconter les événements importants qui s'en suivirent; il nous suffira de dire qu'El-Mensour fit prisonnier son adversaire, et de retour au lieu où il avait remporté la victoire, il fonda, sans perdre de temps, une belle ville dans laquelle il établit sa résidence, le dernier jour du mois de schewal de l'an 336 (947 de J. C.¹).

XI. SOUSA *سوسا*.

La ville de Sousa, située sur le bord de la mer, entre Djézîra² et Méhdiya, est un lieu agréable qui jouit de la prospérité et de l'abondance. Elle est entourée d'une forte muraille, et comme elle possède une source d'excellente eau, elle a peu de citernes. Le territoire qui en dépend est d'une étendue considé-

¹ Dans le manuscrit, le copiste a laissé la date en blanc. Je l'ai rétabli d'après Ibn Khaldoun.

² Voyez ci-après, n° 13.

nable et d'une fertilité extraordinaire. Ses habitants s'adonnent à l'agriculture *دهقنه* et se distinguent par leur moralité et leur intelligence. Sousa possède un port et renferme de riches bazars, des *fondaks*¹ commodes et de beaux bains; elle est à une journée de Kairewan. Un grand nombre de fermes lui appartenaient autrefois et fournissaient d'abondantes récoltes; elle payait alors de forts revenus au souverain. Il y a beaucoup de *ribats*.

XII. MONASTÏR المنستير ET THENFANÈS قنصان?

Monastîr est situé entre Sousa et Méhdiya, et Thenfanès entre Monastîr et Méhdiya. Ce sont deux grands châteaux s'élevant sur le bord de la mer et servant de *ribats* et de lieux de retraite pour les personnes qui se livrent à la pratique de la dévotion. Il existe dans la province d'Afrique plusieurs *wakfs* (*fondations pieuses*) consacrés à l'entretien de ces deux établissements, qui reçoivent aussi des aumônes de tous les pays de la terre.

XIII. DJÉZÎRA الجزيرة ET BASCHOU باشو.

Djézîra², appelée aussi Djézîra Baschou (*l'île de Baschou*), parce qu'elle renferme une ville de ce

¹ *Fondak* veut dire *caravansérail*; c'est le mot grec *πανδοχείον*, légèrement altéré pour l'adapter au génie de la langue arabe.

² *Djézîra* (l'île) désigne ici la grande péninsule à l'est de Tunis. Dans nos cartes modernes, elle porte le nom de *Dakhal*, ou d'*El-Dakhela*.

nom, est très-fertile et d'une grande étendue. Elle surpasse Sousa en population, en revenus et par les impôts qu'elle fournit au souverain. Le territoire de la ville, portant le même nom¹, est malsain, et les étrangers ne peuvent y pénétrer sans devenir malades, et cependant quand on y mène des nègres, ils s'y portent bien. On y trouve toutes sortes de fruits. Chaque mois, à un jour déterminé, il se tient à Baschou une foire où se rendent beaucoup de marchands.

XIV. TUNIS, تونس TOUNIS.

La ville de Tunis est d'une grande antiquité. Bien que son territoire n'ait d'autre moyen d'irrigation que des eaux fournies par des roues à cha-pelet, ses produits sont très-abondants et contribuent beaucoup aux richesses des habitants. Tunis est naturellement forte par sa position. On y fabrique de belles porcelaines *غضار*, et de la poterie *خرق* aussi bonne que celle que l'on tire de l'Irak. Dans les temps anciens, cette ville s'appelait Tarschisch *تشرشيش*²; mais lorsqu'elle fut reconstruite et entourée d'une nouvelle muraille par les musulmans, et que ses jardins furent cultivés de nou-

¹ Ici, dans le manuscrit, se trouvent de plus les mots suivants : *وغير ماغله معول النجار عليها*. Je n'essaye pas de rendre ce passage, qui paraît être altéré.

² Le nom de Tunes était connu de Tite-Live, de Diodore de Sicile et de Polybe.

veau, elle reçut le nom de Tunis. Elle touche à la célèbre ville de Carthage.

XV. CARTHAGE, قرطاجنة CARTHAGIDNNA¹.

Le climat de Carthage est agréable, l'air y est pur, les fruits bons et en grande quantité. Un des produits *علات* les plus utiles, le coton, est exporté à Kairewan; avec cela, elle fournit du chanvre, du carvi, du safran, du miel, du beurre, des céréales² et de l'huile; on y élève aussi de nombreux troupeaux.

XVI. SETFOURA سطفورة.

Setfoura, région maritime d'une étendue considérable, renferme trois villes dont la plus voisine de Tunis se nomme *Anbelouna* *انبلونه*³, ensuite vient *Badja* *باجد*⁴, et plus loin *Benzert*.

¹ *Carthadjinna*, le nom arabe de Carthage paraît être la transcription de *Carthagine*.

² Au lieu de *الجوب*, je lis *الجوب*.

³ On lit dans le dictionnaire géographique de Soyouti, intitulé *Meracid el-Ittilâ*: « Anbelouna, ville ancienne dans la province de Setfoura, est située sur le bord de la mer du Maghrib. »

⁴ Ceci paraît être une erreur de copiste. On lit dans le *Meracid* que la province de *Schetsfoura* renferme trois villes, *Anbelouna*, *Benzert* et *مكة*. Dans les manuscrits de l'Edrisi, on lit la même chose; si ce n'est qu'à la place de *مكة* on trouve *تباخة* *tebakha* ou *تباخة* *tiakha*. Cette dernière est sans doute la vraie leçon; Peyssonnel, qui visita les lieux, y trouva les ruines d'une antique ville appelée *Thimida*, et aujourd'hui *Tiakha*, mais il n'en reste presque rien. (Voy. les *Voyages* de Peyssonnel et Desfontaines, publiés par M. Duran de la Malle.)

XVII. BENZERT بنزرت.

Benzert, ville (*autrefois*) florissante et située sur le mer, est moins grande que Sousa. Le gouverneur de la province (*de Setfoura*) y fait sa résidence. On y trouve des fruits en abondance. Les rivières de Setfoura sont considérables par leur largeur et leur masse d'eau. C'est seulement par le moyen de ces eaux qu'on a pu rendre le terrain productif, et le revenu que le sultan en reçoit est peu considérable¹. Il y a une rivière extraordinaire, qui fournit chaque mois de l'année une espèce différente de poisson; aussitôt que la nouvelle lune paraît, on n'y en trouve plus un seul de l'espèce qui y était pendant le mois précédent, une autre l'ayant remplacée. Les naturels du pays montrent beaucoup de résolution et de courage tant sur mer que sur terre, et ils supportent l'adversité avec une rare fermeté d'âme. Leur ville est maintenant abandonnée et en ruines.

XVIII. TABARCA طبرقة.

Tabarca est un village sur le bord de la mer. L'air y est malsain et on y rencontre des scorpions semblables à ceux d'Asker Mokrem², par l'effet

¹ Le manuscrit porte : والارتفاع بها والجدا على السلطان والداخل قليل ; pour الجدا, je lis الداخل.

² Dans une autre partie de son ouvrage, Ibn Haucal dit, en parlant d'Asker Mokrem, ville de Khauestan : « On y trouve des scorpions très-dangereux, qu'on appelle Djerrara الجراره ; ils ne sont

prompt et mortel de leur piqure. Le port de Tabarca a disparu, et la ville elle-même n'existe plus. Pour s'y rendre de Tunis on prend le grand chemin qui mène à Badja¹. Malgré son peu d'étendue, Tabarca était renommée pour la quantité des navires qui s'y rendaient autrefois de l'Espagne. Elle est située en face du lieu où l'extrémité orientale de l'Espagne touche à la France.

XIX. BADJA باجة.

Badja est une ville d'une haute antiquité. Le blé y abonde, et par la qualité et la quantité des céréales et autres produits, son sol surpasse, à mon avis, tout le reste du Maghrib. L'air y est salubre, l'abondance y règne, et elle fournit au souverain de forts revenus.

XX. MESSA 'L-KHAREZ مرسى الخرز.

A une journée de distance de Badja se trouve El-Kharez², port où, à mon avis, on pêche le meilleur corail; on ne le trouve que là, à Ténès et à Ceuta; en face d'Algésiras الجزيرة الخضراء, en Espagne; mais

pas plus grands qu'une feuille de *silphium* انجان, et leur piqure est presque toujours mortelle (page 120).

¹ Dans le texte arabe, les deux passages qui suivent sont placés à la suite de la description de Badja.

² Il paraît par le *Merasid* qu'il faut prononcer ce nom *Kharez*. *Messa l-kharez* signifie, en arabe: « le port des grains à collier, ou le « port des breloques. » (Voy. man. ar. de la Bib. du roi, anc. fonds, n° 581, fol. 124 verso.)

celui qu'on pêche à Ceuta est bien inférieur, par la qualité, à celui de Mersa 'l-Kharez. El-Mensour y avait établi un commissaire inspecteur pour présider à la prière, recevoir les impôts ¹ et examiner les produits de cette pêche. Dans la ville, il y a des marchands très-riches et des courtiers pour la vente du corail. On fait cette pêche avec environ quarante bateaux construits dans le port et montés chacun d'environ vingt hommes. Le corail pousse comme un arbre et durcit dans l'eau. (*Il vient au fond de la mer*), entre deux grandes montagnes. On fabrique dans la ville du *nebid* avec du miel, et on le boit le jour même; il produit une forte ivresse et un plus violent mal de tête que celui qui provient de toute autre boisson. On y récolte peu de céréales, et il faut tirer des lieux voisins les fruits et autres provisions dont on a besoin. Quant aux ², je n'en ai jamais vu autre part de si grasses et de si difficiles à prendre; on leur fait la chasse surtout à l'époque de la récolte.

XXI. BONE, بونہ BOUNA.

La ville de Bone est d'une moyenne grandeur, occupant environ autant de terrain qu'El-Orbos ³.

¹ Les impôts; en arabe معاون, les aides.

² Le mot est omis dans le manuscrit; mais il s'agit probablement de cailles. Je suis porté à croire qu'il faut remplir la lacune ainsi :

وغير ذلك (من السلوى) ما لم أر في بلد من سائر بلدان
الأرض أسمن منه ولا أمنع جانباً لأكله

³ Voyez ci-après, n° 71.

Elle s'élève sur le bord de la mer et renferme de riches bazars. Ses marchandises sont très-recherchées, les vendeurs se bornant à un léger profit. L'abondance et l'aisance y règnent ; les jardins des environs fournissent beaucoup de fruits, et on en fait venir encore plus des campagnes voisines. Dans toutes les saisons, le blé et l'orge sont, pour ainsi dire, sans valeur. Bone possède plusieurs mines de fer, et des champs où l'on cultive le lin. Le gouverneur de la ville est indépendant et entretient un corps de Berbers toujours prêt à agir, comme le sont les troupes établies dans les *ribats*. Parmi les objets de son commerce, on peut compter la laine et les moutons. Dans aucune ville des environs on ne trouve autant de miel et d'autres choses excellentes. Les troupeaux des habitants se composent principalement de bœufs, et dans le territoire très-étendu qui dépend de la ville, on élève des chameaux ; il y a même un petit nombre de personnes qui gagnent leur vie à louer des chevaux pour la procréation. Entre Bone et Alger se trouvent plusieurs ports, tels que ceux de Djidjel جيجل, de Bougie, et plus loin, ceux de Benou Djenad بنو جناد, et Mersa Dedjjadj.

XXII. MERSA DEDJJADJ مرسى الدجاج

Le port de Mersa Dedjjadj¹, situé sur un petit golfe, est fortifié d'une muraille : ce port n'est

¹ Mersa Dedjjadj signifie le port de la poule.

nullement sûr. On y consomme¹ plus de fruits, de comestibles, de vivres, de blé, d'orge, de lait, de fromage et de bétail que dans aucun lieu des environs. On y trouve beaucoup d'arbres, des fruits, et surtout de ces grosses et excellentes figes qu'on exporte jusqu'aux pays les plus éloignés.

XXIII. ALGER, جزائر بني مزغنا DJEZAIR BENI
MEZGHANNA

La ville d'Alger est bâtie sur un golfe et entourée d'une muraille. Elle renferme un grand nombre de bazars et quelques sources de bonne eau près de la mer. C'est à ces sources que les habitants vont puiser l'eau qu'ils boivent. Dans les dépendances de cette ville se trouvent des campagnes très-étendues et des montagnes habitées par plusieurs tribus de Berbers. Les richesses principales des habitants se composent de troupeaux de bœufs et de moutons qui paissent dans les montagnes. Alger fournit tant de miel qu'il y forme un objet d'exportation; et la quantité de beurre, de figes et d'autres denrées est si grande qu'on en exporte à Kairewan et ailleurs. Dans la mer, en face de la ville, est une île³ où les habitants trouvent un sûr abri quand ils sont menacés par leurs ennemis.

¹ Je lis *يعدق* à la place de *يعدق*.

² C'est-à-dire les îles de la tribu de Mezghanna.

³ Cette île est maintenant réunie à la terre ferme par une jetée et forme le port d'Alger.

XXIV. MATIFOUS, تامد فوست TAMEDFOUST.

La ville et le port de Matifous¹ sont maintenant en ruines; mais il s'y trouve encore quelques habitants trop attachés à leur lieu natal pour l'abandonner.

XXV. — CHERCHEL, شرشال CHERCHAL.

Cherchel est une ville qui remonte à une haute antiquité; elle est maintenant en ruines, mais son port subsiste encore. Des débris d'anciens édifices s'y font remarquer ainsi que quelques constructions énormes et des idoles en pierre (*des statues*).

XXVI. BRESK, برشك PERESCHK.

La ville de Bresk était entourée d'une muraille maintenant en ruines; elle possède des eaux courantes et quelques bons puits. On y trouve beaucoup de fruits délicieux, des raisins et de beaux coings à queue, semblables à de petites courges². La plupart des habitants sont des Berbers. Les abeilles y abondent, et on y recueille du miel, tant dans les arbres que dans les ruches. Les richesses principales du peuple consistent en bétail; mais ils

¹ *Matifous* est formé de *Tamedfoust* par la suppression de l'augment berber تا *ta* et de la lettre finale ت. On peut remarquer que presque tous les noms de lieux, en langue berbère, qui commencent par un *ta*, se terminent par un *t*.

² سفرجل باعناق كالقرع الصغار وهو ظرف.

possèdent aussi des champs où ils récoltent assez de froment pour leur consommation.

XXVII. TÈNÈS تنس.

Tènès est située en partie dans une plaine ; et en partie sur une montagne. La haute ville est entourée d'une muraille percée de plusieurs portes. Elle est bâtie à deux milles de la mer, sur un grand ruisseau qui fournit l'eau qui sert de boisson aux habitants. Elle est trop grande pour être appelée une petite ville ; il n'y a pas même, aux environs, de ville maritime aussi considérable. Son territoire est extrêmement fertile et fournit d'excellents fruits. C'est à cette ville que les (*Arabes*) Espagnols se rendent d'abord avec leurs bâtiments pour faire le commerce ; ensuite ils se dirigent ailleurs. Le souverain y possède plusieurs sources de revenu, telles que l'impôt foncier خراج, la capitation جوالى, la dîme الاعشار والصدقات et les droits perçus aux barrières¹ sur les marchandises qui arrivent et qui partent.

Les campagnes sont habitées par un grand nombre de tribus berbères, dont quelques-unes sont très-riches. On y trouve en abondance cet excellent coing à queue, dont je ne peux cesser de parler².

¹ L'auteur emploie ici le mot *merasid*, qui signifie lieux où on fait le guet. C'étaient des postes de douane établis sur les grandes routes.

² Voyez n° 26.

Sur la mer, entre Ténès et Oran se trouvent plusieurs ports, mais aucune ville importante; parmi ces ports on remarque celui de Mersa Ata مرسى عطا; mais il est inhabité.

XXVIII. قصر القلوس CASR EL-FELOUS.

Casr El-Felous¹ est une très-jolie ville entourée d'une muraille en argile. Elle fut fondée dans ces derniers temps محذقة. Une source abondante lui fournit de l'eau; et le blé, l'orge et le bétail y abondent.

XXIX. ORAN, وهران WEHRAN.

Le port d'Oran est tellement sûr et si bien abrité contre tous les vents, que je ne pense pas qu'il y ait son pareil dans tout le pays des Berbers. La ville est entourée d'un mur et arrosée par un ruisseau venant du dehors; les bords du vallon où coule ce ruisseau sont couronnés de jardins produisant toute sorte de fruits. Les campagnards qui habitent les environs sont très-habiles dans la culture de la terre; mais ils se montrent très-réservés avec les étrangers².

C'est au port d'Oran que se fait le commerce

¹ J'ai suivi l'orthographe du *Merasid*: le man. d'Ibn Haucal porte: القلوس *En-Nelous*.

² Le texte arabe porte:

وفي حاضرتها دهقنة وهذوق وفيهم حمية مع الغريب

Le mot دهقنة, « agriculture, » est d'origine persane.

avec l'Espagne : les navires y apportent des marchandises et s'en retournent chargés de blé. La majeure partie des Berbers qui habitent les plaines aux environs de la ville appartiennent à la tribu de Yezdadja *يزدادجة*, et ils sont maintenant sous le contrôle de Zîri ibn Menad¹.

XXX. *واسكن* WASGUEN.

D'Oran on se rend à Wasguen, ville forte, entourée d'une muraille très-solide ; on trouve dans l'intérieur les eaux dont on a besoin, et elle possède de nombreux jardins. Quand je la vis autrefois, elle appartenait à Hamîd Ibn Nezel *نزل*. Il y a un mouillage pour les navires. De nombreux troupeaux forment les principales richesses de cette ville qui est bien peuplée.

XXXI. RACHGOUL, *ارجكول* ARETCHGOUL².

Après Wasguen vient Aretchgoul, petite ville possédant un port, des campagnes fertiles et de nombreux troupeaux. Son port est formé par une île qui est habitée et renferme des sources ainsi qu'un grand nombre de citernes où les navires cherchent leur approvisionnement d'eau. Elle est située sur

¹ Zîri fut tué en combattant, au mois de ramadañ 360 (juillet 971 de J. C.).

² Le man. porte ici *لدجكول*, mais c'est évidemment *ارجكول*, comme on le trouve écrit plus loin.

une rivière appelée Tafna ; et elle est à deux milles de.....¹.

XXXII. MELILA *مليلا*.

Melila était autrefois une ville fortifiée par une muraille et elle renfermait un vaste caravansérail خان. Les eaux (*de la mer*) baignent cette muraille de presque tous les côtés, et dans la partie orientale de la ville se trouve une source admirable qui ne tarit jamais. Melila fut dévastée par Abou 'l-Haçen Djewher², l'esclave du commandant des Croyants ; et j'ai appris qu'une tribu de Berbers, nommée Botouya, بطوية, s'en est emparée et y a trouvé un approvisionnement de tentes *الاخبية* suffisant pour ses besoins. Il y a des terres cultivées d'une grande étendue et produisant beaucoup de légumes et de céréales.

XXXIII. NOCOR; *نكور* NEKOUR³.

Nekour est maintenant une ville de moyenne grandeur ; mais dans les temps anciens elle était

¹ On lit dans le texte arabe :

ارجكول على وايد يعرف على تافتا (*sic*) وبينها وبين
البحرين (*sic*) نحو ميلين

Tafna s'écrit تافتا, تافنى, تافنى ; l'orthographe de ce nom varie dans les manuscrits de l'histoire de l'Afrique.

² Ce Djewher est le même général qui, plus tard, conquiert l'Égypte pour les Fatimites.

³ Le manuscrit porte *Thekour* *ثكور*. Ibn Khaldoun dit dans son Histoire des Berbers, que la ville de Nekour fut fondée par Saïd

beaucoup plus considérable, comme ses ruines l'attestent. Elle possède un port formé par une île nommée *El-Mezemma*¹ où les bâtiments jettent l'ancre.

XXXIV. CEUTA, سبتة SEBTA.

Ceuta est une petite ville située sur la mer على بحر البحر; elle possède des jardins dont les produits suffisent aux besoins des habitants, et elle renferme quelques puits qui fournissent une excellente eau. Il se trouve aussi un grand nombre de puits hors de la ville. Le port de Ceuta est très-commode, et l'on y pêche d'assez bon corail, mais inférieur toutefois en qualité à celui de Mersa 'l-Kharez. Ceuta est la seule ville en Afrique qui reste encore au pouvoir des Omeiyides d'Espagne; les Berbers des environs leur payent la dime صدقات, l'impôt territorial خراج et d'autres taxes لوازيم; il en est de même à l'égard de ceux qui habitent Mersa Mousa.

XXXV. مرسى موسى MERSA MOUSA.

Ce port appartient aussi aux Omeiyides; mais je me figure qu'il tombera bientôt au pouvoir de notre maître².

Ibn Idris el-Himyari, prince d'une petite dynastie arabe qui, pendant quelques générations, gouvernait ce coin de l'Afrique. Il mourut en l'an 188 de l'hégire. Le même auteur ajoute que cette ville se nommait de son temps *El-Mezemma* المزمة.

¹ Le man. porte *El-Meriya* المرية.

² En l'an 360, les Fatimites avaient repris presque tout le Maghrib aux Omeiyides d'Espagne.

XXXVI. TANGER, طنجة TANDJA.

Tanger est une ville d'une antiquité reculée, comme le démontrent les édifices qui sont encore debout sur le bord de la mer, et qui continuèrent à être habités jusqu'aux premières années de l'islamisme. On fonda ensuite une nouvelle ville à un mille de là, vers l'époque où la prise de Ceuta par les Edrisites faisait redouter un pareil sort pour l'ancien Tanger. Le blé et l'orge forment les principales richesses des habitants. L'eau y est amenée d'un lieu très-éloigné par des conduits (souterrains) ^{قنوات} et malgré les recherches qu'on a faites, la source qui la fournit demeure encore inconnue. Tanger n'a pas de murailles, l'abondance y règne et tout y est à bon marché.

XXXVII. زلولة ZELOUL.

Zeloul, petite ville à l'orient d'Arzille, possède des bazars fort commodes, cette est sous les ordres d'un gouverneur nommé par Hacén Ibn Kenoun et Fatimi¹.

Cette ville est pourvue d'eau de la même manière que Tanger.

¹ Hacén Ibn Kenoun l'Edrisite fut proclamé souverain en l'an 347, il mourut en 375. Le titre d'El-Fatimi, qu'Ibn Haucal lui donne, indique seulement qu'il était descendant de Fatima, femme d'Ali et fille de Mahomet.

XXXVIII. ARZILLE, ازبیلی AZILA.

Arzille est située au fond d'un golfe qui pénètre dans les terres du Maghrib. C'est une petite ville, entourée d'une muraille dont une partie domine la mer. Elle possède du blé et de l'orge en abondance, ainsi que des puits d'où on tire une eau pure et agréable au goût : elle renferme aussi quelques bazars. En partant de cette ville et se dirigeant au midi en suivant la côte de la mer, on arrive à une grande rivière navigable, nommée le Sagded, وادی سغدده¹, dont les eaux sont douces et servent de boisson aux habitants de Tochemoch.

XXXIX. TOCHMOCH.

Tochmoch², petite ville d'une très-haute antiquité, et entourée de ses anciennes murailles, dont une partie longe la rivière Sagded, est située à un mille de la mer. Le Sagded se compose de deux branches dont l'une prend sa source dans les montagnes de Basra et traverse le pays (ou la ville) des Denhadja, بلد دنهاجه. L'autre branche vient du pays des Kétama, بلد كتامة. Elles sont toutes les deux très-grandes, et les habitants de Basra

¹ Sagded paraît être l'ancien nom de la même rivière, qu'on nomme aujourd'hui le Lutos. Sagded est peut-être une faute de copiste pour Sogherded, سغورد. Cependant on trouve ce nom écrit ainsi سغورد dans le Merasid, à l'article دمشق.

² La prononciation de ce nom est celle donnée par Soyouti dans son Merasid el-Ittilâ.

embarquent avec des marchandises sur la branche qui passe chez eux; ils descendent alors jusqu'à l'Oron, et se dirigent ensuite où ils veulent se rendre. Tachmech est éloignée de Basra d'environ une journée.

XI. BASRA, البصرة, EL-BASHA.

Basra, ville d'une étendue moyenne, est celle d'une faible muraille. Il n'y a point d'eau, et on est obligé d'en aller puiser à des sources qui arrosent un petit nombre de jardins situés au dehors de la ville, du côté de l'orient. Elle produit une grande quantité de coton qu'on exporte dans la province d'Afrique et ailleurs. Les autres productions de son territoire consistent en blé, orge et autres céréales en grande quantité. L'abondance règne à Basra; ses bazars sont fort beaux, l'air y est pur, et il s'y trouve des gens de bien portés à la mète et à l'étude. Les habitants des deux sexes sont en général remarquables par leur beauté; ils ont la taille fine et élancée, le corps bien proportionné et les extrémités bien faites; ils se distinguent tous par leur modestie et leurs bonnes mœurs. Basra est éloignée d'El-Aklam d'une distance de

XLI. الأكلام, EL-AKLAM.

El-Aklam fut fondée par les Edrisites; elle est protégée par une muraille qui a résisté aux attaques

¹ Le nom de cette ville n'est pas indiqué.

² Le nom de cette ville se trouve dans le *Meratid*.

de Mousa ibn Abi 'l-Afiya ¹. L'eau y abonde. Cette ville est située dans un terrain boisé et entouré de vastes montagnes, où l'on ne peut arriver que par un seul côté. Elle renferme une mosquée et une chaire, où on fait la prière au nom des Édrisites, lesquels s'y réfugièrent, lorsqu'Ibn Abi'l-Afiya vint les assiéger; depuis ce temps ils ont continué à y demeurer ². El-Aklam est une ville très-forte; la prospérité y règne et les marchands y affluent.

XLII. GARET, كرت GERET.

Les Édrisites possèdent encore une petite ville nommée Geret, qui est située sur le versant d'une montagne. Elle est si forte par sa position, qu'elle n'a pas besoin de mur. Les eaux y abondent, les jardins y sont nombreux et les champs cultivés d'une grande étendue: le blé, l'orge et le coton sont ses produits ordinaires. Les habitants, dont la majeure partie est d'origine berbère, se livrent au commerce. Tous les lieux de cette région, ainsi que Tanger, appartiennent aux Édrisites, qui en recueillent les taxes خراج et les impôts جباية; ils possèdent aussi la ville de Masa.

¹ Mousa Ibn Abi'l-Afiya, prince de la tribu de Tesoul, branche de celle de Miknasa, était gouverneur de la province de Fez et du Maghrib pour les Fatimites.

² Ils furent expulsés de Fez en 319 et en 363, le dernier prince des Édrisites quitta l'Afrique.

XLIII. ماسا MASA.

Masa¹, ville entourée d'une muraille, est située au midi de Basra. Une rivière d'eau douce la traverse et va se jeter dans le Sebou, qui est la rivière de Fez².

XLIV. فاس, FAS.

Fez est entourée d'une forte muraille; l'aisance y règne, et les produits de la terre, tels que le blé, l'orge et le coton, y abondent. Les campagnes environnantes sont habitées par des Berbers. Elle possède des eaux abondantes et un aqueduc سقى qui est d'une grande utilité³ aux habitants.

XLV. الحجر EL-HADJER⁴.

El-Hadjer, grande ville qui s'élève sur la cime d'une montagne, fut fondée par Ibn Édris. C'est dans cette forteresse que les Édrisites ont déposé leurs richesses, et elle est pour eux la plus importante de leurs possessions⁵. L'eau nécessaire aux habitants se trouve dans la ville même. Elle pos-

¹ Dans les manuscrits de l'Édrisi et d'Abou Obaid el-Bekri, ce nom est écrit *Masena* ماسنه. Cette leçon paraît préférable.

² رمى على وادي غضب يجري الى وادي سيوهو وادي فاس

³ فايده , je lis ما يده.

⁴ *El-Hadjer*, «le rocher;» ce lieu est nommé aussi *Hadjer en-Ner*, «le rocher de l'aigle.» Condé l'appelle *à petit de Aquilas*.

⁵ Haçan Ibn Kenoun remit cette place aux Omeiyides en l'an 363; il y avait déposé ses femmes et ses trésors l'année précédente.

sède quelques jardins. On ne peut approcher cette ville que d'un seul côté, et le chemin qui y mène n'est praticable que pour des piétons. El-Hadjer jouit de l'abondance; l'aisance y règne et on y trouve presque toutes les commodités de la vie.

XLVI. بحيرة أريغ BOHEIRET ARIEGH.

Boheiret Ariegh¹ (le lac d'Ariegh) est un petit lac communiquant avec l'Océan, et servant de port aux navires espagnols; ceux qui appartiennent aux habitants de Basra s'y rendent aussi pour prendre en chargement les produits fournis par les environs et par la ville de Biatha بيائه ?

XLVII. LA RIVIÈRE SEBOU, وادی سبو WADI SEBOU.

Sebou (ou Sobou), la rivière de Fez, se décharge dans l'Océan, à la distance d'une journée au midi du Boheiret Ariegh. Plus loin, vers le pays où coule la rivière des Berghawata, et à la distance d'une poste برید environ de la rivière Sebou, se trouve la rivière de Salé.

XLVIII. SALÉ, سلا SELA.

Salé est la limite des établissements musulmans. Ce lieu se compose d'un *ribat*, où il y a une gar-

¹ Le manuscrit porte *Arba* أربع, mais l'auteur du *Merasid* en fixe la vraie orthographe. Il ajoute que ce lieu est à une journée de distance de la rivière *Faris* وادی فارس (ou plutôt وادی فاس la rivière de Fez.).

nison musulmane¹, et d'une ville très-ancienne, nommée la vieille Salé, qui est maintenant en ruines. On demeure dans les *ribats* des alentours et on y tient garnison. Il s'y trouve quelque fois environ cent mille hommes, venus pour garder le pays contre les Berghawata².

¹ وهي رباط يرباط فيه المسلمين.

² ورباطهم على برغواطه.

(La fin au prochain numéro.)



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 14 janvier 1842.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises au nombre des membres de la Société :

MM. le docteur LONGARD,

G. ROBERTS.

M. le Président fait les honneurs de la séance à lord Munster, et le prie d'inscrire son nom sur la feuille de présence de la séance.

M. Hodgson adresse du Népal une brochure sur l'instruction élémentaire dans l'Inde, et il prie le secrétaire de la Société de remettre à M. Guizot. Cette pièce sera remise à M. Burnouf, secrétaire, pour qu'il remplisse les intentions de M. Hodgson.

M. le chevalier de Paravey présente M. Burgers, membre de la Société des sciences de Batavia, collaborateur de M. de Siebold, ayant habité dix ans au Japon, et qui doit incessamment retourner à Batavia.

M. Édouard Biot donne lecture de l'avant-propos de sa traduction d'un ouvrage chinois intitulé : *Tchou-chou*.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par M. Gaillard d'Arcy. *HAO-KHIEOU-TCHOUAN*, ou la *Femme accomplie* ; roman chinois, trad. sur le texte original. 1 vol. in-8°. Paris, 1842.

Par M. Grigoreff. *Description des Monnaies koufiques du*

x^e siècle de notre ère, trouvées dans le gouvernement de Riazan en 1839, 1 vol. in-4°. St-Petersbourg, 1841 (en russe).

Par la famille de l'auteur. *Voyage dans l'Inde*, par Victor JACQUEMONT, 37^e livraison, in-4°.

Par les éditeurs et rédacteurs :

Mémoires de l'Académie impériale des Sciences de St-Petersbourg, 6^e série, tome IV, 6^e livraison ; tome V, 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e livraison. In-4° 1840-41.

Recueil des actes de la séance publique de l'Académie impériale des Sciences de St.-Petersbourg, tenue le 29 déc. 1840, in-4°.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

A LA TRADUCTION DU TCHEOU-PEÏ.

Depuis que j'ai publié la traduction du *Tcheou-peï*, insérée dans le numéro de juin 1841 du Journal asiatique, mon père a bien voulu examiner avec moi cet ancien monument de l'astronomie élémentaire, et j'ai reconnu quelques points à rectifier dans les notes explicatives jointes à ma traduction. Le texte du *Tcheou-peï* est souvent obscur, et les procédés qu'il décrit sont très-imparfaits. On ne sera donc pas étonné que je revienne sur cet ouvrage, pour compléter ou rectifier les explications que j'ai déjà données.

Le second livre du *Tcheou-peï* commence par une exposition du procédé employé pour observer les passages inférieurs et supérieurs au méridien, ainsi que les élongations de la grande étoile voisine du pôle (la polaire de l'époque). Dans ma note (page 623 du numéro de juin), j'ai déduit des données du texte, que la distance de l'étoile observée au pôle était égale à $10^{\circ} 9' 32,5''$ et que, conséquemment, sa déclinaison était $79^{\circ} 50' 27,5''$. J'ai trouvé, d'après la Connaissance des temps, que cette déclinaison se rapportait à celle de la polaire actuelle (α petite Ourse), vers l'an 247 de l'ère chrétienne, tandis que la seconde étoile brillante de cette

constellation, β petite Ourse, également peu éloignée de l'ancien pôle de l'équateur, n'a eu cette déclinaison que vers le VII^e siècle de notre ère, à une époque postérieure à celle des commentateurs du Tcheou-peï. D'après cela, l'étoile du texte m'a semblé être α petite Ourse, observée au milieu du III^e siècle de notre ère.

Mon calcul est exact; mais mon père m'a rappelé que la variation de la déclinaison des étoiles circumpolaires est très-faible d'un siècle à l'autre, et qu'ainsi la déclinaison, calculée d'après une ancienne observation d'une circumpolaire, observation nécessairement imparfaite et entachée d'erreurs, ne peut donner un moyen précis pour reconnaître l'étoile observée. Mon père m'a fait remarquer que le texte même fournissait pour cette identification des indications bien plus précises, dans les deux phrases où il rapporte les deux passages de l'étoile, au méridien au-dessus et au-dessous du pôle. Le texte dit en effet (pag. 621 du numéro de juin) :

« A l'époque du milieu de la nuit du solstice d'été, l'élongation ou distance au midi du pôle nord est à son point « extrême. »

« A l'époque du milieu de la nuit du solstice d'hiver, l'élongation ou distance au nord est à son point extrême. »

De ces deux phrases, il résulte rigoureusement que l'étoile observée avait 270° d'ascension droite. Or, cette ascension droite est fort différente de celle d' α petite Ourse, depuis l'an 1100, époque présumée de Tcheou-koung, jusqu'à l'an 250, la date la plus moderne que l'on puisse proposer pour la rédaction du Tcheou-peï. Au contraire, l'ascension droite de β petite Ourse se rapporte très-bien aux données du texte, pour l'époque la plus ancienne. Mon père a bien voulu calculer les éléments exacts de la position équatoriale de cette étoile pour l'an 1100, et il a trouvé :

A. R. $270^\circ 28' 31,5''$.

Distance polaire, $6^\circ 30' 52''$.

La distance polaire, déduite du texte est $10^\circ 9' 32''$. Ainsi,

il y aurait près de 4° d'erreur, dans l'observation chinoise de la distance polaire. Mais cette distance se déduit des élongations à l'est et à l'ouest, où l'étoile reste longtemps stationnaire, à la simple vue. De là résulte une difficulté sensible pour apprécier la véritable distance de l'étoile; et cette difficulté, jointe à l'imperfection extrême du procédé rapporté dans le texte, doit expliquer suffisamment les 4° d'erreur sur la distance polaire. On remarquera, au surplus, que de pareilles erreurs, sur les déclinaisons ou sur les distances polaires, complément des déclinaisons, se trouvent dans le Catalogue même de Ptolémée, et puisque l'Ascension droite de β petite Ourse se rapporte seule très-bien avec l'indication positive du texte pour le passage au méridien, on doit en conclure que la grande étoile du Tcheou-peï, observée aux deux solstices, est β petite Ourse, observée vers l'époque présumée de Tcheou-koung. Ainsi l'observation rapportée dans le texte est un souvenir des célèbres observations faites par ce créateur de l'astronomie chinoise.

Dans le même second livre, il est parlé de l'instrument Yeou-y, employé pour mesurer la distance d'une étoile quelconque à la ligne méridienne. J'ai dit, dans une note (page 628 du numéro de juin), que cet Yeou-y devait être une espèce de règle, destinée à mesurer les azimuths. Ceci est inexact. Il ne s'agit pas ici d'azimuths, mais de distances équatoriales, et ainsi l'Yeou-y, qui, du reste, n'est décrit ni par le texte, ni par le commentateur, devait porter un cercle en métal, dirigé dans le plan de l'équateur, comme les sphères armillaires d'Alexandrie, ou comme celle dont les Chinois attribuent l'invention à l'empereur Ghun, d'après un passage très-peu clair du chapitre Ghun-tien (*Chou-king*).

Enfin, dans le même livre du Tcheou-peï, les calculs relatifs à l'âge de la lune, pour les trois sortes d'années (pag. 632 à 636 du numéro de juin), ont été refaits par moi, suivant la méthode même du texte, et non en me servant de décimales comme je m'étais contenté d'abord de le faire. J'ai trouvé ainsi quelques légères erreurs de chiffre, dont

les unes proviennent de l'impression, et dont les autres se retrouvent dans le texte. Je vais mentionner les corrections à faire :

Page 632, 27^e ligne, au lieu de $\frac{11622}{17880}$, il faut $\frac{11622}{17880}$.

Page 633, 27^e ligne, au lieu de $\frac{1457}{17880}$, il faut $\frac{1457}{17880}$.

Page 634, 11^e ligne, au lieu de $\frac{1222}{17880}$, il faut $\frac{1222}{17880}$.

Page 635, 2^e ligne, au lieu de $\frac{9480}{17880}$, il faut $\frac{9481}{17880}$.

Dans le premier livre, la figure (page 606 du numéro de juin) qui représente une ombre de 60,000 parties, pour un gnomon haut de 80,000 parties, se rapporte à des observations du soleil faites aux équinoxes, de manière à obtenir la hauteur de l'équateur au-dessus de l'horizon, et ceci mérite d'être noté.

En effet, dans le triangle SIP, représenté par cette figure, l'angle en P a pour tangente $\frac{SI}{IP}$ d'où l'on déduit, à l'aide des logarithmes, angle P = 53° 8', pour la hauteur du soleil observée. Or, en se servant des nombres donnés (page suivante 607) par l'observation de la polaire de l'époque, on en déduit la latitude du lieu de l'observation, = 37° 50'. Le complément de ce nombre à 90° donne la hauteur de l'équateur en ce même lieu. Ce complément est 52° 10', nombre qui diffère en moins d'un degré de la hauteur du soleil déduite des nombres de la figure SIP.

Les ombres du gnomon, aux deux solstices, cités dans le texte (page 605), fournissent un autre moyen de calculer la latitude du lieu de l'observation. On la trouve ainsi de 35° 18' : le complément de ce nombre à 90° est 54° 42'. Cette seconde valeur de la hauteur de l'équateur excède de 1° 34' la hauteur du soleil conclue de la figure SIP.

Ces différences sont sensibles, sans doute; mais elles se compensent presque, en plus et en moins, autour du premier nombre 53° 8', et l'imperfection extrême des procédés employés peut facilement les expliquer. Ainsi, il me paraît évident que le calcul et la figure de la page 606 se rappor-

tent à des hauteurs du soleil observées aux équinoxes. Ceci admis, il me paraît aussi évident que la hauteur de 8 pieds pour le gnomon (pag. 605 et suivantes) a été choisie par Tcheou-koung, afin de simplifier, autant que possible, les calculs qu'on devait déduire de l'observation. En effet, à la latitude où observait Tcheou-koung, avec un gnomon de 8 pieds, l'ombre équinoxiale était à très-peu près de 6 pieds, et ainsi, dans le triangle rectangle SIP, la hauteur SI était égale à 8, IP l'ombre était égale à 6, et le troisième côté devenait égal à 10. Les trois côtés du triangle rectangle étaient donc exprimés en nombres ronds; ils formaient le *Keou-kou* exact, comme dit le commentateur (page 606), et le calcul des éléments de ce triangle pouvait se faire sans être compliqué par des fractions, complication justement redoutée par les anciens calculateurs, dépourvus de l'aide inappréciable des logarithmes.

La hauteur de 8 pieds pour le gnomon fut consacrée par le Tcheou-li, pour maintenir les astronomes impériaux dans la bonne voie des calculs faciles; et, bien plus tard, au XIII^e siècle, le célèbre Ko-tcheou-king choisit encore, par la même raison, un nombre multiple du nombre rituel 8, lorsqu'il éleva son grand gnomon de 40 pieds. En effet, $40 = 8 \times 5$, et ainsi l'ombre équinoxiale de ce gnomon devait être $6 \times 5 = 30$. On sait que Ko-tcheou-king, comme les autres chinois, n'a jamais été habile aux calculs astronomiques. Il n'a jamais su calculer exactement des triangles sphériques, et ainsi il devait chercher avant tout à simplifier ses opérations numériques.

Pour finir ces observations je remarquerai que *Wang-tching*, la résidence royale, mentionnée dans le premier livre (page 608, voy. la note) comme le lieu d'observation, était à quelque distance, à l'ouest, de Lo-yang, et à peu près à la même latitude, d'après une carte de l'ouvrage Chinois *Yn-koung-tchi-li*, laquelle représente la topographie ancienne des environs d'Ho-nan-fou.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

À LA TRADUCTION DU PREMIER LIVRE DU TCHOU-CHOU.

Dans l'avant-propos que j'ai placé en tête de ma traduction du *Tchou-chou*, dont la première partie a paru dans le numéro de décembre, j'ai exprimé le regret de n'avoir pas trouvé dans les deux éditions de la Bibliothèque royale un commentaire régulier qui pût éclaircir certains passages du texte, rendus obscurs par leur excessive concision. Cet avant-propos ayant été lu par moi, le 14 janvier 1842, devant la Société Asiatique, M. de Paravey, présent à la séance, offrit de mettre à ma disposition une très-belle édition du *Tchou-chou*, qu'il possède, et qui est accompagnée de commentaires très-étendus. J'ai remercié M. de Paravey de cette offre, qui m'était très-agréable; et je l'ai prié de la réaliser le plus tôt possible, puisque la première partie de ma traduction allait paraître avec le numéro de décembre. Malheureusement, l'exemplaire de M. de Paravey était à Saint-Germain, et le numéro de décembre était imprimé et prêt à être distribué, lorsque M. Cassin m'a remis de sa part le premier Tao, qui ne dépasse guère le premier livre du *Tchou-chou*, et correspond ainsi à la partie déjà imprimée de ma traduction. J'ai reconnu que cette nouvelle édition était de l'an Kouei-yeou, période Kia-king (1813), et je me suis aidé de ses commentaires pour revoir la première partie de ma traduction et y faire diverses corrections et additions. Je crois utile de les publier de suite dans le présent numéro, afin qu'on puisse les reporter immédiatement dans le texte du numéro de décembre. M. de Paravey vient de me faire remettre par M. Cassin le second Tao de son exemplaire, et je m'empres-serai de profiter de ce secours avant que la seconde partie de ma traduction, déjà imprimée en placards, paraisse dans le Journal asiatique.

Voici les rectifications que les lecteurs voudront bien faire dans le numéro de décembre :

Page 552, avant-dernière ligne, au bas de la page, après ces mots : « Le souverain enjoignit à Meng-tou d'aller dans le pays de Pa, » il faut supprimer la fin de la ligne, et lire : « et d'y régler les discussions des habitants. »

Les commentateurs expliquent que Meng-tou fut chargé d'établir dans le pays de Pa (Pa-tcheou, du Sse-tchouen) les usages et cérémonies des Hia.

Page 554, lig. 15, au lieu de : « auprès de Tchîn-kouan, » lisez : « Tchîn-kouan ; » et au lieu de la dernière phrase de la dernière note au bas de la page, lisez : « Les commentateurs disent que Tchîn-kouan est Cheou-kouang, lat. 36°, dans le Chan-toung. Suivant eux, Tchîn-sin désigne ici le même territoire ou un territoire auquel on avait donné le nom de l'ancienne résidence impériale. »

Page 555, ligne 3, après « Yeou-sin » placez un point, et supprimez « Elle » après « Pe-mi. » Pe-mi était un officier qui s'était d'abord attaché à l'usurpateur.

Page 556, ligne 7, au lieu de « Kao-khieou, » lisez : « Lao-khieou ; » et au lieu de la note 1, lisez : « Le commentaire dit que Lao-khieou était à 45 li de Tchîn-lieou (Ho-nan). »

Même page, au lieu de la note 2 correspondante à la ligne 10 : « Il prit un renard à neuf queues, » lisez : « D'après les commentateurs, ce phénomène se voyait seulement dans les temps de grande prospérité. San-cheou paraît être Ping-cheou du Chan-toung, ou un district voisin. »

Page 559, à la note 5, en bas de la page, ajoutez : « La phrase suivante du texte a beaucoup embarrassé les interprètes. L'un d'eux propose de remplacer le caractère Young, B. 1693, lequel signifie muraille, par Young, B. 2536, pris dans le sens de actions méritoires, et, suivant lui, cette phrase signifierait « de nouveau on protégea les actions méritoires du peuple, » c'est-à-dire que l'on fit une distribution solennelle de récompenses, à l'imitation de celle qu'Yu avait faite dans une grande réunion, la cinquième année de son règne. »

Page 560, ligne 16, effacez : « s'enfuit et s'en retourna, »

et lisez, en caractères romains : « refusa d'obéir » écrit en caractères italiques.

Page 560, ligne 19, au lieu de « il commença à faire construire *Lien*, » lisez : « il commença à faire des attelages « d'hommes à son char, » et effacez la note correspondante.

Page 565, ligne 2, ajoutez : « le » avant : « Fang-ming. »

Page 566, ligne 10, au lieu « d'inviter, » lisez : « de visiter, » et effacez, à la ligne suivante, les mots : « à se rendre auprès de lui. »

Page 570, ligne 18, au lieu de *Ye*, lisez : « dans le pays inculte, » et à la place de la note 4, lisez : « il fut exilé hors du royaume. »

Page 573, ligne 16, les caract. *Paï-tsi*, B. 3751 et 8004, signifient littéralement : perdre son mérite, être battu. (Voy. *Gonzalvès*, caractère *Paï*.) On doit donc traduire littéralement : « Il fut battu, » ce qui semble se rapporter à *Khi-li*, plutôt qu'au peuple attaqué, qui se trouve au régime dans la phrase précédente. Il n'y a pas d'explication à cet égard dans les commentaires de la nouvelle édition, et les *Grandes Annales chinoises* citent au contraire la victoire de *Khi-li* sur les hommes d'*Yen-king*. Dans la note 4, à l'avant-dernière ligne, lisez : « D'après les commentaires, *Yen-king* désigne ici une montagne de l'arrondissement de *Tsing-lo*, lat. 38° 31', dans le nord du *Chan-si*. »

Page 575, à la note 1, lisez : « Le pays de *Sou* correspond au district de *Liu*, lat. 36°, département de *Tchang-te-fou*, ou à celui de *Hoeï* (*Ho-nan*). »

Page 577, lig. 18, « moutons de race étrangère, » ajoutez en note : « *Y-yang*, B. 4808 et 8r83. Quelques commentateurs identifient cette expression avec *Fen-yang*, nom d'un « génie de la terre qui paraît sous la forme d'un mouton monstrueux. » Alors il faudrait lire : « On vit paraître le mouton « monstrueux, génie de la terre. »

Page 578, ligne 4, lisez : « *Meou* » au lieu de « *Hieou*. »

Même page, lig. 5, effacez « *Chan-toung*, » et lisez simplement dans la note 1 : « Ces noms désignent des peuplades

allées de Wou-wang. (Voyez le chapitre Mou-chi du Chou-king.)

Après ces rectifications, je dirai que j'ai cherché inutilement dans les commentaires de la nouvelle édition quelques explications plus détaillées sur le personnage appelé Si-wang-mou, qui vint à la cour de Chun, d'après le Tchou-chou (voy. p. 550. du numéro de décembre), et dont le nom se retrouve encore dans le Tchou-chou et le Sse-ki, sous le règne de l'empereur Tcheou, Mou-wang.

Dans la nouvelle édition, le commentateur Lou-pi cite, au sujet du premier de ces passages, l'ancien dictionnaire Eul-ya, qui place le royaume de Si-wang-mou à l'ouest, et désigne par ce nom l'une des quatre régions désertes (Sse-hoang), à l'extérieur de la Chine. Hou-ying-lin dit : Puisque Si-wang-mou fut vu du temps de Chun, la première apparition de ce personnage ne date pas du temps de Mou-wang. Dans mon opinion, il s'agit ici d'un prince ou d'une princesse (*kiun*) des royaumes extérieurs, comme il a été parlé précédemment dans le texte des Kiu-ssou, des Tsiiao-hiao; et comme il est ensuite parlé des Si-chen, des Hienou-tou. Ou-jin-tchin dit que Si-wang-mou vint sous Hoang-ti, sous Chan et sous Mou-wang, que ce nom désigne un prince ou une princesse d'un royaume d'occident. Un autre dit encore que le royaume de Si-wang-mou est la région extérieure (Hoang) de l'occident, et que les interprètes des textes anciens où ce nom est cité placent la résidence de Si-wang-mou dans les gorges du Kouen-lun. Ces auteurs entrent d'ailleurs dans beaucoup de détails sur les présents qu'offrit Si-wang-mou. Suivant les uns, Si-wang-mou remit une carte de la terre à Hoang-ti, ou à Chan. D'après une ancienne tradition, répétée par le commentateur primitif, ce personnage offrit à Chun des pierres blanches.

Les commentaires de l'édition de 1813 sont extrêmement étendus. On y trouve des explications précieuses pour les passages difficiles; et, en général, chaque ligne du texte original est accompagnée de citations nombreuses, dont le luxe

prouve la grande érudition de l'éditeur. Plusieurs de ces citations s'écartent même assez loin de la lettre du texte. Il y a plus d'un passage auquel l'éditeur a joint ainsi huit ou dix pages de notes, qui présentent de fréquentes répétitions. Dans la première partie de ma traduction, qui a déjà paru, je me suis borné à de simples notes, suffisantes pour expliquer la lettre du texte : la seconde partie serait trop disproportionnée avec la première, si je cherchais à suivre le nouvel éditeur dans tous ses développements. Mais il est toujours très-utile de consulter les éclaircissements que donne cet éditeur, et je remercie de nouveau M. de Paravey du secours qu'il m'a transmis avec tant d'obligeance.

Édouard BIOT.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

ADRESSÉE A M. GARCIN DE TASSY, PAR M. BOUTROS, PRINCIPAL
DU COLLÈGE DE DEHLI, ETC. ETC.

Dehli, 19 décembre 1841.

Le collège de Dehli contient deux divisions, l'une de l'étude des langues anglaise et hindoustani et des sciences de l'Europe moderne, et l'autre des langues orientales (anciennes), c'est-à-dire de l'arabe, du persan et du sanscrit. L'établissement se compose d'une vingtaine de professeurs. Deux collèges de second ordre, l'un à Mirat, l'autre à Bareilly, sont subordonnés à celui de Dehli.

La langue hindoustani a, depuis deux ou trois ans, acquis une importance qu'elle n'avait pas auparavant. Elle est devenue langue officielle de la province de Bahar et des provinces de l'ouest ; c'est-à-dire, depuis Rajmahal jusqu'à Hardwar, au pied de l'Himalaya. Cette langue, comprise d'ailleurs dans toute l'Inde et que parle habituellement une population d'au moins quarante millions, est désormais

adoptée par le Gouvernement anglais, dans les tribunaux et dans le journal officiel.

Depuis six mois environ, j'ai une vingtaine de traducteurs attachés au collège; ils traduisent en Hindoustani les ouvrages les plus célèbres de l'arabe, du persan, du sanscrit et aussi quelques ouvrages anglais relatifs aux sciences physiques, à l'économie politique, à l'histoire, à la philosophie, à la jurisprudence et au système anglo-indien des lois d'après lesquelles l'Inde anglaise est dans ce moment gouvernée.

Une traduction (exacte) du Ramayana et du Mahabharata serait d'un grand intérêt. J'ai commencé, pour m'essayer, à faire traduire des *abregés* de ces deux poèmes célèbres; j'en viendrai ensuite aux originaux eux-mêmes.

ERRATA POUR LE CAHIER DE JANVIER.

Page 81 : 1345, lisez 1241. — Page 84 : 1251, lisez 1257. — Page 85 : 805 (1403), lisez 804 (1402).





JOURNAL ASIATIQUE.

MARS 1842.

DESCRIPTION DE L'AFRIQUE,

PAR IBN HAUCAL,

Traduite de l'arabe par M. le baron MAC GUCKIN DE SLANE.

(Suite et fin.)

XLIX. LES BERGHAWATA, برغواطه.

Les Berghawata sont une tribu berbère qui habite les bords de l'Océan sur la limite des établissements formés par les musulmans; ces derniers font des incursions dans leur territoire pour faire des prisonniers ¹. (*La forte garnison qu'on tient à Salé est devenue nécessaire à cause des événements que nous allons raconter.*)

وهي قبلية (قبيلة) من قبائل البربر على البحر المحيط ¹
متصلين بهذه الجهة التي هقت (سيقت) عمارة بلد الاسلام
اليها يهزون وينسبون (ويسبون) وذلك ان رجلا الخ

Un homme d'origine berbère, nommé Salih Ibn Abd Allah, se rendit en Irak, où il fit des études astronomiques avec un certain succès de sorte qu'il parvint à calculer la position des étoiles, tirer des horoscopes et dresser des thèmes de nativité; et plusieurs de ses prédictions reçurent leur accomplissement. Il possédait encore une bonne écriture et les premiers principes des sciences. Revenu ensuite dans son pays, il s'y fixa. Étant Berber d'origine et Maghribin de naissance, il savait très-bien la langue berbère, dont il possédait plusieurs dialectes¹. De retour chez ses compatriotes, il les engagea à croire en lui, disant qu'il était un prophète venant de la part de Dieu pour leur faire des révélations dans leur langue. Comme preuve de sa mission il leur cita cette parole du Koran : *Nous n'avons pas envoyé d'apôtre qui ne parlât à son peuple dans sa propre langue*². Il disait encore : « Mahomet était Arabe de langue, et il était envoyé à son peuple, c'est-à-dire, à tous les Arabes; et quant à moi, je suis véridique dans ce (nouveau) Koran et dans ces nouveaux articles de la loi que

كان مصطفا (lis. بلغة البربر نظم
غير لسان من السننم

Trois cents ans plus tard, le géographe et historien Ibn Saïd disait : « In linguis Berberorum, quanquam ad idem omnes genus redeunt, species tamen sunt tam diversa, ut inter sese non nisi per interpretem intelligantur. » Voyez les *Annales antislamiques* d'Abou'l-fédâ, p. 179.

² Koran, sourate 14, verset 4.

« je vous apporte ; et c'est à moi que Dieu fait allusion dans ce passage de son livre : *Et l'homme vertueux (Salih) d'entre les Croyants et les anges lui sont en aide* ¹. » Il leur annonça ensuite , en preuve de sa mission , plusieurs éclipses ² (du soleil et de la lune) , ce qu'ils virent en effet ; il fit encore d'autres prédictions qui s'accomplirent. Par ces moyens il réussit à égarer leurs esprits et à les séduire ; alors il leur fit un devoir de lui obéir et de se soumettre à des lois et à des préceptes qu'il leur imposa. Il leur prescrivit de faire le jeûne au mois de schaban et de le rompre au mois de ramadan ³. Il composa aussi un discours très-élegant dans leur langue même , où il leur exposait les devoirs de leur nouvelle religion ; et le peuple faisait le plus grand cas de cet écrit , l'étudiant et le récitant pendant la prière. A sa mort , Salih eut pour successeur une personne qu'il leur avait désignée , et celui-ci ajouta de nouveaux préceptes à ceux de son devancier , disant qu'il avait le droit d'y apporter des additions et des suppressions , et de lier et délier. Alors il appela son peuple à renoncer au monde et à suivre la vie ascétique ; et lui-même il porta l'abstinence si loin qu'il se passa de nourriture pour cinq , sept et neuf jours de suite. Pendant ce temps il avait , disait-il , des révélations ; il ajoutait qu'en annonçant

¹ Koran , sourate 66 , verset 4.

² ووعدهم بغير كسوف.

³ Les Musulmans font le jeûne au mois de ramadan et le rompent au mois de schewal.

de nouvelles doctrines, en supprimant les anciennes, en liant et en déliant, il agissait d'après des ordres que les anges lui apportaient. Son prédécesseur leur avait permis les bonnes choses et les plaisirs de la vie, et ne leur avait pas défendu les choses (*généralement*) prohibées. Il se trouve parmi eux des personnes qui lisent le Koran et qui en savent par cœur quelques sourates, car ils en admettent les versets qui sont d'accord avec leur propre livre. Tantôt le peuple de Fez et de Basra leur fait la guerre, tantôt il argumente avec eux, et tantôt il va leur vendre des marchandises, car il se trouve parmi eux de la bonne foi et de l'hospitalité, *بذل الطعام*, et ils évitent avec soin le péché et le crime. Les habitants d'Aghmat, de Sous el-Aksa et de Sédjelmessa leur apportent aussi des marchandises. En l'an 340 (951-2 de J. C.) j'ai rencontré Mohammed Ibn el-Feth, surnommé *es-Schakir Billah*¹, qui prêcha la guerre sainte contre eux; mais je pense qu'il mourut sans avoir pu réussir dans son projet, vu que peu de Berbers répondirent à son appel, étant retenus par la crainte de se donner un maître en le secondant.

Telles sont les notions que j'ai pu fournir sur toutes les villes importantes, les ports et les villages

¹ Mohammed Ibn el-Feth, prince de la famille de Midrar, se révolta contre l'autorité du khalife fatimite El-Moizz, et ayant reconnu le khalife abbaside pour imam légitime, il établit à Sédjelmessa les doctrines des Sonnites, et prit le titre de *es-Schakir Billah*. En l'an 347, Jewher, le général d'El-Moizz, marcha contre lui, prit la ville de Sédjelmessa, se saisit d'Es-Schakir et l'emmena à Kairewan.

généralement connus qui se trouvent sur le rivage de la Méditerranée, بحر المغرب depuis Barca jusqu'à l'Océan البحر المحيط : une partie de ces lieux, je les ai vus moi-même ; quant aux autres, j'ai tiré mes renseignements de personnes qui y étaient allées. Depuis la frontière de Barca jusqu'à la province d'Afrique, distance de plus de dix journées, s'étend une région baignée par la Méditerranée البحر المغربي et ne renfermant aucune autre ville connue que celles dont j'ai fait mention. La plus grande partie du pays qui longe cette mer, depuis l'Égypte jusqu'à la province d'Afrique, et qui s'étend de là jusqu'au Soudan, consiste en déserts. Ses bords sont habités par des Berbers, et les sources qui se trouvent dans l'intérieur du pays sont fréquentées par quelques familles du même peuple. La région qui s'étend depuis la province d'Afrique jusqu'à Tanger, et qui varie en largeur depuis une journée jusqu'à dix, renferme une succession de villes, de cantons وساتييق, de terres cultivées, de fermes et d'eaux ; il s'y trouve des gouverneurs, des sultans, des princes, des juges et des jurisconsultes. Toute cette partie reconnaît l'autorité du commandant des croyants El-Moizz lidin illah. Le reste du pays se prolonge jusqu'aux déserts de Sédjelmessa, d'Audeghoscht et de Lemta ; de là il se dirige vers l'Orient, jusqu'à Fezzan. Cette région fournit quelques sources d'eau où on rencontre des tribus de Berbers ne connaissant ni le blé طعام, ni l'orge, ni aucune espèce de céréales ; ils y mènent une vie misérable,

partant des habillements malpropres et se nourrissant du (lait de leurs troupeaux) ¹. Nous parlerons encore de ces tribus quand nous aurons terminé la description des pays de la province d'Afrique qui s'étendent jusqu'à Téhert et Fez.

ROUTE DE KAIREWAN A MESILA.

L.

De Kairewan au village El-Djoheinétein ² il y a une journée de chemin, et de ce dernier lieu à Sebiba la même distance.

LI. *سبببا* SEBIBA.

Sebiba, ville d'une antiquité reculée, est bien arrosée et possède beaucoup de jardins. Elle est entourée d'une muraille très-forte, construite en pierre; son faubourg renferme les bazars et les caravansérails. Les habitants boivent les eaux d'une source abondante, qui sert aussi à l'irrigation de leurs jardins. Depuis les temps les plus anciens cette ville a joui de riches récoltes en céréales et en fruits. Les principaux produits *غلات* de son sol sont le cu-

¹ Il y a ici un blanc dans le manuscrit, que je remplis ainsi :

وقوام حياتهم من البان انعامهم

² A la place de Sebiba, que porte le manuscrit, et qui est une faute évidente, je lis *el-Djoheinétein* *الجهينتين*. Je dois cette correction à l'Edrisi, qui a reproduit cet itinéraire avec quelques modifications. — Voyez l'Edrisi, traduction de M. le chevalier Jaubert, tom. II, pag. 271.

min, le carvi et les plantes potagères بقول; on y cultive aussi le lin et on y élève de nombreux troupeaux.

LII. مرماجنة MERMADJENNA.

Mermadjenna¹ est située à une journée de Sebiba; elle appartient aux Hewara et renferme de beaux bazars.

LIII. مجانه MEDJJANNA.

De Mermadjenna à Medjjanna il y a une journée de chemin. Cette dernière ville est entourée d'un mur en briques² et produit beaucoup de safran et de céréales: elle possède une mine de fer et une d'argent, et elle fournit ces meules de moulin qu'on exporte dans tous les pays. Il y a une rivière abondante qui sert à l'irrigation des terres cultivées. La ville renferme des bazars considérables; mais on n'y voit ni olives ni dattes.

LIV. تكسس TIDJIS?

Une route partant de Medjjanna mène directement à Tidjis; et de là à Meskiana.

¹ Les manuscrits de l'*Edrisi* et la traduction de M. Jaubert portent ici مرماجنة *Merdjana*; mais la leçon d'Ibn Haukal est confirmée par celle d'Abou Obeid el-Bekri. Voyez les Notices et Extraits, tom. XII, p. 597. L'orthographe de ce nom est fixée par l'auteur du *Meracid*.

² Le texte porte سور من طاييه. C'est par conjecture que j'ai rendu طاييه par briques.

LV. مسكيانة MESKIANA.

Meskiana, située à une journée de Medjanna, est entourée d'une ancienne muraille. Son territoire est bien arrosé et bien cultivé. Elle possède un bazar et quelques sources qui lui fournissent de l'eau. Le poisson *الحوت* *y* est abondant et à bon marché. Son bazar est étendu (*en ligne droite*) comme une rue *كالمسماط*. Elle est plus grande que Mermadjenna, et ces deux villes ont toujours été sous les ordres d'un même gouverneur¹. De Meskiana à Bagāi il y a une journée de chemin².

LVI. باغاي BAGHAI.

Baghāi³ est une grande ville entourée d'une très-ancienne muraille en pierre. Ses bazars sont situés dans le faubourg, qui est aussi ceint d'une muraille; ils étaient autrefois établis dans la ville même. L'eau qui sert de boisson aux habitants est fournie par quelques bons puits et par une rivière qui vient du côté du midi *ياتهم من القبلة*. Baghāi possède un grand nombre de jardins. Le désert

¹ Je lis *ويجمعها ابدًا عامل واحد*, mais le texte porte *ويجمعها*.

² C'est dans la description du mont Auras (voyez n° 57), que se trouve le mot *مرحلة*, qui sert à compléter le sens de la phrase; l'auteur y a introduit la description de Baghāi et du mont Auras sous la forme d'une parenthèse.

³ Le nom de cette ville s'écrit aussi *باغايه Baghaia*.

autour de cette ville est habité par des Berbers *وهو بلد بربري البادية*. Ses principaux produits sont le froment et l'orge. Elle est gouvernée par un chef (*amil*) indépendant, qui perçoit les dîmes *صدقات*, les contributions¹ et les autres revenus.

LVII. جبل اوراس *DJEBEL AURAS*.

Le mont Auras est à quelques milles de Baghaï et s'étend à une longueur d'environ douze journées; les eaux y abondent et l'agriculture y fleurit. Ses habitants sont méchants et oppriment les Berbers du voisinage.

Il y a une route qui part de Baghaï en traversant successivement *ولباغاي طريق ياخذ على*, Belezma², Nekaous *نقاوس* et Tobna. Cette route aboutit à celle qui va de Medjjana à Tijis *تجيس* et à Bone; et si l'on veut, l'on peut aller de Tijis à Constantine, de là à Mila *ميلة* et ensuite à Sétif. Mais quand on veut se rendre dans le Maghrib, par le chemin le plus court, on prend la route de Sétif *سطيف* à Haït Hamza³, et de là à Aschir.

LVIII. دوفانه *DOUFANA*.

A la distance d'une journée de Baghaï se trouve le village de Doufana, situé dans le mont Auras. Cet

¹ Les contributions; à la lettre, les aides *معاون*.

² Le manuscrit porte *بلمره*.

³ *حايط حمزه*, le mur, ou l'enceinte de Hamza. Les écrivains plus récents nomment cette ville Hamza.

endroit est habité par la tribu (berbère), de *Leham* (ولهاان. ?) *Welhaan*, et les pays des environs appartiennent à cette tribu et à une autre qui lui est attachée par des liens de la parenté.

LIX. دار الملوك *DAR EL-MOLOUK.*

A une journée de Doufanâ se trouve *Dar el-Molouk*, ville d'une haute antiquité, maintenant déchuë de son ancienne splendeur et servant de station aux voyageurs. Il y a encore un ancien corps de garde de douanes où d'on prélève des droits sur toutes les marchandises qui y passent. Une source dans l'intérieur de la ville lui fournit de l'eau. De *Dar el-Molouk* on se rend dans une journée à *Tobna*.

Cette ancienne ville est bien arrosée et possède de nombreux jardins et des champs de coton, de froment et d'orge. Elle est entourée d'une muraille en briques. Les habitants se composent de deux tribus, l'une arabe et l'autre berbère; cette dernière est nommée *Berkédjana* برجانة. La plus grande partie de leurs terrains en culture doivent leur

¹ *Dar el-Molouk* signifie la demeure des rois.

² Voici le texte de ce passage :

وفيها موصى قديم على جميع ما يجتاز بها

Voyez le mot *merasid* ci-devant, n. 27.

fertilité à l'irrigation *استكثر غلاتهم سقي*. On y sème du lin, et toutes les espèces de grains y viennent en grande abondance. Il s'y trouve aussi de nombreux troupeaux de bœufs, de moutons, de chameaux et d'autres bêtes de somme *كراج*.

La méchanceté et l'envie ont depuis porté les habitants de Tobna à une guerre intestine où ils se sont massacrés les uns les autres; toute cette prospérité a disparu; la richesse et l'aisance ont fait place à la pauvreté et à la misère, et le peuple est maintenant dispersé dans tous les pays.

LXI. مقرة *MAKKARA*.

Makkara est située entre Tobna et Mesîla, à une journée de distance de chacune de ces deux villes.

LXII. MESÎLA, *المسيلة EL-MESILA*.

Mesîla est une ville moderne qui a été fondée par Ali Ibn el-Andelosi, un des officiers *خدم* d'El-Kaïm¹. Elle est entourée d'une forte muraille en briques et arrosée par une grande rivière, la *Seher* *وادي سهر*, dont les eaux couvrent la surface du pays, sans avoir toutefois une grande profondeur. De nombreux jardins et des plantations de vignes s'étendent sur les bords de cette rivière et

¹ El-Kaïm, fils d'El-Mehdi, fut le second khalife fatimite. Son général, Ali Ibn Hamdoun el-Andelosi fut surpris et tué par Abou Yezid. Ibn Khaldoun parle de ces événements dans la seconde partie de son histoire des Berbers.

fournissent aux habitants des fruits au delà de leurs besoins. On exporte à Kairewan une espèce de coing à queue qu'on avait apportée dans le principe de Ténés. Parmi les productions de leur sol, on compte le coton, le froment et l'orge. On y trouve de nombreux troupeaux de moutons, de bœufs et d'animaux servant de monture دواب. Les environs sont habités par des Berbers appartenant aux tribus de Bernal بئرزال, d'Andah انداح, de Hewara et de Mezata مزاتة, qui payent de fortes contributions صدقات; on exige aussi d'eux le paiement du *kharadj* ou impôt foncier.

LXIII. حزر HAZR?

Hazr est à une journée de distance de Mesila. C'est une simple station de caravane sans habitants. On y trouve des sources de bonne eau.

LXIV. هان HAN.

Han, située à une journée de Hazr, était autrefois un village très-considérable; il est maintenant en ruines et changé en désert, ses sources ayant été comblées.

LXV. ابو جرتيل ABOU-DJERTIL.

Entre Han et Abou-Djertil il y a une journée de distance. Ce dernier est un grand village bien arrosé, entouré de terres cultivées et possédant des

sources où les habitants, qui sont de la tribu de Zenata, vont puiser l'eau qui leur sert de boisson.

LXVI. ابن ماما *IBN MAMA.*

A une journée d'Abou-Djertil est située Ibn Mama, petite ville qui possède une chaire¹; elle est entourée d'une muraille de briques et d'un fossé. Ses terrains cultivés sont arrosés par un ruisseau considérable de bonne eau, et par les pluies.

LXVII. اغبر *AGHBER.*

D'Ibn Mama à Aghber il y a une journée de distance. Aghber est un petit village traversé par la route, qui le coupe ainsi en deux parties.

LXVIII. تهرت *TAHERT.*

D'Aghber à Téhert il y a une journée. Téhert se compose de deux grandes villes, l'une ancienne et l'autre moderne. La première est entourée d'une muraille et située sur une montagne de peu d'élévation; elle renferme beaucoup d'habitants et possède une mosquée جامع. La ville neuve possède aussi une mosquée, où un imam prononce le *khotba* chaque vendredi. Il y a plus de marchands et de commerce dans la nouvelle ville que dans l'ancienne. Les eaux y abondent, et la plupart des

¹ C'est-à-dire, une mosquée où on célèbre la prière du vendredi; cela prouve qu'Ibn Mama était le chef-lieu d'un canton.

maisons en sont pourvues au moyen de conduits. On y voit un très-grand nombre de jardins et de plantations, des bains et des caravansérails. Téhert fournit beaucoup de chevaux, de troupeaux (*de bœufs*), de moutons, de mulets et de bêtes de somme très-agiles. Le miel, le beurre et toutes sortes de denrées s'y trouvent en grande quantité.

ROUTE DE KAIREWAN A MESILA PAR LE PAYS
DES KETAMA ET EL-ORBOS.

LXIX. جلولاء DJELOULA.

Il y a une petite journée de chemin de Kairewan à Djeloula. Celle-ci est une ville fermée d'un mur. Elle renferme une source d'eau courante, et est entourée d'un grand nombre de jardins et de plantations de dattiers. De Djeloula à Adjer il y a une petite journée.

LIX. أجزر ADJER.

La ville d'Adjer¹ n'a d'autre eau que celle fournie par des puits. On y cultive beaucoup de froment et d'orge.

¹ On lit dans le *Mérasid* : « AJER, ville possédant un château et un pont, est située à une station منزل de Kairewan. Son sol est rocailleux et coupé par des ravins qui en rendent l'approche difficile. Il y fait beaucoup de vent, et il est rare qu'on n'y rencontre pas des lions. »

LXXI. طاجينه TAKEDJINNA.

Takedjinna, village situé dans une vaste plaine, est à une petite journée d'Adjer. Son territoire produit beaucoup de froment et d'orge, qu'on expédie à El-Orbos المتصلة بالاريس.

LXXII. LARIBUS, الاريس¹ EL-ORBOS.

De Takedjinna on se rend ensuite à El-Orbos². Cette ville possède un territoire très-étendu dont le produit principal est le safran. Elle est entourée d'une forte muraille en pierre, et renferme deux sources d'eau courante, dont l'une est appelée *Aïn Rebah* عين رباح, et l'autre *Aïn Ziad* عين زياد; cette dernière est la meilleure; son eau est très-bonne et sert de boisson aux habitants.

LXXIII. ابه OBBA.

Obba³ est située à douze milles à l'occident d'El-Orbos et produit du safran, égal par la qualité et la quantité à celui d'El-Orbos. Les territoires de ces deux villes se confondent et forment, pour ainsi dire, un seul canton. Une source d'eau, où les habitants vont puiser l'eau qu'ils boivent, coule au milieu de

¹ On écrit aussi الاريس. Les manuscrits d'en-Noweiri et d'autres historiens arabes portent *El-Aris* الاريس, c'est-à-dire *Lares*, dans les passages où ils parlent d'El-Orbos.

² Ibn Haucal ne donne pas la distance entre ces deux villes.

³ Voyez Tite-Live, xxx, 7, où il est question de cette ville.

la ville. Obba est entourée d'une muraille d'argile; les vivres y sont à bon marché et les dattes y abondent. Elle est dominée par une montagne.

LXXIV. تامديث *TAMEDITH.*

D'El-Orbos à Tamedith il y a deux journées. Cette dernière ville est fermée d'un mur et possède des sources qui fournissent aux habitants l'eau qu'ils boivent. Ses principaux produits sont le blé et l'orge. Entre cette ville et El-Orbos se trouve un village appelé *Mezmadjenna* منماجة¹.

LXXV. TIPASA, تيفاش *TIFASCH.*

De Tamedith à Tifasch il y a une journée de chemin. Tifasch est aussi une ville d'une très-haute antiquité. Elle est entourée d'une ancienne muraille construite de pierre et de chaux الجير, et possède une source d'eau courante et des jardins dont les produits suffisent aux besoins des habitants. Les environs sont infestés de brigands².

LXXVI. قصر الافريقي *CASH EL-IFRIKI.*

De Tifasch à Casr el-Ifriki il y a une journée; cette dernière ville n'a pas de mur. Le blé et l'orge en sont les principaux produits. Au-dessous de la ville coule une rivière très-avantageuse aux per-

¹ Peut-être *Mermadjenna*. Voyez ci-dessus p. 52.

² Le texte porte عليها عطاء كثيرة.

sonnes qui habitent la partie supérieure du canton ¹, et fournissent l'eau dont on se sert pour boisson.

LXXVII. اركوا ARGOU.

Argou ², village à une journée de Casr Ifriki, possède des jardins, des sources et des eaux courantes très-abondantes. Elle produit une quantité de blé, d'orge et autres denrées. Toutes ses eaux sont douces.

LXXVIII. بيجس BIDJÈS (تيجيس Tidjts?).

D'Argou à Bidjès il y a une journée. Bidjès est entourée d'une muraille et d'un faubourg ³, et renferme un bazar considérable. Elle a aussi un ruisseau qui découle d'une source nommée *Bouda* بودا, et au centre de la ville il se trouve une autre source qui fournit de l'eau excellente et en grande quantité.

¹ Le texte porte *ينتفع به من كان في اعلى عملها*. Les eaux de cette rivière servaient probablement à l'irrigation des terres situées en aval; et comme les propriétaires qui habitaient en amont pouvaient fermer à volonté les rigoles qui menaient l'eau dans les bas terrains, ils profitaient de leur position pour exiger des droits d'arrosage.

² L'orthographe de ce nom est fixée ainsi par l'auteur du *Meracid*.

³ On lit dans le texte :

لها سور وربض قد استدار من قبليها الى بحريها

C'est-à-dire, elle a un mur et un faubourg qui l'entourent du midi au nord.

JOURNAL ASIATIQUE.

LXXIX. **امزداون** IMEZDAON.

De Tidjès à Imezdaon¹. Ce dernier est un village dont les environs sont habités par des tribus à demeure et des tribus nomades². C'est seulement à des sources très-éloignées que les habitants trouvent de l'eau bonne à boire. Imezdaon est un pays de blé et d'orge.

LXXX. **المهريين** EL-MEHRÉBEIN.

Mehrébein est un village situé dans une plaine à une journée d'Imezdaon. On y boit de l'eau de puits. Mehrébein possède un marché; elle est habitée principalement par des Berbers de la tribu de Ketama et de celle de Mezata.

LXXXI. **تامسنت** TAMESENT?

Tamesent³, à une journée de Mehrébein, renferme un marché. Elle est habitée par des Berbers de Ketama et de Mezata, et elle possède des jardins, des eaux courantes et des puits excellents.

LXXXII. **دگمه** DEGMA.

A une journée de distance de Tamesent se trouve Degma⁴, village renfermant un bazar. La

¹ On a oublié de marquer la distance.

² Le texte porte simplement : قرية لها حاضرة وبادية.

³ Dans le *Merisid*, ce nom est écrit تامسنت Tamest.

⁴ L'orthographe de ce nom est fixée par le *Merisid*.

plupart des habitants sont de la tribu de Ketama. On y boit de l'eau de puits. Leurs denrées sont le blé et l'orge.

LXXXIII. **اوشيت** AUSHIT?

Aushît, village à une journée de Degma, contient quelques boutiques appartenant aux Berbers des tribus de Ketama. Il possède des eaux abondantes qui arrosent les champs cultivés. De là on se rend à Mesîla, et en deux journées de plus, à Aschîr¹; les voyageurs s'arrêtent sur la route entre ces deux villes à *El-Wadi el-Malih* الوادي المالح, une rivière d'eau salée (*malih*); de là ils partent pour Aschîr. Dans la suite, lorsqu'il en sera question de nouveau, nous décrirons Aschîr, les villages qui en dépendent, et les stations d'hiver que ses environs offrent aux tribus nomades.

De Mesîla à Ifrikiya (la province d'Afrique) il y a une troisième route qui passe par Makkara et ensuite par Tobna et Biskera, ce qui fait deux journées; de Biskera à Tehouda², une journée; de là à Badis بادس, une journée; de Badis, par Tamedîth, à Medala مدالة, une journée; de Medala à Nafta يقطه, une journée; de Nafta à Castîliya قسطيلية, moins d'une journée, et de ce dernier lieu on se rend à Cafsa. Nous parlerons plus tard de cette route.

¹ Le texte porte : ومنها الى المسيلة الى اسير مرحلتان.

² Le manuscrit porte : يهوده Yehouda : je lis تهوده.

JOURNAL ASIATIQUE.

ROUTE DE FEZ¹ A MESILA.

LXXXIV.

Il y a une journée de chemin depuis Fez jusqu'à Nomaléta en traversant le Sebou, grande rivière dans laquelle celle de Fez vient se jeter, et qui verse enfin ses eaux dans la mer. Les bords du Sebou sont couverts d'une succession non interrompue de villages.

LXXXV. *نمالته* NOMALÉTA.

Nomaléta est située sur la rivière Inawen *ايناون*²; elle en possède aussi une autre qui porte son nom et qui vient du côté du midi. Les bords de cette dernière rivière sont couronnés de nombreux jardins et de vignes.

LXXXVI. *كرنطة* GUERNATA.

De Nomaléta on se rend à Guernata³, ville située aussi sur la rivière Inawen. Une autre rivière, venant du midi et traversant de grandes plantations de vignes et d'autres arbres fruitiers, arrose de vastes terrains cultivés, et passe à Guernata.

¹ Le manuscrit porte *فارس* *Faris*, ce qui me paraît être une faute. Dans un des manuscrits d'en-Noweiri on retrouve ce mot *Faris* au lieu de *Fez*.

² On lit dans le *Merasiid*: INAWEN, « nom d'un fleuve. »

³ On lit dans le *Merasiid*: GERRANTA *كرنطة*, « lieu dans le pays des Berbers, en Maghrib. »

LXXXVII. زبّاتة ZEBATA (Zènata?)

De Guernata la route passe par Zebata, vallon rempli de villages et de terrains fertilisés au moyen d'irrigations. Quelques-uns de ces villages sont situés sur les bords de la rivière Inawen.

LXXXVIII. كرماطة GUERMATA.

De Zebata on se rend au château (قلعة) de Guermata, forteresse où on tient un marché et qui est située sur la rivière Inawen; on y trouve une grande quantité de céréales, de moutons et de bœufs. De Nomaléta à Guermata il n'y a qu'une seule journée de marche ¹.

LXXXIX. مراروا MERAROU.

Après avoir quitté Guermata on traverse une gorge de montagne nommée Téza تازی, et on arrive le même jour à Merarou, petite ville où le blé et l'orge sont très-abondants. De là on se rend à Taberîda, en traversant la rivière Mesoun وادی مسون.

XC. تابريدا TABERIDA.

Taberîda, petite ville à une journée de Merarou, est située sur la Melouwia.

¹ Le texte porte seulement: le montant de cela est une journée
مخرج ذلك مرحلة.

JOURNAL ASIATIQUE.

XCI. وادي ملوية WADI-MELOUWIA.

La rivière Melouwia se jette dans la Sa *صا*, et leurs eaux réunies vont se décharger dans la mer, entre Meïla et Jerawa Ibn Abi-l-Aïsch.

XCII. صا SA.

A une journée de Taberïda on trouve la petite ville de Sa. Elle est située sur une grande rivière dont les eaux, après avoir coulé à travers le désert, sont conduites dans les maisons de tous les habitants.

XCIII. جراوة ابن أبي العيش JÉRAWA IBN ABI-L-AÏSCH,

Jérawa, ville autrefois bien peuplée, est à une journée de Sa et à six milles de la mer.

XCIV. برقانه BERKANA.

De Sa à Berkana il y a une journée de chemin. La ville de Berkana est entourée d'un mur et renferme un bazar; elle est arrosée par plusieurs ruisseaux très-rapides, et produit beaucoup de raisins et autres fruits.

XCV. العلويين EL-ALWYIN.

De Berkana on va dans un jour à Alwyin, village arrosé par une rivière qui vient du côté du midi et sur les bords de laquelle croissent une grande quantité d'arbres fruitiers.

XCVI. TELEMSÉN, تلمسان TELEMSAN.

A une courte journée d'Alwyïn se trouve Telemesen, ville très-ancienne, arrosée par plusieurs ruisseaux qui font tourner des moulins. Elle est entourée d'une forte muraille et possède des terres cultivées d'un grand rapport; cette fertilité est due à l'irrigation. Les fruits y abondent.

XCVII. العلوين EL-ALWYIN.

En partant de Télemesen on se rend dans une journée à un second village qui porte aussi le nom d'Alwyïn. Cet endroit est très-peuplé et possède quelques sources ainsi qu'une rivière dont les bords sont couverts de jardins.

XCVIII. تانكوت TANGOUT.

On va d'Alwyïn à Tangout¹ en une journée de marche. Tangout est un grand village entouré de jardins et coupé par des ruisseaux qui font tourner des moulins.

XCIX. عيون سي OIOUN SEI.

A une journée de Tangout se trouve Oïoun Sèi (*les sources de Sei*), grand village arrosé par plusieurs ruisseaux rapides.

¹ Le manuscrit d'Ibn Haucal porte *Tanlout* تانلوت.

c. وادی الصفاصيف. WADI'S-SAFASIF.

Wadi's-safasif (*la rivière des plaines ou des saules*, الصفاصيف) vient du côté d'Efghan; on la traverse en se rendant d'Oïoun Sei à Efghan. Entre ces derniers lieux il y a une journée de marche ¹.

ci. افغان EFGHAN.

La ville d'Efghan renferme des moulins, des bains et quelques châteaux; il y a beaucoup de fruits. Elle appartenait à Yala ibn Mohammed ². Une muraille de terre très-élevée et très-épaisse l'entoure, et une rivière la traverse par le milieu. Cette rivière était autrefois bordée de jardins et de vastes cantons cultivés. On se rend d'Efghan à Téhert en trois journées, par une route qui s'écarte de celle que nous décrivons, et qui se dirige vers l'orient ³.

cii. MASCARA, المعسكر EL-MOASKER.

D'Efghan à El-Moasker (*le camp*), grand village bien arrosé et riche en arbres et en fruits, il y a une journée de chemin.

¹ Le texte porte :

ومنها الى وادی الصفاصيف وهو وادی نازل من افغان الى افغان مرحلة

² Yala ibn Mohammed, de la tribu de Zenata, fut fondateur de la dynastie des Benou Yala, qui régna à Telemesen, et reconnaissait l'autorité des khalifes fatimites.

³ Voici le texte de ce passage :

ومنها الى تاهرت بالعرض الى المشرق ثلث مراحل

En partant d'El-Moasker on traverse, le même jour, Jebel Toudjîn¹, Aïn es-Safasif², village considérable possédant une source d'eau, beaucoup de fruits et arrosé par quelques ruisseaux. De là à Seki Yelal سقى يلال (*les terres arrosées par le Yelal*), il y a une journée de marche.

CHII. يلال YELEL.

De ce dernier lieu à Yelal il y a une journée. Cette ville est riche en arbres, en fruits et en céréales.

CIV. شلف CHELIF.

Chelif est une ville forte, située à une journée de Yelal; elle possède un château, une rivière, des terrains cultivés et des arbres.

CV. غزاة GHAZZA.

De Chelif on se rend à Ghazza, ville considérable, renfermant un bazar et des bains. Parti de là, on arrive à Souk Ibrahîm.

CVI. سوق إبراهيم SOUK IBRAHIM.

Souk Ibrahîm (*marché d'Ibrahîm*), petite ville où l'on trouve un bazar et une maison de bains, est

¹ La montagne de Toudjîn جبل توجين. Le manuscrit porte Youdjîn يوجين, leçon qui n'est pas exacte. Toudjîn est le nom d'une célèbre tribu berbère.

² عين الصفاصف « la source des plaines; » voyez n° 100.

située sur le Chelif, près des limites du canton qui dépend de Ghazza.

CVII. ماجنة MADJENNA.

Madjenna est située à une journée de Souk Ibrahim. C'est une petite ville où on trouve un bazar et des fruits. On en exporte des figues, dont on fait une récolte très-abondante.

CVIII. تنس TÈNÈS.

De là à Ténès il y a une journée de chemin.

CIX. بنو وريكن BENOU WERIKEN.

A une petite journée (?) de Ténès se trouve Benou Weriken, village très-ancien, entouré de hautes montagnes et possédant des vignes et de nombreux jardins, سواني¹. Il est situé sur la rivière Chelif.

CX. الخضراء EL-KHADRA.

Dans une journée, on se rend de Benou Weriken à El-Khadra, ville forte, située sur une rivière et possédant des jardins, سواني, des arbres fruitiers, une mosquée, جامع, un bazar et un bain. On y trouve le coing à queue².

¹ Le mot سواني *sewani*, pluriel de سانية, désigne proprement des chameaux qu'on emploie pour faire monter des puits l'eau dont on a besoin pour l'arrosement des terrains cultivés. Voyez une note sur ce mot dans la traduction de la géographie d'Abou'l-féda, par M. Réinaud, page 125.

² Voyez ci-dessus, n° 26.

CXI. مليانة Milyana.

Dans la journée suivante, on arrive à Milyana, ville très-ancienne, située sur un embranchement de la rivière Chelif. Elle possède des moulins à eau et des terrains fertilisés par l'irrigation.

CXII. سوق كراز SOUK KERAZ¹.

Souk Keran (*le marché de Keran*) est un château très-ancien sur le Chelif, à une journée de Milyana. Aux environs se trouvent des terres cultivées et des jardins, سواني.

CXIII. ريفه RIFA (qu[?] ريفه Righa).

De Souk Keran à Rifa il y a une journée de chemin. Le village de Rifa possède un bazar assez grand, des jardins et des terres cultivées. Son territoire est arrosé par plusieurs ruisseaux très-rapides, et produit beaucoup de fruits.

CXIV. رطل مازوعه RATL MAZOUA (*Mazougha?*).

A une journée de Rifa se trouve Ratl Mazoua, jolie petite ville renfermant une source d'une qualité excellente.

CXV. اشير ASCHIR.

On se rend de Ratl Mazoua à Aschir dans un jour. La ville d'Aschir est la demeure de Zîri Ibn

¹ Dans le *Merasid* ce nom est écrit Keran كران.

Menad; elle est entourée d'une forte muraille, et possède des bazars, des sources jaillissantes, des jardins et des terrains cultivés. Le pays dans la dépendance de cette ville est très-considérable.

CXVI. TAMARICETUM? تامر كیدا TAMERGUIDA.

Tamerguida, située à une journée d'Aschîr, possède une source et quelques ruisseaux de bonne eau.

De Tamerguida à Wadi'l-Malih², une journée.

De Wadi'l-Malih à Mesîla, une journée.

En décrivant cette route, j'ai commencé par la fin, puisque je l'avais ainsi parcourue en me rendant du Maghrib dans la province d'Afrique.

CXVII. FEZ, فاس FAS.

Fez est une grande ville, coupée en deux par une rivière. Chaque partie est gouvernée par un émir différent, et les habitants de l'une sont constamment en querelle avec ceux de l'autre; des combats et des massacres continuels en sont le résultat. Un grand nombre de moulins sont établis sur la rivière de Fez, dont les eaux sont toujours grosses et rapides. Cette ville jouit de l'abondance; ses rues sont pavées de pierres, et chaque jour, pendant l'été, on lâche les eaux de la rivière dans les bazars, afin d'en net-

¹ On lit dans le *Meracid*: TAMERGUIDA تامر كیدا, « ville du Maghrib. »

² Voyez n° 83.

toyer le sol et d'y répandre la fraîcheur. Par l'abondance de ses fruits, denrées et vivres, par la variété des boissons qu'on y apprête, par la quantité des marchandises et autres commodités qu'on y trouve, et par les revenus considérables qu'elle fournit au souverain, جبايات, Fez surpasse toutes les villes du pays d'El-Habat, الرباط. On se rend de Fez à Sédjelmessa en treize journées.

CXVIII. جلماسة SÉDJELMESSA.

Sédjelmessa, ville très-peuplée et possédant un superbe canton, est placée dans une belle position, sur une rivière qui, semblable au Nil, répand en été ses eaux sur le pays. Les terrains inondés s'y cultivent de la même manière que ceux de l'Égypte. On y sème quelquefois une espèce de grain qui fournit des récoltes pendant sept années successives, et dont l'épi diffère de ceux du blé et de l'orge¹; le grain en est difficile à casser, d'un goût agréable et d'une grosseur qui tient le milieu entre celles du froment et de l'orge. On y possède des dattiers et de beaux jardins, où on cultive une espèce de plante d'un goût très-sucré et d'une couleur verte semblable à la poirée, سلق. Les habitants, riches et généreux, se distinguent, parmi tous les Maghribins, par leur bonne mine et leur noble caractère, بالمخيم والمنظر ;

¹ Voici le texte de ce passage :

وربما زرعوا سنه بيدر وحصدوه سبع سنين بسنبل لا يشبه
سنبل الحنطة ولا الشعير

ajoutez à cela qu'ils sont remplis de savoir, de modestie et de retenue.¹ Les édifices de la ville ressemblent à ceux de Koufa; ses portes sont élevées, et ses châteaux d'une grande hauteur. Sur la gauche du chemin qui mène de *Faris* فارس² à Sédjelmessa, se trouve le pays d'Aghmat, vaste canton, où est située la ville du même nom.

CXIX. اَغْمَات AGHMÁT.

Aghmat, ville riche et commerçante, exporte ses produits à Sédjelmessa et ailleurs. Elle est à environ huit journées de Sédjelmessa et à autant de Fez.

CXX. السوس الأقصى ES-SOUS EL-AKSA.

Dans tout le Maghrib il n'y a pas de région qui puisse être comparée avec Es-sous el-Aksa, pour l'étendue, la fertilité, l'aisance des habitants et l'abondance des produits qui servent de nourriture à l'homme. Cette contrée produit l'oranger, le noyer, le dattier, la canne à sucre, le sésame, le chanvre et plusieurs autres plantes qu'on aurait de la peine à trouver réunies dans un autre pays: ainsi on y recueille les fruits propres aux pays froids et ceux qui viennent dans les pays chauds, فواكه الصرود والحرور.

¹ On lit de plus dans le texte :

وجمل واستعمال للمروة وساحة ورجاحة

Ce sont encore les mêmes idées que celles qui précèdent; il n'y a que les termes qui diffèrent.

² Il faut probablement lire *Fez* فاس. V. ci-dessus, p. 228, note 1.

Le peuple de Sous est partagé en deux sectes : l'une , nommée El-Mouséwi , الموسويون , et reconnaissant pour imam Mousa Ibn Jaafer ¹, suit les doctrines d'Ibn Wersend², et se distingue par son insolence et sa grossièreté ; l'autre, qui est sunnite et du rite de Malik, a adopté les principes des Haschéwis ³. Des combats sanglants ont lieu sans cesse entre ces deux sectes ; elles n'ont entre elles qu'une seule mosquée, où l'une va faire sa prière quand l'autre a fini la sienne, de sorte que chaque jour on y récite dix fois la prière, l'*izan* (appel à la prière) et l'*ikama* ⁴. La secte malekite est encore plus insolente, plus grossière et plus ignoble que la schiïte, et sa supériorité en richesses et en bien-être ne sert qu'à accroître sa sottise et sa folie.

CXXI. اودغشت AUDEGHOSCHT.

Audeghoscht, petite ville à deux mois du chemin de Sous, en passant par Sédjelmessa, ressemble beaucoup à la Mecque, à cause de sa position entre deux montagnes. Une autre ville qui, par sa position, peut rappeler les deux précédentes, c'est *El-*

¹ Voyez les Monuments arabes, persans et turcs, de M. Reisaud, t. I, p. 371.

² يقطعون على موسى بن جعفر من اصحاب ابن ورسند.

³ Voyez Marracci, *Prodrom.* pars III, p. 77.

⁴ L'*ikama* est une répétition de l'*izan*, faite immédiatement après la prière. — Voyez Mouradgea d'Ohsson, *Tableau général de l'empire Othoman*, t. II, p. 116.

Jezrewan, الجزروان, dans la province de Djewzdjan¹, جوزجان.

CXXII. غانہ GHANA.

Il y a entre Audeghoscht et Ghana une distance de dix à vingt journées². On met presque un mois pour se rendre de Ghana à Sama en passant par Kougha كوغه.

De Sama سامه à Kezm, un mois de chemin.

De Kezm كزم (qu. Ghedem) à Kaukau, deux mois.

De Kaukau كوكو à Merenda, un mois.

De Merenda مرندة à Zewîla, deux mois.

De Zewîla زويله³ à dix journées.

De à Adjedabia, un mois.

D'Adjedabia اجدابيه à Fezzan, quinze journées.

De Fezzan فران à Zeghawa زغاوة, deux mois.

CXXIII. اوليل AULIL.

Aulil, lieu d'où on tire le sel, est éloigné d'Audeghoscht d'un mois de chemin. Il faut un mois et demi pour se rendre d'Aulil à Sédjelmessa, et se trouver ainsi dans le pays de l'islamisme.

¹ Aboul-Féda et l'auteur du *Meracid* font mention de cette ville.

² بضعة عشر يوماً بالمفردة. Le mot مفردة sert à désigner les unités ou nombres au-dessous de dix.

³ Il y a ici quelque chose d'omis; le texte porte: ومن مرندة الى زويله شهران ومن زويله عشرة مراحل الى اجدابيه شهر ce qui signifie à la lettre: «et de Merenda à Zewila deux mois, et de Zewila dix journées, jusqu'à Adjedabia, un mois.»

De Sédjelmessa à Lemta *لمطة*; lieu où l'on fabrique les boucliers de Lemta, vingt jours.

De Sédjelmessa à Kairewan, deux mois, en passant par Nifzawa *نفرأوة* et *Castilyia قسطلية*.

La plupart des Berbers qui habitent le Maghrib, depuis Sédjelmessa jusqu'à Sous, Aghmat et Fez, de là aux environs de Téhert, Ténès, Mesila, Tonna, Baghaï, Aguerbal *اكربال*, Azfoun *ازفون* et les dépendances de Bone, accueillent les voyageurs avec hospitalité; il se trouve même des gens parmi eux qui, pour faire honneur aux étrangers, leur prostituent leurs enfants. Cette détestable coutume fut vivement combattue par Abou Abd Allah le missionnaire *الداعي (des Fatimites)*¹ qui eut recours à des moyens extrêmes pour l'abolir; mais elle résista à tous ses efforts.

CXXIV. *القسطلية EL-CASTILIYA.*

Castilyia, ville appartenant à la tribu de Ketama, possède assez de ressources, en quoi elle ressemble à Mila².

CXXV. *نقاوس NAKAOUS.*

Nakaous est une grande ville entourée d'une muraille de pierre très-ancienne. Elle possède un territoire bien arrosé et de nombreux jardins qui

¹ Voyez *Exposé de la religion des Druzes*, t. I, p. CCLVII.

² On lit dans le manuscrit :

فاما قسطلية التي لكتامة فمدينة قريبة الامر تداني ميله

produisent toutes sortes de fruits. Elle fournit des noix, des raisins, du coton et principalement beaucoup de céréales.

CIXVI. بلزمة BELEZMA.

Belezma¹, petite forteresse entourée d'un rempart de terre et occupée par des guerriers intrépides رجل جلد, s'élève au milieu d'une plaine et possède une source d'eau courante qui sert à l'irrigation des terrains cultivés. Belezma est une ville moderne, fondée par des Arabes, dont les descendants s'y trouvent encore. Ils y vivent dans l'aisance et l'abondance, sont riches en chevaux et en bétail الكراع والماشيه, et assez puissants pour se protéger eux-mêmes contre leurs ennemis.

CXXVII. سدادة SEDADA ET سماطه SOMMATA.

Au dehors de ces cantons, dans le pays ouvert et sur la route qui mène d'Ifrikiya à Sédjelmessa², se trouve Sedada (la ville) de Takious, qui n'est pas

¹ Le manuscrit porte *Belerna* بلرمة, ce qui, je crois, est une faute.

² Je donne ici le texte arabe de ce passage et du suivant, le sens ne me paraissant pas assez clair :

ومما ظاهر هذه الديار إلى نواحي البادية على طريق حماسه
من إفريقية سدادة سداده من تقيوس لا من نفاوه وسماطه لا
نعرف سماطه من نفاوه مدينة صالحه وتدانيها مدينة بشرى
وهي أيضا ذات سور

la même que celle (*du pays*) de Nifzawa. On y rencontre encore la ville de *Sommata*; et aucun lieu de ce nom n'est connu dans le (*pays de*) Nifzawa. *Sommata* est une ville assez grande.

CXXVIII. بشري BECHRI.

Aux environs de *Sommata* se trouve *Bechri*, ville entourée d'une muraille.

CXXIX. نة NEFTA.

Nefta, située dans ces environs, est une ville entourée d'une muraille; elle possède des plantations de dattiers.

CXXX. قسطيلية CASTILIYA.

Castiliya (*ou Touzer*), grande ville entourée d'une forte muraille, possède de vastes plantations de dattiers et d'autres arbres fruitiers. On y cultive beaucoup la canne à sucre. Ce lieu fournit des fruits à toute la province d'Afrique, et produit beaucoup de grosses oranges qui sont excellentes, mais les autres fruits ne dépassent pas la grosseur ordinaire. L'eau est de mauvaise qualité et indigeste, et les vivres y sont toujours chers, à cause de la nécessité où l'on est de les tirer du dehors. On n'y sème ni l'orge, ni le blé, ni aucune autre espèce de ces grains dépourvus de saveur ولا زرعاً تافه. Cette ville surpasse toutes les autres par la grande quantité d'achats et de ventes qui se font dans les bazars, et

par le nombre de voyageurs qui vont et qui viennent avec des marchandises et des provisions.

CXXXI. **الْحَامَّة** EL-HAMMA.

L'eau est encore de mauvaise qualité à la ville d'El-Hamma; il y a quelques plantations de dattiers. Entre ce lieu et Cafsa se trouve *El-Kosour es-Selas* **القصور التلت** (*les Trois Châteaux*).

CXXXII. **قَفْصَة** CAFSA.

Cafsa est une belle ville, entourée d'un mur et arrosée par une rivière dont les eaux sont meilleures que celles de Castiliya. Elle possède des jardins, des vignes et quelques plantations de dattiers.

CXXXIII. **قَمُودَة** CAMOUDA.

La province **اقليم** de Camouda, située près de Cafsa **قَفْصَة**, renferme les villes de Caçira **قاصرة**, Mezkour **مذكور**, Nakaous **نقاوص** et Hamwîs es-Saboun.

CXXXIV. **حَويِس الصابون** HAMWÎS ES-SABOUN.

Hamwîs¹ es-Saboun se compose de deux villages qui offrent assez de ressources **قربنا الاحوال**.

¹ *Hamwis* est aussi l'orthographe qu'on trouve dans les manuscrits de l'Histoire des Berbers.

CXXXV. جبل نفوسة DJEBEL NEFOUSA.

Djebel Nefousa est une montagne très-élevée qui couvre un espace d'environ trois journées. Elle renferme deux villes dont chacune possède un *minber* ¹ : l'une de ces villes s'appelle *Cherous* شروس et l'autre *Mesif* مسيف. Elles sont arrosées par des eaux courantes et produisent de bons raisins et d'excellentes figes. On y cultive surtout une espèce d'orge qui fait un pain plus agréable au goût que celui qu'on trouve ailleurs ; et jamais, dans aucun pays de la terre, je n'en ai rencontré de pareil. Tous les habitants de cette montagne ² sont des hérétiques Wehbites et Ibadites شراة وهبية وابضية خوارج qui n'ont jamais voulu reconnaître l'autorité d'aucun souverain ni se soumettre aux ordres d'un étranger. Ces sectes tirent leur origine d'Abd Allah Ibn Wehber-Rasibi et Abd Allah Ibn Ibad ³, qui se réfugièrent dans cette montagne avec quelques autres habitants de Nehrawan, quand ils abandonnèrent le Commandant des croyants Ali (*Ibn Abi Talib*) ⁴. Leur postérité professe encore les mêmes principes et

¹ Il n'y avait que les chefs-lieux de canton et de province qui possédassent un *minber* ou *chaire*.

² Dans le man., on trouve, à la suite de l'article *Djarou* (voyez n° 136), le passage suivant, que j'ai cru devoir placer ici.

³ Le man. porte *أبياس* *Aiyas*, ce qui paraît être une faute.

⁴ Ici l'auteur commet deux erreurs : Abd Allah Ibn Wehber fut tué près de Nehrawan, l'an 37 de l'hégire, en combattant contre le khalife Ali. Tous les historiens sont d'accord sur ce point. Quant à Abd Allah Ibn Ibad, il n'était pas contemporain d'Ali.

continue à demeurer dans cette montagne qui, ainsi que les villes qu'elle renferme, leur sert d'asile contre la persécution *دار العسرة*.

CXXXVI. *جاروا DJAROU.*

A l'endroit où le mont Nefousa touche à Nifzawa, se trouve Djarou, ville qui possède un *minber* et une mosquée *جاميع*.

CXXXVII. *بسكرة BISKERA.*

Les villes de Lawidja *لاوچه*¹, de Badis *بادس* et de Biskera *بسكرة* se ressemblent entre elles par leurs ressources, leur état actuel et leur grandeur; la description que nous en avons donnée est conforme à la vérité².

CXXXVIII. *تاهرت TEHERT.*

La province *كورة* de Téhert fait partie de celle d'Afrique; mais autrefois elle formait un arrondissement à part et était inscrite comme telle sur les registres de l'administration.

¹ Dans le *Merisid*, ce nom est écrit *لاوچه Lawidjä*.

² Le texte de ce passage est si mal rédigé qu'on parvient difficilement à saisir la pensée de l'auteur. Il paraît s'y trouver de plus quelques lacunes. Voici comment on le lit dans le manuscrit :

ونفزاوه مدينة لاوچه ومدينة بادس ومدينة بسكرة يتدانون
في احوالهم ويتقاربون في المسافة والحال والقدرة والصنعة الى
ما شهدت ذكره وصفته فانه على ما وصفت

CKXXIX. سَطِيف SETIF.

Setif, ville florissante, est dans le voisinage de Mîla, Mesîla et Constantine¹. Les Berbers de ces environs se distinguent par les mœurs que nous avons déjà décrites²; ils sont non-seulement pleins d'hospitalité pour leurs hôtes, mais ils leur prostituent leurs enfants mâles, en choisissant pour eux ceux des meilleures familles. Cet usage attira sur eux la colère d'Abou Abd Allah, le missionnaire, qui les mit hors la loi. J'ai appris d'Abou Ali Ibn Abi Saïd qu'ils voulaient par là donner une grande marque d'honneur à leurs hôtes, et ils s'en vantaient comme d'une chose honorable³. Cette coutume n'existe pas chez les Ketama et quelques autres tribus; ils la condamnent même, et ne souffrent pas qu'on parle d'une pareille chose.

CXL. كِتَامَة KETAMA.

Les Ketama qui habitent ces lieux (aux environs de Setif) sont schiïtes, et ce fut parmi eux que parut

¹ Le manuscrit porte *Castilyia*; le copiste ayant mis قسطنطينيه pour قسنطينيه.

² Voyez n° 123.

³ On lit de plus dans le manuscrit :

وربما وقعت شهوة احد الباطل في جليل فرمانهم
ويعمانهم فلا يمنع عليه منه مطلب من الباطل.

Ce passage ne me paraît pas de nature à être traduit.

Abou Abd Allah le missionnaire (*précurseur des Fatimites*), et vainqueur du Maghrib¹.

Tous ces Berbers sont aujourd'hui réduits à la pauvreté par une longue suite d'années stériles, par leurs querelles intestines, leurs guerres et leurs massacres. Il en est de même de la tribu de Ketama.

Les habitants de Castiliya, Cafsa, Nefza, El-Hamma, Sommata, Beschri et la montagne de Nefousa professent des doctrines hérétiques *شراقة*; les uns sont Ibadites, sectateurs d'Abd Allah Ibn Ibad, et les autres Wehbites, disciples d'Abd Allah Ibn Wehb. Ils ont pour voisins deux grandes tribus, les *Zenata* et les *Mezata*, qui sont, pour la plupart, Motazélites et suivent les opinions de Wasil Ibn Ata². Quant à Abou Yezid Makhled Ibn Keidad *مخلد بن كيداد*³ l'Ibadite, qui se révolta contre El-Kaïm, fils d'Obeid Allah, il était natif de Sommata⁴ et un de leurs puissants *فراعنتهم*. Il tua Khalîf, receveur

¹ Ici l'auteur ou son copiste a ajouté: *et Têhert est bien changée de ce qu'elle était*. Il y a probablement quelque lacune, ou une transposition.

² Wasil fut le fondateur de la secte Motazélite.

³ Telle est l'orthographe d'Ibn Khaldoun; mais le man. d'Ibn Haucal porte *كنداد Kendad*.

⁴ Les meilleurs historiens disent qu'il était de Touzer. — L'histoire du maître de l'âne Abou Yezid, de sa jeunesse, de sa révolte contre le khalife fatimite El-Kaïm, et de sa défaite par El-Mensour, forme le sujet d'un long chapitre dans l'Histoire des *Maghrab*, ouvrage qui est maintenant sous presse. — Voyez aussi mon édition d'Ibn Khalfikan, t. I, p. 113, et la traduction du même livre, t. I, p. 219.

des revenus du Maghrib صاحب ديوان المغرب, et Meisour l'eunuque خادم, général de l'armée de la même province, et il réunit en lui-même tant de méchanceté et d'obstination, qu'il en devint la victime, par la volonté de Dieu.

CXLI. القيروان EL-KAIREWAN.

Kairewan, la plus grande des villes du Maghrib, les surpasse aussi toutes par son commerce, ses richesses, la beauté de ses édifices et de ses bazars. C'est le siège de l'administration du Maghrib entier¹, le centre vers lequel refluent les richesses du pays et la résidence du sultan de cette contrée. J'ai entendu dire à Abou'l-Haçen, fils du missionnaire الداعي Abou Ali, et chef du trésor public en l'an (trois cent) trente-six, que le revenu de toutes les provinces, cantons et lieux du Maghrib, se composait du *khiraj* (impôt territorial) de la dîme (sur les troupeaux), de la *sadacat* (impôt sur les effets mobiliers), du droit de pâturage مراعى (payé par les tribus nomades), de la capitation جوالى, de la douane مرابذ², des dixièmes qu'on percevait dans les ports de mer sur les prises faites à l'Espagne et au pays de Roum (l'Europe chrétienne) et des sommes envoyées de Kairewan à Fostat (chef-lieu de l'Égypte)³; et que le

¹ A la lettre: « et elle est le bureau de tout le Maghrib: » و بها ديوان جميع المغرب.

² Voyez ci-devant, n° 27, note 1.

³ De toute façon, ce dernier article ne doit pas entrer dans le compte des recettes, puisque c'est un déboursé.

montant de ce revenu était entre sept et huit cents millions de dinars² : l'on dit même que le souverain n'a qu'à tendre la main pour en avoir plusieurs fois autant, et que le déficit, quand il a lieu, est bien faible *وان تضرعته القليل من هذا المبلغ*. J'ai aussi entendu répéter la même chose à Ziadet Allah Abou Moder Ibn Abd Allah², receveur du *kharadj* en l'an 360; il employait les mêmes paroles et les mêmes expressions qu'Abou'l-Haçen; de sorte qu'on pourrait croire qu'ils avaient parlé ensemble sur ce sujet, dont ils connaissaient si bien tous les détails. Ils n'ont cependant pas fait entrer en compte le *don gratuit* (*fait au souverain*), par les fonctionnaires lors de leur nomination, et la *gratification* (*faite aux receveurs des impôts*), et se composant du surplus qui restait entre leurs mains, après avoir rempli leurs engagements envers le gouvernement³.

Le texte arabe porte :

فوق سبع مائة الف الف دينار ودون مائة الف
الف دينار

Cela ne se peut pas; il faut ou supprimer un *الف*, et traduire *sept à huit cent mille*, ou bien remplacer le mot *دينار* *dinar* par *درهم* *dirhem*.

² On lit dans en-Noweiri : « Lorsque El-Moizz confia à Yousof Bo-logguin (fils de Ziri), le gouvernement de la province d'Afrique, il nomma Abou Moder Ziadet Allah Ibn Obeid Allah Ibn el-Kadim, directeur général de tous les bureaux établis dans les cantons de la province (pour la perception du revenu). — Man. n° 702, fol. 29 r.

³ Voici le texte de ces derniers passages :

كانها تفاوضاه وعلما وجوه ذلك وما يدخل فيه من

Il est très-probable que ces renseignements sont fondés sur la vérité ; d'après ce que j'ai eu occasion d'apprendre relativement au montant du fermage **ضمان** de Barca et des ressources de cette province.

Les exportations du Maghrib, en Orient, consistent en belles mulâtres **المولدات الحسن**, qui deviennent les concubines des princes abbasides et d'autres (*grands personnages*). Plusieurs sultans sont nés de ces femmes ; ainsi Abou Jaafer (*el-Mensour*) Abd Allah ibn Mohammed ibn Ali ibn Abd Allah ibn el-Abbas eut pour mère Selama **سلامة** la Berbère ; Abou Jaafer Haroun el-Wathik, fils d'el-Motasim ; naquit de Karatis **قراطيس** ; et Abou Mensour Mohammed el-Kahir fut fils de Katoal **قتول** par El-Motadid, sans nommer d'autres princes et émirs de l'Orient. On y envoie aussi de jeunes et beaux esclaves européens **الروم**, de l'ambre, de la soie, des vêtements en drap de laine très-fine, des parures, des jupes **جباب** de laine, des tapis, du fer, du plomb, du vif-argent, des eunuques **خدم** tirés du pays des nègres et de celui des Esclavons¹.

On y possède d'excellents chevaux de charge et des chameaux endurcis à la fatigue, qu'on se procure chez les Berbers. Le prix des vivres, des comestibles, des boissons et des viandes est très-minime, à cause de la distance des grandes villes et des

ارتفاق اصحاب الاعمال واستثمارهم بما يزيد على القواصين في

ايدى

¹ Voy. *Invasions des Sarrasins*, par M. Reinaud, p. 236.

villages ديار. Les fruits et les légumes sont de bonne qualité, et le nombre de chameaux, possédés par les Berbers et les habitants des déserts, surpasse de beaucoup le nombre de mêmes animaux qui appartiennent aux Arabes (*de l'Arabie même*). Le peuple est plein de soumission pour le prince qui sait le gouverner d'une main ferme ثقهم, mais turbulent et séditieux quand le souverain montre de l'indulgence ou de la faiblesse. Dans aucune de leurs villes on ne voit le vice se montrer ouvertement comme dans l'Orient; il ne s'y rencontre rien de ces choses qui sont condamnées par la loi; ainsi les luths عيذان, les tympanons طنابير, les guitares معارق, les femmes musiciennes, les efféminés الخشنون¹ et l'impudicité الفسق الشنيع ne s'y voient pas. Il faut cependant ajouter que la plus grande partie du peuple de ce pays, même de ceux qui ont l'esprit cultivé, se distingue par un défaut de réflexion et par un emportement qui va jusqu'à la folie et l'entraîne à verser le sang.

Kairewan et Sédjelmessa se ressemblent par la salubrité de l'air et par leur situation dans le voisinage du désert. De riches caravanes partent sans cesse de Sédjelmessa pour le Soudan, et rapportent de grands profits aux habitants de cette ville. Dans toutes leurs actions ils se conforment scrupuleusement aux préceptes de la loi عمل بالظاهر, et se distinguent par leur charité et leur humanité les uns envers les autres, bien que des inimitiés de longue

¹ Voyez *Abulfeda Annales*, t. I; *Adnotat. hist.* p. 109.

date, suite des querelles qui eurent lieu entre leurs ancêtres, subsistent encore parmi eux. Je n'ai jamais vu, dans aucune partie du Maghrib, tant de *scheikhs* d'une conduite si régulière et d'un savoir si profond qu'à Sédjelmessa; ils se font aussi remarquer par la noblesse de leur caractère et l'élevation de leurs sentiments. Les habitants des autres villes de ce pays peuvent ressembler à ceux de Sédjelmessa par leurs qualités et par les circonstances de leur existence, mais ils leur sont inférieurs en richesses et en aisance. J'ai vu moi-même, à Audeghoscht, un papier par lequel un natif de Sédjelmessa se reconnaissait le débiteur d'une personne de la même ville pour une somme de quarante mille dinars, chose dont je n'ai jamais trouvé un semblable exemple en Orient; et quand j'en parlais après, en Khorasan et en Irak, on la regardait comme un fait unique. Pendant toute la durée de son règne, El-Moizz faisait prélever dans cette ville¹ une taxe sur les caravanes qui se rendaient dans le Soudan; il percevait aussi la dîme, le *kharadj*, des droits *قوانين* sur la vente des chameaux, des bœufs et des moutons; des impôts sur toutes les marchandises expédiées de là à la province d'Afrique, à Fez, à Sous et à Aghmat; tout cela, joint au fermage du bureau de la monnaie (lisez *الضرب*) *دار السدرب* (غير ذلك مما على دار السدرب) *والسكة*, montait à quatre cent mille dinars *اربع مائة الف دينار*.

¹ Pour *يجتنبها*, je lis *يجتنبها*.

LES BERBERS.

Il est impossible d'apprécier le nombre des Berbers, ni même celui de leurs tribus, qui se subdivisent encore, en branches et en familles, et qui habitent jusqu'aux profondeurs du désert. Ils sont gouvernés par des rois auxquels ils obéissent d'une manière absolue. Leurs richesses consistent en troupeaux, dont ils possèdent une immense quantité. Parmi les Berbers qui demeurent bien avant dans l'intérieur du désert *من المتغربين المعروفين المتوغلين في البراري*, les mieux connus sont les SANHANJA d'Audeghoscht. D'après ce que l'on m'a rapporté, le nombre de leurs maisons fortifiées et de leurs châteaux est d'environ trois cent mille *يذكر انهم نحو ثلث مائة الف بيت موالد (مواعلة؟) وحصن*. Ils obéissent presque tous à un roi qui demeure à Audeghest et dans la famille duquel le pouvoir est héréditaire. On peut juger de l'abondance de leurs troupeaux, d'après l'anecdote suivante, qui m'a été racontée par Abou Ishak Ibrahim, fils de Faragha Schoghlo¹. Certaines tribus berbères qui portaient aux Sanhaja, une vieille rancune et une inimitié d'ancienne date, se réunirent en force et marchèrent contre eux dans le dessein de les attaquer au premier moment favorable. Tenberoutan *تنبروتان*, le roi des Sanhaja, ayant été prévenu de leurs intentions, fit venir les hommes qui gardaient les troupeaux d'une de ses sœurs, et leur adressa ces paroles :

¹ Ce nom est un sobriquet et signifie : il a terminé son affaire.

« Vous êtes maintenant établis près d'une source où
 « une certaine tribu doit se rendre dans certaine nuit.
 « Au point du jour vous conduirez les chameaux de
 « ma sœur au sommet de la colline qui est tout près
 « de là, et vous les chasserez tous sur l'ennemi. » Cet
 ordre fut fidèlement exécuté, et le troupeau ren-
 versa l'ennemi devant lui et foula aux pieds hommes,
 chameaux et armes, sans qu'un seul pût s'échapper :
 il y avait là deux cents gardiens de troupeaux, dont
 chacun avait cent cinquante chameaux confiés à ses
 soins. Le souverain صاحب d'Audeghoscht dont nous
 parlons entretient des relations avec le seigneur
 صاحب de Ghana et le roi ملك de Kougha ,
 et leur donne des présents pour les empêcher de
 lui faire la guerre نهادهما دونه . La région entre
 Audeghoscht et Sédjelmessa est occupée par plusieurs
 tribus berbères qui se tiennent loin des villes حاضرة
 et ne connaissent que le désert. Parmi elles se trou-
 vent les *Cherata*¹, les *موسطة*², et les *Benou Messoufa*
مسوفة : cette dernière tribu habite au cœur du
 continent بقلب البر , dans le voisinage de quelques
 sources peu abondantes ; ils ne connaissent ni le
 blé البر , ni l'orge, ni la farine, et se nourrissent de
 lait ; mais de temps à autre ils se procurent de la
 viande au moyen de la chasse يدركون اللحم . C'est
 une peuplade peu nombreuse, mais supérieure à ses
 voisins par la force du corps et son habitude à

¹ Je lis شرطه ; le manuscrit porte شوطه *Chouta*. *Cherata* ou *Sé-
 rata* est une branche de la tribu de *Sanhadja*.

² *Sementita* ?

supporter les fatigues. Ils sont gouvernés par un roi (qui ne reconnaît l'autorité d'aucun autre prince); bien que son peuple soit inférieur en nombre aux Sahnaja et aux autres tribus des environs. Il est vrai que les Benou Messoufa sont hardis et pleins de courage, et qu'ils sont maîtres de la route (par laquelle les caravanes se rendent dans l'intérieur). Ils font payer des droits à tous les marchands qu'ils rencontrent traversant leur pays.

En deçà دون de Sédjelmessa¹ se trouvent quelques familles des tribus de Zenata et Mezata; elles fleurissent bien avant dans le désert, et cependant elles connaissent le blé et en cultivent pour leur usage.

A côté d'eux sont les porteurs de bournous أصحاب البرانس, qui se tiennent entre Sous, Aghmat et Fez, et escortent, moyennant un droit, toutes les marchandises qui passent de Fez à Sédjelmessa. Ils professent des doctrines hérétiques شرابية et s'y montrent fortement attachés. Ce fut ce peuple qui rencontra un jour un Motazélite² qui (accompagné de quelques Sannites) venait de traverser leur pays sans

¹ Voici de quelle manière embarrassée Ibn Haucaï exprime cette simple idée :

ولم لوازم ياخذونه (ياخذونها) من التجار المتنازين
بم حسب ما يدخل ايديهم على المارة بهم

² Les Motazélites ne reconnaissaient pas les attributs de Dieu; car, disaient-ils, ces attributs seraient éternels; et en les admettant, on conviendrait qu'il y a plusieurs éternels, c'est-à-dire, plusieurs dieux. Ils regardaient les autres musulmans comme des polythéistes.

tenir d'eux un sauf-conduit ; après un interrogatoire, on lui demanda qui étaient ses compagnons : « Ce sont des polythéistes, répondit-il. — « Eh bien ! reprit-on, il faut descendre de vos cha-meaux pour entendre la parole de Dieu, et en-suite nous vous conduirons en lieu sûr¹. » Les voyageurs ayant obéi à cet ordre, on les dépouilla de tout sans leur rien laisser, et on les conduisit à travers le pays, jusqu'au milieu du Maghrib.

Les tribus de Hewara, de Miknasa², de Medyouna³ et tous les Berbers qui habitent le désert, parcourent sans cesse les pays où ils demeurent pour chercher de l'eau et des pâturages pour leurs troupeaux, et quand ils trouvent un endroit bien arrosé par la pluie, ils y sèment (*du blé*). Ces peuples ont en général de belles couleurs et le teint clair ; mais à mesure qu'on avance vers le midi, on voit leur teint devenir plus foncé, et enfin extrêmement noir dans ceux qui font paître leurs troupeaux près du pays de Soudan. De ces Berbers, les uns élèvent des troupeaux, des chevaux et des mulets ; mais les autres ne peuvent avoir que des chameaux et quelques chèvres, vu la rareté de l'eau ; car tout l'espace qui sépare le Maghrib du Soudan consiste en déserts coupés par de rares ruisseaux et renfermant

¹ Le man. porte *ثم نبليكم الى ما منكم الى* ; je lis *الى ما منكم*.

² Le man. porte *مكياسة mikyasa*, mais cette leçon ne vaut rien.

³ *مديونه*. Telle est la bonne leçon. Le man. porte ici *مديوفه Medyoufa*.

peu de pâturages ; on ne peut même y voyager qu'en hiver. Mais les Berbers qui habitent les environs de Tanger, Arzile, Basra et Fez, et qui sont, pour la plupart, soumis à l'autorité des descendants d'Abd Allah Ibn Edris, jouissent de l'abondance et de l'aisance¹ ; leur pays est fertile, le climat est sain, et les vivres sont excellents et à bon marché. Dans les temps précédents leur position était encore meilleure. Cependant aujourd'hui la prospérité s'est rétablie parmi eux, et les caravanes ont commencé à fréquenter leurs routes.

La race berbère s'était toujours vu traiter avec des égards par les Oméiyides d'Espagne, cette dynastie ayant constamment respecté les droits de ce peuple ; mais dernièrement, quand Abou'l-Aïsch eut obtenu d'Abou'l-Motarrif Abd er Rahman² aide et protection, je l'ai vu gouverner les Berbers pour un temps et les mener à la baguette, ويسوقهم بالعصا مرة, à cause de leur insubordination, de leur perfidie et des mauvais traitements qu'ils avaient fait éprouver aux voyageurs³.

¹ Il faut lire رفاهينته en un seul mot.

² L'auteur donne ici les surnoms et noms du huitième khalife Oméiyide d'Espagne. Je supprime cette liste, qui est remplie de fautes ; d'ailleurs, la généalogie de cette famille nous est parfaitement bien connue.

³ Ceci eut lieu en 338 (950 de J. C.). On sait qu'Abou'l-Aïsch appartenait à la famille d'Edris.

STRĪPARVA.

(STRĪVILĀPA¹, LAMENTATIONS DES FEMMES.)

I.

Vayçampâyana dit :

Après avoir parlé ainsi, Gândhâri, d'où elle était, vit de loin le désastre des Kourous, avec son œil divin. Épouse fidèle, dévouée et vertueuse, livrée à la pénitence rude et sans relâche d'une brahma-tchârinî, douée par une faveur de Krichna, le grand Richi aux actions pures, d'une grande connaissance des choses divines, elle se lamenta de diverses manières. Par sa science, elle vit de loin, comme si c'eût été en sa présence, le champ de bataille des guerriers, étrange et terrible, couvert d'ossements et de chevelures, inondé de ruisseaux de sang, jonché de milliers de cadavres éparpillés, remplis d'éléphants, de chevaux, de chars, de soldats; d'une foule de corps sans têtes et de têtes sans corps souillés de sang; retentissant du cri des éléphants, des chevaux, des hommes et des femmes; rempli de chacals, de grues, de corneilles, de corbeaux et de hérons; d'une

¹ *Mahâbharata*, t. III, p. 351; *Striparva*, sl. 427.

foule joyeuse d'aigles et de Râkchasas voraces; plein de vautours et résonnant de leurs cris tristes ou joyeux. Alors le sage roi Dritarâchtra fut appelé; puis tous les fils de Pandou précédés de Youdichtira, après avoir honoré Krichna et le prince leur parent mort, allèrent trouver les femmes des Kourous, et se rendirent vers le champ de bataille. Arrivées à Kouroukchêtra, ces femmes des héros aperçurent sans vie leurs frères, leurs fils, leurs pères, leurs époux, dévorés par les chacals et les corbeaux avides de chair, les Bhoûtas, les Piçâtchas, les Râkchasas et autres êtres qui errent la nuit. A la vue de ce champ de bataille pareil à un cimetière, des femmes tombent de leur char en poussant des cris. A ce spectacle qu'elles n'avaient jamais vu, accablées de douleur, les femmes de Bharata trébuchent et tombent, les unes sur des cadavres, les autres à terre. Épuisées de fatigue, pas une d'elles ne sent qu'elle existe, tant est grande la désolation des femmes des Kourous et des Pândous. A l'aspect du champ de bataille effroyable, résonnant de toutes parts du cri des cœurs gonflés de chagrin, la sage fille de Soubala, après avoir honoré Krichna, le meilleur des hommes, en présence de ce carnage des Kourous, prononça ce triste discours: «Vois-
«les, ô Krichna! mes belles filles, dont les époux
«sont tués, les cheveux épars et criant comme des
«brebis! nous sommes venues te trouver au souve-
«nir des princes de Bharata et courons en désordre
«à nos fils, à nos frères, à nos pères, à nos époux!

« Vois, ô puissant, le champ de bataille rempli de
 « mères qui ont perdu leurs fils, d'épouses dont les
 « époux sont immolés, illustré par les vaillants hé-
 « ros Bichma, Karna et Abhimanyou, par Drôna,
 « Droupada et Çalya, pareils à des feux rayonnants.
 « Vois ce champ de bataille où brillent les cui-
 « rasses, l'or et les diamants précieux des héros, les
 « bracelets et les parures, les dards, les lances et
 « les glaives acérés échappés du bras des guerriers;
 « plein de bêtes sauvages rassemblées de tous côtés,
 « les unes se jouant, les autres couchées çà et là.
 « Regarde-le tel qu'il est, ce champ de bataille! La
 « douleur me consume, ô Krichna, en me voyant
 « au milieu de la destruction des Pantchâliens et
 « des Kourous, moi que laisse insensible la destruc-
 « tion des cinq éléments! Les Souparnas et les vau-
 « tours les déchirent; ils enfoncent leur double serre
 « et les dévorent par milliers. Djayadratha! Karna!
 « Drôna et Bichma! Abhimanyou! Qui peut suppor-
 « ter la pensée de leur ruine? Ces héros sacrés que
 « je vois après leur mort devenus la pâture des vau-
 « tours, des hérons, des grues, des faucons, des
 « chiens et des chacals! eux qui ne souffraient qu'im-
 « patiemment l'empire de Douryôdhana, vois-les,
 « ces lions des hommes pareils à des feux éteints,
 « tous endormis, tranquilles et sereins. Sans vie au-
 « jourd'hui, c'est sur la terre nue qu'ils reposent!
 « Loués dans le temps par les éloges de cent poètes,
 « terrible exemple de l'infortune si près du bonheur,
 « ils n'entendent plus que des cris divers. Eux qui re-

« posaient autrefois sur leur couche, héros glorieux,
« le corps parfumé d'aloès et de sandal, ils dorment
« aujourd'hui dans la poussière. Les vautours, les
« chacals et les corneilles dispersent leurs ornements
« en poussant sans cesse des cris lugubres. Ces guer-
« riers superbes tiennent, comme s'ils vivaient en-
« core, les flèches acérées, les cimenterres dorés, les
« massues d'argent qu'ils aimaient. Plusieurs d'entre
« eux, couleur d'or, traînés par les bêtes fauves,
« gisent avec leurs guirlandes vertes, tournés vers
« l'ennemi. Les uns embrassent encore leurs mas-
« sues, les autres leurs lances, comme des époux
« leurs épouses chéries. Ils portent leurs cuirasses
« étincelantes et leurs armes, mais ils n'écartent
« plus les bêtes sauvages comme de leur vivant, ô
« Krichna! Les diverses parures d'or des autres guer-
« riers, traînées par les animaux, sont éparses de
« tous côtés. Les chacals craintifs rejettent par mil-
« liers les colliers de perles détachés du cou des hé-
« ros sans vie. Eux que, pendant toutes les autres
« nuits, des bardes habiles réjouissaient avec leurs
« plus beaux éloges, avec leurs plus délicates louan-
« ges, ce sont ces femmes affligées qui les louent,
« accablées par cette infortune terrible. Leurs char-
« mants visages brillent comme des touffes de lotus
« rouge, ô Krichna! Elles ont cessé leurs plaintes.
« et, plongées dans la méditation, elles s'approchent,
« ayant chacune un objet à pleurer. Ces visages des
« femmes des Kourous, qui avaient la couleur du
« soleil et brillaient comme de l'or, le désespoir et

« les larmes leur ont donné la couleur sombre du
« cuivre! Au milieu des paroles sans suite qu'elles
« entendent de tous côtés autour d'elles, ces femmes
« ne se comprennent plus! Les unes, après avoir
« long-temps gémi et pleuré sans relâche, frappées
« par la douleur abandonnent la vie. Plusieurs, à la
« vue des cadavres, redoublent leurs plaintes et leurs
« cris. De leurs mains délicates les autres se frap-
« pent le front. Leurs têtes aux longs cheveux dé-
« roulés, tous leurs corps gracieux rassemblés en
« groupes variés font briller la terre qu'ils couvrent.
« En voyant des cadavres sans tête, horriblement
« joyeuses, des femmes se troublent et deviennent
« folles; elles rapprochent des corps et des têtes de
« corps et de têtes étrangers, les yeux égarés, sans
« voir auprès ceux auxquels ils appartiennent, tant
« elles sont affligées. En rejoignant des bras, des
« cuisses, des pieds percés de flèches et séparés, ac-
« cablées de douleur, elles s'évanouissent à chaque
« instant. En recueillant d'autres têtes, et en les
« voyant dévorées par les bêtes ou les oiseaux, elles
« ne reconnaissent plus leurs frères, les femmes de
« Bharata! Elles se frappent le front avec les poings.
« ô Krichna, à l'aspect de leurs frères, de leurs
« pères, de leurs fils, de leurs époux immolés par les
« ennemis! Au milieu des bras tenant leurs glaives,
« des têtes avec leurs pendants d'oreilles, il est dif-
« ficile de fouler la terre souillée de chair et de
« sang; ces femmes que la douleur n'avait pas at-
« teintes auparavant, elles s'abreuvent de douleur.

« Vois, ô Krichna, la terre couverte de leurs frères,
 « de leurs pères, de leurs fils; vois, comme des
 « troupeaux de jeunes cavales aux longues crinières,
 « la multitude des belles-filles de Dritarâchtra! Où
 « trouver, ô Krichna, une douleur plus grande que
 « celle que ces femmes témoignent devant moi, se-
 « lon leur divers caractères? Sans doute une faute
 « a été commise par moi dans mes naissances anté-
 « rieures, que je vois immolés mes fils, mes petits-
 « fils et mes frères! » Ainsi désolée et se lamentant,
 elle aperçut son fils privé de la vie.

II.

Vayçampâyana dit :

A la vue de Douryôdhana, Gândhâri, folle de douleur, tomba violemment à terre comme une gazelle blessée dans la forêt. Puis, après avoir repris connaissance et s'être lamentée à plusieurs reprises, après avoir considéré Douryôdhana étendu et couvert de sang et l'avoir embrassé, Gândhâri déplora ainsi le sort de l'infortuné : « Mon fils! ah! mon « fils! » Telle est la première plainte de cette mère dont les sens sont troublés par la douleur. Elle inonde le cou de son fils, paré de colliers, et sa large poitrine, des larmes qui ruissellent de ses yeux, et, accablée de douleur, elle dit à Krichna, debout près d'elle : « Avant ce combat, ruine de tant de « parents, ô excellent, cet illustre héros m'a dit en

«joignant les mains : « Dans ce conflit de parents,
« le vainqueur, ô ma mère, nomme-le moi! » Ainsi
« interrogée, et connaissant son infortune qui était
« proche, je répondis : « O guerrier ! où est le droit,
« là sera la victoire ; et, si en combattant tu ne te
« livres pas à la folie, ô mon fils, tu obtiendras
« certainement les mondes qui sont le prix des
« armes, ô héros semblable aux immortels ! » C'est
« ainsi que je parlai naguère ; aussi je ne pleure pas
« mon fils, je pleure sur l'infortuné Dritarâchtra
« privé de son enfant. Le plus impétueux du combat,
« le meilleur, le plus habile, le plus terrible, vois-
« le, ô Krichna, mon fils étendu sur la couche des
« héros ! Lui qui marchait à la tête de ceux qui
« reçurent l'onction sainte, il dort aujourd'hui dans
« la poussière ; vois les changements qu'amène le
« temps ! Certes Douryôdhana est allé dans le séjour
« difficile à obtenir, puisqu'il repose, le visage vers
« l'ennemi, sur la couche respectée des héros. Celui
« que les plus belles femmes entouraient de plaisir,
« heureuses autrefois, malheureuses aujourd'hui, le
« réjouissent endormi sur le lit des héros. Celui
« qu'autrefois entouraient et réjouissaient les brah-
« manes, des vautours l'environnent, immolé et
« couché sur le sol. Celui qu'autrefois, avec les plus
« beaux éventails, rafraîchissaient ses femmes, au-
« jourd'hui les oiseaux le rafraîchissent du vent de
« leurs ailes. Il dort, le guerrier puissant ferme dans
« la vérité, terrassé dans le combat par Bhimaséna
« comme un éléphant par un lion. Regarde Douryô-

« dhana, ô Krichna, étendu sans vie, couvert de
« sang et tenant encore sa massue ! Chef puissant de
« onze armées qu'il conduisit autrefois au combat,
« il est allé, chef déchu, dans la demeure des morts.
« Il dort, Douryôdhana, le grand archer, le grand
« guerrier, terrassé par Bhimaséna comme un tigre
« par un lion. Intelligent, et à cause de cela ayant
« méprisé son père, le jeune insensé, égaré par
« son irrévérence pour la vieillesse, est allé à la
« mort. Celui dont la terre était restée treize ans
« sans ennemis, le voici sans vie sur le sol, mon fils,
« roi de la contrée. J'ai vu, ô Krichna, la terre sou-
« mise à Dritarâchtra, remplie d'éléphants, de gé-
« nisses et de chevaux, et cela il n'y a pas long-
« temps ! Cette même terre, je la vois soumise à un
« autre, dépouillée de ses éléphants, de ses génisses
« et de ses chevaux, et je vis, ô Krichna ! Regarde,
« toi qui étais aussi parmi les meurtriers de mon
« fils, le spectacle douloureux de ces femmes qui
« entourent les héros tués dans le combat. Cette
« belle femme de Douryôdhana, qui marche les
« cheveux épars, et brillante comme un autel d'or,
« regarde-la, c'est la mère de Lakchmana. Elle qui
« autrefois, pendant que le héros vivait, cherchait
« un asile dans ses bras, elle s'y plaît encore, l'épouse
« fidèle. Comment ce cœur ne se brise-t-il pas en
« cent morceaux, à la vue de mon fils tué en même
« temps que les siens dans le combat ? Mon fils,
« couvert de sang, elle le baise, l'infortunée, et le
« lave de sa main, puis elle pleure son époux et son

« fils, la femme vertueuse, et reste là immobile à
 « les considérer. Après avoir touché leurs têtes avec
 « sa main, elle se précipite sur la poitrine du roi
 « des Kourous, ô Krichna, brillante comme le lotus
 « blanc dont elle a la splendeur, et lave avec amour
 « le visage de son fils et de son époux ! Ah ! s'il y a
 « des écritures, s'il y a des traditions (véridiques),
 « certes ce héros a obtenu les mondes qui sont la
 « récompense des héros puissants ! »

III.

Gândhâri dit :

« Vois, ô Krichna, mes fils qui ont résisté aux
 « fatigues de cent combats, immolés en grand
 « nombre dans la mêlée par la massue de Bhima-
 « séna. Ce qui m'afflige le plus aujourd'hui, ce sont
 « ces femmes échevelées qui ont perdu leurs fils
 « dans le combat et qui m'entourent. Errantes dans
 « l'enceinte du palais, les pieds garnis d'ornements,
 « elles foulent la terre humide de sang ; incapables
 « d'éloigner les chacals et les corbeaux, accablées
 « de douleur, elles courent sans but, comme des
 « insensées. Celle-ci qui est si belle, dont la taille
 « se mesurerait avec les mains, à la vue de ce ter-
 « rible carnage, succombe à sa douleur. En voyant
 « cette fille de mon souverain, la mère de Lakch-
 « mana, la fille de roi, mon âme ne peut se calmer.
 « Les unes, à l'aspect de leurs frères, les autres à

« l'aspect de leurs époux et de leurs fils tués dans
« le combat, saisissent leurs mains qu'elles pressent
« de leurs mains délicates. Les cris de ces femmes
« dont la jeunesse est passée, de celles-ci déjà vieilles
« qui ont perdu leurs parents dans le terrible dé-
« sastre, écoute-les, ô invincible ! vois ces chars bri-
« sés, ces cadavres des éléphants et des chevaux qui
« cherchaient un asile, accablés de fatigue et de
« frayeur, maintenant immobiles, ô puissant ! Cette
« femme qui a pris la tête séparée du corps et ornée
« de colliers de l'un de ses parents, vois, ô Krichna,
« elle demeure sans mouvement ! Une faute anté-
« rieure à la naissance, et non une faute légère, a
« été commise, je pense, par ces femmes et par moi
« à l'intelligence bornée ; c'est par Yama qu'elle re-
« tombe sur nous, car il n'y a pas annihilation de deux
« actions, l'une étant bonne et l'autre mauvaise. Ces
« belles jeunes femmes, au beau sein, à la belle
« taille, nées de nobles familles, modestes, aux yeux,
« aux cils, aux cheveux noirs, qui parlent un doux
« langage, vois-les, livrées à la douleur et à l'inquié-
« tude, criant comme des oiseaux abattus : Le soleil
« brûle leurs charmants visages pareils à des lotus
« épanouis. Chacun aujourd'hui voit sans obstacle
« l'appartement des femmes de mes fils jaloux et
« superbes comme des éléphants ivres d'amour. Les
« boucliers aux cent disques de lune, les étendards
« brillants comme le soleil, les armures dorées, les
« colliers variés, les casques de mes fils, regarde-les,
« ô Krichna, pareils aux feux du sacrifice ! Il dort, ce

« héros indomptable , les membres souillés de sang ,
 « terrassé dans le combat par Bhima , le héros des-
 « tructeur de l'ennemi. Vois mon fils , renversé par
 « Bhimaséna , se rappelant les inquiétudes du jeu et
 « les paroles de Draôpadî , alors que , interpellée par
 « Douryôdhana , la Pântchâlienne qui fut le prix du
 « jeu , voulut , au milieu de l'assemblée , faire quelque
 « chose d'agréable à son frère et à Karna , à Saha-
 « déva , à Nakoula et Ardjouna. — « Tu es une femme
 « esclave , ô pântchâlienne , vite introduis-nous dans
 « ta maison (avait dit Douryôdhana) ! » C'est alors , ô
 « Krichna , que je dis à l'illustre Douryôdhana : « Ça-
 « kouni qu'environnent la mort et l'esclavage , ô mon
 « fils , abandonne-le ! Apprends à connaître cet oncle
 « aux conseils mauvais et ami du mensonge ; vite
 « abandonne-le , ô mon fils , fais la paix avec les
 « Pândous. Tu ne connaîtras donc jamais , ô insensé ,
 « l'impatient Bhimaséna , redoutable , par les flèches
 « de sa parole comme un éléphant harcelé de traits
 « enflammés ? » Abandonne donc ceux-ci , toi qui es
 « aussi redoutable et possèdes les flèches de la parole ;
 « écarte le poison qui est en eux , comme un serpent
 « du milieu des vaches et des taureaux. Il dort , ce
 « guerrier terrible , les bras étendus , tué par Bhima-
 « séna comme un grand éléphant par un lion. L'im-
 « pétueux Bhimaséna a fait une action terrible
 « quand il s'est , dans sa fureur , abreuvé du sang de
 « cet orgueilleux au milieu du combat ! »

IV.

Gândhâri dit :

« O Krichna! ce Vikarna, mon fils, ami de la
 « science, il dort sur la terre, mis en pièces par Bhi-
 « maséna; il repose sans vie au milieu des éléphants,
 « comme la lune d'automne enveloppée de nuages
 « noirs. Lui dont la main porte une large marque
 « produite par le maniement de l'arc, comment est-il
 « déchiré par les vautours avides de le dévorer, ce
 « protecteur de la terre? Lui, dont l'épouse fidèle
 « s'efforce sans relâche, mais en vain, d'écarter ces
 « oiseaux avides de sa chair. Jeune, beau, ce Vikarna,
 « ô prince, qu'entourait le bonheur, qu'enivrait le
 « plaisir, il dort dans la poussière! Aujourd'hui que
 « des flèches empennées et des lances ont percé ses
 « membres, son épouse n'abandonne pas ce meilleur
 « des fils de Bharata. Tué par le héros du combat
 « fidèle à sa promesse, il dort le visage défiguré et
 « tourné vers la terre, immolé dans la mêlée, lui qui
 « tuait les ennemis. Son visage, ô Krichna, à moitié
 « dévoré par les vautours, brille encore, ô excellent,
 « comme la lune à la septième heure! Regarde sur le
 « champ de bataille le visage du héros tel qu'il est
 « encore; comment, victime des ennemis, mon fils
 « dévore-t-il la poussière? Celui qui, placé au front
 « du combat ne reculait jamais, comment cet in-
 « fortuné, immolé par l'ennemi, est-il allé dans les

« mondes des dieux ? Vois, ô Krichna, Kchitraséna
 « étendu sans vie à terre, le petit-fils de Dritarâchtra,
 « le modèle des archers, couvert d'ornements, qu'en-
 « vironnent les jeunes femmes accablées de douleur,
 « éplorées au milieu des bêtes sauvages ! Le bruit de
 « leurs sanglots, le hurlement des animaux et ce
 « spectacle changeant me frappent comme une chose
 « merveilleuse. Jeune, beau, toujours aimé des plus
 « belles femmes, Vivinçati repose tombé dans la
 « poussière. L'armure du héros tué dans la mêlée est
 « percée de flèches, et des vautours l'entourent.
 « Après avoir pénétré pendant le combat dans l'ar-
 « mée des Pândous, il dort, l'illustre guerrier, sur la
 « couche des héros réservée aux plus dignes. Re-
 « garde, ô Krichna, le visage au doux sourire, au
 « beau nez, aux beaux cils, semblable à la lune, et
 « maintenant si pâle de Vivinçati ! Ce jeune homme
 « qu'entouraient de belles femmes, comme les jeunes
 « déesses entourent en foule un Gandarbha folâtre ;
 « ce héros qui détruisait les armées des plus braves,
 « brillant dans le combat, vainqueur de l'ennemi,
 « irrésistible, son corps brille comme une colline
 « couverte des Karnikâras¹ en fleur nés sur ses pen-
 « chants. Il resplendit avec sa guirlande d'or et sa
 « cuirasse luisante, comme une montagne par des
 « feux, le pâle héros terrible encore dans la mort ! »

¹ *Pterospermum acerifolium.*

V.

Gândhâri dit :

« Ils ont dit qu'il était plus qu'à moitié doué de
« force et de courage, ô Krichna ; fier de son père
« et de toi comme un lion superbe. Il a battu lui
« seul l'armée difficile à vaincre de mon fils, et après
« avoir été le meurtrier des autres, lui-même est allé
« dans la demeure des morts. Je le vois, ô Krichna ;
« pareille à l'éclat sans bornes de Kamadéva, sa splen-
« deur ne pâlit pas plus que celle d'Abhimanyou privé
« de la vie ! Cette fille de Virâta, belle-fille de celui
« qui porte l'arc Gandiva, désolée à la vue du vaillant
« héros son époux, se livre à la douleur. Après s'être
« approchée tout près de lui, la fille de Virâta, ô
« Krichna, le lave avec sa main ! Après avoir baisé le
« visage du fils de Soubadra, pareil au lotus épanoui,
« et dont le cou est entouré de colliers, cette épouse
« charmante l'enveloppe de ses bras caressants, hon-
« teuse autrefois, mais aujourd'hui comme troublée
« par une liqueur enivrante. Après avoir délié la cui-
« rasse dorée teinte de sang, elle examine son corps :
« et, après l'avoir considéré, ô Krichna, elle te parle :
« Il est tombé, celui qui avait les yeux pareils aux
« tiens, ton égal en force, en vaillance et en gloire,
« ô sans péché ! celui qui te surpassait en beauté, il
« dort étendu sur la terre. Ce roi si jeune, qui se repo-
« sait sur des peaux d'antilope, personne aujourd'hui

« ne rend à son corps gisant sur le sol les honneurs
 « religieux. Ses bras puissants comme l'éléphant,
 « dont le ressort de l'arc a durci la peau, parés de
 « bracelets d'or, il sommeille après les avoir étendus
 « ces bras vigoureux. —Après avoir fait diversement
 « manœuvrer tes soldats, sans doute le plaisir t'a
 « endormi ou bien la fatigue, que tu ne me réponds
 « pas, à moi, si affligée, si gémissante. Je ne me
 « rappelle pas d'offense envers toi pour laquelle tu
 « ne me répondes pas! N'est-ce donc pas toi qui au-
 « trefois m'appelais en me voyant de loin? Non, je ne
 « me rappelle pas d'offense envers toi pour laquelle
 « tu ne me répondes pas! Après avoir abandonné la
 « respectable Soubadrâ, ces femmes pareilles aux
 « immortelles, tes parents et moi que la douleur ac-
 « cable, où iras-tu? » Puis elle soulève ses cheveux
 sanglants avec sa main et appuyant son visage sur
 son sein, elle l'interroge comme s'il vivait : « Neveu
 « de Vasoudéva, fils de celui qui porte l'arc Gândiva,
 « comment t'ont-ils tué pendant que tu étais au mi-
 « lieu du combat, ces grands guerriers? Honte aux
 « cruels Kripa, Karna et Djayadratha! à Drôna et
 « Açvatthaman, tous auteurs de ton infortune! Com-
 « ment était donc alors le cœur de tous ces chefs
 « des hommes, que, t'ayant environné, toi si jeune,
 « quand tu étais seul, ils ont, pour mon chagrin,
 « désiré ta mort, et cela à la vue des Pândous et
 « des Pântchâliens? Tu es allé à la mort, devenu es-
 « clave après avoir perdu tes esclaves. Après t'avoir
 « vu accablé par le nombre dans le combat, ô héros!

« comment, ô lion parmi les hommes, existe en-
 « core le Pândava ton père? N'a-t-il pas obtenu
 « l'empire, le vigoureux destructeur des ennemis? Il
 « jouira du bonheur des princes à ta place, toi qui as
 « des yeux de lotus, dans ces mondes que tu as ob-
 « tenus par les armes, par la justice et la pénitence;
 « bientôt je t'y suivrai, tu m'y protégeras. Il est donc
 « bien difficile de mourir quand on n'a pas encore
 « mérité un autre monde, puisque je t'ai vu immolé
 « dans le combat et que je vis épouse délaissée! Quelle
 « sera maintenant cette autre que tu entretiendras
 « devant moi en souriant et avec ta voix caressante,
 « après l'avoir rencontrée dans le monde des Pitris?
 « Sans doute tu vas troubler au ciel le cœur des
 « Apsaras par ta beauté et ta voix que précède le
 « sourire. En possession des mondes de ceux qui sont
 « purs, marchant au milieu des Apsaras, ô fils de
 « Soubadrâ, tu oublieras avec le temps notre sépa-
 « ration et mon amour. Toutes ces demeures pré-
 « parées ici-bas pour toi, tu les as habitées six mois
 « avec moi, et au septième, ô héros, tu es allé à la
 « mort! »

Après ces paroles, les femmes de la famille du roi de Matsya l'entraînent, éplorée et privée de sentiment, aussi affligées elles-mêmes que cette belle épouse affligée. A la vue de Virâta sans vie, elles gémissent et se lamentent. Les vautours et les chacals entourent en criant le guerrier déchiré par les flèches de Drôna et couvert de sang. Cette volée d'oiseaux bruyants, les femmes aux yeux noirs, mou-

rantes et affaiblies, ne peuvent l'écarter. La chaleur et la fatigue inondent de sueur le corps de ces femmes aux visages pâlis. Regarde Uttara, Abhimanyou et le vertueux Kambodja, ces jeunes chefs immolés, ainsi que le beau Lakchmana étendu au plus fort de la bataille, ô Krichna!

VI.

Gândhâri dit :

Il dort le terrible et grand archer, à la force puissante, brûlant comme Agni, éclipsé par la splendeur d'Ardjouna. Vois le redoutable Karna qui a tué une foule de guerriers, entouré de ruisseaux de sang et tombé sur le sol. Impétueux, à la longue colère, grand archer, grand guerrier, il est couché, le héros tué dans le combat par celui qui porte l'arc Gândiva, lui que mes fils, dans leur terreur des Pândavas, avaient fait combattre en avant, comme des éléphants le chef de leur troupeau. Comme un tigre par un lion, comme un éléphant par un éléphant furieux, il a été terrassé dans le combat par Ardjouna. Rassemblées, ô Krichna, autour de lui, leurs cheveux épars, les femmes éplorées l'entourent. Tourmenté sans cesse par l'idée de sa mort, le roi de la justice, Youdichtira, depuis treize nuits n'a pu trouver le sommeil. Terrible comme Indra pour ses ennemis, ou comme à la fin d'un âge le feu resplendissant; inébranlable comme l'Himâlaya, lui qui fut le protecteur du fils de Dhritarâchtra, il est

couché sans vie sur la terre comme un arbre brisé par le vent. Vois l'épouse de Karna suppliante et digne de pitié, éplorée et tombée à terre. La malédiction de ton précepteur spirituel t'a suivi sans doute, puisque cette terre qui t'appartient a dévoré l'armée et qu'ensuite ta tête a été séparée par une flèche d'Ardjouna au milieu du combat et des ennemis. Ah! malheur à cette femme tombée sans reconnaître, à la vue de sa robuste épaule, le vaillant Karna inaccessible à la crainte! A cette mère de Souchéna qui pleure et s'afflige! Un faible reste a été laissé par les animaux qui dévorent les corps, reste qu'il nous est pénible de voir comme la lune pendant les jours de la quinzaine noire. Après être restée à la place où elle était tombée, cette femme se relève tristement, et, baisant le visage de Karna, elle gémit, anéantie par la mort de son fils.

VII.

Gândhâri dit :

Les vautours et les chacals dévorent le héros d'Avanti terrassé par Bhimaséna. Lui qui avait tant de parents, il est comme ceux qui n'en ont pas! Vois-le, après avoir fait un grand carnage des ennemis, ô Krichna, couché tout sanglant sur le lit des héros. Les chacals, les corneilles et cent bêtes fauves le déchirent chacune de son côté; vois les changements qu'amène le temps! Regarde le guerrier d'A-

vanti, cause de leurs gémissements, que ces femmes entourent en pleurant, le grand archer terrible aux ennemis, tué par une flèche, pareil à un tigre de Bâhlika endormi. Cependant son visage brille encore dans son immobilité comme la pleine lune. C'est par Ardjouna, irrité de la mort de son fils et gardant sa promesse, que le vieux Kéhattriya a été terrassé dans le combat. Le vainqueur des onze armées protégé par un héros magnanime, ami de la vérité, vois-le, ce Djayadratha sans vie. Ce défenseur du Sindhou et de Saôvira, fier, vertueux, de misérables vautours le dévorent. Quoique gardé par ses femmes qui veillent, ces oiseaux l'entraînent près d'une fosse profonde. Ce héros aux bras puissants, ce protecteur du Sindhou et de Saôvira, ce sont ses femmes de Kambodja et de Yavana qui l'entourent et le protègent. Lorsque, après avoir enlevé Draôpadi, il fuyait les descendants du soleil, alors aussi Djayadratha fut voué à la mort par les Pândous. Comment aujourd'hui ne te la ramènent-ils pas, cette Draôpadi difficile à conduire pour ceux qui l'emmenaient, quand Djayadratha fut abandonné? Et celle-ci, ma fille, cette femme si affligée qui gémit et se frappe elle-même en appelant les Pândous, doit-elle, ô Krichna, être la cause de mon plus grand chagrin, quand mes filles sont veuves, quand les maris de mes belles-filles sont tués? Ah! honte à cette femme difficile à conduire que tu vois, comme si elle était exempte de douleur et de crainte, courant çà et là sans avoir re-

trouvé la tête de son époux qui avait rassemblé tous les Pândous, désireux de voir son fils. Il a détruit cette puissante armée, puis lui-même est allé dans la demeure des morts, le héros difficile à vaincre, semblable à un éléphant furieux, qu'entourent en pleurant ces femmes au visage beau comme la lune.

VIII.

Gândhâri dit :

Çalya repose sans vie ainsi que Nakoula son oncle maternel, ô excellent, tué dans le combat par Youdichtira, savant dans la loi. Celui que l'envie de t'égaliser excitait sans cesse et en tout lieu, le voilà inanimé, le roi de Madra, le grand guerrier. C'est par celui qui a saisi le char du plus grand héros dans la mêlée, ô excellent, qu'a été commis ce meurtre, cause de la victoire et de la gloire des fils de Pândou. Hélas, hélas! ô malheur! Vois le visage de Çalya, beau comme la pleine lune, aux yeux de lotus, prêt à devenir la pâture des corbeaux et pas encore déchiré; il brille comme l'or, et, attirée hors de sa bouche, sa langue, pareille à l'or bruni, est dévorée, ô Krichna, par les oiseaux! Ces femmes vertueuses entourent en pleurant le roi de Madra, Çalya brillant dans le combat, tué par Youdichtira. Celles-ci, à la taille déliée, après avoir rassemblé les Kchattryas, se tiennent pleines d'effroi autour du vaillant Çalya comme des éléphants femelles et des

vaches autour d'un éléphant noyé dans une mare d'eau. Ce Çalya qui donnait asile, regarde-le, le meilleur des guerriers, étendu sur le lit des héros et déchiré par des flèches. Ce roi, don de Çiva, majestueux habitant de la montagne, le meilleur de ceux qui conduisent les éléphants, le voilà sans vie sur la terre. Sa couronne d'or brille encore sur sa tête, ô Krichna! Certes son combat avec Ardjouna fut terrible et fit dresser les cheveux, comme ceux de Çiva avec Balarâma. Ce héros aux grands bras, après avoir provoqué Ardjouna et l'avoir jeté dans un doute, il a été terrassé par le fils de Kounti. Celui qui n'a pas d'égal dans le monde en gloire, en vaillance, le voilà sans vie, Bichma aux exploits redoutables. Regarde le fils de Çantanou, ô Krichna, étendu et brillant comme le soleil tombé du ciel à la fin d'un Youga, par la force du temps. Après avoir consumé les ennemis dans le combat par le feu de ses armes, le héros semblable au soleil s'en va disparaissant comme l'astre à son coucher! Venu sur ce lit de flèches, l'égal de Dêvapi par sa justice, regarde-le, entouré de guerriers. Après avoir parsemé la meilleure des couches de flèches ailées et de javelots, il dort, après s'y être placé, comme Skanda dans une forêt de flèches. Cette rude couche, remplie de traits par ses femmes, Bichma s'y repose sur le coussin excellent donné par Ardjouna. Fidèle aux ordres de son père, chaste, glorieux, il dort le fils de Çantanou, ô Krichna, sans égal dans le combat, vertueux, soumis à la loi et ton égal pour déci-

der dans le doute. Mortel semblable aux immortels, il a terminé sa carrière. Il n'y a dans le combat personne de pur, ni de sage, ni de courageux, là où le terrible fils de Çantanou a été tué aujourd'hui par les ennemis. Ce héros lui-même, interrogé par les Pândavas et savant dans la loi, avait prédit sa mort dans le combat, lui qui disait la vérité. La race des Kourous détruite avait été relevée par lui, et il est allé en même temps que les Kourous, le guerrier plein de science, dans le néant. Qui donc dans les questions de droit interrogera les Pândavas, ô Krichna, à présent que Bichma est au ciel, le prince des hommes, semblable aux dieux? Vois le précepteur spirituel d'Ardjouna et de Satyaki, Drôna, le meilleur Dwidja des Kourous, privé de la vie. Il connaissait l'arme à quatre pointes comme le maître des dieux ou Bhârgava à la grande puissance. Ce Drôna, ô Krichna, par l'approbation duquel le Pândava a commis une action mauvaise, le voilà étendu sans vie, et ses armes ne l'ont pas protégé. Celui par lequel, en le mettant en avant, les Kourous défiaient les Pândous, le meilleur de ceux qui portent les armes, le voici ce Drôna encore paré de ses armes. Celui dont la marche consumait une armée comme la flamme, il dort sur la terre comme un feu éteint. La poignée de son arc intacte ainsi que son bracelet se voient comme de son vivant. Celui auquel les quatre Vêdas et toutes les armes étaient familiers, voici qu'aujourd'hui les pieds de ce maître de la terre, qui attireraient le respect, ces beaux pieds

loués par les poètes suivis de la foule de leurs disciples, des chacals les déchirent ! Kripî est assise auprès de l'infortuné Drôna, immolé par le fils de Droupada, le cœur gonflé de chagrin. Vois-la, tombée et désolée, les cheveux épars, la tête baissée, réunie à son époux inanimé, le meilleur de ceux qui portent les armes. Elle honore dans le sacrifice Drôna, dont la cuirasse a été percée des flèches de Dhrichtadyouna, cette femme aux cheveux nattés, vouée à la pénitence. Après qu'elle a accompli avec effort le rite funèbre envers l'infortuné, la triste Kripî, épouse vertueuse et fidèle d'un guerrier qui a succombé dans le combat, prend le feu selon la règle, allume partout le bûcher qui doit brûler Drôna, et les brahmanes chantent les trois Sâmas (Vêdas). Puis, les Bramatcharis aux cheveux nattés alimentent le bûcher avec des arcs, des lances, des caisses de chars et diverses autres armes pour brûler celui qui a l'éclat de l'or. En faisant ainsi brûler Drôna, ils gémissent et pleurent; d'autres l'honorent en récitant les trois Sâmas consacrés aux funérailles. Après avoir fait consumer dans le feu Drôna offert en oblation à Agni, ils s'en vont vers le Gange, les brahmanes disciples de Drôna, après avoir tourné le bûcher à droite et en honorant Kripî.

•

IX.

Gândhâri dit :

Vois le fils de Somadatta mis à mort par Youyouhdhana, et percé d'une multitude de flèches, ô Krichna, là devant toi ! Exaspéré par la douleur que lui cause son fils, Somadatta semble faire des reproches à Youyouhdhana. Cette femme, mère de Bouricrava, livrée au plus profond désespoir, embrasse Somadatta son époux, elle qui est belle. Heureusement que tu ne la vois pas, ô grand roi, cette terrible destruction des fils de Bharata ; cette ruine déplorable des Kourous ! Heureusement que tu ne le vois pas, le héros aujourd'hui sans vie qui portait l'étendard, ton fils qui donnait l'or à pleines mains, qui plus d'une fois offrit le sacrifice de l'Açwhamédha. Heureusement qu'au milieu des lamentations de mes belles-filles, tu n'entends pas, ô grand roi, cette plainte prolongée comme celle des grues sur l'océan ! Couvertes d'un seul vêtement, ces épouses de tes fils, aux longs cheveux noirs, courent çà et là, veuves de leurs protecteurs, de leurs époux. Çala dévoré par les bêtes, hélas ! heureusement que tu ne le vois pas, ce héros dont le bras est coupé, terrassé dans le combat par Ardjouna, en même temps que Bouricrava. Tu as vu toutes ses belles-filles, mais lui, tu ne le vois pas aujourd'hui. Heureusement que ce parasol d'or du héros porte-éten-

dard, déployé sur le siège du char de Somadatta, tu ne le vois pas ! Nous et les femmes de Bourigrava tué par Sâtyaki, nous l'avons entouré, et elles pleurent leur mari, ces femmes aux yeux noirs. Après avoir longtemps gémi, accablées par sa perte, elles tombent la face contre terre, et blâment ton action mauvaise, ô Krichna. « Comment a-t-il com-
« mis une action aussi blâmable que celle de couper
« le bras du héros terrible qui portait l'étendard ?
« En ce moment, c'est Sâtyaki qui a fait l'acte le
« plus coupable, quand il a calomnié le guerrier ac-
« cusé à tort, aujourd'hui sans vie. Seul, frappé par
« deux, tu reposes privé de la vie injustement, ô
« juste ! » Ainsi se plaignent les femmes du porte-
étendard, ô Krichna ! Celle-ci, son épouse, dont la
taille se mesurerait avec les mains, après avoir pris
le bras de son époux, pleure ainsi l'infortuné : « Cette
« main qui dénouait ma ceinture et me pressait dou-
« cement dans ses caresses, c'est la même qui tuait
« l'ennemi et protégeait ses amis, celle qui donnait
« les vaches par milliers, celle qui protégeait les Kchat-
« triyas ! Et c'est en présence de Vasoudéva (Krichna)
« furieux, qu'attaqué par Ardjouna aux exploits infatigables, il a été terrassé par un autre dans la
« bataille ! Ah ! tu le diras dans les assemblées où
« l'on raconte des histoires, ô Krichna, cette grande
« action d'Ardjouna, qui, lui-même, porte une
« aigrette ! » Après ces reproches, la belle épouse
reste silencieuse, et ses compagnes la plaignent,
elle qui est aussi ma belle-fille. Le roi de Gândhâra,

le puissant Çakouni, attaché à la vérité, a été tué par Sahadéva; l'oncle a été immolé par le neveu. Celui qui autrefois était rafraîchi avec des éventails à poignée d'or est rafraîchi sur sa couche (funèbre) par les ailes des oiseaux. Celui qui transformait sa figure de mille manières, ce magicien qui a vu sa magie consumée par la gloire du fils de Pândou, lui dont la sagesse avait été gâtée par la magie, et qui, dans une assemblée, gagna à Youdichtira son beau royaume, il a donné sa vie en revanche, et des oiseaux l'entourent de tous côtés. La fraude enseignée à mes fils a causé leur ruine. Cette grande guerre qu'il a soutenue contre les Pândous a amené la mort de mes fils et de leur propre armée. De même que les mondes obtenus par mes fils sont le prix des armes, ô excellent, de même les mondes de ce méchant sont aussi obtenus par le fer. Comment ne s'est-il pas abstenu de combattre, de concert avec ses frères, mes fils qui savent ce qui est juste, lui qui l'ignore, ô Krichna !

X.

Gândhâri dit :

Vois le guerrier de Kambodja, difficile à dompter, digne des tapis de son pays, dont le beau corps est étendu dans la poussière. Après avoir considéré ses deux bras couverts de sang et ornés de sandal, son épouse affligée pleure ainsi l'infortuné : « Ces deux

« bras pareils à des massues, au beau coude, aux
« beaux doigts, ce sont ceux dont les embrassements
« fixaient autrefois le plaisir auprès de moi ! Quelle
« route suivrai-je maintenant, privée de toi, roi des
« nations ? Mes parents étant tués, je suis sans guide,
« tremblante et suppliante. » De même qu'à l'ardeur
du soleil où elle languit, la plus délicate des fleurs
d'une guirlande conserve sa beauté, de même la
plus délicate de ces femmes accablées de fatigue
(conserve la sienne). Regarde, couché non loin, le
héros de Kâlinga, ô Krichna ; ses bras puissants en-
tourés de bracelets d'or. Vois le roi de Mâghada,
Djayatséna, qu'entourent en pleurant les femmes
de son pays : le murmure de ces femmes aux longs
yeux, aux douces voix, qui surprend l'attention,
ô Krichna, me trouble l'esprit. Toutes leurs parures
dispersées, éplorées et succombant au chagrin, les
femmes de Mâgadha, surprises par le sommeil,
dorment çà et là sur la terre. Celles-ci, après avoir
entouré le prince de Koçala, le fils de roi à la grande
force, leur époux, pleurent chacune de son côté.
Elles enlèvent les flèches entrées dans son corps
lancées par le bras de Kâmadéva, et s'affligent de
plus en plus. Le visage de toutes ces nobles femmes
brille à l'ardeur du soleil et au milieu de la fatigue
comme le lotus languissant, ô Krichna. Immolés par
Drôna, ils reposent parés de leurs beaux bracelets, les
vaillants fils de Dhrichtadyoumna, tous jeunes, et
couverts de leurs parures d'or. Ils ont attaqué Drôna,
dont le char est la demeure du feu, l'arc la flamme.

les flèches les étincelles, et la massue l'aliment; ils ont été brûlés comme des papillons en s'approchant du feu. Ainsi reposent sans vie les héros aux beaux bracelets, le visage en avant, renversés par Drôna; tous frères, tous cinq de la race du soleil, privés de leur cuirasse d'or bruni, de leur char et de leur étendard de palmier; ils font briller la terre comme des feux étincelants. Vois, ô Krichna, Droupada immolé par Drôna, comme un grand éléphant tué dans la forêt par un lion puissant. Le magnifique parasol jaune du roi de Pâncchâla brille comme la lune d'automne. Celles-ci, ses épouses, ses belles-filles affligées, après avoir brûlé Droupada à la haute taille s'en vont à la gauche du roi pântchâlien. Le grand archer qui a conquis l'étendard, le meilleur des héros de Tchédi tué par Drôna, est emporté par ses femmes folles de douleur. Tué dans la mêlée par Drôna, ô Krichna, le grand archer repose sans vie, comme un arbre abattu par un fleuve. Ce prince de Tchédi, ce héros qui a enlevé l'étendard, il dort, le grand guerrier, après avoir dans le combat tué les ennemis par milliers. Ses femmes entourent son corps percé de flèches, au riche vêtement, au beau collier; elles enlèvent le petit-fils de Dâçâhra, le guerrier ferme dans la vérité, et pleurent le roi de Tchédi. Regarde son fils, ô Krichna, comme lui avec un riche vêtement, un beau collier, déchiré partout par les flèches de Drôna. Il n'a pas quitté son père luttant avec l'ennemi, et ne le quitte pas non plus maintenant. De même

aussi, le fils de mon fils, le vaillant Lakchmana, destructeur de l'ennemi a suivi son père Douryôdhana. Les deux guerriers d'Avanti, naguère victorieux, aujourd'hui vaincus, vois-les, ô Krichna, tombés comme sur l'Himâlaya, deux rameaux en fleur brisés par le vent; ils ont encore les bracelets, les cuirasses d'or, les cimenterres et les arcs qu'ils portaient dans le combat; leurs beaux yeux sont éteints et ils gisent avec leurs guirlandes pures. Les Pândavas sacrés, tous et toi-même, ô Krichna, avez été préservés par Drôna et Bîchma des coups de Karna, de Vaïkartana et de Kripa, de Douryôdhana, du fils de Drôna, du grand guerrier, héros du Sindhou, de Somadatta, de Vikarna et de l'illustre Kritavarman. Ces princes des hommes qui tuèrent par la force des armes les Dieux mêmes, ceux-là sont eux-mêmes tous tués! vois les changements qu'amène le temps! Certes il n'y a pas de destinée plus pesante que celle de ces héros sans vie, ô Krichna, de ces Kchattriyas, les premiers des Kchattriyas. Maintenant que mes vaillants fils sont tués, te voilà, sans que ton désir soit accompli, arrivé de nouveau à dominer. Le sage et savant fils de Çantanou (Bîchma) m'avait bien dit autrefois : « Ne mets pas ton affection dans tes propres fils! » L'aspect de tous les deux, ô excellent, n'est donc pas une illusion, et bientôt mes fils ne seront plus que des cendres, ô Krichna!

Vayçampâyana dit :

Après avoir parlé ainsi Gândhâri tomba à terre, anéantie par la douleur, l'esprit troublé, et abandonnée de sa fermeté, ô Bhârata! L'âme abattue par le désespoir de la mort de son fils, elle s'approcha de Krichna, le cœur agité par le désordre de ses sens.

Gândhâri dit :

Les descendants de Pândou et de Dhritarâchtra se sont anéantis mutuellement, ô Krichna! Pourquoi donc es-tu resté spectateur de leur combat, toi puissant des deux côtés par tes nombreux serviteurs attentifs à ta parole et restés inactifs? Cette destruction des Kourous que tu as désirée et dont tu as été témoin, puisqu'elle vient de toi, recueille en donc le fruit! Mais si, en servant mon époux, j'ai accompli quelque mortification, par cette même mortification difficile à accomplir, je te maudirai, toi qui portes le disque et la massue. Puisque les parents se sont tués entre eux, et cela en ta présence, tu feras périr les tiens, ô Krichna! Ainsi donc, quand la trente-sixième année sera révolue, tu seras le meurtrier de tes parents, le meurtrier de tes conseillers, le meurtrier de tes fils et errant dans la forêt; c'est d'une manière vile que toi-même iras à la mort, et tes femmes dont les fils seront tués, dont les parents seront tués, s'affligeront ainsi que celles de Bharata!

Vayçampâyana dit :

Après avoir écouté ces paroles, le magnanime Krichna dit à la reine Gândhâri avec un léger sourire : « Il n'y a pas ici d'autre destructeur que moi
« de l'armée de Vrichni, et tu me parles là de ce
« que je sais d'avance, ô femme Kchattriya ! Ceux-ci
« que ne peuvent tuer les autres hommes, les dieux
« ni les géants, ces fils de Yadou en viendront, à cause
« de cela, à se détruire entre eux ! »

Pendant que Krichna parlait ainsi, les Pândavas, l'esprit épouvanté, furent vivement alarmés, et désespérèrent déjà de leur vie.

Philippe-Édouard FOUCAUX.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 février 1842.

M. LATOUCHE (Emmanuel), élève de l'École royale des langues orientales vivantes, est présenté et admis comme membre de la Société.

M. le secrétaire perpétuel de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres accuse réception du numéro d'octobre 1841 du Journal asiatique, et remercie la Société de cet envoi.

M. Mohl fait un rapport au nom de la commission chargée de rédiger la table des matières des deuxième et troisième séries du Journal asiatique. Il propose de faire cette table durant l'année courante, et d'y comprendre 1842; elle formerait le numéro de décembre 1842 et serait distribuée à tous les membres. Cette proposition est adoptée, et le Conseil met une somme de 400 francs à la disposition de la commission pour les frais de rédaction de cette table.

M. Pagès, bibliothécaire, propose que le catalogue de la bibliothèque, qu'il s'occupe de rédiger, soit imprimé. Cette proposition est ajournée jusqu'à la présentation au Conseil du travail de M. le bibliothécaire.

Le même membre annonce qu'il s'efforce de faire rentrer les livres de la bibliothèque, afin d'achever le travail de vérification qu'il a entrepris, et qu'il espère, s'il est secondé, mener incessamment à un heureux résultat.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 février 1842.

Par le traducteur. *Le Nouveau Testament*, traduit fidèlement du texte original et commenté sur tous les points qui ont besoin d'explication. Un vol. in-8°.

Par l'auteur. *Matériaux pour servir à l'histoire de la Géorgie depuis 1201 jusqu'en 1355*, par M. BROSSET. In-4°. (Extr. des Mémoires de l'Académie impériale de Saint-Petersbourg.)

Par l'auteur. *Sur les restes d'animaux anté-diluviens, selon les traditions orientales*, par M. OLFERS. Berlin, 1840, in-4°.

Par le traducteur, M. de Slane. *Vies des hommes illustres de l'islamisme*. Tome I^{er}, 5^e livr. in-4°.

Par l'auteur. *Réponse à un article publié dans le Journal asiatique, et observations sur quelques points de philologie orientale*, par M. QUATREMÈRE. In-8°.

Par le traducteur. *Atanda-Lahari, ou l'onde de la béatitude*, hymne à Parvati, trad. du sanscrit par M. A. TROYER. In-8°. (Extr. du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Lettre sur un ouvrage inédit attribué à l'historien arabe Ibn-Khaldoun*, par l'abbé BARRÈS. In-8°. (Extr. du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Traité des lois mahométanes, ou Recueil des lois et coutumes des Mahométans du Décan*, par M. E. SICÉ. In-8°. (Extr. du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Mémoire sur la vie, les ouvrages et les travaux apostoliques du P. Constant Beschi*, par M. E. SICÉ. In-8°.

Par l'auteur. *Mélanges poétiques*, par M. E. SICÉ. In-8°.

Par les rédacteurs. *Asiatic Journal of Bengal*, n^{os} 25 à 29.

A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Monsieur,

Dans l'article plein d'intérêt que M. A. Belin a consacré à l'examen des *Chrèstomathies orientales* publiées par les professeurs de l'école royale et spéciale des langues orientales vivantes, il est dit que le manuscrit jugatai des *Mémoires de Baber* se trouve à la bibliothèque du collège de Fort-William. Ce document manque d'exactitude, comme celui que feu Davids a donné dans sa *Grammaire turque*, p. xxxix de la préface, où il est dit que le manuscrit des *Mémoires de Baber*, qui appartenait au feu docteur Leyden, se trouve dans la bibliothèque de la Compagnie des Indes (à Londres). Le fait est que ce précieux manuscrit, d'après lequel MM. Leyden et Erskine ont rédigé leur estimable traduction anglaise, est actuellement à la Bibliothèque des avocats, à Edimbourg. C'est de M. Erskine lui-même que je tiens ce renseignement, qu'il me paraît utile de faire connaître.

Agréez, etc.

GARCIN DE TASSY.

¹ Ce collège, qui n'existe plus maintenant, n'avait pas le titre de *royal*, qui lui est donné dans l'article dont il s'agit ici. Les livres de sa riche bibliothèque font actuellement partie de celle de la Société asiatique du Bengale.





JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1842.

LETTRES

Sur quelques monnaies de la numismatique orientale

VIII.

A. M. REINAUD,

Membre de l'Institut royal de France.

Monsieur,

Depuis longtemps je balançais entre le désir de décrire le précieux monument qui fait le sujet de cette lettre, et la crainte de faire ressortir la faiblesse de mon érudition orientale. Il me semblait dur d'être obligé d'avouer qu'une ligne de caractères coufiques, parfaitement nette, me présentait l'épigramme la plus complètement inextricable, et cela, faute de quelques points diacritiques. Aujourd'hui que ce petit déboire d'amour-propre a cessé pour

secours le jong qu'il supportait impatiemment depuis longues années. La bonté et la sagesse de Sokman-el-Gothby étaient si bien connues des révoltés, qu'ils le mirent à leur tête. Bientôt la suprématie des Mérôuanides fut totalement renversée, et Akhlath reconnu pour son roi l'esclave Sokman. Cette usurpation ne put être réprimée, et Sokman devint le fondateur de la dynastie des rois d'Akhlath. Ce prince régna jusqu'en 506 (1112 de J. C.). Son fils Dhabir-éd-dyn-Ibrahim lui succéda sur le trône, qu'il occupa treize ans. En 521 (1127 de J. C.), Ibrahim-ebn-Sokman mourut, laissant un fils en bas âge. La succession directe ne fut vraisemblablement pas acceptée par le peuple d'Akhlath, puisqu'Alimed-ebn-Sokman, frère d'Ibrahim, fut investi de l'autorité souveraine. Il ne la conserva que dix mois, et en mourant il laissa la couronne à son neveu Schâh-Armen-Seif-éd-dyn-Sokman-ebn-Ibrahim. Ce prince n'avait encore que six ans, et sa mère Anianedj-Khatoun fut chargée de la régence pendant sa minorité. Sokman-ebn-Ibrahim vécut soixante-quatre ans, et mourut sans héritier à la fin de l'année 579 (1184 de J. C.). Un esclave de son père, nommé Bektimor, devint alors son successeur, et garda le trône d'Akhlath jusqu'en 589 (1193 de J. C.). Comme c'est à ce prince qu'appartient la monnaie que je vais décrire, je reviendrai plus bas sur les détails connus de la vie de Bektimor, après avoir résumé brièvement l'histoire des souverains d'Akhlath.

JOURNAL ASIATIQUE.

Ainsi que je viens de le dire, c'est en 589 que Bektimor mourut. Il périt, assassiné par son gendre Bedr-ed-dyn Akbankar, qui, après avoir fait jeter dans un cachot Mohammed, fils de Bektimor, alors âgé de sept ans seulement, s'empara de la souveraine puissance. Akbankar demeura maître d'Akhlat jusqu'en 596 de l'hégire (1207 de J. C.) année dans laquelle il mourut. Un de ses officiers, nommé Catlarh, Arménien de naissance, parvint à s'emparer d'Akhlat dans les premiers instans qui suivirent la mort de son maître. Mais son règne fut de courte durée; au bout de sept jours, le peuple, fatigué sans doute de toutes ces usurpations successives, se révolta contre Catlarh, qui fut massacré. Aussitôt Mohammed-ebn-Bektimor fut tiré de sa prison, et reconnu pour roi sous le nom d'El-Malek-el-Mansour. Comme il n'avait encore que douze ans, on lui imposa pour gouverneur un personnage originaire du Kaptchak, nommé Schadjâa-ed-dyn-Catlarh. En 602, El-Malek-el-Mansour-Mohammed voulant se débarrasser de son gouverneur, le fit mettre à mort. Dès l'année suivante (603 de l'hégire, 1206 de J. C.) éclata une conspiration, à la tête de laquelle se trouvait un certain nomme Aaz-ed-dyn-Balban. El-Mansour fut enlevé et étranglé; puis son cadavre fut jeté par-dessus les murailles du château. Balban réussit alors à se faire reconnaître pour roi. Mais à ce moment la république d'Akhlat touchait à sa fin.

El-Malek-el-Aouhad, prince de la famille de

Selah-ed-dyn-ehn-Ayoub, venait de s'emparer de Marlyn et de Mousch. Il offrit au peuple d'Akh-lath de le délivrer de la tyrannie de Balban, à condition que la ville se soumettrait à lui; mais il essuya un refus. Balban, serré de près, était allé chercher du secours auprès de Morheiat-ed-dyn-Thogrul-Schah-ben-Kilidj-Arslan, souverain d'Erzen-er-Roum; celui-ci consentit à soutenir Balban, et l'armée combinée des deux princes réussit à écarter El-Malek-el-Aouhad. Mais alors Thogrul-Schah, ne songeant plus qu'à sa propre ambition, fit périr Balban, et vint se présenter devant Akhlath, qui refusa de lui ouvrir ses portes. Thogrul-Schah alla ensuite, mais sans plus de succès, sommer la place de Melazdjerd de se rendre. Confus de cette résistance, sur laquelle il ne comptait pas, il se retira d'autant plus vite qu'il apprit que le peuple d'Akh-lath, se trouvant sans maître et désireux de s'en donner un, avait et sût le défendre, venait de se soumettre à El-Malek-el-Aouhad. Ainsi s'éteignit, en 604 (1207 de J. C.), la dynastie des souverains particuliers d'Akh-lath.

Après eux, El-Malek-el-Aouhad-Nedjm-ed-dyn-Yousef, fils d'El-Malek-el-Aadel et neveu de Selah-ed-dyn-ehn-Ayoub, régna cinq ans à Akhlath. Il eut pour successeur son frère El-Malek-el-Aschraf-Mousa, auquel, en 630 (1232 de J. C.), le sultan de Kouniah, Ala-ed-dyn-Kei-Kobad, enleva Akhlath, qui depuis lors appartient aux princes Seldjoukides de Kouniah.

Revenons maintenant à Bektimor. Celui-ci était esclave de Dhahir-ed-dyn Ibrahim-ebn-Sokman, fait, qui paraît constant, rend inexplicable pour moi l'assertion de de Guignes, qui, en parlant du souverain oncle de Maredyn, Husam-ed-dyn-Iouluk-Arslan, fils de Cothb-ed-dyn-Aïl-Rhasy, avance que Bektimor, roi d'Akhlath, fût tuteur de ce jeune prince et régent de ses États, parce qu'il étoit oncle de son père Cothb-ed-dyn. Cette assertion produite par le savant comte Castiglioni, qui ne cite pas l'autorité de de Guignes, est évidemment contredite par l'humble condition de Bektimor, qui ne put être à la fois esclave d'un petit prince et oncle d'un souverain puissant.

Bektimor avait su gagner la confiance de son maître Dhahir-ed-dyn. Saïf-ed-dyn-Sokman, fils et successeur de Dhahir-ed-dyn, hérita des sentimens d'affection que son père avait voués à Bektimor, mais celui-ci fut-il pour le roi d'Akhlath un maître bien plus qu'un esclave. Voici un fait qui me le prouve d'une manière incontestable.

En 578, Selah-ed-dyn vint mettre le siège devant Moussel, capitale de l'atabek Aïz-ed-dyn. N'ayant pu s'emparer de cette place, Selah-ed-dyn marcha sur Sendjar, dont il se rendit maître, en permettant à Scharf-ed-dyn, gouverneur pour l'atabek, d'aller retirer auprès de son maître. Aussitôt Selah-ed-dyn se fut éloigné des remparts de Moussel, Aïz-ed-dyn pressa les princes ses voisins de venir à lui pour s'opposer en commun aux progrès de Selah-ed-dyn.

Le roi d'Akhlath, sollicité le premier, se rendit à l'appel d'Aâz-ed-dyn, et vint camper avec son armée près de Khozroum. Presque aussitôt le roi de Maredyn en fit autant.

Mais avant d'entamer les hostilités, Seif-ed-dyn-Sokman, roi d'Akhlath, s'effrayant apparemment des conséquences de la levée de boucliers à laquelle il avait part, envoya Bektimor à Selah-ed-dyn pour lui faire des propositions de paix. Sans aucun doute, une pareille mission ne pouvait être confiée qu'à un personnage éminent, et Bektimor, puisqu'il fut investi de cette mission, avait à la cour d'Akhlath un poste des plus importants. Quoi qu'il en soit, son ambassade fut accueillie défavorablement. Selah-ed-dyn refusa de rien entendre, et marcha sur-le-champ contre les positions occupées par le roi d'Akhlath. Celui-ci n'attendit pas que les effets suivissent les menaces du conquérant : il se hâta de s'éloigner et de retourner dans ses états. Aâz-ed-dyn, délaissé par Seif-ed-dyn-Sokman, prit alors le parti de se retirer de son côté; et toute cette armée qui devait enfin opposer une barrière aux envahissements du fils d'Ayoub, se dispersa en un clin d'œil, sans même avoir attendu la présence de l'ennemi. Selah-ed-dyn n'ayant plus personne à combattre, vint devant la place d'Emed, qu'il enleva le 1^{er} du mois moharram 579, et qu'il donna à Nour-ed-dyn-Mohammed, fils de Cara-Arslan, qui ortokide de Kheifa. Aussitôt après Selah-ed-dyn revint à Halap.

Lorsque Seif-ed-dyn-Sokman mourut, il laissa les

rènes de l'état entre les mains de Bektimor, dont il avait fait depuis longtemps son premier ministre. Bektimor était à Miasarkyn lorsque cet événement arriva. Il se hâta d'accourir à Akhlath, et la, cédant aux acclamations d'un peuple qui le chérissait, à cause de ses vertus éminentes et de l'équité dont il avait toujours fait preuve jusqu'alors, il se laissa porter sur le trône de son maître. Une fois reconnu roi d'Akhlath (rabi el aoual 581), Bektimor n'eut plus qu'une seule pensée, celle de soustraire son petit royaume à la rapacité de ses puissants voisins. Dès que la nouvelle de la mort de Seif-ed-dyn Sokman se fut répandue avec celle de l'élévation subite de Bektimor, Selah-ed-dyn crut avoir trouvé l'occasion de se saisir d'Akhlath. Il marcha donc sur cette ville, prit Miasarkyn chemin faisant (djourmada el aoual 581), ne réussit pas à conquérir Akhlath, et revint pour faire le siège de Moussel, qu'il avait abandonné pour s'occuper de cette expédition. Un peu plus tard, Mohammed-el-Pohlevan, fils de Schams-ed-dyn Aïldighiz, atabek de l'Adserbeïdjan, cherchant de son côté, à envahir les états de Bektimor, celui-ci se hâta de se mettre sous la protection de Selah-ed-dyn. Il n'en fallut pas davantage pour mettre Akhlath à l'abri des entreprises de l'atabek, qui, redoutant pour lui-même le sort qu'il réservait à Bektimor, n'hésita pas à demander la main, en lui offrant la main de sa propre fille. Selah-ed-dyn, par suite de cette alliance, n'eut plus aucun prétexte pour envoyer un de ses officiers prendre possession

d'Akhlath, et, bien qu'il ne cessât de convoiter cette place, la mort l'atteignit avant qu'il eût pu mettre à exécution le projet bien arrêté de s'en saisir tôt ou tard. Selah-ed-dyn mourut le vendredi 27 du mois sefer 589 (1193 de l'È. C.), à l'âge de cinquante-sept ans; et à peine Bektimor eut-il reçu la nouvelle de cet événement, qu'il signala coup sur coup, par de véritables actes de démence, toute la joie que lui inspirait la mort de celui de ses ennemis dont il avait eu le plus de peine à déjouer les projets. Le roi d'Akhlath, jusqu'alors assez sage pour se faire pardonner, par son attitude humble et modeste, l'usurpation que ses puissants voisins étaient toujours tentés de prendre pour prétexte de leurs agressions, Bektimor se crut désormais au-dessus de toute crainte. Il fit célébrer dans ses états la mort de Selah-ed-dyn par des fêtes solennelles, dans lesquelles il parut assis sur un trône resplendissant. A partir de ce moment, il prétendit accoler à son nom les titres les plus fastueux, et entre autres celui de sultan; enfin il s'empressa d'aller mettre le pied devant Miafarkyn. Abou'l-faradj qui nous a transmis ce dernier fait, ne donne aucun détail sur l'issue de cette entreprise. Ce que l'on sait positivement, c'est que Bektimor ne survécut que deux mois au conquérant dont il avait si pompeusement célébré la mort. Son propre gendre, Bedr-ed-dyn-Aksankar, le fit assassiner pour se substituer à sa place sur le trône d'Akhlath.

La monnaie que je vais décrire est, sans contre-

dit, sur des monuments numismatiques les plus précieux, et ses légendes sont dignes d'une attention sérieuse, en ce qu'elles poignent à merveille l'humanité que Bektimour eut jusqu'aux derniers mois de son règne. Ces légendes ont d'ailleurs un prix inestimable pour moi en particulier, parce que leur existence me donne irrévocablement gain de cause dans la discussion que j'ai cru devoir entreprendre, il y a deux ans, au sujet des formules *قنا امر به*, ou *امر به* ou *امر* simplement, qui se rencontrent sur une foule de monnaies arabes.

Au droit on lit : *امر به العبد الفقير بكمرة سنة* *اتدين مائة*. Le dernier mot, *خمماية*, est rejeté à l'intérieur du grenetis. Dans le champ, une cavale allaitant son poulain.

R. Dans le champ :

الناصر الدين
امير المؤمنين

Au-dessus : *امير المؤمنين*. Au-dessous : *بدر الدين*. A gauche une ligne entièrement effacée. A droite une ligne parfaitement nette et dont néanmoins je ne devine pas le sens.

Je ne pense pas qu'il existe sur aucun monument de la numismatique arabe un second exemple de l'emploi de cette humble épithète *العبد الفقير* que le roi d'Abkhaz choisit entre toutes pour l'insérer à son nom. L'histoire nous peint Bektimour comme un prince d'une très grande prudence et ne songeant

qu'à soustraire les états à la convoitise de ses voisins. Ce fut probablement pour se faire le plus petit possible, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'il affecta de s'appliquer un titre des plus infimes. Remarquons que cette monnaie, frappée en 582, le fut peut-être dans la première année du règne de Bektimor, puisqu'il reçut la couronne dans le mois rabi el aoual 581. Plus tard, sans doute, les choses changèrent de face, puisqu'à la mort de Selah-ed-dyn le roi d'Akkilath s'intitula souldhan, bien loin de songer encore à la qualification de misérable esclave.

On ne pourra pas contester cette fois le véritable sens du mot امر. Rien de plus explicite que cette formule امر بصره, et il ne peut s'agir que de la pièce elle-même dont la frappe a été ordonnée par Bektimor. Il serait certainement superflu de s'étendre sur l'identité de cette formule avec toutes celles dont le sens a été déjà le sujet d'une longue discussion. D'ores et avant, je le pense, ce point de doctrine ne peut plus présenter la moindre ambiguïté.

Il est digne de remarque que, sur cette pièce, l'orthographe purement grammaticale du nom du khalife n'ait pas été plus fidèlement observée. Quant à la légende quadrilinéaire du revers, elle est malheureusement incomplète, du fait de l'état même de la pièce pour une ligne, et de mon propre fait pour la dernière : la ligne supérieure commence par le mot امر, suivi de l'article; le second mot doit donc être évidemment un substantif au cas oblique.

indigné par l'absence de l'article devant le premier. Ce doit être très-probablement الملك qu'il faut lire. La deuxième ligne ne laisse aucun doute sur le nom du personnage revêtu de ce titre honorifique, ce ne peut être que Bodr-ed-dyn Aksankar. N'est-il pas réellement curieux le contraste existant entre le titre que le roi d'Akblath se donne à lui-même et celui qu'il s'empresse de conférer à son gendre?

Quant à la ligne la plus haute et la mieux conservée de toutes, j'ai vainement fait tous mes efforts pour en découvrir le sens. Peut-être le commencement doit-il se lire ببند ? Mais alors la fin serait un nom de ville, et j'avoue que je n'en vois aucune dont le nom puisse être représenté par les ligatures qui terminent cette portion de la légende. Je renonce donc prudemment à l'espoir de résoudre ce problème épigraphique.

Quoi qu'il en soit, monsieur, nous pouvons inscrire un nom de plus sur la liste des princes musulmans dont les monuments numismatiques sont parvenus jusqu'à nous.

Je me salue heureux d'avoir, en atteignant ce but, rencontré une nouvelle occasion de vous donner l'assurance de mon profond et inaltérable attachement.

Paris, le 15 Mars 1861.

M. de Saxe.

M. de Saxe.

M. de Saxe.

IX.

Monsieur,

De tous les monuments numismatiques appartenant à l'illustre dynastie des sulthans ghaznevides, on ne connaissait jusqu'ici qu'une rarissime pièce d'or décrite par M. de Fraehn dans le riche catalogue descriptif qu'il a fait paraître en 1826 sous le titre de *Receptio numorum muhamedanorum Academiae imp. scient. Petropolitanae*¹. A mon tour, je viens publier sous vos auspices une seconde pièce de cette série, entièrement inédite, et qui me semble pour le moins aussi importante que celle de l'académie

¹ Voici le passage de ce livre qui concerne la pièce en question (pag. 142):

CLASSIS VIII.

Nizam sultani Mahmadi Sabktiginida S. Ghaznvide.

N. aureus rariss. notabilissim. A. 1. Non est D. nisi. = Deus, un.
= Cui soc. non est. *القادر بالله El-Kadir billah:*

M. int. *بسم الله صوب هذا الدينار نيسابور في سنة اربعماية*
In nomine Dei cussus est hic denarius in Nisabur anno quadringentesimo. (A. 400. = Chr. 1009-10.)

M. ext. Dei est imperium, etc.

A. 2. Deo! = Muh. = Ap. D. = *الله وامين الملة*
= Jemin eddania S. dexte imperij. = Et amin et-Milla S. fidus commissarius religionis.

M. Muh. ap. Dei est, missus, etc.

de Saint-Petersbourg. Voici la description de cette monnaie.

Elle est d'argent, assez épaisse, et de petite taille. Au droit, on lit dans le champ :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
 لا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ
 مُحَمَّدٌ رَسُولُ اللَّهِ
 الْإِسْلَامُ

Le revers porte l'inscription suivante

الله
 محمد رسول
 الله منصور
 بن هود
 يوسف الدولة

Les légendes marginales. Cette pièce a été rapportée du royaume de Lahore.

Voyons actuellement ce qu'il est possible de déduire de la teneur des légendes.

Nous trouvons, sur cette monnaie les noms de trois princes. Celui qui occupe la place d'honneur, c'est El-Thair-illah; un second rang vient Mansour ben-Nouah; puis, en dernier lieu, paraît Saïdaoula-Mahmoud.

Cherchons d'abord quels sont ces trois personnages. El-Thair-illah est évidemment le Thairife de ce nom; fils et successeur d'El-Mothal-billah, vingt-

troisième khalife de la race des Abbasides, qui se démit du khalifat en faveur de son fils, l'an 363 de l'hégire. A cette époque, les princes de la dynastie des Bouïah, auteurs secrets des Alides, étaient depuis longtemps les souverains réels de Bagdad, et il ne restait plus aux khalifes Abbasides qu'un vain titre, que les Bouïdes leur conféraient ou leur enlevaient suivant leur bon plaisir. El-Thaï-lillah fut victime d'une révolution de palais, suscitée par un de ces princes. L'émir Baha-ed-daoula, pour se rendre maître des trésors du khalife El-Thaï-lillah, ne trouva rien de mieux que de déposer celui-ci. Quelques-uns de ses partisans préférèrent les mains à cette révolution, et El-ben-lhro, petit-fils du khalife El-Moctad, fut substitué au malheureux El-Thaï-lillah, qui resta dans la vie privée et vécut encore de longues années après cet événement. Le nouveau khalife prit le surnom d'El-kader-billah.

El-Thaï-lillah fut déposé en 381, et puisqu'il ne fut élevé au khalifat qu'en 363, c'est postérieurement à cette dernière année que la pièce qui nous occupe fut frappée.

Le nom Mansour ben Nouh appartient à deux princes de la dynastie des Samanides. Le premier, qui monta sur le trône en 359 de l'hégire, et régna jusqu'en 365; le second, qui reçut la couronne en 387 et la perdit en 389. La discussion des faits nous démontrera tout à l'heure qu'il ne peut s'agir que du second de ces princes, malgré l'anachronisme apparent qui résulte de la présence simul-

Alp-Teghin conserva pendant seize années ces provinces, dont Ghazna était la capitale; il y mourut en 365 de l'hégire, en laissant la toute-puissance à Sebuk-Teghin, son gendre.

Sebuk-Teghin, qui portait le nom musulman de Naser-ed-dyn, avait été d'abord l'esclave d'Alp-Teghin. Ses belles qualités lui gagnèrent si bien l'affection de son maître, que celui-ci l'affranchit, lui fit parcourir rapidement tous les grades militaires, lui donna la main de sa fille et finit par le déclarer l'héritier de tout ce qu'il possédait. Sebuk-Teghin, suivant l'exemple d'Alp-Teghin, prit et se fit confirmer le simple titre de gouverneur pour l'émir samanide Noueh-ben-Mansour, des provinces dont il était en réalité le maître.

Son premier soin fut d'asseoir solidement son autorité en gagnant l'affection de ses sujets. Il y réussit à merveille, et dès l'année 367, il put tenter vers les Indes une expédition militaire, dans laquelle il triompha de plusieurs radjahs qu'il contraignit à embrasser l'islamisme.

Dans l'année 383, l'émir Noueh-ben-Mansour, serré de près par les Turks qui menaçaient le Khoracan, fut obligé d'appeler à son secours, plutôt comme un allié que comme un officier de sa couronne, le gouverneur de Ghazna, Sebuk-Teghin. Celui-ci s'empressa de répondre à l'appel de l'émir samanide, fit marcher d'un côté son fils Mahmoud avec une partie de ses troupes, et s'avancant lui-même avec le reste de son armée vers le Khor-

çan, pendant que l'émir Noueh couvrait Bokhara. En peu de temps les Turks furent battus et repoussés de toute part. Noueh-ben-Mansour, reconnaissant toute l'étendue d'un pareil service, s'empresse de confier à Mahmoud, fils de Sebuk-Teghin, le gouvernement de Nisabour et le commandement de l'armée du Khoraçan, en lui accordant le titre de Seif-ed-daoula. Quant à Sebuk-Teghin lui-même, il reçut comme récompense le titre de Naser-ed-daoula.

Revenons à Mahmoud. Un chroniqueur (l'auteur du livre intitulé *Djemaat-el-hokaiat*) raconte qu'en 361, Sebuk-Teghin vit en songe un arbre qui s'élevait au-dessus du foyer placé au milieu de sa chambre. Cet arbre en croissant petit à petit, remplit la chambre entière, puis ses branches, franchissant toutes les ouvertures, finirent par couvrir la maison elle-même. Ce songe étrange préoccupait Sebuk-Teghin dans les premiers instants qui suivirent son réveil, lorsqu'on accourut lui annoncer qu'il venait de lui naître un fils; محمود الابن دا مسعود، السعدي، s'écria-t-il, c'est-à-dire : « louable comment, heureuse fin ! » Le fils de Sebuk-Teghin, ajoute le même auteur, dut à cette circonstance le nom de Mahmoud, et plus tard le fils de Mahmoud celui de Messaoud. Il me paraît beaucoup plus probable que la fortune immense du fils et du petit-fils de Sebuk-Teghin fit baser sur les noms de ces deux princes toute l'histoire du rêve que je viens de rapporter.

Quoi qu'il en soit, Mahmoud, véritable fondateur de la dynastie des Ghaznévides, naquit en 361. Nous avons vu que le fils de Sebuk-Teghin, après la défaite des Turks, en 383, reçut de l'émir samanide Noueh-ben-Mansour le titre de seif-ed-daoula. Il avait alors vingt-deux ans. C'est donc bien ce jeune prince dont nous retrouvons le nom sur la pièce en question.

Mais ici se présente une grave difficulté qu'il importe de résoudre. C'est en 383 que Mahmoud reçut le titre de seif-ed-daoula; c'est donc postérieurement à cette année que la monnaie dont il s'agit a été frappée. Donc il ne peut être question, dans les légendes, de Mansour-ben-Noueh, premier du nom, qui cessa de régner en 365, année dans laquelle Mahmoud n'avait encore que quatre ans. Force est alors d'appliquer cette légende au deuxième émire samanide de ce nom; qui régna de 387 à 389. Comme le nom de Sebuk-Teghin ne paraît pas sur cette monnaie, il est clair que ce prince n'existait plus lorsqu'elle fut émise, et l'on sait qu'il mourut, entre Balkh et Ghazna, en 387 de l'hégire. D'ailleurs, Mahmoud n'avait pas encore secoué définitivement l'autorité de l'émire samanide, puisqu'il reconnaît encore cette autorité en plaçant le nom de ce prince avant le sien sur sa monnaie. Or, c'est en 389 que Mahmoud se déclara souverain indépendant et reçut du khalife El-Cader-Billah l'investiture religieuse, avec les titres de Yémin-ed-daoula et d'Amīn-el-milla, que le successeur d'El-Thaïi-lillah

s'empressa de lui conférer ; c'est donc avant 389 que cette monnaie a été frappée. Mais, d'un autre côté, El-Thaï-lillah avait été déposé dans l'année 381 ; comment expliquer alors la présence de son nom sur une monnaie frappée, sans aucun doute, en 388 ? Voici ce qu'il faut nécessairement en conclure :

Seif-ed-daoula-Mahmoud ne voulut pas reconnaître d'abord le khalife El-Kader-billah, qu'il persistait à considérer comme un usurpateur, puisqu'il faisait graver sur ses monnaies le nom du khalife El-Thaï-lillah, déposé par le sultan Bouïde-Boha-ed-daoula. Ce fait me paraît indubitable.

On serait en droit, je l'avoue, de ne pas admettre cette explication, s'il n'était pas possible de citer d'autres exemples de protestation de ce genre, constatés par les monuments numismatiques de cette époque. Heureusement ces exemples ne manquent pas. M. de Fraehn, qui a eu le bonheur de classer une suite de monnaies des émirs samanides, tellement riche qu'elle présente, presque sans lacune, la série des années qui se sont écoulées entre l'établissement et la chute de cette dynastie, M. de Fraehn, dis-je, a décrit (*Recensio*, p. 94 et 95) des monnaies de l'emir Noueh-ben-Nasr, frappées dans les années 337 et 338, sur lesquelles se trouve inscrit le nom du khalife abbaside El-Mostacfy-billah, bien que celui-ci fût déposé depuis l'année 334. On sait, en effet, qu'en 334 le prince Bouïde Moazz-ed-daoula fit crever les yeux à El-Mostacfy-

billah, et le dépouilla du khalifat pour lui substituer El-Motthi-billah. L'émir samanide Noueh-ben-Nasr protesta donc contre cette usurpation, qui, en se renouvelant, en 381, au sujet d'El-Thaï-lillah, motiva une protestation semblable dont l'existence nous est révélée aujourd'hui par la monnaie de Seif-ed-daoula-Mahmoud. J'ai déjà dit plus haut que les princes bouïdes étaient partisans de la dynastie d'Aly, et ce fait suffit à lui seul pour expliquer la défaveur avec laquelle les princes partisans des Abbasides devaient accueillir toutes les perturbations que les Bouïdes apportaient violemment dans l'ordre de succession au khalifat.

En 389, Mahmoud réclama de l'émir samanide Mansour-ben-Noueh le gouvernement du Khorasân, que son père Sebuk-Teghin avait possédé. Mansour répondit par un refus, et confia ce gouvernement à son favori, le Turck Bektouroun, affranchi de Noueh, son père, et chef de l'armée. Mahmoud, irrité, marcha contre Bektouroun, le battit, et s'empara du Khorasân. Peu après, quelques émirs, à la tête desquels se trouvait Bektouroun lui-même, déposèrent Mansour-ben-Noueh, lui firent crever les yeux, le jetèrent dans un cachot, et mirent à sa place, sur le trône des Samanides, son jeune frère Abdou'l-Malek. Celui-ci fut presque aussitôt renversé, et en peu de temps Seif-ed-daoula-Mahmoud se rendit maître de toutes les provinces qui avaient composé l'empire des Samanides. Ce fut alors que le khalife El-Kader-billah lui

fit offrir l'investiture religieuse de l'empire qu'il venait de fonder, et lui conféra les titres pompeux de Yemin-ed-daoula et d'Amin-el-milla. Vraisemblablement Mahmoud accepta de bonne grâce, et cessa de protester, au nom d'El-Thaïi-lillah, contre un khalife qui sanctifiait, en quelque sorte, le berceau de sa puissance. Dès que la dynastie samanide fut tout à fait dépouillée, Mahmoud dut renoncer au titre de seif-ed-daoula, qu'il avait reçu d'un prince de cette dynastie, et il s'en tint toujours depuis à ceux qu'il venait d'accepter du khalife El-Kader-billah. C'est ce que constate l'existence de la belle pièce d'or décrite par M. de Fraehn, et dont j'ai fait mention plus haut.

En résumé, la monnaie qui fait le sujet de cette lettre a dû être frappée en 388, avant la guerre que Mahmoud déclara à l'émir Mansour-ben-Noueh, au sujet du gouvernement du Khorāçan. On sait qu'en 391 et 392 le soulthan ghaznévide Mahmoud porta ses armes victorieuses dans les Indes, et ce fut probablement en cette circonstance que notre monnaie fut perdue par quelque soldat de l'armée musulmane.

Je me félicite, monsieur, d'avoir pu appeler votre attention sur un monument numismatique aussi intéressant, et je vous prie d'agréer la nouvelle expression de tous mes sentiments les plus dévoués et les plus affectueux.

F. DE SAULCY.

Paris, 19 août 1841.

X.

Monsieur,

Sans doute on éprouve une vive jouissance lorsque enfin l'on parvient à expliquer un monument que l'on a longtemps étudié sans pouvoir en démêler l'origine; mais combien ce sentiment de plaisir est plus vif encore, lorsque l'explication de ce monument suggère immédiatement la solution d'un problème historique, et indique clairement le choix à faire entre les assertions divergentes de deux chroniqueurs également estimables. C'est d'une bonne fortune de ce genre que je viens aujourd'hui vous entretenir en publiant pour la première fois une monnaie d'El-Malek-el-Mansour Mohammed, souverain ayoubide de Harran et de Hamat, et chef de la dynastie à laquelle appartient l'illustre Abou'l-féda.

Avant tout, récapitulons les faits qui se rattachent à l'histoire d'El-Mansour-Mohammed, et qui nous sont fournis par la biographie de Selah-ed-dyn, écrite par Boha-ed-dyn, et par la chronique d'Abou'l-féda lui même ¹.

Nedjm-ed-dyn-Ayoub et Asad-ed-dyn-Chirkoueh

¹ Je me suis, faute de mieux, servi des textes publiés à Leyde, par Schultens, en 1755.

étaient tous les deux fils de Chady, personnage issu de la race des Raouadiâh, l'une des plus illustres lignées de la nation des Kurdes. Lorsque Chirkoueh, devenu grand vizir du dernier khalife fatimide El-Adhed-ledyn-illah, vint à mourir, son neveu Selah-ed-dyn-ebn-Ayoub lui succéda dans cette charge importante. En 567 le khalife succomba à une maladie, et Selah-ed-dyn s'empara sur-le-champ de l'Égypte au nom de son maître, l'atabek Nour-ed-dyn-Mahmoud, souverain de Halep. A la mort de celui-ci, Selah-ed-dyn n'hésita plus à dévoiler ses ambitieux projets, et s'assit sur le trône d'Égypte. Depuis ce moment, chacune des années de son règne fut signalée par des conquêtes et des victoires qui ruinèrent à jamais le royaume latin de Jérusalem.

Selah-ed-dyn avait un autre frère nommé Chahinchah. Celui-ci laissa un fils, el-Malek-el-Mozhaffer-Teki-ed-dyn-Omar, que Selah-ed-dyn traita toujours comme l'un de ses propres enfants.

El-Mozhaffer-Teki-ed-dyn-Omar fut d'abord nommé, par son oncle, gouverneur de l'Égypte. Il était dans ce pays lorsque le sultan Selah-ed-dyn tomba fortement malade après la prise de Miafarkyn, et se fit transporter à Harran, où l'on craignit longtemps pour ses jours. Une fois rétabli, il retourna à Halep, où il entra le 14 du mois moharrem 582. Teki-ed-dyn, croyant son oncle à toute extrémité, songea probablement à s'emparer de l'Égypte. Il donna du moins lieu de le soupçonner, en demandant à Selah-ed-dyn le rappel de son fils El-Malek-

el-Afdhal, dont il prétendait que la présence entravait la marche de son administration. Selah-ed-dyn n'eut garde de laisser tout d'abord percer sa méfiance; il rappela son fils auprès de lui, mais en désignant pour souverain futur de l'Égypte son autre fils, El-Malek-el-Aziz-Osman, qu'il mit sous la protection d'El-Malek-el-Aâdel-Aboubekr-ben-Ayoub. Aussitôt que ces dispositions eurent été prises, Teki-ed-dyn-Omar fut, à son tour, rappelé en Syrie, sans que Selah-ed-dyn voulût néanmoins lui laisser supposer qu'il était tombé en disgrâce. A son arrivée, il l'accueillit, comme toujours, avec les témoignages les plus expansifs de tendresse et de joie, et il s'empressa de lui donner en apanage Hamat, Menbedj, El-maâra, Kafarthab, Miafar'kyn et Djebel-Djour (23 de chaâban 582). Teki-ed-dyn alla s'établir à Hamat.

A cette époque, Harran appartenait à Mozhaffer-ed-dyn-Koukboury, frère du prince d'Arbèle Zeyned-dyn-Iousef, fils d'Aly-Koudjouk, fils de Bekteghin. Zeyned-dyn fut enlevé, le 28 de ramadhân 586, par l'épidémie qui s'était déclarée dans l'armée de Selah-ed-dyn¹. Son frère Mozhaffer-ed-dyn, qui l'avait suivi à Nazareth, ne le quitta pas, et s'efforça de lui rendre ses derniers instants moins cruels. Une fois la principauté d'Arbèle vacante, Selah-ed-dyn la transmit à Mozhaffer-ed-dyn, mais en lui retirant les provinces qu'il avait possédées jusque-là. Boha-ed-

¹ Abou'l-féda rapporte au 8 de choual 586 la mort de Zeyned-dyn-Iousef.

dyn, qui s'exprime ainsi à cette occasion (ch. xxxiv) :

وتوفى رحمه الله وعند أخوه مظفر الدين يشاهد وحزن
الناس عليه لمكان شبابه وغرته وانعم السلطان على أخيه
مظفر الدين ببلد أربل واستنزله من بلاد التي كانت في يده
وهي حران والرها وما بينهما من البلاد

Boha-ed-dyn oublie qu'au chapitre xxix du même livre, il raconte que, le 26 de sefer 581, Selah-ed-dyn, pour punir Mozhaffer-ed-dyn de ce qu'il ne s'était pas rendu sur-le-champ à son appel lorsqu'il marchait contre Moussel, le fit emprisonner, et le dépouilla de ses états; mais qu'il lui rendit la liberté le 1^{er} de raby-el-aoual suivant, en le remettant en possession des provinces qui lui avaient été concédées jusqu'alors, à l'exception d'Er-Roha ou Édesse.

Abou'l-féda (chap. xxxii) ajoute que les provinces retirées ainsi à Mozhaffer-ed-dyn-Koukboufy furent aussitôt accordées à Teki-ed-dyn-Omar, qui possédait déjà Miafarkyn et quelques villes de la Syrie proprement dite. Voici le texte de ce passage important :

وفيهما اقطع السلطان ما كان بيد مظفر الدين وهو حران
والرها وسهيساط والموزر الملك المظفر تقي الدين عمر زيادة على
ما في يده وهو ميافارقيين ومن الشام حماة والمعرة وسلمية ومنج
وقلعة نجم وجبله واللاذقية وبلاد طرس وبكراس (1)

Il est donc bien établi que Teki-ed-dyn-Omar, à partir du mois de choual 586, possédait, vers l'Eu-

¹ Aucune de ces deux dernières localités n'est citée dans la Géographie d'Abou'l-féda.

phrate, Harran, Er-Roha, Someisath et Miafarkyn, tandis qu'il conservait, dans le pays de Cham, la souveraineté de Hamat, d'El-Mâara, de Salmiah, de Menbedj, etc. etc.

Nous voyons, dans Abou'l-féda (ch. cxxxiv), que Teki-ed-dyn-Omar s'empessa d'aller prendre possession des nouvelles provinces qu'il tenait de la générosité de son oncle Selah-ed-dyn; qu'il parvint bientôt à faire quelques conquêtes, telles que celles d'Es-Saouida et de Haney, et vint même mettre le siège devant Akhlath, que défendait Bektimor; qu'il ne put s'emparer de cette ville, et qu'il alla s'en venger en enlevant au petit roi d'Akhlath la place de Melazdjerd. El-Malek-el-Mansour-Mohammed, fils de Teki-ed-dyn-Omar, avait accompagné son père dans cette expédition. Il le perdit à Melazdjerd même, et Teki-ed-dyn mourut d'une maladie aiguë le vendredi 17 de ramadhan 587¹.

El-Malek-el-Mansour tint d'abord cet événement secret, se hâta de quitter Melazdjerd, et vint à Hamat rendre les honneurs funèbres aux restes de son père. Abou'l-féda nous apprend que le jeune prince fonda une école célèbre auprès du mausolée qu'il fit élever à la mémoire de Teki-ed-dyn. *وبنى الى جانب* العربته مدرسة وذلك مشهور هناك. Il s'agissait, pour el-Malek-el-Mansour, de conserver les vastes états

وكان في حجة ولد الملك المنصور محمد فعرض الملك المظفر
مرض شديد وتزايد به حتى توفي به يوم الجمعة لحدى عشرة
ليلة بقيت من رمضان من هذا السنة

qu'avait possédés son père, et l'on comprend difficilement comment il fut assez imprudent pour promettre, par des démarches inconsidérées, la couronne qui lui était échue.

El-Malek-el-Mansour ne tarda pas à notifier au soulthan Selah-ed-dyn la mort de Teki-ed-dyn-Omar; mais il eut la maladresse; pour ne pas dire plus, de mettre des conditions à sa soumission à l'autorité souveraine du soulthan; en lui demandant de jurer qu'il ne le dépouillerait pas de l'héritage de son père, il lui laissa voir trop clairement qu'il le craignait comme un rival dangereux. Selah-ed-dyn n'était pas accoutumé à une pareille irrévérence de la part de ses neveux, dont l'immense fortune était son ouvrage. A la réception de l'étrange requête d'El-Malek-el-Mansour, l'irritation du soulthan fut extrême; il considéra la conduite de son petit-neveu comme un véritable acte de rébellion, et son premier mouvement fut de le punir. En conséquence, le 1^{er} de raby el-akhar 588 (Boha-ed-dyn, chap. CXLII), Selah-ed-dyn écrivit à son fils El-Malek-el-Afdhal pour lui ordonner de se rendre sur les bords de l'Euphrate, afin de se saisir des provinces qui se trouvaient entre les mains d'El-Malek-el-Mansour. En même temps il enjoignit à son autre fils El-Malek-ed-Dhaber, qui était à Halep, de se tenir prêt à aider son frère, si celui ci en avait besoin, pour accomplir la mission dont il était chargé.

Aussitôt qu'El-Malek-el-Mansour fut instruit de la colère de Selah-ed-dyn, il s'empressa de chercher

un appui dans son oncle El-Malek-el-Aâdel, et le supplia de prendre sa défense auprès du souldhan, et de faire tous ses efforts pour calmer son ressentiment. Il diminua singulièrement ses premières prétentions, et chargea El-Malek-el-Aâdel de demander pour lui, mais toujours sous la foi du serment, soit la souveraineté de Harran, d'Er-Roha et de Someisath, soit la souveraineté de Hamat, de Menbedj, de Selmiah et d'El-Maâra, avec la tutelle de ses frères. (Boha-ed-dyn, chap. cXLV.)

D'abord Selah-ed-dyn ne voulut rien entendre, et se montra furieux de ce qu'un pareil affront lui était fait par un membre de sa famille. « Il n'en est pas un seul, disait-il, qui ait jamais rien redouté de ma part, et qui m'ait fait l'injure de me demander un serment. » (Boha-ed-dyn, chap. cXLII.) El-Malek-el-Aâdel revint obstinément à la charge; il fit appuyer ses supplications par la plupart des émirs qui environnaient Selah-ed-dyn; et, à force d'instances, il finit par fléchir son frère, qui, cédant à l'impulsion de son bon cœur, consentit à pardonner, et à donner, sous la foi du serment, à El-Malek-el-Mansour, la souveraineté de Harran, d'Er-Roha et de Someisath, mais à la condition que, s'il passait jamais l'Euphrate, ces villes lui seraient toujours ouvertes. Il laissait, de plus, à son petit-neveu la tutelle de ses frères; mais il lui retirait les autres provinces qu'il avait possédées jusqu'alors. El-Malek-el-Aâdel accepta toutes ces conditions, et, se portant fort pour son neveu, s'engagea, par ser-

ment, à les observer. Voici le texte de Boha-ed-dyn :

فرجع خلقه النبوى وحلف له على حران والرها وسميساط على
انه اذا عبر الفرات اعطى المواضع افراجها وتكفيل اخوته ويتخلى
عن تلك المواضع التي في يده ويدخل تحت ضمان ذلك كله الملك
العادل

La querelle semblait terminée lorsqu'elle se ranima plus vive qu'auparavant. El-Malek-el-Aâdel demanda, au nom d'El-Malek-el-Mansour, que l'acte d'investiture accordé sous la foi du serment fut signé de la main de Selah-ed-dyn. Celui-ci vit une nouvelle injure dans cette nouvelle exigence, déchira avec fureur l'acte qu'il avait fait rédiger en faveur de son petit-neveu, et toute négociation fut rompue. Ceci se passait le 29 de raby-el-akhar 588.

L'auteur de la vie de Selah-ed-dyn, Boha-ed-dyn lui-même, affirme qu'il servit de médiateur entre le soulthan et son frère, et que le premier, cédant une fois encore aux instances d'El-Aâdel, finit par lui déclarer qu'il s'en rapporterait à l'avis d'une assemblée des émirs, assemblée que Boha-ed-dyn fut chargé de convoquer. Ce conseil se réunit en présence d'El-Malek-el-Aâdel, et Boha-ed-dyn, après avoir exhibé son mandat, se mit en devoir de recueillir les opinions. Le premier qui fut sommé de répondre fut l'émir Husam-eddyn-Abou'l-Hidja, qui s'exprima en ces termes : « Nous sommes les servi-
« teurs et les esclaves du soulthan. Quant à cet en-
« fant, peut-être la crainte le ferait-elle se jeter dans
« les rangs de nos ennemis. Or, nous ne pouvons

« tout mener de front, la guerre avec les musulmans
 « et la guerre avec les infidèles. Si donc notre maître
 « veut que nous combattions les musulmans, qu'il
 « nous mette d'abord en paix avec les infidèles, et
 « nous irons de ce côté combattre comme il le vou-
 « dra. Si, au contraire, il désire que nous poursui-
 « vions la guerre sainte, qu'il laisse en paix les
 « musulmans. » Tous répondirent de même, et Se-
 lah-ed-dyn, se rendant à l'avis unanime de ses émirs,
 fit recommencer à Boha-ed-dyn lui-même l'acte du
 serment pour le fils de Teki-ed-dyn, et le signa de
 sa main.

Aussitôt après s'ouvrit une nouvelle négociation dans laquelle Boha-ed-dyn servit encore de médiateur. El-Malek-el-Aâdel sollicitait la souveraineté des provinces qui venaient d'être retirées à El-Malek-el-Mansour, et Selah-ed-dyn lui fit demander ce qu'il lui rendrait en échange. Après de longs pourparlers, il fut convenu, 1° qu'El-Aâdel abandonnerait tout ce qu'il possédait en Syrie, à l'exception d'El-Kerek, d'Ech-Choubek, d'Es-Salth et d'El-Balka; 2° qu'il ne conserverait de ses possessions en Égypte que ce qu'il avait à Djizeh; 3° que chaque année, il livrerait au sultan 6,000¹ sacs de blé récolté dans le pays d'Es-Salth et d'El-Balka, qui serviraient à l'approvisionnement de Jérusalem. Toutes ces conditions furent dictées et signées par Selah-ed-dyn, et El-Malek-el-Aâdel partit, le 8 de djomady-el-aoual, pour se rendre auprès de son neveu El-Malek-el-Man-

¹ Abou'l-féda dit 1,000 sacs seulement.

sour, et lui porter la bonne nouvelle qui devait lui rendre le repos. Pendant ce voyage sur les bords de l'Euphrate, El-Aâdel prit possession des provinces que son frère venait de lui concéder (Boha-ed-dyn, chap. CLXVII). Le samedi 11 de chaâban 588, El-Mansour, qui, de son côté, avait fait reconnaître son autorité, rejoignit son oncle, qui écrivit le jour même à Selah-ed-dyn, afin de solliciter pour son neveu la permission de paraître devant lui. Le sultan autorisa ce voyage, et, peu de jours après, El-Malek-el-Mansour, en recevant, à son arrivée, les plus tendres caresses, et en voyant couler les pleurs de Selah-ed-dyn, put comprendre toute l'étendue de la faute qu'il avait commise en méconnaissant le noble cœur du sultan. Les troupes d'El-Mansour prirent rang dans l'armée de Selah-ed-dyn, et y restèrent jusqu'à la conclusion de la paix jurée, le 1^{er} de ramadhan 588, entre Selah-ed-dyn et Richard Cœur-de-Lion. Six mois après (27 de sepher 589), l'illustre fils d'Ayoub, le père de tant de puissants souverains, mourut à Damas, laissant dans son trésor quarante-sept petites pièces d'argent.

Abou-Meda (chap. xxxiv) raconte bien les mêmes faits; mais il prétend que Selah-ed-dyn, lorsqu'il se laissa fléchir par les supplications de son frère en faveur d'El-Malek-el-Mansour, accorda à celui-ci la souveraineté de Hamat et des autres villes syriennes que Boha-ed-dyn énumère lorsqu'il parle des deux demandes différentes que le jeune prince fit adresser

au soulthan par son oncle El-Aâdel. Voici le texte d'Abou'l-féda :

وقرر الملك المنصور حماة وسلمية ومناج وقلعة نجم وارتجع
السلطان البلاد الشرقية وما معها واقطعها اخا الهادل بعد
ان شروط السلطان ان العادل ينزل عن كل ما له من الاقطاع
بالشام خلا الكرك والشوبك والسلط والبلقا ونصق خاصه
بمصر

Voilà donc deux versions bien distinctes. Boha-ed-dyn, le témoin oculaire de tous ces événements, et, mieux encore, l'un de ceux qui y prirent le plus de part, puisqu'il fut le rédacteur de l'acte d'investiture, Boha-ed-dyn nous assure qu'El-Malek el-Mansour reçut en apanage la ville de Harran, tandis qu'Abou'l-féda nous fait entendre le contraire. Or Abou'l-féda, n'ayant écrit que bien des années après l'accomplissement de ces faits historiques, a pu plus aisément se tromper en les racontant que leur contemporain Boha-ed-dyn. Il serait donc sage de s'en tenir aux assertions de Boha-ed-dyn, quand bien même aucun monument ne viendrait à l'appui de ces assertions. Mais voici qu'une rare monnaie, entièrement inédite, vient trancher définitivement la question.

Au droit, paraît une figure accroupie, tenant des deux mains un vaste croissant. Ce qui reste de l'inscription marginale en est le commencement et se lit sans difficulté : الملك المنصور (sic) محمد.....

Au revers, un carré contient l'inscription trilingue suivante :

الملك الناصر
 صلاح الدين
 يوسف بن أيوب

Au-dessus, on lit : *صوب بحران* ; à gauche *سنة تسع*, pour *سنة تسع* ; à droite, *خمسماية*... Le roi n'a jamais existé sur la pièce.

Voici donc une monnaie frappée, dans l'année 589, par El-Malek-el-Mansour-Mohammed, dans la ville de Harran, et avec le nom d'En-naser-Selah-ed-dyn-Iousef-ben-Ayoub. Ce prince étant mort le 27 de sepher 589 (deuxième mois de l'année arabe), il s'ensuit que cette pièce n'a pu être frappée que dans les deux premiers mois de l'année 589, après qu'El-Mansour eut quitté l'armée de Selah-ed-dyn pour rentrer dans ses états. Il s'ensuit, de plus, que Boha-ed-dyn a dit vrai quand il a avancé que la souveraineté de Harran, d'Er-Roha et de Someisath, avait été accordée au fils de Teki-ed-dyn en outre de la souveraineté de Hamat.

Cette petite discussion historique peut servir à montrer quel intérêt se rattache à l'étude de la numismatique orientale. J'espère donc que vous voudrez bien l'accueillir avec votre bienveillance accoutumée, et agréer en même temps la nouvelle assurance de mon profond et inaltérable attachement.

F. DE SAULCY.

Paris, 2 octobre 1841.

LETTRE

Sur quelques antiquités de la Perse, par M. Eugène Borsé.

A M. F. LAJARD,

Président de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

Perse. — Djoulfa, ce 1^{er} juin 1841.

Monsieur,

Je regrette de ne pouvoir encore vous fournir des renseignements nouveaux sur l'état des Guèbres et des Sabéens qui habitent certaines provinces de la Perse. Retenu ici par l'école que j'ai fondée, je n'ai pu m'absenter, faute d'auxiliaire, ni aller à Yežd ou à Chouster, suivant mon désir, visiter les derniers sectateurs de deux cultes si importants dans l'histoire des symboles de l'Orient. J'ai tenté déjà plusieurs fois de lier des relations avec eux; mais ces hommes, timides parce qu'ils sont vexés par les musulmans, et défiants à l'égard des étrangers, n'ont pas cru devoir entreprendre un aussi long voyage sur une simple invitation. Probablement je serai obligé d'aller moi-même les chercher. Outre le motif scientifique, j'ai l'espoir de répandre parmi eux les principes de la foi chrétienne, et de contribuer à leur salut en les éclairant.

Toutefois, je puis aujourd'hui vous transmettre des détails curieux que je dois à deux voyageurs qui ont exploré récemment le pays des Baktiaris. Le premier est M. le baron Bode, premier secrétaire de l'ambassade de Russie en Perse. Au commencement de février, il partait de Schiraz et allait à Schah-pour, dont les ruines et les bas-reliefs avaient été dessinés avec soin, deux mois auparavant, par MM. Coste et Flandin.

« Dans cette contrée, » dit-il dans une lettre qu'il m'écrivait dernièrement, « comme parmi les Koghélou, dont Bahbéhan est le chef-lieu, j'ai passé par les ruines de plusieurs villes dont les constructions, faites avec des pierres rondes et du ciment, attestent l'origine sassanide, j'ai distingué surtout les lieux appelés *Nobendjan* et *Aredjan*.

« A six ou sept parasanges au N. O. de Bahbéhan, dans les montagnes des Bahméi, tribu koghélou, et au lieu dit *Tenghi-Saoulek*, se trouvent, au milieu d'une forêt de chênes et de cyprès, deux grandes pierres détachées. Sur l'une, qui est de couleur noire, rayée de jaune, on voit deux bas-reliefs avec trois inscriptions¹, dont je vous transmets la copie. Le bas-relief consiste en un autel au pied duquel se tient un moine assez bien conservé. Mais les figures qui sont derrière, ainsi qu'un cavalier terrassant un lion ou un ours, sont presque effacées. Sur l'autre partie de la pierre, est un personnage appuyé sur son

¹ La planche ci-jointe reproduit fidèlement ces trois inscriptions sous les n^{os} 1, 2 et 3.

№1.- Inscription gravée au bas de l'autel, sur la pierre noire

1) 60 4 5 6 7 8
 9 10 11 12 13 14
 15 16 17 18 19 20
 21
 22 23 24

№2.- Inscription gravée auprès de la figure représentant un lion.

1 2 : 3 4 5
 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
 17 18 19 20 21 22 23
 24 25 26 27 28 29 30
 31 32 33 34

№3.- Inscription gravée à gauche du groupe où l'on voit une figure couchée sur un sofa

1 2 3
 4 5 6
 7 8
 9 10 11
 12 13



« bras et étendu sur une espèce de bloc. A ses pieds
 « sont deux figures tenant chacune un javalot en main.
 « L'une d'elles a une couronne sur la tête et ressemble
 « à une femme. Derrière la tête de la figure princi-
 « pale, est un autre personnage debout; et, au pied
 « de ce groupe, il y a encore trois figures, mais peu
 « apparentes.

« Vis-à-vis de ce bloc isolé, en est un second,
 « également noir et jaune, sur l'une des faces duquel
 « on voit un bas-relief qui représente un personnage à
 « cheval, courant au galop et armé d'une lance. Der-
 « rière lui sont deux pygmées qui semblent vouloir
 « l'attaquer : l'un lui décoche une flèche; l'autre fait
 « effort pour lui lancer une pierre qu'il élève, avec
 « ses deux bras, au-dessus de sa tête; un troisième
 « noir est déjà renversé, les cheveux épars et en dé-
 « sordre. Ces sculptures, assez grossières, semble-
 « raient indiquer une origine sassanide par la forme
 « de leur coiffure, si les pygmées, avec leurs attri-
 « buts, leurs marteaux et leurs flèches, ne rappelaient
 « les antiquités babyloniennes.

« *Mandjanik*, dans le Baghi-Malek, offre d'im-
 « menses ruines; mais je n'y ai pas trouvé une seule
 « inscription. On y voit des chambres assez bien con-
 « servées; elles sont basses en général et voûtées. Il faut
 « croire que les maisons n'avaient qu'un seul étage.
 « C'est partout la pierre ronde, semblable au caillou
 « et jointe par un excellent ciment de couleur blan-
 « che, qui distingue les édifices sassanides. Je n'ai pas
 « remarqué des traces de constructions plus anciennes.

« A Mal-Emir, j'ai visité une grotte appelée vul-
 « gairement *Eidj*, *Salmoun*, à l'entrée de laquelle
 « le roc présente deux jolis bas-reliefs. Dans celui qui
 « avoisine la caverne, on voit un homme, une femme
 « et un enfant; dans l'autre, on compte cinq figures,
 « dont deux sont des enfants. Tous ont la tête tournée
 « vers la grotte et semblent dans la posture de la
 « prière. Les plus proches ont les bras croisés sur la
 « poitrine; les plus éloignés élèvent les bras vers le
 « ciel. Ces bas-reliefs remontent à une haute antiquité;
 « preuve en est que, dans l'intérieur de la grotte,
 « deux autres figures colossales sont presque entière-
 « ment effacées par l'effet de l'humidité. Là, j'ai vu
 « une longue inscription de trente-trois lignes, écrite
 « en caractères canéiformes du troisième système;
 « mais ces caractères, que leur complication rend
 « déjà si difficiles à transcrire, sont devenus indé-
 « chiffrables à cause de l'eau qui, depuis des siècles,
 « coule sur la surface de la pierre. Après avoir essayé
 « de les copier, j'ai dû abandonner une entreprise qui
 « était au-dessus de mes forces. Autour de la grotte,
 « il y a des restes d'édifices sassanides entassés les uns
 « sur les autres. Mais je dois signaler surtout la plaine
 « superbe de Mal-Emir, où l'on retrouve les traces
 « d'une ville immense et bien autrement ancienne
 « que les autres ruines. Cette ville était sans doute
 « contemporaine des bas-reliefs et de l'inscription de
 « la grotte. Ne doit-on pas placer là *Eidy*, ville antique,
 « et qui avait dans son enceinte un monticule ou Té-
 « pé, dans le genre de la colline de Chus? Entre Mal-

« Émir et le Kalé-Tul, résidence actuelle du chef bak-
 « tiari, Mobammed-Taqui-khan, sont les ruines d'une
 « autre ville habitée autrefois par les atabeks du Louri-
 « Buzurg : c'est là que devait se trouver le beau pont,
 « mentionné par Ibn-Batuta. Au premier abord, je
 « ne concevais pas l'utilité d'un pont jeté sur un ruis-
 « seau ; mais ce ruisseau, après avoir été grossi par la
 « fonte des neiges, devient, durant plusieurs mois, une
 « large et rapide rivière, ainsi que le fait remarquer
 « l'écrivain arabe, et là est le passage des caravanes
 « qui se rendent de la Susiane dans la Médie. Sur la
 « rive gauche de la rivière, je reconnus les vestiges
 « du pont ; mais rien ne put me donner une idée de
 « son ancienne magnificence.

« Au N. E. de la plaine de Mal-Émir commence
 « la chaussée dite *Djadéi-atabek* ; laquelle doit avoir
 « une origine beaucoup plus ancienne. Plusieurs por-
 « tions de cet ouvrage gigantesque sont encore bien
 « conservées ; en beaucoup d'endroits, les torrents
 « des montagnes ont déplacé les énormes blocs de
 « granit et de pierre dont la route était pavée, ce qui
 « en rend le passage fort difficile. C'est par là qu'on
 « va du pays des Baktiaris à Ispahan.

« Manquant du temps nécessaire, comme vous le
 « savez, pour visiter plusieurs autres lieux que l'on
 « m'a dit renfermer des ruines considérables, j'en ci-
 « terai les noms comme un renseignement qui pourra
 « être utile à d'autres voyageurs plus heureux que moi.
 « Cesont : *Obid, Kalassir, Pouton et Fosenz*, situés dans
 « les montagnes des Bahméi et de Moungacht, et où

« doivent se trouver des inscriptions et des bas-reliefs.
 « Je dois, toutefois, prévenir qu'il ne faut pas trop se
 « fier aux récits des indigènes; car M. Rawlinson lui-
 « même, en général si correct dans sa relation, tombe
 « un peu dans l'exagération quand il reproduit les
 « indications des habitants.

« Dans le voisinage de Halaghoun, résidence des
 « atabeks, entre Mal-Émir et Goughird, on m'a parlé
 « des ruines de trois lieux appelés *Schâh-Rouben*, *Nou-*
 « *terghi* et *Abla*. Ils sont à main droite de la route.

« J'arrive maintenant à ce qui vous intéresse le
 « plus; je veux parler des Sabéens de Chouster et de
 « Dizful, auxquels votre âme chrétienne porte un si
 « vif intérêt. Étant resté fort peu de temps dans ces
 « deux villes, je n'ai pu les questionner que superfi-
 « ciellement. J'ai pourtant appris avec consolation
 « qu'ils reconnaissent la divinité de N. S. J. C. ainsi
 « que la Sainte-Trinité. En outre, ils font le signe de
 « la croix en commençant par l'épaule droite et en
 « portant la main sur l'épaule gauche, et ensuite sur
 « le front et sur la poitrine. Saint Jean est leur pro-
 « phète par excellence, *Peïgamber*, et ils lui rendent
 « un culte tout particulier. *Heü Félihou* (th anglais),
 « qui, dans leur Trinité, est le Dieu créateur, porte
 « aussi le nom de *Hivel-Zivo*.

« J'ai essayé, mais en vain, d'engager quelqu'un
 « de leur secte à venir avec moi pour l'envoyer ensuite
 « auprès de vous, selon votre désir, en lui donnant
 « les promesses que vous m'avez autorisé de faire. Ils
 « m'ont répondu que, parmi les jeunes gens, il n'y en

« a pas d'assez exercé dans la lecture de leurs livres
 « saints pour les expliquer aux autres; qu'ils ne sa-
 « vent même pas lire, et que les hommes mariés ne
 « peuvent quitter leur maison et leur famille..... Ils
 « m'ont encore parlé de leur histoire de saint Jean-
 « Baptiste, et de leur rituel, qu'ils disent renfermer
 « douze mille questions et réponses sur toutes les com-
 « naissances humaines, et principalement sur l'astro-
 « nomie.

« Ils ont des cheiks à Bassra, Chouster, Dizful,
 « Havizé et Soukutchouk, près de Bassra. Le plus
 « ancien réside à Havizé.

« J'ai passé à douze parasanges de Roudbar, dont
 « les ruines portent le nom de *Rouari-Laur*. Les pluies,
 « qui tombaient à verse, ne m'auraient point arrêté
 « si le temps ne m'avait manqué. De Khorremabad,
 « où j'ai copié les quatre inscriptions coufiques de sa
 « pierre carrée, j'ai gagné Bouroudjerd par les som-
 « mités de la chaîne de l'Elvend. J'ai failli être en-
 « terré sous ses neiges; mais la même Providence
 « qui protégea autrefois les hordes d'Annibal dans
 « les Alpes, et plus tard vos braves armées au pas-
 « sage du mont Saint-Gothard, m'a protégé, et les
 « plaines de Sillahor ont été pour moi une seconde
 « Lombardie. De Bouroudgerd, j'ai pris le chemin
 « de Sultanabad (Schehri-Nov) et de Coum, par le
 « Kezos, le Farahoun et les Héledj de Coum, et
 « ainsi je suis arrivé à Téhéran, où j'ai déposé mon
 « bâton de pèlerin pour le reprendre bientôt.....»

M. le baron Bode rencontra à Mal-Emir, par un

heureux hasard, un jeune Anglais nommé Layard, qui a été mon hôte à Djoulfa au mois d'août de l'année 1840, et que son amour pour les antiquités a poussé à s'aventurer seul et en derviche au milieu des tribus baktiaris. Il a profité de la rencontre pour m'écrire une lettre dont je vais vous traduire quelques passages, qui vous prouveront, monsieur, que jusqu'à présent il n'a pas lieu de se repentir d'avoir été courageux et persévérant :

« Après avoir passé les fêtes de Noël dans
 « l'île de Karak, je suis revenu dans les montagnes
 « des Baktiaris, j'y ai visité beaucoup de points que
 « M. Bode n'a pas eu le temps de voir. J'ai trouvé
 « deux inscriptions en caractères cunéiformes, dont
 « l'une a été examinée par M. Bode à Chikafé-Suléi-
 « man. L'eau a détruit la moitié des caractères, qu'il
 « est impossible de déchiffrer avec les clefs de l'alpha-
 « bet connu jusqu'à présent. Je crois ces inscriptions
 « de l'époque kéïanienne; on m'a parlé de plusieurs
 « autres très-longues, que j'espère bientôt copier. J'ai
 « passé ici un hiver délicieux, sans neige, ni pluie,
 « ni froid. A Bouchite, j'ai appris que MM. Coste et
 « Flandin avaient fait une ample moisson à Persépolis.
 « J'ai visité Susan, que le major Rawlinson croit être
 « la Chusan des saintes Écritures, ainsi que la tombe
 « de Daniel; mais les ruines sont sans importance, et il
 « y a une seule inscription en caractères cunéiformes
 « que je n'ai pu relever, car c'est avec peine que je
 « me suis sauvé, volé et dépouillé, des mains des
 « Dinarouïnis, qui habitent ce lieu sauvage et désert.

« Hors la ressemblance du nom et la tombe du prophète, rien n'indique l'emplacement d'une grande cité.

« J'espère vous donner de plus amples détails sur mon voyage de Schiraz, où je serai vers le mois de mai..... »

Jusqu'à présent, je n'ai pas reçu de nouvelles plus récentes de M. Layard; mais j'espère que la tournée militaire du gouverneur dans ces contrées aura permis à ce voyageur de pousser plus avant, sans danger, ses explorations.

Je recevrai avec une vive reconnaissance l'exemplaire que l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres a bien voulu m'accorder, de la médaille frappée en l'honneur de feu M. de Sacy. Tout ce qui me rappelle ce maître vénérable me touche profondément.

J'espère, monsieur, avoir à vous transmettre de nouveaux détails une autre fois, et je vous prie de croire, en attendant, que je m'estime heureux de pouvoir vous être utile à quelque chose, et vous donner ainsi des preuves de mon profond respect et de mon attachement.

Eugène BORÉ.



 CRITIQUE LITTÉRAIRE.

MONUMENTS ARABES ET MAURESQUES de Cordoue, Séville et Grenade, par M. GIRAULT DE PRANGÉY. Un vol. grand in-fol. Paris, 1836-1839; prix : 115 fr. — *Essai sur l'architecture des Arabes et des Maures en Espagne, en Sicile et en Barbarie*, par le même. Un volume grand in-8° avec 28 planches. Paris, 1841; prix : 28 fr.

On connaît la grande place que les monuments architectoniques de la civilisation arabe ont, de tout temps, occupée dans l'opinion des savants et des artistes. Cette place a acquis, dans ces dernières années, une nouvelle extension, depuis que les amateurs, voulant considérer l'art dans son ensemble, ont éprouvé le besoin de comparer les diverses classes de monuments entre elles.

En ce qui concerne les monuments arabes, notamment les monuments des Arabes et des Maures d'Espagne, un grand nombre de publications ont eu lieu depuis le commencement de ce siècle, et il s'en prépare dans ce moment de nouvelles. Le premier recueil de ce genre fut mis au jour en 1804, sous les auspices de l'académie royale de Madrid, sous le titre de *Antigüedades arabes de España*, par don Pablo Lozano, deux volumes in-folio. Vint ensuite le grand ouvrage de M. Alexandre de

Laborde, intitulé : *Voyage pittoresque et historique en Espagne*, quatre volumes in-folio. Ces deux recueils renfermaient, avec les édifices de construction musulmane, des monuments élevés par les Romains, et plus tard par les princes chrétiens. En 1816, M. Murphy publia à Londres son magnifique recueil, consacré uniquement aux restes de la civilisation arabe et maure, et intitulé *Arabian Antiquities of Spain*, un volume grand in-fol.

M. Girault de Prangey, après s'être longtemps exercé aux arts du dessin, particulièrement au dessin appliqué à l'architecture, et après avoir étudié les divers genres d'édifices élevés successivement par les Romains et par les nations modernes, en France et en Italie; se décida à faire un examen spécial de l'art arabe; et, pour acquérir des idées plus précises et plus justes, il résolut d'aller voir les monuments eux-mêmes. Les excursions artistiques de M. Girault de Prangey commencèrent en 1832, et durèrent trois ans. Il visita d'abord les villes de Tunis, de Bone et d'Alger; il fit ensuite quelque séjour à Grenade, à Séville et à Cordoue; enfin il se rendit en Sicile.

L'atlas annoncé en tête de l'article est destiné aux monuments qui ornent encore les trois principaux sièges de la civilisation musulmane, en Espagne. Il offre les vues générales et particulières, les coupes et plans des divers édifices élevés par les Arabes et les Maures dans la Péninsule, depuis le viii^e siècle de notre ère jusqu'au xv^e, depuis l'instant

où la puissance arabe prit une assiette régulière jusqu'à celui où le génie chrétien, recouvrant son ascendant, fit dominer dans toute la contrée les idées de l'Europe moderne. Les planches ont été lithographiées à Paris, d'après les dessins entièrement achevés sur les lieux par M. Girault de Prangey. Pour donner une appréciation convenable de ce recueil, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le jugement de l'Académie des beaux-arts, qui forme une des classes de l'Institut. Le voici : « Les planches exécutées avec le plus grand « soin offrent toutes un puissant intérêt, soit par la « manière dont les sites y sont représentés, soit par « l'exactitude des détails, dont le caractère bien ex- « primé, donne les moyens d'établir un jugement « fondé sur la physionomie assignée par l'auteur aux « diverses époques de l'art arabe en Espagne. »

Cet ouvrage semblait de nature à présenter l'histoire complète de l'architecture des Arabes et des Maures d'Espagne. Mais, à l'exemple des recueils de Lozano, de M. de Laborde et de Murphy; il avait, outre son prix élevé, l'inconvénient d'être privé des éclaircissements convenables. De plus, par son format, il n'était pas accessible à toutes les classes d'artistes. L'auteur a voulu obvier à ces divers inconvénients en rédigeant un volume d'un format et d'un prix plus commodes; pour donner encore plus d'utilité à la nouvelle publication, il a ouvert son riche portefeuille, et a mis à la disposition du public un grand nombre de dessins nou-

veaux. Enfin, il a recueilli les résultats des recherches auxquelles il s'était livré pendant plusieurs années, et il a composé une espèce de traité historique de l'architecture des Arabes et des Maures; il ne s'est pas borné aux monuments musulmans de la Péninsule, il a étendu ses observations à la Sicile et aux régences barbaresques. A la vérité, ce traité, dans son état actuel, est loin de comprendre tous les pays où l'art musulman a marqué son empreinte; mais on peut dire qu'il renferme le tableau de ce qu'a produit de plus caractéristique l'architecture arabe et maure en Occident, depuis l'imposante mosquée de Cordoue jusqu'aux édifices frêles et enjolivés de l'Alger de nos jours.

Dans cet article, nous nous occuperons de préférence de l'essai sur l'architecture des Arabes et des Maures. Cet essai est une espèce d'introduction et de complément par rapport à l'atlas; c'est d'ailleurs la seule portion qui rentre dans le cadre du Journal asiatique.

Ce volume se compose de quatre parties. La première partie est un précis des événements qui ont signalé l'occupation de l'Espagne par les musulmans, depuis leur première entrée dans la Péninsule, au commencement du viii^e siècle de notre ère, jusqu'à la prise de Grenade par Ferdinand le Catholique, vers la fin du xv^e siècle. Ce tableau, disposé dans un ordre chronologique, sert à donner une date aux considérations d'art auxquelles l'auteur se livre dans le cours du volume. On

trouve, dans la deuxième partie, un aperçu général des édifices de tout genre élevés par les Arabes et les Maures. La quatrième partie renferme vingt-huit planches, avec une explication particulière; ces planches sont destinées à appuyer les idées que l'auteur avait émises précédemment sur la variation et la succession des formes et des ornements architectoniques. On n'y remarque pas seulement des échantillons de l'art arabe et maure dans la Péninsule; comme nous l'avons dit, il s'y trouve aussi quelques dessins d'édifices musulmans de Sicile et d'Afrique. Quelques-unes de ces planches offrent des inscriptions arabes qui, plus d'une fois, jettent du jour sur l'histoire du monument lui-même. Quant à la troisième partie, c'est une espèce d'appendice à l'ouvrage; cet appendice, qui renferme les pièces de vers arabes, sculptées ou peintes sur certaines portions de l'Alhambra, a pour auteur un jeune orientaliste, M. Dernburg, qui déjà a donné des preuves de son zèle et de son savoir, et à qui M. Girault de Prangey a bien voulu fournir cette nouvelle occasion de se rendre utile.

Parlons d'abord de la deuxième partie, qui offre le résultat des observations et des lectures de l'auteur, et qui ne peut manquer d'appeler l'attention des hommes de l'art. M. Girault de Prangey signale trois époques bien marquées dans l'histoire de l'architecture chez les peuples musulmans de l'Occident. Vers le milieu du VIII^e siècle de notre ère, sous Abdérame I^{er}, lorsque l'Espagne commence à

jouir des bienfaits d'une autorité bien assise, et que l'esprit arabe était encore dans toute sa force, on voit accourir à Cordoue des hommes de Syrie, d'Égypte et de Mésopotamie, qui étaient restés fidèles à la cause des Ommyades; ces hommes s'établissent dans la Péninsule; et, à l'exemple d'Abdérame, leur plus grande joie est de multiplier la reproduction des objets qui avaient frappé leurs regards dans leur première patrie. Des rapports nombreux qui se forment entre l'Orient et l'Occident dérive le genre d'architecture dont il reste encore de précieux vestiges. Suivant plusieurs écrivains arabes, c'est Abdérame lui-même qui traça le plan de la mosquée de Cordoue; il voulut que cette mosquée fût semblable à celle que sa famille avait élevée à Damas, et qu'elle l'emportât en magnificence et en grandeur sur la mosquée que les ennemis de sa famille, les Abbasides, faisaient en ce moment construire à Bagdad, leur nouvelle capitale.

La mosquée de Cordoue existant encore, et les additions et changements qui y ont été faits successivement n'empêchant pas d'en distinguer le caractère primitif, il est facile de reconnaître le style qui marqua la première époque de l'art musulman dans la Péninsule. Ce qui a d'abord frappé M. Girault de Prangey dans la mosquée de Cordoue, c'est une partie de la disposition des basiliques chrétiennes à cette époque. L'église de Saint-Ambroise, à Milan, et la cathédrale de Salerne,

précédées l'une et l'autre d'une vaste cour entourée de galeries, semblent n'avoir pas été étrangères au plan adopté par Abdérame. Il y a plus ; les églises décrites par Eusèbe de Césarée, dans sa vie de Constantin, édifices qui réunissaient des cours, des portiques, des fontaines et des logements pour les prêtres, ont conduit naturellement aux mosquées de Jérusalem, de Damas et de Fosthath, et devaient être imitées d'autant plus facilement qu'elles se prêtaient davantage aux besoins du nouveau culte.

L'imitation des édifices chrétiens et romains ne portait pas seulement sur l'ensemble. Le nombre et la richesse des édifices laissés par les Romains, d'une part, et, de l'autre, la difficulté qu'un peuple à peine sorti de la vie nomade aurait eue à rassembler des matériaux entièrement nouveaux, forcèrent Abdérame à recueillir et à mettre en œuvre les débris des monuments de l'antiquité, monuments dont la plupart ne pouvaient être d'aucun usage aux conquérants. On remarque encore dans la mosquée de Cordoue des colonnes et des chapiteaux d'une construction évidemment romaine. La discordance la plus choquante se fait sentir entre des chapiteaux placés les uns à côté des autres. Les architectes ne prirent pas même la peine d'ajuster les colonnes ensemble, ce qui amena quelquefois les inégalités les plus étranges. Les nombreux emprunts faits par les architectes d'Abdérame aux monuments la plupart profanes de l'antiquité ont fait dire à M. Girault

de Prangey que la mosquée de Cordoue ressemble à un musée dans lequel on aurait recueilli les antiquités de l'Espagne et de l'Afrique romaine.

Une considération qui montre également à quel point les artistes arabes des premiers temps mirent à contribution les arts grec et romain, c'est que, non contents d'imiter les procédés, ils adoptèrent les dénominations elles-mêmes. On sait que les Romains recherchaient avec passion les pavés composés de petits fragments de marbre de différentes couleurs et d'une forme cubique, pavés avec lesquels on pouvait représenter les sujets les plus compliqués de l'histoire et de la fable. Les mosaïques découvertes depuis un siècle et conservées dans certains musées offrent quelquefois les compositions les plus imposantes. Postérieurement au règne du grand Constantin, l'on imagina une nouvelle espèce de mosaïque, qui consistait en petits fragments de marbre, de porphyre et d'autres matières susceptibles d'opposer de la résistance et disposés en dessins réguliers. Ces mosaïques, à la différence des anciennes, servaient quelquefois de revêtement aux murs et aux plafonds. Le portique de Saint-Laurent, près de Rome, offre un bel exemple de ce genre de décoration. Il existe également à Ravenne et dans d'autres villes d'Italie et de France des mosaïques formées de petits cubes en pâtes et en verres colorés et dorés. Ces mosaïques sont désignées sous le nom de *opus græcum* ou *græcicum*, parce qu'en effet ce furent les artistes byzantins qui en propagèrent

l'usage. M. Girault de Prangey a retrouvé ces différents genres de mosaïque dans la mosquée de Cordoue. Exécution, procédés, matières employées, tout se ressemble, à cela près que dans les églises les mosaïques représentaient souvent des saints et des animaux, tandis que les musulmans, auxquels leur religion interdit toute représentation d'être animé, se sont bornés à des inscriptions, à des entrelacs, à des fleurs et à des figures géométriques.

Les mosaïques étaient appelées par les Grecs du nom général de *ψιφωστis*, d'un mot qui signifie *construction en petits cailloux*. Les Arabes, en adoptant ce genre de décoration, firent usage du mot *سفسا* ou *سفسية* (*séfysa*), qui est la reproduction évidente du grec; leurs écrivains s'accordent à dire que cette branche de l'ornementation était d'origine chrétienne. Ainsi, d'après la chronique arabe du patriarche Eutychius, lorsque les musulmans envahirent pour la première fois la Palestine, ils trouvèrent l'église de Bethléem, église qui avait été bâtie par les soins de sainte Hélène, ornée de *سفسية*¹. Suivant Ibn-Sayd, une des conditions de la paix conclue au commencement du viii^e siècle, entre le khalife Valid et l'empereur de Constantinople, fut que le dernier fournirait une certaine quantité de *سفسية* pour la décoration de la mosquée de Damas, que le khalife faisait construire en ce moment².

¹ *Eutychii patriarchæ Alexandrini annales*, tom. II, pag. 90.

² Voyez l'ouvrage de M. de Gayangos intitulé : *The history of the Mohammedan dynasties in Spain*, tom. I, pag. 496.

Enfin Édrisi, dans sa description de la mosquée de Cordoue, affirme que l'enduit qui couvre encore les murs de la kibla fut envoyé de Constantinople vers le milieu du x^e siècle, à Abderame III, par l'empereur Romain II¹.

Il existe un autre mot arabe qui joue un grand rôle dans la description des mosquées, et qui paraît avoir été emprunté aux Romains, lesquels l'avaient emprunté aux Grecs. C'est le mot بلاط (*belath*), qui signifie *nef*, et qui semble la reproduction des mots *platea* et *πλατεία*. Le mot بلاط, qui, à l'exemple de *platea* et *πλατεία*, signifie ordinairement *pavé*, *rue* et *route*, sert à indiquer les différentes parties d'une mosquée, considérée dans sa longueur et dans sa largeur. On trouve dans l'histoire de Grégoire de Tours, liv. II, chap. xxxi, un passage qui montre que, chez les chrétiens latins du moyen âge, le mot *platea* a eu aussi le sens de *nef*. Ce passage fait partie du récit de la cérémonie du baptême du roi Clovis par saint Rémy, dans la ville de Reims; le voici : « Velis depictis adumbrantur plateæ ecclesiæ, curtinis albensibus adornantur, baptisterium componitur, etc. »²

¹ Voyez la traduction de la Géographie d'Édrisi par M. Jaubert, tom. II, pag. 60. Voyez aussi la relation d'Abdallatif, traduite par M. Silvestre de Sacy, pag. 496 et suiv. — On sait de plus qu'il existait en Andalousie plusieurs fabriques d'un genre de mosaïque nommé *المفصص* *almofassas*. Dans celui-ci on encastrait probablement dans la matière qui servait de liant des coquillages et des pierres précieuses. En effet ce mot ne peut guères dériver que du mot arabe *فصص*, qui signifie « chaton d'une bague ».

² Nous suivons ici la version adoptée par dom Ruinart, version

La première période de l'architecture arabe en Espagne dura un peu plus de deux siècles, et, par les variations auxquelles le goût donna naissance, variations qui sont encore sensibles dans la mosquée de Cordoue, on peut dire que, pendant tout ce temps, elle reproduisit assez fidèlement les tâtonnements et la marche de l'art chrétien à la même époque. Mais, à partir de la dernière moitié du x^e siècle, on voit se développer le goût pour les décorations éclatantes et surchargées de détails. La forme des arcs, jusque-là bornée au plein cintre qu'on a passé, s'enrichit et se complique de festons et de courbes variées; l'ornementation byzantine, déjà si recherchée et si somptueuse elle-même, ne suffit plus aux exigences du caprice et de la mode. M. Girault de Prangey cite, comme l'exemple le plus frappant de cette phase de l'art, la chapelle de la mosquée de Cordoue, connue aujourd'hui sous le nom de Villaviciosa. Or, d'après une inscription arabe, cette chapelle fut décorée sous le khalife Hakem, vers l'an 965 de notre ère. La chapelle Villaviciosa résume toutes les connaissances acquises par les Arabes, à la fin du x^e siècle, dans

qui a été suivie par Ducange dans son Glossaire de la basse latinité, au mot *platea*, et par dom Bouquet, dans le tome II du Recueil des historiens de France. Il est de notre devoir d'ajouter que dans l'édition de Grégoire de Tours publiée récemment par la Société de l'histoire de France, édition qui est accompagnée d'une traduction française, la ponctuation de ce passage a été changée, et qu'on le lit ainsi: «Velis depictis adumbrantur platea, ecclesie cortinis al-
bentibus adornantur, etc.»

les diverses parties de la construction et de l'ornementation.

A la chute du kalifat de Cordoue, dans la première moitié du xi^e siècle, lorsque l'Espagne musulmane se fut partagée en plusieurs principautés, et que la discorde eut pris la place de l'ordre et d'une puissante concentration de forces, l'art se ressentit nécessairement de cette nouvelle situation. Bientôt les chrétiens, refoulés jusque-là au nord et au nord-est de la Péninsule, se montrèrent menaçants, et, en 1085, les princes musulmans, réunis à Séville, se virent dans la nécessité d'appeler au secours de l'islamisme Youssouf, fils de Taschefyn, fondateur de la ville de Marok et maître du nord-ouest de l'Afrique. A partir de ce moment, l'Espagne musulmane, soumise à l'influence des Africains, vit s'affaiblir peu à peu l'esprit arabe, et c'est alors que se développa dans les arts un nouveau caractère, auquel M. Girault de Prangey donne le nom de maure ou mauresque.

Les monuments romains, qui pendant longtemps avaient fourni des matériaux pour les nouvelles constructions, n'offraient plus les mêmes ressources. Le goût de la variété et un luxe toujours croissant d'ornements avaient fait dédaigner les anciens principes. A côté de l'arc pesant et simple de la Grèce et de Rome, s'élève l'arc à ogive, plus ou moins élancé; à l'ornementation byzantine régulière, succèdent les broderies et les ornements les plus capricieux; aux mosaïques en verre et en mar-

bre de Cordoue, on pourrait dire de Byzance et de Ravenne, sont substituées des pièces de faïence aux couleurs éclatantes, qu'un art nouveau dispose géométriquement. L'emploi des mosaïques en faïence se remarque pour la première fois dans la chapelle Villaviciosa. Ce goût devint général, et on le fit servir au pavement des salles et à la décoration des lambris et des fontaines. Ibn-Sayd nous apprend qu'il existait de nombreuses manufactures de mosaïques de faïence en Andalousie, d'où l'on en emportait de grandes quantités dans tout l'Orient¹. C'est le genre d'ornements que les écrivains arabes nomment *الزجاج*, et qui répond à l'*azulejos* des Espagnols. On remarque, à la même époque, sur les parois des édifices, des ornements coulés en stuc, et qui, mariés avec les autres parties de la décoration, produisent le plus bel effet.

M. Girault de Prangey place le moment où le nouveau système acquit tout son développement dans la dernière moitié du XII^e siècle, sous la dynastie des princes Almohades, qui régnaient également sur l'Espagne et sur la partie nord-ouest de l'Afrique. Les échantillons les plus brillants de cette phase de l'art se trouvent à Séville, alors siège de la puissance des nouveaux maîtres de la Péninsule. Ce sont la Giralda, les débris de la mosquée qui a été remplacée par la cathédrale actuelle, et certaines portions de l'Alcasar. Ces différentes constructions furent élevées sous le règne de Yacoub,

¹ Voyez l'ouvrage de M. de Gayangos déjà cité, pag. 93 et 393.

surnommé *Almansour*, qui avait le goût des arts, et de qui il existe encore des monuments analogues à Fez et à Marok.

Une circonstance qui contribua à donner à la deuxième période de l'architecture arabe un caractère nouveau, c'est l'importance qu'acquissent les inscriptions, employées comme branche d'ornementation. L'on sait que les musulmans, partageant les préjugés des Juifs, s'interdisent toute représentation de ce qui a eu vie. Il existe, à la vérité, des exceptions; mais le principe n'en est pas moins absolu, et, en général, on s'y conforme. Pour varier leurs couleurs, les artistes musulmans ont été obligés de s'attacher à des détails qui, pour nous, ne sont que très-secondaires. Sur les parties les plus anciennes de la mosquée de Cordoue, on voit dominer l'écriture koufique, écriture d'un trait mâle, et à lignes droites. Peu à peu l'écriture koufique se mêle aux ornements capricieux qui l'entourent. Enfin cette écriture fait place aux caractères neskhy ou cursifs, caractères bien plus légers de forme, et qui se combinent mieux avec les fleurs et les entrelacs. L'écriture neskhy, comparée au koufique, rappelle l'élégance de notre écriture cursive, opposée à la sévérité d'aspect des anciennes lettres onciales.

Mais la deuxième période de l'art arabe de l'Occident ne reçoit de M. Girault de Prangey que le nom d'époque de transition. En effet, l'art ne tarda pas à subir une nouvelle transformation, et, mal-

heureusement, si ce fut la plus belle, ce fut aussi la dernière.

Tolède, Saragosse, Mérida et plus tard Séville, étaient rentrées sous la loi de l'Évangile. Cordoue elle-même, Cordoue, le sanctuaire des musulmans de la Péninsule, devait bientôt éprouver le même sort. Au milieu de la décadence générale de l'islamisme en Espagne, il s'était formé un nouvel état au pied des montagnes qui, à l'est de Séville, font face à la mer Méditerranée. La capitale du royaume était Grenade, et le fondateur du nouvel état était un prince éclairé et ami des arts. A mesure qu'une contrée se soumettait à l'Évangile, une partie des habitants cherchaient un refuge dans les provinces de Grenade; le territoire du royaume était fertile; l'industrie y avait acquis un large développement. La population s'accrut prodigieusement, les sources de la richesse publique devinrent de plus en plus abondantes, et le prince, qui présidait au mouvement, profita de ces avantages pour embellir sa capitale. Comme l'impulsion donnée par le fondateur de la dynastie se maintint sous ses descendants pendant un siècle et demi, la ville de Grenade ne tarda pas à devenir le séjour le plus poli et le plus brillant des provinces musulmanes de l'Occident. Les plus beaux échantillons de l'art mauresque à cette époque existent à l'Alhambra. On peut encore citer certaines portions de l'Alcasar de Séville, qui fut, à la même époque, restauré par les ordres de Pierre le Cruel; ces portions, exécutées, à ce qu'il

paraît, par des artistes musulmans, peuvent, suivant M. Girault de Prangey, entrer en comparaison avec ce que l'art a produit de plus beau à Grenade.

L'Alhambra, colline située auprès de Grenade, et où se trouvait la demeure des rois, est ainsi appelée du mot arabe *alhamra*, qui signifie *la rouge*. Telle est en effet encore à présent la teinte de ses murailles, qui sont construites en *tapia*, c'est-à-dire avec une espèce de mortier mêlé de petites pierres, et que le temps et le soleil ont colorées d'une manière admirable. Les constructions commencèrent vers le milieu du XIII^e siècle et se poursuivirent jusque vers la fin du XIV^e, époque où, la discorde et les guerres intestines absorbant toutes les ressources, il devint impossible de continuer des travaux si longs et si coûteux. M. Girault de Prangey a eu soin, dans ses descriptions, d'indiquer l'époque à laquelle chaque partie de l'Alhambra a été construite. Il cite à cette occasion certaines inscriptions, dont quelques-unes étaient inédites. D'un autre côté, séduit à la vue de tant de merveilles, il a senti sa verve s'animer, et il laisse les impressions qu'il éprouve s'épancher sous sa plume.

Une partie de l'ancienne résidence des rois de Grenade est maintenant détruite. Quelques corps de bâtiments furent sacrifiés dans la première moitié du XVI^e siècle, pour faire place à un palais bâti dans le goût de l'époque, et que l'empereur Charles-Quint voulait opposer au chef-d'œuvre de l'architecture maure. D'autres parties ont été suc-

ensivement minées par le temps ou détériorées par des restaurations malhabiles. Mais il reste des débris assez imposants pour donner une idée du goût qui régnait à la cour de Grenade, et cette idée suffit pour justifier et satisfaire le souvenir gracieux que le seul nom d'art mauresque a laissé dans tous les esprits. Qu'on se représente des galeries décorées d'arcades de toute forme, découpées en festons et en stalactites, chargées de dentelles en stuc, et autrefois peintes et dorées ; qu'on se figure une forêt de colonnettes, isolées, accouplées, groupées, toujours à formes élégantes, et à travers lesquelles étincellent les eaux jaillissantes de la fontaine des Lions, et la riche parure des appartements royaux.

On aurait tort de comparer l'Alhambra et les autres édifices mauresques aux monuments de l'antique Égypte et de l'ancienne Rome, et à nos cathédrales du moyen âge. Ici dominent les grandes masses, là la légèreté ; ici une solidité quelquefois accompagnée de lourdeur, là une élégance capricieuse et souvent des proportions mesquines. Mais si les monuments, et c'est là le plus beau privilège de l'architecture, sont faits pour refléter les mœurs, les usages et la civilisation du peuple qui les éleva, nul édifice, mieux que l'Alhambra, ne révèle le caractère d'une nation oisive, galante, ingénieuse, comme l'étaient les Maures de cette époque.

L'extérieur des édifices mauresques, simple, presque sans décoration, et à peine percé de quelques fenêtres, fermées par des treillages, rappelle par

tout la vie sédentaire et purement intérieure que commandaient au Maure sa religion et ses habitudes. Aussi à Grenade, il n'y avait guère, en fait d'édifices publics, que des mosquées, des collèges et des bains, et là encore, comme dans les habitations privées, tout l'éclat des décors, toutes les recherches du luxe, étaient pour l'intérieur. Rien, au dehors de l'Alhambra, n'annonce la salle des Ambassadeurs ou celle des deux Sœurs; l'entrée même de l'Alhambra n'offre qu'un arc immense, orné de quelques emblèmes et d'une inscription renfermant le nom du prince qui l'avait fait élever.

Mais, dans l'intérieur du palais, quel spectacle inattendu! Quelle réunion de tout ce qui peut flatter les sens! L'eau circule partout: ici s'élancent des jets qui rafraîchissent l'air; là roulent des cascades dans des rigoles de marbre; puis, l'eau se recueille au centre de *pâtios* ou cours, dans des réservoirs entourés de plates-bandes d'arbustes et de fleurs. Les salles sont percées de nombreuses fenêtres à claire voie et découpées en broderies de stuc, qui tempèrent l'éclat de la lumière. Cette disposition de fenêtres élevées est favorable au renouvellement continu de l'air, et permet de jouir plus complètement de l'effet des couleurs. Partout la vue est frappée d'inscriptions, tantôt choisies parmi les vers des poètes le plus en faveur, tantôt rappelant certains passages de l'Alcoran, tantôt exprimant des vœux pour le prince qui a élevé cette partie de l'édifice.

Au palais de l'Alhambra étaient annexés des bains, accompagnement nécessaire de toute grande habitation musulmane. Il existe des restes d'édifices semblables à Majorque et ailleurs. Les bains de l'Alhambra se trouvaient à quatre mètres au-dessous du niveau de la cour des lions et de celle de l'Alberca; l'humidité, le manque de réparations, d'une part, et, de l'autre, des réparations mal dirigées, les ont détruits. M. Girault de Prangey a pourtant reconnu dans l'ensemble une imitation des bains antiques.

M. Girault de Prangey fait quelques observations analogues par rapport à la distribution des maisons de Grenade, dont quelques-unes ont conservé, malgré l'effet du temps et des révolutions, leur aspect primitif; ces maisons ressemblent à celles qu'on voit encore sur les côtes d'Afrique. Elles ont à l'entrée, du côté de la rue, un vestibule plus ou moins étroit et obscur, véritable *atrium* des Romains; lequel aboutit à un *patio* ou *cavædium*, et celui-ci offre sa fontaine jaillissante entourée d'orangers, ainsi que ses galeries à colonnettes, servant d'entrée aux salles disposées tout autour de la cour. Souvent encore, comme au temps des Maures, les chambres et des salles ne reçoivent du jour que de l'intérieur, du côté du *patio*; du côté de la rue, les habitations offrent un mur entièrement nu, ayant à peine quelques ouvertures fermées par des grilles.

Nous avons dit que, dans sa seconde publication, M. Girault de Prangey, avait reproduit les dessins

de quelques monuments d'origine arabe ou maure qu'on remarque aujourd'hui à Palerme, à Tunis et à Alger. Les monuments de Palerme consistent dans les édifices connus vulgairement sous le nom de la Ziza et la Cuba. Malheureusement, ces édifices ont subi en quelque partie des modifications considérables, et il n'est pas facile de faire la part de ce qui remonte au plan primitif. Pour ce qui concerne la Cuba, une grande partie n'est que ruines.

Tunis possède sans doute encore des restes des vastes édifices qui furent élevés à l'époque où la puissance et la richesse, s'éloignant de Fez, de Marok, de Séville et de Cordoue, avaient fait de cette ville la capitale de l'Afrique occidentale. Les voyageurs citent de plus l'antique mosquée bâtie à Cayroan, dans l'intérieur des terres, et qui fait considérer cette ville comme le sanctuaire du Magreb. Mais, en vain, M. Girault de Prangey a essayé de se faire ouvrir la porte des édifices religieux; tous ses efforts ont été inutiles.

M. Girault de Prangey n'a pu exercer son crayon que sur des édifices civils, et, malheureusement, ces édifices, d'une construction moderne, n'offrent qu'une imitation décolorée des édifices de Séville et de Grenade. « A Tunis et à Alger, dit M. Girault de Prangey, nous n'avons rencontré aucun monument civil qui remontât à une époque ancienne, aucune portion d'édifice qui appartint à la grande époque de l'art mauresque. Des colonnes d'un goût vulgaire, souvent polygones ou torses, toujours à

« chapiteaux plus ou moins grossiers; des orne-
 « ments en stuc, où l'on retrouve à peine quelque
 « reminiscence du mauresque d'Espagne; des mo-
 « saïques formées, en général, de simples carreaux
 « de faïence bariolés sans goût et tirés d'Europe;
 « comme les colonnes, voilà les ornements des pa-
 « lais actuels de la Barbarie. Dans les formes tour-
 « nées de certains détails d'ornementation, il est
 « facile de reconnaître partout l'influence du goût
 « bizarre de nos meubles et de nos constructions
 « du siècle dernier. » *Sic transit gloria mundi!*

M. Girault de Prangey a signalé quelques diffé-
 rences entre l'architecture des Arabes et des Maures
 de l'Occident et celles des musulmans de l'Égypte
 et de la Syrie. Il est certain que les édifices du Caire,
 notamment les mosquées, qui offrent une succes-
 sion presque non interrompue, depuis le vi^e siècle
 de notre ère jusqu'à ces derniers temps, présentent
 un aspect différent de celui que nous avons signalé.
 On remarque dans les mosquées du Caire une
 connaissance plus avancée de la mécanique et un
 choix mieux entendu des matériaux; mais, d'un
 autre côté, dans l'ornementation en général, dans
 la délicatesse et le goût des dessins, dans l'emploi
 des inscriptions surtout, considérées comme déco-
 rations, le Caire semble n'offrir aucun monument
 qui surpasse ou égale même l'Alhambra. Les rap-
 prochements que M. Girault de Prangey a essayés
 mériteraient d'être étendus aux édifices élevés par
 les mahométans en Mésopotamie, en Perse et jusque

dans l'Inde. Chacune de ces contrées en effet imprima sans doute un caractère particulier aux monuments dont elle couvrit son sol. Mais nos connaissances, à cet égard, sont loin d'être assez avancées pour pouvoir établir une appréciation générale. Il faut attendre que des artistes habiles aient relevé au moins quelques échantillons de l'art propre à chaque pays. M. Girault de Prangey se dispose à pousser ses excursions du côté de l'Orient. Préparé comme il est, nul n'est mieux en état que lui de résoudre une si vaste question.

Maintenant, nous allons nous occuper de l'appendice qui traite des inscriptions arabes en vers de l'Alhambra. Nous avons dit que cet appendice a pour auteur M. Dernburg.

Ces inscriptions se lisent encore, en partie, dans les frises, sur les soubassements et autour des fenêtres de la salle des Ambassadeurs, de la salle des deux Sœurs et du cabinet des Infantes; quelques-unes sont placées au-dessus de la porte du jugement et sur la tour de Comarès; d'autres ont été sculptées sur le rebord du bassin de la cour des Lions. Le reste de ces inscriptions a péri avec les édifices qui les portaient.

Outre ces inscriptions, il y en avait d'autres qui sont citées par les écrivains arabes; il est probable qu'en explorant avec soin les différents corps de bâtiments de l'Alhambra qui sont encore debout, on en retrouverait des fragments; mais, sans doute, la meilleure portion a péri sans retour. Ces ins-

criptions, tant celles qui sont citées dans l'appendice que celles qui ne le sont pas, ont, en général, pour auteur, les poètes le plus en faveur à la cour du prince à qui on est redevable de la construction de l'édifice; quelquefois les vers étaient composés à cette intention; d'autres fois, on empruntait un certain nombre de vers aux pièces qui jouissaient de la vogue, et on joignait à ces vers d'autres vers composés sur le même mètre et sur la même rime, et qui devaient compléter la pensée.

Nous avons dit que ces inscriptions sont en vers; ainsi on ne doit pas les confondre avec certains passages de l'Alcoran, avec certaines sentences pieuses, avec le nom et les titres des princes qui ont coopéré à la construction de l'Alhambra, enfin avec les mots : *il n'y a pas d'autre vainqueur que Dieu*, ولا غالب الا الله, paroles qui formèrent la devise des rois de Grenade, depuis la fondation de la monarchie jusqu'à son extinction, et qui sont reproduites des millions de fois sur les parois. M. Girault de Prangey a reproduit quelques-unes des inscriptions de la dernière classe; et, dans le nombre, il en est de fort curieuses. Il a copié aussi quelques vers, et ses dessins dénotent la plus grande fidélité; mais, en général, il s'est borné à de simples échantillons; car il considérait, avant tout, ces inscriptions sous le point de vue de l'ornementation de l'architecture mauresque.

Les vers arabes qui sont reproduits dans l'appendice ont été relevés pour la première fois en 1563,

par Alonso del Castillo, originaire de Grenade même. Castillo était chrétien; mais il avait reçu le jour de parents mahométans. Quoique professant la médecine, il fut attaché comme interprète à Philippe II, qui l'employa dans une correspondance établie par lui avec différents princes musulmans d'Afrique, notamment avec Aboul-Abbas-Ahmed-Alhassany, sultan de Fès et de Marok. Avec celui-ci, il s'agissait d'obtenir le corps du roi de Portugal, don Sébastien, afin de faire cesser la résistance des Portugais qui prétendaient que ce prince n'était pas mort. Cette commission ayant été remplie, Castillo reçut celle de copier, et de traduire les inscriptions arabes de l'Alhambra. Malheureusement, il se borna aux inscriptions en vers qui existaient de son temps; et, parmi celles-ci, il ne releva que celles qui ne contenaient rien de relatif à l'Alcoran et aux doctrines de l'islamisme. Lui-même nous assure qu'il s'abstint de déchiffrer les inscriptions en caractères koufiques, d'abord parce qu'il n'avait pas une habitude suffisante de ce genre d'écriture; de plus, parce que ces sortes d'inscriptions contenaient ordinairement des passages de l'Alcoran ou des allusions aux dogmes de la religion musulmane. Castillo laissa plusieurs copies de son travail; il en fit une pour la municipalité de Grenade, sa patrie; une seconde pour le roi, laquelle fut déposée à la bibliothèque royale de Madrid; et une troisième pour le comte de Miranda. Celle-ci est aujourd'hui entre les mains de M. Pascual de

Gayangos. Outre les vers arabes et une traduction espagnole, elle contient un commentaire en arabe sur les passages qui offraient quelque difficulté¹.

Les inscriptions en vers de l'Alhambra furent d'abord publiées en espagnol par le père Écheverría, dans son ouvrage intitulé *Paseos por Granada* (deux volumes in-8°, Grenade, 1764.) Le père Écheverría, bien qu'orientaliste peu exercé, retrouva sur place la plupart des vers relevés par Castillo; il en remarqua même quelques-uns qui avaient été omis par celui-ci; enfin il fit quelques changements à la traduction de Castillo.

Don Pablo Lozano, bibliothécaire du roi d'Espagne, fit connaître le premier le texte des inscriptions, en 1804, dans le recueil intitulé *Antigüedades arabes de España*. Lozano traite de *desfiguradas y voluntarias* les traductions données par le père Écheverría; et il en donne une nouvelle traduction

¹ M. de Gayangos possède du même auteur quelques manuscrits qui ne seraient pas sans intérêt pour le public. Ce sont : 1° toute la correspondance de Philippe II avec les princes mahométans d'Afrique; 2° un Dictionnaire de bons mots, sentences et proverbes arabes, expliqués en espagnol et en latin; 3° des extraits de divers manuscrits arabes qu'il fut chargé d'examiner à Grenade et à Cordoue, pour l'inquisition: on sait en effet que, longtemps après la prise de Grenade par les chrétiens, une partie de la population musulmane resta attachée à ses croyances; les personnes qui comprenaient l'arabe continuèrent à lire les traités religieux composés dans cette langue, et celles qui ne connaissaient que l'espagnol se servaient de traités espagnols transcrits en caractères arabes; 4° une espèce de journal des voyages de Castillo, et des commissions dont il fut successivement chargé; 5° quelques aphorismes de médecine en arabe et en latin.

espagnole, qu'il cherche à rapprocher de celle de Castillo. Mais en 1816, le professeur Shakespear publia une deuxième fois les inscriptions, et les accompagna d'une version anglaise. Ici le texte et la traduction de Castillo sont modifiés en plusieurs endroits. (Voyez le volume qui accompagne le grand recueil de Murphy, et qui est intitulé *History of the Mahometan Empire in Spain.*) Enfin il est question, en ce moment, d'une publication de ces mêmes inscriptions, faite à Londres, d'après la copie de Castillo, qui appartient à M. de Gayangos.

Pour donner à son travail plus d'exactitude et d'autorité, M. Dernburg a comparé entre elles les versions du père Écheverria, de Lozano et de Shakespear. De plus, il a fait usage des vers que M. Girault de Prangey avait dessinés, vers reproduits avec une telle fidélité, qu'ils l'ont mis en état de faire disparaître quelques mauvaises leçons introduites par Lozano et Murphy. Deux autres genres de secours ont été à la disposition de M. Dernburg. Le premier est la connaissance de la métrique arabe, connaissance qui lui a permis de restituer certains vers rendus méconnaissables. Le second a été l'avantage de lire une partie des inscriptions dans quelques manuscrits arabes de la Bibliothèque du roi. Les inscriptions qui couvrent les murs des édifices mauresques ayant été considérées surtout comme moyen d'ornementation, l'on conçoit, sans peine, que la clarté a dû être plus d'une fois sacrifiée à l'effet pittoresque. C'était donc une circonstance

vraiment heureuse que de retrouver ces inscriptions reproduites à la manière ordinaire; c'était, de plus, se créer un moyen de contrôle, qui n'est jamais à dédaigner dans un travail de ce genre. En effet, ces vers, composés à une époque de décadence, n'offrent pas toujours un sens parfaitement assorti à nos idées; et, plus d'une fois, l'esprit flotte incertain. Les manuscrits où M. Dernburg a puisé, sont les n^{os} 758 et 759 de l'ancien fonds arabe de la Bibliothèque royale. Ces deux volumes contiennent une biographie de Lisan-eddin-Ibn-Alkhatyb, lequel remplit des emplois importants à la cour de Grenade, vers le milieu du xiv^e siècle. Lisan-eddin, écrivain et poète fort distingué, se trouva, par son talent et ses fonctions, en rapport avec les principaux littérateurs de son temps; or, à cette époque, tout littérateur était poète. Le biographe, qui est Ahmed, fils de Mohammed, surnommé Maccary, et qui écrivait dans la première moitié du xvii^e siècle, profite de cette occasion pour faire connaître chacun de ces littérateurs; il cite même quelques fragments de leurs poésies. M. Dernburg a également puisé dans le n^o 1377, qui renferme la première partie d'une biographie d'un écrivain nommé Eyadh-ben-Moussa, de Ceuta, par un neveu de Maccary, appelé Ahmed-Almagreby. Dans cet ouvrage, le neveu, imitant l'exemple de l'oncle, cite à tout propos les vers des personnes qui avaient été en relation avec son héros, ou qui avaient traité des sujets analogues.

M. Dernburg aurait trouvé quatre nouveaux vers dans le n° 867, qu'il n'a pas connu. Ce volume est la dernière partie d'un ouvrage intitulé *مركز الاحاطة بادباء غرناطة*, ou *Centre d'un cercle enfermant les littérateurs de Grenade*. C'est une notice des principaux poètes arabes qui ont fleuri en Espagne, avec un extrait de leurs écrits. L'auteur est Lisan-eddin lui-même, qui y a inséré sa propre notice. Quelques parties de cet ouvrage se trouvent dans la bibliothèque de l'Escorial, et Casiri en a fait connaître divers fragments, aux pages 73 et suivantes du tome II de la *Bibliotheca arabico-hispana*.

Le travail de M. Dernburg permettra dorénavant d'apprécier les inscriptions en vers de l'Alhambra d'une manière plus sûre qu'on ne pouvait le faire jusqu'à présent. Ces vers étaient fort difficiles à rétablir et à traduire : M. Dernburg s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de conscience et d'habileté. Il avoue cependant qu'il reste encore des passages qui n'offrent pas un sens très-satisfaisant; et ces passages ne pourront être parfaitement déterminés que lorsqu'on pourra disposer d'un dessin tout à fait exact, ou d'une transcription plus accessible. Voici pourtant quelques observations que nous allons hasarder.

Quatre vers du n° 2, marqués sur la tour de Comarès, se retrouvent dans le manuscrit n° 867; ce sont les quatre derniers. La pièce entière est indiquée dans le manuscrit comme ayant été composée par Ibn-Semrek, élève de Lisan-eddin, et qui

remplit les fonctions de vizir auprès du roi Mohammed V. Le nom de Mohammed se trouve même dans la pièce. Il résulte de cette circonstance que cette pièce de vers a été composée, non pas sous Mohammed IV, comme le présumait M. Dernburg, mais sous Mohammed V, vers l'an 1360; et que, par conséquent, la tour de Comarès est de la même époque. De plus, le manuscrit offre deux variantes qui modifient un peu le sens admis par M. Dernburg. Le vers dixième, dans lequel le poète s'adresse au prince, est ainsi rapporté dans l'appendice :

طلعت بأفق المالكية رحمة
لتجلو ما قد كان بالظلم اظلمها

En voici la traduction :

Par miséricorde (pour tes sujets), tu t'es élevé (comme un autre soleil) à l'horizon de la royauté, pour éclairer de ta lumière ce qui était plongé dans les ténèbres.

Au lieu de المالكية, le manuscrit porte العلم اية, et alors le sens du vers est celui-ci :

Tu t'es élevé à l'horizon de la science comme un symbole de miséricorde, pour éclairer, etc.

M. Dernburg rapporte ainsi le deuxième vers :

فإن وعشت زهر النجوم خفيفة
وإن سال غضن البان شكرك دائماً

et il le traduit ainsi :

Si les rayons d'un astre scintillent, c'est qu'ils tremblent

devant toi; et si le rameau du saule de Ben distille (son eau salulaire), c'est toujours pour te remercier.

Au lieu de *سال*, le manuscrit porte *مال*, et alors le vers signifie :

Si les rayons d'un astre scintillent, c'est qu'ils tremblent devant toi; et si le rameau du saule de Ben baisse la tête, c'est pour te remercier.

Je citerai encore deux vers du n° 10, qui sont sculptés sur le rebord du bassin de la cour des Lions. Le huitième vers se lit ainsi dans l'appendice :

وهذه في التحقيق غير غمامة.

تفيض الى الاساد منها السواقيبا

et M. Dernburg le traduit ainsi :

Est-ce en vérité sans s'être gonflés de l'eau des nuages, que les ruisseaux coulent dans le corps des lions ?

Je propose de traduire ainsi :

Est-il (ce bassin) en vérité autre chose qu'un nuage dont les eaux se sont répandues dans les flancs des lions ?

Le vers qui suit est ainsi rapporté par M. Dernburg :

وقد اشبهت كف الخليفة اذ غادت

تفيض الى اسد الجماد الاياديا

M. Dernburg l'a traduit ainsi :

Ou serait-ce la main du khalife qui ressemble (aux nuages), lorsque le matin il verse les bienfaits (l'eau) dans les lions de pierre ?

Shakespear avait rendu ce vers d'une manière

très-peu exacte; mais, au lieu de الجناد, il a lu الجناد, et cette leçon, qui me paraît préférable, permet de traduire ainsi ce vers :

H (le bassin) ressemble à la main du khalife, lorsque le matin celui-ci prodigue les bienfaits aux lions d'entre les guerriers.

REINAUD.

VOYAGE EN SARDAIGNE, ou Description statistique, physique et politique de cette île; avec des recherches sur ses productions naturelles et ses antiquités, par M. le comte Albert DE LA MARMORA. Deuxième partie, antiquités; avec un atlas gr. in-fol.

Les lecteurs du Journal asiatique connaissent déjà, par les mémoires de M. l'abbé Arri, qu'une mort prématurée vient d'enlever à la littérature orientale qu'il cultivait avec autant de succès que de zèle, quel genre d'intérêt s'attache aux monuments anciens qui couvrent le sol de la Sardaigne, et ils ne doivent pas s'étonner de voir notre recueil consacrer quelques pages à l'analyse d'un livre où ces monuments sont pour la première fois réunis, classés avec ordre et accompagnés d'explications souvent très-heureuses et toujours très-savantes. Peu d'orientalistes, d'ailleurs, songeraient à chercher dans un voyage en Sardaigne les monuments que M. de la Marmora regarde comme l'expression d'idées orientales, s'ils n'étaient instruits que l'au-

teur a, grâce à de fréquents voyages et à des recherches poursuivies avec ardeur et persévérance, rassemblé une riche collection de figurines inconnues ou inobservées avant lui. C'est principalement sur ce genre de monuments que nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs. En nous chargeant de la tâche de leur faire connaître sommairement ce beau volume, nous avons oublié que le manque de connaissances spéciales nous en interdisait l'appréciation critique; nous nous sommes souvenus seulement de ce que les hommes amis des études sérieuses doivent à des travaux entrepris et exécutés d'une manière aussi consciencieuse et aussi honorable que ceux de M. de la Marmora.

L'auteur, dans un avant-propos plein de modestie et de sens, expose ainsi le but et le plan du volume de son voyage, qui est spécialement destiné à la description des antiquités de la Sardaigne, le seul dont il puisse être question dans notre recueil. « En me décidant à publier une partie des nombreux dessins des monuments sardes qui se sont accumulés insensiblement dans mon portefeuille pendant mes différents voyages géodésiques et géologiques dans l'île, je ne l'ai pas fait sans avoir longtemps hésité sur la manière dont je devrais les présenter. Un amour-propre bien entendu me conseillait une pure et simple description des antiquités de la Sardaigne, et si je me suis laissé induire à ajouter à ces descriptions l'exposé de mes propres recherches, je prie le lecteur de

« croire que je ne prétends en aucune façon lui im-
« poser ma manière de voir sur des questions émi-
« nemment obscures et difficiles. Ceci s'applique
« surtout à la collection des idoles sardes propre-
« ment dites. Sans doute la manière toute barbare
« dont elles sont exécutées, et, pour dire le mot,
« leur laideur, seraient propres à rebuter l'archéo-
« logue, même le plus courageux. C'est pourquoi
« j'ai pensé que bien peu de personnes se décide-
« raient à faire de ces monstrueuses figures, d'ail-
« leurs très-symboliques, l'objet de leur examen et
« de leur étude, si elles ne leur étaient présentées
« dans une espèce d'ordre qui permît, pour ainsi
« dire, de se familiariser avec elles. C'est vers cette
« seule fin que mes efforts ont été dirigés; mais, pour
« y parvenir, il m'a fallu d'abord étudier minutieu-
« sement l'esprit de chacune de ces compositions,
« et les grouper ensuite, soit d'après leurs rapports
« mutuels, soit en me servant des monuments déjà
« décrits ou figurés, ou en puisant dans les passages
« des auteurs anciens. Je n'ose pas me flatter d'avoir
« atteint le but que je me suis proposé; mais, quelles
« que soient les erreurs dans lesquelles je pourrais
« être tombé, quelque hasardées et même extrava-
« gantes que puissent paraître les explications que je
« propose, je dois rendre compte des sources où j'ai
« puisé, et justifier, en quelque sorte, la classifica-
« tion que j'ai faite de ces monuments singuliers et
« uniques. Si mon travail peut épargner des mo-
« numents précieux aux véritables archéologues, et

« préparer la voie à de plus exactes et de plus amples
 « observations, je serai amplement dédommagé du
 « sacrifice d'amour-propre que je fais, et j'aurai payé
 « mon tribut à la science, etc. »

Nous croyons que M. de la Marmora fait ici de son travail une appréciation qui pourrait, aux yeux de plus d'un lecteur, en diminuer l'importance. Dans les trois livres dont se compose ce volume, s'il est possible de signaler des explications qui n'entraînent pas immédiatement la conviction, il n'en est aucune que l'on puisse, à bon droit, qualifier d'extravagante. M. de la Marmora met, d'ailleurs, dans l'exposé de ses opinions personnelles une réserve qui peut, auprès de quelques esprits tranchants, passer pour de la timidité, mais que nous regardons, pour notre compte, comme un indice de justesse et de bon goût.

Le premier livre, à l'examen duquel nous restreindrons cette notice, traite des monuments de la première période, ou de ceux qui, suivant l'expression de l'auteur, paraissent se rattacher à une époque antérieure à la domination romaine en Sardaigne. Ce livre, qui à lui seul est plus considérable que les deux suivants, y compris même l'appendice, renferme 342 pages très-pleines, divisées en sept chapitres, où M. de la Marmora décrit successivement les pierres levées ou men-hirs, les colonnes coniques, les tombeaux des géants et les nur-hags, exposant les diverses opinions auxquelles ont donné lieu ces monuments remarquables, et

indiquant les idées que lui a suggérées l'étude qu'il en a faite lui-même sur les lieux, et d'après les indications que nous en ont conservées les auteurs anciens. Un chapitre très-étendu est consacré aux idoles sardes proprement dites, et le livre se termine par l'examen des inscriptions anciennes.

Les deux premiers chapitres, savoir, celui qui est consacré aux pierres levées et aux colonnes coniques, et celui qui traite des tombeaux des géants, ne sont guère susceptibles d'être analysés : le lecteur ne pourrait en comprendre parfaitement le résumé sans avoir sous les yeux les dessins qui font partie du riche atlas de M. de la Marmora. Il nous suffira de signaler les conclusions de l'auteur, conclusions qu'il a, selon nous, mises, par la discussion, à l'abri de toute critique, et qui consistent à regarder les pierres levées comme des monuments religieux, encore fort grossiers, qui ne sont pas sans analogie avec ceux que l'on trouve dans le nord de l'Europe; tandis que les tombeaux des géants sont, en réalité, des monuments funéraires sur la destination desquels la présence des ossements humains et de quelques fragments d'armes en bronze ne permet aucun doute. Le caractère religieux des pierres coniques est établi d'une manière non moins satisfaisante par l'auteur, qui les rapproche de la pierre de même forme, symbole si connu de la Vénus orientale, et qui y signale l'existence d'une ou plusieurs mamelles, ce qui prouve de la manière la plus positive qu'on a eu l'intention, en dressant de pareils

cônes, de représenter, sinon directement, du moins symboliquement, une divinité femelle. Le chapitre suivant, qui est consacré aux nur-hags, mériterait un examen plus approfondi, si cet examen était possible. Ce chapitre se compose de la description d'un très-grand nombre de ces tours ou édifices coniques sur lesquels MM. Petit-Radel et Arri avaient déjà plus d'une fois appelé l'attention des savants. On comprend que ces descriptions ne sont complètement intelligibles que pour celui qui a sous les yeux le dessin du monument dont on l'entretient; mais ce serait priver l'auteur de la plus juste part d'éloges qu'il mérite que de ne pas faire remarquer le soin avec lequel est rédigé ce chapitre descriptif. On y voit tout ce que M. de la Marmora a mis d'attention dans ses relevés et dans ses descriptions, et on ne peut qu'être frappé de la réserve avec laquelle il indique les conjectures que lui suggère l'état plus ou moins mutilé de ces monuments, que personne, certainement, ne connaît en Europe aussi bien que lui. Il n'y a qu'un point que nous désirerions voir supprimer de ce chapitre, irréprochable d'ailleurs : c'est le rapprochement que l'auteur indique entre les nur-hags sardes et les topes ou stûpas de l'Afghanistan. Ce rapprochement n'est pas plus autorisé par la forme extérieure ou intérieure de ces édifices buddhiques que par leur destination, et nous pensons que le culte du feu n'a rien à faire avec les stûpas ou monceaux accumulés, comme l'indique la signification de ce mot, dont l'origine nous paraît,

en général, due à la prédominance du buddhisme dans les contrées où on les rencontre.

L'auteur est, selon nous, bien plus heureux dans l'exposé qu'il fait des diverses opinions auxquelles a donné lieu l'existence des *nur-hags* : son résumé, consciencieux et exact, ne nous paraît laisser rien à désirer. Mais le soin qu'il apporte à exposer les opinions très-divergentes de ceux qui l'ont précédé, ne l'empêche pas de s'exprimer avec une entière franchise sur la valeur et la probabilité de ces opinions elles-mêmes. Ainsi il n'a pas de peine à démontrer que les tours dites *nur-hags* n'appartiennent pas aux constructions connues sous le nom de cyclopéennes, qu'elles ne sont ni des trophées, ni des forteresses, ni des vigies ; mais il ne se montre pas aussi opposé au sentiment des érudits qui regardent ces édifices comme des tombeaux. Le fait, avéré pour l'auteur, que des cadavres ont été trouvés dans plusieurs *nur-hags*, donne un très-haut degré de probabilité à ce sentiment ; mais remarquant, d'une part, qu'on n'a jusqu'ici trouvé d'ossements humains que dans des cavités inférieures ou dans d'étroites cellules, et non dans les grandes chambres qui paraissent jouer le rôle principal dans ces anciens édifices ; et, d'autre part, que les *nur-hags* se rattachent d'ordinaire à de véritables tombeaux situés dans le voisinage où des ossements humains et des restes de flèches et d'autres armes en bronze ont été certainement découverts, il ne peut se rendre absolument à l'opinion que les *nur-hags* n'auraient été que des tom-

beaux, et il lui semble que l'abbé Arri, en considérant ces édifices comme des espèces de pyrées (ainsi que l'indique pour lui leur nom, où il retrouve le *nur* sémitique), s'en était fait une idée qui répond d'une manière plus satisfaisante à tous les détails qu'on y remarque, comme leur position sur des collines élevées, l'existence d'une terrasse dont tout porte à croire que chacun était surmonté, et celle d'un escalier intérieur, pratiqué avec soin, qui devait conduire à cette terrasse. Ces vraisemblances engageaient l'auteur à présenter une conciliation de ces deux opinions opposées, et à regarder les nurhags comme des édifices religieux qui ont pu, dans quelques-unes de leurs retraites, offrir des chambres sépulcrales destinées aux prêtres et aux prêtresses. Cette opinion est confirmée par le fait remarquable, qu'on n'a jamais trouvé d'armes auprès des cadavres découverts dans les nurhags, tandis qu'on y a rencontré une fois des ornements qui ont été ceux d'une femme, et, dans d'autres circonstances, de petites idoles, en grand nombre, qui appartiennent sans aucun doute à l'ancien culte national de la Sardaigne. M. de la Marmora n'hésite pas, d'ailleurs, à considérer ces tours coniques comme postérieures aux pierres levées que l'on rencontre sur quelques points de l'île, et il en attribue la construction, laquelle annonce des connaissances assez avancées dans l'art de bâtir, à un peuple, venu de l'Orient, qui y aurait apporté le culte du feu, célébré, comme on sait, dès les temps les plus an-

ciens, sur les montagnes et sur des tours élevées, non-seulement chez les peuples sémitiques, mais encore chez les nations d'origine arienne. Nous ajouterons que ces inductions, présentées avec savoir et mesure, reçoivent une confirmation nouvelle de l'examen qu'a fait l'auteur des monuments des îles Baléares, connus sous le nom de *talayots*, et qui offrent avec les nur-hags de la Sardaigne les analogies les plus frappantes.

Après un court chapitre sur les grottes que l'on trouve dans plusieurs parties de la Sardaigne, sujet qui n'a pas conduit l'auteur à des conclusions bien positives, il passe à la description et à l'explication des idoles sardes proprement dites formant la partie la plus étendue et sans contredit la plus importante de l'ouvrage. Ces idoles, qui sont en bronze, appartiennent, en grande partie, au musée royal de Cagliari; d'autres se trouvent à Turin; quelques-unes enfin, mais en plus petit nombre, sont conservées dans les musées de Paris et de Lyon. L'auteur les a décrites et figurées avec une attention scrupuleuse; il les a représentées sous plusieurs faces, afin qu'on en pût saisir plus complètement tous les caractères; les dessins au trait sont tous sur la même échelle, c'est-à-dire au quart de la grandeur réelle de chaque bronze. Il faudrait, pour mettre le lecteur à même d'apprécier les formes de ces statuettes, placer sous ses yeux les gravures si parfaitement exécutées de M. de la Marmorera; mais, comme il ne peut être ici particulière-

ment question que de l'explication qu'il en propose, nous ne croyons pouvoir mieux faire, pour en donner une connaissance sommaire au lecteur, que de transcrire le passage dans lequel l'auteur en exprime, très-heureusement selon nous, le caractère général. « Ce, qui frappe, au premier abord, lorsqu'on examine l'ensemble de cette collection, c'est un type ou caractère commun que présentent toutes ces figures, malgré la manière barbare et imparfaite dont elles sont exécutées, type que l'on chercherait en vain dans ce que l'on connaît de ce genre chez les anciens peuples dont l'origine et les monuments nous sont mieux connus. En effet, sur cent quatre-vingts figures comprises dans les quinze planches consacrées aux dessins de ces idoles sardes, on n'en trouve pas une seule qui puisse réellement être rapportée à quelque chose de grec, de romain, d'étrusque et d'égyptien. Ce type, incontestablement propre aux statues sardes, et associé à des représentations éminemment symboliques que tout nous engage à considérer comme l'expression des idées religieuses des anciens habitants de l'île, peut bien nous indiquer que toutes ces statues ont été faites et fondues dans ce pays; mais les sujets, ou, pour mieux dire, les croyances religieuses qu'elles semblent représenter, doivent-elles être considérées comme y ayant pris naissance? C'est là, nous le pensons, une des premières questions qu'il convient d'examiner. Jetons pour cela nos regards sur certaines figures caractéristi-

«ques de cette collection, celles des animaux, par
«exemple, et nous reconnaitrons infailliblement
«dans quelques-unes d'entre elles des traces évi-
«dentes d'importation, c'est-à-dire d'origine étran-
«gère. En effet, rien ne nous autorise à croire que
«le singe soit un animal indigène de la Sardaigne,
«et cependant nous le voyons plusieurs fois figuré
«dans nos monuments. Le n° 158 représente pres-
«que exactement le *draco volans*, animal exclusiv-
«ement asiatique et qui certainement n'a pas plus
«existé dans l'île à une époque quelconque, que
«l'antilope dont est ornée la nacelle du n° 169.
«Cet animal y est trop bien caractérisé pour que
«nous puissions le prendre pour un bœuf ou pour
«un cerf. Si nous passons ensuite à l'examen de
«l'ensemble des symboles, pour peu que nous
«soyons au fait des monuments de ce genre, nous
«y découvrirons sans peine des idées assez claire-
«ment prononcées de dualisme, d'hermaphrodi-
«tisme, de principes générateurs mâle et femelle,
«souvent réunis, quelquefois séparés, comme aussi
«des indications d'un culte du soleil, de la lune,
«des astres, des héros, et même celles d'un sacer-
«doce organisé; enfin tout semble démontrer une
«religion d'apparence grossière et matérielle, mais
«basée sur des connaissances et sur des notions bien
«supérieures à celles que pouvaient avoir les habi-
«tants autochtones de la Sardaigne. Ces bronzes
«concourent, avec les nur-hags, et avec les pierres
«coniques dont nous avons déjà fait mention, à in-

« diquer, dans les croyances des anciens colons de
 « l'île, une origine orientale que paraît encore con-
 « firmer l'aspect des légendes qui accompagnent
 « quelques-unes de nos statues. Ces légendes sont
 « encore en trop petit nombre, et elles sont trop
 « courtes et trop mutilées, pour qu'on puisse les
 « examiner en détail et en tirer un grand parti pour
 « la science; peut-être ne lui seront-elles pas inutiles
 « un jour. Mais, quoique le moment de se rendre
 « compte de ces écritures ne soit point arrivé, leur
 « ensemble et même quelques-unes en particulier
 « font reconnaître une étroite liaison, une espèce de
 « parenté; entre les caractères qui les composent ou
 « ceux de certains monuments ou de certaines mon-
 « naies dont l'origine n'est pas douteuse. »

Après ces considérations générales, qui sont l'ex-
 pression fidèle de l'impression produite par l'étude
 même la plus rapide des monuments décrits et ex-
 pliqués par M. de la Marmora, l'auteur établit que
 les événements qui ont transporté en Sardaigne les
 idées exprimées par ces statuettes doivent appartenir
 à une haute antiquité. Deux espèces de symboles ap-
 paraissent à ses yeux cette conjecture, c'est le fréquent
 usage des cornes de taureau et de l'image du serpent,
 deux symboles qui appartiennent aux plus anciennes for-
 mes du culte chez plusieurs peuples de l'Orient.
 Les Phéniciens, d'abord, et les Carthinois, en-
 suite, lui paraissent être les deux peuples auxquels
 on doit rapporter l'importation des idées orientales
 en Sardaigne. Nous ne croyons pas que l'auteur

soit allé trop loin dans l'appréciation générale du caractère de ses idoles. Aux traits qui constatent de la manière la plus évidente leur origine sarde, se joignent les indices manifestes d'une origine phénicienne et assyrienne. Les représentations les plus communes sont celles de la Vénus androgyne, sur laquelle les belles recherches de M. Lajard ont, depuis plusieurs années, jeté tant de jour. Celles du soleil, dans ses diverses phases, occupent également une place importante parmi ces monuments singuliers. Nous ne voulons pas dire absolument que toutes les explications qu'en a données l'auteur doivent, dans tous leurs détails, être admises sans contestation : ce n'est pas dans une matière aussi nouvelle qu'on peut espérer d'atteindre au but du premier coup; mais nous pensons que l'origine orientale des idées & l'expression desquelles sont consacrées les plus significatives de ces idoles ne peut être méconnue. Quelle que puisse être d'ailleurs la destinée de ces explications, M. de la Marmora n'en aura pas moins rendu un service essentiel à l'étude de cette branche des monuments antiques, en rassemblant ces idoles et en les figurant avec autant de soin; et, quant à ce qui est propre dans cette partie de son ouvrage, tout lecteur impartial y reconnaîtra, avec une grande réserve et une vaste lecture, un caractère de loyauté et de franchise qui répond de la bonne foi et du savoir de l'auteur.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 mars 1842.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. FOUQUEV, ingénieur civil, à Paris;

Mark Sykes OTTLEY, du 6^e régiment d'infanterie légère de Madras;

ROCHET, homme de lettres, à Paris;

Le docteur John SCOTT, à Londres.

M. le secrétaire de la Société royale asiatique de Londres écrit pour accuser réception du *Journal asiatique*, de décembre 1840 à juillet 1841.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 mars 1842.

Par l'auteur. *Essai sur l'architecture des Arabes et des Maures en Espagne, en Sicile et en Barbarie*, par GIRAULT DE PRANGEY. Paris, 1841, gr. in-8° avec planches.

Par l'auteur. *Le Parnasse oriental*, par M. ROUSSEAU. Alger, 1841, in-8°.

Par l'auteur. *Réponse à l'Examen critique de M. Stanislas Julien inséré dans le numéro de mai 1841. du Journal asiatique*, par M. G. PAUTHIER. Broch. in-8°. (Extr. du Journ. asiat.)

JOURNAL ASIATIQUE

Par l'auteur, *Mohammed ben el-Iskender de la folie*, poème
trad. du persan par M. de La Harpe (Paris du jour, 1751)

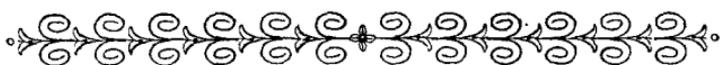
Par les éditeurs, *Madras*

Journal of the Asiatic Society of Bengal, 1801

Madras Journal of Literature and Science, etc. Octobre-
décembre 1801

Etudes géographiques de l'Asie de l'Orient, publié à Smyrne.





JOURNAL ASIATIQUE.

MAI 1842.

TCHOU-CHOU-KI-NIEN, 竹書紀年

TABLETTES CHRONOLOGIQUES DU LIVRE ÉCRIT SUR BAMBOU.

Ouvrage traduit par M. Édouard Biot.

(Suite et fin.)

LIVRE SECOND.

DYNASTIE TCHEOU. WOU-WANG (LE ROI GUERRIER).
SON NOM PROPRE ÉTAIT FA.

La 12^e année de son règne fut Sin-mao, 1050. Le roi, se mettant à la tête des chefs-secondaires des étrangers occidentaux, attaqua les Yn, et les défit à Mou-ye (dans la plaine de Mou, près de Weï-hoeï-fou). Le roi poursuivit promptement Cheou dans la tour de Nan-tan. Immédiatement on partagea le mandat du ciel (la souveraineté), entre-le-vainqueur-et-le-vaincu. On installa roi-des-Yn, le fils de Cheou, Lo-fou. Celui-ci fut le roi Wou-keng. Dans l'été, à la quatrième

lune, le roi (*Wou-wang*) revint à Foung (sa capitale). Il offrit un-banquet-de-réjouissance dans le grand temple *des ancêtres*, et ordonna de surveiller les Yn. Immédiatement il alla chasser à Kouan. Il fit la chanson-musicale Ta-wou (*du grand guerrier*)¹.

La 13^e année, le dignitaire *Pe*, du pays de Tchao (Kiang-nan, lat. 31° 41'), vint faire sa soumission. Le roi offrit les Yn dans le grand temple *des ancêtres*². Ensuite il fit la grande répartition des principautés-feudataires aux-divers chefs-secondaires (*qui avaient été ses alliés*). Dans l'automne, il y eut une grande abondance.

La 14^e année, le roi eut une maladie. Tchou-wen-koung s'offrit à sa place, sur la colline Tan-tchen. On fit la-cérémonie-du kin-teng ou de la bande d'or³.

La 15^e année, la peuplade So-chin (peuplade du nord) vint faire sa soumission⁴. Le roi commença sa-grande-tournée sur les quatre monts sacrés. Il donna-ses-instructions dans la ville de Meï (Khi, lat. 35° 38', Ho-nan). Pendant l'hiver, il transporta les neuf vases-sacrés (*ting*) au bord de la rivière Lo (à l'emplacement projeté pour Lo-yang).

La 16^e année, Ki-tseu (de la famille des Yn) vint rendre hommage à la cour. En automne, l'armée du roi réduisit Pou-kou (ville bâtie par le roi Chang, Thaï-wou, dans le Chan-toung austral).

La 17^e année, le roi nomma prince-héritier son fils Soung, dans le palais oriental (*palais du prince héréditaire*). Pendant l'hiver, à la douzième lune, le roi mourut. Il était âgé de cinquante-quatre ans.

¹ D'après le *Tchau-chou*, Wou-wang partagea d'abord l'empire entre lui et le fils de Cheou. Kouan est Kouan-tching, au nord de King (Ho-nan).

² D'après le Commentaire de l'édition de 1813, le texte indique ici que Wou-wang offrit en sacrifice les prisonniers de la tribu Yn, selon le mode cité dans le Chi-king, chants du royaume de Lou, ode 4.

³ Voyez les détails de cette cérémonie dans le chapitre *Kin-teng* du *Chou-king*.

⁴ So-chin ou Si-chin. (Voyez plus haut la note à la 25^e année de Chun.)

TCHING-WANG (*LE ROI JUSTE*). SON NOM PROPRE
ÉTAIT SOUNG.

La 1^{re} année fut Ting-yeou, 1044. A la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu. Il nomma administrateur général (*Moung-tsaï*) Tcheou-weh-koung, et le mit à la tête des cent officiers. Au jour keng-ou (7^e du cycle), Tcheou-wen-koung harangua les chefs secondaires à la porte du palais. Dans l'été, à la 6^e lune, on ensevelit Wou-wang à Pi. Dans l'automne, le roi prit le chapeau (*il avait 14 ans*). Wou-keng se révolta avec les Yn. Tcheou-wen-koung sortit *de la cour* et séjourna dans *le pays de l'orient*¹.

La 2^e année, les hommes *du pays* de Yen (pays d'orient, dans le Chan-toung), les hommes *du pays* de Siu (Siu-tcheou, Kiang-nan boréal) et les étrangers du Hoai entrèrent à main armée dans *le pays* de Peï (Kiang-nan boréal, lat. 34° 30'). En automne, il y eut de grands coups de tonnerre avec des orages. Le roi reçut Tcheou-koung dans le *kiao* (ou *kin-kiao*, territoire autour de la résidence impériale). Aussitôt on attaqua les Yn.

La 3^e année, l'armée du roi vainquit les Yn. On fit mourir Wou-keng, autrement appelé Lo-fou. On transporta des hommes de Yn dans *le pays* de Weï. Aussitôt on attaqua *le pays* de Yen. On détruisit Pou-kou².

La 4^e année, à la 1^{re} lune du printemps, *le roi* reçut, pour la première fois, les grands dans le temple des ancêtres. En été, à la 4^e lune, il offrit pour la première fois les grains (les prémices des récoltes) *dans ce même temple*. L'armée du

¹ Tcheou-wen-koung, ou simplement Tcheou-koung, fut alors disgracié. Il rentra en faveur l'année suivante.

² Tout ceci est dans le *Sse-ki*, liv. 4. Le commentaire dit que les habitants de Pou-kou s'étaient révoltés avec les quatre royaumes Yen, Siu, Yn, Hoai, et qu'ils furent punis par Tcheou-koung. Pou-kou était au nord-est de Po-tchang, actuellement Po-hing (Chan-toung, lat. 37°, 15'). Le pays d'Yen paraît être Yen-li, dans l'emplacement de Khio-feou (Chang-toung).

roi attaqua les étrangers du Hoai. Aussitôt elle entra dans le pays de Yen.

La 5^e année, à la première lune du printemps, le roi séjourna dans *le pays de Yen*, et envoya le chef de ce pays à Poukou. En été, à la 5^e lune, le roi vint *du pays de Yen*¹. Il fit transporter des hommes *de la tribu Yn* à la cité de Lo. Aussitôt il établit l'enceinte de Tching-tcheou².

La 6^e année, une grande chasse *eut lieu* au midi de *la montagne Khi* (Chan-si).

La 7^e année, Tcheou-koung remit le gouvernement au roi. Au printemps, à la 2^e lune, le roi se rendit à Foug. A la 3^e lune, Tchao-khang-koung se rendit à *la rivière Lo* pour faire le tracé d'une nouvelle ville. Au jour kia-tseu (1^{er} du cycle), Tcheou-wen-koung fit une allocution à la foule des officiers à Tching-tcheou³. Immédiatement il environna de murailles la cour orientale (*Lo-y*). Le roi se rendit à la cour orientale, et les dignitaires vinrent lui rendre hommage. Pendant l'hiver, le roi revint de la cour orientale. Il établit le temple ou monument (*miao*) de Kao-yu⁴.

La 8^e année, à la 1^{re} lune du printemps, le roi commença à remplir ses devoirs⁵, à s'occuper par lui-même du gouvernement. Il donna à Kin-fou, prince de Lou, et à Ki, prince de Thsi, de transporter un grand nombre *d'hommes de la tribu Yn* dans *le pays de Lou*⁶. Il fit la danse Siang⁷. En hiver, à la

¹ Ceci est le commencement du chapitre *To-Fang* dans le *Chou-king*. Voyez aussi le *Sse-ki*, liv 4, p. 16.

² C'est le premier nom de la ville de Lo, composé de Tching, le nom de l'empereur, et de Tcheou, le nom de la dynastie. Ce passage est extrait textuellement du chapitre *Pi-ming*, du *Chou-king*.

³ C'est le chapitre *To-sse* du *Chou-king*.

⁴ Kao-yu était fils de Koung-lieou, et le septième ancêtre de Tching-wang. Il fut très-vénéré par les Tcheou comme ayant imité Heou-Tsi. Voyez le *Sse-ki*, liven 4, pag. 3.

⁵ Littéralement : à s'occuper de l'escalier que l'empereur monte dans les cérémonies.

⁶ Lou est le Chan-toung austral. — Thsi est le Chan-toung boréal

⁷ Voyez le *Sse-ki*, livre des chants musicaux.

10^e lune, l'armée du roi soumit le pays de Thang et transporta ses habitants à Tou ¹ (B. 4066).

La 9^e année, à la 1^{re} lune du printemps, il y eut une cérémonie dans le grand temple des ancêtres. On commença à mettre en usage le tcho ². Le chef de la tribu So-chin vint rendre hommage. Le roi ordonna à Young-pe ou au dignitaire pe de Young, de donner l'investiture au chef de la tribu So-chin ³.

La 10^e année, le roi accorda à Thang-cho le titre de prince (*heou*) de Yu (B. 9369). La peuplade Youe-tchang (*du midi*) vint rendre hommage⁴. Tcheou-wen-koung quitta la cour et alla résider à Foug.

La 11^e année, à la 1^{re} lune du printemps, le roi se rendit à Foug. Thang-cho lui présenta les épis mûrs (*kia-ho*). Le roi ordonna à Thang-cho de remettre les épis à Tcheou-wen-koung⁵. Le roi ordonna à Tcheou-ping-koung (second fils de Tcheou-koung) de gouverner la cour orientale.

La 12^e année, l'armée royale de Yen entourra d'une muraille la cité de Han (B. 12137). Le roi investit le prince (*heou*) de Han ⁶.

¹ Thang est dans le Pe-tche-li, département de Tchín-ting-fou. — Tou doit correspondre à Tou-hng, ancien arrondissement dans le territoire de Si-ngan-fou (Chen-si).

² (B. 930 pour B. 11,280.) C'est un chant de Tcheou-koung en l'honneur de Wou-wang (*Chi-king*, iv^e part. chap. 1, art. 3, ode 8).

³ Sse-ma-thsien rapporte ce fait, *kiv.* 4, p. 16. Il nomme la tribu Si-chin, et la met au nombre des peuples étrangers orientaux. Si (B. 2846) est dans le Ho-nan oriental, 32° 35'.

⁴ Thang-cho était frère cadet de Wou-wang. — Le *Chou-king* (ch. *Khang-khao*) l'appelle Khang-cho. — Le pays de Yu comprenait le territoire de Wei-hoei-fou. — Thang-cho devint le fondateur du royaume de Thang appelé ensuite Tsin. Youe-tchang désigne une tribu du Tche-kiang, quoique ce nom ait été donné plus tard à Meou-ming, dans le Kouang-toung.

⁵ Le droit de sacrifier avec les grains appartenait au souverain. Tcheou-koung avait remis le gouvernement à Tching-wang, deux ans auparavant : il ne pouvait plus sacrifier. Les commentateurs pensent qu'il y a ici erreur ou altération dans le texte.

⁶ La principauté de Han comprenait les districts de Ping-yang-fou, Kiang-tcheou, la partie méridionale du Chan-si.

La 13^e année, l'armée du roi, réunie à celle des princes de Thsi et de Lou, attaqua les barbares étrangers (*joung*). En été, à la 6^e lune, le prince de Lou (Tcheou-koung) offrit un grand sacrifice dans le monument (*miao*) des princes Tcheou (ses ancêtres ¹.)

La 14^e année, l'armée de Thsi ² assiégea Khio-tching et s'en empara. En hiver, la cité de Lo fut déclarée achevée.

La 18^e année, au printemps, à la 1^{re} lune, le roi se rendit à la cité de Lo et y plaça les vases sacrés de Yu. Aussitôt le foug-hoang fut vu. Il y eut une cérémonie sur le grand fleuve Jaune.

La 19^e année, le roi fit la grande inspection du territoire des princes et des monts sacrés des quatre régions. Tchao-khang-koung le suivit. Le roi revint à Thsoug-tcheou (la cour des Tcheou, Hao-king, district de Si-ngan-fou). Aussitôt il régla les devoirs des cent officiers (*Ch. Tcheou-kouan du Chou-king*). Il supprima la principauté de Foug.

La 21^e année, le roi fit enlever de la porte du palais les tableaux des lois pénales ³. Tcheou-wen-koung mourut à Foug.

La 22^e année, on ensevelit Tcheou-wen-koung à Pi.

La 24^e année, la tribu des Yu-youe (habitants du Tche-kiang) vint faire sa soumission.

La 25^e année, le roi fit une grande réunion des princes à la cour orientale. Des quatre parties du monde, les étrangers

¹ La principauté de Lou fut concédée à Tcheou-koung et à ses descendants. — On supprima la principauté qui lui avait été précédemment accordée à Foug du Chen-si.

² On lit *Thsin* dans les deux éditions de la Bibliothèque royale; mais le royaume de Thsin date du règne de Hiao-wang. On voit dans le *Sse-ki*, liv. 5, p. 2, que les ancêtres des Thsin habitaient le territoire de Tchi, actuellement Fen-si du Chan-si, et que Meng-tseng, ancêtre des Thsin, reçut de Tching-tchang le district de Kao-lang. Le dernier commentateur, édition de 1813, lit Thsi au lieu de Thsin, et dit que Khio-tching est un ancien arrondissement du Chan-toung oriental. J'ai adopté sa leçon.

³ D'après les rites des Tcheou, on devait suspendre à la porte du palais impérial les tableaux des lois pénales, afin que le peuple en prit connaissance. Comme il n'y avait aucun cas de contravention aux lois, Tching-wang fit retirer ces tableaux.

vinrent faire leur soumission. En hiver, à la 10^e lune, le roi revint de la cour orientale. Il y eut une cérémonie dans le grand temple (*des ancêtres*).

La 30^e année, les barbares Li¹ vinrent faire leur soumission.

La 33^e année, le roi se transporta à Kiouen-ouo². Tchao-khang-koung le suivit. Le roi revint à Thsoug-tcheou. Il ordonna à son fils Tchao, prince héritier, d'aller à Fang et d'y prendre une femme. Le dignitaire (*pe*) de Fang lui adressa une prière. Il revint à Thsoug-tcheou³.

La 33^e année, il plut de l'or à Hien-yang (département de Si-ngan-fou).

La 37^e année, en été, à la 4^e lune, jour y-tchéou (2^e du cycle, 2 mars⁴), le roi mourut.

KHANG-WANG (*LE ROI PACIFIQUE*). SON NOM PROPRE
ÉTAIT TCHAO.

La 1^{re} année fut kia-su (1007). A la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu. Il nomma grand administrateur (*Moung-tsai*⁵) Tchao-khang-koung, et le mit à la tête des cent officiers. Les princes feudataires rendirent hommage dans le palais de Foung.

¹ Li (B. 11932), ancien nom du territoire de Lin (Chan-si, lat. 38° 4'). Le commentaire explique ce nom par Li (B. 12,596), qui désigne une montagne près de Lin-thoung (Chen-si, lat. 34° 20')

² Peut-être Kiouen, au nord-ouest de Wou-youen, bourg du district de Tching-tcheou, Ho-nan. D'autres lisent Kieou-ouo, ancienne ville près de Si-ngan-fou.

³ Fang (B. 3,210) désignait le district de Soui-ping, lat. 33° 8'. Ho-nan. Selon d'autres, ce nom désigne ici Young-tsing, département de Yun-yang-fou.

⁴ Gaubil a montré (*Chr.* p. 228, et d'après le chapitre *Kou-ming* du *Chou-king*), que Tching-wang a dû mourir l'an 1068 et non l'an 1008, comme il résulterait du texte du *Tchou-chou*. Gaubil en conclut qu'il y a eu ici une altération dans le texte de cet ouvrage.

⁵ Le grand administrateur (*Moung-tsai*) dirigeait les affaires pendant que le nouveau roi était en deuil de son prédécesseur et se tenait dans la retraite.

La 3^e année, le roi établit le règlement de la musique et des chants sacrés, ainsi que les cérémonies en l'honneur du roi prédécesseur¹. Il réinstitua la charge des inspecteurs de la culture et donna des instructions dans le temple des ancêtres.

La 6^e année, Thai, koug de Thsi, mourut.

* La 9^e année, le prince de Thang (fils de Thang-cho) se transporta dans le district de Tsin (district de Ping-yang-fou), bâtit un palais et l'embellit. Le roi envoya des hommes pour le réprimander.

La 12^e année, en été, à la 6^e lune, jour jin-chin (9^e du cycle²), le roi se rendit à Foug et nomma le dignitaire koug de Pi³. En automne, Y koug de Mao⁴ mourut.

La 16^e année, le roi investit Ki, prince (heou) de Thsi. Le roi fit une grande excursion au midi jusqu'aux neuf rivières (Kieou-kiang⁵) et aux monts Liu (Kiang-nan, lat. 31° 56').

La 19^e année, le prince de Lou, Kin-fou, mourut.

La 21^e année, le nouveau prince de Lou bâtit une salle royale, couverte en paille⁶.

La 24^e année, Tchao-khang-koug mourut.

La 26^e année, en automne, à la 9^e lune, jour ki-wei (56^e du cycle⁷), le roi mourut.

¹ Ceci se rapporte en général aux cérémonies du deuil, à l'époque des changements de règne. Pour ce passage, le commentaire de l'édition de 1813 cite l'ode 6, chapitre I^{er} des Tcheou-soung (Chi-king), et pour le suivant, l'ode 2, chapitre II, même partie.

² Ce serait le 6 mai 996, si la chronologie du Tchou-chou était correcte.

³ C'est le sujet du chapitre *Pi-ming* du *Chou-king*.

⁴ Principauté du Ho-nan. Ce nom a désigné aussi le territoire de Kouan-thao (Chan-toung).

⁵ Ce nom doit désigner ici Kieou-kiang, du lac Po-yang.

⁶ *Mao-kue-men*. (Voyez le Sse-ki, livre xxxiii, sur les princes de Lou.) L'éditeur de 1813 explique Mao (B. 8893), par des exemples extraits du *Chi-king*.

⁷ 7 août 982. L'automne *Thsieou* des Tcheou commençait au solstice d'été.

TCHAO-WANG (*LE ROI ILLUSTRE*). SON NOM PROPRE
ÉTAIT HIA.

La 1^{re} année fut keng-tseu (981). Au printemps, à la 1^{re} lune, le roi fut reconnu. De nouveau on plaça le tableau des lois pénales à la porte du palais¹.

La 6^e année, le roi nomma le titulaire (*pe*) de Siun (B. 11212²). En hiver, à la 12^e lune, les pêchers et les pruniers fleurirent.

La 14^e année, en été, à la 4^e lune, les étoiles qui paraissent constamment ne furent pas vues. En automne, des hommes du pays de Lou tuèrent leur seigneur ou prince Tsai.

La 16^e année, on fit invasion dans le pays de Thsou (Hou-kouang). On traversa la rivière de Han. On rencontra des grands rhinocéros (*sse*, B. 591).

La 19^e année, au printemps, il y eut une étoile de mauvais augure (une comète) dans l'espace *tse-weï* du ciel (l'enceinte bleue, le cercle des étoiles voisines du pôle nord). Le dignitaire koug de Tsi, le dignitaire *pe* de Sen suivirent le roi et firent invasion dans le pays de Thsou. Le ciel déchaina un grand orage. Les faisans et les lièvres étaient tous remplis de frayeur. On perdit six généraux (et leurs troupes) dans le Han. Le roi mourut³.

¹ Les mœurs commençant à se corrompre, on remplaça à la vue du peuple le tableau des lois pénales que Tchong-wang avait fait retirer.

² Siun ou Sun paraît correspondre au district de Y-chi (Chan-si, lat. 35° 11').

³ Tchao-wang se noya dans le Han ou dans le Kiang. (Voyez le *Sse-ki*, liv. 4, pag. 17, et la note du commentateur.) Tsi correspond à Tchong-youen, et Sen au district de Sen, sur la limite entre le Pe-tche-li et le Chan-toung.

MOU-WANG (*LE ROI RESPECTABLE*). SON NOM PROPRE
ÉTAIT MOEN.

La 1^{re} année fut ki-oueï (962). A la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu. Il fit le palais Tchao. Il nomma Yu-mi titulaire pe de Sen. En hiver, à la 10^e lune, il bâtit le palais Khi (*du repos*), à Nan-tching¹.

De Wou-wang jusqu'à l'avènement de Mou-wang, il y a cent années. Depuis Mou-wang, la cour fut à Si-tching (Tching occidental).

La 6^e année, au printemps, Than, tseu de Siu (Kiangnan boréal, Siu-tcheou), vint rendre hommage. Le roi lui conféra les insignes de la dignité pe.

La 8^e année, au printemps, les hommes du pays de Thang-nord (peuplade du nord-ouest) vinrent faire leur soumission. Ils offrirent un cheval noir, qui engendra des chevaux dociles.

La 9^e année, le roi bâtit le palais Tchun ou du Printemps.

La 11^e année, le roi nomma premier ministre le dignitaire Koung de Tsi, Meou-fou.

La 12^e année, le prince ou koung de Mao, Houan; le prince de Koung, Li; le prince de Foung, Kou, avec leurs troupes², suivirent le roi et marchèrent contre la peuplade du nord Khiouen-joung (*Barbares-chiens*). — En hiver, à la 10^e lune, le roi fit une excursion vers le nord, et châtia les Khiouen-joung.

La 13^e année, au printemps, le prince ou koung de Tsi,

¹ Nan-tching est indiqué par la carte du Tchun-thsieou dans le district de Han-tchoung-fou du Chen-si. D'après le commentateur de l'édition 1813, Nan-tching ou Si-tching désigne ici une ancienne ville du territoire de Hoa-tcheou (même province).

² Koung, royaume du Chan-si. D'autres lisent Tsing. Mao et Foung étaient dans le Honan et le Chan-toung. Cette expédition de Mou-wang fait le sujet du premier discours du Koue-yu.

avec l'armée, suivit le roi. On marcha vers l'Occident; on campa à *la montagne* Yang-yu (présumée dans le département de Foungh-siang-fou). — En automne, à la 7^e lune, les Joung occidentaux vinrent faire leur soumission. — Les étrangers *du pays* de Siu envahirent *le district de Lo* (Lo-yang). — En hiver, à la 10^e lune, Tsao-fou, conduisant le roi, entra à Thsoug-tcheou (la capitale)¹.

La 14^e année, par ordre du roi, le titulaire tseu de Thsou marcha contre les étrangers de Siu, et les vainquit. — En été, à la 4^e lune, le roi alla chasser à Kiun-khieou. — A la 5^e lune, il fit le palais Fan. — En automne, à la 9^e lune, les hommes *du pays* de Ti (B. 8251) (environs de Yen-ngan-fou, Chen-si), envahirent *le territoire de Pi*, (Chen-si). — En hiver, le roi chassa sur le lac Ping (B. 9032). — Il construisit les cages à tigres, Hou-lao (arrond. de Khi-choui, autrefois Tching-kao, Ho-nan, lat. 34° 55').

La 15^e année, à la 1^{re} lune du printemps, la peuplade Lieou-kouen vint faire sa soumission. — On bâtit la tour Tchoung-pi (*des Tablettes de pierre superposées*). — En hiver, le roi fit une inspection sur le lac salé².

La 16^e année, Sieou, dignitaire heou de Hô (Chan-si, lat. 36° 33') mourut. — Le roi investit Tsao-fou du fief de Tchao, B. 10,588. (Tchao-tching, lat. 36° 20', Chan-si.) (Voy. Sse-ma-thsien, kiv. 5, p. 5.)

La 17^e année, le roi marcha à l'ouest vers les monts Kouen-lun³. Il vit Si-wang-mou (littéralement reine-mère d'occident). Cette année, Si-wang-mou vint à la cour et rendit

¹ Tsao-fou fut célèbre par son habileté à conduire les chars. C'est un des ancêtres de la famille Thsin. (Voyez *Sse-ma-thsien*, kiv. 5, p. 3.)

² Suivant une note, ce lac serait le lac salé, *Yen-tchi*, dans le district de Ngan-y (Chan-si); mais la majorité des commentateurs pensent que le texte désigne ici le grand lac du Pays de Kaschgar, à l'ouest.

³ Le Kouen-Lun est la branche de l'Himalaya qui se dirige vers la Chine. Il a déjà été parlé de Si-wang-mou, à la 9^e année du règne de Chun. L'ancien dictionnaire Eul-ya et le Sse-ki placent le pays de Si-wang-mou à l'ouest de la Chine; les commentateurs ont fait d'inutiles efforts pour trouver la position exacte de ce pays.

hommage dans le palais de Tchao. — En hiver, à la 8^e lune, on transporta des étrangers à Thai-youen ¹.

La 18^e année, à la 1^{re} lune du printemps, le roi résida dans le palais Khi (du repos). Les dignitaires vinrent à la cour.

La 21^e année, Wen, koug de Tsi, mourut.

La 24^e année, le roi chargea Joung-fou, en qualité de Tso-sse (annaliste de la gauche), de rédiger des mémoires ou chroniques.

La 35^e année, les hommes *du pays* de King (Hou-kouang, et Kiang-si, environs de King-tcheou-fou), entrèrent dans *le pays de Siu*. Le dignitaire pe de Mao, Tsien, à la tête de l'armée, défait les hommes *du pays* de King, à Tsi, B. 4935 ².

La 37^e année, *il y eut* une grande expédition des neuf corps de troupes. On alla vers l'orient, jusqu'aux neuf rivières (Kieou-kiang, du Kiang-nan). On entassa des tortues et des grands poissons tho (B. 13184), pour faire un pont. — On fit invasion dans *le pays de Youe*; on arriva jusqu'à Yu (B. 7754). — Des hommes *du pays* de King vinrent faire leur soumission.

La 39^e année, le roi réunit les dignitaires au mont Thou (Kiang-nan, district de Heou sur le Hoaï).

La 45^e année, Feï, prince (Heou) de Lou, mourut.

La 51^e année, le roi régla les châtiments avec Liu ³. Il nomma le heou de Fou dans *la ville de Foug*.

La 55^e année, le roi mourut dans le palais Khi (*du repos*).

KOUNG-WANG (LE ROI VÉNÉRABLE). SON NOM PROPRE
ÉTAIT Y.

La 1^{re} année fut Kia-yn, 907. A la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu.

¹ Thai-youen désigne les environs de Thai-youen-fou (Chan-si).

² Ce lieu est cité dans le *Chi-king*, chants du royaume de Pei, ode 14. Il était dans le Ho-nan oriental, près de l'ancien cours de la rivière Thsi qui portait le nom de Tsi.

³ Littéralement il fit l'instruction *Liu-hing*. C'est le chapitre *Liu-hing* du *Chou-king*.

La 4^e année, l'armée royale détruisit la ville de Mi (B. 2147). (Mi, dans le territoire de Khai-foung-fou¹.)

La 9^e année, à la 1^{re} lune du printemps, jour ting-haï (27 décembre 900), le roi délégua l'annaliste de l'intérieur, Lang, pour investir Tsien, titulaire pe de Mao.

La 12^e année, le roi mourut.

Y-WANG (*LE BEAU ROI*). SON NOM PROPRE ÉTAIT KIEN.

La 1^{re} année fut Ping-yn, 895. À la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu. Le ciel fit (il y eut) deux levers simultanés de soleil à Tching².

La 7^e année, les étrangers joung occidentaux firent invasion dans le district de Hao (B. 11,543). (Chen-si, dép. de Si-ngan-fou).

La 13^e année, les hommes du pays de Ti (B. 8251), (environs de Yen-ngan-fou) firent invasion dans le pays de Khi (Chen-si, arr. de Foung-thsiang-fou).

La 15^e année, le roi transporta sa résidence de Thsoug-tcheou à Hoai-li (Hing-ping, dép. de Si-ngan-fou).

La 17^e année, Li, koung de Lou, mourut.

La 21^e année, le prince (Koung) de Koue (B. 9374) (Khi-choui et Young-yang du Ho-nan), à la tête de l'armée, attaqua au nord les Khiouen-joung. Il fut défait et mis en fuite.

La 25^e année, le roi mourut.

La décadence des Tcheou commença à ce règne³. — Le frère de Y-wang lui succéda.

HIAO-WANG (*LE SAINT ROI*). SON NOM PROPRE ÉTAIT PIE-FANG.

La 1^{re} année fut Sin-mao, 870. À la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu. Il ordonna au prince (Heou) de Chin (Nanyang, Ho-nan) d'attaquer les Joung occidentaux.

¹ Voyez la cause de cette destruction, dans le Koue-yu, premier livre du Tcheou-yu, 2^e discours.

² Les pronostics commencent avec la décadence des Tcheou.

³ Les poètes commencèrent à faire des chants satiriques contre le gouvernement. (Sse-ki, liv. 4. pag. 4.)

La 5^e année, les Jœung occidentaux vinrent offrir des chevaux.

La 7^e année, en hiver, *il y eut de grandes pluies, des orages.* Les eaux *des fleuves Kiang et Han grossirent.*

Des bœufs, des chevaux périrent. Cette année naquit Li-wang¹.

La 8^e année, on commença à établir des parcs de bestiaux entre le Kien et le Weï (Chen-si, département de Loung-tcheou²).

La 9^e année, le roi mourut.

Y-WANG. SON NOM PROPRE ÉTAIT SIE.

La 1^{re} année fut Keng-tseu, 861. A la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu.

La 2^e année, les hommes *du pays de Chou* (Sse-tchouen), les hommes du pays de Liu (Ho-tcheou, Kiang-nan) vinrent offrir des pierres précieuses; *le roi les reçut au bord du grand fleuve jaune.* Ils firent usage de tablettes de pierre *kiaï-koueï* (que l'on tenait en se présentant devant le roi³).

La 3^e année, le roi proposa aux princes feudataires de cuire Ngai, prince (Koung) de Thsi, dans une marmite⁴.

La 6^e année, le roi chassa à Che-lin. Il y prit un bœuf-si (B. 5671) (rhinocéros), et ramena cette prise.

La 7^e année, le prince de Koue, à la tête de l'armée, attaqua les étrangers jœung de Thaï-youen; il alla jusqu'à Yu-

¹ Ces mauvais présages annonçaient les défauts de Li-wang.

² Ceci se rapporte à l'élevation de Fei-tseu, ancêtre des Thsin, que Hiao-wang fit directeur de ses chevaux et de ses troupeaux dans le district actuel de Loung-tcheou. (Voyez le *Sse-ki*, liv. 5, pag. 4 recto.)

³ Ceci semble indiquer que leurs chefs furent reconnus dignitaires chinois.

⁴ Le Commentaire du *Sse-ki*, connu sous le nom de *Tching-y*, rapporte ce passage du Tchou-chou, dans ses notes sur le livre xxxii, *Mémoires relatifs aux princes de Thsi*. Il dit simplement que le roi proposa aux princes de tuer Ngai, le prince de Thsi. Ngai s'était mal conduit dans sa principauté.

thsiouen, et prit mille chevaux. — En hiver, *il y eut* un orage avec des grêlons gros comme des pierres de meule.

Le dignitaire tseu de Thsou, Hioung-khiu, attaqua *le pays de Young* (B. 2536) (dans le midi du Hou-kouang, dép. de Chi-tcheou), et vint jusqu'à Ngo (B. 11,144) (Wou-tchang du Hou-kouang¹).

La 8^e année, le roi fut malade. Les princes feudataires sacrifièrent aux *esprits des montagnes et rivières*. — Le roi mourut.

LI-WANG. (LE ROI CRUEL). SON NOM PROPRE ÉTAIT HOU.

Il séjourna à Tchi, où est la rivière *Fen* (Fen-si, du Chan-si; lat. 38° 40'). — Aussi l'appelle-t-on encore Fen-Wang (le roi de Fen).

La 1^{re} année fut Wou-chin, 853. A la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu. Il fit le palais Y, (B. 1808) (du nom de son prédécesseur). Il choisit pour premier ministre Y, koung de Young (Sse-tchouen, lat. 30°), nommé Lo par son nom propre. — Des hommes *du pays* de Thsou vinrent offrir des écailles de tortue.

La 3^e année, les peuplades étrangères du Hoaï envahirent *le territoire de Lo* (Lo-yang); le roi ordonna au prince de Koue, Tchang-fou, de les attaquer. Il ne *put les vaincre*. — Hien, koung de Thsi, surnommé Chan ou Koung-chan, mourut.

La 6^e année, le dignitaire tseu de Thsou, Yen, mourut.

La 8^e année, le roi commença à faire surveiller (par un devin) ceux qui se plaignaient de lui². — Liang-fou, dignitaire de Jouï, avertit les cent officiers à la cour impériale.

La 9^e année, les étrangers Joung de l'occident entrèrent à Thai-khieou (Hing-ping, lat. 34°, Chen-si).

La 12^e année, le roi fut détrôné; il se réfugia dans le

¹ Voyez le Sse-ki, livre XI, *Mémoires sur les princes de Thsou*. Le prince de Thsou étendit alors son royaume vers le midi.

² Koue-yu, premier livre du *Tcheou-yu*, 3^e discours. — Jouï est Jouï-tching, district de Ping-yang-fou.

royaume de Tchi (B. 2652) (Fen-si du Chan-si). Les hommes du peuple assiégèrent le palais, saisirent le fils de Tchao-mou-koung (Mou, koung de Tchao) et le tuèrent¹.

La 13^e année (841), le roi demeura à Tchi. Les deux grands officiers s'unirent pour diriger ensemble les affaires du fils du ciel².

La 14^e année, les Hien-yun envahirent les frontières occidentales de Thsoug-tcheou³. — Mou, koung de Tchao, à la tête de l'armée, poursuivit les King-man (peuple étranger du pays de King). Il alla jusqu'à la rivière Lo.

La 16^e année, Wou, prince heou de Thsaï (Sse-tchouen occidental), mourut. — Le dignitaire tseu de Thsou, Young, mourut⁴.

La 19^e année, Y, dignitaire Pe de Thsao (Chantoung occidental, lat. 34° 56'), mourut.

La 22^e année, *il y eut une* grande sécheresse. — Yeou, koung de Tchîn, mourut.

La 23^e année, *il y eut une* grande sécheresse. — Hi, koung de Soung, mourut.

La 24^e année, *il y eut une* grande sécheresse. — Wou, koung de Khi, mourut⁵.

La 25^e année, *il y eut une* grande sécheresse. — Le tseu de Thsou, nommé Hien, mourut.

La 26^e année, *il y eut une* grande sécheresse. — Le roi

¹ Koue-yu, premier livre du *Tcheou-yu*. Tchao-mou-koung substitua son propre fils à celui du roi, que cherchaient les révoltés.

² Cette régence, appelée Koung-ho (*ensemble, réunion*), est une époque sûre de la chronologie ancienne des Chinois. Les deux grands officiers étaient Mou-koung de Tchao, et Ting-koung de Tcheou.

³ Il est souvent parlé des Hien-yun dans le *Chi-king*. C'est le premier nom des Hioung-nou.

⁴ Des caractères différents sont employés dans le texte pour désigner la mort des divers dignitaires, suivant leur rang. Il est impossible de reproduire ces différences dans la traduction.

⁵ Ces trois principautés étaient dans le Ho-nan oriental. La principauté de Soung était, par lat. 30°, entre Kin-hiang et Siu-tcheou. Celles de Tchîn et de Khi correspondaient aux villes actuelles de même nom, lat. 34° 45'.

mourut dans le pays de Tchi. Ting, koug de Tcheou, et Mou, koug de Tchao, proclamèrent son fils aîné Tsing, et le firent roi. Les deux officiers unis (Koug-ho) lui rendirent son royaume. Aussitôt il y eut de grandes pluies ¹.

SIOUEN-WANG. SON NOM PROPRE ÉTAIT TSING.

La 1^{re} année fut kia-su, 827. A la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu. Ting, koug de Tcheou et Mou, koug de Tchao, furent ses ministres. Le roi rétablit la perception de la taxe territoriale (négligée pendant l'exil de Li-wang)². Il fit construire des chars de guerre appelés *Joung*.— Hoaï, prince heou de Yen (nord du Pe-tche-li), mourut.

La 2^e année, le roi accorda la dignité de grand général à Hoang-fou, et celle de général de la cavalerie à Hieou-fou. Chin, koug de Lou (Chân-toung méridional), mourut. — Le fils du koug de Thsao, nommé Sou, tua son seigneur Kiang, dignitaire pe de Yeou (environs de Pe-king).

La 3^e année, le roi ordonna au grand préfet Tchoung d'attaquer les Si-joung (peuples étrangers de l'Occident).— Wou, koug de Thsi, surnommé Cheou, mourut.

La 4^e année, le roi ordonna à Koue-fou d'aller à Han. Le prince (Heou) de Han vint rendre hommage à la cour ³.

La 5^e année, à la 6^e lune, pendant l'été, Yn-ki-fou, à la tête d'une armée, marcha contre les Hien-yun. Il arriva à Thaï-youen. — En automne, à la 8^e lune, Fang-cho, à la tête d'une armée, marcha contre les King-man du Hou-kouang ⁴.

La 6^e année, Mou, koug de Tchao, à la tête d'une armée, marcha contre les peuplades étrangères du Hoaï. — Le roi, commandant en personne, attaqua les étrangers Joung du

¹ Voyez le Sse-ki, liv. 4, p. 23 *recto*.

² Le comment. édit. 1813, explique ainsi le caractère Fo (B. 2708), qui pourrait indiquer aussi une remise des impôts, sens qu'il a fréquemment dans les Annales chinoises.

³ Nan-tching, dép. de Hoa-tcheou. (Voy. le *Chi-king*, *Ta-ya*, ch. III, ode 7.)

⁴ *Chi-king*, *Siao-ya*, ch. III, odes 3 et 4.

pays de Siu. Hoang-fou et Hieou-fou suivirent le roi et attaquèrent les étrangers Joung *du pays* de Siu. On campa sur le Hoai¹. — Le roi, au retour de cette expédition, accorda des honneurs à Mou, koug de Tchao. — Les Joung occidentaux tuèrent Thsin-tchoung (le grand préfet)². — Le tseu de Thsou, Choang, mourut. •

La 7^e année, le roi investit le dignitaire *pe* de Chin. — Le roi ordonna au heou de Fan, Tchoung-chan-fou, d'entourer de murs la ville de Thsi³.

La 8^e année, le roi commença l'inspection du palais⁴. — Wou, koug de Lou, vint à la cour. Le roi conféra à son fils Hi, le titre de prince héritier de Lou⁵.

La 9^e année, le roi réunit les principaux dignitaires dans la cour orientale. Bientôt après, il fit une tournée à Fou⁶.

La 12^e année, Wou, koug de Lou, mourut. — Les hommes *du pays* de Thsi tuèrent leur seigneur Li-koug, et ne craignirent pas de reconnaître prince son fils Tchi⁷.

La 15^e année, Li, heou de Wei, mourut. Le roi investit Wen-koug de Koue.

La 16^e année, le prince de Tsin transporta sa résidence à Kiang (du Chan-si méridional, lat. 35° 37').

La 18^e année, Y, koug de Thsai (Ho-nan, territoire de Jou-ning-fou), mourut.

La 21^e année, un fils du koug de Lou, nommé Pe-yu, tua son seigneur Y-koug, surnommé Hi.

¹ *Chi-king, Ta-ya*, chap. III, ode 9.

² Thsin-tchoung descendait de Tsao-fou, et fut prince de Thsin. (Voyez le *Sse-ki*. liv. 5, p. 4 verso.)

³ *Chi-king, Ta-ya*, chap. III, odes 5 et 6. Chin est dans le département de Nan-yang-fou (Ho-nan). Fan est Thsi-youen du Ho-nan. Thsi désigne ici une autre ville que la capitale du royaume de Thsi (même caractère).

⁴ D'après le dernier commentateur de l'édition de 1813, le terme palais désigne ici le monument de Li-wang, qui venait d'être bâti.

⁵ Extrait du Koue-yu (1^{re} partie du *Tcheou-yu*, 7^e discours).

⁶ Fou est Fou-thien, ou P'ou-thien, terre du domaine impérial, à l'ouest de Khai-fou-fou. (Voyez le dictionnaire de *Khang-hi*, au caractère 甫.)

⁷ Ce nouveau prince punit les meurtriers de son père.

La 22^e année, le roi autorisa le fils royal, To-fou, à résider dans la cité de Lo.

La 24^e année, mourut Tchi, qui avait pris le nom de Wen, koug de Thsi.

La 25^e année, il y eut une grande sécheresse. Le roi pria dans le temple du Kiao : aussitôt il plut ¹.

La 27^e année, Hoaï, koug de Soung, dont le nom propre était Hien, mourut.

La 28^e année, le tseu de Thsou, Siun, mourut.

La 29^e année, le roi commença à ne plus faire cultiver par corvées les mille mesures (à ne plus faire la cérémonie du labourage dans le champ sacré) ².

La 30^e année, un lièvre sauta dans le palais de Hào (Hao-king du Chen-si ³).

La 32^e année, l'armée du roi attaqua les hommes de Lou, tua Pe-yu et investit Tching du titre de Hiao, koug de Lou, dans le palais Y. — Hi, koug de Tchîn ⁴, appelé par son nom propre Hiao, mourut. — Un cheval fut transformé en homme.

La 33^e année, Tching, koug de Thsi (Chan-toung oriental), mourut. L'armée du roi attaqua les peuples étrangers Joung de Thaï-youen, et n'eut pas de succès.

La 37^e année, un cheval fut transformé en renard. — Hi, heou de Yen (B. 5544) (nord du Pe-tche-li), mourut. — Le tseu de Thsou, Ngo mourut.

La 38^e année, l'armée du roi réunie à celle de Mou, heou de Tsin, attaqua les peuplades étrangères Tiao et Pen. — L'armée du roi fut battue et mise en déroute.

La 39^e année, l'armée du roi attaqua la peuplade étrangère

¹ Le *Chi-king*, *Ta-ya*, chap. III, ode 4, rapporte la prière de Siouen-wang.

² On lit dans le *Koue-yu*, *Tcheou-ya*, 6^e discours, la représentation faite à Siouen-wang contre cette négligence. Le *meou* de ce temps n'avait guère que 2,5 ares. (Voy. mon Mémoire sur la condition de la propriété territoriale en Chine dans le *Journal asiatique*, troisième série, tom. VI).

³ Les mauvais présages commencent.

⁴ Tchîn est Tchîn-tcheou du Ho-nan.

Khiang (B. 1897)¹. On combattit sur *le terrain* des mille mesures (le champ sacré). L'armée du roi fut battue et mise en déroute.

La 40^e année, *le roi* recensa le peuple à Thai-youen². — Les étrangers jounj détruisirent la cité de Kiang (B. 1897³). — Les hommes de Tsin défirent les Jounj du nord sur les rives du Fen (Chan-si).

La 41^e année, l'armée du roi fut battue dans *le pays de* Chin (territoire de Nan-yang, Ho-nan)⁴.

La 43^e année, le roi fit tuer le grand préfet Tou-pe. Son fils Si-cho s'échappa *et* se réfugia dans *le pays de* Tsin. — Mou, Heou de Tsin, appelé par son nom propre Fei-seng, mourut. — Son frère puiné, Chang-cho, se fit prince de sa propre autorité, et le prince héritier, Kieou, s'enfuit.

La 44^e année. (Elle fut la première de Chang-cho, prince de Tsin.)

La 46^e année, le roi mourut.

YEU-WANG (LE ROI OBSCUR). SON NOM PROPRE ÉTAIT NIË.

La 1^{re} année fut keng-chin, 781. A la 1^{re} lune du printemps, le roi fut reconnu. — Le prince héritier de Tsin, Kieou, revint dans *le pays de* Tsin *et* tua Chang-cho. Les hommes de Tsin reconnurent Kieou; celui-ci fut Wen-heou. — Le roi nomma grands ministres Yng-chi et Hoang-fou⁵.

La 2^e année, *les rivières de* King, Wei et Lo (Chen-si), se desséchèrent. — Le mont Khi (Chen-si, dans le domaine des

¹ On place le pays de ces peuplades à l'ouest et au nord-ouest de la Chine.

² Thai-youen-fou. On lit dans le *Koue-yu*, *Tcheou-yu*, 9^e discours, une représentation contre ce recensement, ordonné dans l'intention de recruter l'armée.

³ On place cette ancienne ville dans le Chan-si oriental.

⁴ D'après le neuvième discours du *Tcheou-yu*, cette défaite précéda le recensement de Thai-youen.

⁵ Les odes 7 et 9 du chap. IV, *Ta-ya*, sont dirigées contre ces deux ministres.

Tcheou), s'éboula. — On commença à augmenter l'impôt. — Wen, heou de Tsin, réuni avec le prince du sang, To-fou, attaqua *le pays de Tseng* (B. 11, 261), et le soumit. Alors il (le prince du sang) s'établit à la colline Tchîng-fou. Celui-ci fut Houan, koug de Tchîng¹.

La 3^e année, le roi s'éprit de Pao-sse². — En hiver, il y eut de grands coups de tonnerre.

La 4^e année, les hommes de Thsin attaquèrent les étrangers Joung occidentaux. — En été, à la 6^e lune, il tomba de la gelée blanche. — Y, koug de Tchin, mourut.

La 5^e année, le prince héritier de la couronne, Y-kieou, se réfugia dans *le pays de Chin*³. — Hoang-fou bâtit un palais à Hiang⁴.

La 6^e année, le roi, ordonna à Pe-chi de conduire l'armée, et d'attaquer les étrangers Joung de Lo-thsi. L'armée du roi fut vaincue et mise en déroute. — Les Joung occidentaux envahirent *le pays de Kai*⁵. — En hiver, à la 10^e lune, au jour sin-mao, 1^{er} de la lune, il y eut une éclipse de soleil⁶.

La 7^e année, les hommes *du pays de Koue* envahirent *le territoire de Tsiao* (district de Chen-tcheou, lat. 35°, Ho-nan).

La 8^e année, le roi accorda la dignité de Sse-tou, préposé aux lois fiscales, à To-fou, pe de Tchîng⁷. — Le roi éleva en

¹ Le nom de Tseng se confond avec celui de Tchîng (Ho-nan, lat. 34° 48'). Les pronostics des lignes précédentes sont cités dans le Koue-yu, 10^e discours du Tcheou-yu.

² Pao-sse et Yeou-wang sont cités dans plusieurs odes du Siao-ya et du Ta-ya (Chi-king).

³ Le Chi-king, Siao-ya, ch. 4, ode 8, et ch. 5, ode 3, parle de ce prince qui succéda à Yeou-wang.

⁴ Hiang paraît avoir été près de Moung du Ho-nan, lat. 34° 57'. Hoang-fou régissait la cour orientale, tandis que le souverain résidait dans la cour d'Occident.

⁵ Ce nom doit désigner ici Kao-ping du Chan-si. Il désigne aussi un district voisin du mont Thai (Chan-toung).

⁶ Cette éclipse, citée dans le Siao-ya, ch. iv, ode 9, est célèbre comme date chronologique. Elle eut lieu le 6 septembre 776 avant J. C.

⁷ Voyez ce même nom à la 22^e année de Siouen-wang, et à la 2^e année

dignité le fils de Pao-sse, appelé Pe-fo, et le déclara grand fils de la couronne, ou prince héritier¹.

La 9^e année, le prince Heou de Chin se mit en rapport avec les Joung occidentaux et *les hommes de Tseng*.

La 10^e année, au printemps, le roi et les princes feudataires se jurèrent union mutuelle sur le Mont du grand sommet (Soung-kao, mont sacré au sud-est de Ho-nan-fou).— En automne, à la 9^e lune, les pêches et les abricots mûrirent.— L'armée du roi attaqua le prince de Chin.

La 11^e année, à la première lune du printemps, le soleil eut des vapeurs (un halo) autour de lui.— Les hommes de Chin, les hommes de Tseng, avec les Khiouen-joung, entrèrent dans Thsoug-tcheou, tuèrent le roi et Houan, koung de Tching. Les Khiouen-joung tuèrent Pe-fo, le fils du roi, prirent Pao-sse, et la ramenèrent dans leur pays. Les princes Heou de Chin et de Lou, le titulaire Nan de Hiu, le titulaire Tseu de Tching, reconnurent Y-kieou à Chin. Le koug de Koue, nommé Han, reconnut le prince du sang Yu-tchin à Hi (B. 3703). *Celui-ci fut roi de Hi : ainsi, il y eut deux rois.*

P'ING-WANG. SON NOM PROPRE ÉTAIT Y-KIEOU.

La 1^{re} année fut Sin-wei, 770. Il transporta sa résidence vers l'orient, à la cité de Lo. Il investit Wen-heou (de Tsin). Le prince heou de Tsin, le prince heou de Oueï², le dignitaire pe de Tching, le dignitaire pe de Thsin, avec l'armée, suivirent le roi et entrèrent dans Tching-tcheou (la capitale).

La 2^e année, le prince de Thsin fit l'autel sacré de l'occi-

de Yeou-wang. To fou est appelé Fan dans l'ode 9, chap. 4, Siao-ya, et plus bas dans le Tchou-chou, Houan-koug.

¹ Sse-ki, liv. 4, p. 15 verso.

² La principauté de Oueï ou de Wei avait pour chef-lieu Khi près de Wei-hoëi-fou (Ho-nan boréal). J'écris Oueï pour la distinguer d'une autre principauté du même nom.

dent¹. Hiao, koug de Lou, mourut. *Le roi accorda aux princes de Thsin et de Tsin les terres de Pin et de Khi, qui étaient du domaine particulier de Tcheou*².

La 3^e année, les hommes de Thsi soumirent Tcho (Yu-tching du Chan-toug, lat. 37° 2'). Le roi conféra au Sse-tou, dignitaire pe de Tching, les tablettes, insigne de ses charges.

La 4^e année, King, heou de Yen, mourut. Les hommes de Tching soumirent le pays de Koue.

La 5^e année, Siang, koug de Thsin, avec son armée, attaqua les étrangers joug, et mourut à l'armée (*pendant cette campagne*³). Taï, koug de Soung, mourut.

La 6^e année, Ngaï, heou de Yén, mourut. *Le prince de Tching transporta sa résidence dans le pays des rivières Thsen et Weï (Ho-nan, districts de Jou-ning-fou, et Weï-tchouen).*

La 7^e année, Y, tseu de Thsou, mourut.

La 8^e année, le prince de Tching tua le grand préfet (Ta-fou), Kouan-ki-sse.

La 10^e année, le prince de Thsin transporta sa résidence au confluent des rivières Kien et Weï (Chen-si).

La 13^e année, Wou, koug de Weï (principauté sur le territoire de Kiai-tcheou, Chan-si méridional), mourut.

La 14^e année, les hommes de Tsin soumirent la principauté de Hân (dans le Chan-si méridional).

La 18^e année, Wen, koug de Thsin, mit en grande déroute l'armée des étrangers Joung dans le pays de Khi. Il vint rendre au roi les terres à l'orient du mont Khi⁴.

La 21^e année, Wen, heou de Tsin, tua le prince du sang, Yu-tchin⁵, dans le pays de Hi.

¹ Siang, prince de Thsin, s'arrogea, dans les pays de l'ouest, le droit royal du sacrifice au seigneur suprême. P'ing-wang ne put s'y opposer.

² Voyez le Sse-ki, kiv. 5, p. 5, verso.

³ Voyez le Sse-ki, kiv. 5, p. 5, verso.

⁴ Sse-ki, kiv. 5, p. 6 recto.

⁵ C'est le prince qui avait été reconnu par le koug de Koue.

La 23^e année, Wou, koug de Soung, mourut.

La 24^e année, *le prince de Thsin construisit le temple magnifique de Tchîn*¹.

La 25^e année, Wen, heou de Tsin, mourut. Les Thsin commencèrent à mettre en usage la solidarité de punition entre les trois degrés de parenté².

La 26^e année (1^{re} de Tchao, heou de Tsin), *le prince de Tsin inféoda à son frère puiné, Tching-sse, la principauté de Khio-ouo* (lat. 35° 42', Chan-si³).

La 32^e année, Pan-fou, *du pays de Tsin*, tua son seigneur, Tchao. Il introduisit Tching-sse (dans le chef-lieu) et ne réussit pas à *le faire reconnaître prince*. On élut le fils du prince Tchao, *qui fut Hiao-heou*. Les hommes de Tsin tuèrent Pan-fou⁴.

La 33^e année, les hommes de Thsou attaquèrent *le pays de Chin*.

La 36^e année, Tchoang, koug de Oueï (Khi, près de Weï-hoëï-fou), mourut. Les hommes du royaume gardèrent les frontières de Chin⁵.

La 40^e année, Tchoang, koug de Thsi, mourut. *Dans la famille de Tsin, le prince de Khio-ouo, Houan-cho, autrement appelé Tching-sse, mourut. Son fils Chen fut reconnu. Celui-ci fut Tchoang-pe*⁶.

La 41^e année, au printemps, *il y eut de grandes pluies et de la neige*.

La 42^e année, les Ti (étrangers du nord) attaquèrent Y (B. 8277), et vinrent sur les terres extérieures (*kiao*) de

¹ A Tchîn-tsang, ancienne ville, dép. de Foung-thsiang-fou. (Sse-ki, kiv. 5, p. 6 *recto*.)

² Sse-ki, kiv. 5, p. 6 *verso*. Cette coutume subsiste encore en Chine.

³ Sse-ki, kiv. 39. Mémoires sur les princes de Tsin. — Tching-sse prit le nom de Houan-cho.

⁴ Sse-ki, kiv. 39.

⁵ Ce secours donné au prince de Chin fait le sujet de l'ode 4, ch. vi, p. 1, Chi-king.

⁶ Sse-ki, kiv. 39. A partir de cette époque, le prince de Tsin résida à Y, lat. 35° 37', et s'appela prince de Y. (B. 8277.)

Tsin. Siang, koug de Soung, mourut. Hoei, koug de Lou, délégua Tsai-jang pour demander au roi le droit de faire les cérémonies du temple des ancêtres et du Kiao. Le roi chargea Sse-kio d'aller vers le prince de Lou, et de lui signifier de renoncer à cette prétention¹.

La 47^e année, dans la famille de Tsin, Tchoang, titulaire pe de Khio-ouo, entra à Y et tua le prince Hiao. Les hommes de Tsin le chassèrent et reconnurent le fils du prince Hiao, nommé Hi. Celui-ci fut Ngo, heou de Tsin².

La 48^e année, sans qu'il y eût des nuages, il y eut des coups de tonnerre. Hoei, koug de Lou, mourut.

La 49^e année, Yn, koug de Lou, et Tchoang, koug de Tchu, firent alliance à Kou-mie³.

La 51^e année, au printemps, à la 2^e lune, jour y-sse (720, 29 janvier), il y eut une éclipse de soleil⁴. A la 3^e lune, jour keng-su (3 février), le roi mourut.

HOUAN-WANG. SON NOM PROPRE ÉTAIT LIN.

La 1^{re} année fut Jin-su, 719. A la 10^e lune, Tchoang, titulaire pe, avec les hommes de Khio-ouo se révolta et attaqua Y. Le fils de prince, Wan, secourut Y. Sun-cho-tchin le poursuivit (poursuivit Tchoang) jusque dans Kia-ko. Le prince-heou de Y brûla les blés de Khio-ouo et s'en retourna. Le heou de Y attaqua les hommes de Khio-ouo et remporta une grande victoire. Wou-koug demanda la paix à Y. Il vint

¹ Le prince de Lou voulait sacrifier suivant le rite impérial. Ce fait est rapporté au règne de Houan-wang par Liu-pou-wei, dans son *Liu-chi-tchun-thsieou*.

² Sse-ki, liv. 39.

³ La principauté de Tchu comprenait les arrondissements de Tseou et de Theng (Chan-toung). Cette alliance commence le Tchun-thsieou. Kou-mie ou Kou-tching était 43 li au nord-ouest de Sse-chou (Chantoung).

⁴ Cette éclipse est extraite du *Tchun-thsieou*, dont le texte porte *ki-sse*, 22 février. En suivant le texte du *Tchou-chou*, y-sse correspondrait au 29 janvier de la même année. La 1^{re} lune des Tcheou contenait le solstice d'hiver.

à Siang ou Thoung (suivant la seconde édition), et s'en retourna¹.

La 2^e année, le roi envoya le koug de Kouë attaquer le dignitaire de Khio-ouo, du pays de Tsin. Ngo, heou de Tsin, mourut. Tchoang, dignitaire pe de Khio-ouo, attaqua de nouveau Tsin; les hommes de Tsin reconnurent Kouang fils de Ngo, le prince-heou. Celui-ci fut Ngai, heou de Tsin².

La 3^e année fut Kia-tseu (commencement du cycle, 717).

La 4^e année, Tchoang, dignitaire pe de Khio-ouo, mourut. Son fils Tching fut reconnu. Celui-ci fut Wou-koug. Il réunit une grande armée régulière³,

La 5^e année, les hommes de Jouï (sud-ouest de Ping-yang-fou) et Ching-king, les hommes de Sun (Chan-si) et le dignitaire pe de Tchoung s'insurgèrent tous contre le dignitaire de Khio-ouo⁴.

La 11^e année, le dignitaire de Khio-ouo s'empara de Ngai, heou de Tsin. Les hommes du pays de Tsin reconnurent Y, fils de Ngai heou. Celui-ci fut Siao-tseu, heou de Tsin. Le dignitaire pe de Jouï, nommé Wan, s'échappa et s'enfuit dans le pays de Weï (district de Kiaï-tcheou, à l'ouest de Jouï).

La 12^e année, l'armée royale et l'armée de Thsin assiégèrent le chef-lieu de Weï (Kiaï-tcheou), prirent Wan, titulaire pe de Jouï, et l'expulsèrent vers l'orient⁵.

¹ Les noms cités dans ce passage ont embarrassé les commentateurs. Wou-koug est probablement le fils de Tchoang-pe, qui reçut ce nom en succédant à son père, la quatrième année du règne d'Houan-wang. Wan était le prince de Jouï, allié de la famille Tsin. Sun-cho-tchin désigne Tchin, dignitaire cho de Sun, district du Chan-si inférieur.

² Le texte original ajoute ici : Le fils de prince Wan secourut Y. Sun-cho-tchin le poursuivit jusque dans Kia-ko. — L'éditeur de 1813 a retranché ces deux phrases qui paraissent une répétition du paragraphe précédent.

³ Sse-ki, liv. 39.

⁴ Les noms de Ching-king et de Tchoung-pe embarrassent les commentateurs; ils présumant que le texte peut être altéré.

⁵ B. 4108, *toung*, orient, peut-être pour *cho* (B. 4099) lier. J'ai tra-

La 13^e année, en hiver, le dignitaire *pe* de Khio-ouo engagea à une conférence Siao-tseu, heou de Tsin, et le tua. Le dignitaire *pe* de Khio-ouo, *de la famille* de Tsin, s'empara de Sûn (Chan-si, près de Y-chi, lat. 35° 11'), et investit de ce pays le grand préfet Youen-chi-yen. Celui-ci devint Cho de Sun (Sun-cho)¹. Les étrangers Joung allèrent au-devant de Wan, dignitaire *pe* de Jouï, sur la frontière.

La 14^e année, par ordre du roi, Koue-tchoung attaqua le dignitaire de Khio-ouo et fit reconnaître Min, frère cadet de Ngai, heou des Tsin, dans le *cheflieu* Y. Min devint heou de Tsin.

La 15^e année. Ce fut la 1^{re} de Min, heou de Tsîn.

La 16^e année, au printemps, on supprima la *principauté* de Y².

La 19^e année, Tchoang, koug de Tching, mourut.

La 23^e année, à la 3^e lune, jour y-oueï (19 janvier), le roi mourut.

TCHOANG-WANG. SON NOM PROPRE ÉTAIT THO.

La 1^{re} année fut Y-yeou, 681. *Le dignitaire* de Khio-ouo réunit une armée régulière et se sépara de la *principauté* de Tsin, dont il relevait.

La 6^e année, à la 5^e lune, on fit les funérailles de Houan-wang.

La 15^e année, le roi mourut.

dît : « et l'envoyèrent vers l'orient, » parce que ce sens s'accorde mieux avec ce qui suit. Il n'y a aucune explication à ce sujet dans l'édition de 1813.

¹ Cho (le frère cadet, B. 1099) devient ici un titre de vassal.

² Tso-tchouen, 8^e année de Houan-koug. La ville de Y cessa d'être capitale, et le royaume de Tsin reprit son ancien nom.

LI-WANG. SON NOM PROPRE ÉTAIT HOU-THSI.

La 1^{re} année fut Keng-tseu, 681. Au printemps, Houan, koug de Thsi, réunit les principaux dignitaires à Pe-hing, pour apaiser les troubles de la principauté de Soung¹.

La 3^e année, Wou, koug de Khio-ouo, vainquit Min, heou de Tsin, et fit hommage au roi de pierres précieuses. Le roi autorisa Wou-koug² à tenir sur pied une armée régulière et à devenir heou de Tsin³.

La 4^e année, le nouveau prince de Tsin seul ne se réunit pas à la ligue formée par Houan, koug de Thsi³.

La 5^e année, Wou, koug de Tsin, mourut. Son fils, Kouei-tchoue, fut reconnu et devint Hien-koug. Le roi mourut⁴.

HOEI-WANG. SON NOM PROPRE ÉTAIT MIN.

La 1^{re} année fut Y-sse, 676. Hien, koug de Tsin, vint à la cour. Le roi alla à Tching-tcheou (la cour orientale). A Tcheou-yang (Wen-hi du Chan-si), un lièvre blanc sauta dans le marché⁵.

La 2^e année, un fils du roi *Tchoang-wang*, nommé Touï, excita des troubles. Le roi alla demeurer dans la principauté de Tching. Les hommes de Tching entrèrent dans la demeure du roi. Beaucoup prirent des pierreries. Les pierreries se transformèrent en des animaux malfaisants qui tuèrent ces hommes.

La 9^e année, les Tsin entourèrent de murs la ville de Kiang (Chan-si, lat. 35° 29').

¹ Houan-koug prit, dans cette réunion, le titre de *pa* (chef des princes). Meng-tseu cite les sages règlements de Houan-koug, liv. II, ch. Pe-hing Toung-ngo du Chan-toung.

² *Chi-king*, *Kong-foung*, chants de Thang, ch. x, ode 9.

³ En note on lit dans le premier commentaire : Le Tso-tchouen rapporte à cette année la défaite de Min-heou de Tsin.

⁴ Ces trois phrases manquent dans l'édition *Nien-i-tchoung-pi-chou*.

⁵ L'édition de 1813 retranche Yang. Tcheou-yang était dans le royaume de Tsin, et ce mauvais présage annonçait sa ruine.

La 16^e année, Hien, koug de Tsin, organisa deux armées régulières. Il soumit *le pays de Keng* (Pi-chi et Loung-men) et en conféra l'investiture à son grand préfet Tchao-sou. Il soumit *le pays de Weï* (Kiai-tcheou), et en conféra l'investiture à son grand préfet Pi-wan.

La 17^e année, Y, koug de Oueï (district de Weï-hoeï-fou), se battit avec les barbares rouges (*Tchi-ti*) au lac Young¹.

La 19^e année, Hien, koug de Tsin, réunit ses troupes à celles de Yu (territoire de Ngan-y, lat. 35°, Chan-si), et attaqua Koue (territoire de Wen, Ho-nan). Il détruisit Hia-yang². Le koug de Koue, Tcheou, s'enfuit dans le pays de Oueï. Le koug (*de Tsin*) créa les principautés de Hia-fou, Liu-seng dans le royaume de Koue³.

La 25^e année, au printemps, à la 1^{re} lune, les étrangers du nord attaquèrent *le pays de Tsin*. Le roi mourut.

SIANG-WANG.

La 1^{re} année fut Keng-ou (651). Hien, koug de Tsin, mourut. On reconnut prince Ki-thsi. Li-ke le tua, ainsi que Tcho-tseu. Il fit reconnaître prince Y-ou. (On l'appela Hoeï-koug.)

La 2^e année, le prince de Tsin tua Li-ke⁴.

¹ D'après l'assimilation faite par le dictionnaire de Khang-hi, du caractère du texte, Hioung (B. 4907), avec le caractère Young (B. 5512), le lac ici cité est le lac Young (Young-tse), dans le Ho-nan, près de Young-yang. Le prince de Oueï fut défait par les hordes étrangères en l'an 660.

² Hia-yang est écrit avec les caractères B. 8 et 11,809. Ce même nom, avec le caractère B. 5971, désigne une ancienne ville au sud-ouest de Kiai du Chan-si.

³ Tchun-thsieou et Tso-tchouen, 2^e année de Y-koug : Sse-ki, kiv. 39. Le pays de Oueï désigne ici le territoire impérial qui occupa alors une partie de ce pays. La dernière phrase est difficile. J'ai suivi le commentaire de l'édition 1813, dans laquelle on a remplacé Koue (B. 1539), par Koue, B. 9374. Le Tso-tchouen cite plus tard le complot de Liu-seng contre Wen, koug de Tsin.

⁴ Tso-Tchouen, 9^e et 10^e années de Y-koug. Sse-ki, kiv. 39. Ki-thsi, et

La 3^e année, il plut de l'or dans le pays de Tsin (*mauvais présage*).

La 7^e année, le prince de Thsin, qui avait le titre de Pa (chef des princes) traversa le grand fleuve (le fleuve Jaune) et attaqua le pays de Tsin¹.

La 15^e année, Hoëi, koug de Tsin, mourut. Son fils Yu fut reconnu sous le nom de Hoai-koug. Mou, koug de Thsin, à la tête de son armée, reconduisit son hôte, le fils de prince Tchoung-eul². Il assiégea Ling-hou, Sang-thsiouen, Kieou-ngai³. Tous ces cantons se soumirent à l'armée de Thsin. Hôu-mao et Sien-tchin, s'opposèrent au prince de Thsin (lisez Tsin⁴). Ils vinrent à Liu-lieou, et parlèrent à Mou, koug de Thsin. Il ordonna au fils de prince (son fils) Tchi de venir avec une armée. Il lui dit de camper dans le pays de Sûn (Y-chi, latit. 35° Chan-si). On se jura alliance dans le camp. Le fils de ce prince, Tchoung-eul, traversa le fleuve à Ho-khio (au coude du fleuve Jaune, à l'ouest de P'ou-tcheou, Chan-si).

La 16^e année (1^{re} de Wen-koug de Tsin, Tchoung-eul), le prince de Tsin tua Yu, le fils du précédent prince.

La 17^e année, le prince de les Tsin fortifia Sûn d'une muraille.

La 20^e année, Siang, le roi de Tcheou, convoqua les principaux dignitaires à Ho-yang (au nord du fleuve Jaune)⁵.

Tcho-seu étaient fils de Hien-koug. Y-ou était son petit-fils. Tchoung-eul, autre fils de Hien-koug, sortit alors du royaume de Tsin.

¹ Tso-Tchouen, 15^e année de Y-koug.

² Tchoung-eul alla demander du secours à Mou-koug, prince de Thsin. Chi-king, part. 1, chants de Thsin, ode 9.

³ Ce sont d'anciennes villes du district de P'ou-tcheou (Chan-si). Sang-thsiouen était dans l'arrondissement de Lin-tsin; Kieou-ngai était à l'est de Kiai-tcheou (Chan-si inférieur). Liu-lieou, cité plus loin, était à l'ouest de la même ville. (Voyez le Tso-Tchouen, 24^e année de Y-koug.)

⁴ Le Tso-chouen cite Hou-mao et Sien-tchin, officiers du royaume de Tsin qui avaient suivi Tchoung-eul, et, d'après cette indication, les commentateurs pensent qu'il faut corriger ici le texte du Tchou-chou.

⁵ Yang désigne le nord des rivières, Yn, le midi. — C'est le contraire, par rapport aux montagnes. — Dans cette citation de la 20^e année, qui

La 22^e année, l'armée de Thsi poursuivit le prince héréditaire de Tching, nommé Tchi. Il s'enfuit à Tching-tchang, à Nan-tching¹.

La 24^e année, Wen, koug de Tsin, mourut.

La 25^e année (ce fut Kia-ou, 1^{re} de Siang, koug de Tsin, dont le nom propre était Houan).

La 30^e année, la rivière de Lo s'effondra à Hioung², B. 4907.

La 31^e année, Siang, koug de Tsin, mourut.

La 32^e année (ce fut Sin-tcheou, 1^{re} de Ling, koug de Tsin).

La 33^e année, le roi mourut. (Voy. le Sse-ki, liv. 4, p. 30)

KING-WANG (KING, n. 12184).

La 1^{re} année fut Kouei-mao (618).

La 6^e année, une étoile de mauvaise augure (une comète) entra dans le Boisseau du nord (les sept étoiles principales de la grande Ourse). Le roi mourut.

KOUANG-WANG.

La 1^{re} année fut Ki-yeou (612).

La 6^e année, le roi mourut. Ling, koug de Tsin, fut tué par Tchao-tchouen. Tchao-yun envoya Tchouen (*Tchao-tchouen* son fils) chercher le prince du sang He-tien, dans

se trouve également dans le *Sse-ki*, liv. 4, pag. 30. Siang est appelé le roi de Tcheou et non plus le roi par excellence. — D'après le commentaire du *Sse-ki*, Ho-yang désigne ici Wen du Ho-nan, lat. 35° 6'.

¹ Le fait énoncé dans la première phrase ne s'accorde pas avec le Tchun-tsieou, 30^e année de Y-koug. Tchang paraît être une ancienne ville de l'arrondissement de Kiaï-tcheou, et Nan-tching était la résidence impériale. L'éditeur de 1813 soupçonne, avec assez de raison, qu'il y a une altération dans la deuxième phrase.

² Le dernier commentateur (édition 1813), identifie, comme plus haut, ce nom avec Young du Ho-nan; ou encore il propose de lire *Hiang* (B. 1146), lieu situé dans le district impérial, d'après le Siao-ya.

le pays de Tcheou. On le reconnut (sous le nom de Tching-koung¹).

TING-WANG.

La 1^{re} année fut Y-mao (606).

La 6^e année, Tching, koung de Tsin, avec les barbares du nord Ti, attaqua les Thsin, prit Thsin-tie (littéralement l'espion de Thsin) et le tua dans le marché de Kiang (Chansi-inférieur). Six jours après il ressuscita².

La 7^e année, Tching, koung de Tsin, mourut à Hou³.

La 8^e année (ce fut jin-ou, 1^{re} de King, koung de Tsin).

La 18^e année, des députés du royaume de Thsi vinrent offrir au roi des instruments sonores en jade, des vases provenant du Koung de Ki (territoire de Y-chouï, Chan-toung⁴).

La 21^e année, le roi mourut.

KIEN-WANG.

La 1^{re} année fut Ping-tseu (585).

La 5^e année, King, koung de Tsin, mourut.

La 6^e année (ce fut Sin-sse, 1^{re} de Li, koung de Tsin).

La 13^e année, Li, koung de Tsin, mourut. Koung, roi de Thsou, se réunit avec Ping, koung de Soung, à Hou-yang (nord du grand lac⁵).

La 14^e année, le roi mourut.

¹ Voyez le Tchun-thsieou et le Tso-chouen, 2^e année de Siouen-koung. La narration du Tchou-chou ne s'accorde pas très-bien ici avec le texte de ces deux ouvrages.

² Ceci est extrait du Tso-tchouen, 8^e année de Siouen-koung, et il n'y a pas plus d'explication. Le Sse-ki, kiven 5; 3^e année de Houan-koung de Thsin, dit que les Tsin battirent un général des Thsin, et, liv. 39, il appelle ce général Tchi.

³ D'après la carte de l'édition impériale du Tchun-thsieou, ce nom doit désigner ici un canton à l'ouest de Kao-y, Pe-tche-li.

⁴ D'après le Tso-tchouen, 4^e année de Tchoang-koung, le prince de Thsi s'empara alors du royaume de Ki.

⁵ Ce nom désigne un ancien canton du royaume de Liao, au sud-est de Y-yang, territoire de Jou-ning-fou et de Nan-yang-fou (Ho-nan).

LING-WANG.

La 1^{re} année fut Keng-yn (571).

La 14^e année, Tao, koug de Tsin, mourut¹.

La 15^e année (ce fut la 1^{re} de P'ing, koug de Tsin).

La 27^e année, le roi mourut.

KING-WANG (LE ROI ÉCLATANT, KING, B. 3942).

La 1^{re} année fut Ting-sse (544).

La 13^e année, au printemps, une étoile sortit de la *division stellaire* Siu-niu (déterminée par ε Verseau). A la 10^e lune, P'ing, koug de Tsin, mourut.

La 14^e année, les eaux du *grand fleuve Jaune* furent rouges à Loung-men (Chan-si, arrondissement de Ho-tsin) sur une longueur de trois li.

La 19^e année, Tchao, koug de Tsin, mourut. En hiver, à la 12^e lune, des abricotiers fleurirent.

La 20^e année (ce fut la 1^{re} de King, koug de Tsin).

La 25^e année, King, koug de Tsin, apaisa les troubles de la maison royale et fit reconnaître King-wang².

KING-WANG (LE ROI RESPECTABLE, KING, B. 3761).

La 1^{re} année fut jin-ou (519).

La 8^e année, King, koug de Tsin, mourut.

La 9^e année (ce fut la 1^{re} de Ting, koug de Tsin).

¹ Sse-ki, liv. 39. Le Tchun-thsieou, 15^e année de Siang-koug, appelle ce prince Tcheou.

² Il y eut de graves dissensions a la mort de King-wang. Elles sont rapportées, en détail, dans le *Tchun-thsieou*, le *Tso-tchouen* et *Sse-ma-thsien*. (Voyez aussi le *Koue-yu*, *Tcheou-yu*, III^e partie, 3^e discours, a la fin.) L'histoire du vi^e siècle avant J. C. est très-abrégée dans le *Tchou-chou* qui semble renvoyer, pour cette époque, au *Tchan-thsieou* et au *Tso-tchouen*.

La 14^e année, *la rivière de Han* (la voie lactée) ne fut pas vue dans le ciel ¹.

La 26^e année, *dans le pays de Tsin*, on vit un arc-en-ciel bleu verdâtre.

La 28^e année, *le lit de la rivière Lo* fut rompu dans le pays de Tcheou ².

La 36^e année, *le lit de la rivière Khi* (Ho-nan Boreál) fut rompu à Sieou-oueï (l'ancienne capitale des Oueï, autrement Khi du Ho-nan).

La 39^e année, les Tsin fortifièrent d'une muraille Tunkhieou. (Thsing-foung du Pe-tche-li, lat. 36°.)

La 43^e année, *le prince de Soung* tua son grand préfet Hoang-youen, sur le bord de la rivière Rouge (*Tan-chouï*). La rivière Rouge s'encombra et ne put couler ³.

La 44^e année, le roi mourut.

YOUEN-WANG.

La 1^{re} année fut Ping-yn (475). Ting, koug de Tsin, mourut.

La 2^e année (ce fut la 1^{re} de Tchu, koug de Tsin).

La 4^e année, les Yu-youe (anciens Youe, peuple du Tche-kiang) vainquirent les Ou (peuple du Kiang-nan oriental ⁴).

La 6^e année, la rivière Kouei, du pays de Tsin, fut interrompue à Liang ⁵. La rivière Rouge (*Tan-chouï*) fut interrompue pendant trois jours et ne coula pas.

¹ Un des commentateurs (édition de 1813) explique que le temps fut couvert et pluvieux pendant l'été, de sorte que l'on ne vit pas la voie lactée.

² Ces mauvais présages annonçaient la ruine des royaumes de Tsin et de Tcheou.

³ Tso-tchouen, 17^e année de Ngai-koug. D'après le commentaire (édition 1813), Tan-chouï désigne ici la rivière Pien du Ho-nan, qui passait, pres de Hoe-kiá et de Moung.

⁴ Tso-tchouen, 17^e année de Ngai-koug. Le prince de Youe était alors le célèbre Keou-tzien, qui fut chef des princes.

⁵ La rivière Kouei sort de l'arrondissement de Kiang (Chan-si inférieur), et se jette dans le Fén-ho. Tan-chouï désigne ici une rivière de l'arrond. de

La 7^e année, les hommes de Thsi et les hommes de Tching attaquèrent le pays de Oueï (Khi du Ho-nan). Le roi mourut

TCHIN-TING-WANG (LE ROI PARFAITEMENT JUSTE).

La 1^{re} année fut Kouei-yeou (468). Le prince de Yu-youe transporta sa résidence dans le pays de Lang-ye (Chan-toung oriental¹).

La 4^e année, à la 11^e lune, le tseu de Yu-youe, Keou-t sien, mourut. Celui-ci fut appelé, après sa mort, Tan-chi. Après lui, Lo-ying fut reconnu prince².

La 6^e année, dans le pays de Tsin, le cours du grand fleuve Jaune fut interrompu à Hou³.

La 7^e année, dans le pays de Tsin, Sun-yao fortifia d'une muraille Nan-liang (le pont du midi⁴).

La 10^e année, le tseu des Yu-youe, Lo-ying, mourut. Pou-cheou (littéralement non âgé) fut reconnu prince.

La 11^e année, Tchu, kông de Tsin, s'échappa et s'enfuit chez les Thsi⁵.

La 12^e année, l'eau du grand fleuve (Jaune) fut rouge pendant trois jours. Sun-yao attaqua Tchoung-chan (Ling-cheou du Pe-tche-li), et s'empara de la place de Khioung-yu (sur la rivière Laï, Chan-si nord).

La 13^e année, Han-loung, du royaume de Tsin, s'empara de la cité fortifiée Lou-chi (Ho-nan⁶).

Tse-tcheou. Ces interruptions des cours d'eau provenaient de fissures du sol, phénomène qui accompagne fréquemment en Chine les tremblements de terre.

¹ D'après le dernier commentaire (édition 1813) le pays de Lang-ye désigne ici les districts de Y-tcheou et de Pi (Chan-toung). Le Tso-tchouen, 27^e année de Ngai-koung, rapporte l'attaque des Youe contre le royaume de Lou.

² Kcou-t sien, après sa grande victoire sur les Ou, avait été nommé Pa ou chef des princes. (Sse-ki, liv. 31.)

³ C'est le premier changement de l'ancien cours établi par Yu, selon le chapitre Yu-koung. Hou, a été déjà cité, 7^e année de Ting-wang.

⁴ Cette localité est identifiée avec Kao-liang, près de Tsi-chan (Chan-si).

⁵ Sse-ki, liv. 39. Ce prince fut détrôné par ses ministres.

⁶ Au lieu de Lou-chi (édit. 1813), les deux éditions de la Bibliothèque

La 16^e année (ce fut là 22^e de Tchu, koug de Tsin).

La 17^e année, Tchu, koug de Tsin, mourut. On reconnut le petit-fils de Tchao-koug. Celui-ci fut King-koug.

La 18^e année (ce fut la 1^{re} de King, koug de Tsin).

La 20^e année, le tseu de Yu-youe, Pou-cheou, fut tué. Celui-ci fut appelé, après sa mort, Moug-kou. Après lui, Tchu-keou fut reconnu prince¹.

La 23^e année, les Thsou réduisirent le pays de Thsai (territoire de Jou-ning-fou et de Sin-thsai).

La 24^e année, les Thsou soumirent le pays de Khi, département de Khai-foug-fou).

La 28^e année (11^e de King, koug de Tsin), le roi mourut.

KHAO-WANG

La 1^{re} année 440 (12^e de King, koug de Tsin), Wen, heou de Wei (B. 12,764) (nouveau royaume sur la limite du Ho-nan et du Chan-si) fut reconnu².

La 10^e année, les Thsou réduisirent le pays de Kiu³.

La 11^e année, King, koug de Tsin, mourut.

La 12^e année, Tao, koug de Lou, mourut.

La 14^e année, Li-sun, du pays de Lou, se réunit à Yeòu koug de Tsin, à Thsou-khieou⁴.

La 15^e année, le roi mourut.

royale portent Wou-tching du pays de Thsin : ce qui paraît une mauvaise leçon. Sun-yao et Han-loung étaient deux des ministres insurgés.

¹ Sse-ki, kiv. 31.

² *Ibid.* kiv. 44.

³ Kiu désigne le territoire de Mi (Ho-nan, lat. 34° 34').

⁴ Tchu, Koug de Tsin, avait été dépossédé par ses ministres. Son petit-fils Yeou (*le prince obscur*) cherchait à se faire un parti. La carte jointe au Tchun-thsieou place Thsou-khieou au sud de Thsao (Chan-toung). Le même nom a désigné un canton du district de Kouei-te-fou.

WEI-LIE-WANG (LE ROI TRÈS-MAJESTUEUX).

La 1^{re} année fut Ping tchin (425).

La 3^e année, dans le pays de Tsin, il y eut une grande sécheresse. La terre produisit du sel (*mauvais présage*).

La 5^e année, dans le pays de Tsin, les eaux de la rivière Tan sortirent de leur lit et se répandirent en sens contraire¹ à leur cours naturel.

La 6^e année, le grand préfet de Tsin, nommé Thsin-ying, assassina Yeou koung, au-dessus de la maison haute (Kao-tsin²). Wen, heou de Wei³, fit reconnaître le fils de Yeou-koung, nommé Tchi⁴.

La 7^e année (jin-ou, 419, 1^{re} de Li, koung de Tsin), Hien, tseu de Tchao, fortifia d'une muraille Hiouen-chi (Ling-tchouen du Chan-si inférieur). Wou, tseu de Hân, résida à Ping-yang (Chan-si, lat. 36°).

La 8^e année, le tseu de Tchao fortifia d'une muraille la cité de Ping (Ping-y)⁵.

La 9^e année, les hommes du pays de Thsou attaquèrent la frontière méridionale de notre royaume (du royaume de Wei)⁶. Ils s'avancèrent jusqu'au Lo supérieur (Chang-lo, actuellement Chang-tcheou, ou Lo-nan du Chen-si, lat. 34° 5').

¹ J'ai lu, avec le commentaire de l'édition 1813, *Ki* (B. 3642), combattre, au lieu de *Ki* (B. 5227), clair.

² D'après un commentateur de l'éd. 1813, ce nom se donnait à la maison du premier détenteur d'une principauté : ses successeurs ne devaient pas l'habiter. Quelques-uns lisent simplement *Fou*, particulier, au lieu de *Ta-fou*, grand préfet. Le meurtre de Yeou-koung est cité dans le *Sse-ki*, liv. 39.

³ Ce nouveau royaume occupait la partie inférieure du Chan-si, et une partie du Ho-nan.

⁴ Voyez le *Sse-ki*, liv. 39.

⁵ Les trois principautés Han, Wei, Tchao se formèrent des débris du royaume de Tsin. Ping-y, d'après le *Chou-king*, cité par l'édition de 1813, était sur l'ancien bras du fleuve Jaune appelé Tha ou Tho, 40 li au nord-est de Thsing-tcheou-fou.

⁶ Depuis cette époque, le *Tchou-chou* employe le caractère 我 ngo (nous, notre), pour désigner les districts du royaume de Wei.

La 11^e année, le fils du koung de Thien, nommé Kiu-sse, attaqua Han-tan ¹, et assiégea la cité de Ping (Ping-y). Les Yu-youe détruisirent Thèng ².

La 12^e année, le tseu de Yu-youe, nommé Tchu-keou, attaqua *le pays de Than* (Than-tching et Hai-tcheou du Chan-toung). Il ramena le tseu de Than, nommé Kou.

La 14^e année, le tseu de Yu-youe, nommé Tchu-keou, mourut. Son fils Y fut reconnu.

La 16^e année, Thien-pen de Thsi, et Han-kîu de Han-tan combattirent à Ping-y : l'armée de Han-tan fut défaite; immédiatement le vainqueur s'empara de Han-kîu, prit Ping-y et Sin-tching ³.

La 17^e année, Wen, heou de Weï, attaqua les Thsin : il s'avança jusqu'à Tching et revint. Il bâtit Fen-yn et Ho-yang ⁴. Tao, tseu de Thien, mourut. Thien-pou assassina son grand préfet, petit fils de prince, nommé Sun. Hoeï, petit fils de prince, avec le canton de Lin-khieou ⁵, se révolta pour *le parti de Tchao*. Thien-pou assiégea Lin-khieou. Ti-kio, et du côté des Tehao, Koung-sie et Han-chi secoururent Lin-khieou, joignirent Thien-pou, et lui livrèrent bataille sur le lac du Dragon (Loung-tse, lac du Chan-toung). L'armée de Thien fut battue et mise en déroute ⁶.

¹ Han-tan, sur les confins du Pe-tche-li, latit. 36° 36', devint la place forte du royaume de Tchao, et ce royaume est souvent appelé par le Tchou-chou le royaume de Han-tan. Le nom de Kiu-sse ne se retrouve pas dans les autres ouvrages qui traitent de cette époque.

² Theng du Chan-toung, lat. 35°, ou une ville un peu plus au sud, près de Siu-tcheou, d'après le dernier comm. éd. 1813.

³ D'après le dernier comm. éd. 1813, Sin-tching est Ting-tcheou, dép. de Tching-ting-fou (Pe-tche-li).

⁴ Noms de deux anciennes villes dans les arrondissements de Wan-thsiouen et de Ho-tsin.

⁵ Thien dépendait du royaume de Lou. Ce nom répond à Yun-tching du Chan-toung, lat. 34° 48'.

⁶ La révolte de Lin-khieou est mentionnée par le Sse-ki, liv. 15. La défaite des troupes de Thsi est citée par Liu-pou-wei; mais les noms d'hommes cités ici par le Tchou-chou paraissent incorrects. Le chef de la révolte est

La 18^e année, par ordre du roi (Weï-lie-wang), King, tseu de Hân; Lie, tseu de Tchao, avec notre armée, attaquèrent le pays de Thsi, et entrèrent dans Tchang-youen (la grande enceinte, lat. 35° 18' départ. de Thai-ming-fou) ¹.

La 23^e année, par ordre du roi, Tsin (la capitale ou la principauté de Tsin) devint simple bourg. Les nouveaux princes de Weï, de Tchao, de Hân, reçurent le titre de heou ².

La 24^e année, le roi mourut.

NGAN-WANG.

La 1^{re} année fut Keng-tchin (409).

La 9^e année, Lie, koug de Tsin, mourut. Son fils fut reconnu sous le nom de Houan-koug ³.

La 10^e année fut Ki-tcheou (392).

La 15^e année, Wen, heou de Weï ⁴ mourut. (Il avait régné quinze ans.) Il y eut un ouragan; le jour fut obscurci. Hi, prince héritier de Tsin, s'échappa et s'enfuit.

La 16^e année (1^{re} de Wou, heou de Weï), il fut donné une principauté feudataire au fils de prince, nommé Ouan.

La 21^e année, les Hân vainquirent les Tching. Ngai, heou de Han, entra dans la cité de Tching ⁵.

La 23^e année, la principauté de Yu-youe fut changée en

appelé Sun dans le texte original: l'éditeur de 1813 a lu Hoeï d'après le texte du Sse-ki, et j'ai adopté sa leçon.

¹ Ce fait est rapporté dans le Wai-ki à la 16^e année de Weï-lie-wang.

² Weï-lie-wang reconnut les trois principautés ou royaumes formés des débris du royaume de Tsin (Sse-ki, kiv. 4, p. 31 recto).

³ Suivant le premier commentaire, le prince de Han n'eut pas de fils et prit pour successeur le fils du dernier prince de Tsin. (Voy. aussi le Sse-ki, kiv. 39.)

⁴ Ce nom désigne toujours le 2^e royaume de Wei, formé d'une partie de celui de Tsin. Le premier royaume avait été détruit par les étrangers du nord vers l'an 660 avant notre ère. (Voy. le Chi-king, Koue-fong, ch. III, ode 12.)

⁵ Sse-ki, kiv. 45.

principauté de Ou (Sou-tcheou-fou, capitale de l'ancien royaume de Ou).

La 26^e année, le roi mourut. Les Wei fortifièrent Lo-yang, Ngan-y et Wang-youen¹. A la 7^e lune, le prince héritier des Yu-youe, nommé Tchou-kieou, tua son seigneur Y. A la 10^e lune, les hommes *du pays* de Youe tuèrent Tchou-kieou. Les hommes de Youe, de Hoa. et de Ou reconnurent Fou-tso-ki, et le firent *leur* chef².

LIE-WANG (LE ROI MAJESTUEUX).

La 1^{re} année fut Ping-ou (375). Le fils du koug de Wei nommé Ouan, alla dans le pays de Han-tan (Tchao) pour y faire des choses nuisibles aux Wei³. Chez les Yu-youe, les grands préfets, Sse-kiu et Ting-youe, excitèrent des troubles. On reconnut Tsou-wou-iu. Celui-ci devint (eut le nom de) Mang-ngan.

La 2^e année, Hou-sou, *du pays* de Thsin, avec une armée, attaqua le royaume de Hân⁴. Le général des Han, nommé Han-siang, défit Hou-sou auprès de la rivière Soen (près de Yen-tsin, dép. de Wei-hoeï-fou). Le prince de Wei donna un banquet aux principaux dignitaires dans la tour de Khi (Kiu-tcheou du Chan-toung, latit. 35° 35')⁵. Houan, koug de

¹ Lo-yang était près de Ho-nan-fou (Ho-nan). Ngan-y est une ville du Chan-si méridional, au nord du fleuve Jaune. Wang-youen était près de Youen-khio, dép. de Ping-yang-fou.

² D'après l'éditeur de 1813, il y a des altérations ou transpositions évidentes dans le texte de ce passage ainsi que dans le précédent alinéa, 23^e année. Les noms cités ici par le Tchou-chou ne s'accordent pas avec le Sse-ki, liv 31.

³ Ce prince Ouan est le même que celui qui a été cité à la 16^e année de Ngan-wang, Le Sse-ki, liv. 44, l'appelle Ouan, frère du prince (*Koug-tchoung*) et dit qu'à la mort de Wou, heou de Wei, il alla dans le pays de Tchao, se fit aider par le prince de ce royaume, et s'empara du royaume de Wei; Commentaire de l'édition 1813.

⁴ Ce royaume comprenait d'abord une partie du Chan-si. Il s'étendit ensuite au midi.

⁵ Ce fait est cité dans le Tchen-koue.

Tsin, reconnut Ngai-heou à Tching (il lui donna l'investiture)¹. Chan-kien, *du pays de Hân*, tua son seigneur Ngai-heou.

La 6^e année (Sin-hai, 370, 1^{re} de Hoeï-tching, roi de Liang ou autrement de Weï), Koung, heou de Hân, et Tching, heou de Tchao, transportèrent (reléguèrent) Houan, koung de Tsin, à Tun-lieou². Tching, heou de Tchao, déposséda Y, heou de Hân, puis il attaqua notre *pays de Kouei* (district de Tsin-tchéou du Chan-si, lat. 35°).

La 7^e année, le roi mourut. Notre armée attaqua les Tchao et assiégea Tcho-yang³. Thien-cheou, *du pays de Thsi*, avec une armée, attaqua les nôtres et assiégea Kouan (lat. 36° départ. de Toung-tchang-fou). Kouan succomba. Un grand préfet de Wei, nommé Wang-tso, s'enfuit dans le pays de Hân.

HIEN-WANG (LE ROI BRILLANT).

La 1^{re} année fut Kouei-tcheou (368). Les Tching fortifièrent d'une muraille Hing-khieou (Chun-te-fou)⁴. Un fils *du prince de Thsin*, nommé Hiang-ling, devint seigneur de Làn (Lan-thien, près de Si-ngan-fou, Chen-si oriental).

La 2^e année, l'eau du fleuve *Jaune* fut rouge à Loung-men (Chan-si); *cela dura* trois jours.

La 3^e année, un fils de prince nommé King-kou, avec l'armée royale (de Weï) attaqua Hân-ming de Tching. On

¹ En rapprochant ce passage de celui de la 21^e année de Ngan-Wang, huit ans auparavant, l'éditeur de 1813 pense qu'il y a erreur dans la date du premier ou du second passage. Tching comprenait l'arr. de Tching-tcheou, dép. de Khai-foung-fou. (Voy. le Sse-ki, sur les princes de Han, liv. 45.)

² Tun-lieou est dans le Chan-si, lat. 36° 15'. Le premier commentaire dit : Depuis cette époque, il n'est plus question de Tsin.

³ Tcho-yang est Tchoung-ko, dép. de Hiu-tcheou (Ho-nan), qui dépendait du royaume de Han. Il y a Chou-yang dans les deux premières éditions.

⁴ Le premier commentaire dit : Depuis cette époque, le royaume de Han changea de nom et s'appela royaume de Tching.

combattit dans le pays de Hân ¹. Notre armée fut battue et mise en déroute.

La 4^e année, en été, à la 4^e lune, jour kia-yn (10 avril), on transféra la capitale à Ta-liang (Khāi-foung-fou). Le roi lâcha le lac de Peng-ki et gratifia le peuple (du terrain) ². Dans le pays de Yu-youe, Sse, frère cadet de Sse-kiu, tua son seigneur Mang-ngan. Après celui-ci, Wou-tchouen fut reconnu.

La 5^e année, il tomba du ciel des pierres bleues et transparentes dans le territoire de Yng (King-tcheou-fou ³). Subitement le terrain s'allongea de plus de cent pieds, et s'éleva d'un pied et demi.

La 6^e année, notre armée attaqua Han-tan et prit Lie-jin ⁴; notre armée attaqua Han-tan, et prit Fei. Il plut du grain dans le pays de Thsi.

La 7^e année, nous accordâmes au roi de Tchao ou de Han-tan, Yu-tse, Yang-i (villes du Chan-si, lat. 37° 30'). Le roi (de Wei) se réunit avec Li, heou de Tching, à Wou-cha ⁵.

La 8^e année, on fit entrer l'eau du grand fleuve Jaune à Pou-thien (Tchoung-meou du Ho-nan, lat. 34° 47'); ensuite on fit un grand canal, et on conduisit l'eau de Pou (thien) ⁶. Des hommes de Hia-yang, partis du pays de Thsin, ou pour les Thsin, dirigèrent la rivière Tsing-y du mont Min. Ils vinrent rendre hommage ⁷.

¹ D'après le Choui-king, cité par l'édition de 1813, la bataille se donna à Po-yang du Pe-tche-li, actuellement Hoa, lat. 35° 38'.

² Ce fait est rapporté dans le Sse-ki, liv. 44, à la 31^e année d'Hoei-wang, au lieu de la 9^e année, d'après le Tchou-chou. Le lac Peng est au nord de Khāi-foung-fou.

³ D'autres disent que Yng désigne ici une ville ancienne près de Hien-yang du Chan-si. L'éditeur de 1813 propose de lire Tching (Ho-nan).

⁴ Lie-jin, Fei et Han-tan sont dans le dép. de Kouang-ping-fou.

⁵ D'après le Choui-king, cité par l'édit. de 1813, Wou-cha désigne ici Cha-tching, ancienne ville sur la rivière de Thsi.

⁶ Ce canal fut le commencement du cours actuel du fleuve Jaune.

⁷ Hia-yang était au sud-ouest de Kiaï du Chan-si. Tsing-y désigne Ngo-

La 9^e année, l'armée des Thsin attaqua les Tching et campa à Hoaï (Hoaï-khing-fou). On fortifia Yn (Koueï-te-fou Ho-nan).

La 10^e année, l'armée de Thsou tira une prise d'eau du grand fleuve Jaune pour remplir d'eau l'extérieur de Tchangyouen (départ. de Thaï-ming-fou¹). Loung-kou, avec ses troupes, construisit une longue muraille à la frontière d'occident². Les Tching prirent Tun-lieou, et Chang-tseu³.

La 11^e année, Li, heou de Tching, ordonna à Hiu-si de venir jusqu'à Ping-khieou⁴, Hou-yeou, Cheou-youen et autres cités, jusqu'au grand chemin de Tching. Les nôtres prirent Tchi-tao, ainsi que Tching-lo. Le roi fit alliance avec Li, heou de Tching, à Wou-cha. Pour faire cesser le siège de Tse-yang, il rendit Thaï au prince de Tching.

La 12^e année, Koung, heou de Lou; Houan, heou de Soung; Tching, heou de Oueï (ancien Oueï du Ho-nan)⁵; Li, heou de Tching, vinrent à la cour royale. Le tseu d'Yu-youe, Wou-tchouen, mourut. Il devint (*il fut appelé*) Than-chou-mao. Après lui, Wou-kiang fut reconnu.

La 13^e année, Tching, heou de Han-tan (ou de Tchao), se réunit avec Tching, heou d'Yen, à Ngan-i (Chan-si méridional).

La 14^e année, Tchoang, petit-fils du koung de Thsin, attaqua les Tching, assiégea Tsiao-tching (district de Chen-

mei, lat. 29° 32', Sse-tchouen. Le mont Min est au nord-ouest de la même province. Ce passage, assez obscur, paraît indiquer que tout ce pays fut soumis aux Thsin. L'éditeur de 1813 pense que ces mots : *les hommes de Hia-yang*, doivent être reportés à la dernière phrase.

¹ Il paraît que l'on doit lire l'armée de Thsi au lieu de l'armée de Thsou : ou bien Tchangyouen désigne ici une ancienne ville près de Tchou-lieou (Ho-nan).

² Ce travail paraît aux commentateurs indiquer le commencement de la grande muraille.

³ Il faut lire Tchang-tseu, ville près de Tun-lieou (Chan-si inférieur).

⁴ Ping-khieou, Cheou-youen, Tse-yang. Thaï et les autres villes citées dans ce passage, étaient dans le territoire de Tchou-lieou et de Young-yang. Tchi-tao était près de Thsi-youen.

⁵ Le royaume de Oueï avait été reconstitué dans le Pe-tche-li inférieur.

tcheou du Ho-nan), et ne put s'en emparer. Tchoang, petit-fils du koug de Thsin, avec son armée, fortifia d'un rempart Chang-tchi (Thsi-youen), Ngan-ling (Yng-tcheou) et Chan-min. Ceux de Han-tan attaquèrent ceux de Wei, et prirent Tsi (à l'ouest de Tchang-youen, Pe-tche-li). Ils garnirent cette place de soldats et la fortifièrent¹. L'armée de Thsi et celle de Yen combattirent sur la rivière Sùn (près de Ping-ko du Pe-tche-li). L'armée de Thsi fut mise en déroute.

La 15^e année, Thien-ki, *du pays* de Thsi, attaqua notre frontière orientale. On combattit à Kouei-yang; notre armée fut défaite complètement. Les Tcheou orientaux² donnèrent aux Tching Kao-tou (Y-yang du Ho-nan lat. 34° 12'). Li, heou de Tching, vint saluer le roi à Tchoung-yang (*présument* Kiaï-hieou du Chan-si, lat. 37°). King-kou, *du royaume* de Soung, et Tsang, petit-fils du koug de Oueï (seconde principauté de ce nom entre le Chan-toung et le Pe-tche-li), se réunirent aux troupes de Thsi, et assiégèrent notre ville Siang-ling (Souï-tcheou du Ho-nan, lat. 34° 26').

La 16^e année, le roi, avec l'armée de Han battit l'armée des princes *alliés* à Siang-ling. Le prince de Thsi chargea King-che, *du pays* de Thsou, de venir demander une trêve. L'armée de Han-tan (ou de Tchao) battit notre armée à Kouei-ling³.

Les Thsin attaquèrent Ngo-yu du royaume de Han. Hoeï-tching, roi de Wei, chargea Tchao-che de les battre⁴.

¹ J'ai suivi ici la leçon des deux premières éditions. L'édition de 1813 porte *Khieou*, colline, au lieu de *Ping*, armes, soldats. Il n'y a pas d'explication dans les commentaires.

² Les Tcheou ont ici le nom d'orientaux parce que leur résidence royale avait été portée vers l'Orient.

³ Kouei-ling ou Kouei-yang est placé au nord-est de Thsao-tchcou (Chan-toung). Les deux princes de Thsi et de Tchao s'étaient ligüés contre celui de Wei.

⁴ Après Tchao, il manque dans le texte un caractère qui doit être *che*, B. 1832, d'après une citation du Sse-ki, kiv. 43. Mais le premier commentaire remarque que l'on ne sait à quelle date on doit placer ce fait, qui ne peut se rapporter au règne d'Hoeï-tching. Ngo-yu paraît désigner ici une ville de l'arrondissement de Liao-tcheou (Chan-si).

La 17^e année, *ceux de Yen* attaquèrent *ceux de Tchao* et assiégèrent Tcho-lo (Pao-ngan-tcheou du Pe-tche-li). Ling, roi de Tchao, avec les hommes de Tai (Yo-tcheou du Chan-si, lat. 30° 50'), secourut Tcho-lo, défit l'armée de Yen à Keou (près de Khing-tou du Pe-tche-li). Les Thsin¹ prirent *le pays du grand lac du Guerrier noir* (Hien-wou-hou-tse, près de Yang-tching Chan-si²).

La 18^e année, *ceux de Thsi* bâtirent une digue près du fleuve Jaune³, pour faire un long rempart.

La 19^e année, le roi se rendit dans la nouvelle principauté de Oueï, et autorisa le fils de prince Nan (Koung-tseu-nan) à être heou de ce pays⁴.

La 20^e année (Le *texte manque*).

La 21^e année, In-chin, *du pays des Weï*, et So, petit-fils du prince de Tchao, attaquèrent *ceux de Yen* et revinrent. Ils prirent Hia-ouo-tching et Khio-ni⁵.

La 22^e année (jin-yn, 347), Sun-ho envahit *le pays de Thsou*, entra dans les murs de San-hou (ancienne ville près de Nei-hiang, lat. 33°). Les Thsou attaquèrent le district de Siu (Siu-tcheou du Kiang-nan boréal).

La 23^e année, Tchang, *du pays de Weï*, à la tête de l'armée de ce pays, combinée avec celle de Tching, attaqua *le pays de Thsou* et prit Chang-thsai (Ho-nan, lat. 33° 19'). Sun-ho s'empara de Yn-yang (Yng-tcheou, Kiang-nan, lat. 33°). Hiao, koug de Thsin, se réunit avec divers princes au lac P'eng (près de Khai-foung-fou⁶). A l'intérieur de Kiang

¹ On doit lire ici Thsin, au lieu de Tsin (B. 3920), qui est dans le texte.

² Selon le premier commentaire, c'est le lac du tonnerre, Loui-tse, où Chun péchait, d'après le Sse-ki, kiv. 1.

³ J'ai lu ici avec l'édition de 1813, *Fang* (B. 11,756), digue, au lieu de *Fang* (B. 3,210), maison, qui est dans les deux premières éditions.

⁴ Ce passage doit être altéré ou déplacé. D'après une citation du Sse-ki, kiv. 5, pag. 27 verso, le fait énoncé paraîtrait se rapporter à la 9^e année de Yn-wang, cinquante et un ans plus tard.

⁵ Hia-ouo était au nord de Thang, Pe-tche-li, latit. 38°45'. Khio-ni était dans le territoire de Wan, lat. 38° 50' (Pe-tche-li).

⁶ Sse-ki, kiv. 5, pag. 23 recto. Le lac P'eng ou P'oung a déjà été cité

(Chan-si, lat. 35° 29'), la terre se fendit. La rupture s'étendit à l'ouest, dans la rivière Fen.

La 24^e année, ceux de Wei battirent l'armée de Hân à Ma-ling (montagne au sud-est de Thai-ming-fou).

La 25^e année (le texte manque).

La 26^e année, Jang-pi, à la tête de l'armée de Wei, et Koung-ye de Tching, combattirent à Liang (Ta-liang, actuellement Khai-foung-fou). L'armée de Tching fut battue et mise en déroute. Notre armée combattit avec Thien-ki des Thsi, à Ma-ling¹.

La 27^e année, à la 5^e lune, Thien-ki de Thsi, avec les hommes du pays de Soung, attaqua notre frontière orientale et assiégea Ping-yang². A la 9^e lune, Wei-yang de Thsin³ attaqua notre frontière occidentale. A la 10^e lune, ceux de Han-tan (Tchao) attaquèrent notre frontière nord. Le roi de Wei marcha contre Wei-yang. Notre armée fut battue et mise en déroute³.

La 28^e année, on fortifia d'un mur Thsi-yang (ancienne ville près de Tchîn-lieou du Ho-nan). Le prince de Thsin conféra à Wei-yang le fief de Ou⁴, changea son nom et l'appela Chang.

La 29^e année, la principauté de Peï (Kiang-nan, lat. 34° 30') prit le nom de Sie⁵. A la 3^e lune, on fit un grand canal au bas du rempart extérieur du nord de la capitale de Wei, pour y amener l'eau de Pou-thien (canal déjà mentionné⁶).

¹ Voyez le Sse-ki, à l'article de Sun-tseu. Les Thsi vinrent au secours des Han, appelés autrement Tching, et défirent les Wei.

² Ancienne ville dans le district de Hoai-ngan-fou.

³ Voyez le Sse-ki, article de Chang-kiun-yang, et kiv. 43, Mémoires sur les princes de Tchao.

⁴ Ce nom (B. 11, 249 bis) a désigné une ville de l'arrondissement de Kiai-hieou du Chan-si. Mais le nom de Chang qui se lit ensuite s'applique au district de Chang-lo, sur la frontière orientale du Chen-si. On présume d'après cela que le texte désigne ici une ancienne ville du territoire de Nan-yang-fou (Ho-nan).

⁵ Ce même nom a désigné le territoire de Yen-tcheou-fou (Chan-toung).

⁶ Ce canal passait à l'ouest de Yo-chi, lat. 34° 30', Ho-nan.

La 30^e année (*le texte manque*).

La 31^e année, Sou-hou de Thsin, à la tête de l'armée de ce pays, attaqua les Tching. Hân-siang battit Sou-hou de Thsin auprès de la rivière Soën¹.

La 32^e année (*le texte manque*).

La 33^e année, Weï, heou de Tching, avec ceux de Hantan (Tchao), assiégea Siang-ling.

La 34^e année (du roi de Tcheou), fut la 36^e année du roi Hœi-tching (dans le royaume de Wei). On changea dans ce royaume le nom de la période d'années, et on compta la 1^{re} année².

Le roi se réunit avec les divers princes dans le district de Siu (Siu-tcheou, Kiang-nan boréal). Le tseu de Yu-youe, nommé Wou-kiang attaqua le royaume de Thsou.

La 35^e année, Ou-te de Thsou, à la tête de l'armée de ce pays, réunie aux troupes de Thsin, attaqua les Tching et assiégea Lûn-chi³.

La 36^e année, Les Thsou bloquèrent les Thsi dans la ville de Siu-tcheou. Aussitôt ils attaquèrent les Yu-youe et tuèrent Wou-kiang⁴.

La 37^e année (*le texte manque*).

La 38^e année, Loung-kou et l'armée de Thsin combattirent à Tiao-yn (Kan-thsiouen du Chen-si, lat. 36° 24'). Notre armée fut mise en déroute⁵. Le roi se réunit avec Weï, heou de Tching, à Wou-cha.

¹ Ces deux phrases ont déjà été lues à la 2^e année de Lie-wang. Il y a certainement répétition ; mais les commentateurs ne décident pas à laquelle des deux dates doit se rapporter l'événement cité dans le texte.

² D'après le Sse-ki, kiv. 15, le règne de Hœi-tching finit dans cette année, et alors commença la 1^{re} année de son successeur, appelé Siang-wang. Selon le Tchou-chou, Hœi-tching régna encore seize ans après le changement de la période, et sa mort n'eut lieu que l'an 319.

³ Lûn-chi désigne ici une ancienne ville du territoire de Teng-foung, Ho-nan, lat. 34°.

⁴ Voyez le Sse-ki, kiv. 41.

⁵ Cette bataille est rapportée dans le Sse-ki, kiv. 5, à la 7^e année de Hœi-wen-koung, date qui ne s'accorde pas avec celle du Tchou-chou. (Voy. aussi, pour la phrase suivante, le Sse-ki, kiv. 25.)

La 39^e année, les Thsin prirent sur nous Fen-yn (Young-ho) et Pi-chi (Ho-tsin, du district de Ping-yang-fou).

La 40^e année (*le texte manque*).

La 41^e année, les Thsin nous rendirent nos districts de Tsiao (district de Chen-tcheou) et de Khio-ouo (lat. 35° 42', Chan-si¹).

La 42^e année, les neuf vases sacrés de Yu furent noyés dans la rivière Sse; ils se perdirent dans un gouffre².

La 43^e année (*le texte manque*).

La 44^e année (*le texte manque*).

La 45^e année, les Thsin conquièrent notre district de Siang-ling.

La 46^e année (*le texte manque*).

La 47^e année (*le texte manque*).

La 48^e année, le roi mourut.

TCHIN-TSING-WANG.

La 1^{re} année fut Sin-tcheou (320). Les Thsin prirent sur nous Khio-ouo et Ping-tcheou³.

La 2^e année, Hoëi-tching, roi de Weï, mourut.

La 3^e année, kouei-mao, fut la 1^{re} du roi actuel (de Wei⁴).

La 4^e année (*le texte manque*).

La 5^e année (*le texte manque*).

La 6^e année, le heou de Tching envoya Han-tchin rendre

¹ Voyez le Sse-ki, liv. 5, 11^e année d'Hoëi-wen-koung. La royauté de Weï fut alors très-réduite.

² Le roi de Tcheou, prévoyant la conquête prochaine de son royaume, fit jeter les vases sacrés dans la rivière Sse, plutôt que de les abandonner au vainqueur. Contrairement à cette tradition, on lit à la fin du 4^e kiven, Sse-ki, que les vases Ting furent pris par les Thsin : peut-être ici ce nom désigne en général les archives impériales.

³ Ping-tcheou était à l'ouest de Kiai-hieou du Chansi.

⁴ Le Sse-ki, liv. 15, nomme le nouveau roi de Wei, Ngai-wang, et le fait succéder à Siang-wang; d'autres auteurs, comme le Tchou-chou, font régner Hoëi-tching jusqu'à cette époque et commencent le règne de Siang-wang à l'année 318.

les deux cantons Tsin-yang et Tsin-hiang. A la 2^e lune, on entourra d'un rempart Tsin-yang et Tsin-hiang. On changea leurs noms. Yang devint Ho-young (Ho-neï ou Thsi-youen). Hiang devint Kao-ping (lat. 35° 45', Chan-si, ou une ancienne ville, au sud de Thsi-youen).

YN-WANG (LE ROI CACHÉ). LE SSE-KI L'APPELLE NAN-WANG
(LE ROI MODESTE).

La 1^{re} année fut Ting-weï (314). A la 10^e lune, Siouen, roi de Tching, vint à la cour (Liang)¹. Tseu-tchi, du royaume de Yen, assassina (tenta d'assassiner) le fils de son prince, Ping, et ne réussit pas. Les troupes de Thsi tuèrent Tseu-tchi, et déchirèrent son corps².

La 2^e année, dans le pays de Thsi, le terrain eut un allongement subit sur une étendue de dix pieds et une hauteur d'un pied³. Le prince de Weï prit Tchang-y (officier des Thsin) pour ministre ou conseiller⁴.

La 3^e année, Hân-ming, à la tête d'une armée, attaqua Siang-khieou (Siang-ling du Chan-si). Le roi de Thsin vint inspecter à la forteresse P'ou-fan (P'ou-tcheou du Chan-si, lat. 34° 54'). A la 4^e lune, le roi des Youe chargea Koung-tchi-yu de venir offrir trois cents barques, cinq cent dix milliers de flèches, avec des cornes de rhinocéros et des dents d'éléphants⁵. A la 5^e lune, Tchang-y mourut, ayant perdu sa charge à la cour de Thsin.

¹ Ta-liang ou Khaï-foung-fou, où les rois de Weï avaient transporté leur résidence.

² Voy. Meng-tseu, liv. 1, ch. 4. Le ministre Tseu-tchi s'était emparé du royaume d'Yen. Le prince de Thsi l'attaqua.

³ Il y a littéralement dans le texte : « L'ombre solaire fut très-longue. Pour une longueur de dix pieds environ, on avait une hauteur d'un pied. » Le texte paraît ici évidemment altéré, puisque l'ombre du gnomon ne pouvait varier, de manière à servir de pronostic. J'ai traduit en supprimant King (B. 3942). Il s'agit d'un mauvais présage contre le royaume de Thsi, et l'on a vu plus haut la mention d'un soulèvement analogue dans le royaume de Tsin.

⁴ Sse-ki, liv. 5, pag. 25. Tchang-y était un émissaire des Thsin.

⁵ Cette offre du roi de Youe paraît inexplicable aux commentateurs, puisque le royaume de Youe était alors presque détruit par les Thsou.

La 4^e année, Ti-tchang (général des Wei) attaqua les Oueï. Les Wei battirent le général des Tchao, Han-kiu.

La 5^e année, la rivière Lo entra dans Tching-tcheou (Lo-yang, l'ancienne capitale des Tcheou; près de Ho-nan-fou). Les eaux des montagnes sortirent *en grande abondance*.

La 6^e année, à la 10^e lune, il y eut une grande et longue pluie, des coups de vent violents. Les eaux du fleuve *Jaune* inondèrent la ville de Soen-tsaou (Yen-tsin du Ho-nan). Chutchang des Thsou, à la tête de l'armée *de ce pays*, vint joindre les nôtres et campa à Siang-khieou.

La 7^e année, Ti-tchang (général des Wei) secourut les Tching, et campa à Nan-kiu (près de Ta-ning du Chan-si).

La 8^e année, le petit-fils du koung de Thsin, nommé Youen, à la tête de l'armée *de ce pays*, attaqua notre canton de Pi-chi (Ho-tsin du Chan-si). Ti-tchang, à la tête de l'armée de Wei, secourut Pi-chi, et bloqua Tsi-si-foung¹.

La 9^e année, on fortifia Pi-chi.

La 10^e année (*le texte manque*).

La 11^e année (*le texte manque*).

La 12^e année, les Thsin prirent sur nous P'ou-fan, Tsin-yang et Foung-ko².

La 13^e année, par ordre du roi de Han-tan (tchao) le grand préfet des lois, Nou, se rendit à Kieou-youen (les neuf plaines, district de Yu-lin, Chen-si). Les grands préfets, généraux d'armée, Chi-tseu et Tai-sse (ou Fa-sse, 2^e édit.), eurent tous des habits de martre³.

La 14^e année (*le texte manque*).

La 15^e année, le heou de Sie (Peï du Kiang-nan ou Sie,

¹ Tsi-si-foung signifie littéralement : vent violent de l'ouest. On peut présumer ici quelque altération dans le texte, quoique le Chou-king répète littéralement ce passage. L'éditeur de 1813 ne trouve aucune explication plausible de ce passage, et pense que le texte était vicieux.

² P'ou-fan est P'ou-tcheou du Chan-si. Tsin-yang était près de Yu-hiang et Foung-ko était dans le même territoire. (Voyez le Ssse-ki, liv. 44, règne de Ngai-wang.)

³ Le roi de Tchao voulait attaquer les Thsin par le nord. Ses officiers prirent à cette époque le costume tartare.

district de Yen-tcheou-fou, Chan-toung) vint se réunir au roi à Fou-khieou (Ting-thao du Chan-toung). Les Thsou entrèrent à Young-chi (Yu-tcheou, latitude 34° 15', Ho-nan). Les hommes de Thsou furent vaincus.

La 16^e année, le roi se réunit avec le roi de Thsi, dans le chef-lieu du royaume de Hân. Le roi actuel de Wei achève la 20^e année (de son règne ¹).

¹ Cette phrase paraît placée ici comme fin par ceux qui ont revu l'ancien texte du Tchou-chou. Le Sse-ki note la 23^e année de Ngai-wang du royaume de Wei. Ainsi le règne de ce prince dura encore quelques années.

(FIN DU TCHOU-CHOU-KI-NIEN.)

CHAPITRE INCONNU DU CORAN

Publié et traduit, pour la première fois,
par M. GARCIN DE TASSY.

INTRODUCTION.

Personne n'ignore que les musulmans se divisent en deux principales sectes, celle des sunnites et celle des schiïtes. Les premiers, dans l'origine du moins, formaient la majorité; et les seconds, la minorité, obligée de céder au nombre et à l'adresse, mais qui protesta contre l'élection des trois premiers khalifes, qui protesta surtout, contre l'injuste usurpation de Moavia, et qui resta fidèle aux héritiers légitimes d'Ali, depuis Haçan et Huçain, ses fils, jusqu'à Mahdi, auquel une légende miraculeuse ne permit pas de donner un successeur. Ces schiïtes intéressent vivement, parce qu'en effet les droits d'Ali, qu'ils soutenaient, paraissent incontes- tables; et il n'est malheureusement que trop évident qu'il

fut sacrifié à la haine implacable de l'épouse chérie du prophète, Aïscha. L'histoire des premiers temps qui suivirent la mort de Mahomet est affligeante; on y voit l'astuce triompher de la bonne foi, le crime de la vertu; partout de lâches assassinats au nom du bien public, au nom de l'intérêt général, sous le masque de la religion. Certes, l'islamisme compta dans ses rangs, à cette époque, plusieurs hommes du plus noble caractère: Ali fut le plus éminent de tous; sa bravoure lui mérita le surnom de *lion de Dieu*. Mais ses partisans enthousiastes ne se contentèrent pas de le placer au niveau de Mahomet; ils le mirent au-dessus du prophète, que dis-je? ils le divinisèrent; et ses adversaires lui reprochent d'avoir lui-même propagé ces idées par ces mots qu'ils lui attribuent¹:

« Je suis Allah, je suis le clément, je suis le miséricordieux, « je suis le très-haut, je suis le créateur, je suis le conservateur, je suis le compatissant, je suis celui qui accorde des grâces. C'est moi qui donne, dans le sein de la femme, « une forme à la goutte d'eau. »

De leur côté, les schiïtes reprochent aux sunnites d'avoir retranché du recueil des Sentences de Mahomet, ou *Hadis*, celles qui avaient rapport à Ali, et qu'ils ont pourtant la prétention d'avoir conservées, du moins en partie; enfin, ils leur reprochent d'avoir même poussé la mauvaise foi jusqu'à retrancher de la rédaction authentique du Coran un chapitre entier où il s'agit spécialement d'Ali, et où les persécutions dont il fut l'objet sont, disent-ils, miraculeusement prédites. On n'ignore pas que c'est au khalife Osmân qu'on doit l'arrangement du Coran tel que nous l'avons aujourd'hui. Cette sorte d'édition est la seule connue, puisque Osmân fit détruire toutes les copies faites précédemment, et qui n'y étaient

انا الله وانا الرحمن وانا الرحيم وانا العلي وانا الخالق وانا
الرزاق وانا الختان وانا المنان وانا المصور النطقة في الارحام
(Dabistan. p. 332, l. dernière.)

pas conformes, afin d'ôter la possibilité des discussions sur l'authenticité des textes. Toutefois, les schiïtes se flattent d'avoir conservé le chapitre dont nous venons de parler. Comme il n'a jamais été publié en Europe ni traduit en aucune langue, j'ai pensé qu'on me saurait gré de le faire connaître. Je l'ai trouvé dans le *Dabistân-i-mazâhib* ou l'École des sectes¹, ouvrage persan célèbre, écrit dans l'Inde vers le milieu du XVII^e siècle, par un musulman du Kachemyre nommé Muhcin Fânî. Grâce à la traduction qu'en prépare mon honorable ami M. Troyer, l'Europe savante ne tardera pas à connaître ce monument précieux de philosophie et d'érudition, où l'on trouve des notices très-développées et fort judicieuses sur douze religions différentes, d'après d'anciens ouvrages fort rares, dont plusieurs n'existent même plus, et des renseignements recueillis de vive voix auprès des membres les plus instruits de ces religions.

Je dois actuellement réclamer l'indulgence des orientalistes relativement à ma traduction. On sait que le texte du Coran est toujours accompagné des motions ou points-voyelles nécessaires pour en assurer la lecture, et que, néanmoins, on ne peut souvent le comprendre qu'à l'aide d'un commentaire. Ici, il n'y a ni voyelles (à peu d'exceptions près), ni commentaire; il n'y a pas même une traduction persane à laquelle on puisse recourir pour l'éclaircissement des passages obscurs.

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

يا ايها الذين آمنوا آمنوا بالنورين انزلناهما يتلوان عليكم
آياتي ويحذرانكم عذاب يوم عظيم نوران بعضهم من

¹ P. 337 et suiv.

بعض وانا لسميع علم ان الذين يوفون بعهد الله
 ورسوله في آيات لهم جنات نعم والذين كفروا من بعدما
 آمنوا ينقضهم ميثاقهم وما عاهدتم الرسول عليه
 يقدفون في الحجيم ظلموا انفسهم وخصوا لوصي الرسول
 اولئك يسقون من حيم ان الله الذي نور السموات والارض
 بما شاء واصطفى من الملائكة والرسد وجعل من
 المؤمنين اولئك في خلقه يفعل الله ما يشاء لا اله الا هو
 الرحمن الرحيم قد مكر الذين من قبلهم يرسلهم
 فاخذتهم بمكرهم ان اخذى شديد اليم ان الله قد
 اهلك عادا وثمود بما كسبوا وجعلهم لکم تذكرة
 فلا تتقون وفرعون بما طغى على موسى واخيه هارون اغرقته
 ومن تبعه اجمعين ليكون لکم آية وان اكثرکم
 فاسقون ان الله يجمعهم في يوم الحشر فلا يستطيعون
 الجواب حين يسالون ان الحجيم ماواهم وان الله علم
 حکم يا ايها الرسول بلغ انذارى فسوف يعملون قد
 خسر الذين كانوا عن آياتى وحكى معرضون مثل الذين
 يوفون بعهدك انى جزيتهم جنات النعم ان الله لذو
 مغفرة واجر عظيم وان عليا من المتقين وانا لنوفيه حقه
 يوم الدين ما نحن عن ظلمه بغافلين وكرمنه على اهلك
 اجمعين فانه وذريتته لصابرون وان عدوهم امام المجرمين

قل للذين كفروا بعد ما آمنوا طلبتم زينة الحياة الدنيا
 واستعجلتم بها ونسيتم ما وعدكم الله ورسوله ونقضتم
 العهود من بعد توكيدها وقد ضربنا لكم الامثال لعلمكم
 تهتدون يا ايها الرسول قد انزلنا اليك آيات بينات فيها
 من يتوفه مؤمنا ومن يتوله من بعدك يُظهرون فاعرض
 عنهم انهم معرضون انا لهم محضرون في يوم لا
 يُغنى عنهم شي ولا هم يرجون ان لهم في جهنم مقاما
 عنده لا يعدلون فسبح باسم ربك وكن من الساجدين
 ولقد ارسلنا موسى وهارون بما استخلف فبغوا هارون
 فصبر جميل فجعلنا منهم القردة والثنازير ولعنناهم الى يوم
 يبعثون فاصبر فسون يبيلون ولقد آتينا بك الحكم كالذين
 من قبلك من المرسلين وجعلنا لك منهم وصيا لعلمهم
 يرجعون ومن يتول عن امرى فاني مرجعه فليمتنعوا
 بكفرهم قليلا فلا تسال عن الفاكثين يا ايها الرسول
 قد جعلنا لك في اعناق الذين آمنوا عهدا نخذه وكن
 من الشاكرين ان عليا قانتا بالليل ساجدا يحذر الاخرة
 ويرجو ثواب ربه قل هل يستوى الذين ظلموا وهم بعد ابى
 يعلمون سيجعل الاغلال في اعناقهم وهم على اعمالهم
 يندمون انا بشركك بذرية الصالحين وانهم لامرنا لا
 يخلفون فعليهم منى صلوة ورجة احياء وامواتا يوم

يَبْعَثُونَ وَعَلَى الَّذِينَ يَبْعَثُونَ عَلَيْهِمْ مِنْ بَعْدِكَ غَضَبِي أَنَّهُمْ
 قَوْمٌ سَوْءٌ خَاسِرِينَ وَعَلَى الَّذِينَ سَكَلُوا مَسَلَّهُمْ مِنْ رَحْمَةِ
 وَهُمْ فِي الْعَرَفَاتِ آمَنُونَ

وَلِلَّهِ رُبُّ الْعَالَمِينَ

TRADUCTION.

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX.

O vous qui avez la foi, croyez aux deux lumières¹ que nous avons envoyées, lesquelles vous récitent nos versets et vous mettent en garde contre le châ-timent du grand jour. Ces deux lumières (procèdent) l'une de l'autre. Pour moi, j'entends et je sais.

Ceux qui accomplissent l'ordre de Dieu et de son prophète, tel qu'il leur est donné dans les versets du Coran, ceux-là seront en possession des jardins de délices. Quant à ceux qui, après avoir cru, ont été infidèles en transgressant leur pacte et ce que le prophète avait stipulé pour eux, ils seront jetés dans l'enfer, parce qu'ils ont traité injustement leurs âmes et qu'ils ont désobéi au prophète prédicateur. Ceux-là seront abreuvés d'eau chaude.

C'est Dieu qui a éclairé les cieus et la terre comme il l'a voulu, qui a fait son choix parmi les anges et les prophètes; qui a mis ceux-ci du nombre des croyants au milieu de ses créatures.— Dieu

¹ Mahomet et Ali.

fait ce qu'il veut : il n'y a de Dieu que lui, le clément, le miséricordieux.

Déjà ceux qui les ont précédés, ont machiné contre leurs prophètes ; mais je les ai punis de leur perfidie. et certes, ma punition est violente et sévère.

Déjà Dieu a fait périr Ad et Tamud¹ à cause de leurs méfaits ; il a fait d'eux pour vous comme un mémorial. Ne craignez-vous donc pas ?

Parce que Pharaon agit tyranniquement envers Moïse et envers son frère Aaron, je le submergeai dans les eaux, ainsi que tous ceux qui le suivirent, afin que ce soit un prodige pour vous.

Beaucoup d'entre vous sont prévaricateurs ; mais Dieu les réunira au jour de la résurrection, et ils ne pourront répondre lorsqu'il les interrogera. Certes l'enfer est leur demeure. Dieu est savant et sage.

O prophète ! mon avertissement est parvenu (à sa destination) ; peut-être agiront-ils (conformément). Déjà ceux qui se détournaient de mes paroles et de mon ordre ont éprouvé un dommage. (Sont-ils) semblables à ceux qui remplissent tes ordonnances, et que je récompenserai par des jardins de délices ? Car Dieu est possesseur de miséricorde et de grandes récompenses.

Alî est du nombre des pieux ; nous lui rendrons son droit, au jour du jugement. Nous n'ignorons point qu'on veut le frauder. Nous l'avons honoré

¹ Peuples de l'Arabie, que Dieu fit périr, selon les musulmans, à cause de leur impiété.

au-dessus de toute ta famille. Lui et sa race sont du nombre des patients, et certes leur ennemi¹ est l'imâm des pécheurs.

Dis à ceux qui ont été infidèles après avoir cru : Vous avez recherché les aises de la vie présente et vous vous êtes empressés à leur poursuite ; mais vous avez oublié ce que Dieu et son prophète vous ont promis. Vous avez rompu les engagements que vous aviez pris d'une manière formelle. Cependant nous vous avons cité des exemples, dans l'espoir que vous suivrez la bonne direction.

O prophète ! nous t'avons envoyé des versets clairs ; ceux qui y ont été fidèles et qui s'y sont attachés seront secourus après toi. Détourne-toi de ceux qui se détournent de toi. Certes nous les ferons comparaître au jour où rien ne pourra leur être utile et où ils n'auront pas de pitié à espérer. Leur séjour sera l'enfer, d'où ils ne seront pas éloignés.

Célèbre le nom de ton seigneur et sois du nombre de ses adorateurs. Déjà nous avons envoyé Moïse et Aaron et ceux qui les ont suivis ; mais ils traitèrent injustement Aaron. La patience est une belle chose. D'entre eux nous en avons changé en singes et en pourceaux, et nous les avons maudits jusqu'au jour où ils ressusciteront. Prends patience ; certes ils seront punis.

Nous t'avons gratifié d'une autorité pareille à celle qu'eurent les envoyés qui t'ont précédé, et nous t'a-

¹ Moavia.

vous donné en eux des instructeurs. Peut-être que les hommes se convertiront. Celui qui se détourne de mon ordre, je le rappellerai (bientôt de ce monde). Qu'ils jouissent donc quelque temps de leur impiété. Ne demande pas des nouvelles des violateurs de la loi de Dieu.

O prophète ! nous t'avons donné la faculté de charger le cou de ceux qui ont cru d'un pacte que nous contractons. Sois du nombre des reconnaissants.

Certes Ali est pieux. Il passe la nuit prosterné. Il est circonspect relativement à l'autre vie ; et il espère la récompense de son seigneur. Dis, seront-ils traités pareillement ceux qui ont agi injustement, quoiqu'ils connussent le châtement que je leur prépare ? On mettra des chaînes à leur cou, et ils se repentiront de leurs œuvres.

Nous t'avons annoncé une progéniture de justes¹ qui ne s'opposeront pas à nos ordres. Ma bonté et ma miséricorde sont sur eux, *vivants* ou *morts*² (et) au jour où ils ressusciteront. Ma colère est contre ceux qui agiront tyranniquement envers eux, après toi ; gens méchants et qui éprouveront la peine (qu'ils méritent).

Quant à ceux qui ont marché dans leur voie, ma miséricorde leur est acquise et ils seront en sûreté dans les kiosques (du paradis). Gloire à Dieu, roi des créatures.

¹ Allusion aux douze imâms.

² Allusion au douzième imâm nommé Mahdi.

ACHTER ET DJEÏDA,

Anecdote extraite du *Béharistân* de Djâmi, traduite
en français par M. Ch. DEFREMERY.

La traduction de ce morceau a déjà paru dans la *Perse pittoresque*, de M. Louis Dubeux (pag. 454 et suivantes). Elle reparait ici, revue, corrigée, augmentée de quelques notes, et accompagnée du texte persan.

حکایه

جوانی با کمال و ادب با شتر ملقب بر دختری جمیله
از مهتران قبیله جیدا نام عاشق شد و رابطه و داد
و قاعده اتحاد میان ایشان مستحکم گشت آن راز را از
نزدیک و دور می پوشیدند و در اخفای آن بحسب المقدور
می کوشیدند اما بحکم آنکه گفته اند * * * شعر
عشق سربست که گفتن نتوان

بدو صد پرده نهفتن نتوان

عاقبت راز ایشان بر روی روز افتاد و سر ایشان از
نشیمن کون با یکن بروز آمد میان دو قوم ایشان جنگها
انگیخته شد و خونها ریخته گشت قوم جیدا خیمه

توطن از آن دیار بر کنند و بار اقامت بدیار دیگر
 افکنند چون شداید فراق متمادی شد و دواهی
 اشتیاق متقاضی گشت روزی اشتر با یکی از دوستان خود
 گفت هیچ توانی که با من بیانی و مرا در زیارت جیدا
 مدد کاری نمائی که جان من در آرزوی وی بلب رسیده
 و روز من در مفارقت او بشب انجامیده گفتم سمعاً
 و طاعتاً هرچه گویی بنده ام و هرچه فرمائی بآن شتابنده
 هر دو برخاستند و راحلها بیاراستند یک روز و یک شب
 و یک روز دیگر تا شب راه بریدند تا بآن دیار رسیدند
 در شعب کوهی نزدیک بآن قوم فرود آمدند و راحلها
 بخوابانیدند اشتر آن دوست را گفت بر خیز و آن شتر
 گم شده را سراغ کنان باین قبیله بگذر و با هیچ
 کس نام من مبر مگر با کنیزی فلانه نام که رای
 کوسفندان و محرم رازهای پنهان نیست سلام من با
 او برسان و از وی خبر جیدا بپرس و موضع فرود آمدن
 ما او را نشان ده آن دوست گوید من بر خاستم
 و بآن قبیله در آمدم اول کسی که مرا پیش آمد آن
 کنیزک بود سلام اشتر رسانیدم و حال جیدا پرسیدم
 گفت شوهر وی بر وی تنگ گرفته است و در محافظت
 وی آنچه ممکن است بجای می آرد اما موعده شما آن

درختانست که در عقب فلان پشته است باید که وقت
 نماز خفتن آنجا باشید من زود بر گشتم و آن خمیر را
 با شتر رسانیدم هر دو بر خاستیم و آهسته راحلها می
 کشیدیم تا وقت موعود بموعود معهود رسیدیم رباعی
 بودیم در انتظار با گریه و آه

هنشسته براه یار کنزده ناگناه

آواز جلی و بانگ خلخال آمد

یعنی خیزید که آمد آن چارده ماه

اشتر از جای بجست و استقبال کرد و سلام گفت
 و دست بوسید من روی از ایشان بر تافتم و بجانب دیگر
 شتافتم مرا آواز دادند که باز آی که هیچ نا شایستی
 در میان نیست و جنر گفت و گوئی بر سر زبان بی من باز
 آمدم و هر دو بنشستند و با هم سخنان از گذشته
 و آینده در پیوستند در آخر اشتر گفت امشب چشم
 آن دارم که با من باشی و چهره امید مرا بناخن مفارقت
 نخرای جیدا گفت لا والله این بهیچ گونه میسر نیست
 و کاری بر من ازین دشوارتر بی می خواهی که باز آن واقعه
 پیشین پیش آید و گردش ایام بتازگی ابوابه شداید
 و آلام بر من بکشاید اشتر گفت والله که ترا نمی گذارم
 هست از دامی تو بر نمی دارم

مصراع

هرچه آید گو بیا و هرچه خواهد گو بشو
 جیدا گفت این دوست تو طاقت آن دارد که هرچه
 من بگویم بجای آرد من بر خاستم و گفتم هرچه تو
 گوی چنان کنم و هزار منت بر جان خود نهم
 و اگر چه جان من در سر آن برود جامهای خود را
 بیرون کرد و گفت این را بیوش و جامهای خود را
 بمن ده پس گفت بر خیز و بخرم من در آی و در پس
 پرده بنشین شوهر من خواهد آمد و قدح شیر
 خواهد آورد و خواهد گفت این آشام تست بستان
 تو در گرفتن آن تعجیل مکن و اندک تعلی پیش گیر
 آنرا بدست تو خواهد داد یا بر زمین خواهد نهاد
 و برود و تا بامداد دیگر نخواهد آمد هرچه گفت
 چنان کردم چون شوهر وی قدح شیر آورد من ناز دراز
 پیش گرفتم وی خواست که بر زمین نهد و من خواستم
 که از دست وی بستانم دست من بر قدح آمد
 و سرنگون شد و شیر همه بر بخت در غضب شد و گفت
 این با من ستیزه می کند و دست دراز کرد و از آن
 خانه تازانانه از چرم کوزن از پس گردن تا پشت دم
 بریده و بنمیر وی سرنیچه شدت و جلادت بر همه
 بیکیته

در سظمی نمونه افیی
 در درازی قریفه ثعبان
 بود تصویم مار صنعت او

لوح تصویم او تن عسریان

بر داشت و پشت مرا چون شکم طبل برهنه ساخت
 و چون طبال روز جنگ بضربات متعاقب و نقرات متوالی
 بنواخت نه مرا زهره فریاد که می ترسیدم که آواز
 مرا بداند و نه طاقت صبر که می اندیشیدم که
 پوست بر تن من بدرانند بر آن شدم که بر خیزم
 و بخنجر خنجره او را ببرم و خون او را بریزم باز گفتم
 فتنه بیای خواهد شد که نشاندن آن از دست هیچ
 کس نیاید صبر کردم تا مادر و خواهر وی آگاه شدند
 آمدند و مرا از دست وی کشیدند و مرا بیرون
 بردند ساعتی بر نیامد که مادر جیدا در آمد بر گمان
 آنکه می جیدایم من بکره در آمدم و ناله بر داشتم
 و جامه در سر کشیدم و پشت بروی کردم گفتم ای
 دختر از خدای تعالی بترس و کاری که خلای طبع
 شوهرست پیش مگیر که یک موی از شوهر تو خوشتر از
 هزار اشتر استم خود کیست که تو از برای او این
 محنت کشی و این شربت چشی پس بر خاست و گفت

خواهر تزا خواهم فرستاد تا امشب دمساز و همراز تو
 باشد و برفت بعد از ساعتی خواهر جیدا آمد و گریه
 برگرفت و بر زنده من دعای بد کرد باوی سخن
 نلفتم در پهلوی من بخت چون قرار گرفت دست دراز
 کردم و دهان ویرا سخت بگرفتم و گفتم که اینك خواهر
 تو با اشتر است و من بجای وی این همه محنت کشیدم
 این را پوشیده دار و اگر نه هم شما فضیحت می شوید
 و هم من اول وحشت تمام بزوی راه یافت بترسید و آخر
 آن وحشت بموانست بدل شد تا صبح آن قصه را می
 گفت و می خندید چون صبح بدمید جیدا در آمد
 چون ما را بدید ترسید و گفت و بچك این كبست که
 در پهلوی تست گفتم خواهر تو و این نيك خواهر بست
 مرترا پس گفت وی اینجا چون افتاد گفتم این را ازوی
 بپرس که فرصت تنك است جامه خود بر گرفتم
 و باشتم پیوستم و هر دو سوار شدیم و در راه در آمدیم
 در اثنای راه این قصه را باوی بگفتم پشت مرا بگشاد
 و جراحتهای تازیانها را بدید و عذر خواهی بسیار کرد
 و گفت حکما گفته اند یار از برای روز محنت باید و اگر
 نه روز راحت یار کم نیست

قطعه

دلا گر آیدت روزی غمی بیش

چو یاری باشدت غمخوار غم نیست
 برای روز محنت یار باید
 و گرنه روز راحت یار کم نیست

TRADUCTION.

Un jeune homme, nommé Achter, distingué par sa beauté et la grâce de ses manières, devint amoureux d'une charmante jeune fille, issue des chefs d'une autre tribu, et appelée Djeïda. Les liens de l'amitié et les bases de l'affection s'affermirent entre eux. Ils cachaient ce secret de près et de loin, et mettaient tout en œuvre pour le celer. Mais, par la raison qu'on a dit :

VERS. L'amour est un mystère qu'on ne peut exprimer ; on ne peut le cacher avec deux cents voiles¹ ;

à la fin, leur secret tomba sur la face du jour, et le mystère de leurs amours sortit de sa retraite cachée, pour venir au grand jour et à la connaissance de la foule. Une guerre s'éleva entre les deux tribus, et du sang fut répandu. La tribu de Djeïda enleva ses tentes de cette contrée, et jeta le fardeau de la résidence dans un autre pays². Un jour, lorsque les

¹ Firdousi a dit dans le même sens :

ولی عشق پنهان نماند که راز
 مردم نماید همی اشک باز

Mais l'amour ne saurait rester caché, car les larmes dévoilent clairement ce secret aux hommes. (*Chah-nameh*, édition de Calcutta, t. I, p. 333.)

² Une locution semblable, empruntée également à la vie pastorale,

maux de la séparation se furent prolongés pendant longtemps, et que les prétentions du désir furent devenues trop exigeantes, Achter dit à un de ses amis : « Ne pourrais-tu venir avec moi, et me prêter assistance dans la visite que je veux faire à Djeïda ; car mon âme est près de s'exhaler par suite des désirs qu'elle me fait éprouver, et le jour s'est changé pour moi en une nuit obscure par la douleur de son éloignement. » Cet ami répondit : « T'entendre et obéir sont pour moi même chose ; je suis esclave de tout ce que tu commandes, et je m'empresse

se rencontre fréquemment chez les écrivains persans. Je pourrais en produire un assez grand nombre d'exemples ; mais je me bornerai aux suivans : لا جرم رحل اقامت در آنجا انداختند « En conséquence, ils jetèrent le bagage de la résidence dans cet endroit. » (Mirkhond, *Vie de Djenguiz-khan*, pag. 4.) و با قوم تنار و دیگر قبایل که در بورت ایشان رحل اقامت انداخته بودند جنگ کردند « Ils firent la guerre au peuple tartare et aux autres tribus qui avaient jeté le bagage de la résidence dans leurs demeures. » (*Idem. loc. laud.* pag. 25.) و رحل اقامت انداخته بساط عیش و عشرت « L'émir Mouça et les soldats de l'émir Houceïn, ayant jeté le bagage de la résidence, étendirent le tapis du plaisir et de l'allégresse. » (*Institut s political and military*, by Timour, pag. 96.) و در بعضی از صحاری چند که موضعی با نزهت بود « Seldjouk jeta le bagage de la résidence dans des plaines du pays de Djund, qui étaient un endroit fort agréable. » (Mirkhond, *Historia Seldschukidarum*, pag. 5.) و عضد Adhed eddaulah jeta le bagage de la résidence dans Mouçoul. » (*Mirkhond's Geschichte der Sultane aus dem Geschlechte Bujeh*, pag. 29.) Les Arabes ont une locution à peu près semblable : c'est celle de ألقى عصا الرحله. (Voy. Hariri, éd. de Sacy, pag. 335.)

« d'exécuter tout ce que tu ordonnes. » Tous deux se levèrent et disposèrent leurs chameaux. Ils marchèrent pendant un jour, une nuit et un autre jour tout entier, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans la contrée où demeurait Djeïda. Ils descendirent dans la gorge d'une montagne, auprès du campement de sa tribu, et firent reposer leurs montures. Puis Achter dit à son ami : « Lève-toi, et, allant à la recherche de cette amante que j'ai perdue¹, rends-toi auprès de cette « tribu. Ne dis mon nom à personne, excepté à une « telle jeune fille, qui est la gardienne des moutons « et la confidente des secrets les plus cachés de « Djeïda. Donne-lui le salut de ma part, demande- « lui des nouvelles de sa maîtresse, et indique-lui le « lieu où nous sommes descendus. » L'ami d'Achter raconte en ces termes la fin de l'aventure : Je me levai et j'entrai dans le camp de la tribu. La première personne qui s'offrit à ma vue fut cette même jeune fille. Je la saluai de la part d'Achter et m'informai de l'état de Djeïda. « Son mari, répondit-elle, « la garde étroitement, et emploie pour la surveiller « tous les moyens possibles. Néanmoins le lieu de « votre rendez-vous sera ces arbres qui s'élèvent sur « le revers de telle colline; il faut que, à l'heure du « *namaz*² de la nuit, vous vous trouviez dans cet en-

عریک دوه مقبول اولدیغندن سودیکی شیلرینی دوه یه¹
تشبیه ایدر لر. (Commentaire turc.)

Les personnes que cette interprétation ne satisfèrait pas pour-
ront adopter la leçon de quelques manuscrits, qui suppriment شتر.

¹ Le mot *namaz* نماز désigne la prière en général. On en

« droit. » Je m'en retournai promptement et j'annonçai cette nouvelle à Achter. Nous nous levâmes tous deux et nous conduisîmes doucement nos chameaux, de sorte que nous arrivâmes, à l'heure convenue, au rendez-vous donné.

VERS. Nous attendions, en gémissant et en poussant des soupirs, assis sur le chemin par où devait venir l'amante; lorsque tout à coup le bruit d'ornements de femmes et le murmure de *khalkhal* ² se fit entendre du côté de la route.

compte cinq, qui sont obligatoires pour tout bon musulman, savoir: 1° la prière du matin, *salat soubh* ou *salat fedjr*; 2° celle de midi, *salat zouhr*; 3° celle de l'après-midi, *salat asr*; 4° la prière du soir, *salat maghrib*; 5° et enfin celle de la nuit, *salat icha*. (Voyez Mouradgea d'Ohsson, *Tableau général de l'empire othoman*, édition in-8°, tom. II, pag. 99 et suiv. — Chardin, *Voyages en Perse, etc.* édition de 1723, tom. VII, pag. 248. — M. Garcin de Tassy, *Eu-cologe musulman*, pag. 154.)

² J'ai conservé dans ma traduction le terme de l'original, parce qu'il n'a pas d'équivalent dans notre langue. « Le *khalkhal*, dit Chézy, « est un ornement d'argent ou d'or dont les femmes asiatiques se ceignent le bas de la jambe au-dessus de la cheville. Les bayadères surtout en portent de magnifiques, et le bruit de ces instruments, se mêlant, dans leur danse, à celui de leurs pas, produit « un effet qui n'est pas sans agrément. » (*Medjnoun et Léila*, II^e partie, pag. 137-138.) C'est ce même ornement que Mahomet a en vue, lorsqu'il recommande aux femmes de ne point remuer les pieds de manière à montrer les ornements cachés. (*Coran*, édition de Flügel, chap. xxiv, v. 31.) Les femmes juives en faisaient également usage. (Isaïe, ch. lxxv, v. 16. — Voyez aussi Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, 2^e édition, tom. III, pag. 148, 149.) Ces anneaux sont appelés dans l'Inde *ghungru*. (*Aventures de Kamrap*, trad. par M. Garcin de Tassy, p. 158.) Au sujet du *khalkhal*, l'auteur de l'*Anvari-Sohéli* fait la comparaison suivante, qui ne paraîtra bizarre qu'à ceux qui ignorent les préjugés des musulmans contre l'espèce canine

وتوانگر بی هنر بیوسنه ذلیل و بی قدر است مانند سگ که
هر چند بطوق و خلكال آراسته گردد همچنان خار و بی مقدار

Ce bruit semblait dire : « Levez-vous, car cette pleine lune est arrivée¹. »

Achter s'élança de sa place et courut à la rencontre de son amante. Il lui donna le salut et lui baisa la main. Je détournai le visage et m'empressai de m'éloigner. Mais ils me crièrent : « Reviens, car il ne

باشد. « Le riche dépourvu de mérite reste toujours dans le mépris et l'abaissement, comme le chien, qui, bien qu'on le pare d'un collier et d'anneaux (*khalkhal*), n'en est pas moins un animal méprisable et sans valeur. » (*Anvari-Sohéili*, édit. de 1816, p. 198.) Enfin, à en croire Mirkhond (IV^e partie, ms. de l'Arsenal, fol. 60 r.), Hakem-Bienr-illah ordonna aux chrétiens et aux juifs de porter des *khalkhal* lorsqu'ils entreraient dans les bains, afin qu'on pût les distinguer des musulmans. (Voyez aussi Silvestre de Sacy, *Exposé de la religion des Druzes*, tom. I, pag. CCCLXVIII.)

¹ L'expression ماه چارده signifie littéralement la lune dans son quatorzième jour, et, par suite, elle désigne cet astre dans son plein. Elle est employée dans le même sens par Houceïn Vaïz : وروی « Son visage, qui donnait l'existence, l'emportait, par sa beauté, sur la pleine lune » (*Anvari Sohéli*, pag. 212); et par Djâmi :

سالش که قدم بچارده داشت
بر چارده مه خط سیه داشت

Ses années, dont le nombre était à peine de quatorze, avaient tiré une ligne noirâtre (c'est-à-dire avaient fait croître un léger duvet) sur sa figure semblable à une pleine lune. (*Medjnoun et Léïla*, manuscrit d'Anquetil, n^o 115.)

Une locution tout à fait analogue est employée par les Turcs, comme on le verra par l'exemple qui suit : ليله ایلک اون دردی گبی اوبه نیک ایچیندک اولان صفة نیک اوزرنده قرار ایدوب حسرت گوزیله مجنونک کلوب کچدوبی یوله بقر. *Léïla*, semblable à la lune de quatorze jours, assise sur le sofa qui se trouve dans l'intérieur de la tente, regarde, sur le chemin, avec les yeux du regret, les allées et venues de *Medjnoun*. (*Léïle vè Medjnoun*, p. 8.)

« se passe entre nous rien de déshonnête, et nous « ne parlons que de choses et d'autres. » Je revins sur mes pas. Ils s'assirent alors tous deux et se mirent à confondre, dans leurs discours, le passé et l'avenir. A la fin de l'entretien, Achter dit à Djeïda : « J'espère¹ que tu passeras cette nuit avec moi et que « tu ne déchireras pas le visage de mon espérance « avec l'ongle de la séparation². » Djeïda répondit : « Non, par Dieu, cela n'est possible en aucune ma-

¹ Houceïn Vaïz et Mirkhond emploient une métaphore analogue dans les phrases suivantes : *وبعد از آن نه دست بلا بدامن کار ایشان رسید و نه ناخن محنت چهرهٔ حال و مال ایشانرا خراشید* « Ensuite de cela, la main du malheur n'atteignit plus le pan de « la robe de leur situation, et l'ongle de l'affliction ne déchira plus « le visage de leur état. » (*Anvari Sohéli*, p. 204.) *چهرهٔ مروت را* « *بنّاخن بی ادبی خراشید* ام و در دید اقبال خویش خاکی بی « J'ai déchiré le visage de la courtoisie avec l'ongle « de l'inconvenance, et répandu la poussière de l'impolitesse sur « l'œil de ma propre fortune. » (*Rouzet essafa*, IV^e partie.)

² Les mots *چشم داشتن* signifient ici *espérer*. Tel est aussi le sens qu'ils ont dans les passages suivants : *چشم دارم کز گنه پاکم کنی* « J'espère que tu me purifieras de mes fautes. » (*Pend-Nameh*, éd. de Sacy, p. 9.) *هر آنکه تخم بدنی بکشت و چشم نیکی داشت* « Quiconque a semé le mal et a espéré le bien.... » (*Galistan*, éd. de Semelet, p. 27.) « *اگر بد کنی چشم نیکی مدار* » « Si tu fais le mal, « n'espère point le bien en retour. » (*Selections from the Bostan of Sâdi*, by F. Falconer, p. 19.)

که چشم از تو دارم بعد مردم بسی
نه تو چشم داری بدست کسی

Beaucoup d'hommes espèrent en toi, tandis que tu n'espères dans la main de personne. (*The Works of Sâdee*, tom. I, fol. 124 r)

« nière, et il n'y a pour moi nulle action plus diffi-
 « cile à exécuter que celle-là. Veux-tu donc que ces
 « fâcheux événements qui ont déjà eu lieu se repré-
 « sentent, et que les révolutions des jours ouvrent de
 « nouveau¹ sur moi les portes des maux et des cha-
 « grins? » Achter reprit : « J'en jure par Dieu, je ne
 « te laisserai point aller, et je ne retirerai point la
 « main du pan de ta robe. »

HÉMISTICHE. Dis à tout ce qui viendra : Viens ; et à tout
 ce qui voudra être : Sois.

Djeïda répondit : « Ton ami, que voici, aura-t-il
 « la force d'accomplir tout ce que je lui dirai? » Je
 me levai et lui répondis : « J'exécuterai tout ce que
 « tu me commanderas, et j'imposerai à mon âme
 « mille obligations, lors même qu'elle devrait aban-
 « donner mon corps dans cette entreprise². » Elle

¹ Le mot *تازگی*, que j'ai rendu par *de nouveau*, signifie, à la lettre, *fraîcheur, nouveauté*; mais lorsqu'il est précédé de *ب*, il doit se prendre dans une acception adverbiale. Je le retrouve encore avec le même sens dans ce passage de Mirkhond : *و در شکارگاه طایفه از ملازمان که بتازگی کمر خدمت بر میان بسته بودند پیرامون سلطان در آمد قصد هلاک آن حضرت کردند*. Dans l'endroit de la chasse, une troupe d'hommes qui avaient embrassé depuis peu le service du sulthan, ayant entouré ce prince, formèrent le projet de le faire périr. (IV^e partie, ms. de l'Arsenal, fol. 114 r.)

² Tel est le sens des mots *هزار منت بر جان خود نهادن*. Cette expression se rencontre assez souvent chez les écrivains persans, comme on peut le voir par les exemples suivants : *خواجه*

quitta alors ses vêtements, et me dit : « Revêts ces habits, et donne-moi les tiens. » Ensuite elle reprit en ces termes : « Lève-toi, entre dans ma tente et assieds-toi derrière le rideau ¹. Mon mari viendra, apportant une coupe de lait, et te dira : « Ceci est ta boisson, prends-la. » Ne t'empresse pas de le faire ; emploie, au contraire, quelques lenteurs. Il la remettra entre tes mains, ou bien il la placera sur la terre ; puis il partira et ne reviendra plus jusqu'au lendemain matin. » J'exécutai ainsi tout ce qu'elle m'avait commandé. Lorsque son mari apporta la coupe, je fis de longues façons. Il voulut alors la placer sur la terre ; moi, de mon côté, je voulus la

چون این مواعظ و نصایح شنید بقبول آن بر خود منت نهادہ
« Lorsque le vizir eut entendu ces conseils, il s'imposa l'obligation
de les suivre. » (*Mirchondi Hist. Seldschukidarum*, p. 132.) هر شب

از اهالی شهر طایفه بآنجا می آمدند و بقبول دعوتش بر خود
« Chaque nuit, une troupe des habitants de la ville
venaient dans ce lieu, et s'imposaient l'obligation d'accueillir ses
exhortations. » (*Idem, loc. laud.* p. 164.) توقع از کرم عمیم و لطف

خداوندی آن است که ببخشیدن خون او بر بندگ منت نهند
« J'ose espérer de votre générosité infinie et de votre bonté royale
que vous voudrez bien imposer une obligation à votre servi-
teur en lui accordant la vie de cet enfant. » (*Sâdi, Gulistan*, p. 20,
édition Semelet.) بهترین دوستان آنست که ... در اجابت

ملتمسات و روا کردن حاجات ایشان منت بر جان خود نهد
« Le meilleur des amis est celui qui impose à son âme l'obligation
d'accorder à ses amis toutes leurs demandes, et de satisfaire à
tous leurs besoins. » (*Anvari Sohélii*, pag. 199.)

¹ Il est ici question du rideau ou de la tapisserie qui sépare l'appartement des femmes de celui des hommes.

prendre de ses mains; mais mon doigt heurta la coupe, qui fut renversée, et dont tout le lait se répandit. Le mari de Djeïda se mit en colère et dit : « Cette femme ose faire l'obstinée avec moi. » Puis il allongea la main et tira de l'intérieur de sa demeure un fouet taillé dans la peau d'un daim, depuis le derrière du cou jusqu'au-dessus de la queue, et tressé par la force des doigts de la vigueur et de l'agilité.

VERS. Pour l'épaisseur, c'était la représentation d'une vipère; pour la longueur, c'était l'égal d'un *thoban*¹; son emploi était d'imprimer l'effigie d'un serpent; la table où était peinte cette effigie était le dos d'un homme nu.

Il prit donc ce fouet, rendit mon dos aussi nu que la peau d'un tambour; et, semblable au joueur

¹ Le mot *thoban* ثعبان paraît désigner une espèce de serpent. C'est le nom que Mahomet donne au serpent que Moïse fit paraître devant Pharaon. (Voyez *Coran*, éd. de Flügel, ch. xxvi, v. 31.) Il est question du ثعبان dans ce passage de la version persane de Tabari, passage qui m'a été indiqué par M. Louis Dubeux, dont on connaît le consciencieux travail sur cet auteur : خدای تعالی موسی را گفت اَلْقَهَا يَا مُوسَى اَيْنَ عَصَا اِز دَسْتِ بِيْفَكْنِ فَالْقِيْهَا چُونِ بَزْمِيْنِ اَفَكَنْدِ اَنِ عَصَا مَارْگَشْتِ مَارْ ثَعْبَانِ وَثَعْبَانِ مَارْ بَزْرِيْشِ (ou فِهْنِ; peut-être faut-il lire بِيْهْنِ). C'est d'après cette conjecture que je traduis le passage en question) چنانك سر اَسْبِ « Dieu dit à Moïse : Jette cette verge de ta main. Lorsque Moïse l'eut jetée à terre, elle se changea en un serpent de l'espèce appelée *thoban*. *Thoban* veut dire *grand serpent*. « Celui dont il est ici question avait le cou fort épais et la tête aussi large que celle d'un cheval. »

de tambour le jour du combat, il se mit à me caresser par des coups qui se succédaient sans interruption¹. Je n'avais ni le courage de crier, car je redoutais qu'il ne reconnût ma voix, ni la force de prendre patience, car je craignais qu'il ne mît en pièces la peau de mon dos. Je voulais me lever, lui couper la gorge avec mon *khandjar*, et répandre son sang. Mais je me dis ensuite qu'il s'élèverait un tel trouble, qu'il ne serait possible à personne de l'apaiser. Je pris donc patience jusqu'à ce que sa mère et sa sœur fussent informées de ce qui se passait. Elles survinrent, me tirèrent de ses mains et l'emmenèrent avec elles. Une heure ne s'était pas écoulée lorsque la mère de Djeïda entra, dans la pensée que j'étais sa fille. Je me mis à pleurer et à pousser des gémissements; je tirai ma robe sur ma tête et lui tournai le dos. Elle me dit : « O ma fille, crains Dieu et ne commets pas d'action qui puisse déplaire à ton époux. Un cheveu de la tête de ton mari est plus beau que mille Achter. Achter lui-même, quel est-il pour que tu supportes cette peine et que tu boives cet amer breuvage à cause de lui? ». Elle se leva ensuite et reprit : « Je t'enverrai ta sœur, afin qu'elle soit, cette nuit, ta compagne et ta

¹ Le mot *nuvakhten* نواختن est employé avec la même signification dans ce passage de Mirkhond : *و از برای تادیب او و اعتبار دیگران خدمتش را بنمازیانه چند بنواختند* « Pour châtier le prince et inspirer aux autres hommes d'utiles réflexions, on le caressa de quelques coups de fouet. » (*Historia Gasnevidarum*, pag. 58.)

« confidente. » Elle partit là-dessus. Au bout d'une heure la sœur de Djeïda entra. Elle commença par pleurer et faire des imprécations contre celui qui m'avait frappé. Quant à moi, je ne lui dis pas un mot. Elle se coucha à mes côtés. J'étendis alors la main et la lui appliquai fortement sur la bouche, en disant : « Dans ce moment ta sœur est « avec Achter, et j'ai souffert tout ce mal à sa place. « Cache-le bien, sinon, nous serons couverts de « honte, vous et moi. » Dans le commencement, une grande frayeur s'empara d'elle ; mais, à la fin, cette frayeur se changea en familiarité ; et, jusqu'au matin, elle ne fit que répéter cette histoire et qu'en rire.

Lorsque l'aurore commença à poindre, Djeïda entra. Quand elle nous vit, elle fut saisie d'effroi, et me dit : « Malheur à toi ! Quelle est donc cette personne placée à tes côtés ? » Je lui répondis : « C'est « ta sœur, et, certes, c'est une sœur excellente pour « toi. » Elle reprit : « Comment donc se trouve-t-elle « là ? » Je répondis : « Demande-le-lui, car le temps « de l'occasion est court. » Je repris ensuite mes habits, et j'allai retrouver Achter. Nous montâmes sur nos chameaux, et nous nous mîmes en route. Au milieu du voyage, je racontai à Achter mon aventure. Il découvrit mon dos et vit les cicatrices du fouet. Il me fit de nombreuses excuses, et dit : « Les « sages ont dit : Il faut un ami pour le jour de l'affliction, car on n'en manque jamais au jour du plaisir. »

VERS. O mon cœur! s'il te survient un jour quelque chagrin, il s'évanouira dès que tu auras un ami pour le partager¹. Il faut des amis pour le jour de l'affliction, car on n'en manque jamais au jour du plaisir².

¹ Dans ce passage, le mot *غمخوار* signifie un ami rempli de tendresse et de sollicitude pour ses amis. Telle est aussi la signification du mot *غمگسار* dans un grand nombre de cas, ainsi que M. Quatremère l'a surabondamment prouvé. (*Réponse à un article publié dans le Journal asiatique, etc.* p. 6.)

² Houceïn Vaïz a dit dans le même sens :

مرا یار باید در ایام غم
بشادی نیاید مرا یار کم

« Il me faut des amis pour les jours de l'affliction, car dans le bonheur je n'en manque jamais. » (*Anvari Soheïli*, p. 203.)

Nakhchebi, l'auteur du *Touti-Nameh* ou *Contes d'un perroquet*, a reproduit cette charmante anecdote; mais je ne crains pas d'assurer qu'il est resté fort au-dessous de son modèle.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 8 avril 1842.

M. LANCENNEAU, maître de conférences au collège royal Saint-Louis, est présenté et admis membre de la Société.

On lit une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique, par laquelle il annonce au Conseil qu'il vient d'accorder à la Société une subvention de 1000 francs, et une souscription à trente-six exemplaires de l'Histoire du Cachemire. Les remerciements du Conseil seront adressés à M. le Ministre de l'instruction publique.

M. Cahen transmet au Conseil un ouvrage intitulé *Éfés Dammim*, traduit de l'hébreu par M. Loewe; Londres, 1841, in-8°. Les remerciements du Conseil seront adressés à M. Cahen, qui sera prié de les transmettre à M. Loewe. M. Cahen rappelle au Conseil la demande d'échange entre les archives israélites de France et le Journal asiatique.

M. Newbold adresse au Conseil plusieurs manuscrits malays et quelques inscriptions copiées dans le sud de l'Inde, et dont il fait hommage à la Société. On arrête que les remerciements du Conseil seront adressés à M. Newbold, et que les manuscrits, qu'il a bien voulu donner à la Société, seront renvoyés à l'examen de M. Dulaurier, qui en fera un rapport au Conseil.

M. Mohl, au nom de la commission des fonds, présente le budget des dépenses et recettes pour l'année 1841; le compte des dépenses et recettes est provisoirement adopté

par le Conseil, et renvoyé à l'examen des censeurs, qui doivent en faire le rapport dans la séance générale de la Société.

Le Président, après avoir pris l'avis du Conseil, arrête que le jour de la séance générale de la Société est fixé au 30 mai prochain.

M. E. Biot propose au Conseil d'inviter les membres de la Société à faire connaître, dans les séances mensuelles de la Société, les résultats de leurs travaux, soit de vive voix, soit par des communications écrites, afin de mettre tous les membres de la Société au courant des travaux de nature très-diverse qui s'exécutent dans son sein. Cette proposition, appuyée et développée par M. le Président, est mise aux voix et adoptée à l'unanimité dans le Conseil.

M. le baron de Slane annonce au Conseil que le premier volume de la traduction anglaise des Hommes illustres d'Ibn-Khallikan sera très-prochainement terminé.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 avril 1842.

Par M. L. Loewe. *Éfes Dammin, a Series of Conversations at Jerusalem, betwen a patriarch of the Greek church and a chief Rabbi of the Jews, concerning the malicious charge against the Jews of using Christian Blood*; by J. B. LEVINSOHN, traduit par le donateur. Londres, 1841, in-8°.

Par M. C. J. Tornberg. *Fragmentum libri Margarita mirabilium, auctore Ibn-el-Vardi, etc. Pars Posterior*, 1 vol. in-8°. Upsall, 1839.

Par M. de Hammer Purgstall. *Geschichte der Ilchane das ist der Mongolen in Persien. Erster Band*. Darmstadt, 1842, in-8°.

Par M. A. Belin. *Notice sur les chrestomathies orientales*

publiées par MM. les professeurs de l'école spéciale des langues orientales. (Extrait du Journal asiatique.)

Par M. Jules Mohl. *Remarques sur un article du Journal des Savants.* (Extrait du Journal asiatique.)

Par M. Ph. Éd. Foucaux. *Le sage et le fou*, extrait du *Kan-jour*, revu sur l'édition originale et accompagnée d'un glossaire, in-8° lithographié.

Par le même. *Discours prononcé à l'ouverture du cours de langue et de littérature tibétaine près la Bibliothèque royale*; in-8°.

LETTRE A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Marseille, le 10 janvier 1842.

Monsieur,

Dans la note qui accompagne ma lettre à M. Garcin de Tassy, publiée dans le numéro du mois de novembre dernier, il est dit que le manuscrit dont il est question dans cette lettre est sans doute un exemplaire de l'ouvrage d'Abou-Zakaria Yahia Ibn-Khaldoun, renfermant l'histoire de la dynastie d'Abd-el-Wad, sujet que son frère Abd-el-Rahman Ibn-Khaldoun traita; plus tard, dans son Histoire des Berbers. Comme les preuves qui ont été apportées en faveur de ce sentiment me paraissent sans réplique, je m'empresse d'y souscrire, et, dans l'intérêt de la vérité, j'ajouterai que, plusieurs mois avant la publication de mon article, un examen plus attentif de mon manuscrit m'avait déjà inspiré des doutes sur son véritable auteur, et que j'étais presque sûr d'avoir fait erreur en identifiant le célèbre Ibn-Khaldoun avec l'historien de la dynastie africaine des Béni-Abd-el-Wad. Voici sur quoi étaient fondés mes doutes : d'abord, je lisais sur la seconde feuille du manuscrit une note marginale qui com-

mence ainsi : *قل صاحب ديوان العبر* : l'auteur du recueil des exemples a dit ; il me semblait que si l'auteur du manuscrit avait été le même que celui de l'ouvrage cité dans cette note, on eût dit simplement : *قال في كتابه ديوان العبر* le même écrivain a dit dans son recueil des exemples, ou *قال في ديوان العبر* مصنف هذا الكتاب في ديوان العبر, l'auteur de cet ouvrage a dit dans son recueil des exemples, ou bien que l'on se fût servi de toute autre tournure, sans employer le mot *صاحب* *sahib*, qui, dans cet endroit, montre assez qu'il s'agit d'un écrivain différent de celui dont on a l'ouvrage devant les yeux.

En second lieu, d'après une autre note marginale qui se lit dans le même manuscrit, fol. 70 r. l'historien de la dynastie des Béni-Abd-el-Wad aurait été tué par Abou Taschfin, l'un des fils du sultan Abou-Hammou. Je vais rapporter cette note, qui mérite d'être citée ; elle n'est point de la main de l'auteur, car elle contredit l'éloge des qualite que celui-ci attribue, dans le corps de l'ouvrage, au fils de ce sultan ; la voici : *بل قد خلع اياه من الملك وقتله بسببه نعوذ بالله : سبحانه من الفتن وكذلك قتل مؤلف هذا الكتاب ارصد له في بعض ليالي رمضان عند انصرافه من القصر بعد صلاة التراويح من قتله طعنا بالحناجركونه اثمهم في الانحراف عنه الى بعض اخوته وتثبيط ابيه عن كتب العهد الذي اقتضاة منه في ولاية مدينة وهران حسما ذكره صاحب ديوان العبر والله وارث الارض ومن عليها ،*

« Au contraire, ce prince dépouilla son père du trône, et le fit mourir pour régner à sa place. (Dieu nous garde de « révolte !) Il fit aussi tuer l'auteur de cette histoire de la

« manière qui suit : une nuit de ramadan , que celui-ci se re-
 « tirait du palais du sultan , après la prière *Terawihh* , il apostata
 « un homme qui le tua à coups de poignard , parce qu'il le
 « soupçonnait d'avoir quitté son parti pour embrasser celui
 « d'un de ses frères , et d'avoir dissuadé le sultan , son père ,
 « de le déclarer héritier de la couronne , déclaration qu'il
 « avait exigée de ce dernier en se chargeant du gouvernement
 « de la ville d'Oran , comme cela se lit dans l'auteur du Re-
 « cueil des exemples. Au surplus , Dieu héritera de la terre et
 « de tous ses habitants. » Or , suivant Abou'l-Mahasen , cité par
 feu Silvestre de Sacy dans sa *Chrestomathie arabe* , tom. I ;
 pag. 393 , 2^e édition , et selon Soyouthii , dans son *كتاب*
المحاضرة , manuscrit de M. Varsy , pag. 263 , Abd'el-Rahman
 Ibn-Khaldoun mourut au Caire , et non dans le Maghreb.

Telles sont , Monsieur , les raisons qui me confirmaient dans mon doute , et qui viennent maintenant à l'appui de ce que M. M. G. de Slane a avancé dans la savante note dont il a bien voulu faire suivre ma lettre à M. Garcin de Tassy. On conçoit que , pour faire une découverte aussi difficile , il fallait des connaissances autres que les miennes et des ressources autrement abondantes que celles dont il m'est permis de disposer ; loin des livres et des savants , mon rôle ici , comme celui de bien d'autres , se borne à glaner dans le vaste champ de la science ; heureux encore quand , à force de patience et de labeur , je parviens à former une gerbe qui soit admise au monceau où chacun est jaloux d'apporter son tribut !

Avant de terminer cette lettre , vous me permettrez , Monsieur de revenir sur une partie de la traduction que j'ai donnée du titre de mon manuscrit. J'ai traduit *وما حازة امير* *وما حازة امير المسلمين مولانا ابو حوجوا من الشرف الشاهق الاطواد* par ce que possède de haute noblesse et de gloire solide le prince des Moslim , notre maître Abou-Hammou ; les mots *من الشرف* *وما حازة امير* ont été , à la vérité , un peu paraphrasés¹ :

¹ C'est la manière dont M. l'abbé Bargès avait traduit cette expression qui m'avait fait croire à une erreur de transcription. Mais puisque le texte

mais je crois en avoir donné le sens véritable. **أَطْوَادٌ** est, suivant moi, le pluriel de **طَوْدٌ**, qui signifie, comme on le sait: *monsingens et stabilis*, venant de la racine **طَوَدَ**, *stabilis et immotus fait*, et le mot **الشَّاهِق** m'a paru être un adjectif verbal dérivant du verbe **شَهَقَ** *altus fait*, et exprimant ici une qualité inhérente au sujet dont il modifie la signification; comme dans cette phrase: **زَيْدٌ الْقَائِمُ الْآبُ**, *Zeidus cujus pater est stans*¹, en sorte que, pour parler le langage des grammairiens arabes, **الشَّاهِق** n'est pas ici un *qualificatif réel*, **نَعْتٌ حَقِيقِيٌّ**, c'est-à-dire se rapportant au substantif qui le précède, mais un *qualificatif causal*, **نَعْتٌ سَبَبِيٌّ**, c'est-à-dire se rapportant au substantif qui le suit². La phrase **من الشَّاهِقِ الْأَطْوَادِ** doit donc être rendue par *de nobilitate cujus montes sunt excelsi*, ou par *en fait de noblesse aussi haute que les plus grandes montagnes*. Ce sens, qui n'offre rien d'absurde en lui-même, est d'ailleurs conforme au génie des Orientaux, et nous dispense d'admettre une correction dans le texte, qui, en général, est très-correct; j'ajouterai encore qu'il a reçu l'approbation d'un savant orientaliste, M. Joseph Varsy, qui est pour moi une fort grande autorité. Agréez, Monsieur, etc.

L'abbé BARGÈS.

offre en effet la leçon admise par M. Bargès, il vaut certainement mieux la suivre conformément aux explications qu'il donne, plutôt que d'adopter une correction qui devient ainsi inutile. — G. T.

¹ Voyez *Grammaire arabe* de Silvestre de Sacy, tom. III, pag. 143, 1^{re} édition.

² Voyez *Grammatica Agroumia appellata* ad M. R. P. Thomæ Obicini, etc. Romæ, 1631, pag. 130 et 131.

BIBLIOGRAPHIE.

La nouvelle concordance de l'Alcoran, par M. Flügel, a paru à Leipsick en 1 vol. in-4°.

M. Cureton a publié, à Londres, la première partie de son édition du texte arabe du *Traité des religions et des sectes*, par Chahristany. 1 vol. in-4°.

Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres, par Léon DE LA BORDE. Paris et Leipsick, Jules Renouard et compagnie; 1841, grand in-folio.





JOURNAL ASIATIQUE.

JUIN 1842.

PROCÈS-VERBAL

De la séance générale de la Société asiatique
du 30 mai 1842.

La séance est ouverte sous la présidence de M. le chevalier Amédée JAUBERT, président de la Société.

Le procès-verbal de la séance du 31 mai 1841 est lu; la rédaction en est adoptée.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. THOMAS (Louis-Victor), élève de l'École des langues orientales;

AMTHOR, docteur en philosophie à Leipzig;

DE YERMOLOFF, général au service de Russie;

FLORENT, examinateur dramatique au ministère de l'intérieur.

M. DE SLANE dépose sur le bureau les huit pre-

mières feuilles in-4° du texte arabe de l'*Histoire des Berbères*, imprimé à Alger au frais du ministère de la guerre.

Les ouvrages suivants sont offerts à la société :

Par M. WILSON, au nom de la Compagnie des Indes. *WILSON'S Sanscrit grammar*. Londres, 1841. in-8°.

BALLANTYNE'S Maharatta grammar. Edinburgh, 1839, in-4° (lithogr.).

A grammar of the Hindoostanee language, by John GILCHRIST. Calcutta, 1796, in-4°.

The Persian and Arabic works of Sadee. Calcutta, 1791-1795, 2 vol. in-fol.

Timour's Institutes, translated by DAVY, and published by Jos. WHITE. Oxford, 1783, in-4°.

KHAZANAT UL-ILM, or the Treasury of science, by DEWAN KANH'JI. Calcutta, 1837, in-4°.

ANIS UL-MUSHARRIHIN, or Anatomist's vade mecum, by HOOPER, translated by John TYTLER. Calcutta 1830, in-4°.

KAMOOS, in Arabic. Calcutta, 4 vol. in-fol.

J. CAREY'S Sanscrit grammar. Serampore, 1806. in-4°.

KALA SANKALITA, a Collection of Memoirs on the various modes of dividing time, by J. WARREN. Madras, 1825, in-4°.

WILSON'S Ariana antiqua. Londres, 1841, in-4°.

Code of Gentoo Laws, published by J. HALHED. Londres, 1776, in-4°.

Dictionarium latino-anamiticum, auctore TABERD. Serampore, 1838, 2 vol. in-4°.

BALLANTYNE'S Hindi and Braj-bhakha grammar. Londres, 1839, in-4°.

THE JAWAME UL-ILM UL-RIYAZI, a translation from HUTTON'S *Course of Mathematics into Arabic*, by J. TYTLER. Part. I. Calcutta, 1835, in-4°.

A grammar of the Persian language, by MEERZA MOHAMMED-IBRAHEEM. Londres, 1841, in-8°.

BARRETTO'S Dictionary of the Persian and Arabic languages. Calcutta, 1806, 2 vol. in-8°.

YATE'S Sanscrit grammar. Calcutta, 1820, in-8°.

LEACH'S Grammar of the Pushtoo or Afganee language. Calcutta, 1839, 16 pages.

NAISHADA CHARITA, a Poem. Part. I. Calcutta, 1836, in-8°.

Hema Chandra cosha (vocabulary de Hematchandra). Calcutta, in-8°.

GITA GOVINDA, or the Song of Jaya-deva. In-8°.

Par l'auteur. *Sur la parenté des langues malaie et indienne*, par M. Franz BOPP. In-4° (en allemand.)

Par le docteur FREYSTADT. *Philosophica cabbalistica et pantheismus*. 1832, in-12.

CHOKER-U-MEKUBBAL, sive philosophus et cabbalista, auctore M. Choj. LUZATTÆ, instruxit M. S. FREYSTADT. Leipzig, 1840.

Das Recht der Juden gegen das Unrecht des Prof. Buchholz, von FREYSTADT. Königsberg, 1834.

Par l'auteur. *Description de l'Inde néerlandaise*

par ROORDA VAN EYSINGA. Amsterdam, 1841, 3 vol. in-8° (en hollandais).

Par l'éditeur. *Book of religious and philosophical Sects*, by MOHAMMED AL-SHARASTANI. Part. I, now first edited by the Rev. Will. CURETON. Londres, 1842, in-8°.

Par M. le comte DE LASTEYRIE. *Ancien et nouveau Testament* (en basque). Bayonne, 1775, 2 v. in-12.

Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie, traduit de L. BERCHTOLD par C. DE LASTEYRIE. 1797, 2 vol. in-8°.

Par l'auteur. *Encyclopedia Egyptiaca, or Dictionary of Egyptian Antiquities*, by Theod. Jos. PETTIGREW. Londres, 1842, in-8°.

Par l'auteur. *Exercices polyglottes; thèmes anglais, allemands, italiens et espagnols*, par le docteur JOST. In-8°, 4 cahiers.

Par l'auteur. *Griechisches Wurzellexicon*, par M. BENFEY. Berlin, 1842, in-8°, tom. II.

Par l'auteur. *Histoire de l'érudition orientale*, par M. DUSSIEUX. Paris, 1842, in-12.

Par M. MARCEL. *Annuaire algérien pour l'an 1842, correspondant à l'année 1258 de l'hégire. Première partie.* In-8°.

Par l'auteur. *Notice sur deux ouvrages de M. Girault de Prangey intitulés : MONUMENTS ARABES ET*

MAURESQUES, ETC. et ESSAI SUR L'ARCHITECTURE DES ARABES, ETC., par M. REINAUD. In-8°. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *STRIPARVA, épisode du Mahabarata*, trad. du sanscrit par M. Éd. FOUCAUX. In-8°. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Note supplémentaire à la traduction du TCHEOU-PEÏ*, par M. Éd. BIOT. In-8°. (Extrait du Journal asiatique.)

Rapport à l'Académie des sciences sur un Catalogue des météores observés en Chine de 687 à 1276 avant notre ère, par M. BIOT. (MM. Arago et Babinet, commissaires.)

Par l'auteur. *Lettres à M. Reinaud sur quelques points de la numismatique orientale*, par M. Fr. DE SAULGY. (Lett. 7, 8, 9 et 10, ext. du Journal asiat.)

Par les éditeurs et rédacteurs. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*. N° 116.

The Journal of the Royal Geographical Society of London. Vol. XI, part. 1.

M. LANDRESSE, au nom de M. J. MOHL, donne lecture du Rapport annuel sur les travaux de la Société.

M. EYRIÈS, au nom de MM. les censeurs, rend compte de la comptabilité de la Société pendant l'année 1841, et il propose de l'adopter telle qu'elle a été arrêtée par la commission des fonds. M. EYRIÈS demande en même temps que des remerci-

ments soient adressés à MM. les membres de la commission des fonds, au trésorier et à l'agent de la Société, pour le soin avec lequel ils se sont occupés des intérêts de la Société. L'assemblée, consultée par M. le Président, adopte ces diverses propositions.

M. BIOT lit au Conseil des Considérations sur la constitution politique de la Chine au temps des Tcheou (xii^e siècle avant notre ère).

L'heure avancée n'a pas permis d'entendre la lecture des Fragments de PREM SAGAR, poème hindou sur la vie de Krichna, qu'avait annoncée M. GARCIN DE TASSY.

On procède, conformément au règlement, au remplacement des membres sortants du Conseil, et le dépouillement du scrutin donne les nominations suivantes :

Président : M. Amédée JAUBERT.

Vice-présidents : MM. le comte DE LASTEYRIE et CAUSSIN DE PERCEVAL.

Secrétaire : M. Eugène BURNOUF.

Secrétaire-adjoint : M. MOHL.

Trésorier : M. F. LAJARD.

Membres composant la Commission des fonds : MM. BURNOUF père, FEUILLET, MOHL.

Membres du Conseil : MM. L. DUBEUX, EYRIÈS.

JUIN 1842.

471

GARCIN DE TASSY, Stanislas JULIEN, REINAUD, FAU-
RIEL, BIANCHI et HASE.

Bibliothécaire : M. PAGÈS.

Censeurs : MM. EYRIÈS, REINAUD.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Pour copie conforme :

EUG. BURNOUF,
Secrétaire.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 30 MAI 1842.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT.

M. Amédée JAUBERT.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le comte DE LASTEYRIE. ●

CAUSSIN DE PERCÉVAL.

SECRETARE.

M. Eugène BURNOUF.

SECRETARE ADJOINT.

M. MOHL.

TRÉSORIER.

M. F. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS.

MM. MOHL.

FEUILLET.

BURNOUF père.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. LANGLOIS.

L'abbé DE LABOUDERIE.

Le baron DE SLANE.

LANDRESSE.

MARCEL.

AUDIFFRET.

BAZIN.

RÉGNIER.

GRANGERET DE LAGRANGE.

EICHHOFF.

TROYER.

Noël DESVERGERS.

BIOT.

LONGPÉRIER.

AMPÈRE.

DE SAULCY.

MM. EYRIÈS.
DUBEUX.
GARCIN DE TASSY.
Stanislas JULIEN.
REINAUD.
FAURIEL.
BIANCHI.
HASE.

CENSEURS.

MM. EYRIÈS.
REINAUD.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. PAGÈS.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. CASSIN, au local de la Société, rue Taranne,
n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant l'année 1841-42, fait à la séance générale de la Société, le 30 mai 1842, par M. Jules MOHL.

Messieurs,

L'anniversaire qui nous rassemble aujourd'hui forme une époque dans l'histoire de la Société asiatique, car il marque la fin de la vingtième année de son existence; et, dans le temps où nous vivons, où tout change et passe si vite, ce n'est pas sans un juste orgueil qu'une société comme la nôtre, qui n'existe que par le libre concours de ses membres, et à laquelle aucun intérêt, autre que celui de la science, ne se rattache, peut voir s'accomplir cette première période de sa vie. Il est naturel que, dans une pareille circonstance, nous cherchions à nous rendre compte à nous-mêmes du chemin que nous avons parcouru, des résultats auxquels il nous a conduits et des efforts qui nous restent à faire pour atteindre le but que se sont proposé les fondateurs de la Société. Vous me permettrez donc de vous entretenir en quelques mots de ce sujet.

La création de la Société a été provoquée par

l'accroissement extraordinaire qu'ont pris, de notre temps, les études orientales. Autrefois, elles se bornaient à peu près aux langues et aux littératures qui pouvaient servir à l'interprétation de la Bible; et, si quelques hommes placés dans des conditions particulières, comme les missionnaires français en Chine, ou devançant les idées et les besoins de leur siècle, comme Hyde, Deguignes, Anquetil, s'occupaient de quelques autres parties des lettres asiatiques, ils se trouvaient isolés et comme en dehors du courant de l'érudition. Sir W. Jones fut le premier à considérer la littérature orientale comme un tout immense destiné à servir de base à l'histoire de l'humanité, et dont chaque partie devait concourir à éclairer tout le reste. Peu à peu ce beau rêve fut on ne peut pas dire réalisé, car il est loin de l'être encore, mais compris; l'œuvre fut commencée de toute part, et la curiosité impatiente de la partie la plus éclairée du public européen soutint les savants dans leur nouvelle et immense carrière, en même temps que les gouvernements comprirent l'importance qu'il pouvait y avoir à seconder les efforts de ceux qui s'appêtaient à la parcourir; des chaires pour l'enseignement des langues principales furent créées, et quelques administrations, à la tête desquelles se sont toujours trouvés le gouvernement français et la Compagnie des Indes, accordèrent leurs secours à la publication d'un grand nombre de grammaires, de dictionnaires, de textes et de traductions d'ouvrages orientaux.

A mesure que le cercle de ces études s'étendait, il devenait de plus en plus difficile à un individu de suivre ce mouvement; et ce qu'on appelait autrefois un orientaliste ne pouvait plus se rencontrer, parce que la vie ne suffisait plus pour embrasser tant et de si diverses langues et littératures. Il se peut que, par le progrès des méthodes, l'accroissement des secours, la publication et la traduction des textes, un seul homme parvienne un jour à réunir la connaissance des principales langues de l'Orient, mais ce ne sera, dans aucun cas, que lorsque l'impression des ouvrages classiques aura obvié à l'énorme perte de temps que l'usage des manuscrits entraîne nécessairement. Cependant, malgré cette subdivision du travail, à laquelle nous sommes réduits par l'état actuel de nos connaissances relatives aux différents peuples de l'Asie, il existe entre elles un lien si naturel, elles ont tellement besoin l'une de l'autre pour s'éclairer, qu'on a été conduit, presque forcément, à chercher dans une association cette universalité d'études, qu'aucun homme isolé ne pouvait plus atteindre.

M. le comte de Lasteyrie, qui, le premier en France, fut frappé de l'urgence de ce besoin, proposa, en 1821, à MM. Rémusat, Saint-Martin et à quelques-uns de leurs amis, la fondation d'une Société asiatique. Ces hommes éminents comprirent sur-le-champ la portée de ce plan, et s'appliquèrent à le mettre à exécution. Ils s'adressèrent à M. de Sacy,

à qui toute l'Europe assignait depuis longtemps la première place parmi les orientalistes, et sollicitèrent sa coopération. M. de Sacy ne croyait pas beaucoup à la durée des sociétés libres, mais il ne refusa ni son temps ni l'influence de son nom à une institution qui pouvait être utile aux études qui avaient fait sa gloire, il accepta la présidence de la Société, et vous savez tous avec quelle suite il s'appliqua à la soutenir, et avec quel dévouement il reprit ses fonctions, lorsque la mort presque simultanée de MM. Rémusat et Saint-Martin eut mis pour un instant l'existence de notre institution en péril. La Société rechercha de plus, dès sa naissance, l'appui d'un prince qui s'était toujours distingué par son amour pour les sciences, et S. A. R. le duc d'Orléans voulut bien accepter le titre de président honoraire; il se rappela que son grand-père avait eu l'idée de fonder lui-même une société pour l'avancement des lettres orientales, et, non content de venir en aide à la Société par ses dons et le poids de son nom, il voulut prendre une part personnelle à ses travaux, et beaucoup d'entre vous se rappelleront l'avoir vu présider à vos séances, dans la salle même où nous sommes rassemblés aujourd'hui.

C'est dans ces circonstances qu'eut lieu la formation de la Société, le premier avril 1822. Tout ce qu'il y avait de plus marquant dans les lettres, en France et à l'étranger, voulut participer à ses

travaux ; le nombre de ses membres s'éleva, dès la première année, à un chiffre tel, que son avenir devait paraître assuré, et elle a traversé, depuis ce temps, les plus grands dangers, sans en être ébranlée. La révolution la priva tout à coup de la moitié de ses membres, mais elle s'est recrutée dans une génération plus jeune. La mort lui a enlevé les plus illustres de ses fondateurs ; elle a perdu en peu d'années MM. de Sacy, Rémusat, Saint-Martin, Champollion, Chézy, Klaproth, mais elle a eu assez de force pour supporter ces pertes irréparables. Enfin, elle a échappé au plus grand péril qui puisse menacer une institution comme la nôtre, aux dissensions intérieures ; elle ne s'est pas laissé détourner un seul instant du but qu'elle s'était proposé, et n'a pas cessé de poursuivre le plan qu'elle s'était tracé dès le principe.

Son premier soin a été de créer un journal uniquement destiné aux lettres orientales. Le seul recueil de ce genre qui eût existé en Europe, *Les Mines de l'Orient*, avait cessé de paraître. Mais une science qui a de la vie ne peut se passer d'un pareil organe ; on a besoin de publier les découvertes que chaque jour amène ; on veut livrer à la discussion les idées dont on est occupé ; on veut, ou traiter un point particulier qui n'intéresse que les hommes spéciaux, ou enregistrer un fait important qui ne fournirait pas matière à un livre ; on veut, avant tout, savoir ce qui se fait dans toutes les branches

d'une étude dont on ne peut embrasser qu'une partie. Or, à cet égard, les journaux ont remplacé, au grand avantage de la science, d'un côté, l'immense correspondance que les savants étaient autrefois obligés d'entretenir entre eux; et, de l'autre, les opuscules isolés qu'il est si difficile de réunir. C'est pour rendre ces services qu'a été créé en 1823 le Journal asiatique, qui est arrivé aujourd'hui à son quarantième volume, et si ce recueil n'a pas atteint le but de ses fondateurs aussi complètement qu'il serait possible, il en a du moins approché aussi près que les circonstances l'ont permis, et je crois que personne ne niera qu'il ne soit en progrès à beaucoup d'égards. Pendant les six premières années de son existence, la Société n'était pas assez sûre de ses ressources, pour se charger elle-même de la publication du Journal. Mais lorsque l'affluence des matières exigea que le cadre en fût agrandi, elle le prit à sa propre charge, et se décida à le confier aux presses de l'Imprimerie royale. Cet établissement, le plus beau et le plus riche du monde, pouvait répondre seul, par l'abondance des caractères de tous genres qu'il possède, et par l'habileté de ses employés, aux exigences d'un recueil s'occupant de littératures si diverses, et son administration trouva ces exigences mêmes avantageuses, en ce qu'elles exerçaient ses compositeurs aux travaux les plus difficiles. Elle a, dans tous les temps et surtout dans le nôtre, encouragé les publications orientales; et, en consentant

à ouvrir à la Société asiatique un crédit annuel, elle nous a mis en état de donner au Journal une étendue presque double de celle qu'il avait eue au commencement, et de satisfaire ainsi au zèle croissant de nos collaborateurs.

Le second but que la société se proposa fut d'encourager l'impression de textes, de traductions, de dictionnaires et de grammaires. Il y a malheureusement aujourd'hui peu d'ouvrages orientaux qui puissent paraître sans exiger un sacrifice considérable; aussi, la Société a-t-elle cru devoir faciliter, par des souscriptions plus ou moins importantes, des travaux qui n'auraient pu voir le jour sans son aide. Elle y trouva l'avantage d'assurer la publication de travaux importants, tout en ne se chargeant que d'une partie des frais. C'est ainsi qu'elle a encouragé la publication du *Hamasa* de M. Freytag, du *Vendidad* de M. Burnouf, du *Manou* de M. Loiseleur, de l'*Y-king* du P. Régis, et autres. Plus tard la Société s'est vue obligée de restreindre ce genre d'encouragements quand elle-même entreprit des ouvrages volumineux; car elle ne s'est engagée que graduellement, et à mesure qu'elle sentait mieux ses forces, dans des publications dispendieuses. Elle n'a entrepris la publication de *Meng-tseu* qu'en en partageant les frais avec M. de Lasteyrie; ensuite elle a pris courage, et a publié successivement les *Fables de Vartan* de M. Saint-Martin, le *Yadjnadatta* de M. Chézy, la Grammaire japonaise du P.

Rodriguez, l'épigramme arménienne sur la Prise d'Édesse par Zóhrab, l'Essai sur le Pali de MM. Burnouf et Lassen, la Reconnaissance de Sacountala par M. Chézy, le Vocabulaire géorgien de Klaproth, la Chronique géorgienne de M. Brosset, la Chrestomathie chinoise, la Grammaire géorgienne de M. Brosset, et la Géographie d'Aboulféda par MM. Reinaud et de Slane. Jusqu'à ce dernier ouvrage, les livres imprimés par la Société avaient paru dans des formats fort différents, selon les circonstances et la volonté des auteurs; votre Conseil reconnut que cette irrégularité avait des inconvénients, et il se décida à commencer une collection uniforme, dans laquelle entreraient dorénavant tous les ouvrages de la Société, à l'exception du Journal. Les deux premiers volumes de cette série, contenant la Chronique de Kachmir par M. Troyer, ont paru, et le troisième contiendra le Voyage de Schulz.

L'impression de ces ouvrages exigeait l'emploi de caractères qui manquaient alors aux imprimeries le mieux fournies, et la Société dut s'occuper sur-le-champ à pourvoir à ce besoin. Elle reçut de S. M. le roi de Prusse le don d'une fonte de caractères dévanagaris, gravés par les soins de M. de Schlegel, et fit graver, à Paris, un corps géorgien, tandis qu'on exécutait pour elle, à Saint-Pétersbourg, une fonte des caractères mandchous de M. Schilling, et, à Paris, une fonte des caractères pehlewîs de M. Le-grand. Maintenant qu'elle s'adresse, pour ses im-

pressions, exclusivement à l'Imprimerie royale, elle se trouve dispensée de tous frais à cet égard; car ce magnifique établissement, dans la noble ambition de posséder les caractères de toutes les langues, et de pouvoir imprimer tout ce qui peut s'écrire, ne recule devant aucune difficulté de ce genre, ni devant les dépenses que ces difficultés peuvent exiger.

Enfin, la Société s'était imposé l'obligation de rechercher et de réunir le plus qu'elle pourrait de manuscrits orientaux, et, à cet égard encore, un heureux concours de circonstances est venu seconder ses efforts. Lord Kingsborough lui a fait don d'une partie des manuscrits arabes qui avaient autrefois appartenu à Condé, et qui contiennent de précieux matériaux pour l'histoire des Arabes d'Espagne. Quelques copies de manuscrits brahmaniques ont été exécutées pour elle dans l'Inde. Elle a reçu de la libéralité de M. Hodgson, ambassadeur à Kathmandou, vingt-six manuscrits sanscrits bouddhiques, et l'inépuisable complaisance du même savant lui a permis de faire copier, dans les monastères du Nepal, soixante-quatre autres volumes de la même collection. Enfin, elle doit à la générosité de la Société de Calcutta un exemplaire complet de la collection bouddhique-tibétaine intitulée le *Kandjour*, en cent quatre volumes in-folio. Regardant ce don comme fait plutôt à la France qu'à elle-même, elle a cru ne pouvoir mieux remplir les intentions des donateurs qu'en dépo-

sant cette belle collection à la Bibliothèque royale, qui, depuis vingt ans, a vu presque doubler son fonds déjà si riche en manuscrits orientaux, et dont l'administration a su admirablement concilier les précautions qu'exige la conservation des manuscrits, avec l'accès le plus facile qu'il soit possible d'offrir aux savants qui veulent les consulter.

Permettez-moi, maintenant, de vous dire en peu de mots comment vous êtes parvenus à faire face aux dépenses que ces différentes entreprises ont exigées, et comment vous avez disposé des sommes qui vous ont été confiées. Vos recettes se composent des souscriptions du Roi et des membres de la Société, du résultat de la vente de vos ouvrages, d'une subvention du ministère de l'instruction publique, du crédit annuel accordé par l'Imprimerie royale et de quelques legs qui vous ont été faits. La somme totale de ces différentes ressources, jusqu'à la fin de l'année 1841, s'est montée à 212,871 fr. Là-dessus, vous avez dépensé, pour le Journal, 92,185 fr. pour les ouvrages que vous avez publiés, 64,479 fr. en souscriptions à des ouvrages orientaux, 6,127 fr. pour votre bibliothèque, 3,043 fr. pour achat de manuscrits orientaux, 2,463 fr. pour gravure de caractères, 3,918 fr. et pour les frais de votre administration, 38,412 fr.

Il n'y a aucune branche d'études qui ait autant besoin de la puissance que donne le principe de

l'association, et à laquelle les sociétés puissent rendre autant de services, que les lettres orientales, dont la position en Europe a quelque chose de tout à fait particulier. Lorsque, vers la fin du dernier siècle, on s'aperçut que la littérature orientale était destinée à agrandir, d'une manière inattendue, le champ de l'intelligence humaine, et que l'histoire des religions, des lois, des institutions politiques et des lettres, devait en tirer des accroissements presque incalculables, elle excita une curiosité générale. Mais la science ne pouvait marcher aussi vite que l'aurait exigé l'impatience de ceux qui en attendaient de nouvelles révélations; la publication des textes et des traductions, qui seule pouvait donner une base solide à ces études, ne se faisait que lentement, et ceux qui suivaient ce mouvement et demandaient des résultats généraux, ne recevaient que des fragments dont il était difficile d'évaluer l'importance, parce qu'ils appartenaient à un ensemble immense dont on ne pouvait encore apprécier l'étendue. Aujourd'hui même, où tant de progrès réels ont été faits, où l'histoire de l'Orient a été entamée de tous les côtés, et où chaque année apporte un riche tribut de nouveaux documents, aujourd'hui encore la littérature orientale, malgré l'intérêt qu'elle avait excité dans le principe, est comme isolée et reste étrangère aux études de la grande masse des lecteurs. Ce n'est que lorsque d'importantes lacunes qui existent encore dans la connaissance que nous avons de l'Orient seront

complées, et que les résultats de vos études auront pris leur place dans l'histoire universelle; ce n'est qu'alors que la publication d'un auteur oriental et la discussion d'un problème se rattachant à l'histoire de l'Asie seront estimées à leur valeur réelle, parce que le lecteur n'ignorera plus à quoi se rattache l'ouvrage ou la découverte qu'on lui offre, et pourra lui-même la placer dans le cadre qui lui donne de l'importance. Pour hâter ce moment, il faut que le texte des principaux ouvrages soit publié, et c'est là que gît la difficulté. Il n'y a aujourd'hui que l'Allemagne où le public savant soit assez nombreux pour permettre la publication d'un certain nombre d'ouvrages orientaux; dans tous les autres pays de l'Europe, il faut que l'auteur, ou un gouvernement, ou un corps savant en fasse les frais. Le nombre toujours croissant de ces publications est une preuve éclatante du zèle des orientalistes, de l'activité des sociétés littéraires et de l'intérêt que quelques gouvernements éclairés mettent à leur venir en aide; mais il n'en est pas moins vrai que ces résultats ne s'obtiennent que par les sacrifices les plus pénibles de la part des auteurs, que les encouragements des gouvernements sont insuffisants, et qu'il faut appeler de tous ses vœux le jour où tout ouvrage oriental digne d'être publié pourra paraître avec le concours et le patronage seul du public.

Il appartient aux sociétés asiatiques de travailler à atteindre ce but et à vaincre le grand obstacle qui

nous arrête aujourd'hui, et qui consiste, avant tout, dans l'état imparfait des communications entre les savants de l'Europe et de l'Orient. L'impression et la lithographie ont pénétré dans toutes les parties de l'Asie, et ont détruit peu à peu les préjugés qui existaient en faveur des manuscrits : on publie partout des textes orientaux; mais le défaut presque absolu d'intermédiaire nous empêche, non-seulement de les obtenir, mais souvent d'en apprendre l'existence; et pourtant les éditions du Caire et d'Ispahan trouveraient des acheteurs en Europe, comme celles de Paris, de Londres et de Leipzig en trouveraient en Orient. Les lettres orientales ressemblent maintenant à une pile galvanique dont les parties ne se touchent pas, et il n'y a que les sociétés qui puissent les mettre en communication et donner toute leur puissance à des efforts aujourd'hui pénibles, parce qu'ils sont isolés.

Il est assez difficile de créer les relations nécessaires pour cela; cependant, plusieurs essais qui ont déjà été faits montrent que ce n'est pas impossible. M. Rémusat, et après lui M. Stanislas Julien, ont trouvé moyen de tirer de la Chine tous les livres dont leurs élèves avaient besoin; cette voie peut s'élargir à mesure que les études chinoises s'étendent; de sorte qu'il est devenu à peu près inutile d'imprimer chez nous des textes chinois. Vous avez vous-mêmes commencé à entretenir avec la société de Calcutta des relations destinées à répandre en Europe les textes imprimés à ses frais, et dans l'Inde

les ouvrages publiés par vous. Cet exemple a été imité en Allemagne, et il serait possible de donner à ces communications une étendue beaucoup plus grande et de les rendre plus efficaces. Vous avez eu pendant quelque temps l'espoir de vous servir, par l'intermédiaire de quelques musulmans au Caire, du pèlerinage de la Mecque comme moyen de répandre dans tous les pays musulmans les ouvrages publiés en Europe; et si ce plan n'a pas été suivi d'effet, c'est uniquement parce que ce n'était pas à une association que nous avions affaire, mais à des individus. Il est donc à désirer que les sociétés asiatiques, non-seulement se maintiennent, mais qu'il s'en forme de nouvelles, surtout dans les grandes villes de l'Orient où le savoir est encore en honneur, et qu'elles servent à nous mettre en contact plus intime avec les lettrés de tous les pays de l'Asie, contact qui servirait puissamment en Orient la cause de la civilisation, et en Europe celle de la science.

Le compte général des affaires de la Société, que je viens d'avoir l'honneur de vous soumettre, comprend les faits accomplis pendant le cours de l'année dernière, en sorte que je n'aurai pas à vous entretenir séparément des travaux de votre Conseil pendant cette année; mais il me reste à remplir le triste devoir de dire quelques mots des pertes que vous avez faites par la mort de deux de vos membres les plus distingués. Georges, comte de Munster, associé étranger de la Société, était né le 29 janvier

1794, et est mort, d'une manière fatale, le 20 mars 1842. Il avait servi dans l'Inde, et en avait rapporté la connaissance de plusieurs langues asiatiques, jointe à un zèle ardent pour la littérature orientale, à l'avancement de laquelle il n'a pas cessé depuis de consacrer son temps et l'influence que lui donnait sa haute position. Il devint, dès le commencement, un des plus fermes soutiens de la Société asiatique de Londres; plus tard, il fonda le Comité des traductions, qui a rendu de si grands services à la science, et à la direction duquel il donna les soins les plus constants; enfin, peu de temps avant sa mort, il coopéra activement à la fondation de la Société pour la publication des textes orientaux, dont il fut le premier président. Ses propres plans littéraires étaient très-vastes; son idée favorite était celle d'une grande encyclopédie des sciences, qu'il voulait faire publier en arabe, pour la faire passer ensuite dans les autres langues de l'Asie. Il avait entrepris une Histoire de l'art militaire chez les Orientaux, dont il n'a paru qu'un chapitre sur l'Emploi des mercenaires musulmans dans les armées européennes, qui a été inséré dans votre journal (v. X et XI). Les matériaux qu'il avait recueillis étaient immenses; et vous avez pu voir par la brochure arabe qu'il a publiée ici, et dans laquelle il adressait des questions aux savants de l'Orient et leur demandait des manuscrits, combien il voulait encore y ajouter. Il avait fait imprimer, pour son usage particulier et pour faciliter sa rédaction définitive, les parties de l'ouvrage qui

étaient déjà rédigées; mais il est douteux que, même à l'aide de ce secours, il se trouve quelqu'un qui puisse achever et publier ce travail, conçu sur un plan tellement vaste, que c'était plutôt une histoire de la civilisation des peuples de l'Asie qu'un traité sur leur art militaire. Lorsque, dans le courant de l'année dernière, il fut nommé président de la Société de Londres, il se proposa de composer une suite de discours annuels, dans lesquels il voulait faire connaître ce que les Européens ont emprunté à l'Asie, ce que l'Orient a reçu de l'Occident, et ce qu'il y avait à faire pour favoriser cette influence mutuelle. Son premier discours était presque terminé au moment de sa mort, et sera publié par M. Sprenger, le confident de tous ses travaux; mais je ne sais si les appendices très-curieux qu'il avait préparés, et qui auraient formé un volume considérable, sont en état d'être publiés. Sa mort est une très-grande perte pour les lettres, et les orientalistes du continent lui doivent le souvenir le plus affectueux, car personne n'a autant contribué à établir des rapports d'amitié entre eux et les savants de l'Angleterre que le comte de Munster.

Un autre membre que notre Société et les lettres orientales ont à regretter, est l'abbé Arri, membre de l'Académie des sciences de Turin. Il était né l'an 1804 à Asti, et avait fait ses études de théologie à l'université de Turin, où il fut reçu docteur à l'âge de vingt et un ans. Durant son cours de théologie, il

commença, sous M. Peyron, ses études d'hébreu et d'arabe, dont il fit plus tard l'objet spécial de ses travaux; il fut nommé membre de l'Académie de Turin en 1836, vint à Paris pour continuer ses recherches, et fut chargé, en 1839, par le gouvernement piémontais, de la publication de la partie du grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun qui traite de l'histoire avant l'islamisme. La première partie du texte et de sa traduction était imprimée, lorsque des affaires de famille le rappelèrent chez lui; mais l'excès du travail avait miné sa santé naturellement délicate, et il succomba à une maladie de poitrine le 6 septembre 1844. Ses connaissances variées, la finesse de son esprit et la solidité de son commerce faisaient rechercher son amitié, et les lettres orientales en Italie ont perdu en lui un de leurs amis les plus savants et les plus zélés.

Il me reste, messieurs, à vous présenter le tableau succinct des progrès que la littérature orientale a faits depuis notre dernière assemblée. Il sera malheureusement très-incomplet; car, par diverses circonstances, les nouvelles littéraires de presque tous les points de l'Orient nous manquent.

La littérature arabe, qui, par des raisons différentes, mais également puissantes, restera encore longtemps la branche la plus cultivée des lettres orientales, au moins en France et en Allemagne, a reçu plusieurs accroissements notables. Mais avant

d'en parler, j'ai à remplir une lacune que j'ai été obligé de laisser dans le rapport de l'année dernière, parce que l'ouvrage que j'aurais dû annoncer n'était pas arrivé à Paris. C'est la traduction du dictionnaire des plantes médicinales d'Ibn al Beithar, par M. de Sontheimer¹. Tout le monde sait quel grand rôle la médecine arabe a joué au moyen âge, et que c'est par elle que la science a pénétré dans les écoles juives et chrétiennes, où les noms d'Avicenne, de Rhazes, d'Averroës, d'Ibn al Beithar et d'autres, ont longtemps fait autorité. Peu à peu, on les a oubliés, trop peut-être sous le rapport de la pratique, dans tous les cas trop sous le rapport de l'histoire des sciences. Aujourd'hui, on commence à réparer cette faute, et l'un des premiers fruits de cette nouvelle tendance des études est l'ouvrage de M. de Sontheimer. Abou Mohammed Ibn al Beithar était né à Malaga, vers la fin du XII^e siècle. Après avoir consacré une grande partie de sa vie à l'étude de la médecine et à des voyages scientifiques en Orient, il composa son dictionnaire. Sa méthode est très-simple; il arrange la matière médicale alphabétiquement, commence chaque article par les noms que la substance dont il traite porte dans d'autres langues, en donne ensuite la description, et en énumère les propriétés médicales d'après Galien, Dioscoride, les médecins arabes, persans et syriens, et d'après ses

¹ *Zusammenstellung einfacher Heil und Nahrungsmittel von Ebn Beithar, aus dem arabischen uebersezt von Dr. F. von Sontheimer. Stuttgart, 1840; vol. I, gr. in-8°.*

propres observations. Il n'y a qu'un médecin qui pouvait traduire cet ouvrage, et M. de Sontheimer a rendu un véritable service aux sciences en le faisant connaître. Les difficultés de ce travail sont fort grandes et quelquefois insurmontables en Europe, parce que les descriptions botaniques sont souvent trop imparfaites pour permettre de reconnaître les plantes avec certitude. M. de Sontheimer a pris le meilleur moyen pour remédier à cet inconvénient : il annonce qu'il ajoutera au second et dernier volume de son ouvrage la liste des plantes qui lui ont laissé des doutes, et en appellera aux Européens en Orient qui pourront les retrouver à l'aide de leurs noms originaux, et ensuite les déterminer.

Le premier volume de la traduction du dictionnaire biographique d'Ibn-Khallikan¹, par votre confrère M. de Slane, a paru, et les deux éditions du texte, qui se publient simultanément à Paris et à Goettingen, ont fait des progrès; M. de Slane ayant publié la cinquième, et M. Wustenfeld la dixième livraison de leurs éditions. On ne peut s'étonner de voir cet auteur l'objet de travaux si multipliés, quand on réfléchit au rang qu'il occupe dans la littérature arabe. Ibn-Khallikan était un jurisconsulte du XIII^e siècle, qui passa sa vie dans la magistrature et dans l'enseignement. Il avait recueilli, pour son propre usage, pendant de longues années, sur un grand nombre de personnages et

¹ *Ibn-Khallikan's Biographical Dictionary*, translated from the arabic by the baron Mac Guckin de Slane. Paris 1842, in-4^o.

sur leurs œuvres, des notes dont il finit par faire un dictionnaire biographique. Les Arabes possédaient déjà, avant lui, de nombreux ouvrages de ce genre, mais qui étaient tous consacrés à des classes particulières, à des sectes, ou aux hommes marquants d'une ville. Ibn-Khallikan, le premier, entreprit une biographie générale; il s'était proposé d'en faire deux rédactions, d'abord une plus courte, ensuite une autre plus détaillée; mais, pendant la composition de son livre, il abandonna cette idée, et fit entrer dans la partie qui l'occupait alors les matériaux qu'il avait destinés au second ouvrage. Ce changement de plan introduisit nécessairement un peu d'inégalité dans l'exécution; mais ce défaut n'empêcha pas son livre de remplir une lacune qui devait être fort sentie. Il eut le plus grand succès, et servit de modèle et de base à un grand nombre de suppléments et de continuations. Ibn-Khallikan s'attache moins à suivre pas à pas la vie des hommes dont il parle, qu'à montrer leur esprit par des extraits de leur poésie, et leur caractère par des anecdotes. Les nombreuses citations de vers dont il a parsemé son livre n'ont que peu d'intérêt pour nous; car les poèmes arabes, à partir du second ou du troisième siècle de l'hégire, ne sont que des pastiches de l'ancienne et belle poésie du désert; mais ses anecdotes ont une grande valeur, en ce qu'elles nous fournissent une infinité de traits du caractère arabe et de détails de mœurs. Cet ouvrage sera toujours un de ceux qu'on consultera le plus dans toutes les

recherches sur l'histoire politique et littéraire des Arabes, et avec d'autant plus de fruit que M. de Slane l'a complété par un commentaire qui est un modèle dans son genre, parce qu'il donne au lecteur tous les éclaircissements dont il a besoin, sans étouffer l'ouvrage original par la répétition de ce qui est connu, ou par des additions étrangères au sujet. La traduction, qui paraît aux frais du comité de Londres, formera quatre volumes.

M. Cureton ¹ a publié à Londres le texte du premier volume de l'histoire des sectes religieuses et philosophiques, par Sharistani. Ce volume contient les nombreux prolégomènes de l'auteur, et les chapitres relatifs aux sectes musulmanes, juives, chrétiennes et persanes. Le second volume, qui doit terminer l'ouvrage, est sous presse, et contiendra les chapitres sur les Sabéens, les écoles philosophiques et les superstitions des anciens Arabes; c'est une édition, correcte et bien exécutée, d'un livre important et rempli de difficultés. La société des textes de Londres, aux frais de laquelle elle paraît, ne pouvait pas choisir mieux pour commencer sa collection.

M. Veth ² a publié à Leyde la seconde partie de

¹ *Books of religious and philosophical sects*; by Muhammed al Sharistani. Now first edited by the Rev. Cureton. London, 1842, in-8°, vol. I.

² *Pars reliqua libri as-sojatii de nominibus relativis inscripti Lubb-al-Lubab*, edidit P. J. Veth. Lugduni 1842, in-4°

l'ouvrage de Soyouti, sur les noms usuels des Arabes. Cette livraison comprend la fin du texte de Soyouti; elle sera suivie d'une troisième, qui contiendra les prolégomènes de l'éditeur.

M. de Hammer¹ a fait paraître, dans plusieurs volumes des Annales de Vienne, un travail très-étendu sur la géographie de l'Arabie, dans lequel il donne, par district et par route, une liste infiniment plus complète que tout ce que l'on possédait, des noms de lieux, de montagnes, de fleuves, etc. de la presqu'île arabe; il ajoute des renseignements nouveaux sur les lieux les plus remarquables, corrige les orthographes erronées de ses devanciers, et le soin qu'il a d'accompagner chaque nom de son orthographe en arabe augmente de beaucoup l'utilité de ces recherches, pour lesquelles il s'est servi des meilleures sources orientales tant imprimées qu'inédites.

M. Tornberg² a fait imprimer à Upsala des extraits d'Ibn-Khaldoun, relatifs aux croisades, en les accompagnant d'une traduction latine. Cette partie de l'ouvrage d'Ibn-Khaldoun n'est qu'un extrait du grand ouvrage d'Ibn-al-Athir, et chaque publication de ce genre ne fait qu'augmenter le regret de ce que les matériaux nécessaires pour une édition complète d'Ibn-al-Athir n'existent pas encore en Europe. Les bibliothèques de Paris et de Leyde en

¹ *Wiener Jahrbücher*, vol. 92-95.

² *Expeditiones Francorum ex Ibn-Khalduno*. Ed. Tornberg. Upsalæ, 1841, in-4°.

possèdent quelques volumes, et le gouvernement français en a fait copier à Constantinople quelques autres qui sont destinés à entrer dans la collection des auteurs arabes sur les croisades, dont M. Reinaud est chargé par l'Académie des inscriptions; mais il serait extrêmement à désirer qu'un gouvernement ou un corps savant se procurât une copie exacte et collationnée de l'ouvrage entier, et le fit publier; car l'histoire du khalifat est peut-être, de toutes les parties de la littérature arabe, celle qui a fait récemment le moins de progrès et qui a le plus d'avenir.

L'édition des Mille et une Nuits, que M. Habicht avait commencée, est continuée, depuis sa mort, par les soins de M. Fleischer, qui en a publié le neuvième volume. M. Fleischer a adopté la rédaction écrite dans le langage le plus populaire, et l'ouvrage a gagné entre ses mains sous tous les rapports.

Les nombreuses éditions et traductions du Koran qui ont paru pendant les dernières années ont dû considérablement étendre le cercle des lecteurs de ce livre, et faire sentir le besoin de nouveaux secours pour l'étudier. M. Flügel, à qui nous devons l'excellente édition stéréotypée de Leipzig, vient de publier dans la même ville une concordance du Koran, ouvrage indispensable à tous ceux qui s'occupent de la littérature arabe, et qui remplacera avec avantage le *Nowjoun al Fourkan*, publié à Calcutta, dont l'usage n'était pas très commode, et

qui, de plus, était devenu extrêmement rare. Un autre travail, qui se rapporte au Koran, et certainement le plus considérable dont ce livre a été l'objet depuis bien longtemps, est annoncé par M. Fleischer : c'est une édition complète du célèbre commentaire de Beidhawi. L'auteur de cet ouvrage s'est appliqué à réunir tout ce que les commentateurs antérieurs à lui contenaient de mieux sous le double rapport de l'interprétation grammaticale et de l'explication des traditions qui se rattachent au Koran et qui servent à nous en donner le sens. M. Fleischer ne pouvait mieux choisir parmi l'innombrable foule des commentateurs du Koran; mais c'est un ouvrage d'une étendue fort considérable, et dont la publication a besoin d'être encouragée par tous ceux qui prennent de l'intérêt aux progrès de la littérature arabe.

L'étude de la langue himiarite, qui se rattache si étroitement à celle de l'arabe, a fait pendant l'année dernière quelques progrès. D'un côté, les inscriptions trouvées dans le midi de l'Arabie par MM. Wellsted et Cruttenden; de l'autre, la découverte de la langue ekheli, faite par M. Fresnel, avaient attiré déjà l'attention sur la langue himiarite, que l'on ne connaissait que par le peu de renseignements que les Arabes nous en donnent. M. Gesenius¹ a, le premier, essayé l'interprétation

¹ *Ueber die Himjaritische Sprache und Schrift*, von Dr. W. Gesenius, Halle, 1841, in-8. (Tiré de la Gazette litt. de Halle.)

de ces inscriptions et la lecture de l'alphabet himiarite. Bientôt après, M. Rœdiger ¹ a publié, sur le même sujet, des recherches qu'il avait faites de son côté et en même temps que M. Gesenius. On ne peut trouver étonnant que ces deux savants diffèrent sur quelques points dans une matière si neuve et si obscure, et cette différence même doit inspirer plus de confiance quant aux points beaucoup plus nombreux, sur lesquels ils sont tombés d'accord. On ne peut guère douter, aujourd'hui que la curiosité est éveillée sur ce point, qu'on ne parvienne à se procurer des copies du reste des inscriptions himiarites que l'on sait exister, à compléter les études commencées sur la langue ekhheli, et à obtenir par ces moyens la solution certaine des questions qui restent encore douteuses.

La littérature persane s'est enrichie d'une nouvelle grammaire ², que des circonstances particulières recommandent à l'intérêt des orientalistes. L'auteur est Mirza Mohammed Ibrahim de Schiraz, qui, après avoir reçu une éducation savante en Perse, est venu en Angleterre, où il est entré au service de la compagnie des Indes, comme professeur de persan au collège de Haileybury, et a acquis une connaissance très-étendue de la langue an-

¹ *Versuche ueber die himjaritischen Schrift-Monumente*, von Fr. E. Rœdiger, Halle, 1841, in-8°.

² *A Grammar of the Persian Language*, by Meerza Mohammed Ibraheem. London, 1841, in-8°.

glaise. Son but, en composant sa grammaire, a été moins d'exposer les règles de la langue des livres que celles de la langue parlée; mais son ouvrage n'en est pas moins digne d'être étudié par les orientalistes européens, non-seulement parce qu'il indique quelques règles qui ont échappé à ses prédécesseurs, ou qu'il corrige quelques fautes dans lesquelles ils ont pu tomber, mais encore parce qu'on y trouve des locutions particulières à la langue parlée, dont on entrevoit déjà l'usage dans les ouvrages classiques, quoique irrégulièrement et exceptionnellement. Une grande partie du volume est remplie d'exercices de syntaxe en forme de conversations. Cette méthode est peut-être moins commode pour une étude sérieuse que ne serait un traité en règle; mais personne ne lira cette partie de l'ouvrage sans en profiter.

Les travaux dont la littérature persane est l'objet paraissent avoir été dirigés, pendant l'année qui vient de s'écouler, plus particulièrement sur le Livre des Rois de Firdousi, et l'ardeur avec laquelle on recherche aujourd'hui les traditions populaires de toutes les nations explique facilement cette préférence. Le second volume de l'édition de Firdousi¹, qui fait partie de la Collection orientale publiée par l'Imprimerie royale, est achevé. Il comprend les épisodes de la guerre du Hamavéran, de Sohrab et de Siawusch, et le commencement du règne de

¹ *Le Livre des Rois par Firdousi*, publié par J. Mohl, t. II, Paris, 1842, in-fol.

Keï-Khosrou. MM. de Starkenfels et de Schwarzhuber ¹ ont publié à Vienne une traduction, en vers allemands fort élégants, de l'épisode de Firdousi qui se rapporte à la guerre de Keï-Kabus dans le Mazenderan, et l'ont accompagnée d'un commentaire. M. de Starkenfels ² seul a fait imprimer, un peu plus tard, aussi en vers allemands, une traduction libre de l'épisode de Zal et de Roudabeh. M. Amthor ³ a fait paraître à Leipzig, sous le titre de *Voix de l'Orient*, un recueil de pièces arabes et persanes rendues en vers allemands, lequel comprend, outre neuf makamats de Hamadani et une collection de sentences, les épisodes du règne de Djemschid et de la naissance de Zal, tirés de Firdousi. On est étonné de l'exactitude de ces traductions de M. Amthor, quand on pense à la difficulté de rendre littéralement la poésie en vers. M. Amthor vient de publier, conjointement avec M. Fritsch ⁴, un recueil semblable de traductions en vers latins, dans lequel il a inséré des morceaux persans tirés de Djelalledin-Roumi et de Sadi, des poésies arabes empruntées à la Chrestomathie de M. Grangeret de

¹ *Keï-Kavous in Masenderan aus dem Schahnameh des Ebul-Kasim Manssur el Firdewsi metrisch uebersezt*, von V. W. Edlem von Starkenfels und Th. Ritter von Schwarzhuber. Vienne, 1841, in-8°.

² *Sal und Rudabeh. Frei nach dem persischen*, von Weiss Edlem, von Starkenfels. Vienne 1841, in-8°.

³ *Klänge aus Osten, uebersezt*, von Ed. Amthor. Leipzig, 1841, in-8°.

⁴ *Horti persici et arabici, transtulerunt S. Amthoras et A. Fritschius. Melocabi*, 1842, in-8°.

Lagrange, et deux épisodes de Firdousi rendus en hexamètres latins : ce sont ceux de Kaioumors et du combat de Rustem avec le dragon.

C'est aussi à la littérature persane que nous sommes, avant tout, redevables d'un de ces grands ouvrages dont M. de Hammer-Purgstall¹ enrichit depuis longtemps la littérature orientale : c'est l'histoire des Mongols de Perse, faisant suite à son histoire des Mongols de Russie. Le premier volume, qui vient de paraître, comprend, en cinq livres, l'époque écoulée depuis Djenguiskhan jusqu'à Baidou. Il est accompagné partout de notes, de renvois aux sources et de pièces justificatives. L'histoire des Mongols est une des parties des annales de l'Asie qui ont été, de notre temps, l'objet des travaux les plus remarquables. Les recherches de MM. Rémusat, d'Ohsson, Quatremère et de M. de Hammer lui-même ont jeté un grand jour sur ses différentes phases ; mais cette mine n'est pas encore épuisée. On trouve partout, dans le volume de M. de Hammer, de nouveaux faits qu'une lecture immense lui a fournis, et l'on y suit avec un intérêt toujours soutenu le tableau de cette horrible époque où la civilisation du khalifat périt sous une des conquêtes les plus barbares dont l'histoire ait conservé le souvenir.

Je regretterais de ne pouvoir donner la liste des

¹ *Geschichte der Ilchane, das ist der Mongolen in Persien*, von Hammer-Purgstall. Darmstadt, 1842, in-8°. Vol. I

ouvrages turcs qui ont paru à Constantinople pendant l'année dernière, si M. de Hammer n'avait bien voulu promettre d'en insérer une notice dans le Journal asiatique. Cette omission sera donc réparée prochainement, et d'une manière telle que vous ne pourrez qu'y gagner.

Avant de quitter les littératures des pays musulmans, il me reste à parler de quelques entreprises importantes qui se rapportent à leur ensemble. L'administration de l'école des langues orientales vivantes de Paris a eu l'heureuse idée de commencer la publication d'une collection de Chrestomathies¹ qui embrassera les principales langues modernes de l'Asie, et qui, par l'importance et par l'étendue des morceaux choisis, paraît destinée à rendre les plus grands services à la littérature orientale. Les premières livraisons de quatre de ces chrestomathies ont paru jusqu'à présent. La chrestomathie turque-occidentale de M. Jaubert commence par la relation de l'ambassade de Mohammed Effendi, qui fut envoyé à la cour de France en 1720, et dont le rapport fut jugé assez intéressant pour être inséré dans les Annales officielles de l'empire ottoman. Le rapport de Seïd-Wahid-Effendi

¹ *Chrestomathies orientales*, ou Recueil de textes arabes, turcs, persans, grecs modernes, arméniens et indostani, publiés sous les auspices de M. le Ministre de l'instruction publique, et par les soins de MM. les professeurs de l'École royale et spéciale des langues orientales vivantes. Paris 1841, in-8°.

sur son ambassade en France dans l'année 1806 formera la seconde livraison. La chrestomathie turque-orientale de M. Quatremère commence par deux traités du célèbre visir Ali-Schir, dont l'un porte le titre de *Dispute des deux Langues*; l'autre, d'*Histoire des rois de Perse*. Quelques autres ouvrages d'Ali-Schir et des extraits des mémoires de Baber, du Miradj et d'autres ouvrages classiques, termineront cette chrestomathie, qui sera accompagnée d'une traduction, de commentaires et d'une vie d'Ali-Schir, et formera un corps de littérature turque-orientale plus considérable que tout ce qui a été publié jusqu'ici dans ce dialecte. La chrestomathie persane commence par la vie de Djenguiskhan, publiée par M. Jaubert. Cette partie de Mirkhond était restée inédite jusqu'à présent. Enfin le premier fascicule de la chrestomathie arabe moderne, par M. Caussin de Perceval, nous donne un extrait très-étendu du roman d'Antar.

L'Académie impériale de Vienne a fait publier par M. Krafft ¹ le catalogue des manuscrits arabes, persans et turcs de sa bibliothèque, et le même savant travaille dans ce moment au catalogue des manuscrits orientaux de la grande bibliothèque de Vienne, l'une des plus riches de l'Europe. On ne peut qu'applaudir au zèle que montrent la plupart des établissements consacrés à la science, pour faire connaître les trésors qui y sont déposés, et vous

¹ *Die arabischen, persischen und türkischen Handschriften der K. K. Akademie*, von A. Krafft. Wien, 1842.

apprenez avec plaisir que M. le ministre de l'instruction publique a chargé M. Longpérier de publier le catalogue complet et raisonné des médailles orientales du cabinet du roi à la Bibliothèque de Paris. M. Longpérier accompagnera la description de chaque médaille de notes historiques et géographiques, et complétera son travail par la notice des pièces qui manquent encore au cabinet, et qui se trouvent dans d'autres collections; de sorte que l'on peut maintenant espérer de voir paraître une histoire complète de la numismatique orientale.

Le gouvernement danois, qui a donné de si fréquentes preuves de son amour pour la science, a nommé une commission chargée de faire connaître, par des notices et des extraits, les manuscrits inédits de la bibliothèque de Copenhague, qui est très-riche en ouvrages scandinaves et orientaux. Un des plus savants philologues de l'Allemagne, M. Olshausen, professeur à Kiel, est chargé de la partie orientale de ce travail.

Enfin M. le baron Rousseau¹ a publié à Alger un dictionnaire biographique des meilleurs poètes arabes, persans et turcs. Cet ouvrage, préparé par le père de l'éditeur, il y a vingt ans, pendant son séjour à Alep, contient quelques données nouvelles, et l'époque où il a été composé explique pourquoi il est loin d'être aussi complet que l'état actuel de nos études pourrait le faire désirer.

¹ *Parthasse oriental*, ou Dictionnaire des meilleurs poètes de l'Orient, par le baron A. Rousseau. Alger, 1841, in-4°.

La littérature arménienne s'est enrichie de l'histoire de l'Arménie, par Jean Catholicos, traduite par M. Saint-Martin ¹, et publiée, aux frais du gouvernement français, par M. Lajard. Jean Catholicos était patriarche d'Arménie à la fin du ix^e et au commencement du x^e siècle. Il commence son ouvrage par un exposé rapide de l'ancienne histoire de l'Arménie, entre dans de plus grands détails à partir de la moitié du v^e siècle, où finit l'ouvrage de Moïse de Khorène, et termine par un récit très-développé des événements accomplis pendant la durée de sa longue vie, auxquels il a pris lui-même, comme homme d'état, une part très-considérable. La traduction de M. Saint-Martin est très-littérale, et elle a été publiée avec le plus grand soin par M. Lajard, qui y a ajouté une introduction, des notes et une table de matières. Cet ouvrage forme le second volume de la collection des œuvres posthumes de M. Saint-Martin, que le gouvernement, dans sa juste appréciation de la grande perte que les lettres ont soufferte par la mort prématurée de ce savant, fait publier aux frais de l'État. Leur position géographique mettait les Arméniens dans un contact forcé, tant avec les Persans qu'avec les maîtres de l'Asie Mineure, et les malheurs continuels de leur pays obligent leurs historiens à parler d'événements bien plus impor-

¹ *Histoire d'Arménie*, par le patriarche Jean VI, dit Jean Catholicos, traduite par M. F. Saint-Martin. Paris, Imprim. royale, 1841, in-8°.

tant que ceux que fournirait l'histoire de leur nation. M. Saint-Martin a montré dans ses mémoires sur l'Arménie quel parti on pouvait tirer des historiens de ce pays pour combler la grande lacune qu'a laissée dans l'histoire la destruction des auteurs persans antérieurs à l'islamisme, et quel jour ils pouvaient jeter sur l'histoire de l'Asie moyenne; Jean Catholicos est une des principales sources où il a puisé.

En quittant l'Asie occidentale et en nous tournant vers l'Inde, nous trouvons sur notre route un pays qui, depuis quelques années, a fourni aux savants des matériaux pour les découvertes les plus curieuses; et dont M. Wilson¹ vient de faire l'objet d'une publication considérable sous le titre d'*Ariana*. Tout le monde sait que l'histoire de la Bactriane restait, il y a peu de temps encore, parmi les parties les plus obscures de l'histoire de l'Orient. On possédait quelques médailles de ce pays, auxquelles on était embarrassé d'assigner une date, et l'on trouvait dans les auteurs chinois quelques indications sur des dynasties barbares qui auraient succédé aux rois grecs; mais rien ne promettait de nouvelles lumières sur la fin de l'empire bactrien et sur son sort pendant les siècles suivants, lorsque tout à coup un concours de circonstances extraordinaires a fait affluer, dans l'Afghanistan, des Euro-

¹ *Ariana antiqua. A descriptive account of the antiquities and coins of Afghanistan*, by H. H. Wilson. London, 1841, in-4°.

péens de presque toutes les nations, et leur infatigable activité a découvert en peu d'années une immense quantité de monuments. On a fouillé de nombreux *topes*, dont on connaissait, il y a trente ans, à peine l'existence, et l'on a trouvé, tant dans ces constructions, que dans la terre même, des inscriptions et des quantités inouïes de médailles bactriennes, romaines, persanes, indiennes et d'autres d'une origine barbare, couvertes de légendes en caractères alors inconnus. M. Prinsep, qui, dès le premier moment, avait pressenti l'importance de ces découvertes et consacré une grande partie de ses veilles à les faire connaître, a eu la gloire de lire l'alphabet qui se reproduit sur le plus grand nombre des médailles barbares et de porter la lumière dans ce chaos. Après lui, MM. Wilson, Lassen, Jacquet, Mionnet, Raoul-Rochette, Grotefend et autres savants ont classé, publié, commenté et en grande partie expliqué ces restes de l'antiquité. Les médailles romaines et persanes ont servi à fixer l'âge des *topes*, les médailles bactriennes ont rétabli la liste des rois grecs de ce pays, les médailles barbares ont fait connaître les dynasties bactro-scythiques qui ont renversé la domination des successeurs d'Alexandre, et les médailles indiennes ont confirmé ce qu'on pouvait pressentir, d'après les recherches de M. Rémusat, sur l'extension que le bouddhisme avait pris à l'ouest de l'Indus. C'est peut-être la première fois que la numismatique nous tient lieu des annales d'un pays et suffit pour

nous enseigner les grands traits de son histoire ; elle nous montre les différentes races qui ont prédominé dans la Bactriane, des révolutions que la religion y a subies, et les changements que la langue et la civilisation y ont éprouvés. La compagnie des Indes, voulant contribuer à l'avancement de cette branche de l'archéologie orientale, a chargé M. Wilson de publier la collection de médailles et d'antiquités bactriennes, dont elle est propriétaire. Cette collection a été formée par M. Masson, pendant un séjour de plusieurs années dans l'Afghanistan, au prix de mille fatigues et de dangers de toute sorte. C'est la plus belle qui existe, et elle se compose de plus de trente mille médailles. L'ouvrage de M. Wilson est divisé en quatre parties, dont la première contient l'histoire des découvertes des antiquités bactriennes ; la seconde, un mémoire détaillé de M. Masson sur les topes de l'Afghanistan ; la troisième, un exposé des idées de M. Wilson sur la géographie ancienne des pays, qui séparent la Perse et l'Inde, et la quatrième, la description et la classification des médailles de toute espèce qu'on y a trouvées, la lecture des légendes, autant qu'elles ont été déchiffrées jusqu'à présent, et un nombre considérable de planches. Les recherches dont ces antiquités sont l'objet ne sont pas encore arrivées à leur terme : il reste des leçons incertaines, des alphabets et des langues à déterminer, des légendes sanscrites à expliquer ; mais on ne peut douter qu'à l'aide des méthodes si rigoureuses qu'on applique aujourd'hui à ces études, on

ne parvienne à résoudre toutes les questions qui s'y rattachent. L'ouvrage de M. Wilson y contribuera puissamment, non-seulement par les éclaircissements nouveaux qu'il fournit, mais par les matériaux inédits qu'il livre au public savant et par la précision avec laquelle il pose les problèmes à résoudre.

Le colonel Sykes ¹ a publié, d'abord dans le *Journal de la Société asiatique de Londres*, et ensuite à part, un mémoire très-étendu dans lequel il tâche de prouver que le bouddhisme a précédé le brahmanisme. Ce n'est pas la première fois qu'on cherche à établir cette opinion; mais, jusqu'à présent, ceux qui la maintenaient s'attachaient à l'hypothèse d'un bouddhisme ancien, dont celui que nous connaissons historiquement ne serait qu'une forme moderne. M. Sykes, sans pour cela rejeter la supposition d'un bouddhisme antérieur, prend celui de Sakiamouni pour le placer en tête du brahmanisme, en se fondant surtout sur les renseignements fournis par le Fo-koue-ki et sur l'absence d'inscriptions sanscrites d'une antiquité considérable. C'est une thèse hardie, et qui, malgré l'art avec lequel elle est présentée, a peu de chance de se soutenir contre les difficultés dont chacun est frappé au premier abord; mais de pareilles discussions sont toujours heureuses pour la science, parce qu'elles

¹ *Notes on the religious, moral and political state of India before the Mahomedan invasion*, by lieut.-col. Sykes (*Journal of the royal asiatic society*, n. xii). London, 1841, in-8°.

provoquent l'examen plus attentif de tout ce qui peut contribuer à porter la lumière sur les points contestés; et, dans le cas dont il s'agit ici, ces points sont de la plus grande importance pour l'histoire de la civilisation, des religions et des idées métaphysiques.

On a publié peu de textes sanscrits dans l'Inde; au moins il n'en est venu en Europe qu'un seul, qui est l'édition du Mahanataka, donnée par Kali-Krishna¹. C'est un drame dont le sujet est le même que celui du Ramayana, et dont l'auteur est inconnu. On prétend que Kalidasa l'a revu; mais les fables dont cette tradition est entourée lui ôtent toute valeur. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'ouvrage est très-populaire dans les écoles brahmaniques. Le maharaja Kali-Krishna a ajouté au texte une introduction anglaise et quelques notes. On voit dans sa préface qu'il en a déjà été fait une édition en caractères bengalis, qui paraît être du nombre de ces ouvrages qui, publiés dans l'Inde, sont restés entièrement inconnus aux Européens.

M. Holtzmann² a publié un recueil d'extraits du Mahabharat et du Harivansa, relatifs à Indra. Ces morceaux ont de l'intérêt, en ce qu'ils montrent sous quelle forme l'épopée indienne a représenté

¹ *Maha-Nataka, a dramatic history of king Rama by Hanumat; translated into english from the original sanscrita, by maharaja Kali-Krishna Bahadur. Calcutta, 1840, in-8°.*

² *Indrawidschaja. Eine episode des Mahabharatu, herausgegeben von Holtzmann. Karlsruhe, 1841, in-8°.*

cette divinité, qui joue un rôle si considérable dans les hymnes des Védas. Le même auteur a fait paraître la traduction d'un épisode du Ramayana¹ et une dissertation sur le zodiaque indien, dans laquelle il examine les preuves qu'ont fait valoir récemment les défenseurs de l'antiquité de ce zodiaque.

La grammaire sanscrite a été l'objet de plusieurs travaux importants. M. Wilson², dont l'activité paraît redoubler d'année en année, a publié, à Londres, une grammaire, composée dans le but de donner aux élèves un manuel plus complet que la grammaire de Yates et plus facile pour l'usage, que les grands ouvrages de Forster et de Colebrooke, et en même temps de simplifier la théorie du verbe sanscrit. A Paris, M. Desgranges, qui a été un des premiers élèves de M. Chézy, a mis la dernière main à une grammaire sanscrite très-détaillée, dont il s'est occupé depuis de longues années; son ouvrage paraîtra aux frais de l'Imprimerie royale et sera la première grammaire sanscrite publiée en France.

De tous les dialectes dérivés du sanscrit, il n'y en a pas de plus important que le pali, qui avait été la langue officielle des dynasties bouddhiques dans l'Inde, et qui est encore aujourd'hui la langue

¹ *Bruchstücke aus dem Ramajana von Walmiki, uebersezt von Holtzmann. Karlsruhe, 1841, in-8°.*

² *An introduction to the grammar of the sanscrit language for the use of early students, by H. H. Wilson. Londres, 1841, in-8°.*

sacrée du bouddhisme, dans la presqu'île au delà du Gange et à Ceylan. C'est votre Société qui a, la première, appelé l'attention des savants sur le pali, en publiant l'Essai de MM. Burnouf et Lassen. Plus tard, M. Clough a fait paraître, à Colombo, une grammaire plus détaillée et un dictionnaire; M. Turnour y a commencé la publication du texte et de la traduction du Mahawansa, qui est un document de la plus haute importance pour l'histoire du bouddhisme; enfin, M. Prinsep a lu et expliqué les grandes et belles inscriptions en pali, qui couvrent les temples souterrains de l'Inde, les piliers et le rocher de Guirnar. Une étude de cette importance ne pouvait rester plus longtemps négligée par les savants du continent, et M. Spiegel vient de donner, sous le nom de *Kammavakia*¹, un petit traité sur l'ordination des prêtres bouddhiques. L'ouvrage lui-même était déjà connu par la traduction de Buchanan et celle de M. Clough, et par l'analyse que MM. Burnouf et Lassen en ont faite. C'est le premier texte pali qui ait été publié en Europe. M. Spiegel promet un dictionnaire pali, rédigé d'après tous les travaux publiés jusqu'à ce jour.

. On peut espérer que la publication des textes sanscrits prendra dorénavant un grand accroissement en Allemagne, par suite de l'acquisition que le gouvernement prussien vient de faire de la cé-

¹ *Kammavakia, liber de officiis sacerdotum buddhisticorum, palice primus edidit Fr. Spiegel. Bonn, 1841, in-8°.*

lèbre collection des manuscrits sanscrits de feu Sir R. Chambers. Cette bibliothèque, qui se compose de plus de mille manuscrits, est la plus belle qu'on ait formée dans l'Inde, à l'exception de celle que M. Colebrooke y avait réunie et dont il a fait don à la compagnie des Indes.

Parmi les langues qui, par leur origine ou par leur littérature, se rattachent à l'Inde, il y en a surtout deux qui ont été, pendant l'année dernière, l'objet d'études nouvelles; ce sont le tibétain et le malai. M. le ministre de l'instruction publique a fait ouvrir, à l'École des langues orientales vivantes, un cours de langue et de littérature tibétaines, qu'il a confié à M. Foucaux, et que celui-ci a commencé par un discours¹ sur l'état actuel des études dont cette langue a été l'objet. Plus tard, M. Foucaux a lithographié, pour l'usage de ses élèves, un extrait du Kandjour, intitulé le Sage et le Fou², et l'a accompagné d'un glossaire. Le texte et la traduction allemande de ce petit ouvrage avaient déjà paru dans la grammaire tibétaine de M. Schmidt. Heureusement pour cette étude, les secours ne manquent pas. M. Schroeter, missionnaire allemand dans l'Inde, avait composé un dictionnaire qui contient un recueil très-riche de mots et de phrases

¹ Discours prononcé à l'ouverture du cours de langue et de littérature tibétaines près la Bibliothèque royale. Paris, 1842, in-8°.

² *Le sage et le fou*, extrait du Kanjour; revu sur l'édition originale et accompagné d'un glossaire, par E. Foucaux. Paris, 1842, in-8°.

tibétaines, et que John Marshman a publié, à Serampour, en 1828, sous le titre de Dictionnaire de la langue du Boutan. Plus tard, M. Csoma de Kőrös, qui, par un dévouement héroïque, est parvenu à acquérir une connaissance très-étendue de la langue et de la littérature tibétaines; a publié, à Calcutta, en 1824, un dictionnaire et une grammaire qui ont fondé l'étude de cette langue. M. Schmidt, de son côté, a fait paraître, à Saint-Petersbourg, en 1839, une Grammaire tibétaine, et il vient de publier un dictionnaire¹ de cette même langue, dans lequel les matériaux dont s'était servi M. Csoma de Kőrös se trouvent classés dans un ordre beaucoup plus commode et augmentés d'additions tirées des sources originales.

La littérature malaie va s'enrichir de la publication des codes maritimes de Malacca, de Macassar, de Kedah et des Boughis, que M. DuLaurier a trouvés dans la bibliothèque de la Société asiatique de Londres, et qu'il va insérer, accompagnés d'une traduction, dans la belle collection des Lois maritimes de M. Pardessus. Le plus ancien de ces codes est celui de Malacca, qui fut compilé, vers la fin du XIII^e siècle, par ordre du sultan Mohammed Schah, premier prince musulman de Malacca; il faut, toutefois, faire remonter l'origine de ces lois à une date beaucoup plus haute, car la charte qui

¹ *Tibetisch-Deutsches Wörterbuch*, von Schmidt. St-Petersbourg, 1841, in-4°.

les accompagne atteste que les coutumes qu'elle sanctionne furent conservées, pendant des siècles, par la tradition orale, avant d'être mises par écrit. Le seul de ces codes qui ait jamais été publié est celui des Boughis, dont le texte a été imprimé, à Singapour, en 1832, et dont Raffles a donné un extrait dans sa Description de Java. L'Imprimerie royale a fait graver, pour la réimpression de ce code, un corps de caractères boughis, et elle fait préparer, dans ce moment, un caractère javanais.

La langue et l'histoire des Malais ont été, dans ces dernières années, l'objet des recherches les plus sérieuses. M. de Humboldt, dans son grand ouvrage sur la langue kawi, a démontré que la race malaie s'était étendue, sur toute la mer du sud, jusqu'à Madagascar. Maintenant, M. d'Eichthal¹ essaye de prouver, dans un mémoire fort curieux, qu'elle s'est répandue de même sur le continent de l'Afrique, et que la race jaune que l'on trouve aujourd'hui, depuis la Nubie jusqu'en Sénégambie, sous le nom des Foulahs, n'est autre que la race malaie. D'un autre côté, M. Bopp² a entrepris de remonter à l'origine des Malais, et est arrivé à la conclusion que leur langue était dérivée du sanscrit. Autrefois, quand on voulait identifier deux langues, on s'appuyait surtout sur les mots qu'elles avaient en

¹ *Histoire et origine des Foulahs ou Fellans*, par Gustave d'Eichthal. Paris, 1841, in-8°.

² *Ueber die Verwandtschaft der malayisch-polynesischen Sprachen mit den indisch-europäischen*, von Franz Bopp. Berlin, 1841, in-4°.

commun; mais, depuis que la philologie comparée a fait, grâce à une analyse plus savante, tant de progrès, on s'est adressé, ayant tout, à la construction grammaticale des langues, et personne n'a contribué plus que M. Bopp, par ses admirables travaux de grammaire comparée, à établir et à consacrer les nouveaux et rigoureux principes de cette analyse. Ces principes ont fourni à leur tour, pour la comparaison des mots, des règles tirées des lois de permutation, et ont permis de reconnaître avec certitude l'identité des mots pour laquelle, auparavant, les consonnances ne fournissaient que des indices douteux et souvent trompeurs. M. Bopp, à l'aide de ces règles, a cru pouvoir démontrer l'identité du sanscrit et du malai en renonçant entièrement à la comparaison des grammaires et en s'appuyant uniquement sur les ressemblances qu'offrent quelques classes importantes de mots, principalement les noms de nombre et les pronoms. C'est une question extrêmement grave, tant à cause de l'importance historique du résultat, qu'à cause du principe qu'implique la méthode employée par M. Bopp. Tous les progrès qu'a faits la philologie comparée tendent à établir que la structure grammaticale d'une langue ne s'efface jamais entièrement, et ce serait un fait jusqu'à présent sans exemple, qu'un idiome ayant perdu entièrement sa grammaire et s'en étant formé une autre.

La littérature chinoise, tant ancienne que mo-

derne, a été, pendant l'année dernière, l'objet de publications peu nombreuses, mais d'une grande importance. M. Stanislas Julien a publié une édition du Tao-te-king de Lao-tseu¹, accompagnée d'une traduction française et d'un commentaire. Lao-tseu a vécu au vi^e siècle avant notre ère, et son ouvrage est un de ces monuments de premier ordre dont l'étude est indispensable à tous ceux qui veulent suivre l'histoire des développements de l'esprit humain. C'est en même temps le plus ancien traité de métaphysique chinoise qui se soit conservé, et la base d'une religion à laquelle, malgré les étranges superstitions qui s'y sont mêlées, une grande partie de la nation chinoise est encore aujourd'hui attachée, et il mériterait, sous ces deux rapports, l'attention la plus sérieuse, quand même son contenu ne serait pas aussi curieux qu'il l'est réellement. En le lisant, on est frappé d'un singulier mélange de qualités qui, en apparence, devraient s'exclure; car, d'un côté, Lao-tseu parle avec le ton dogmatique d'un législateur primitif, et avec cette obscurité qui enveloppe toujours la pensée humaine, quand elle veut se faire jour pour la première fois; il parle presque comme un prophète qui s'adresse plutôt à la foi qu'à la raison de ses auditeurs; de l'autre côté, on y trouve des plaintes sans cesse renaissantes sur les abus de la civilisation, sur les incon-

¹ *Lao-tseu-tao-te-king*, le Livre de la voie et de la vertu, composé par le philosophe Lao-tseu, traduit et publié par Stan. Julien. Paris, 1842, in-8°.

véniens des gouvernemens qui veulent trop faire, et qui poussent trop à la production des richesses; on y sent la lassitude d'un peuple déjà vieux et blasé.

L'idée de Lao-tseu est fort simple; c'est un panthéisme pur de tout mélange, qui aboutit dans la morale à un quiétisme qui rappelle les doctrines des Indiens, et c'est effectivement un grand problème de savoir si Lao-tseu a emprunté sa métaphysique aux Hindous, ou si elle est d'origine chinoise. Cette question est aussi difficile à résoudre qu'elle est importante pour l'histoire de la civilisation. On ne pourrait y répondre aujourd'hui que par conjecture et selon l'impression individuelle que le lecteur éprouve; mais on peut espérer trouver les éléments d'une solution plus positive dans les ouvrages des philosophes qui ont suivi Lao-tseu, et que l'on comprend sous la dénomination des *dix Tseu*. Ils nous donneront probablement aussi l'explication d'un certain nombre d'expressions dont se sert Lao-tseu, et qui ne sont apparemment que des fragments de théories plus anciennes, des termes consacrés avant lui, et par le moyen desquels il voulait donner à ses innovations la sanction de l'antiquité, à laquelle le peuple chinois a toujours été si attaché. M. Julien paraît avoir senti le besoin d'entourer le *Tao-te-king* des lumières que peuvent fournir les autres *Tseu*, car il annonce dans sa préface qu'il prépare une traduction de *Tchoang-tseu*, philosophe du iv^e siècle avant notre ère et l'un des plus anciens secta-

teurs de Lao-tseu. Le Tao-te-king jouit en Chine d'une réputation trop grande, pour n'avoir pas attiré l'attention des Européens dès qu'ils commencent à s'occuper de la littérature chinoise. Les missionnaires catholiques ont cru découvrir dans Lao-tseu des traces d'une révélation primitive auxquelles ils pouvaient rattacher l'enseignement du christianisme, et l'on possède à Londres une traduction latine du Tao-te-king, faite dans ce système par un jésuite. Montucci et autres en ont cité quelques passages; mais elle n'a jamais été publiée, ce qui est heureux peut-être, car on ne doit guère espérer que le traducteur d'un livre obscur, quand il part d'un point de vue préconçu, ne se trompe pas lui-même, et ne trompe ses lecteurs.

De notre temps, M. Rémusat a publié un mémoire sur Lao-tseu, dans lequel il a donné la traduction de quelques chapitres de ce philosophe, et M. Pauthier a commencé une édition du texte même de l'ouvrage, accompagné d'une traduction; mais il n'a paru jusqu'à présent que le commencement de ce travail. M. Julien est donc le premier qui nous ait fait connaître Lao-tseu par une traduction complète, laquelle est suivie d'un commentaire, qui consiste entièrement en extraits tirés des commentateurs chinois les plus célèbres. Il a préféré ne nous donner que les opinions des Chinois sur son auteur, et ce système est d'une parfaite sagesse dans cette matière neuve et difficile, où il s'agissait, avant tout, de livrer aux réflexions des

Européens une traduction aussi fidèle et aussi peu empreinte de leurs propres idées que possible.

M. É. Biot a publié un Catalogue des tremblements de terre, affaissements et soulèvements de montagnes, observés en Chine depuis les temps anciens jusqu'à nos jours¹. Ce travail, tiré entièrement de sources chinoises, est une nouvelle preuve de l'utilité dont l'étude du chinois peut être pour toutes les sciences, car le peuple chinois est le seul de l'Asie qui ait enregistré, avec son esprit de méthode ordinaire, tous les faits, soit naturels, soit moraux qui l'ont frappé.

M. Callery, ci-devant missionnaire catholique en Chine, a publié à Macao, sous le titre de *Système phonétique de l'écriture chinoise*², un ouvrage en deux volumes, dont le premier contient des mémoires sur la nature de la langue et de l'écriture chinoises, et le second un dictionnaire dans lequel les mots sont classés d'après une nouvelle méthode. Tout le monde sait que les caractères chinois se composent en général de deux parties, dont l'une indique la classe d'objets à laquelle le mot appartient; l'autre, la prononciation. La première partie

¹ Dans les Annales de chimie et de physique. 1841.

² *Systema phoneticum scripturæ sinicæ*, autore J. M. Callery. Macao. 1841, in-8°; 2 vol.

Pendant l'impression de ce rapport, M. Callery a publié, sous le titre de *Dictionnaire encyclopédique de la langue chinoise* (Paris, chez Didot, in-4°), le prospectus-spécimen d'une traduction du célèbre dictionnaire *Pei-wei-yun-fou*, qu'il se propose de rendre en entier en français, en l'accompagnant de notes et de gravures. L'ouvrage doit former 20 volumes in-4°.

est appelée généralement radical ou clef; la seconde, groupe phonétique. Les Chinois ont fait des clefs la base de leurs dictionnaires usuels; ils les ont réduites, après beaucoup d'essais et de tâtonnements, à deux cent quatorze, les ont classées selon le nombre des traits qu'elles contiennent, et ont placé sous chacune de ces clefs les mots qui en dépendent: Ce système, qui permet à l'écolier de chercher chaque mot sans qu'il ait besoin d'en savoir la prononciation, a été adopté par les Européens dans la plupart des dictionnaires imprimés pour l'usage de leurs compatriotes. Mais il existe une seconde sorte de dictionnaires, dans lesquels on s'est servi des groupes phonétiques comme base de la classification. Dans ce cas, les Chinois rangent les mots selon les quatre tons et selon la rime; les Européens, selon l'alphabet latin. M. Gallery, qui voulait aussi prendre les groupes phonétiques pour base de son travail, a senti, avec raison, qu'aucune de ces deux dernières méthodes ne pouvait servir dans un ouvrage destiné aux commençants, parce qu'elles supposaient la connaissance de la prononciation. Il a donc appliqué aux groupes phonétiques le procédé qu'on avait suivi pour les clefs. En classant ces groupes d'après le nombre des traits dont ils se composent, il a obtenu mille quarante divisions, qui remplacent, dans son ouvrage, les deux cent quatorze clefs usuelles, et les commençants peuvent réellement chercher, dans son dictionnaire phonétique, les mots sans en connaître la prononciation.

Ce n'est pas la première fois qu'on a essayé de changer la forme que les Chinois ont donnée eux-mêmes à leurs dictionnaires; déjà M. Gonçalves avait publié à Macao un vocabulaire dans lequel il réduisit les clefs à cent vingt-sept; mais toutes les modifications de ce genre, quand même elles simplifieraient réellement les procédés, ce qui est extrêmement douteux, ont un inconvénient très-grave; car un élève qui a fait quelques progrès est toujours obligé d'avoir recours aux dictionnaires originaux, et de se familiariser, par conséquent, avec leur classification. Le grand perfectionnement dont les dictionnaires chinois ont besoin ne consiste pas dans une nouvelle méthode pour l'arrangement des mots, car celle des Chinois est, sinon parfaite, au moins suffisamment simple, mais dans l'insertion d'un nombre infiniment plus grand de ces mots doubles et de ces phrases toutes faites, qui forment la véritable difficulté de la langue chinoise. Il y a là une carrière longue à parcourir, et dans laquelle les lexicographes peuvent rendre les plus grands services à l'étude du chinois.

M. Bazin¹ nous a donné, dans la traduction du Pi-pa-ki, drame de la fin du xiv^e siècle, un ouvrage qui est très-propre à faire apprécier en Europe l'intérêt qui s'attache à la littérature moderne des Chinois. Le Pi-pa-ki est une œuvre dramatique qui inspire à ce peuple la plus vive admiration, et

¹ Le *Pi-pa-ki*, ou l'Histoire du luth, drame chinois de Kao-tong-kia, traduit par M. Bazin aîné. Paris, 1841, in-8°.

M. Bazin, après avoir fait ressortir, dans sa préface, avec beaucoup d'habileté, les progrès que le drame avait faits en Chine à cette époque, a complété ses réflexions par la traduction très-curieuse du feuilleton d'un critique chinois qui discute les beautés comparatives de ce drame et d'autres pièces célèbres. Mais la littérature populaire des Chinois a une importance beaucoup plus grande que le plaisir que pourront nous donner ses productions considérées comme œuvres d'art. Le grand intérêt des ouvrages de ce genre, appartenant à un pays et à des temps très-éloignés de nous, consiste surtout dans le tableau vivant qu'ils nous offrent de la société au milieu de laquelle l'auteur vit, et qu'il reproduit sans le savoir. Sous ce rapport, les livres en apparence les plus frivoles contribuent souvent plus à nous faire connaître une nation que les traités d'histoire les plus graves. Ceci est vrai pour tous les peuples, et pour aucun autant que pour les Chinois, qui nous excluent de tout contact familier, mais qui nous offrent leur littérature moderne pour y étudier les effets d'une civilisation qui ressemble tant à la nôtre sous certains rapports, et en diffère si étrangement sous d'autres. Il est impossible à un Européen de lire un livre chinois quelconque sans sentir qu'il a devant lui des hommes agissant par des motifs parfaitement naturels, mais autrement nuancés que les siens; et il doit en être ainsi, car chaque civilisation choisit dans l'esprit et dans le cœur humain

quelques parties qu'elle cultive de préférence, et qu'elle finit par porter à un degré de raffinement d'où naissent des sentiments conventionnels qu'un étranger ne comprend plus, mais qui n'en agissent pas moins sur la masse par la force de l'habitude et de l'exemple. C'est ainsi que l'époque chevaleresque a développé en Europe les sentiments de la galanterie et du point d'honneur à un degré incompréhensible pour les nations qui n'ont pas subi d'influence analogue; et les motifs d'un roman ou les raisons d'un duel, que chacun de nous admet comme choses naturelles, seraient certainement une énigme pour un Chinois. Il en est de même de la Chine, où une civilisation ancienne, dont le développement n'a été interrompu par aucun mélange étranger, a exalté certaines idées et certains sentiments beaucoup au delà de ce qui nous paraît naturel. Les livres qui contiennent les lois, les doctrines, l'histoire d'un pays, ne nous montrent que bien imparfaitement ces nuances du caractère national, qui pourtant exercent une influence immense sur le sort d'un peuple, et il faut avoir recours, pour les connaître, aux drames et aux romans, qui mettent à nu, pour ainsi dire, la fibre morale d'une nation. En lisant avec attention le *Pi-pa-ki*, on sera frappé d'un grand nombre de traits, où se font apercevoir toute la différence qui existe entre les idées des Européens, et le modèle de la perfection suivant les mœurs chinoises. C'est une branche d'études riche et presque inépuisable; car

la vie morale d'un peuple civilisé est un sujet infiniment compliqué. Aussi serait-il à désirer de voir se multiplier les traductions d'ouvrages populaires chinois, dont chacun contribuerait pour quelques traits à l'ensemble du tableau ; mais il faudrait, comme l'a fait M. Bazin, choisir avant tout, dans l'infinie variété de productions dont se compose la littérature légère de ce peuple, celles qui passent à ses yeux pour offrir l'analyse la mieux tracée des sentiments qui lui sont propres, et la peinture la plus fidèle de ses mœurs.

Il y a un roman célèbre en Chine, que le hasard a fait connaître en Europe, où il est resté longtemps le seul représentant de la littérature moderne des Chinois : c'est le *Hao-kieou-tchouan*. L'évêque Percy en découvrit une traduction manuscrite portugaise, dont il fit une version anglaise sur laquelle on le traduisit en français et en allemand. Il y a quelques années, M. Davis en publia une nouvelle et plus exacte traduction anglaise, sous le titre de *L'Union fortunée*, et M. Guillard d'Arcy vient de le retraduire, de nouveau, du chinois en français¹.

Enfin, la seconde et dernière partie de la *Chrestomathie chinoise* de M. Bridgman² a paru à Macao.

¹ *Hao-khieou-tchouan*, ou la Femme accomplie, roman chinois, traduit sur le texte original par M. Guillard d'Arcy. Paris, 1842, in-8°. 1 vol.

² *A Chinese Chrestomathie in the Canton dialect*. by E. C. Bridgman. Macao, 1841, in-4° (698 pages).

Ce n'est pas, comme le titre pourrait le faire supposer, un choix de morceaux de littérature, mais une série de chapitres dans lesquels l'auteur, tantôt sous forme de conversation, tantôt par des définitions ou des pièces officielles, explique tout ce qui est relatif à la vie ordinaire en Chine. Il serait difficile d'énumérer les nombreux points qu'il traite; mais, ce qui peut donner une idée de la richesse de ce recueil, c'est que la table alphabétique qui termine l'ouvrage contient plus de douze mille termes techniques chinois. On voit aisément de quelle utilité ce livre doit être pour les Européens en Chine, et pour les Chinois qui étudient l'anglais; mais il est tout aussi intéressant pour les sinologues en Europe, parce qu'on trouve une grande partie de ces termes employés dans les ouvrages chinois modernes, et qu'on les chercherait en vain dans les dictionnaires. Cet ouvrage est imprimé sur trois colonnes : la première contient le texte anglais; la seconde, la traduction en chinois, et la troisième, la transcription selon la prononciation de Canton. Cette dernière partie, qui, au premier abord, ne paraît avoir qu'un intérêt tout local, est peut-être la plus importante pour la science, parce que les dialectes provinciaux chinois qui ont gardé les finales des syllabes nous mettent en état de suivre la parenté qui existe entre le chinois et les langues de la presqu'île au delà du Gange. Le Dictionnaire cochinchinois de Taberd, le Dictionnaire du dialecte du Fo-kien, par M. Medhurst, et la Chrestomathie de M. Bridgman,

offrent des secours de la plus grande valeur pour cette étude.

Telle est, messieurs, la liste, aussi complète que j'ai pu la faire, des ouvrages dont la littérature orientale s'est enrichie pendant l'année dernière. Elle est loin de comprendre tous les travaux qui ont contribué à mieux faire connaître l'Asie. J'aurais désiré dire quelques mots des découvertes des voyageurs et des artistes en Orient; j'aurais voulu indiquer ce que nous devons à la belle collection de mémoires sur la Russie asiatique que publie l'Académie de Saint-Pétersbourg, aux voyages de M. Wood aux sources de l'Oxus, de M. Botta au Yemen, de M. Texier en Asie Mineure, de M. Ainsworth en Arménie, de M. Grant en Chaldée, de M. Robinson dans l'Assam, de Moorcroft à Ladakh, de M. de Hugel dans le Kachmir, de M. Masson dans l'Afghanistan, de M. Fellows dans la Lycie, de M. Vigne dans le petit Tibet; j'aurais voulu vous entretenir des magnifiques collections de dessins d'antiquités que MM. Coste et Flandin ont rapportées de Perse; mais j'ai dû me renfermer dans ce qui touche directement les langues et les littératures de l'Orient, et je crains d'avoir déjà trop abusé de vos moments.

J. MOHL.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,
PROTECTEUR.

L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-
LETTRES.

MM. ABBADIE (Antoine D'), à Axum.

AMPÈRE, professeur de littérature française au
Collège royal de France.

AMTHOR, docteur en philosophie.

ANTOINE (l'abbé Joseph), prêtre du diocèse de
Besançon.

ARACH EL-DADIAN, attaché à l'ambassade turque.

AUDIFFRÉT, employé au cabinet des manuscrits
de la Bibliothèque du roi.

BACH (Julien).

BADICHE (l'abbé), trésorier de la métropole.

BAILLEUL fils.

MM. BARGÈS (l'abbé), professeur suppléant d'arabe
au collège royal de Marseille:

BARTHÉLEMY DE SAINT-HILAIRE, professeur au
Collège royal de France.

BARUCCHI, directeur du musée, à Turin.

BAZIN, professeur de chinois à l'École spéciale
des langues orientales.

BELGIOJOSO (M^{me} la princesse).

BELIN (François-Alphonse).

BENARY (le docteur Agathon), à Berlin.

BENARY (le docteur Ferdinand), à Berlin.

BÈRGMANN, docteur en théologie.

BERTRAND (l'abbé), curé, à Herblay (Seine-et-
Oise).

BIANCHI, secrétaire-interprète du roi pour les
langues orientales.

BIOT (Édouard).

BLAND, membre de la Société royale asiatique
de Londres.

BOILLY (Jules).

BONAR (Henry).

BONNETY, directeur des Annales de philosophie
chrétienne.

BORÉ (Eugène).

BOTTA (Paul), agent consulaire à Mossoul.

BRIÈRE (DE), homme de lettres.

BROCKHAUS (le docteur Herman).

BURNOUF père, membre de l'Institut, professeur
au Collège royal de France.

BURNOUF (Eugène), membre de l'Institut.

professeur de sanscrit au Collège royal de France.

MM. CARLIN (Louis-Adolphe).

CASANOVE, peintre d'histoire du roi d'Aoude.

CAUSSIN DE PERCEVAL, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes, et au Collège royal de France.

CHARMOY, conseiller d'État, ancien professeur à l'université de Saint-Petersbourg.

CHASTENAY (M^{me} la comtesse Victorine DE).

CHERBONNEAU, élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

CLÉMENT-MULLET (Jean-Jacques).

CLERMONT-TONNERRE (le marquis DE), colonel d'état-major.

COHN (Albert), docteur en philosophie, à Presbourg.

COLLOT, directeur de la Monnaie.

CONGNET (l'abbé), chanoine de la cathédrale de Soissons (Aisne).

CONON DE GABELENZ, conseiller d'État, à Altenbourg.

COQUEBERT DE MONTBRET (Eugène).

COTTIN, élève de l'École spéciale des langues orientales.

COURSON (DE), homme de lettres.

COUSIN, pair de France, membre de l'Institut.

DEFREMERY (Charles), élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

MM. DELESSERT (le baron Benjamin), membre de
la Chambre des députés. ●

DERNBURG (Joseph), docteur.

DESFORGES, propriétaire.

DESTAPPE (Adolphe).

DESVERGERS (Adolphe-Noël).

DRACH (P..L. B.), bibliothécaire de la Propa-
gande.

DUBEUX (J. L.), conservateur adjoint à la Bi-
bliothèque du Roi.

DULAURIER (Édouard), professeur de malai à
l'École des LL. OO.

DUMORET (Julien), à Bagnères (H. Pyr.).

DUNCAN FORBES, professeur de LL. OO. au
King's-College, à Londres.

DUREAU DE LAMALLE, membre de l'Institut.

DUSSIEUX, homme de lettres.

ECKSTEIN (le baron d').

EICHHOFF, bibliothécaire de S. M. la Reine des
Français.

EICHTHAL (Auguste d'). ●

ELLIOT (Charles-Boileau), membre de l'Aca-
démie royale de Londres.

ELLIŒ, ancien ambassadeur en Perse et en
Chine.

EYRIÈS, membre de l'Institut.

FALCONER FORBES, professeur de LL. OO. à
l'University-College de Londres.

MM. FAURIEL, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres.

FEUILLET, bibliothécaire de l'Institut.

FLEISCHER, professeur, à Leipzig.

FLORENT, examinateur dramatique au ministère de l'intérieur.

FLOTES, professeur de philosophie, à Montpellier.

FLÜGEL, professeur, à Meissen (Saxe).

FORTIA D'URBAN (le marquis DE), membre de l'Institut.

FOUCAUX (Ph. Édouard).

FOUQUET, ingénieur civil.

FRESNEL, agent consulaire à Djedda.

GADY, juge au tribunal civil de Versailles.

GARCIN DE TASSY, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

GILDEMEISTER, docteur en philosophie.

GLAIRE (l'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie.

GORRESIO (l'abbé), professeur à Turin.

GRANGERET DE LAGRANGE, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, rédacteur du Journal asiatique.

GUERRIER DE DUMAST (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'Académie, à Nancy.

GUIGNIAUT, membre de l'Institut.

GUILLARD D'ARCY, docteur en médecine.

MM. HAMELIN, avocat, élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

HANDFORD (M^{me} Sarah), Cheyne Walk Chelsea, près de Londres.

HASE, membre de l'Institut.

HASSLER (Conrad-Thierry), à Ulm.

HAUER, libraire à Saint-Petersbourg.

HOEFFER (le docteur).

HOLMBOE, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

JABA, vice-consul, chancelier du consulat d'Autriche à Smyrne.

JAUBERT (le chevalier Am.), pair de France, membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

JOMARD, membre de l'Institut, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque royale.

JOST (Simon), docteur en philosophie.

JOENNE D'ESGRIGNY (DE).

JULIEN (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collège royal de France, conservateur adjoint à la Bibliothèque du roi.

KAZIMIRSKI DE BIBERSTEIN.

KERSTEN (DE), conseiller de légation de S. A. le prince régnant de Schwartzbourg.

KIRIAKOFF, à Odessa.

MM. LABOUDERIE (l'abbé DE), chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général du diocèse d'Avignon.

LAFERTÉ DE SÉNECTÈRE (le chevalier), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

LAJARD (F.), membre de l'Institut.

LANCEREAU, maître de conférences au collège royal Saint-Louis.

LANDRESSÉ, sous-bibliothécaire de l'Institut.

LANGLOIS, membre de l'Institut, inspecteur de l'Université.

LANJUINAIS (le comte), pair de France.

LASTEYRIE (le comte DE).

LATOUCHE (Emmanuel), élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

LAURENS, professeur de philosophie au collège de Montauban.

LE BAS, membre de l'Institut.

LENORMANT (Ch.), membre de l'Institut, conserv. administr. de la Bibliothèque du roi.

LERAMBERT (Charles-François), élève de l'École des langues orientales vivantes.

LIBRI, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences.

LITTRÉ, membre de l'Institut.

LOEWE (Louis), docteur en philosophie, à Londres.

LONGARD (le docteur).

LONGPÉRIER (Adrien DE), membre de la Société royale des Antiquaires.

MM. MAC GUCKIN DE SLANE (le baron).

MARCEL (J. J.), ancien directeur de l'Imprimerie royale.

MAURY (A.), employé à la Bibliothèque du roi.

MAYER, docteur en philosophie.

MERLIN, libraire.

MÉTHIVIER (Joseph), propriétaire, à Bellegarde (Loiret).

MEUNINGER, avocat.

MEYENDORFF (le baron DE).

MIGNET, membre de l'Institut, conseiller d'État.

MILON, sénateur, à Nice.

MOHL (Jules).

MOHN (Christian).

MONRAD (D. G.), à Copenhague.

MOOYER, bibliothécaire, à Minden.

MORDAUNT RICKETTS.

MORLEY, trésorier de la Société pour la publication des textes orientaux, à Londres.

MUNK (S.), employé aux manuscrits de la Bibliothèque royale.

NÈVE, professeur à l'université de Louvain.

NOËL (Vincent), agent consulaire dans l'île de Zanzibar.

NULLY (DE), secrétaire-interprète de la direction d'Alger au ministère de la guerre.

OCAMPO (Melchior).

OLLOBA D'OGHOA (Charles).

MM. OTTLEY (Marck-Sykes), du 6^e régiment d'infanterie légère, à Madras.

OUSELEY (Sir Gore), vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

PACHO, élève de l'École spéciale des LL. OO. vivantes.

PAGÈS (Léon), bibliothécaire de la Société.

PALUN (DE LA), consul de France en Venezuela.

PARAVEY (DE), membre du corps royal du génie.

PASQUIER (Le baron), pair et grand chancelier de France.

PASTORET (le comte Amédée DE), membre de l'Institut.

PAUTHIER, homme de lettres.

PAVIE (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.

PERRON, directeur de l'École de médecine du Kaire.

PICTET (Adolphe), à Genève.

PLATT (William).

POPOVITZ (Demètre), à Jassy, en Moldavie.

PORTAL, maître des requêtes.

PORTALIS (le comte), pair de France, premier président de la Cour de cassation, membre de l'Institut.

RAUZAN (le duc DE).

RÉGNIER, professeur au collège royal Charlemagne.

MM. REINAUD, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des LL. OO.

REUSS; docteur en théologie, à Strasbourg.

RICARDO (Frédéric).

RICHY, à Calcutta.

ROBERT.

ROCHET D'HÉRICOURT, voyageur en Abyssinie.

ROEDIGER, professeur à l'université de Halle.

ROETH, docteur en théologie.

ROMEY (Ch.), homme de lettres, à Paris.

ROSIN (DE), chef d'institution, à Nyon, canton de Vaud.

ROUSSEAU, secrétaire interprète attaché au parquet de M. le procureur général, à Alger.

ROYER, orientaliste, à Versailles.

SAINT-DIZIER (DE), au château de Langeac (Gironde).

SALLE (le commandeur Eusèbe DE), professeur d'arabe à l'École des LL. OO. succursale de Marseille.

SANTAREM (le vicomte DE), membre de l'Académie des Sciences de Lisbonne, correspondant de l'Institut.

SAULCY (DE), membre de l'Institut, conservateur du Musée d'artillerie.

SAWELIEFF (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.

SCHEFFER fils, orientaliste.

SCHULZ (le docteur), de Kœnigsberg.

MM. SCOTT (le docteur John), à Londres.

SÉDILLOT, professeur d'histoire au collège royal
Saint-Louis.

SEGOND, docteur en théologie, à Genève.

SERNIN, docteur-médecin de l'hôpital, à Nar-
bonne.

SICÉ (Eugène), élève de l'École spéciale des
LL. OO. vivantes.

SICÉ (Eug. Constant), professeur au collège
royal de Pondichéry.

SIONNET (l'abbé).

SKLOWER (Sigismond), professeur au collège
royal de Rouen.

SMITH, attaché au cabinet de M. le ministre
de l'instruction publique.

SOLVET, substitut du procureur du roi, à
Alger.

SONTHEIMER (DE), chef d'état-major médical, à
Stuttgart.

STAHL, professeur à Strasbourg.

STAUNTON (sir Georges-Thomas), membre du
Parlement.

SUMNER (Georges), de Boston.

THÉIMOURAZ (le prince), à Saint-Pétersbourg.

THEROULDE.

TOLSTOÏ (le colonel Jacques).

TORNBERG, docteur en philosophie à l'univer-
sité d'Upsal.

THOMAS, élève de l'École spéciale des LL. OO.

MM. TROYER (le capitaine).

TULLBERG, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.

VAN DER MAELEN, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

VAUCEL (Louis), à Champremont (Mayenne).

VILLEMAIN, pair de France, membre de l'Institut, ministre de l'instruction publique.

VINCENT, orientaliste.

WARDEN, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.

WEIL, bibliothécaire de l'université, à Heidelberg.

WETZER (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.

WILHELM DE WÜRTEMBERG (S. A. le comte).

WOLFF, docteur en philosophie, à Rottweil (Würtemberg).

YERMOLOFF (DE), général au service de Russie.

ZENKER (Jules-Théodore), docteur en philosophie.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. le baron DE HAMMER-PURGSTALL (Joseph), conseiller aulique actuel.

IDELER, membre de l'Académie de Berlin.

Le docteur LEE, à Cambridge.

Le docteur MACBRIDE, professeur, à Oxford.

WILSON (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

FRÆHN (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Petersbourg.

JUWAROFF, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Petersbourg.

Le comte DE CASTIGLIONI (C. O.), à Milan.

RICKETS, à Londres.

DE SCHLEGEL (A. W.), professeur à l'université de Bonn.

GESENIUS (Wilhelm), professeur à l'université de Halle.

PEYRON (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

FREYTAG, professeur de langues orientales à l'université de Bonn.

MM. DEMANGE, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

HARTMANN, à Marbourg.

DELAPORTE, consul de France, à Mogador.

KOSEGARTEN (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université de Greifswalde.

BOPP (F.), membre de l'Académie de Berlin.

D'OHSSON, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.

Sir Graves Chamney HAUGHTON, de l'Institut de France.

WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.

SCHMIDT (L. J.), de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.

HUMBERT, professeur d'arabe, à Genève.

MOOR (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.

JACKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.

DE SPERANSKI, gouverneur général de la Sibérie.

SHAKESPEAR, à Londres.

LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.

ÉLOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, à Batavia.

DE ADELUNG (F.), directeur de l'institut oriental de Saint-Pétersbourg.

MM. le général BRIGGS.

GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.

HODGSON (B. H.), résident à la cour de Népal.

Radja RADHACANT DEB, à Calcutta.

Radja KALI-KRICHNA BAHADOUR, à Calcutta.

MANACKJI-CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

Le général COURT, à Lahore.

Le général VENTURA, à Lahore.

LASSEN (Chr.), professeur, à Bonn.

Le major RAWLINSON, à Kandahar.

VULLERS, professeur de langues orientales, à Giessen.

KOWALEWSKY (Joseph-Étienne), professeur, à Kasan.

FLÜGEL, professeur, à Meissen.

WEIJERS, professeur, à Leide.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 133 fr., et pour les membres de la Société, 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 8 fr. et pour les membres 6 fr.

Troisième série, vol. I à XII, 1836-1841; 150 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume in-8°; 3 fr. 50 c. et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c. et 4 fr. pour les membres de la Société.

SUPPLÉMENT À LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8° br.; 2 fr. et 1 fr. pour les membres de la Société.

ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

MENG-TSEU ou MENCIOUS, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par M. Stan. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et

traduction); 24 fr. et 16 fr. pour les membres de la Société.

YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

VOCABULAIRE GÉORGIEN, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr. et 5 fr. pour les membres de la Société.

POÈME SUR LA PRISE D'ÉDESSE, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr. et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche, 35 fr. et 15 fr. pour les membres de la Société.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset; Imprimerie royale. 1 vol. grand in-8°; 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

CHRESTOMATHIE CHINOISE. 10 fr. et 6 fr. pour les membres de la Société.

ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie. 1 vol. grand in-8°; Imprimerie royale. 12 fr. et 7 fr. pour les membres de la Société.

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. In-4°; 50 fr. et 30 francs pour les membres de la Société.

HISTOIRE DES ROIS DU KACHMÎR, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer. 2 v. in-8°. 36 fr. et 24 fr. pour les membres de la Société

OUVRAGES ENCOURAGÉS.

TARAFÉ MOALLAGA, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers.
1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

TCHOUNG-YOUNG, autographié par M. Levasseur. 1 vol. in-18;
2 francs.

LOIS DE MANOU, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

VENDIDAD-SADÉ, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque du roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. de 56 p. Livraisons I-IX; 10 fr. la livraison pour les membres de la Société.

YU-KIAO-LI, roman chinois, traduit par M. Abel-Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires, et des variantes; 1^{re} livraison, 2 fr. 50 c. In-8°.

Y-KING, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl.
2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

CONTES ARABES DU CHEYKH EL-MOHDY, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

MÉMOIRES RELATIFS À LA GEORGIE, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-TAMOUL ET TAMOUL-FRANÇAIS, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délié, en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA,
POUR LES MEMBRES.

- RAJA TABANGINI, Histoire de Cachemire. 1 vol. in-4°; 27 fr.
 MOOJIZ EL-QANOON. 1 vol. in-8°; 13 fr.
 BÀSHA PARICHHEDA. 1 vol. in-8°; 7 fr.
 LILAVATI (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.
 PERSIAN SELECTIONS. 1 vol. in-8°; 10 fr.
 KIFAYA. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
 INAYAH. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
 ANATOMY, DESCRIPTION OF THE HEART. (En persan.) 1 vol.
 in-8°; 2 fr. 50 c.
 RAGHU-VANSA. 1 vol. in-8°; 18 fr.
 ASHSHURH OOL-MOOGHNEE. 1 vol. in-4°; 38 fr.
 THIBETAN DICTIONARY, by Csoma de Kőrös. 1 v. in-4°; 27 fr.
 THIBETAN GRAMMAR, by Csoma de Kőrös. 1 vol. in-4°; 22 fr.
 *MAHABHARATA. Tomes I, II et III. In-4°; 40 fr. le vol.
 SUSRUTA. 2 vol. in-8°; 25 fr.
 NAISHADA. 1 vol. in-8°; 22 fr.
 ASIATIC RESEARCHES. Tomes XVI et XVII. 2 v. in-4°; 34 fr.
 le volume.
 Tome XVIII, 1^{re} et 2^e part. 1 vol. in-4°; 22 fr. chaque
 partie.
 Tome XIX, 1^{re} partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.
 Tome XX, 1^{re} partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.
 Index, 1 vol. in-4°; 20 fr.
 USEFUL TABLES, by J. Prinsep. 2 vol. in-8°; 16 fr.
 JOURNAL OF THE ASIATIC SOCIETY OF BENGAL. Les années
 1836-41. 40 fr. l'année.

V.

RÈGLEMENT

RELATIF

AUX PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

ARTICLE PREMIER.

Tous les ouvrages que la Société publiera (à l'exception du Journal asiatique) seront imprimés dans le même format, de manière à former une collection intitulée : *Mémoires, textes orientaux et traductions, publiés par la Société asiatique.*

ART. 2.

Une commission permanente est chargée de l'exécution de cette mesure. Elle est composée du président, du secrétaire, des deux vice-présidents et de trois membres élus. Elle est renouvelée par le Conseil, dans sa séance du mois de janvier de chaque année. Les trois membres sortants sont rééligibles.

ART. 3.

La commission des publications examine tous les travaux présentés pour être insérés dans la collection, et fait sur chacun un rapport dans son sein. Elle propose au Conseil la composition de chaque

volume, et le Conseil vote sur l'adoption ou l'exclusion de chaque travail proposé pour l'impression par la commission.

ART. 4.

La commission ne peut proposer pour l'impression que des travaux qui sont entièrement achevés et déposés entre ses mains; mais la priorité de présentation n'entraîne pas la priorité d'impression.

ART. 5.

La commission est chargée de tous les soins qu'exige l'exécution matérielle des impressions.

ART. 6.

La commission peut proposer au Conseil d'accorder aux auteurs des exemplaires gratuits, dont le nombre ne pourra dépasser cinquante par volume. Si un volume se composait de travaux différents, ces exemplaires seraient répartis en raison de l'étendue de chaque travail.

BIBLIOGRAPHIE.

NOTE SUR UN ARTICLE PUBLIÉ DANS LE NUMÉRO DE MAI
DU JOURNAL ASIATIQUE.

Mon savant professeur, M. Reinaud, dont la bienveillance tout obligeante daigne encourager mes faibles essais, m'a fait remarquer une inexactitude assez grave dans la traduction du morceau de Djâmi que j'ai publié dans le dernier cahier du Journal asiatique. J'ai rendu (pag. 446) les mots *دور از نزدیک* par *de près et de loin*, tandis que j'aurais dû les traduire par les mots *à leurs proches et aux étrangers*. Cette dernière interprétation est celle que j'avais d'abord adoptée; je n'y renonçai même qu'après avoir consulté le commentaire turc imprimé à Constantinople, dont l'explication vague et indécise me paraissait contraire à mon sentiment. Mais les observations de M. Reinaud, un examen plus attentif, et, enfin, l'autorité d'une traduction turque manuscrite, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Alix Desgranges, professeur de turc au Collège de France, m'ont engagé à revenir à ma première opinion. J'ajouterai, d'ailleurs, que les mots *دور و نزدیک* ont souvent, en persan, le sens énoncé ci-dessus. Je me contenterai d'en citer l'exemple suivant : *ومی خواست که... کاری کند که از توبیح و سرزنش دور و نزدیک دور باشد* « Il voulait commettre une action qui fût à l'abri du blâme, des reproches de ses parents et des étrangers. » (*Histoire des sultans de Kharezm*, par Mirkhond, page 67.)

CH. DEFRÉMERY.

Il vient de paraître un long article intitulé *Orientalistes*, dans le septième volume de l'Encyclopédie nouvelle, dirigée par MM. Pierre Leroux et Jean Reynaud. Cet article a été reproduit dans le format in-18, sous le titre d'*Essai sur l'histoire de l'érudition orientale*. Le lecteur s'attendrait, d'après ce titre, à un tableau des progrès que les études orientales en général ont faits en Europe, surtout depuis un demi-siècle, et à l'indication des lacunes qui restent à remplir. Qui le croirait! sous prétexte que la civilisation de l'Europe actuelle ne dérive pas en principe de la religion et des institutions mahométanes, lesquelles en effet datent seulement du VII^e siècle de notre ère, on s'est permis d'exclure d'un tableau de l'érudition orientale les travaux appartenant aux littératures arabe, persane et turke, travaux qui, jusqu'à ces derniers temps, formaient presque à eux seuls le domaine de l'orientalisme, et qui chaque jour prennent plus d'extension. En revanche, on a parlé du mandchou, du mongol, et surtout des dialectes indiens. Des vues aussi étroites dispensent de s'occuper des détails.

Libër As-Sajati de nominibus relativis, inscriptus كِتَابُ التَّوَابِعِ arabice editus cum annotatione critica, publié par M. Pierre-Jean VETH. Leyde, 1842. In-4°. II^e livraison.

Le texte est complet; il ne reste plus à publier que les prolégomènes.

M. Fleischer, professeur de langues orientales à Leipzig, est sur le point de mettre sous presse le commentaire du *Coran* par Beïdhawi.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XIII.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

	Pages.
Striparva. — Le don de l'eau, traduit du sanscrit. (Ph. Éd. FOUCAUX.).....	5
Striparva. — Lamentations des femmes; traduit du sanscrit. (Ph. Éd. FOUCAUX.).....	259
Histoire de la province d'Afrique et du Maghrib, traduite de l'arabe d'EN-Noweiri. (MAC GUCKIN DE SLANE.) — Suite et fin.....	49
Lettres sur quelques points de la numismatique orientale. (Fr. DE SAULCY.) — Septième lettre.....	114
Huitième, neuvième et dixième lettre.....	293
Description de l'Afrique, par Ibn Haucal, trad. de l'arabe. (MAC GUCKIN DE SLANE.).....	153
Suite et fin.....	209
Lettre sur quelques antiquités de la Perse. (Eug. BORÉ)...	327
Tchou-chou-ki-nien, traduit du chinois. (Éd. BIOT.) — Suite et fin.....	381
Chapitre inconnu du Coran, publié et traduit pour la première fois. (GARCIN DE TASSY.).....	431
Achter et Djéida, anecdote extraite du Beharistân de Djâmi, traduite en français. (Ch. DEFRÉMERY.).....	440

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Chrestomathies orientales publiées par MM. les professeurs de l'École spéciale des langues orientales vivantes. (Aug. BELIN.).....	66
Analytical Account of the Sindibab-namah, etc. by F. Falconer. (Ch. DEFRÉMERY.).....	105

	Pages.
Monuments arabes et mauresques de Cordoue, etc. — Essai sur l'architecture des Arabes en Espagne, etc. (REINAUD).	336
Voyage en Sardaigne, etc. par M. le comte de La Marmora. (E. B.).....	366

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Note supplémentaire à la traduction du <i>Tcheou-peï</i> . (Éd. BIOR.).....	198
Note supplémentaire à la traduction du <i>Tcheou-chou</i> . (Éd. BIOR.).....	203
Extrait d'une lettre à M. Garcin de Tassy. (BOUTROS.).....	207
Lettre à M. le rédacteur du Journal asiatique. (G. DE TASSY.).....	292
Lettre à M. le rédacteur du Journal asiatique. (L. BANGÈS.).....	460
Procès-verbal de la séance générale de la Société asiatique du 30 mai 1842.....	465
Tableau du Conseil d'administration.....	471
Rapport sur les travaux du Conseil.....	474
Liste des Membres souscripteurs.....	528
Liste des Membres associés étrangers.....	540
Liste des ouvrages publiés par la Société asiatique.....	543
Liste des ouvrages mis en dépôt par la Société asiatique de Calcutta.....	546
Règlement relatif aux publications de la Société asiatique.....	547





1000
W.C.

